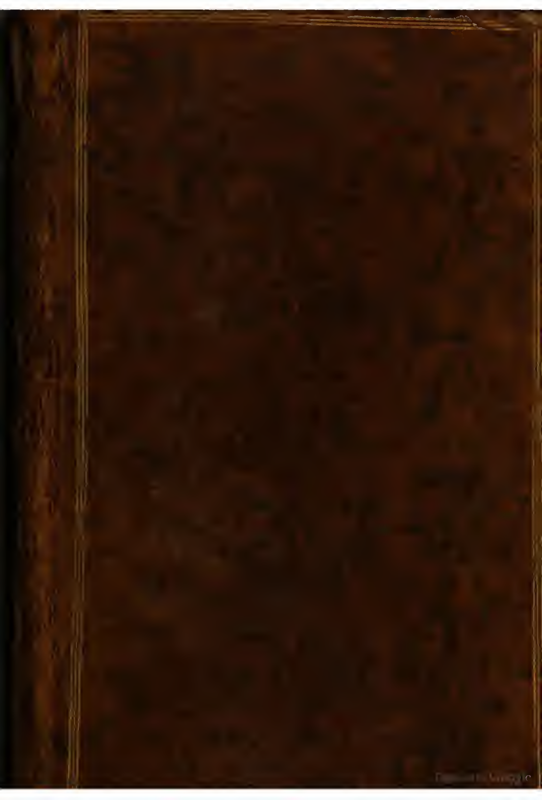






ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE,

CONTENANT

L'Hiſtoire des Egliſes d'Orient & d'Occident ; les Conciles géneraux & particuliers ; les Auteurs Eccleſiaſtiques ; les ſchiſmes, les héréſies, les inſtitutions des Ordres monaſtiques, &c.

TOME PREMIER,

Depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt juſqu'à l'année 1200. *de l'Ere Chrétienne.*

Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée.



A PARIS,
Chez JEAN-THOMAS HERISSANT, rue Saint Jacques, à Saint Paul & à Saint Hilaire.

M. DCC. LVII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE nouvel Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de France, ouvrage auſſi recommandable par ſa noble ſimplicité que par ſon exactitude, m'a fourni l'idée de celui que j'ai entrepris ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Les avantages qu'on a retirés de la lecture du premier, m'ont fait preſſentir ceux qu'on pourroit recueillir d'un travail de même genre ſur une matiére différente. Je m'y ſuis livré avec toute l'attention & tout le ſoin dont j'ai pû être capable, ſans oſer néanmoins me flater de pouvoir atteindre à la perfection de l'élégant Auteur que je me ſuis propoſé pour modéle.

L'étude de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique doit entrer néceſſairement dans le plan de tous ceux qui veulent s'inſtruire. Nous ſeroit-il permis de reſter dans l'ignorance ſur une matiére qui nous intéreſſe ſi eſſentiellement ? L'Hiſtoire de l'Egliſe eſt celle de la Religion ; rien de ce qui appartient à un objet ſi précieux, ne nous doit paroître indifférent. D'ailleurs, ſi les faſtes de l'Egliſe offrent au Lecteur chrétien de quoi l'édifier, par les exemples des ver-

tus ſublimes des premiers Chrétiens & des autres ſaints perſonnages qui ont paru depuis ; par la vigueur de diſcipline qu'on admire dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, par le ſpectacle des combats des Martyrs & des étonnantes mortifications des Solitaires; ils preſentent en même tems au Lecteur curieux une ſuite d'événemens frapans, capables de ſaiſir & de fixer ſon attention.

Les prophéties qui regardent Jeſus-Chriſt & les tems poſtérieurs, s'accompliſſent, pour ainſi dire, ſous les yeux du Lecteur: l'Evangile eſt annoncé dans tout le monde connu; Jeruſalem eſt détruite, ſon temple tombe & ne peut être rétabli ; le peuple Juif eſt diſperſé, les ſacrifices ſanglans diſparoiſſent & font place à l'immolation de la Victime non ſanglante. L'Egliſe eſt toujours attaquée par l'héréſie, par le ſchiſme, ou par la perſécution, parceque Jeſus-Chriſt a dit qu'il étoit néceſſaire qu'il arrivât des ſcandales ; mais elle eſt toujours triomphante, parcequ'il a dit que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

On voit les plus fiers & les plus voluptueux de tous les peuples renoncer à la

religion de leurs peres, qui leur permettoit de compter leurs passions au nombre de leurs divinités; touchés de Dieu ils embrassent une religion austére qui leur ordonne de réduire ces mêmes passions en servitude. Les assemblées licencieuses du théatre & du cirque se changent en assemblées de piété & de dévotion, les temples des idoles, en églises chrétiennes, les chants & les jeux des fêtes payennes, en larmes de pénitence.

Bientôt après, les mœurs des Chrétiens d'Occident s'alterent par le mêlange des Barbares qui inonderent ces contrées, tandis qu'en Orient les sectateurs de Mahomet, les armes à la main, attaquent également la religion & l'empire, & leur portent les plus funestes coups.

Viennent ensuite les croisades, grandes entreprises qui auroient pû conduire au rétablissement du christianisme en Orient, en même tems qu'elles auroient procuré le recouvrement des Lieux saints, mais qui n'eurent qu'une malheureuse issuë, parcequ'elles furent mal concertées.

Enfin, on voit, avec la plus grande satisfaction, les efforts qu'on a faits dans les

derniers Conciles géneraux, pour rétablir, autant qu'il étoit possible, l'ancienne discipline, & pour faire renaître les beaux jours de l'Eglise.

Tels sont, en partie, les objets que présentent les annales de l'Eglise. J'ai espéré qu'on pourroit me sçavoir quelque gré du travail que j'ai entrepris sur une Histoire, dont la connoissance est aussi utile qu'elle est curieuse.

Quant au plan, je l'ai rendu conforme, autant que j'ai pû, à celui de l'Abrégé qui m'a servi de modéle; tant parceque ce plan ne laisse rien à desirer du côté de la perfection, que parcequ'il m'a paru que les personnes qui ont étudié l'Histoire de France dans cet ouvrage, trouveroient plus de facilité à étudier celle de l'Eglise dans un recueil fait suivant la même méthode.

J'ai cru que la division la plus naturelle étoit celle des siécles de l'Eglise, parceque chacun de ces siécles fait une époque que l'usage semble avoir consacrée. Mon recueil se trouve donc naturellement divisé en autant de parties, qu'il s'est écoulé de siécles depuis l'établissement de l'Eglise. Mais je finis à l'année 1700.

J'ai mis au commencement de chaque ſiécle une table qui commence au *recto* du ſecond feuillet, & qui continue, lorſqu'il y a lieu, ſur le *recto* du troiſiéme, & ainſi de ſuite. Cette table eſt diviſée en quatre colonnes, dont la premiére contient la ſuite des Papes, & ce que nous connoiſſons de celle des Patriarches qui ont occupé les quatre grands ſiéges d'Orient, Alexandrie, Antioche, Jeruſalem & Conſtantinople. La ſeconde contient les noms des Antipapes, des Héréſiarques & des Hérétiques les plus connus. La troiſiéme, les noms de ceux qui ſe ſont rendus illuſtres ou par leur ſcience & par leurs écrits; comme les Peres de l'Egliſe & les autres Ecrivains Eccleſiaſtiques célebres; ou par leurs travaux apoſtoliques, tels que ſont ceux qui ont porté la foi chez les différentes nations; ou par les grandes entrepriſes qu'ils ont formées pour le bien de la religion, comme les fondateurs des Ordres Religieux, &c. A la ſuite des noms des Sçavans, j'ai mis de courtes notices de leurs ouvrages; & lorſqu'elles ne s'y trouvent point, c'eſt qu'alors elles ſont placées dans le corps de l'Hiſtoire, où il eſt aiſé

de les trouver par le moyen de la table des matiéres. Pour éviter de multiplier les colonnes, j'ai été obligé de mettre dans la colonne des Sçavans & Illuſtres les noms de ceux qui ont écrit contre la religion, ſans attaquer aucun de ſes dogmes en particulier, & qui, par cette raiſon, ſont une claſſe différente de celle des hérétiques. La quatriéme & derniére eſt pour les Princes contemporains; je les ai rangés ſuivant l'ordre de la fondation des Monarchies, & j'ai fait entrer dans cette colonne la ſuite des Exarques de Ravenne, parceque leur hiſtoire ſe trouve quelquefois liée avec celle des Papes.

Les deux dates qui ſuivent les noms dans la colonne des Papes, ſont celle de leur élection, & celle de leur mort; mais il n'y en a qu'une ordinairement au-deſſous du dernier Pape, & c'eſt celle de ſon élection; ſon nom ſe trouve pour-lors répété au commencement de la colonne du ſiécle ſuivant, avec une ſeconde date qui eſt celle de ſa mort.

Le chiffre qui ſuit les noms dans la colonne des Antipapes & des Hérétiques, indique l'année dans laquelle ils ont paru;

ou celle dans laquelle ils ont été condamnés.

A l'égard des deux autres colonnes ; c'est-à-dire celle des Sçavans & Illustres, & celle des Princes contemporains, la date qu'on y voit à la suite des noms est celle de leur mort.

On trouve à la fin de chaque siécle ; sous le titre de *Remarques particuliéres*, les réflexions qui concernent les mœurs, les coûtumes, le génie & la discipline de ce même siécle ; & à la fin de chaque volume, une table des matiéres que j'ai rendue aussi exacte & aussi commode qu'il m'a été possible.

Cet ouvrage pourra être utile tant à ceux qui desirent apprendre l'Histoire Ecclésiastique, qu'à ceux qui l'ont déja étudiée à ces derniers. Il tiendra lieu d'un extrait, par le moyen duquel ils se rappelleront, en peu de tems, une infinité de faits & de dates qui s'échapent aisément de la mémoire. Les autres y trouveront toutes les parties intéressantes de l'Histoire de l'Eglise : les persécutions tant générales que particuliéres, les noms des plus illustres Martyrs, le genre & le lieu de leurs

souffrances; les loix faites pour l'Eglise depuis la conversion des Empereurs; les translations des reliques considérables; les hérésies, les schismes; les conciles géneraux, nationaux, & particuliers, avec leurs principaux canons, les bulles & les décrétales des Papes; l'origine des usages & des cérémonies ecclésiastiques; l'établissement des Ordres monastiques & de chevalerie. Enfin, tout ce qu'il y a d'historique sur la doctrine, les mœurs ou la discipline de l'Eglise, se trouve recueilli dans cet Abrégé.

J'ai pour garans de ce qu'il contient M. de Tillement, M. Fleuri, M. Godeau, le P. Alexandre, Dom Ceillier, & autres Auteurs célebres, que je me suis fait un devoir de suivre du plus près qu'il étoit possible en abrégeant.

On trouvera dans cette nouvelle Edition les corrections nécessaires, & un grand nombre d'additions intéressantes. J'espere que le Lecteur éclairé s'appercevra que je n'ai négligé aucun soin pour donner à cet ouvrage tout le degré d'utilité dont il est susceptible.


Descente du S.t Esprit

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

PREMIER SIÉCLE.

Ann. 6. avant l'Ere Chrétienne vulgaire.

N ne peut se dispenser de commencer l'histoire de Jesus-Christ par le récit abrégé des prodiges qui sont arrivés avant la naissance de Jean-Baptiste, & qui l'ont suivie. La liaison étroite entre le précurseur & le Sauveur, entre le ministére de Jean & la mission de Jesus-Christ, exige qu'on ne sépare pas une histoire de l'autre.

Dans les premiers jours du mois de Septembre de cette année, Gabriel, ce même Ange qui avoit révelé à Daniel le grand mystére de l'Incarnation du Verbe, & qui en avoit si exactement marqué le tems & les circonstances, apparoît

dans le temple de Jerusalem à Zacharie, près l'autel des parfums: il lui annonce la naissance de Jean-Baptiste, lui dit que ce sera pour lui un grand sujet de joie, & que *plusieurs se réjouiront à cette naissance.* Zacharie incrédule est puni par la privation de l'usage de la parole. Elizabeth éprouve la vérité de la promesse faite à son mari, & cache pendant cinq mois la grace qu'elle a reçuë.

Ann. 5. avant l'Ere Chrétienne vulgaire.

Le 25. Mars, le même Ange annonce à Marie Vierge, de la tribu de Juda & de la race de David, demeurante à Nazareth, que, bénie entre toutes les femmes, elle est choisie pour devenir la mere du Fils du Très-haut; par l'opération du Saint-Esprit. Elle croit; & son humilité jointe à sa foi merite à toute la nature de recevoir le Désiré des nations. Ainsi s'accomplit ce que le Seigneur avoit annoncé par son Prophéte: (Isaïe ch. 7. v. 14.) *Une Vierge concevra & enfantera un Fils, qui sera nommé Emmanuel;* ce qui a été interprété, *Dieu avec nous.* (Matth. 1.)

Marie instruite de la grace accordée à Elizabeth sa cousine s'empresse de la visiter. Elle va à Hébron (comme l'on croit) demeure ordinaire de Zacharie. Au son de sa voix Jean tressaillit dans le sein de sa mere qui fut elle-même remplie de l'esprit prophétique. Marie répondit aux grandes choses que sa cousine annonçoit d'elle & de son divin enfant, par l'admirable cantique que l'Eglise met tous les jours dans la bouche des fideles.

Le 24. Juin, Elizabeth met son fils au monde. Le 1. Juillet, Jean est circoncis; son pere recouvre l'usage de la parole: rempli du Saint-Esprit il prophétise, & prononce le beau cantique dans lequel il developpe tous les fruits que doit produire l'Incarnation du Fils de Dieu.

Le 25. Décembre, pendant le premier dénombrement ordonné par Auguste, & exécuté par Quirinus, Jesus fils unique de Dieu naît de la Vierge Marie, dans une étable à Bethléem, en accomplissement de la prophétie de Michée (ch. 5. v. 2.) *Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les premières de Juda; car de toi sortira celui qui doit gouverner mon peuple d'Israel.* (Matth. 2.) Des Anges apparoissent aux bergers qui gardoient leurs troupeaux dans la campagne, & leur ordonnent d'aller à Bethléem rendre leurs hommages au nouveau Roi

PREMIER SIÈCLE.

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
PAPES.	HERETIQUES	Philon d'*Alexandrie*. Il étoit Juif de la race facerdotale, & avoit embrassé la Philosophie Platonicienne. Il nous reste une partie de ses ouvrages.	EMPEREURS *Romains.*
S. Pierre, à Rome, 42. 29. Juin 66.	Simon le magicien, 41.		Auguste, 14.
S. Lin, 29. Juin 66. 23. Septembre, 78.	Cerinthe, 51.		Tibere, 37.
S. Clet ou Anaclet. 78. 91.	Hymenée, 64.		Caligula, 41.
	Philet, 64.		Claude, 54.
S. Clement, 91. 100.	Herésie des Nicolaïtes, 65.	Flavius Joseph, *historien Juif.* Nous avons de lui sept livres de la guerre des Juifs contre les Romains, qu'il a écrits comme témoin oculaire, & vingt livres des antiquités Judaïques. Il avoit encore fait quelques autres ouvrages.	Neron, 68.
PATRIARCHES d'Alexandrie. *Le nom de* Patriarche *a été quelquefois donné à tous les Evêques des villes capitales des cinq diocèses d'Orient : l'usage l'a restreint aux Evêques des cinq principaux siéges, Rome, Alexandrie, Antioche, Jerusalem & Constantinople.*	Ebion, 72.		Galba, 69.
	Menandre, 74.		Othon, 69.
	Secte des Nazaréens, 82.		Vitellius, 69.
	Secte des Osséens.		Vespasien, 79.
			Tite, 81.
S. Marc, 68.		Hermas.	Domitien, 96.
Anien, 86.		S. Denys Aréopagite, 95. On convient à présent que les ouvrages qui sont sous son nom, ne sont pas de lui, mais qu'ils lui ont été supposés dans le cinquième siécle.	Nerva, 98.
Albilius, 96.			Trajan.
Cerdon.			
PATRIARCHES d'Antioche.			
S. Pierre depuis 36. jusqu'en 42.			
S. Evode, 68.			
S. Ignace.		S. Clément Pape, 100.	
PATRIARCHES de Jerusalem.			
S. Jacques le mineur, 62.			
S. Siméon.			

des Juifs. Des Mages voient une étoile en Orient, & partent sans délai, pour aller adorer celui dont elle leur annonçoit la naissance.

Ann. 4. avant l'Ere Chrétienne vulgaire.

Jesus-Christ est circoncis selon la Loi le 1. Janvier.

Les Mages arrivent à Jerusalem, étonnent la Cour d'Herode, s'informent du lieu de la naissance du nouveau Roi des Juifs, se rendent à Bethléem, & le 6. Janvier ils adorent Jesus-Christ en lui offrant des présens.

Le 2 Février, Marie offre à Jerusalem le sacrifice ordonné par la Loi, pour sa purification & le rachat de son Fils premier-né. Siméon & Anne la Prophétesse assistent à ce sacrifice.

Herode ayant vainement attendu que les Mages vinssent lui donner connoissance du lieu où étoit Jesus, prend la cruelle résolution de faire périr tous les enfans mâles, âgés de deux ans & au dessous, qui se trouveroient à Bethléem & aux environs. Un Ange en avertit Joseph, époux de Marie, qui se retire en Egypte avec Marie & l'enfant, où ils demeurerent jusqu'à la mort d'Herode, afin que fût accomplie cette prophétie (d'Osée, ch. 11. ℣. 1.) *J'ai appellé mon Fils de l'Egypte.*

Herode exécute son malheureux dessein, & fait périr les innocens; accomplissement de cette prophétie de Jerémie (ch. 31. ℣. 15.) *Une voix s'est fait entendre dans Rama, des cris & des gémissemens; Rachel pleure ses enfans, & ne veut point recevoir de consolation, parce qu'il ne sont plus.* (Matth. 2.)

Eclipse de lune le 14. Mars, trois heures avant le lever du soleil, (remarquée par Joseph l'Historien.)

Herode meurt le 7. du mois *Casleu*, c'est-à-dire le 25. Novembre, 37 ans après avoir reçu des Romains le titre de Roi, & 34. après la mort d'Antigonus. Archelaus est nommé Ethnarque.

Ann. 3. avant l'Ere Chrétienne vulgaire.

Joseph averti par un Ange, revient en Judée.

Averti de nouveau par un Ange, il se retire à Nazareth, où il établit sa demeure, comme avant la naissance de Jesus. S. Matthieu remarque que ceci est l'accomplissement de ce

qui avoit été dit par les Prophétes : *Il sera appellé Nazaréen.* (Matth. 2.)

Ann. 2. avant l'Ere Chrétienne vulgaire.

Les Evangelistes ne nous apprennent rien de l'histoire & des actions de Jesus-Christ, depuis son retour d'Egypte jusqu'à sa douziéme année, & depuis cette époque jusqu'à son Baptême. Il ne sera pas inutile de caractériser quelques-unes de ces années vuides, par les principales choses qui peuvent avoir quelques relations avec cette histoire.

On peut raporter à cette année la retraite de S. Jean-Baptiste dans le désert. S. Luc dit qu'il s'y retira dès son enfance, & qu'il y demeura jusqu'au moment où il devoit commencer son ministére.

Ann. 1. avant l'Ere Chrétienne vulgaire.

L'opinion vulgaire place au 25. Décembre de cette année la naissance de Jesus-Christ, mais voici les raisons qui justifient la chronologie que j'ai adoptée. L'époque du Christianisme étant incontestablement la plus intéressante pour nous, on permettra que j'entre dans ce court détail.

Jesus-Christ étant né sous le régne d'Herode (*Matth.* 2. *Luc.* 1.) en fixant l'époque de la mort de ce Prince, on détermine conséquemment celle de la naissance du Sauveur, puisqu'on ne peut la placer plus tard que dans les derniers tems de ce régne. Or selon le témoignage de Joseph, qu'on n'a aucun motif de contester ; Herode est mort la 34e année après la mort d'Antigonus, & la 37e après avoir été décoré du titre de Roi par les Romains. (*Antiq. L.* 17. *C.* 10, *Guerre, L.* 1, *ch. dernier.*) On convient unanimement que ce fut l'an 6. de la correction Julienne, ou, ce qui est la même chose, la 4674e de la période Julienne, vers l'Automne, qu'Herode fut proclamé Roi : la 37e année de son régne concourt donc avec la 42e de la correction ; la 4710e de la période.

Joseph a soin de remarquer que pendant la longue maladie dont mourut ce Prince, il y eut une éclipse de lune. Or selon les Tables astronomiques, cette éclipse arriva le 13. Mars, trois heures avant le lever du soleil, en l'année 42. de la correction. C'est donc en cette année que mourut Herode.

Il n'est pas moins certain qu'Archélaus, successeur d'He-

rode, fut accusé & condamné à un exil dans les Gaules, la dixiéme année commencée de son Ethnarcat, sous le consulat de M. Emilius Lepidus & de L. Aruntius. Ce consulat est certain pour l'année 51. de la correction. Ainsi en ôtant de 51. les neuf années pleines de l'Ethnarcat d'Archélaus, il restera 42. pour l'année où il commença à regner, par conséquent pour celle de la mort d'Herode son prédécesseur.

Enfin Joseph nous apprend encore qu'Auguste envoya à Jerusalem Quirinus, la 37e année après la célébre victoire d'Actium sur Antoine, avec charge de vendre le Palais d'Archélaus. Cette victoire si renommée fut remportée sous le consulat de L. Octavianus César III. & de Messala Corvinus, lequel est unanimement reconnu appartenir à la quinziéme année de la correction. Si on ajoûte à ces quinze années les 37. écoulées depuis, on aura 52. & en retranchant 10. de ce nombre, pour les dix années commencées de l'Ethnarcat d'Archélaus, il restera 42. pour fixer l'année de la mort d'Herode.

Mais elle est arrivée le 7. du mois *Casleu*, qui répond au 25. de notre mois de Novembre, jour auquel les Juifs jeûnent & font une fête en actions de graces de la mort de ce Prince cruel. Jesus-Christ, au contraire, est né, selon une tradition constante, la nuit entre le 24. & le 25. Décembre : sa naissance ne peut donc appartenir à l'année 42. de la correction ; c'est à la précédente, qui est la 41. & qui concourt avec la 40. du régne d'Auguste, la 4709. de la période Julienne, par conséquent la cinquiéme finissante avant notre Ere commune.

Ann. 1. de l'Ere Chrétienne vulgaire.

Cette année, par erreur de calcul de Denys le Petit, se compte pour la premiére de l'Ere Chrétienne, quoiqu'elle soit la cinquiéme depuis la naissance de Jesus-Christ, comme il vient d'être démontré. Cette erreur de Denys le Petit vint de ce qu'il prit trop littéralement le passage de l'Evangile, où S. Luc, parlant du Baptême de Jesus-Christ, dit qu'il avoit alors *environ* trente ans (*quasi annorum triginta*. Luc. 3.) En remontant de cette époque, Denys a placé la naissance de Jesus-Christ à l'année 753. de la fondation de Rome, au lieu de 749. Il n'a pas pris garde que l'Evangeliste, en parlant ainsi, n'a pas voulu marquer précisément l'âge exact de Jesus-Christ, mais qu'il s'est conformé à un usage très-ancien & très-reçu,

de compter par nombres ronds ou finis, usage subsistant encore aujourd'hui parmi nous. C'est ainsi, qu'en parlant des célébles Traducteurs de la Bible, nous les nommons les *septante*, quoiqu'ils ayent été soixante & douze. Les Romains disoient, & nous disons comme eux les *Centumvirs*, pour désigner des Magistrats qui étoient au nombre de cent cinq, &c.

4.

C'est en cette année que fut fait le réglement pour les jours intercalaires ajoûtés aux années bissextiles. Réglement qui a subsisté jusqu'au Pape Gregoire XIII. qui réforma le calendrier en l'année 1582.

5.

Tibere ayant été adopté par Auguste, est envoyé en Germanie.

6.

Archélaus est cité à Rome.

7.

Il est exilé à Vienne dans les Gaules. Anne ou Ananus, beau-pere de Caïphe, parvient au souverain Pontificat. Auguste ordonne un second dénombrement, dont Quirinus est chargé, comme il l'avoit été du premier.

Il se forme chez les Juifs de nouveaux sectaires qui prennent le nom d'*Esseniens*. Judas le Galiléen, dont il est parlé au 5. ch. des Actes des Apôtres, fut auteur de cette secte, selon Joseph, *L.* 18. *des Antiquités*, *ch.* 2.

8.

Jesus-Christ étant allé à Jerusalem avec Joseph & Marie à la fete de Pâque, se dérobe à ses parens, & reste à Jerusalem, où ils le retrouvent trois jours après, disputant dans le Temple avec les Docteurs de la Loi. Après avoir répondu aux tendres plaintes que lui faisoit sa mere, il retourna à Nazareth, où il étoit soumis & obéissant en tout à Joseph & à Marie.

Quirinus, ayant fait le second dénombrement ordonné par Auguste, établit un Gouverneur pour la Judée, & donne cet emploi à Coponius.

10.

M. Ambivius succede à Coponius dans le gouvernement de la Judée.

14.

Auguste meurt le 19. Août. Ce Prince avoit fait oublier ses cruautés par la clémence admirable avec laquelle il avoit gouverné depuis qu'il étoit parvenu à la suprême autorité : mais on peut dire que le plus grand mal qu'il ait jamais fait aux Romains, est de leur avoir donné Tibere pour maître.

15.

Valerius Gratus remplace Annius Rufus dans le gouvernement de Judée, qu'il tint pendant onze ans, selon Joseph.

23.

Anne ou Ananus est dépouillé de la grande sacrificature, laquelle passe entre les mains d'Ismael.

24.

Ismael est obligé de renoncer au Pontificat. Il est remplacé par Eleazar fils d'Ananus.

25.

Eleazar subit le même sort que ses prédécesseurs, & la grande sacrificature est donnée à Simon.

26.

Valerius Gratus est rappellé de Judée; Ponce Pilate lui succede. Le grand-Prêtre Simon a pour successeur Caïphe ou Caïphas.

28.

Commencement du ministere de Jean-Baptiste, sous le gouvernement de Pilate, la quinziéme année de Tibere, Caïphe & Anne occupant ensemble la grande sacrificature, qu'ils exerçoient successivement chacun pendant une année : accomplissement de cette prophétie d'Isaïe : (ch. 40. v. 3.) *La voix de celui qui crie dans le désert, Préparez le chemin du Seigneur, &c.* (Matth. 3. Marc. 1. Luc. 3.)

Il paroît vrai-semblable que Jean aura commencé son ministere de pénitence à la fête des expiations, célébrée par les Juifs vers le 19. Octobre : cette fête solemnelle étant toute de pénitence, étoit par conséquent très-propre à concourir avec les fonctions du S. Précurseur qui venoit la prêcher aux Juifs. La quinziéme année de Tibere, que l'Evangeliste S. Luc donne

ici pour époque, n'étoit commencée que du mois d'Août précedent; la mort d'Auguste étant arrivée le 19. Août de l'an 14. de l'Ere vulgaire, comme nous l'avons marqué.

29.

Jean-Baptiste continue à prêcher la pénitence : il rend un premier témoignage à Jesus-Christ, en disant qu'il n'étoit pas digne de lui délier les cordons de ses souliers.

La tradition constante de l'Eglise étant que Jesus-Christ a été baptisé le 6. Janvier, il paroît qu'on ne peut placer son Baptême sous cette année. Premiérement, parceque les Actes des Apôtres (ch. 13.) portent expressément que lorsque Jean rendit au Sauveur le témoignage le plus précis, il étoit lui-même très-avancé dans sa carriere, & même presqu'à la fin *(cùm impleret cursum.)* Secondement, parcequ'il n'est guéres probable que deux ou trois mois d'exercice eussent suffi pour attirer à saint Jean, qui avoit passé toute sa vie inconnu dans les déserts, & n'avoit jamais fait de miracle, une réputation aussi grande que celle dont il jouissoit; jusques-là que les Juifs lui firent une députation solemnelle, pour sçavoir de lui-même, s'il étoit le Christ. Troisiémement enfin, parceque S. Luc a soin de remarquer, que Jesus-Christ ne se présenta pour être baptisé, que lorsque tout le peuple se fut empressé de recevoir le Baptême de Jean.

30.

Le 6. Janvier Jesus-Christ reçoit le Baptême de Jean dans les eaux du Jourdain, près de Béthanie, ou de Bethabara; comme porte le texte grec de S. Jean. Une colombe se repose sur la tête de Jesus-Christ à son Baptême : une voix du Ciel se fait entendre pour lui rendre témoignage. En sortant du fleuve, il est conduit par le Saint-Esprit dans le désert, où après un jeûne de 40 jours & de 40 nuits, il est tenté par le démon. Après la tentation les Anges s'approchent de lui, & lui servent manger. Du désert il retourne à Nazareth. Jean lui rend un second témoignage, & bientôt après un troisiéme, en disant: *Voici l'Agneau de Dieu*, &c. *Celui-ci est le Fils de Dieu*, &c.

André l'un des disciples de Jean améne Simon son frere à Jesus-Christ, qui lui donne le nom de Pierre. Philippe & Nathanael viennent le trouver. Il opére son premier miracle à Cana, en changeant l'eau en vin, à des noces auxquelles

il avoit été invité. Il quitte Nazareth, & établit sa demeure la plus ordinaire à Capharnaüm ville voisine de Zabulon & de Nephtali, en accomplissement de cette prophétie d'Isaïe (ch. 9. v. 1. 2.) *Terre de Zabulon, terre de Nephtali*, &c. *ton peuple qui étoit assis dans les ténébres, voit une grande lumiére*, &c. (Matth. 4.) Il se rend à Jerusalem pour la fête de Pâque, & trouvant le Temple profané par des marchands & des changeurs qui s'y étoient établis, il les chasse armé d'un fouet. Ses disciples, témoins de ce zele, se ressouviennent de cette parole du Prophéte Roi : *Le zele de votre maison me dévore.* (Ps. 68. v. 10.) Nicodéme Pharisien a avec lui un entretien, dans lequel Jesus-Christ lui annonce que nul ne peut entrer dans le royaume des Cieux, s'il n'a été regéneré dans l'eau & le S. Esprit, & qu'il faut que le Christ soit élevé lui-même, comme le serpent d'airain l'avoit été dans le désert. Jean lui rend un quatriéme témoignage, en faisant ressouvenir les Juifs qu'il leur avoit déja dit, en parlant du Sauveur, *Je ne suis point le Christ, mais j'ai été envoyé devant lui.* Ce saint Précurseur ayant repris Herode Tetrarque de Galilée, de ce qu'il avoit commis un inceste avec Hérodiade femme de Philippe son frere, ce Prince irrité de cette généreuse liberté, le fait enfermer dans une prison. Jesus l'ayant appris quitte la Judée, & se retire en Galilée. Il passe par la Samarie, y lie conversation avec une femme de Sichar ; & après lui avoir expliqué en quoi consiste l'adoration véritable, il se découvre clairement à elle, comme étant le Messie attendu depuis si longtems.

Jesus-Christ quitte la Samarie, & retourne en Galilée. Il guérit à Cana le fils d'un Officier. Etant allé ensuite sur les bords du lac de Génezareth, il y trouve Pierre & André occupés à laver leurs filets : il les appelle une seconde fois à sa suite, & leur annonce qu'il veut les faire *pêcheurs d'hommes*. Il appelle de même Jacques & Jean son frere, fils de Zébédée, qui quittent tout pour le suivre, après avoir été témoins de la premiére pêche miraculeuse.

Jesus retourne à Capharnaüm, où il guérit la mere de S. Pierre : le soir on lui présente un grand nombre de malades & de possedés ; il les guérit, & accomplit ainsi cette prophétie d'Isaïe (ch. 53. v. 4.) *Il s'est chargé de nos infirmités, il a porté nos maladies.* (Matth. 8.) Il se retire ensuite au désert,

parcourt la Galilée, appaise une tempête, chasse les démons du corps d'un possédé, & leur permet de prendre possession d'un troupeau de pourceaux, qui se précipitent tous dans la mer, & s'y noyent. Guérison d'un paralytique. Jesus-Christ appelle Matthieu le Publicain. Il justifie sa bonté pour les pécheurs. Les Disciples de Jean se plaignant de ce qu'il n'obligeoit pas les siens à jeûner, il leur répond par la similitude des vieux habits & des vaisseaux neufs. Guérison de l'hémorroïsse. Résurrection de la fille de Jaïr. Des aveugles recouvrent la vuë. Possedé muet délivré.

31.

Jesus-Christ guérit pendant la fête du Sabbat un homme qui étoit paralytique depuis trente ans. Envie des Juifs à cette occasion ; ils cherchent à le tuer, parcequ'il s'égaloit à Dieu, en se disant son Fils. Il explique le double pouvoir qu'il a reçu de juger & de vivifier. Il déclare que ses œuvres doivent faire sa justification, que les Ecritures lui rendent témoignage, & que l'incrédulité des Juifs est le fruit & l'effet de leur orgueil.

Les Disciples ayant cueilli quelques épis le jour du Sabbat, pour les manger, Jesus-Christ les justifie par l'exemple de David, qui, dans un cas de nécessité, avoit pris dans le Temple les pains de proposition. Un autre jour de Sabbat il guérit une main desséchée. Les Pharisiens & les Hérodiens, qui avoient été témoins de ce miracle, conspirent contre lui. Au lieu de s'élever contre eux, il se retire avec douceur, en accomplissement de cette prophétie d'Isaïe (ch. 42. v. 1. 3.) *Voici mon fils, que j'ai choisi*, &c. *Il ne brisera point le roseau cassé, n'éteindra point la lampe qui fume encore*, &c. *Les nations espereront en son nom.* (Matth. 12.)

Jesus choisit douze d'entre ses Disciples qu'il nomme Apôtres. Sermon sur la montagne, dans lequel il leur donne les instructions les plus importantes & les plus admirables sur les véritables idées du bonheur, sur la loi, sur la justice, les injures, la colére, l'adultere, le scandale, la fuite des occasions dangereuses, l'indissolubilité du mariage, le jurement, la patience, l'amour des ennemis, la perfection Evangélique, l'amour, la priére, le jeûne, les richesses ou l'avarice, l'intention, les inquiétudes touchant le temporel, les jugemens téméraires, l'usage

des choses saintes, la persévérance dans la priére, la voie étroite, les faux Prophétes, & les moyens de les reconnoître : enfin, sur la nécessité des bonnes œuvres, & le vrai fondement de l'édifice du salut. Jesus-Christ étant descendu de la montagne, guérit un lépreux & le serviteur d'un Centenier : il ressuscite le fils de la veuve de Naïm, & reçoit des envoyés de Jean-Baptiste, duquel il fait un magnifique éloge après leur départ, en disant que c'est de lui qu'il a été écrit (Malachie ch. 3. v. 1.) *Voici que j'envoie mon Ange, qui préparera la voie devant vous.* (Matth. 11. Marc. 1. Luc. 7.) Ayant fait remarquer comment les Pharisiens, par leur obstination, rendoient inutile son ministére & celui de Jean, il reproche amérement leur impénitence aux villes dans lesquelles il avoit fait le plus grand nombre de ses miracles. Il accorde à une pécheresse, en faveur de son grand amour, le pardon de ses péchés. Il délivre un possédé aveugle & muet, & confond les Pharisiens, qui l'accusoient de ne chasser les démons que par la vertu des démons, en leur disant que Satan n'est pas opposé à lui-même. Il propose ensuite la parabole du fort armé : il caractérise le blasphême contre le Saint-Esprit ; décide que ce n'est qu'au fruit que l'on reconnoît l'arbre ; assure qu'une parole oiseuse sera une matiére du jugement dernier.

Les Scribes & les Pharisiens lui ayant demandé quelque signe, il répond que cette génération perverse & adultére n'en aura point d'autre que celui du Prophéte Jonas. *Car*, dit le Sauveur, *comme Jonas a été trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine, de même le Fils de l'homme sera dans les entrailles de la terre trois jours & trois nuits.* Il rappelle ensuite l'exemple des Ninivites & de la Reine de Saba. Il insiste sur la simplicité de l'œil, sur le danger de la rechute ; & à cette occasion il propose la similitude d'un démon, qui, après être sorti, rentre accompagné de sept autres esprits plus méchans que lui. Pendant qu'il parloit encore, on vient lui annoncer que sa mere & ses freres vouloient lui parler ; il répond que quiconque fait la volonté de son Pere qui est au ciel, est son frere, sa sœur & sa mere. Il propose la parabole de la semence ; assure que rien n'est caché, que l'on sera traité comme on aura traité les autres. Paraboles de l'yvraie, du grain de moutarde, du levain, d'un trésor caché,

d'une perle précieuse, & d'un filet, pour donner à entendre ce que c'est que le royaume de Dieu. Jesus va à Nazareth; & voyant la jalousie, la fureur, l'endurcissement des habitans de cette ville, il dit que nul n'est prophéte dans sa patrie.

Herode en conséquence d'un serment indiscret, pour récompenser la fille d'Herodiade, qui avoit sçu lui plaire par sa danse, envoie dans la prison trancher la tête à Jean-Baptiste. Jesus-Christ l'ayant appris, retourne en Galilée. Il envoie ses Apôtres prêcher, après leur avoir donné des avis sur la pauvreté, sur les persécutions, sur le véritable objet de la crainte raisonnable, sur l'obligation de confesser la vérité de bouche, sur la division, l'amour de la croix, la nécessité de perdre sa vie pour sauver son ame. Les Apôtres prêchent & guérissent les malades par l'onction de l'huile. La réputation de Jesus-Christ pénétre jusqu'à Herode, qui se persuade que c'étoit Jean-Baptiste ressuscité. Jesus-Christ se retire au désert, où il fait le miracle de la multiplication des cinq pains.

32.

Le peuple voulant par reconnoissance faire Jesus-Christ Roi, il prend la fuite. Il marche sur la mer, & y fait marcher Pierre: les vents & la tempête s'appaisent par son ordre. Guérison de plusieurs malades, par l'attouchement de ses vêtemens. Il fait l'éloge de la foi, déclare qu'il est le pain du Ciel; que nul de ceux que le Pere lui a donnés, ne peut périr; qu'on ne va à lui que par le Pere; que celui qui ne mangera point la chair du Fils de l'homme, & ne boira point son sang, n'aura point la vie en lui: que celui qui mange sa chair & boit son sang, a la vie éternelle, & qu'il le ressuscitera au dernier jour: que sa chair est une vraie nourriture, & son sang une vraie boisson. Plusieurs de ses disciples refusent de croire, & le quittent; mais ses Apôtres restent inébranlables. La foi de la Cananéenne est récompensée par la guérison de sa fille. Sourd & muet & autres malades guéris. Miracle de la multiplication des sept pains.

Les Pharisiens & les Sadducéens ayant demandé à Jesus-Christ un signe du ciel, il les renvoie à celui du Prophéte Jonas, & récommande à ses disciples d'être en garde contre

le levain des Pharisiens. Guérison de l'aveugle de Betsaïde. S. Pierre confesse que Jesus est le Christ fils du Dieu vivant; & le Sauveur établit la primauté de cet Apôtre, en lui disant: *Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, &c. Il prédit sa passion : Pierre s'en offense, & est repris par Jesus-Christ, qui déclare qu'il est nécessaire de renoncer à soi-même, & de porter sa croix pour le suivre.

Transfiguration de Jesus-Christ en présence de Pierre, & de Jacques & Jean son frere. Il prédit qu'Elie doit venir, il guérit un possédé muet que ses disciples n'avoient pû guérir faute de foi suffisante; il leur parle à cette occasion de l'efficacité de la foi, de la priére, & du jeûne. Il prédit sa mort une seconde fois, & paye le tribut avec une piéce de monnoie trouvée dans la gueule d'un poisson, que Pierre avoit pêché par son ordre. Dispute entre les Apôtres au sujet de la primauté; J.C. les réprime en relevant les avantages & la nécessité de l'humilité : il dit que celui qui n'est pas pour lui, est contre lui; qu'il faut fuir le scandale, respecter les petits. Il propose la parabole des cent brebis, prescrit les régles de la correction fraternelle, donne aux Apôtres le pouvoir de lier & de délier. Parabole d'un Roi, qui fait rendre compte à ses serviteurs, & remet à l'un d'entre eux une dette considérable, proposée pour établir la nécessité du pardon. Jesus-Christ assure que, même en accomplissant tout ce qui nous est commandé, nous devons nous regarder comme des serviteurs inutiles.

Il va de nouveau en Galilée, où il guérit dix lépreux. Il célebre à Jerusalem la fête des tabernacles, & prêche dans le Temple. Il s'éleve à son sujet divers sentimens. On veut se saisir de lui. La division se met entre les Juifs. Nicodéme, pour avoir pris son parti, s'attire la haine des Scribes & des Phariſiens. On présente à Jesus-Christ une femme surprise en adultére : par son silence & par ses paroles il oblige les accusateurs à se retirer. Il reparoît dans le Temple, où il entreprend sa justification. Il se dit hautement le Fils de Dieu : accuse les Juifs d'être les enfans du diable. On veut le lapider : il se cache, & en passant il guérit un aveugle de naissance. Les Juifs font d'inutiles efforts pour éluder ce miracle. Il prouve qu'il est le vrai Pasteur, & trace le caractere du pasteur mercenaire. Il prédit qu'il doit mourir pour ses brebis; fait choix

de soixante & douze disciples auxquels il donne des instructions, & les envoie ensuite deux à deux prêcher l'Evangile. A leur retour il leur renouvelle ses avis. Il parle des mystéres cachés aux sages : dit que son joug est doux & léger : propose la parabole du Samaritain.

Marie & Marthe reçoivent Jesus-Christ chez elles. Il apprend à ses Apôtres à prier, & leur en prescrit la forme : il les instruit sur la persévérance dans la priére, sur l'importance de purifier le cœur, sur l'aumône. Il fulmine des anathêmes contre les docteurs de la loi & les Pharisiens, auxquels il assure qu'on redemandera le sang des Prophétes. A l'occasion de la parabole d'un homme riche confondu dans ses projets, il exhorte ses disciples à n'avoir point d'inquiétude sur le temporel. Il leur fait voir la différence entre les bons & les mauvais serviteurs, & leur enseigne à renoncer à tout, & à faire pénitence. Il guérit, le jour du Sabbat, une femme malade depuis dix-huit ans.

Jesus-Christ retourne à Jerusalem pour la fête de la Dédicace. Nouvelle fureur des Juifs contre lui : ils veulent l'arrêter : il s'échape & se retire vers le Jourdain, où il opére une multitude de miracles. Il prédit que le nombre des élus sera petit : que c'est à Jerusalem qu'il doit mourir. Il guérit un hydropique : exhorte à prendre toujours la derniére place ; à donner aux pauvres la préference. Il propose les paraboles du souper, de la brebis perdue, de la dragme égarée, de l'enfant prodigue, de l'économe : insiste sur la nécessité de renoncer à tout, sur la fidélité dans les petites choses, sur l'incompatibilité du service de Dieu avec l'amour des richesses, sur l'impossibilité de servir deux maîtres. Il révoque la permission accordée aux Juifs de faire divorce avec leurs femmes, excepté le cas de fornication, & parle à cette occasion de ceux qui se sont faits eunuques pour le royaume des Cieux. Il propose l'histoire ou parabole du mauvais riche. Interrogé par les Pharisiens sur le royaume de Dieu, il explique à quelles marques on pourra le reconnoître. Il dépeint le malheur des réprouvés : il étonne par les vérités qu'il annonce : console par ses paraboles du Juge & de la Veuve, du Publicain & du Pharisien. Il benit des enfans : insiste sur la difficulté du salut pour les riches, sur le bonheur de ceux qui quittent tout pour le suivre.

33.

Jesus-Christ sentant approcher le moment de son sacrifice, ne garde plus de ménagement avec les Juifs. Il propose la parabole des ouvriers de la vigne. Résurrection de Lazare. Ce miracle déconcerte les Prêtres. Ils tiennent un premier Conseil chez Caïphe contre Jesus, qui se retire à Ephrem. Les Samaritains le rejettent. Il prédit sa mort pour la troisiéme fois. Il réprime l'ambition des fils de Zébédée : loge chez Zachée : propose la parabole des dix marcs : guérit les aveugles de Jericho. Marie sœur de Lazare répand sur lui un baume précieux, pendant qu'il étoit à table : il prend sa défense, contre Judas Iscariote. Les Juifs pensent à tuer Lazare.

Jesus-Christ envoie ses Apôtres chercher l'ânesse & l'ânon ; il monte dessus, & entre triomphant à Jerusalem, en accomplissement de cette prophétie (d'Isaïe, ch. 62. v. 11. & de Zacharie, ch. 9. v. 9.) *Dites à la fille de Sion : Voici ton Roi, qui vient à toi, plein de douceur, monté sur une ânesse, avec son ânon.* (Matth. 21. Jean. 12.) Jalousie des Pharisiens. Il pleure sur Jerusalem, chasse une seconde fois les marchands du Temple, & il y opére la guérison de plusieurs aveugles & boiteux. Les Princes des Prêtres & les Scribes s'irritent des louanges qui lui étoient données par le peuple & par des enfans qui crioient : *Gloire au fils de David.* Il leur rappelle à ce sujet cette parole du Prophéte Psalmiste : *Vous avez tiré ma gloire de la bouche des enfans, & de ceux qui sont à la mammelle.* (Ps. 8. v. 3.) Il reçoit des Gentils qui demandoient à le voir : prédit sa gloire future : maudit un figuier, qui se desséche aussi-tôt : l'admiration que ce miracle causoit à ses disciples, lui donne occasion de leur parler de la force de la foi & de la priére. Il prouve sa puissance. Paraboles des deux freres & des vignerons, pour en faire l'application aux Juifs. Il prédit que le royaume de Dieu leur sera ôté, & donné aux Gentils, qui en profiteront, suivant cette parole du Psalmiste : *La pierre que ceux qui bâtissoient ont rejettée, a été mise à la tête de l'angle*, &c. (Ps. 117. v. 22.) Ensuite il propose la parabole des noces. Il ordonne de rendre à César ce qui est à César : explique le mystére de la résurrection, en donne les preuves, & expose quel sera l'état des Saints dans le Ciel, en disant qu'ils y seront *comme les Anges de Dieu.*

Il

Il explique le grand commandement de l'amour de Dieu & du prochain. Il prouve sa divinité : démasque les Scribes & les Pharisiens ; déclare que nous n'avons qu'un pere & qu'un maître : releve le mérite de l'aumône de la veuve : prédit la destruction du temple & de la ville de Jerusalem, dont il décrit le siége & la prise : exhorte à la patience dans les persécutions : prédit qu'il y aura de faux Christs & de faux Prophétes, des signes dans le ciel : que le jugement dernier, dont il décrit les circonstances & les signes, sera un sujet de gloire pour les élus : recommande la vigilance : propose les paraboles des dix vierges & des dix talens.

Les Juifs tiennent un second conseil contre lui : Judas s'engage à le leur livrer. Il fait la derniére Pâque avec ses Apôtres, il leur lave les pieds : il institue l'Eucharistie ; prédit qu'il sera trahi par un de ses Apôtres, suivant cette parole du Prophéte Roi : *Celui qui mange avec moi, s'élevera contre moi :* (Ps. 40. v. 10.) il déclare le traître. Judas sort aussi-tôt pour exécuter son dessein. Les Apôtres disputant de nouveau sur la primauté, en sont repris par leur maître, qui leur interdit toute domination. Il prie pour Pierre : fait de l'amour son commandement principal : prédit que ses Apôtres l'abandonneront tous, en accomplissement de cette prophétie, (de Zacharie ch. 13. v. 7.) *Je fraperai le pasteur, & les brebis seront dispersées* (Matth. 26.) Pierre présumant de ses forces est repris : sa chute lui est annoncée. Jesus fait alors à ses Apôtres l'admirable sermon connu sous le titre de *sermon après la Céne*, dans lequel il leur enseigne à mettre en lui toute leur confiance, parce qu'il est la vie, la vérité, & la voie : il leur déclare, que, qui le voit, voit son Pere : leur recommande l'amour, & l'observation des commandemens : leur promet l'Esprit consolateur qui leur enseignera tout. Il leur donne sa paix. Il se propose à eux comme un modele parfait d'obéissance. Il dit qu'il est la vraie vigne, dont ses disciples sont les branches ; que ce n'est qu'en lui qu'on trouve la vie & la joie. Il insiste de nouveau sur le commandement de l'amour. Il prouve la gratuité du choix des élus : prédit ce qu'ils auront à souffrir de la part du monde & des Juifs, dont le péché est sans excuse. Il leur explique les admirables effets que la descente du Saint-Esprit doit produire en eux. Il

prédit la joie qui doit remplir leurs cœurs : leur développe la vertu de la priére en son nom, & de la confiance en lui. Il prie ensuite pour sa propre glorification, pour ses Apôtres, & pour ses élus.

Après avoir rendu graces avec ses Apôtres, Jesus prend le chemin de la montagne des Oliviers : il entre dans un jardin ; & s'étant un peu éloigné il se met à genoux : saisi d'une tristesse profonde, il adresse sa priére à son Pere, pendant laquelle il souffre les angoisses d'une cruelle agonie : fortifié par un Ange, il continue sa priére, accepte le calice de sa Passion. Il se reléve ; va à ses Apôtres, qu'il trouve endormis. Il prie de nouveau. Il revient une seconde fois vers ses Apôtres, qu'il trouve encore accablés du sommeil. Il retourne, & prie une troisiéme fois : revient à ses Apôtres qu'il éveille ; & les ayant fait lever pour le suivre, il s'avance au-devant de Judas, qui venoit accompagné de soldats pour l'arrêter & le livrer aux Juifs. Le traître lui donne un baiser, comme il en étoit convenu pour signal : aussi-tôt la garde s'avance, mais elle est renversée : Pierre coupe une oreille à Malchus ; Jesus la guérit. Il se laisse lier, après avoir fait des reproches aux Juifs, & leur avoir ordonné de laisser aller ses Apôtres, pour accomplir ce qu'il avoit dit : *J'ai conservé ceux que vous m'avez donnés ; aucun d'eux n'a péri, si ce n'est le fils de perdition.* (Jean, 17.18.)

On le méne chez Anne, ensuite chez Caïphe, où Pierre le suit. On lui donne un soufflet : on produit de faux témoins contre lui : le Grand-Prêtre lui ayant demandé s'il étoit le Christ fils de Dieu, il répond : *Vous l'avez dit.* Sur cette réponse il est jugé digne de mort : on lui crache au visage, on l'insulte & on le maltraite. Pierre le renonce : Judas éprouve un vif repentir, & se pend de désespoir, après avoir jetté dans le Temple les trente piéces de monnoie qu'il avoit reçues pour trahir Jesus. Les Princes des Prêtres ayant repris cet argent, en achetent le champ d'un potier, pour en faire la sépulture des étrangers. Ainsi fut accomplie cette prophétie de Jéremie : *Ils ont pris les trente piéces d'argent, prix de celui qu'ils avoient apprécié, & ils en ont acheté le champ d'un potier, &c.* (Matth. 27.) On méne Jesus-Christ chez Pilate ; il le reconnoît innocent, & le renvoie à Herode, qui le méprise. Il est reconduit chez

Pilate, qui cherche à le délivrer : Barrabas lui est préferé. Pilate croyant toucher les Juifs de compassion, le fait flageller. Les soldats, passant les ordres qu'ils avoient reçus, le couronnent d'épines, & par dérision le couvrent d'un manteau de pourpre, en lui mettant pour sceptre un roseau à la main. Ils l'insultent en cet état. Pilate le présente aux Juifs, en leur disant : *Voilà l'homme.* On demande sa mort à cris redoublés : on menace Pilate de la colére de César, s'il le renvoie absous : il se lave les mains : sa femme l'avertit de ne se point souiller du sang de ce juste. Il céde néanmoins aux instances des Juifs, & condamne Jesus-Christ à être crucifié. Aussi-tôt Jesus est conduit au Calvaire, chargé du bois de son sacrifice : Simon le Cyrénéen le soulage dans cette marche : des femmes versent sur lui des larmes inutiles : on lui donne à boire du vin mélé de fiel. Il est attaché à la croix entre deux voleurs, suivant cette parole du Prophéte (Isaïe, ch. 53. v. 12.) *Il a été mis au nombre des méchans.* (Marc, 15.) Il prie pour ceux qui le faisoient mourir. Pilate fait mettre au haut de la croix une inscription contenant le sujet de sa condamnation. Les soldats partagent entr'eux ses habits, & tirent sa robe au sort, en accomplissement de cette prophétie de David : (Ps. 21. v. 19.) *Ils ont partagé mes vêtemens entr'eux, & ils ont jetté ma robe au sort.* (Matth. 27. Jean, 19.) Il est cruellement insulté par les passans. Un des voleurs crucifiés avec lui obtient miséricorde de sa charité. Il déclare à sa mere & à Jean ses derniéres volontés. Il demande à boire : on lui donne du vinaigre, accomplissement de cette parole du Psalmiste : (Ps. 68. v. 22.) *Ils m'ont donné du vinaigre à boire, lorsque j'ai eu soif.* (Jean, 19.) Il jette un grand cri, & il expire aussi-tôt.

Au moment de sa mort le voile du Temple se déchire, les pierres se fendent, les tombeaux s'ouvrent, les morts ressuscitent, d'épaisses ténébres couvrent la face de la terre pendant trois heures : le Centurion de la garde reconnoît que Jesus est le Fils de Dieu. Il avoit été ordonné qu'on acheveroit de donner la mort aux crucifiés, en leur brisant les jambes, afin que leurs corps ne demeurassent point sur la croix le jour du Sabbat : ceux qui avoient été chargés de cette exécution, ne la firent point sur Jesus-Christ ;

parce qu'ils le trouverent mort ; mais un des soldats lui donna un coup de lance dans le côté, & il en sortit de l'eau & du sang. Ainsi fut accomplie cette parole de l'Ecriture : (Exod. ch. 12. Nomb. ch. 9.) *Vous ne briserez point ses os ;* (Jean, 19.) & cette autre parole : (Zach. ch. 12.) *Ils verront celui qu'ils ont percé.* (Jean, *ibid.*) Joseph d'Arimathie & Nicodême, ayant détaché le corps de Jesus de la croix, le mettent dans un tombeau, auquel les Juifs apposent le sceau & des gardes, pour éviter toute surprise.

Jesus-Christ, lorsqu'il mourut, étoit âgé de 36 ans, trois mois, neuf jours, & quelques heures, en comptant depuis la nuit entre le 24. & le 25. de Décembre de l'année Julienne 41. jusqu'à trois heures après midi du Vendredi 3. Avril de l'année Julienne 78. trois ans, deux mois, & vingt-huit jours depuis son Baptême. Cette époque est trop liée avec les 70 semaines de Daniel, pour pouvoir être ignorée de quiconque aime l'Histoire. Les Juifs eux-mêmes conviennent que ces semaines célébres sont des semaines d'années, & non de jours. Il est clair par la prophétie (*Daniel*, 9.) que le Christ a du mourir dans la quatriéme année de la 70e semaine, *in medio hebdomadis :* & si l'on prouve que la 78e année de la correction Julienne concourt avec cette quatriéme année, il sera clair que c'est celle de la mort de Jesus-Christ. Or selon la prophétie, c'est à l'Édit qui devoit être donné pour la réconstruction de Jerusalem, *ab exitu sermonis ut iterum ædificetur Jerusalem, usque ad Christum*, que doivent commencer ces 70. semaines. Nous connoissons quatre Édits en faveur des Juifs, lors de leur grande captivité ; le premier, de Cyrus ; le second, de Darius fils d'Hystaspe ; le troisiéme & le quatriéme, d'Artaxerces. Il ne peut être ici question que du quatriéme, les trois autres ayant pour objet le Temple, & non la Ville. Cet Édit fut rendu la vingtiéme année du régne d'Artaxerces (*Esdras*, *liv.* 2. *ch.*2.) & cet Artaxerces ne peut être que celui qui fut surnommé *Longuemain ;* puisque ce Prince ayant commencé à régner l'an 4240. de la période Julienne, sa vingtiéme année tombe à la 4260. de la même période ; à quoi ajoûtant 483 ans, pour les 69 premiéres semaines de Daniel, on aura la 4743e année de la période Julienne, que nous

avons prouvé ci-dessus être celle du Baptême de Jesus-Christ. L'Édit d'Artaxerces est du mois *Nisan*, qui répond, pour portion, à notre mois de Mars, & pour une autre portion, à celui d'Avril : d'où il suit que la premiére année des semaines de Daniel commençant vers Pâques, la 70. semaine commence, par conséquent, à la premiére Pâques après le Baptême de Jesus-Christ, & que la mort du Sauveur tombe à la Pâques, qui commence la quatriéme année de cette semaine 70. laquelle quatriéme année fait le milieu de la semaine, & concourt avec l'année 78. de la correction, 33. de l'Ére vulgaire, 37. de Jesus-Christ, 4746. de la période Julienne. Cette preuve peut encore se fortifier par une observation sur l'éclipse ou obscurcissement total du soleil, arrivé à la mort de Jesus-Christ, selon le témoignage non-seulement des Evangelistes, mais de plusieurs auteurs payens, dont il est fait mention dans S. Jerôme, Jules Africain, Rufin, Tertullien. La chronique d'Alexandrie, qui n'a point laissé échapper cet événement, le place à la quatriéme année de la 202e Olympiade : ce qui s'accorde avec notre calcul.

Le lendemain du Sabbat, de grand matin, l'Ange du Seigneur descend du Ciel, & leve la pierre qui fermoit le tombeau de Jesus-Christ : les gardes épouvantés tombent comme s'ils étoient morts. Les saintes femmes courent au tombeau, & n'y trouvent plus le corps du Sauveur : Pierre & Jean y viennent : les Apôtres se ressouviennent alors que leur Maître avoit dit aux Juifs, en parlant de son corps : *Détruisez ce Temple, & je le rétablirai en trois jours.* (Jean, 2.) Jesus-Christ ressuscité apparoît à Magdeleine. Sa résurrection est annoncée par les Anges aux saintes femmes, & Jesus-Christ leur apparoît ensuite. Les Juifs complottent pour détruire la foi de sa résurrection ; ils donnent une grosse somme aux gardes, pour les engager à dire que ses Disciples étoient venus enlever son corps pendant la nuit. Il apparoît à deux Disciples à Emmaüs, puis à Pierre, ensuite aux onze. Il se fait encore reconnoître par une pêche miraculeuse. Il recommande ses brebis à Pierre, dont il prédit le martyre. Il se fait voir en Galilée. Il apparoît à Jacques en particulier, & encore une fois aux onze à Jerusalem, où il leur promet de nouveau son

Saint-Esprit. Il les mene à Béthanie ; & les ayant bénis, il monte au Ciel en leur présence.

Après l'Ascension de Jesus-Christ les Apôtres s'étant retirés dans le Cénacle avec les autres disciples, la sainte Vierge, les saintes Femmes & les parens du Seigneur ; saint Pierre leur propose d'élire un Apôtre à la place de Judas. Ils invoquent le Seigneur, & tirent au sort entre Barsabas & Matthias. Le sort tomba sur ce dernier, & les Apôtres se trouverent encore douze ; sçavoir, Pierre ; Jean & Jacques, enfans de Zébedée ; André, frere de Pierre ; Philippe ; Thomas ; Barthelemi ; Matthieu ; Jacques, fils d'Alphée ; Simon de Cana ; Judas, frere de Jacques, & Matthias. Cette assemblée est comptée par quelques Auteurs pour le premier Concile de Jerusalem, mais sans fondement ; puisque l'Eglise n'a été entiérement formée que par la descente du Saint-Esprit.

Le jour de la Pentecôte le Saint-Esprit descend sur les Apôtres & sur les Fidéles : ils commencent à parler diverses langues.

Prédication de S. Pierre à une multitude de toutes les nations ; trois mille personnes se convertissent, & sont baptisées. Boiteux guéri par S. Pierre à la porte du Temple : le peuple accourt en foule à ce miracle ; S. Pierre en prend occasion de prêcher Jesus-Christ, & convertit cinq mille hommes. Les Sadducéens prenant ombrage de ce que les Apôtres prêchoient la résurrection des morts, font mettre en prison S. Pierre & S. Jean : le Sanedrin s'étant assemblé le lendemain, leur fait défenses d'enseigner au nom de Jesus. Belle réponse des Apôtres : *Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu.*

Ananias ayant vendu son heritage, à l'exemple des autres fidéles qui vendoient leurs maisons & leurs terres pour embrasser la vie commune, retient une partie du prix ; & de concert avec sa femme Saphira, il apporte le reste aux Apôtres comme si c'eût été la somme entiére. S. Pierre leur fait de vifs reproches de ce mensonge, dont ils sont punis à l'instant & frapés de mort ; cet évenement remplit l'Eglise de crainte.

Malades & possedés guéris par l'ombre de S. Pierre. M. Godeau fait remarquer ceci comme un accomplissement

de la promesse de Jesus-Christ, qui avoit dit avant sa mort, que ceux qui croiroient en lui feroient de plus grands miracles que lui.

Le souverain Pontife & les Sadducéens font encore emprisonner les Apôtres; ils sont délivrés par un Ange, & recommencent à enseigner dans le Temple. Ils sont pris une troisiéme fois, & amenés au Sanedrin; on alloit les condamner à la mort, si le Pharisien Gamaliel ne s'y fût opposé, en disant : *Si cette entreprise vient des hommes, elle sera bientôt dissipée ; si elle vient de Dieu, vous vous y opposez en vain : laissez aller ces hommes.* Le Sanedrin revint à son avis, & se contenta de les condamner à être fouettés, leur faisant de nouvelles défenses d'enseigner au nom de Jesus.

Election des sept premiers Diacres. Quelques familles de ceux qu'on appelloit *Hellénistes* parmi les Juifs, parce qu'ils étoient originaires de Grece, s'étant plaint que leurs veuves étoient méprisées dans les distributions ordinaires, les Apôtres pour remédier à cet abus imposerent les mains à sept hommes choisis, qu'ils chargerent de faire les distributions aux pauvres, & de servir à la table sacrée : ils prêchoient aussi l'Evangile en certaines occasions. Ces sept Diacres étoient, Estienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas & Nicolas. Estienne le premier d'entr'eux fut aussi le premier martyr; il fut lapidé par les Juifs peu de tems après son élection. Il étoit accusé d'avoir blasphêmé contre Moyse & contre Dieu, & d'avoir dit que Jesus de Nazareth détruiroit le lieu saint, & changeroit les traditions. Le supplice qu'on lui fit souffrir, étoit celui que la Loi ordonnoit contre les blasphémateurs. Le jeune Saul de Cilicie gardoit les manteaux des témoins qui, suivant la même Loi, devoient jetter les premiéres pierres.

S. Jacques, surnommé le Juste, est établi premier Evêque de Jerusalem.

34

La persécution devient violente à Jerusalem : les Juifs irrités des progrès du Christianisme envoient de tous côtés des émissaires chargés de lettres remplies de calomnies contre les Chrétiens.

Les fidéles se dispersent non-seulement dans la Palestine, mais dans la Phénicie, l'île de Chypre & jusqu'à Antioche, où ils annoncent l'Evangile. Un disciple nommé Ananias assemble une Eglise à Damas.

Les Samaritains ayant été convertis par les miracles de S. Philippe l'un des Diacres, plusieurs reçoivent le baptême ; & entr'autres *Simon* le Magicien, que le peuple appelloit *la grande vertu de Dieu*. Les Apôtres envoient S. Pierre & S. Jean à Samarie, pour faire recevoir le Saint-Esprit à ces nouveaux baptisés par l'imposition des mains. S. Philippe n'étant que Diacre, ne pouvoit le leur donner ; parce que ce pouvoir étoit réservé aux Apôtres, comme il est encore aujourd'hui réservé aux Evêques leurs successeurs, qui seuls peuvent donner le Sacrement de Confirmation. Simon voyant que ceux à qui les Apôtres imposoient les mains, recevoient le don du Saint-Esprit, leur offrit de l'argent pour acquérir le même pouvoir : mais S. Pierre le refusa avec malédiction. Simon fut depuis ce tems le plus grand ennemi des Apôtres ; & ayant abusé du nom de Jesus-Christ pour faire une secte particuliére, il devint le premier hérésiarque. Il se disoit la Puissance souveraine qui avoit paru, chez les Juifs comme Fils, à Samarie comme Pere, & chez les autres nations comme Saint-Esprit. Une esclave prostituée nommée Helene qu'il menoit avec lui, étoit (disoit-il) sa pensée, par laquelle il avoit créé les anges & les puissances qui ont fait le monde ; mais les anges pour empêcher qu'on ne sçût qu'ils avoient été produits par un autre enfermerent Helene dans un corps, & la firent ensuite passer de siécle en siécle dans les corps de diverses femmes : elle avoit été la belle Helene cause de la guerre de Troye, & enfin réduite à l'infamie de se voir exposée dans un lieu public de débauche : c'étoit la brebis égarée pour laquelle il disoit être venu. Il débitoit encore quantité d'autres extravagances, qui ne laisserent pas de lui attirer des sectateurs ; il se fit même adorer sous le nom de Jupiter, & Helene sous celui de Minerve. Cette secte ne dura guères plus d'un siécle : mais on regarde comme imitateurs de Simon, ceux qui prétendent comme lui acheter le saint Ministere à prix d'argent ; ce sont eux qu'on appelle *Simoniaques*.

Vers ce même tems on vit à Antioche un autre fameux imposteur nommé *Apollonius*, natif de Tyane en Cappadoce. C'étoit un homme plein d'esprit, naturellement éloquent, & d'une figure si agréable qu'on en étoit infailliblement frapé en le voyant. S'étant donné dès sa jeunesse à la secte de Pithagore, il observa religieusement les cinq années de silence ausquelles ce Philosophe avoit condamné ses sectateurs, & employa ce temps à voyager. On remarque qu'il s'étoit dès-lors acquis tant de crédit, que sa présence seule suffisoit pour appaiser des séditions. Il commença à parler à Antioche, & parla en homme qui se disoit inspiré des dieux. Il fut dans la suite si célebre par ses prestiges, que les payens n'ont point eu honte de le mettre en parallele avec les Apôtres & avec Jesus-Christ même, dans les ouvrages qu'ils ont composés contre la Religion Chrétienne.

Conversion & Baptême de l'eunuque Ethiopien par S. Philippe diacre, sur le chemin de Gaza. Philippe est enlevé par l'Esprit de Dieu qui le conduit à Azor, il va jusqu'à Césarée prêchant l'Evangile.

Saul allant à Damas pour y persécuter les Chrétiens, est frapé & renversé par une lumiére subite dont il demeure aveuglé : on le mene par la main à Damas, où trois jours après, le disciple Ananias vient par ordre de Dieu lui imposer les mains, & lui rendre la vuë. Saul reçoit le Baptême, & commence à prêcher à Damas & dans l'Arabie voisine.

35.

Saint Pierre ayant entrepris de visiter les fidéles, vient à Lydde dont il convertit les habitans, & ceux de Sarone par la guérison miraculeuse d'un paralytique : il va ensuite à Joppé, où il ressuscite Thabithe.

Ce fut vers ce tems-ci que les Gentils commencerent à entrer dans l'Eglise : Corneille centurion Romain reçut le Baptême par les mains de S. Pierre. Cet Apôtre étant à Joppé, eut une vision dans laquelle il lui fut commandé de manger de toutes sortes de viandes indifféremment, sans distinction des animaux immondes, & de suivre sans hésiter trois hommes qui le cherchoient. En effet Corneille ayant eu dans le même tems à Césarée une vision dans

laquelle on lui ordonnoit d'envoyer chercher Simon-Pierre, avoit envoyé trois hommes de sa part : S. Pierre les suivit, & trouva Corneille qui avoit assemblé ses parens & ses amis en l'attendant. Pierre ayant commencé à leur annoncer Jesus-Christ, le Saint-Esprit tomba sur eux, & leur communiqua le don des langues, au grand étonnement des fidéles circoncis. L'Apôtre comprit alors le sens des paroles qui lui avoient été dites dans la vision, & les baptisa. Il eut des reproches à essuyer de la part des fidéles de Jerusalem ; ils trouvoient mauvais qu'il eût été chez des incirconcis ; mais il les satisfit en racontant comment le Saint-Esprit étoit tombé sur les Gentils, & leur rappellant cette parole du Seigneur : *Jean a baptisé d'eau, mais vous serez baptisés du Saint-Esprit.*

Pilate ayant envoyé à Tibere les actes du procès de Jesus-Christ, cet Empereur propose au Senat de le mettre au rang des Dieux.

36.

La tradition est que les Apôtres se séparerent vers ce tems pour prêcher l'Evangile par tout le monde, & qu'avant de se quitter ils composerent le Symbole. Plusieurs Peres disent qu'il a été donné à l'Eglise sans être écrit, & même qu'il étoit défendu de l'écrire ; ce qui peut avoir occasionné la différence qui se trouvoit dans la formule en quelques Eglises. Ruffin rapporte cette diversité à ce qu'on fut obligé d'y ajoûter quelques mots dans certaines Eglises selon les heréfies qu'on avoit à combatre. Quelques auteurs prétendent que chaque Apôtre a fait un article du Symbole. Baronius va même jusqu'à marquer quel est l'article que chacun d'eux y a mis ; mais le passage sur lequel il s'appuie, est d'un sermon faussement attribué à S. Augustin. On croit aussi que S. Pierre vint à Antioche cette année ; il y fonda une Eglise, & y établit son siége Episcopal jusqu'en l'année 42.

S. Matthieu écrit son Evangile. On croit qu'il fut écrit en Hebreu ; mais nous ne l'avons qu'en Grec.

37.

Mort de l'empereur Tibere le 16. Mars. Caïus son neveu,

surnommé Caligula, lui succede, fait Agrippa son ami roi des Juifs, & envoie Pilate en exil à Vienne sur le Rône.

38.

Les Juifs de Damas ayant conspiré contre la vie de Saul, les Freres le descendent par une fenêtre la nuit dans une corbeille : il va à Jerusalem, où il voit S. Pierre & S. Jacques. Ayant eu une vision dans laquelle il lui étoit ordonné d'aller prêcher aux nations éloignées, il va en Syrie & à Tharse en Cilicie.

Les Juifs sont insultés à Alexandrie, à l'occasion du passage d'Agrippa qui alloit en son nouveau royaume. On pilla leurs maisons, on détruisit leurs synagogues; plusieurs furent tués, & leurs corps traînés par les rues; on alla jusqu'à mettre les femmes à la torture. Ces cruautés servoient de divertissement public à la fête de l'Empereur, qui s'en faisoit envoyer exactement les relations. Jamais, au rapport de Philon, il ne lut avec tant de plaisir ni poëme ni histoire : il avoit outre son penchant naturel à la cruauté, une raison particuliére de se réjouir des malheurs des Juifs; ils avoient refusé de lui rendre les honneurs divins.

39.

Herode Antipas Tétrarque de Galilée & de la Perée, qui avoit épousé Herodiade sa niéce, sœur d'Agrippa, va trouver Caligula pour tâcher d'obtenir aussi le titre de Roi; mais ayant été accusé de conspiration par Agrippa son neveu, l'Empereur le dépouille de sa tétrarchie & de ses biens, qu'il donne à Agrippa, & le relegue à Lyon dans les Gaules. Herode ne put soûtenir long-tems l'ennui de son exil; il prit la fuite avec sa femme Herodiade, & se refugia en Espagne, où ils périrent tous deux misérablement. Herode Antipas avoit fait mourir S. Jean-Baptiste, & traité Jesus-Christ avec dérision : il étoit fils du vieil Herode qui avoit fait massacrer les Innocens.

40.

Pilate se tue de désespoir dans son exil.

Les Juifs de Jamnia renversent un autel dressé à Caligula, qui avoit la folie de se faire adorer comme un dieu. L'Empereur en ayant eu avis, ordonne pour les punir, qu'on mette un colosse doré dans le temple de Jerusalem. Dans ce même tems les Juifs furent fort maltraités chez les Parthes, en Mésopotamie & vers Babylone, où on en massacra plus de cinquante mille.

41.

Caligula est assassiné le 24. Janvier par un de ses gardes : sa femme fut tuée peu après d'un coup d'épée, & sa fille écrasée contre un mur. La mémoire de Caligula fut condamnée par le Senat : il eut pour successeur Claude son oncle, qui fut plus favorable aux Juifs.

42.

C'est à cette année qu'on rapporte l'établissement du saint siége à Rome, par S. Pierre qui avoit gouverné sept ans l'Eglise à Antioche, où il laissa à sa place Evode son disciple, lequel tint ce siége 28 ans. S. Pierre vint à Rome pour combatre Simon le magicien, qui s'y faisoit admirer par ses prestiges, jusques-là que suivant quelques Auteurs on lui érigea une statue dans l'île du Tibre, avec cette inscription, *à Simon Dieu saint.*

43.

Le nombre des disciples s'étant beaucoup accru à Antioche, on y envoie Barnabé, qui va ensuite à Tarse chercher Saul, & l'amene à Antioche : ils y demeurerent un an, & y convertirent beaucoup de monde. On commença alors à donner dans cette ville le nom de Chrétiens aux disciples de Jesus-Christ : avant ce tems on les avoit appellés *ceux de la voie*, ou simplement *disciples*, ou *croyans* ; on les appelloit aussi *Nazaréens*, à cause que Jesus-Christ étoit de Nazareth. Pendant le séjour que Saul fit à Antioche, il y vint de Jerusalem plusieurs Prophétes : l'un d'entre eux, nommé Agabe, prédit une grande famine.

44.

La famine prédite par Agabe étant arrivée, les Juifs sont

ſoulagés par Helene veuve de Monobaſe roi d'Adiabene, & par Izates ſon fils roi de cette même province, qui avoient embraſſé leur religion. Saul & Barnabé apportent aux fidéles de Judée des ſecours envoyés par ceux d'Antioche : ils ſont faits Apôtres des Gentils ; & on les congédie après leur avoir impoſé les mains. Saul eſt ravi au troiſiéme ciel, où il entend *des ſecrets qu'il n'eſt pas permis à un homme de raconter.*

Herode Agrippa commence à perſécuter l'Egliſe à Jeruſalem ; il fait trancher la tête à S. Jacques le Majeur fils de Zébedée, & fait empriſonner S. Pierre, qui eſt délivré par un Ange la nuit d'avant le jour qu'on devoit l'exécuter à mort. On doit remarquer que les Actes rapportent que S. Pierre étant venu fraper après ſa délivrance à la maiſon de Marie mere de Jean Marc, les fideles qui y étoient aſſemblés en grand nombre, crurent dans leur premiére ſurpriſe que c'étoit ſon Ange plutôt que lui qu'ils ſçavoient être en priſon ; ce qui prouve que l'Egliſe croyoit que nous avons chacun un Ange pour nous garder.

Agrippa fut bientôt puni de la perſécution qu'il faiſoit à l'Egliſe : car ayant été peu de tems après à Céſarée pour y célebrer des jeux en l'honneur de l'Empereur, & ayant ſouffert les diſcours de quelques flateurs qui s'écriérent pendant qu'il haranguoit le peuple, *C'eſt un dieu qui parle, & non un homme*, il fut ſur le champ frapé de Dieu, & ſaiſi de violentes douleurs, dans leſquelles il mourut au bout de cinq jours rongé de vers.

45.

Saul & Barnabé viennent prêcher à Paphos en Chypre. *Elymas* autrement *Barjeſu*, faux prophéte Juif, qui s'oppoſoit aux Apôtres, eſt frapé d'aveuglement par Saul en préſence du proconſul Sergius *Paulus*, qui ſe convertit à la vuë de ce miracle. Depuis ce tems l'Ecriture donne à Saul le nom de *Paul*, ſous lequel il eſt plus connu : on croit qu'il le prit en mémoire de la converſion du Proconſul. De Paphos les Apôtres allerent à Pergé en Pamphilie, & de-là à Antioche de Piſidie, où S. Paul ayant prêché pluſieurs jours de Sabbat, convertit un ſi grand nombre de perſonnes, que les Juifs en devinrent jaloux,

& le firent chaſſer. Les Apôtres étant ſortis de cette ville en ſecouant contre elle la pouſſiére de leurs pieds ſuivant le précepte du Seigneur, vinrent à Icone, où leurs ſuccès & leurs miracles ayant excité de nouveau la jalouſie des Juifs, ils furent pourſuivis à coups de pierres, & obligés de ſe retirer en Licaonie.

S. Paul guérit un boiteux à Lyſtres ; le peuple étonné prend les Apôtres pour des dieux, & veut leur ſacrifier. Il ſurvient des Juifs qui les accuſent d'être des impoſteurs ; l'admiration ſe change en fureur : on accable S. Paul de pierres, & on le traîne hors de la ville comme mort. Les diſciples prennent ſoin de lui.

On croit que S. Pierre retourna à Rome cette année. Il y écrivit ſa premiére épître, qui fut rédigée par S. Marc ſon diſciple & ſon interpréte. Pendant ce ſéjour à Rome, S. Marc écrivit auſſi ſon évangile ſur ce qu'il avoit entendu de S. Pierre lui-même : il fut écrit en Grec ; cette langue étoit alors d'un très-grand uſage à Rome.

46.

Paul & Barnabé après avoir repaſſé par Lyſtres, Icone & Antioche de Piſidie, où ils établirent des Prêtres, reviennent à Antioche de Syrie, & racontent leurs travaux à l'Egliſe aſſemblée.

48.

Quelques Auteurs mettent ici la mort de la ſainte Vierge. Baronius entr'autres cite ſous cette année un paſſage de la Chronique d'Euſebe, conçu en ces termes : *La Vierge Marie mere du Chriſt eſt enlevée au ciel vers ſon Fils, comme quelques-uns écrivent l'avoir appris par révélation.* Mais ce paſſage ne ſe trouve point dans toutes les éditions des ouvrages d'Euſebe : pluſieurs croient que la ſainte Vierge mourut à Ephèſe, dans un âge fort avancé.

49.

On croit que S. Marc alla prêcher cette année à Cyrene, & aux environs.

51.

Trouble excité à Antioche par des Juifs, qui vouloient

obliger les Gentils nouvellement convertis, à la circoncision & à toutes les pratiques de la loi de Moyse. Saint Paul & saint Barnabé s'opposent à cette doctrine, & vont à Jerusalem consulter les Apôtres & les Prêtres sur cette question : on décida dans cette assemblée qu'il ne falloit point inquiéter les Gentils convertis à ce sujet, mais leur écrire seulement de s'abstenir des viandes immolées aux idoles, de la fornication, des animaux suffoqués, & du sang. Cette décision fut envoyée à Antioche par écrit; elle étoit conçue en ces termes : *Il a semblé bon au Saint-Esprit & à Nous*, &c. C'est cette même formule dont on s'est servi depuis dans les décisions des Conciles : celui-ci est compté pour le premier Concile de l'Eglise de Jesus-Christ, & premier de Jerusalem.

S. Pierre vient à Antioche, où pour ne pas déplaire aux circoncis, il commence à se séparer des Gentils; S. Barnabé suit son exemple : S. Paul reprend S. Pierre publiquement de cette dissimulation, & lui resiste en face.

S. Paul ayant proposé à S. Barnabé d'aller visiter les Eglises, ils sont d'avis différent au sujet de Jean Marc, que Barnabé vouloit emmener contre le sentiment de S. Paul; ils se séparent. S. Barnabé & Marc vont en Chypre; S. Paul avec Silas parcourt la Syrie & la Cilicie pour y affermir les Eglises : il trouve à Lystres le disciple Timothée, il le circoncit, lui impose les mains, & l'emmene. Il va en Phrygie & en Galatie; le Saint-Esprit lui défend d'aller dans la province particuliére d'Asie & en Bithynie : ayant vû en songe un Macédonien qui le prioit d'aller en Macédoine, il s'embarque à Troade pour y passer. On croit que S. Luc commença alors à le suivre, parce que c'est ici qu'il commence à se compter dans l'histoire des Actes des Apôtres qu'il a écrite en Grec : il étoit Médecin.

52.

S. Paul étant arrivé en Macédoine, baptise à Philippi une marchande nommée Lydie, chez laquelle il logeoit. Il guérit une fille qui devinoit par un malin esprit : ses maîtres se voyant frustrés du profit qu'ils tiroient de ses réponses, excitent le peuple & les magistrats contre

S. Paul & ses compagnons ; on les fait battre de verges & mettre en prison. Il s'y fait un tremblement de terre à minuit ; les portes s'ouvrent, & les chaînes se rompent : le geolier se convertit & se fait baptiser avec toute sa maison. Les magistrats ayant appris que S. Paul étoit citoyen Romain, viennent lui faire des excuses, & le prier de sortir de la ville.

Paul & ses compagnons étant arrivés à Thessalonique capitale de Macédoine, un grand nombre de Juifs & de Gentils se convertissent. Les Juifs les accusent de contrevenir aux ordonnances de l'Empereur, en disant qu'il y avoit un autre Roi nommé JESUS : les freres envoient de nuit Paul & Silas à Berée, pour les dérober à la persécution des Juifs. S. Paul y prêche dans la synagogue, & attire un grand nombre de personnes à la foi. Mais les Juifs de Thessalonique ayant bientôt appris le lieu de sa retraite, viennent à Berée, excitent la populace contre lui, & l'obligent à s'enfuir par mer. Etant arrivé à Athènes, on le conduit à l'Aréopage, où il prêche Jesus-Christ, ayant pris occasion d'un autel dédié *au Dieu inconnu*, qu'il avoit vû en entrant dans cette ville. Denys un des Aréopagites se convertit ; il fut le premier Evêque d'Athènes.

S. Paul envoie Silas en Macédoine : il vouloit aller lui-même à Thessalonique, *& l'essaya une & deux fois, mais satan l'en empêcha ;* il y envoya à sa place Timothée. Il alla à la fin de l'année à Corinthe, où il demeura dix-huit mois. Il y écrivit sa premiére Epître aux Thessaloniciens. Il leur adressa cette même année sa seconde Epître, qui tend ainsi que la premiére à les rassurer contre les appréhensions que quelques faux docteurs leur avoient données de la venuë prochaine du jugement dernier.

L'Empereur Claude chasse les Juifs de Rome, à cause des tumultes qu'ils y excitoient à l'occasion de la prédication de l'Evangile.

53.

S. Luc qui étoit avec S. Paul, écrit son Evangile pour affermir la vérité contre les histoires suspectes ou fabuleuses de plusieurs faux apôtres.

Mort du disciple Silas. Gamaliel mourut aussi le 3. Août : c'est

c'est celui aux pieds duquel S. Paul disoit avoir été élevé. L'Eglise l'a mis au nombre des Saints.

54.

Cerinthe heresiarque commence à publier ses erreurs : il attaquoit la divinité de Jesus-Christ.

S. Paul quitte Corinthe dans les premiers mois de cette année, & s'embarque après s'être coupé les cheveux, pour satisfaire à un vœu : il aborde à Ephèse ; de-là il va à Césarée, à Jerusalem, à Antioche, en Galatie & en Phrygie, pour y affermir les Eglises. Sur la fin de l'année il revient à Ephèse, où ayant trouvé quelques Disciples qui n'avoient reçu que le Baptême de S. Jean, il les fait baptiser au nom du Seigneur Jesus, & leur impose ensuite les mains pour leur donner la grace du Saint-Esprit. Il demeura environ trois ans à Ephèse, pendant lesquels il enseignoit tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran. Il travailloit de ses mains, exerçant son métier qui étoit de faire des tentes de cuir, pour n'être point à charge aux freres. Pendant tout ce tems Dieu se servit de lui pour faire un grand nombre de miracles ; les linges qui l'avoient touché, guérissoient les malades & les possedés.

L'Empereur Claude meurt le 13. Octobre, empoisonné par sa femme Agrippine. Néron lui succede le même jour.

55.

Les fils de Ceva prince des prêtres, ayant conjuré un possedé par le nom de Jesus que Paul prêchoit, le possedé se jette sur eux & les maltraite ; ils s'échapent à peine nuds & blessés : ces Juifs étoient du nombre de ceux qui faisoient métier d'aller de ville en ville exorcisant des possedés pour de l'argent. Le bruit de cet évenement s'étant répandu en peu de tems, jetta la terreur dans toute la ville d'Ephèse : plusieurs fidéles vinrent confesser leurs pechés ; & un grand nombre de ceux qui s'étoient adonnés aux vaines curiosités de la magie, brûlerent leurs livres en public.

S. Paul écrit son Epître aux Galates, troublés par quelques faux freres, qui soûtenoient que la circoncision & les observances de la Loi étoient nécessaires.

56.

Il se forme des divisions parmi les Corinthiens; chacun d'eux prétendant tirer avantage du nom de ceux par qui il avoit été instruit. S. Paul leur écrit à ce sujet sa premiére Epître, dans laquelle *il livre à satan* un des fidéles de Corinthe, qui avoit commis un inceste avec sa belle-mere femme de son pere : il leur envoie ensuite S. Tite. C'est dans cette même Epître que l'Apôtre exhorte les fidéles au célibat, par son exemple ; mais il dit aussi, que le mariage est un grand mystere en Jesus-Christ & en son Eglise.

57.

Un orfévre nommé Démetrius, se voyant privé par les prédications de S. Paul, du gain qu'il faisoit par le débit des petits temples d'argent, qu'il vendoit aux Gentils que la dévotion amenoit au célebre temple de Diane, excite contre lui une violente sédition, qui l'oblige à s'embarquer pour la Macédoine sur la fin de Mai. Tite l'y vient trouver : il le renvoie porter sa seconde Epître aux Corinthiens dans laquelle il les prie *de pardonner à l'incestueux, de le recevoir à la paix, & leur demande cette indulgence comme une marque de leur obéissance.* Sur la fin de l'année il va en Achaïe, & de-là à Corinthe.

58.

S. Paul écrit de Corinthe son Epître aux Romains : dans cette Epître il prédit qu'*à la fin des siécles, après que tous les prédestinés des nations seront entrés dans l'Eglise, tous les Juifs se convertiront* ; & il y établit les vérités fondamentales de la Religion Chrétienne, la corruption de la nature humaine par la chute d'Adam, la réparation par la grace de Jesus-Christ, l'efficacité de ce remede, sa nécessité, & le secret de son élection éternelle, qu'il fonde en la pure volonté de Dieu, lequel d'une même masse de corruption tire des vases d'honneur & des vases d'ignominie. Il se propose toutes les objections que l'orgueil humain peut faire, & il y répond : *O profondeur des jugemens de Dieu !*

Après un séjour de trois mois à Corinthe, il quitte la Grece pour aller à Jerusalem : il passe par Philippi, & va à Troade, où il ressuscite un jeune homme nommé Euty-

que, qui étoit tombé de la fenêtre d'une salle haute où les freres faisoient la Fraction du pain. A Milet il envoie chercher les plus âgés de l'Eglise d'Ephèse, & leur déclare qu'ils ne le verront plus, & que le Saint-Esprit l'avertissoit de tous côtés que des chaînes & des afflictions l'attendoient à Jerusalem. A Tyr les Chrétiens lui disent en esprit de prophétie ce qu'il auroit à souffrir à Jerusalem ; & par affection pour lui, ils lui conseillent de n'y point aller. Le prophéte Agabe lui prédit la même chose à Césarée, où il logea chez S. Philippe diacre. Dès qu'il fut arrivé à Jerusalem, il alla chez S. Jacques Evêque de cette ville, où tous les Prêtres s'étant assemblés représenterent à S. Paul qu'il étoit à propos qu'il se purifiât & sacrifiât dans le temple, pour faire cesser le bruit qu'on avoit répandu, qu'il enseignoit aux Juifs convertis de quitter entiérement la Loi. Cette assemblée où les cérémonies légales furent permises pour un tems, peut être comptée pour le second Concile de Jerusalem. S. Paul se conforma à cette décision : il se purifia, entra le lendemain dans le temple avec quatre Nazaréens qui venoient accomplir leur vœu, & assista aux sacrifices qui furent offerts par chacun d'eux. C'étoit une dévotion ordinaire parmi les Juifs de se joindre ainsi aux sacrifices de ceux qui venoient accomplir leurs vœux de Nazaréens, & d'en faire la dépense. Cette purification duroit sept jours : celle des Nazaréens auxquels S. Paul s'étoit joint, alloit finir, lorsque quelques Juifs d'Asie l'ayant apperçu, mirent la main sur lui. Le tribun de la cohorte Romaine étant accouru au bruit, le fit conduire à la citadelle, & l'alloit faire battre de verges s'il n'eût declaré qu'il étoit citoyen Romain : le lendemain il le fit conduire au Sanedrin, où S. Paul ayant déclaré qu'il étoit Pharisien, fils de Pharisien, & qu'il s'agissoit de la résurrection des morts, il s'éleva entre les Pharisiens & les Sadducéens une si vive dispute à son sujet, que l'officier Romain craignant qu'ils ne le missent en piéces, le fit conduire à la citadelle, où il eut une vision consolante pendant la nuit. Le tribun ayant ensuite appris que quarante Juifs avoient fait vœu de ne prendre aucune nourriture qu'ils n'eussent tué S. Paul, il le fit conduire sous escorte au gouverneur Romain nommé Felix, qui de-

meuroit à Césarée, où il le retint prisonnier pendant deux ans.

60.

Portius Festus, nommé gouverneur de Judée à la place de Felix, propose à S. Paul d'aller à Jerusalem & de l'y juger. S. Paul le refuse, & appelle à l'Empereur. Agrippa roi des Juifs avoit témoigné à Festus qu'il desiroit entendre S. Paul : il vint à l'auditoire ; & après l'avoir ouï, il jugea qu'il étoit innocent : mais comme il avoit appellé à l'Empereur, il fut résolu qu'on le conduiroit en Italie, & on le fit embarquer avec les autres prisonniers. Sur la route ils furent surpris par une violente tempête qui dura plusieurs jours : l'effroi fut si grand, que ceux qui étoient dans le vaisseau, ne pouvoient prendre aucune nourriture : S. Paul ayant eu une révélation, les exhorta à manger, les assurant que personne ne périroit. En effet le vaisseau ayant échoué contre l'île de Malthe, ou de Melede suivant d'autres Auteurs, ils gagnerent tous la terre. A son arrivée dans l'île, S. Paul fut mordu par une vipere, mais il n'en ressentit aucun mal. Il alla loger chez un Romain nommé Publius, dont il guérit le pere. Ce miracle s'étant répandu, tous les malades venoient le trouver pour se faire guérir : il demeura trois mois dans cette île.

S. Marc fonde l'Eglise d'Alexandrie.

61.

S. Paul arrivé à Rome, assemble les principaux d'entre les Juifs ; & leur ayant expliqué le sujet de sa détention & le mystere de Jesus-Christ, il en attire plusieurs à la foi. Il convertit Onesime esclave fugitif, & écrit pour lui à Philemon son maître. Ceux de Laodicée lui écrivent ; les Philippiens lui députent Epaphrodite leur évêque.

On vit en ce tems un grand nombre d'imposteurs dans la Judée : ils attiroient le peuple dans les déserts, sous prétexte de leur faire voir de grands miracles, & de les délivrer de leurs maux. Elle étoit aussi remplie de brigands, dont les plus terribles étoient les *Sicaires*, qui se mêlant dans toutes les assemblées où il y avoit de la foule, tiroient des poignards cachés sous leurs habits, & commettoient des meurtres dont ensuite ils

feignoient être les plus indignés, ensorte qu'on ne pouvoit les reconnoître.

62.

Martyre de S. Jacques le mineur, évêque de Jerusalem. Les Juifs le précipiterent du haut de la terrasse du temple : & comme il vivoit encore, il fut lapidé par ordre du grand-prêtre Ananus. Quelques-uns prétendent que cet Ananus fit aussi lapider S. Matthias. Nous avons de S. Jacques une Epître *Catholique*, c'est-à-dire, adressée à l'Eglise universelle, que l'on croit avoir été écrite l'an 60. son principal dessein dans cette lettre est de prouver la nécessité des œuvres avec la foi ; & il y dit entr'autres choses remarquables : *Quelqu'un de vous est-il malade, qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise, afin qu'ils prient sur lui, & l'oignent d'huile au nom du Seigneur : l'oraison de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera ; & s'il est dans les pechés, ils lui seront remis.* Ce que l'Eglise a entendu du Sacrement de l'Extrême-Onction institué pour les fidéles malades. Après la mort de S. Jacques, les Apôtres choisirent pour lui succeder dans le siége de Jerusalem Siméon fils de Cléophas.

S. Paul écrit de Rome son Epître aux Philippiens, & celle aux Colossiens, dans laquelle il prévient les fidéles de cette Eglise contre certains séducteurs qui tâchoient de leur persuader, que nous ne devons point nous approcher de Dieu par la médiation de Jesus-Christ, parcequ'il est trop élevé au dessus de nous, mais par celle des Anges.

63.

S. Paul est mis en liberté, & écrit son Epître aux Hébreux, c'est-à-dire aux Juifs convertis de Jerusalem & de Palestine, dans laquelle il fait voir combien la Loi nouvelle l'emporte sur l'ancienne, quoique l'une n'eût alors rien d'extérieur pour elle que sa simplicité, tandis que l'autre avoit encore toute sa décoration & toute la pompe de ses cérémonies. S. Jerôme qui vivoit encore au commencement du cinquiéme siécle, dit que la coûtume des Latins ne la recevoit pas pour canonique : on ne trouve effectivement point de Pere Latin qui l'ait citée dans les trois premiers siécles, hors Tertullien qui l'attribue à S. Barnabé : mais depuis elle a été universellement recon-

nüe. On croit que S. Paul en quittant l'Italie alla porter la foi en Espagne. Il retourna ensuite en Orient, prêcha en Candie, où il laissa S. Tite, & alla en Judée.

On commençoit alors à voir à Alexandrie des Chrétiens qui se retiroient dans des maisons hors la ville, où ils vivoient dans la priére & la méditation, ne mangeant qu'après le soleil couché; peut-être étoit-ce quelques *Therapeutes* qui avoient embrassé le Christianisme. Ces Therapeutes étoient des Juifs qui menoient une vie solitaire & contemplative, & ne mangeoient qu'après le soleil couché. On n'en trouvoit guères qu'en Egypte, aux environs d'Alexandrie.

On croit que S. Luc a écrit cette année les Actes des Apôtres.

64.

Grand incendie à Rome, qui dura pendant six jours. L'Empereur Neron, pour avoir le plaisir de le voir, monta sur un lieu élevé; il étoit en habit de théatre, & chantoit la prise de Troye. Cette action le fit soupçonner d'en être l'auteur; il rejetta le soupçon sur les Chrétiens, & sous ce prétexte il en fit mourir un grand nombre: leurs supplices furent pour lui un spectacle aussi divertissant, que l'avoit été l'incendie de Rome. Entre les autres cruautés exercées contr'eux, on rapporte qu'il les faisoit revêtir de tuniques trempées dans la poix, ausquelles on mettoit le feu, ensorte que les patiens servoient comme de torches pour éclairer pendant la nuit: il en fit un spectacle dans son jardin, où lui-même conduisoit des chariots à la funeste lueur de ces flambeaux animés. Cette persécution est la premiére des Empereurs. Il paroît qu'elle fut grande à Milan; S. Gervais & S. Protais, S. Nazaire & S. Celse y reçurent la couronne du martyre, de même que S. Vital à Ravenne.

S. Paul va en Asie, où il ordonne Timothée, âgé de trente ans seulement, évêque de la ville d'Ephèse. Il va ensuite en Macédoine, d'où il écrit sa premiére Epître à Timothée, dans laquelle il livre à satan *Hymenée* qui disoit que la résurrection étoit déja faite, ne reconnoissant que la résurrection spirituelle du peché à la grace. Il écrit aussi son Epître à Tite, & le rappelle auprès de lui.

65.

S. Paul retourne en Asie, passe à Troade, à Ephèse & à Milet : il revient ensuite à Rome, où il est accusé devant Neron. S'étant tiré de ce péril, il se joint à S. Pierre pour prêcher l'Evangile. Ils eurent à Rome une occasion éclatante de faire respecter le nom de Jesus-Christ. Simon le magicien avoit promis de voler & de monter au ciel en présence de Néron : il s'éleva en effet ; mais S. Pierre & S. Paul s'étant mis en prières, il retomba & se cassa les jambes. Il fut porté dans une maison, du haut de laquelle il se précipita pour ne point survivre à sa honte. Neron qui aimoit la magie, & qui d'ailleurs étoit irrité contre S. Paul de ce qu'il avoit converti son échanson & une de ses concubines, fit mettre les Apôtres en prison, d'où S. Paul écrivit sa seconde Epître à Timothée ; dans laquelle il lui parle du malheur de *Philet* & d'Hymenée qui s'étoient égarés de la foi, & soûtenoient que la résurrection étoit déja faite. Peu de temps avant son emprisonnement S. Pierre avoit aussi écrit sa seconde Épître, dans laquelle il parle de certains faux docteurs, qui suivoient les desirs de la chair & les plaisirs impurs : c'étoit les *Nicolaïtes*, ainsi nommés, parce qu'ils se couvrirent du nom de Nicolas l'un des sept premiers Diacres, qui avoit débité une maxime équivoque, disant qu'il falloit *abuser de la chair*, voulant dire qu'il la falloit mortifier. Ces herétiques se livroient dans leurs assemblées aux crimes les plus infames, & permettoient la communauté des femmes : ils ne porterent pas long-tems le nom de *Nicolaïtes* ; ils se diviserent en plusieurs sectes, & prirent divers noms, la plûpart très-peu connus.

Prodiges effrayans en Judée. Grande révolte à Jerusalem, dans laquelle on tue tous les Romains qui gardoient les forts.

Les habitans de Césarée massacrent les Juifs au nombre de plus de vingt mille. Toute la nation des Juifs se souleve : ils commencent à ravager & piller la Syrie. Les Syriens pour les prévenir les égorgent dans presque toutes leurs villes ; un grand nombre de provinces suivent leur exemple, on en tue cinquante mille à Alexandrie.

Commencement de la guerre de Judée. Cestius Gallus gouverneur de Syrie, accompagné du roi Agrippa, marche contre les séditieux : ayant pris & brûlé plusieurs villes sur sa route, il vient attaquer Jerusalem ; il étoit sur le point de la prendre, lorsqu'il fit mal-à-propos retirer ses troupes. Les séditieux profiterent de cette faute ; ils sortirent de la ville ; & battant les Romains en queue pendant leur retraite, ils en défirent un grand nombre.

66.

Martyre des Apôtres S. Pierre & S. Paul à Rome le 29. Juin. S. Pierre fut crucifié au haut du mont Janicule dans le quartier des Juifs : il demanda d'être attaché la tête en bas, disant qu'il ne méritoit pas d'être traité comme son Maître. Son corps fut enterré au Vatican dans la voie Aurelia. S. Paul comme citoyen Romain eut la tête tranchée au lieu nommé *les eaux Salviennes :* Lucie dame Romaine l'ensevelit dans sa terre, sur le chemin d'Ostie. Saint Pierre eut S. Lin pour successeur.

Le fameux Apollonius vint à Rome cette année *pour voir de près*, disoit-il, *quel animal c'étoit qu'un tyran ;* c'est ainsi qu'il nommoit Neron qui n'aimoit pas les Philosophes. Il lui échapa aussi quelques railleries contre l'Empereur, dont Tigellin le plus puissant de ses favoris ayant été informé, il le fit amener, & l'interrogea. Il répondit avec tant de fermeté, que Tigellin en fut étonné, & le laissa aller. Comme il étoit encore à Rome, il rencontra le convoi funebre d'une jeune fille de famille consulaire qui avoit paru morte, comme on étoit sur le point de la marier : on la portoit étendue sur un lit à découvert suivant la coûtume. Apollonius s'approcha, la toucha, & dit quelques paroles tout bas : alors cette fille s'éveilla, commença à parler, & retourna à la maison de son pere. Ses parens offrirent une grande somme d'argent à Apollonius ; mais il répondit *qu'il la lui donnoit en dot.* Philostrate qui rapporte cet évenement, dit qu'il tomba en ce moment une rosée ; la fraîcheur de cette pluie a pû aisément faire revenir cette fille, qui n'étoit qu'évanouie : il sortoit même encore quelque vapeur de son visage. On peut juger par-là de tous les autres prétendus miracles

attribués à Apollonius, celui-ci étant sans contredit le plus célebre.

67.

A Jerusalem les séditieux qui se donnoient le nom de *Zélateurs*, ayant fait venir vingt mille Iduméens à leur secours, font des pilleries & des meurtres sans nombre : les Sicaires de leur côté font la même chose aux environs de la ville.

68.

On rapporte à cette année la mort de l'Evangeliste S. Marc, premier évêque d'Alexandrie : il fut, dit-on, martyrisé le 25. Avril à Bucole près d'Alexandrie.

Neron s'égorge le 9. Juin dans une maison de campagne où il s'étoit caché, voyant ses affaires ruinées, & ayant appris que le Senat l'avoit déclaré ennemi de l'Etat. Galba est élu pour lui succeder.

69.

Galba est tué au bout de sept mois de régne par les soldats, qui élisent Othon à sa place : il se tue trois mois après, ayant été défait par Vitellius, qui avoit été déclaré Empereur par l'armée de basse Germanie. Vespasien que Neron avoit chargé de la guerre de Judée, est proclamé par son armée après la mort d'Othon ; Vitellius meurt percé de coups de couteau huit mois après son élection, & son corps est jetté dans le Tibre.

L'Empereur Vespasien étant à Alexandrie, un aveugle & un estropié vinrent les solliciter de les guérir : ces gens se disoient envoyés par le dieu Serapis. L'aveugle prioit l'Empereur de lui cracher sur les yeux, & l'estropié le prioit de lui marcher sur la partie malade : il le fit, & ils furent guéris. Il n'y avoit rien dans cette guérison que le démon ne pût faire. D'ailleurs Suetone & Tacite qui rapportent ces prétendus miracles, sont en contradiction sur la guérison de l'estropié ; le premier dit que ce fut la jambe que Vespasien guérit ; le dernier dit au contraire que ce fut le bras. Sans doute que s'ils eussent été mieux informés, ils auroient reconnu qu'il n'avoit guéri ni l'un ni l'autre.

70.

Tite ayant été chargé par son pere de la guerre de Judée, vient mettre le siége devant la ville de Jerusalem : comme c'étoit peu de jours avant la Pâque, une multitude innombrable s'y trouva renfermée ; mais les Chrétiens avertis par la prophétie de Jesus-Christ de la destruction prochaine de cette malheureuse ville, s'étoient retirés après la tentative de Cestius Gallus. La famine y devint horrible en peu de tems : la disette contraignoit les assiégés à sortir les armes à la main pendant la nuit pour chercher des herbes dans la campagne ; mais ils n'y trouvoient que la mort. Tite faisoit crucifier tous ceux qui étoient pris ; on en faisoit périr ainsi jusqu'à cinq cents chaque jour : les soldats Romains se faisoient un jeu du supplice de ces miserables, & les clouoient dans toutes sortes de postures par dérision. Les Zélateurs de leur côté se servoient de cet effrayant spectacle pour animer le peuple à une défense opiniâtre, afin d'éviter de tomber en des mains si cruelles ; cependant ils commettoient eux-mêmes des cruautés horribles : ils enlevoient par force le peu de vivres qui se trouvoit dans les maisons ; ils mettoient à la torture ceux qui étoient soupçonnés d'avoir des provisions, pour les obliger à les découvrir. Ayant un jour senti l'odeur de la viande rôtie dans une maison, ils y entrerent avec violence, & surprirent une femme qui venoit de manger une portion de son enfant qu'elle avoit fait rôtir ; triste accomplissement de la prédiction de Jesus-Christ, *qu'un jour viendroit où l'on estimeroit heureux les ventres steriles, & les mammelles qui n'auroient point alaité.* Cette mere désesperée leur offrit les restes hideux de ce repas parricide ; ils en eurent horreur, malgré leur cruauté & la faim qui les pressoit. La famine enlevoit les assiégés par milliers ; ne pouvant suffire à les enterrer, on les jettoit hors la ville. Les transfuges dirent à Tite qu'on avoit jetté par les portes six cents mille corps de pauvres, le reste ne se pouvoit compter. Tite après avoir forcé les trois enceintes qui défendoient la ville, fit réiterer aux assiégés les propositions de paix, & sur leur refus le temple fut pris & brûlé le 8. Août ; tout ce qui s'y trouva,

fut massacré. Le 8. Septembre suivant il prit la ville haute où les séditieux s'étoient retirés; il la fit brûler ainsi que la ville basse, & on y passa la charrue. Le butin fut si grand, que l'or diminua de la moitié de son prix en Syrie. Il périt en ce siége onze cents mille Juifs, & il y en eut quatre-vingt-dix-sept mille vendus pour l'esclavage.

71.

Tite triomphe à Rome de la Judée avec son pere Vespasien. On porta en ce triomphe ce qu'on avoit conservé des vaisseaux sacrés du Temple, & le livre de la Loi.

On croit que S. Barthelemi souffrit le martyre en Armenie le 24. Août de cette année : les herétiques lui ont attribué un faux évangile, condamné depuis par le Pape Gelase.

72.

Commencement de l'herétique *Ebion*, chef des *Ebionites*. Il soûtenoit que Jesus-Christ étoit un pur homme, né par le concours ordinaire des deux sexes : il ajoûtoit que Dieu avoit donné l'empire de ce monde au diable, & celui du siécle futur au Christ.

73.

Les Romains prennent quelques forts qui tenoient encore en Judée ; ils vendent toute la terre des Juifs, & leur imposent un tribut. Les Sicaires assiégés dans Massada désesperant de se sauver, tuent leurs femmes & leurs enfans, & s'égorgent ensuite les uns les autres : celui qui resta le dernier, mit le feu à la forteresse, & se tua lui-même. Ainsi finit la guerre de Judée.

Vespasien chasse les Philosophes de Rome : on en voyoit alors un grand nombre qui couroient de ville en ville, haranguant les peuples pour les exhorter à rétablir les bonnes mœurs : la plûpart d'entre eux prétendoient prêcher d'exemple, & menoient une vie très-austére.

Menandre dogmatise. Cet herétique né en Samarie avoit été disciple de Simon le magicien, dont il avoit adopté les erreurs : il enseignoit que son baptême étoit la vraie résurrection, & promettoit l'immortalité dès ce monde à

ceux qui le recevroient. Ses disciples étoient aussi déreglés que les Nicolaïtes.

78.

Martyre du Pape S. Lin. S. Clet, ou Anaclet lui succede. Une peste violente ravage la ville de Rome.

79.

Martyre de S. Apollinaire, premier Evêque de Ravenne, le 23. Janvier. Il n'y avoit point alors de persécution ouverte contre les Chrétiens; mais leurs ennemis sçavoient faire naître des occasions & des prétextes de les tourmenter.

L'Empereur Vespasien meurt le 24. Juin. Suetone rapporte un bon mot de ce Prince. Se voyant dangereusément malade, *Je pense*, disoit-il, *que je deviens Dieu*, faisant allusion à la ridicule cérémonie qu'il prévoyoit qu'on feroit après sa mort, de le mettre au nombre des dieux. Tite son fils aîné lui succeda.

80.

Conversion de S. Polycarpe, disciple de S. Jean.

81.

Mort de l'Empereur Tite le 13. Septembre. Son frere Domitien lui succede.

82.

Domitien chasse les Philosophes de toute l'Italie.

Commencement des *Nazaréens*: c'étoit des Chrétiens judaïsans qui affectoient de prendre ce nom de Nazaréens plutôt que celui de Chrétiens; on croit que cette heréśie prit naissance parmi les Chrétiens qui avoient quitté Jerusalem avant le siége.

86.

S. Anien, successeur de S. Marc à Alexandrie, meurt le 25. Avril.

87.

Domitien se fait appeller Dieu.

89.

Apollonius de Tyane accusé de conspiration, est interrogé à Rome par l'Empereur Domitien, & se justifie.

Philostrate qui a écrit la vie de cet imposteur, dit que pour ne plus s'exposer à de pareilles questions, & montrer qu'on ne l'auroit pas pris, s'il n'avoit voulu, il disparut subitement de l'auditoire, & se trouva le même jour à Pouzole, qui est à près de cinquante lieues de Rome.

91.

Martyre du Pape S. Clet. S. Clément lui succede.

Ceux qui croient que le livre du Pasteur a été écrit par S. Hermas, le rapportent à ce tems-ci. Ce livre est cité comme canonique par plusieurs des anciens Peres ; il contient des révélations : il y est dit entr'autres choses, que *chaque homme a deux Anges, un bon & un mauvais ;* & ailleurs, que *les Apôtres après leur mort ont prêché Jesus-Christ aux Saints, & leur ont donné le Baptême.* Mais on croit avec plus de vrai-semblance que cet ouvrage a été composé contre le Montanisme, & par conséquent dans le second siécle.

95.

L'Empereur Domitien commence la seconde persécution contre les Chrétiens : il fait mourir le consul Clément, son cousin germain.

L'Apôtre S. Jean est mis à Rome dans une chaudiére d'huile bouillante, près la porte Latine : il en sort sain & sauf, & est exilé dans l'île de Pathmos, où il écrit son Apocalypse. On croit que S. André souffrit aussi le martyre cette année en Achaïe, & S. Denys l'Aréopagite à Athènes.

96.

Domitien est tué à Rome le 17. Septembre, par un nommé Estienne, pendant qu'il lisoit un memoire que cet assassin lui avoit présenté. On dit qu'Apollonius de Tyane étoit alors à Ephèse, où il haranguoit le peuple ; il s'arrêta au moment de la mort de l'Empereur, & félicita son auditoire sur la mort de ce tyran. Cocceius Nerva lui succeda, & rappella aussi-tôt les exilés, défendant d'accuser personne d'impiété ou de Judaïsme : c'étoit les accusations qu'on formoit ordinairement contre les Chrétiens.

97.

Le Pape S. Clément écrit aux Corinthiens, pour appaiser un schisme formé parmi eux : cette lettre est si belle, qu'on la lisoit encore publiquement dans l'Eglise de Corinthe plus de 70 ans après.

On rapporte à cette année le martyre de S. Timothée à Ephèse.

S. Jean revient à Ephèse, où à la priére des Eglises d'Asie il écrit son Evangile, après avoir ordonné un jeûne public & des priéres : il fut écrit en Grec, qui étoit la langue du pays. Il y écrivit aussi ses trois Epîtres ; la premiére est générale, & il y combat différens herétiques, dont les uns nioient la divinité de Jesus-Christ, les autres son humanité, d'autres la nécessité des bonnes œuvres. La seconde est adressée à une Dame nommée *Electe*, & à ses enfans ; la troisiéme à un nommé *Caïus*. L'Apôtre S. Jude écrivit aussi alors son Epître Catholique contre les Nicolaïtes : l'Apôtre y fait mention du combat de l'archange S. Michel contre le démon au sujet du corps de Moyse, dont il étoit parlé dans un livre apocryphe nommé *l'enlévement de Moyse :* il y cite aussi un passage du livre qui passoit sous le nom du patriarche Enoch. Ces passages l'ont fait d'abord rejetter à plusieurs, mais elle a été reçue au catalogue des saintes Ecritures avant la fin du quatriéme siécle. Saint Jerôme répond à ceux qui objectent ces passages, que S. Jude a pû citer un livre apocryphe, puisque S. Paul cite même des Payens ; à quoi S. Augustin ajoûte, que quoique le livre fût apocryphe, il pouvoit néanmoins y avoir des choses qui venoient de Dieu. On croit que c'est aussi vers ce tems qu'a été écrite l'Epître attribuée à S. Barnabé, que quelques-uns des anciens comptoient entre les Ecritures canoniques. Il est dit dans cette Epître, que *les six jours de la création signifient autant de milliers d'années, & que Dieu terminera tout en six mille ans. Ensuite ce sera le septiéme jour, quand son Fils viendra juger les impies ; il changera le soleil, la lune & les astres ; & le commencement du huitiéme jour sera le commencement d'un autre monde.* Ce passage & quelques autres font douter avec raison que cette Epître

soit de S. Barnabé. Les auteurs qui prétendent qu'elle est de lui, tâchent de leur donner une interprétation favorable. Mais *ne vaut-il pas mieux*, dit M. de Tillemont, *ne se pas réduire à être obligé d'excuser des fautes dans un Apôtre ?* On dit que S. Barnabé fonda l'Eglise de Milan.

98.

L'Empereur Nerva meurt le 27. Janvier; Trajan son fils adoptif lui succéde : ce prince défendit les assemblées ; ce qui fournit un prétexte de persécuter les Chrétiens. Flavia Domitilla fut brûlée dans sa chambre avec Euphrosyne & Théodore qui la servoient, & Nerée & Achille ses eunuques : Eutychés, Victorin & Maron ses domestiques furent aussi mis à mort.

99.

Trajan supprime les spectacles des farceurs à Rome.

100.

Mort de l'apôtre S. Jean à Ephèse le 27. Décembre ; il étoit âgé d'environ 100 ans. Ce que Jesus-Christ avoit dit de cet Apôtre, *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe ?* a fait naître dès le commencement de l'Eglise l'opinion qu'il ne mourroit point ; opinion qui a continué même depuis sa mort. D'autres ont soûtenu qu'il étoit mort à la vérité, mais qu'il étoit ressuscité aussi-tôt. On dit que l'Eglise Gréque des derniers siécles a embrassé ce sentiment, & en fait profession publique dans son Office : on ne voit cependant pas comment on peut l'accorder avec un passage de Polycrate évêque d'Ephèse, rapporté par Eusebe & par Baronius, dans lequel il est fait mention expresse de la mort de l'Apôtre S. Jean. Polycrate qui vivoit dans le deuxiéme siécle, avoit vû les disciples de S. Jean, & ne pouvoit ignorer ce que l'on disoit de lui. S. Jean avoit fondé les Eglises de Smirne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie, & de Laodicée. Sa premiére Epître portoit autrefois le nom des Parthes, comme leur étant adressée : les herétiques lui ont supposé quelques écrits, entr'autres un livre de ses voyages, & un autre livre de la mort & de l'assomption de la Vierge. Voici ce qu'on sçait de plus

certain touchant les églises qui ont été fondées par les autres Apôtres : S. André en fonda en Grece & en Epire ; S. Philippe, dans la haute Asie ; S. Thomas, chez les Parthes & aux Indes ; S. Barthelemi, dans la grande Armenie ; S. Matthieu, en Ethiopie, de même que S. Matthias ; Simon le Cananéen, en Mésopotamie & en Perse ; S. Jude ou Thaddée, en Arabie, en Idumée & en Mésopotamie.

Le pape S. Clément mourut aussi sur la fin de cette année. On lui a attribué tous les écrits sans nom d'auteur certain, qui passoient pour les plus anciens après les Ecritures canoniques, comme *les Constitutions apostoliques & les Canons des Apôtres*, qui sont reconnus aujourd'hui n'être point des Apôtres, mais seulement des tems apostoliques : on convient aussi parmi les Sçavans, que les ouvrages attribués à S. Clément sont supposés, à l'exception de sa premiére, & peut-être de sa seconde lettre aux Corinthiens. Il eut S. Evariste pour successeur.

REMARQUES PARTICULIÉRES.

LE premier siécle de l'Eglise est sans contredit le plus brillant ; on y voyoit les fidéles pratiquer non-seulement les préceptes, mais même les conseils de l'Evangile. Les loix purement idéales proposées par Platon, le plus sage des Grecs, pour former parmi les hommes une société parfaite, n'ont rien de comparable à ce qu'on vit réduit en pratique parmi les premiers Chrétiens. *Ils n'avoient*, dit S. Luc, *qu'un cœur & qu'une ame ; aucun d'eux ne disoit que ce qu'il possedoit fût à lui seul, tout étoit commun entre eux.* Ce peu de mots de l'historien sacré offre à l'imagination un tableau bien frapant ; ce seroit l'affoiblir que d'y vouloir ajoûter quelque chose.

J'observerai seulement que le Saint-Esprit répandoit abondamment tous ses dons sur cette multitude de croyans. La descente ineffable de cet Esprit sanctificateur fut le premier effet des promesses que Jesus-Christ avoit faites à ses Apôtres avant sa mort, & elle porta à sa derniére perfection l'œuvre de miséricorde qu'il étoit venu accomplir sur la terre. C'est par la descente du Saint-Esprit que l'Eglise fut entiérement formée. Que pouvoient en effet les Apôtres & les Disciples sans sa divine assistance ? Troupeau foible & timide, privés de leur Pasteur, ils n'avoient ni les lumiéres ni la force nécessaires pour entreprendre

cette

cette grande conquête spirituelle, qui rassemblera tous les peuples de l'univers sous les étendarts de Jesus-Christ. Mais l'Esprit saint descend; un vent impétueux annonce son approche & ses effets tout-puissans: des flammes brillent de toutes parts dans le lieu où sont assemblés les fidéles, & le feu de la charité brûle aussi-tôt dans leurs cœurs; c'est le commencement de l'heureux incendie, qui doit un jour se communiquer dans tous les lieux de la terre.

Le don des langues, de prophétie, & celui des miracles étoient fréquents parmi les premiers Chrétiens: celui des langues sur-tout étoit si ordinaire, que S. Paul écrivant aux Corinthiens se crut obligé de leur donner des régles pour les engager à en user avec modération & avec ordre. Il leur recommande aussi de demander plutôt le don de prophétie que celui des langues; parce qu'il arrivoit souvent que celui qui avoit le don de parler une langue, n'ayant pas en même temps celui de l'interpréter, il parloit inutilement, & n'étoit entendu de personne. Il ajoûte que le don des langues n'édifie que les fidéles; le don de prophétie au contraire peut procurer la conversion des infidéles. Si quelqu'un d'eux vient à entrer dans l'assemblée, il sera saisi d'admiration, voyant que les Prophétes connoissent ce qui se passe dans le secret de son cœur; il se prosternera pour adorer Dieu, & reconnoîtra qu'il est véritablement en eux. A l'égard du don de prophétie, il ordonnoit que deux ou trois Prophétes parlassent l'un apres l'autre dans la même assemblée, & que les autres en jugeassent. Si un de ceux qui étoient assis pour écouter, recevoit la révélation, le premier devoit se taire & le laisser parler à son tour. C'étoit dans ces assemblées que l'on consacroit l'Eucharistie, & que les fidéles prenoient le repas commun nommé *Agape*: elles se tenoient réguliérement chaque Dimanche. On y lisoit les saintes Ecritures; les Ministres du Seigneur instruisoient & exhortoient le peuple, & il étoit défendu de manquer d'y assister.

Les autres points de discipline établis par les Apôtres doivent attirer toute notre attention. On en distingue deux principaux, les élections & les Conciles. L'élection de S. Matthias à l'apostolat a servi long-tems de modéle dans toute l'Eglise, pour le choix des principaux Ministres successeurs des Apôtres. Le lecteur a vû que cette élection se fit dans l'assemblée des fidéles, sur la proposition de S. Pierre; & que bien-loin qu'il y eût ni sollicitations, ni brigues, ni simonie, personne même ne se présenta pour remplir une place si importante. Deux hommes qui en paroissoient également dignes ayant été proposés, les Apôtres laissérent la décision à Dieu seul par le moyen du sort. A l'égard des Conciles, nous avons vû aussi que le premier Concile de

l'Eglise fut célébré à Jerusalem où S. Pierre étoit alors. Ce fut lui qui y présida, & qui en fit l'ouverture, en disant le premier son avis. Mais il faut remarquer qu'il ne jugea point seul ; S. Jacques opinant à son tour se servit de ces termes : *Je juge qu'on ne doit point inquiéter les Gentils convertis ;* & de tous les avis réunis se forma cet oracle : *Il a semblé bon au S. Esprit & à nous.* Voilà l'exemple que l'Eglise a suivi depuis dans les Conciles généraux, pour terminer les questions de foi & de discipline.

On doit encore observer que S. Paul vouloit que, si par malheur il s'élevoit quelque procès entre des fidéles, ils ne le fissent juger que par des Chrétiens. Il ordonnoit que l'on choisit pour le sacerdoce les chefs de famille les plus réglés, & les ordinations se faisoient par l'imposition des mains après le jeûne & la priére. Le même Apôtre défendit à Timothée de recevoir aucune accusation contre un Prêtre, qu'il n'y eût deux ou trois témoins ; & il désiroit qu'on donnât double rétribution à ceux qui étoient occupés. Ce sont là, dit M. Fleury, les fondemens de la discipline Ecclésiastique.

Le même Auteur remarque que „ quand les Apôtres établirent „ les sept premiers Diacres à Jerusalem, il ne paroit point qu'ils „ eussent ordonné des Prêtres : au contraire ils se réserverent à „ eux seuls les fonctions depuis communiquées aux Prêtres. „ S. Paul donnant ses ordres à Tite & à Timothée pour le „ réglement des nouvelles églises, ne parle que d'Evêques & „ de Diacres. " A l'égard du nom de Prêtres, *Presbyteri*, donné dans les actes des Apôtres à quelques-uns des fidéles, il signifie *les anciens :* on voit qu'ils sont aussi nommés souvent *Seniores.*

On trouve dans les anciens Auteurs quelques passages qui peuvent faire croire que les premiers Evêques portoient quelque marque extérieure de leur dignité. Polycrate qui étoit évêque d'Ephèse, à la fin du second siécle, écrit que l'apôtre S. Jean portoit une lame d'or sur la tête. S. Epiphane dit la même chose de S. Jacques, premier évêque de Jerusalem : quelques-uns font la même remarque sur l'évangeliste S. Marc. On peut croire que ces Saints en agissoient ainsi à l'imitation des grands Pontifes de l'ancienne Loi, qui portoient sur le front une bande d'or sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit.

Les Juifs avoient trouvé la vie commune établie parmi ceux d'entr'eux qu'on appelloit *Esséens* ou *Esseniens*, qui habitoient dans les bourgades de la Palestine éloignées des grandes villes, au nombre d'environ quatre mille : ils employoient la plus grande partie de leur tems à la priére & à l'étude de la Loi, faisant profession de mépriser les richesses, & mettant en commun le produit de leur travail, qui étoit ordinairement le

labourage. Les vertus ausquelles ils s'exerçoient davantage, étoient la frugalité & la continence; ils mangeoient ensemble & prenoient à un même vestiaire leurs habits, qui étoient blancs. On n'étoit admis parmi eux qu'après trois années d'épreuves. Mais tant de vertus apparentes étoient tachées par un orgueil insupportable, qui les portoit à ne vouloir reconnoitre que Dieu seul pour maître, & les rendoit prèts à tout souffrir plutôt que d'obéir à un homme. D'ailleurs ils croyoient au destin & à la divination, & étoient les plus superstitieux d'entre les Juifs: ainsi il n'est pas difficile d'appercevoir combien ils étoient au dessous des Disciples de Jesus-Christ. On doit seulement remarquer qu'il se trouve une grande ressemblance entre les réglemens des Esseniens & ceux qui furent adoptés depuis par les moines, parmi lesquels on a continué de voir une image de cette vie commune des premiers Chrétiens de Jerusalem, qui ne dura que jusqu'au tems où ils abandonnerent cette ville avant le siége de Tite, dans lequel on vit l'accomplissement de toutes les prophéties de Jesus-Christ. Jusqu'à cette ruine de Jerusalem & la destruction du temple, les Juifs convertis avoient continué de pratiquer toutes les cérémonies de la Loi, & même d'offrir les sacrifices: c'est ce que les Peres ont appellé *enterrer la synagogue avec honneur.* Les sectes des Juifs ne durerent pas long-tems non plus après la ruine de Jerusalem; on ne voit pas qu'il ait été beaucoup parlé depuis, de la distinction des Pharisiens & des Sadducéens.

Je crois devoir placer ici quelques réflexions sur l'application que les Payens ont faite à l'Empereur Vespasien des prophéties qui annonçoient la venuë du Messie. Les Juifs dépositaires de ces oracles, étoient si persuadés qu'il devoit paroître dans ce tems, qu'ils en avoient fait courir le bruit dans tout l'Orient. Suetone dit positivement qu'il s'y étoit répandu une ancienne & constante opinion, qu'en ce tems des conquérans sortis de la Judée devoient soumettre toute la terre. *Les Juifs se révolterent*, ajoûte cet auteur, *prenant pour eux une prédiction qui ne regardoit que l'Empereur Vespasien, comme l'évenement l'a fait voir.* Tacite dit la même chose: *La plûpart des Juifs s'étoient persuadés qu'il étoit porté dans les livres de leurs Prêtres, qu'en ce tems même des hommes sortis de la Judée devoient soumettre toutes les nations. Ces prédictions*, continue-t-il, *regardoient Vespasien & Tite; mais les hommes aiment à se flater: les Juifs interprétant en leur faveur cette magnifique promesse des destins, ne purent être ramenés à la vérité, même lorsqu'ils se virent réduits aux plus fâcheuses extrémités.* Ce fut la conquête de Tite & Vespasien, qui fit prendre le change aux Payens en cette occasion; lorsque ces princes revinrent

triomphans de la Judée, les Payens ne voyoient qu'eux à qui ils pussent faire l'application des prédictions. Au reste ce témoignage des Auteurs payens prouve invinciblement contre les Juifs, que leurs peres attendoient effectivement le Messie dans le tems même que Jesus-Christ a paru: aussi voyons-nous qu'il n'y a rien de vrai-semblable dans les explications forcées qu'ils ont données depuis, pour faire voir que les prophéties qui marquoient le tems de la venuë du Messie, n'avoient point encore reçu leur accomplissement du tems de Jesus-Christ.

La terrible punition que Dieu exerça contr'eux, pour avoir méconnu & rejetté son Verbe incarné, est regardée avec raison comme une des parties les plus intéressantes de l'histoire de ce siécle. On reconnoit dans ce grand évenement la main d'un Dieu irrité, qui voulut punir, dès cette vie, le plus horrible crime que les hommes pussent jamais commettre. On y voit une ressemblance marquée entre les peines & les ignominies, ausquelles les Juifs furent exposés, & celles qu'ils avoient fait souffrir eux-mêmes au Fils de Dieu. M. Godeau évêque de Vence pousse ce parallele fort loin, dans son Histoire de l'Eglise; peut-être même qu'il le presse quelquefois un peu trop. Mais il est certain qu'on doit être frapé, en voyant cette multitude de Juifs crucifiés à la vuë de Jerusalem, fouettés cruellement avant d'être attachés à la croix, & insultés par toutes sortes d'outrages pendant ce supplice. Il étoit de la justice de Dieu de punir le plus affreux des forfaits, d'une maniére éclatante: il étoit de sa bonté de consoler les Apôtres & les premiers Disciples de Jesus-Christ, par le châtiment rigoureux de ceux qui l'avoient injustement condamné à la mort: il entroit dans les vuës de sa providence de les affermir & de les confirmer dans leur foi, par l'accomplissement promt & entier de tout ce qu'il leur avoit prédit sur la destruction de Jerusalem.

N'est-ce pas aussi par une attention particuliére sur son Eglise naissante, que Dieu a permis que saint Pierre, après l'avoir gouvernée quelque tems à Antioche, vint établir son siége Episcopal à Rome, qui étoit alors la Capitale du monde? Dieu, pour se conformer à notre foiblesse, a voulu que notre Religion, quoique toute spirituelle, eût cependant dans toutes ses parties quelque chose de sensible. Ainsi nous pouvons croire qu'en établissant le chef de son Eglise dans la principale ville de l'Univers, & en permettant que la Capitale du monde connu devînt la Capitale du monde Chrétien, Dieu n'en a agi ainsi, qu'afin que le centre de l'unité Chrétienne fût aussi visible & aussi remarquable, qu'il est nécessaire, pour le maintien de la Religion.



De Sève in. Baquoy Sc.

Chrétiens exposés dans le Cirque.

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

SECOND SIÉCLE.

Ann. 101. de l'Ere Chrétienne vulgaire.



LEs herétiques *Caïnistes* peuvent avoir commencé vers ce tems-ci : ils tenoient pour saints ceux que l'Ecriture condamne, comme Caïn, Coré, les Sodomites, & sur-tout Judas le traître. Ils avoient fait un livre infame, qu'ils attribuoient à S. Paul : ils l'appelloient *l'élévation de S. Paul ;* parce qu'ils prétendoient que les rêveries qu'il contenoit, lui avoient été révelées dans son ravissement.

103.

Elxai faux prophéte Juif se joint aux *Osseniens* ou *Osséens* ;

herétiques qu'on croit être les mêmes que les *Esséens* ; c'étoit des Chrétiens judaïsans. Elxai composa des formules de sermens extravagans, dont il faisoit une partie du culte auquel il obligeoit ses sectateurs : il contraignoit au mariage : il disoit qu'on pouvoit céder à la persécution, pourvû que le cœur n'y participât point : il donnoit de certaines mesures au Christ & au Saint-Esprit. Depuis ce tems cette secte fut connue sous le nom d'*Elsesaïtes*.

104.

Pline le jeune, proconsul de Bithynie, écrit à l'Empereur pour le consulter sur ce qu'il devoit faire au sujet des Chrétiens ; Trajan dans sa réponse lui défend de les chercher, & lui ordonne de punir ceux qui lui seront dénoncés, s'ils persistent dans leur religion. Contradiction manifeste, puisque si les Chrétiens étoient coupables, il falloit les rechercher pour les punir ; & s'ils ne l'étoient pas, on commettoit une injustice criante, en les punissant, uniquement parce qu'ils étoient accusés.

106.

Trajan commence la troisiéme persécution contre les Chrétiens : passant à Antioche, il condamne S. Ignace évêque de cette ville à être conduit à Rome, pour y être dévoré par les bêtes. S. Ignace écrivit sur la route ses sept Epîtres ; sçavoir, aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smirniens, & à S. Polycarpe. Dans celle aux Smirniens il dit en parlant des herétiques nommés *Docites* ou *Phantastiques*, qui soûtenoient que Jesus-Christ ne s'étoit incarné qu'en apparence : *Ils s'abstiennent de l'Eucharistie & de la priére, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie soit la chair de notre Sauveur Jesus-Christ, celle qui a souffert pour nos pechés, celle que par sa bonté le Pere a ressuscitée.* Ces paroles de S. Ignace qui avoit été disciple des Apôtres, font voir bien clairement quelle étoit la croyance des premiers Chrétiens sur la présence réelle. On peut remarquer aussi que dans son Epitre aux Magnésiens, le saint Martyr leur dit, *que comme Jesus-Christ ne fait rien sans son Pere éternel auquel il est uni ; ni par lui, ni par ses Apôtres :*

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & *Hérétiques.*	SÇAVANS & *Illustres.*	PRINCES *contemporains.*
PAPES.	HERETIQUES	S. Ignace, 107.	EMPEREURS Romains.
• Evariste, 100. 109.	Secte des Caïnistes, 101.	Aquila.	Trajan, 117.
S. Alexandre, 109. 119.	Elxai, 103.	Symmaque.	Adrien, 138.
S. Sixte I. 119. 128.	Saturnin, 107.	Theodotion.	Antonin, 161.
S. Telesphore, 128. 139.	Secte des Millenaires, 109	Papias, 150.	Marc-Aurele, 180.
S. Hygin, 139. 142.	Basilide, 110.	Quadrat.	Lucius-Verus, 169.
S. Pie I. 142. 157.	Secte des Gnostiques, 110.	Aristide.	Commode, 192.
S. Anicet, 157. 168.	Carpocrate, 120.	S. Polycarpe, 166. Nous avons de ce Saint une épître aux Philippiens, qui se lisoit encore publiquement dans les églises d'Asie 300 ans après sa mort.	Pertinax, 193
S. Soter, 168. 176.	Epiphane, 120.	S. Justin, 167.	Didius-Julianus, 193
S. Eleuthere, 176. 192.	Prodicus chef des Adamites, 130.	Meliton, Outre son apologie on compte 27 autres de ses ouvrages, dont nous n'avons que quelques fragmens, dans l'un desquels se trouve un catalogue des livres de l'ancien Testament : il est conforme à celui des Juifs, excepté que Meliton omet le livre d'Esther.	Niger, 194
S. Victor I. 192.	Valentin, 140.	Athenagore.	Albin, 198
PATRIARCHES d'Alexandrie.	Cerdon, 141.	Hegesippe, 181.	Severe.
Cerdon, 110.	Marcion, 142.	Polycrate d'Ephèse.	
Prime, 122.	Theodote le Corroyeur, 146.	Theophile, évêque d'Antioche. On a de lui une espece d'apologie, dans laquelle on trouve le mot de *Trinité*, employé pour la première fois, pour marquer la distinction des personnes divines.	
Juste, 133.	Hetacleon, 147.		
Eumene, 143.	Secte des Ophites & des Sethiens, 149.		
Marc II. 153.	Marc & Colorbase, 151.		
Celadion, 167.			
Agrippin, 179.			
Julien, 189.			
PATRIARCHES d'Antioche.			
S. Ignace, 107.			
Heros, 128.			
Corneille, 141.			
Heros II. 168.			
Theophile, 181.			
Maximin, 190.			

ainsi ils ne doivent rien faire sans l'Evêque & sans les Prêtres. M. Godeau prétend que la supériorité des Evêques sur les Prêtres est clairement marquée dans ce passage, puisque S. Ignace avertit les fidéles de faire toutes choses en concorde, sous la présidence de l'Evêque qui tient la place de Dieu; & qu'après il met les Prêtres, qu'il dit tenir celle des Apôtres.

107.

Martyre de S. Siméon, second évêque de Jerusalem. Il étoit fils de Cléophas & de Marie, & cousin germain de Jesus-Christ. Il fut tourmenté pendant plusieurs jours, & ensuite attaché à la croix : il étoit âgé de 120 ans. Avec lui finirent les tems apostoliques. Il est celui de tous les Disciples de Jesus-Christ, qui est mort le dernier. Depuis sa mort les herétiques commencerent à dogmatiser plus hardiment : on vit dès-lors paroître à Antioche *Saturnin* disciple de Menandre, qui condamnoit le mariage & la génération, comme étant une invention de Satan.

S. Ignace arrivé à Rome y est martyrisé le 20. Décembre; les fidéles eurent soin de recueillir ses os, & les rapporterent à Antioche. Ceux qui ont écrit la relation de son martyre, la terminent ainsi : *Ceci se passa le treiziéme des Calendes de Janvier, sous les consuls Sura & Senecion pour la seconde fois ; nous en fumes nous-mêmes spectateurs avec larmes..... Nous vous avons déclaré le jour & l'année de son martyre, afin que nous assemblant en ce même tems, nous ayons part à ce génereux athléte, glorifiant en sa sainte mémoire notre Seigneur Jesus-Christ.* Le détail de la vie de S. Ignace nous est moins connu que ses écrits; nous sçavons seulement qu'aucun des disciples des Apôtres n'a eu une charité plus ardente, une foi plus vive, un zéle plus fervent, une humilité plus profonde. Ses lumiéres étoient si abondantes, que ses lettres sont regardées comme un des plus précieux monumens de la foi & de la discipline de la primitive Eglise. Outre les sept dont nous avons fait mention, il y en a quelques autres sous son nom, mais qui sont supposées.

109.

Le Pape S. Evariste meurt martyr le 26. Octobre; Alexandre I. lui succede le 3. Décembre suivant.

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & *Herétiques.*	SÇAVANS & *Illustres.*	PRINCES *contemporains.*
PATRIARCHES	HERETIQUES	Apollinaire, évêque	EMPEREURS
de Jerusalem.	Lucien, 159.	d'Hierapolis.	Romains.
Siméon fils de Cléo-		Il avoit écrit contre	
phas, 107	Tatien chef	les Gentils, les Juifs	
Juste.	des Encra-	& les Montanistes: il	
Zachée.	tites, 171.	ne nous en reste rien.	
Tobie.		S. Denys de Corin-	
Benjamin.	Bardesane,	the.	
Jean.	171	Il nous reste de lui	
Matthias.		huit belles lettres,	
Philippe.	Montan, 172.	adressées à différen-	
Seneque.		tes églises.	
Juste II.	Prisca, 172.	Hermias Philosophe	
Levi.		Chrétien.	
Ephren.	Maximilla,	On a sous son nom	
Josè ou Jo-	172.	un ouvrage impar-	
seph.		fait : c'est une raille-	
Judas.	Secte des Alo-	rie des opinions des	
Tous ces Patriarches	ges, 173.	philosophes Payens.	
étoient Juifs.		Celse, philosophe	
Marc.	Hermogene,	Epicurien.	
Cassien.	179.	Il composa un livre	
Publius.		contre les Chrétiens,	
Maxime.	Apelle, 180.	intitulé *discours de vé-*	
Julien.		*rité.* Il reprochoit aux	
Gaian.	Praxeas chef	Juifs convertis d'a-	
Symmaque.	des Patripas-	voir abandonné leur	
Caius.	siens, 187.	loi, & aux autres	
Julien II.		Chrétiens d'être divi-	
Capiton.	Seleucus &	sés en plusieurs sectes	
Maxime.	Hermias,	qui n'avoient rien de	
Antonin.	190.	commun que le nom:	
Valens.		il a été réfuté par	
Doliquien.	Artemas, 191.	Origene.	
Narcisse.		Rhodon.	
Dius.		Il étoit disciple de	
Germanion.		Tatien : il a écrit un	
Gordius. *		traité contre Mar-	
		cion, dont nous avons	
		quelques passages	
		dans Eusebe, & un	
		traité sur l'ouvrage	
		des six jours de la	
		Création.	

* On ne sçait point les années de ces évêques depuis S. Siméon. (*Tillemont.*)

Vers ce tems florissoit *Papias* évêque d'Hierapolis en Phrygie, l'un des disciples de S. Jean l'évangeliste. Il a écrit cinq livres *de l'exposition des discours du Seigneur*, dans lesquels il avoit mêlé quelques discours fabuleux ; il disoit, par exemple, qu'après la résurrection des corps Jesus-Christ régneroit corporellement sur la terre avec les Saints pendant mille ans. Il est regardé comme l'auteur de l'opinion des *Millenaires*. L'Eglise l'a mis néanmoins au nombre des Saints, parce que cette opinion n'a été éclaircie & condamnée que depuis sa mort.

110.

L'herétique *Basilide* paroît en Egypte. Il établissoit deux prédestinations, l'une au salut, l'autre à la peine : il enseignoit aussi plusieurs absurdités impies ; il disoit, par exemple, que le Christ étant une vertu incorporelle, il pouvoit prendre telle figure qu'il vouloit : ainsi quand les Juifs le voulurent crucifier, il prit la forme de Simon le Cyrenéen qui avoit porté sa croix, & donna sa forme a Simon, ensorte que les Juifs y furent trompés, & crucifiérent Simon au lieu de *Jesus*, qui les regardoit faire & se moquoit d'eux. Basilide enseignoit la métempsicose, & obligeoit ses disciples à garder cinq ans de silence : il leur faisoit prendre le beau nom de *Gnostiques*, qui veut dire *illuminés*.

115.

Révolte des Juifs dans toute l'Egypte & la Cyrenaïque : ils firent main basse sur les Romains & sur les Grecs, avec une fureur & une cruauté inexprimables ; ils en siérent un grand nombre par le milieu du corps, & en firent dévorer d'autres par les bêtes : après leur mort ils mangeoient leur chair, se revêtoient de leurs peaux, & se faisoient des ceintures de leurs intestins. Ils en firent périr ainsi plus de deux cents mille.

116.

Les Juifs de Chypre se révoltent aussi, & font d'effroyables maux dans cette Isle, où ils tuent plus de deux cents quarante mille hommes.

Martius Turbo envoyé par Trajan pour ſoumettre les Juifs, leur livre bataille, & en défait un très-grand nombre.

117.

L'Empereur Trajan meurt le 8. Août à Sclimonte en Cilicie; Adrien ſon fils adoptif lui ſuccede le 11. du même mois.

119.

Le Pape S. Alexandre eſt martyriſé. S. Sixte I. lui ſuccede. Quelques Auteurs prétendent qu'il régla par un décret le jeûne du Carême, établi auparavant par les Apôtres, à l'imitation de celui de notre Seigneur dans le déſert.

Tinnius Rufus, gouverneur de Judée, appaiſe les troubles que la révolte des Juifs y avoit fait naître.

120.

Carpocrate heréſiarque commence à dogmatiſer. Il étoit diſciple de Menandre, & adopta par conſéquent les erreurs de Simon le magicien. Il enſeignoit que l'ame de ceux qui reſiſtent à la concupiſcence, ſeroit condamnée à paſſer de corps en corps juſqu'à ce qu'elle en eût accompli toutes les œuvres; en conſéquence ſes diſciples ſe croyoient tout permis, ils ne ſe refuſoient rien de ce qui pouvoit flater les ſens; les femmes étoient communes entre eux, & ils commettoient beaucoup d'autres infamies : d'ailleurs ils déteſtoient la génération, & l'empêchoient autant qu'ils pouvoient. Ils ſe faiſoient nommer Gnoſtiques, de même que les diſciples de Baſilide. Carpocrate eut un fils nommé *Epiphane*, qui ſuivit la doctrine impie de ſon pere : il mourut à l'âge de 17 ans, & excelloit déja dans la philoſophie & les belles lettres; il avoit même compoſé un livre *de la juſtice*. Ses ſectateurs avoient déja conçu une ſi profonde vénération pour lui, qu'ils lui rendirent les honneurs divins après ſa mort, & lui éleverent des autels à Samé ville de Cephalenie : ils y venoient ſacrifier, & célébrer ſon apothéoſe le premier jour de chaque mois.

121.

S. Fauſtin & S. Jovite ſouffrent le martyre à Breſſe, dans la Gaule ciſalpine.

124.

On met vers ce tems-ci le martyre de S. Eustache ou plutôt Eustathe, & celui de ses Compagnons, à Rome.

125.

Sainte Symphorose & ses sept fils souffrent le martyre à Tibur : Symphorose fut jettée dans le fleuve : ses fils furent attachés a des pieus autour du temple d'Hercule ; on les étendit avec des poulies, & on les fit mourir diversement. On met aussi cette année le martyre de S. Marius à Rome, de S. Antioque premier martyr de Sardaigne, & de sainte Sabine en Ombrie.

126.

S. Quadrat & S. Aristide présentent à Adrien des apologies pour les Chrétiens. Cet Empereur fait cesser la persécution, & défend de faire mourir personne qu'après une accusation & une conviction juridiques ; c'est qu'il arrivoit très-souvent que l'on condamnoit les Chrétiens dans des assemblées tumultueuses du peuple, sur les simples cris de la populace & sans aucune forme de procès. Lampride, historien Payen, dit qu'Adrien avoit eu dessein de faire adorer Jesus-Christ comme un Dieu, & de lui élever des temples. *Il fit bâtir des temples dans toutes les villes*, ajoûte cet Auteur, *sans y mettre aucune statue ; & comme ils ne sont consacrés à aucune divinité, ils portent le nom de leur fondateur : on croit qu'il les avoit fait bâtir pour le sujet que j'ai dit ; mais que ce dessein fut rompu par quelques personnes, qui consultant les oracles, apprirent que si jamais cette entreprise réussissoit, tout le monde se feroit Chrétien, & les autres temples demeureroient abandonnés*. Il est fait mention dans l'histoire de plusieurs de ces temples, que l'on nommoit *Adrianées*.

128.

Mort du Pape S. Sixte ; S. Thelesphore lui succede.

Aquila qui de Payen s'étoit fait Chrétien, & ensuite Juif, fait une nouvelle version de l'Ecriture en Grec. Dans cette version Aquila affoiblissoit tous les passages qui parlent de Jesus-Christ.

130.

Prodicus, disciple de Carpocrate, devient chef d'une nouvelle secte appellée des *Adamites*. Ces herétiques prirent ce nom, parce qu'ils prioient nuds dans leurs églises, prétendant imiter l'innocence d'Adam & Eve dans leur premier état; & par cette raison ils donnoient à leur église le nom de paradis. Tertullien leur attribue d'avoir combattu l'unité de Dieu; ils rejettoient le mariage, qui n'eût jamais été, selon eux, si Adam n'eût point péché.

133.

Mort de l'heréśiarque Basilide, à Alexandrie.

134.

Révolte des Juifs sous la conduite de Barcoquebas. Cet imposteur prétendoit être le Roi & le Messie des Juifs: il disoit qu'il étoit l'étoile de Jacob prédite par Balaam, profitant de son nom qui en Syriaque signifie *Etoile*. Cette révolte fut funeste aux Juifs; les Romains en firent périr plus de cent quatre-vingt mille par le fer: le nombre de ceux qui périrent par le feu, la faim & la maladie, fut plus grand encore. La ville de Jerusalem fut prise & ruinée de nouveau dans cette guerre: depuis cette derniére ruine de Jerusalem, la plûpart des Chrétiens Juifs d'origine cesserent de joindre l'observation de la loi Mosaïque à l'Evangile.

137.

Adrien rebâtit Jerusalem sous le nom d'*Ælia Capitolina*, & défend aux Juifs d'en approcher sous peine de la vie. A la place du temple de Dieu, Adrien fit bâtir un temple de Jupiter; il fit mettre une idole de Venus sur le Calvaire, une de Jupiter dans le lieu de la résurrection; à Bethléem il dédia à Adonis la grotte où Jesus-Christ étoit né, & pour en profaner les environs il y fit planter un bois qu'il consacra aussi à Adonis.

138.

Mort de l'Empereur Adrien le 10. Juillet. Il eut pour successeur Arrius Antonin son fils adoptif, surnommé le Pieux.

139.

Mort du Pape S. Thelesphore. Il a pour successeur S. Hygin.

140.

Valentin vient à Rome, où il répand ses erreurs. Cet heréfiarque avoit formé un systême du mélange de la doctrine de Platon sur les idées, de la Théogonie d'Hesiode, & de l'évangile de S. Jean. Il enseignoit une généalogie de trente *Eones*, qui tous ensemble formoient ce qu'il appelloit le *Pleroma* ou plénitude invisible & spirituelle. A l'égard de sa morale, elle étoit à peu-près semblable à celle de Carpocrate. On croit que Valentin étoit d'Egypte; ses disciples furent nommés de son nom *Valentiniens*.

141.

Cerdon, autre heréfiarque, vient aussi à Rome: il admettoit deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; & ne reconnoissoit que l'évangile de S. Luc. Il étoit venu de Syrie. La doctrine des deux principes fut dans la suite la base de la funeste heréfie des Manichéens.

142.

Le Pape Hygin meurt; Pie I. lui succede.

Marcion ayant été excommunié par son pere, qui étoit évêque dans le Pont, vient demander la communion à Rome après la mort d'Hygin; & ne la pouvant obtenir, il se fait disciple de Cerdon. Les *Marcionites* poussoient si loin la haine de la chair, qu'ils se faisoient un devoir de s'exposer d'eux-mêmes sous prétexte de martyre. Cette secte se répandit beaucoup en peu de temps.

143.

Valentin est anathématisé à Rome.

146.

Concile de Rome contre *Theodote de Bysance*. Il étoit corroyeur de son métier, mais sçavant: il apostasia, & imagina ensuite pour couvrir la honte de son apostasie,

.e soûtenir que Jesus-Christ qu'il avoit renié, n'étoit qu'un pur homme. Son herésie eut de grandes suites.

147.

Heracléon, célebre Valentinien, forme la secte nommée des *Heracléonites* : ils soûtenoient que l'ame est mortelle & corruptible. Heracléon étoit dans l'habitude de faire certaines invocations sur les morts, pour les rendre (disoit-il) invisibles aux principautés supérieures.

149.

Commencement des herétiques *Ophites* ou *Serpentins* : on leur donna ce nom à cause de la vénération qu'ils avoient pour le serpent, fondée sur ce qu'ils s'imaginoient qu'il avoit enseigné aux hommes la science du bien & du mal. Ils disoient que c'étoit le Christ, ou même le lui préferoient : ils poussoient leur extravagance jusqu'à honorer un véritable serpent qu'ils tenoient enfermé dans une espece de cage. Ils prétendoient mettre une distinction entre le Dieu des Juifs & le Dieu souverain : ils attribuoient au premier le corps, & au dernier l'ame de l'homme : ils avoient aussi adopté les erreurs des Nicolaïtes & des Gnostiques. Theodoret dit que ces Ophites étoient les mêmes que les *Sethiens*, qui vouloient que Jesus-Christ ne fût que Seth lui-même : d'autres en font une herésie particuliére.

150.

S. Justin, philosophe Chrétien, adresse à L'Empereur Antonin & à ses fils adoptifs Marc-Aurele & Lucius Verus sa premiére apologie pour les Chrétiens. Saint Justin dit dans cette apologie, que même avant la naissance de Jesus-Christ il y a eu des Chrétiens; parce que Jesus-Christ est le Verbe de Dieu, & la Raison souveraine dont tout le genre humain participe; & que ceux qui ont vécu suivant la raison, sont Chrétiens : il met du nombre de ces Chrétiens le célebre philosophe Socrate, supposant sans doute qu'il se fût toujours conformé à la droite raison ; ce qui n'est point véritable. La méthode que S. Justin emploie dans cet ouvrage, est excellente. Il y prouve la reli-

gion Chrétienne par les mœurs admirables de ceux qui la professoient, par l'accomplissement tout récent de plusieurs prophéties, & par l'exposition simple & naïve de ce qui se passoit dans les assemblées des Chrétiens.

151.

On peut mettre ici le commencement des *Marcosiens*, ainsi appellés du nom de *Marc* leur Auteur. Il étoit de la secte de Valentin, mais se vantoit d'être le réformateur de son maître. Il reconnoissoit pour Dieu souverain une *Quaternité*, de laquelle il avoit appris (disoit-il) toute la doctrine qu'il enseignoit : cette Quaternité étoit, selon lui, composée de l'ineffable, du silence, du Pere & de la vérité. Il prétendoit aussi que la plénitude de la vérité étoit renfermée dans l'alphabet Grec, & que c'est par cette raison que Jesus-Christ est nommé *Alpha* & *Omega*. Marc joignoit à l'herésie la magie, dans laquelle il étoit extrêmement habile. Il eut pour principal disciple *Colarbase* ou *Colorbase*, qui faisoit dépendre de sept astres la vie & la naissance de tous les hommes. *Il donnoit*, dit S. Irenée, *divers enfans à son Dieu, & en parloit avec autant d'assurance que s'il les eût tous vû naître.*

152.

Concile de Pergame en Asie contre les *Colorbasaniens*. [*Ex Baluzio.*]

L'Empereur Antonin écrit aux Etats d'Asie, pour défendre de maltraiter les Chrétiens.

157.

Mort du Pape S. Pie I. Anicet lui succede.

S. Polycarpe évêque de Smirne vient à Rome, conferer avec le Pape S. Anicet sur la question de la Pâque. A Rome & dans tout l'Occident on la célébroit toujours le Dimanche ; en Asie au contraire on se conformoit à l'usage des Juifs, qui la célébroient le quatorziéme du premier mois, quelque jour de la semaine qu'il arrivât. S. Polycarpe étoit disciple de l'apôtre S. Jean, qui l'avoit fait évêque de Smirne & prétendoit suivre en cela sa tradition. Il ne put persuader à S. Anicet de quitter la coûtume qu'il avoit

avoit trouvé établie dans son église; mais ils ne laisserent pas de communiquer ensemble.

159.

Lucain, autrement *Lucien*, célebre Marcionite, forme une secte particuliére. Saint Epiphane dit qu'il reconnoissoit trois principes, le bon, le juste, & le mauvais. Tertullien ajoûte qu'il nioit l'immortalité de l'ame.

160.

On voit par un passage des dialogues de S. Justin avec Tryphon, écrits vers ce tems-ci, que la Loi n'étoit pas encore universellement rejettée de toute l'Eglise: il dit que son sentiment est que ceux qui croyant en Jesus-Christ, & reconnoissant l'inutilité de la Loi, voudroient néanmoins l'observer autant qu'on le pouvoit alors, pouvoient être sauvés, pourvû qu'ils ne voulussent point porter les autres à cette observance, qu'on ne leur accordoit que pour condescendre à leur foiblesse.

161.

Mort de l'Empereur Antonin le 7. Mars: il eut pour successeurs ses deux fils adoptifs, Marc-Aurele & Lucius-Verus.

L'Empereur Marc-Aurele commence la quatriéme persécution contre l'Eglise. Sulpice Severe compte cette persécution pour la cinquiéme: elle fut très-violente; ce qui paroît d'abord étonnant, de la part d'un prince aussi doux & aussi moderé que les historiens nous peignent Marc-Aurele. Mais on sera moins surpris si on fait réflexion qu'ils nous disent aussi que cet Empereur aimoit la philosophie & les philosophes: or les Chrétiens n'avoient point de plus grands ennemis que ces philosophes, qui voyoient leur sagesse mondaine, leur orgueilleuse pauvreté & leurs autres vertus payennes totalement effacées par la vie simple & irréprochable des moindres Chrétiens. Le plus animé contre eux étoit Crescent, philosophe Cynique.

Martyre de sainte Glycerie à Heraclée en Thrace, sous le gouverneur Sabin.

164.

Martyre de sainte Felicité dame Romaine, & de ses

ſept enfans. Ils ſouffrirent tous avec conſtance, étant encouragés par les exhortations de leur mere : l'aîné fut fouetté juſqu'à la mort avec des fouets armés de plomb, les deux ſuivans furent aſſommés à coups de bâton ; les autres eurent la tête tranchée avec leur mere, à laquelle on donna la douleur de voir périr tous ſes enfans avant elle, & la gloire de remporter autant de couronnes qu'elle envoya d'enfans au ciel. S. Concorde prêtre ſouffrit auſſi à Spolette.

165.

Peregrin, philoſophe Cynique, ſe brûle aux Jeux olympiques. Ce miſerable avoit été chaſſé de la ville de Parium ſa patrie à cauſe de ſes crimes : pour reſſource, il s'aviſa de feindre d'embraſſer le Chriſtianiſme en Paleſtine. L'ardeur que les Chrétiens témoignoient à procurer des ſecours abondans à ceux qui étoient perſécutés pour la foi, lui étoit un sûr garant de ceux qu'il devoit ſe promettre, s'il pouvoit paſſer pour être de ce nombre : il prit donc le parti de ſe faire mettre en priſon, ſous prétexte de perſécution. Les aumônes vinrent en abondance ; il amaſſa beaucoup d'argent, trouva moyen de ſortir de priſon, & s'en alla avec cette récolte. Enfin ſe voyant avancé en âge & mépriſé, il lui prit envie de s'illuſtrer par une mort éclatante : ſe trouvant aux Jeux olympiques, dont la magnificence raſſembloit toute la Grèce, il promit qu'il ſe brûleroit aux jeux ſuivans. Il tint parole : il vint après les jeux, accompagné de pluſieurs autres Cyniques ; & ayant allumé un grand bucher, il s'y précipita. Lucien qui a écrit ſa mort, dit qu'il eût bien voulu en ce moment pouvoir ſe dédire ; la honte l'en empêcha. Ceci prouve que la vanité peut avoir auſſi ſes martyrs.

166.

S. Juſtin écrit à Rome ſa ſeconde apologie pour les Chrétiens : il fait mention dans cette apologie de la mort de S. Ptolomée qui venoit d'être martyriſé à Rome, de même que S. Luce qui ayant fait des reproches au Juge de ce qu'il avoit condamné Ptolomée ſans qu'il fût convaincu d'aucun crime, fut condamné ſur l'heure au même ſupplice : un troiſiéme qu'il ne nomme pas, fut joint à eux.

Martyre de S. Polycarpe évêque de Smyrne, & de plusieurs autres Chrétiens de la même ville. S. Polycarpe fut brûlé le 23. Janvier : il gouvenoit cette église depuis 70 ans, y ayant été mis par l'Apôtre S. Jean. L'histoire de son martyre qui fut envoyée par l'Eglise de Smyrne à celle de Philomele, finit à peu-près dans les mêmes termes que la relation du martyre de S. Ignace. Il y est dit que les fidéles recueillirent avec respect ses ossemens & les déposerent dans un lieu convenable, à dessein de s'y assembler tous les ans, pour célébrer avec joie la fête du Martyr du Seigneur : voilà des témoignages éclatans de l'honneur que les premiers Chrétiens rendoient aux Saints & à leurs reliques. Le zéle que S. Polycarpe témoigna pour conserver l'unité de l'Eglise, & son aversion pour le schisme & les divisions, font de lui l'éloge le plus complet. Sa mémoire est d'autant plus respectable pour nous, que ce fut lui qui envoya en France S. Pothin & S. Irenée pour y annoncer la bonne nouvelle du salut. On croit que c'est lui qui est marqué dans l'Apocalypse sous le nom de l'Ange de l'Eglise de Smyrne.

167.

Martyre de S. Justin & de ses compagnons. Ils furent condamnés par Rustique préfet de Rome, qui les fit fouetter & ensuite décapiter. Nous avons les actes de leur martyre ; Baronius les a inserés dans son histoire, comme une piéce authentique & originale : il y a apparence que c'est un de ces procès-verbaux qui étoient dressés par des *notaires* ou écrivains en notes, établis par les Papes & les autres Evêques pour recueillir les actes des Martyrs. Saint Justin est mis avec raison au nombre des plus illustres Docteurs de l'Eglise, pour laquelle il a beaucoup écrit : il en doit être même regardé comme le premier Pere, étant l'auteur le plus considérable & le plus ancien après les Apôtres & leurs disciples. Il étoit très-versé dans les sciences divines & humaines, ensorte qu'il fut en état de combattre les payens par les écrits des Philosophes & des Poëtes qui étoient leurs Théologiens, & les Juifs par ceux des Prophétes. Il avoit reçu le don d'entendre les saintes Ecritures, & ses ouvrages n'en sont qu'un tissu. Plusieurs

ſont perdus. Nous avons encore, outre ſon dialogue avec Tryphon ſçavant Juif, deux traités adreſſés aux Gentils, & la derniére partie de ſon traité de la *monarchie* ou unité de Dieu. Ce Saint qui de philoſophe Payen étoit devenu philoſophe Chrétien, continua depuis ſa converſion à porter le manteau de philoſophe nommé en Latin *Pallium ;* en quoi il a depuis été imité par Heracléas patriarche d'Alexandrie. Au reſte Tertullien remarque que non-ſeulement les philoſophes, mais tous les profeſſeurs des ſciences & les gens de lettres avoient coûtume de porter ce manteau. A l'égard des Chrétiens, quoiqu'ils portaſſent ordinairement les habits les plus communs dans les pays qu'ils habitoient, il s'en eſt cependant trouvé pluſieurs qui portoient ce *Pallium*, non comme philoſophes, mais comme faiſant profeſſion d'une vie plus auſtére & plus retirée. On gardoit encore au ſixiéme ſiécle le *Pallium* de S. Marc, & l'uſage étoit d'en revêtir les nouveaux Evêques.

168.

Mort du Pape S. Anicet. Soter eſt élu pour lui ſucceder. Le Pape S. Soter & l'Egliſe Romaine envoient des aumônes conſidérables à celle de Corinthe, pour ſecourir les Chrétiens perſécutés.

169.

Symmaque publie une nouvelle verſion de l'Ecriture en Grec. Il étoit Samaritain; mais n'ayant pas trouvé parmi ceux de ſa ſecte autant de conſidération qu'il croyoit lui en être duë, il ſe fit Juif, & ſe ſoumit à une ſeconde circonciſion.

Mort de l'Empereur Lucius-Verus.

170.

S. Meliton, évêque de Sardes, adreſſe une apologie à l'Empereur Marc-Aurele.

171.

Commencement des *Encratites* ou *Continens :* on les nomme ainſi, parce que leur principale erreur étoit de traiter le mariage de débauche. Ils s'abſtenoient de la chair des animaux, & du vin, & diſoient que la Loi

étoit d'un autre Dieu que l'évangile. Leur auteur fut un nommé *Tatien* Assyrien, qui étoit très-sçavant, comme il est aisé de le voir par le traité que nous avons de lui contre *les Grecs*, c'est-à-dire les Gentils. Il avoit aussi composé une harmonie des quatre Evangelistes, où il omettoit tout ce qui prouve la vérité du corps & de l'humanité du Fils de Dieu. Mais la concorde qui porte son nom, n'est point de lui. Tatien étoit philosophe Platonicien avant sa conversion : depuis il s'attacha à S. Justin, après la mort duquel arriva sa chute. Ce fut aussi vers ce tems qu'arriva celle de *Bardesane*, qui avoit paru avec éclat parmi les défenseurs de la vérité : ses écrits contre Marcion & plusieurs autres herétiques eurent du succès, de même que son traité sur le destin contre un astrologue nommé Abidas. Sa chute entraîna celle de beaucoup d'autres, qui ayant mis toute leur confiance en ses lumiéres, embrasserent avec lui l'herésie de Valentin. Il s'en degoûta ensuite, & même écrivit pour la réfuter ; mais il demeura toujours taché de cette herésie, de même que ses sectateurs, qui prirent le nom de *Bardesianistes*.

172.

Commencement des herétiques *Montanistes*. Un eunuque Phrygien néophyte, nommé *Montan*, fut leur auteur : il se disoit prophéte, & paroissoit agité d'un malin esprit, ainsi que deux femmes qui se joignirent à lui ; l'une se nommoit *Prisca* ou *Priscilla*, l'autre *Maximilla*. Leurs sectateurs disoient que Dieu ayant voulu d'abord sauver le monde par Moyse & par les Prophétes, il n'avoit pas réussi ; qu'ensuite s'étant incarné, il n'avoit pas eu un meilleur succès ; & qu'enfin il étoit descendu par le Saint-Esprit en Montan, en Prisca & en Maximilla : ils nommoient Montan le Paraclet. Il se piquoit d'une plus grande perfection que les Apôtres, défendoit les secondes noces, ordonnoit de nouveaux jeûnes, & vouloit qu'on se présentât au martyre. Les prophéties de Montan ayant été examinées dans une assemblée d'Evêques, elles furent déclarées profanes, & son herésie réprouvée. Ce fut en ce concile qu'on établit le principe, que le Saint-Esprit perfectionne ceux à qui il se communique, au lieu de les

dégrader ; & qu'en faisant parler les Prophétes, il ne leur ôte point le libre usage de la raison & des sens. Cette herésie dura assez long-tems, & se divisa en plusieurs branches. Les Montanistes furent aussi appellés *Phrygiens*, parce que leur herésie parut d'abord en Phrygie.

173.

On vit paroître vers ce même tems les *Aloges*, qui ne recevoient ni l'évangile ni l'apocalypse de S. Jean : le nom qu'on leur donna veut dire *sans Verbe*, parce qu'ils paroissoient rejetter le Verbe divin, ne voulant pas recevoir l'évangile de S. Jean, qui commence par la doctrine de la génération éternelle du Verbe & de son incarnation.

174.

Miracle de la Légion fulminante. Les soldats Chrétiens de cette Légion s'étant mis en priéres pour implorer le secours du ciel sur l'armée Romaine, qui étoit près de périr de soif par la sécheresse du lieu où elle étoit campée dans la Germanie, il survint tout-à-coup une pluie qui fournit aux Romains de l'eau pour eux & pour leurs chevaux : les ennemis au contraire furent accablés d'une grêle violente mêlée de foudres. Jules Capitolin & Dion, historiens Payens, parlent de ce miracle, & l'attribuent, l'un aux priéres de Marc-Aurele, l'autre aux enchantemens de la magie. Mais l'Empereur reconnut lui-même le contraire ; puisque touché de cet évenement, il écrivit pour défendre sous peine de la vie d'accuser les Chrétiens ; ce qui suspendit la violence de la persécution pour quelque tems.

176.

Le Pape S. Soter meurt. On élit à sa place S. Eleuthere.

S. Apollinaire, évêque d'Hiéraple, écrit une apologie pour les Chrétiens : il étoit l'adversaire le plus zelé de l'herésie des Montanistes.

177.

La persécution recommence avec violence, & se fait sentir principalement à Lyon, à Vienne & à Autun dans les Gaules : un très-grand nombre de Chrétiens souffrirent

le martyre dans ces villes ; S. Pothin premier évêque de Lyon, S. Attale, sainte Blandine & quarante-cinq autres furent couronnés à Lyon & à Vienne vers le mois d'Août. Attale fut brûlé dans une chaise de fer rougie au feu ; Blandine, après avoir été battue de verges, déchirée par les bêtes, mise sur la chaise de fer, fut enfermée dans un filet pour être exposée à un taureau ; enfin on lui ôta la vie d'un coup d'épée : la plûpart des autres Martyrs furent dévorés par les bêtes. Après leur mort ces églises écrivirent la relation de leur martyre à celles d'Asie & de Phrygie, & y joignirent leurs sentimens sur l'herésie des Montanistes. A Lyon S. Pothin eut pour successeur S. Irenée.

L'Empereur Marc-Aurele déclare son fils Commode Auguste.

Athenagore philosophe d'Athènes écrivit cette année une apologie pour les Chrétiens, dans laquelle il les justifie des trois principales calomnies dont on les chargeoit alors. Sur l'accusation d'athéisme, il explique la doctrine de l'Eglise touchant la croyance d'un seul Dieu créateur, qui a tout fait par son Verbe : il parle aussi des Anges, & il explique l'origine des démons, par le ministere desquels il convient que les idoles faisoient quelques miracles. A l'accusation d'inceste il oppose la pureté de la morale chrétienne. Sur l'accusation des repas de chair humaine, il dit : *Comment peut-on accuser de tuer & de manger des hommes, ceux qui ne peuvent, comme l'on sçait, souffrir la vûë d'un homme que l'on fait mourir justement, & qui n'ont point d'empressement pour les spectacles des gladiateurs & des bêtes ? ...... Nous avons renoncé à ces spectacles, croyant qu'il n'y a guéres de différence entre regarder un meurtre, & le commettre.* Ce passage fait voir combien étoit grande la délicatesse des premiers Chrétiens sur ces matiéres : aussi un des premiers soins des Empereurs Chrétiens fut de proscrire absolument ces horribles spectacles. Constantin le Grand & à son imitation l'Empereur Honorius porterent des loix expresses pour défendre les combats de gladiateurs. A l'égard du spectacle des combats de bêtes, il fut aussi défendu dans la suite par le pape Pie V.

178.

S. Epipode & S. Alexandre souffrent le martyre à Lyon

Le premier fut étendu sur le chevalet & déchiré avec des ongles de fer, & ensuite eut la tête tranchée : l'autre fut fouetté & attaché à une croix, où il mourut bientôt, étant tellement déchiré par les coups de fouet, que ses entrailles paroissoient à découvert.

179.

Martyre de S. Marcel à Châlons sur Sône. Le gouverneur de la ville, nommé Prisque, le fit enterrer jusqu'au milieu du corps après divers autres supplices : le Saint mourut dans cet état au bout de trois jours.

S. Valerien reçut aussi la couronne du martyre à Tournus, où il fut décapité le 15. Septembre.

Hermogene, qui soûtenoit que la matiére étoit éternelle, paroissoit dès ce tems. Il enseignoit en Afrique, & avoit quitté l'Eglise pour embrasser la philosophie Stoïcienne : il prétendoit que Dieu avoit formé toutes choses de cette matiére coéternelle à lui, sans en excepter l'ame; c'étoit à cette premiére matiére qu'il attribuoit le mal & les défauts qui se trouvent dans toutes les créatures.

180.

Apelle Marcionite se fait heréſiarque : ce qui l'obligea de quitter Marcion, fut qu'il commit un peché avec une femme; de sorte que pour fuir la présence de son maître il se retira à Alexandrie. Apelle reconnoissoit, comme Marcion, deux Dieux, l'un bon, l'autre mauvais; mais il n'en faisoit pas deux principes : il prétendoit au contraire que le mauvais avoit été formé par le bon. Il enseignoit que Jesus-Christ s'étoit formé un corps de tous les cieux par lesquels il avoit passé en descendant sur la terre, & qu'en remontant il avoit rendu à chaque ciel ce qu'il en avoit pris : mais il refusoit la résurrection du corps à tous les autres hommes, n'admettant de salut que pour les ames, qui (selon lui) avoient un sexe, ensorte que les corps étoient mâles ou femelles selon l'ame qui les animoit. Il se laissa séduire une seconde fois par une fille nommée *Philumene*, qui se disoit inspirée par un Ange, lequel lui apparoissoit sous la figure d'un enfant, &

lui apprenoit les réponses qu'elle devoit faire à ceux qui la consultoient comme une prophétesse : elle prétendoit aussi faire des miracles. Sans doute qu'Apelle eut soin de cacher ses désordres : car Rhodon qui eut une conférence avec lui, & qui écrivit alors contre les Marcionites, le traite de *vieillard vénerable par son âge & par le réglement de sa vie.*

L'Empereur Marc-Aurele meurt le 17. Mars : Commode son fils lui succede.

181.

Mort d'Hegesippe, le premier historien ecclesiastique depuis les Apôtres. Il quitta le Judaïsme pour embrasser la Religion chrétienne, & composa un corps d'histoire ecclésiastique divisé en cinq livres, dans lesquels il rapportoit ce qui s'étoit passé dans l'Église depuis la passion de Jesus-Christ jusqu'au tems où il écrivoit : il ne nous en reste que quelques fragmens inserés dans l'histoire d'Eusebe. On convient aujourd'hui que les cinq livres de la destruction de Jerusalem sont d'un autre Hegesippe qui vivoit sous Constantin le Grand.

183.

Marcia dame Romaine, devenue la maîtresse de l'Empereur Commode, le rend plus favorable envers les Chrétiens, qu'elle aimoit & favorisoit beaucoup. L'Eglise commence à jouir d'une assez grande tranquillité.

184.

Theodotion fait en Grec une nouvelle version de l'Ecriture. Cette version fut la troisiéme. On s'en servoit ordinairement pour le livre de Daniel, quoiqu'elle vînt d'un apostat ; car Theodotion, après avoir été disciple de Tatien, s'étoit fait Marcionite, & ensuite Juif.

S. Irenée évêque de Lyon écrivit vers ce même tems son traité des heréfies. Il dit dans ce traité, en parlant de l'église Romaine fondée par S. Pierre & par S. Paul : *C'est à cette église, à cause de sa puissante primauté, que toute église doit s'accorder, (c'est-à-dire tous les fidéles quelque part qu'ils soient) dans laquelle la tradition des Apôtres a été conservée par tous les fidéles de tout pays.* Ensuite il

donne une énumération de tous les évêques de Rome depuis S. Lin successeur de S. Pierre, jusqu'à Eleuthere qui tenoit alors le S. Siége.

188.

Le capitole & les bibliothéques de Rome sont brûlées par le feu du ciel.

189.

S. Pantene prêtre, catéchiste d'Alexandrie, va dans les Indes pour y confirmer la foi.

Martyre du sénateur Apollonius à Rome. Il fut accusé de christianisme par un de ses esclaves, qui fut puni de mort suivant l'ordonnance de Marc-Aurele, portant défense d'accuser les Chrétiens comme Chrétiens : mais Apollonius ayant fait un discours en plein sénat pour déclarer qu'il étoit Chrétien, & n'ayant pas voulu se rétracter, il fut condamné à perdre la tête. Le martyre de S. Apollonius prouve ce que disent Eusebe & S. Jerôme, qu'on n'avoit pas encore aboli une loi qui défendoit d'absoudre jamais un Chrétien mis en Justice pour sa religion, à moins qu'il n'y renonçât, quoiqu'il fût en même tems défendu sur peine de la vie d'accuser personne comme Chrétien. On met aussi sous Commode le martyre de S. Jule sénateur, & de quelques autres Saints, à Rome.

190.

Seleucus & *Hermias* dogmatisent en Galatie : ils enseignoient comme Hermogene que la matiére étoit increée, & ne reconnoissoient d'autre résurrection que la génération ordinaire.

191.

Artemas renouvelle l'herésie de Theodote le corroyeur, & se fait chef d'une secte.

192.

Mort du Pape S. Eleuthere. S. Victor lui succede.

L'Empereur Commode est étranglé le dernier jour de l'année par la conspiration de Lætus préfet du Prétoire, qui fait proclamer Pertinax par les Prétoriens dès la nuit même.

193.

Praxeas écrit à Rome contre les Montanistes, & détrompe le Pape Victor qui s'étoit laissé surprendre, & leur avoit accordé des lettres de communion. Ce Praxeas étoit venu d'Asie, où il s'étoit rendu recommandable par la persécution qu'il avoit soufferte pour Jesus-Christ : mais il tomba lui-même dans l'erreur, & devint heresiarque, enseignant que Dieu le Pere étoit le même que Jesus-Christ qui avoit été crucifié. On appella ses sectateurs *Monarchiques*, parce qu'ils ne mettoient qu'une seule personne en Dieu : ils furent aussi appellés *Patripassiens*, à cause des souffrances qu'ils attribuoient au Pere.

Le Pape Victor excommunie Theodote de Bysance & Artemas son disciple ; on croit que ce fut dans un concile.

L'Empereur Pertinax est mis à mort par ses soldats, après avoir regné deux mois & vingt-huit jours. Julien achete l'empire à prix d'argent, & est tué deux mois après. Pendant ce tems-là Severe en Pannonie, Niger en Syrie, & Albin en Bretagne s'emparent de l'Empire ; Severe s'unit avec Albin, & marche contre Niger.

194.

Niger est tué près de l'Euphrate.

195.

S. Narcisse évêque de Jerusalem, calomnié par ses ennemis, se retire dans la solitude.

196.

Commencement de la grande contestation sur le jour de la célébration de la Pâque.

197.

On assemble plusieurs conciles sur la question de la Pâque, dans l'Osrhoëne, dans le Pont, à Corinthe, à Ephèse, en Palestine, à Lyon : le pape Victor en assemble aussi un à Rome, & veut excommunier les Evêques d'Asie qui persistoient à vouloir célébrer la Pâque le quatorziéme de la lune. Le zéle de S. Irenée évêque de Lyon s'enflamme en apprenant cette triste nouvelle : à l'exemple de S. Polycarpe, qu'il avoit vû & admiré, & qu'il

se proposoit pour modele, il met aussi-tôt tous ses talens en œuvre, pour travailler à maintenir dans l'Eglise l'unité ce bien si précieux; il écrit au Pape une lettre très-pressante à ce sujet, & l'engage à changer de dessein.

La persécution commence à Rome contre les Chrétiens, & dure sans ordre du Prince jusqu'en 202.

198.

Concile de Rome & de Mésopotamie sur la Pâque. (*Fabritius.*)

Severe ayant tourné ses armes contre Albin, le défait dans les Gaules. Albin se refugie à Lyon, où il est tué; sa tête est portée à Rome, où la plûpart de ses amis sont mis à mort.

199.

Concile de Lyon contre les erreurs des Valentiniens. (*Lalande.*)

200.

Saturnin proconsul d'Afrique commence à y persécuter les Chrétiens, & fait trancher la tête aux martyrs *Scillitains* le 17. Juillet. Ces martyrs étoient au nombre de douze; sçavoir, Sperat, Narzale, Cittin, Veture, Felix, Aquilin, Lactance, & les saintes Donate, Seconde, Vestine, Janviere & Genereuse: on croit que ces Saints sont les premiers qui aient souffert en Afrique, & que le nom de Scillitains sous lequel ils sont connus, leur vient de ce qu'ils étoient de Scillite ville de la Province proconsulaire, d'où on les avoit fait venir pour les juger à Carthage. Le célebre *Tertullien* qui étoit alors en cette ville, écrivit en cette occasion ou au plus tard l'année suivante sa belle apologie pour les Chrétiens, dans laquelle il suit la même méthode que saint Justin dont il avoit beaucoup lû les ouvrages: il y dit une chose remarquable. Après avoir exposé que Dieu ordonne de prier pour les Princes & pour les Puissances, il ajoûte: *Nous avons encore une autre nécessité de prier pour les Empereurs & pour tout l'Empire; c'est que nous sçavons que la fin du monde avec les miseres horribles dont elle nous menace, est retardée par le*

cours de l'Empire Romain. Le soin que prend ici Tertullien de faire entendre que les Chrétiens se faisoient un devoir de prier pour les Empereurs, étoit très-nécessaire; parce qu'on vouloit les faire passer pour des sujets mal affectionnés aux Empereurs, à cause qu'ils refusoient de leur rendre les mêmes honneurs que les Payens, qui célébroient leurs fêtes par toutes sortes de dissolutions. Tertullien étoit de Carthage même; il avoit étudié toutes les sciences avec succès, & passoit pour le plus éloquent de son tems: il avoit été Payen, il étoit marié & prêtre.



REMARQUES PARTICULIÉRES.

APRE's la peinture que nous avons faite des premiers Chrétiens, on ne peut voir sans le plus grand étonnement l'acharnement des Romains à les persécuter, & la rigueur des supplices qu'ils employoient contre eux. Rien n'égale l'ardeur qu'ils témoignoient pour les forcer à renoncer à la Foi, ou les faire périr s'ils y persistoient généreusement. On entendoit les amphithéatres retentir de ces cris : *Otez les Chrétiens, ôtez les impies ;* c'étoit un délicieux spectacle pour le peuple de voir des hommes, souvent même des femmes ou de jeunes filles, périr dans les tortures, ou livrés à la fureur des bêtes & à l'épée des *confecteurs* qui étoient chargés d'égorger ceux à qui les bêtes avoient laissé quelques restes de vie. Quelle pouvoit être la cause d'une haine si prodigieuse ? Il est nécessaire de faire là-dessus quelques réflexions.

Dans ces commencemens du Christianisme, les Romains confondoient les Chrétiens avec les Juifs, contre lesquels ils s'imaginoient avoir de grands motifs de haine & de mépris. Suetone dit dans la vie de Domitien, que cet Empereur obligeoit ceux qui avoient embrassé à Rome la vie des Juifs, de payer les impôts que l'on exigeoit avec grande rigueur de ceux de cette nation : c'est des Chrétiens que Suetone veut parler ici. Or on peut voir dans le cinquiéme livre de l'histoire de Tacite, combien les Romains haïssoient ceux qui leur paroissoient passer ainsi aux mœurs des Juifs : ils les regardoient comme des gens obligés par leur religion de mépriser les dieux, & d'étouffer dans leur cœur l'amour de leur patrie, de leurs peres, de leurs enfans, de leurs freres. Les Romains ne pardonnoient pas non plus aux Juifs le mépris qu'ils témoignoient pour les Gentils. *Il évitent*, dit Tacite, *de se trouver à table avec ceux des autres nations, ou de contracter mariage avec eux, quoiqu'ils soient eux-mêmes fort enclins à la débauche, & qu'ils se croyent tout permis entr'eux : enfin pour qu'on puisse les distinguer des autres nations, ils sont dans l'habitude de se circoncire.* Nous pouvons juger effectivement de l'éloignement que les Juifs avoient pour les Gentils, par les reproches qui furent faits à S. Pierre de ce qu'il avoit été chez des incirconcis, lors du baptême de Corneille. Un autre grand motif de la haine contre les Chrétiens, c'étoit les calomnies qu'on répandoit contre eux, & ausquelles le secret qu'on gardoit alors sur les mysteres sembloit donner de

la vrai-semblance. Cecilius fait l'énumération de ces calomnies dans le dialogue de Minucius-Felix, intitulé *Octave* : on les accusoit de manger un enfant couvert de farine : on disoit aussi que dans leurs assemblées ils attachoient un chien au chandelier qui portoit la lampe ; & qu'ensuite on présentoit à ce chien un morceau de viande, afin qu'en se jettant dessus il fit tomber le chandelier, & éteignît la lumiére ; après quoi ils se livroient entr'eux à toutes sortes d'abominations. Cecilius ajoûte : *Les choses honnêtes aiment à paroître en public, les crimes cherchent le secret .... pourquoi n'osent-ils parler ouvertement, ni s'assembler librement, si ce n'est que ce qu'ils adorent si secrettement soit punissable ou honteux ?* A l'égard de l'accusation de manger un enfant couvert de farine, elle a un rapport manifeste avec le mystere de l'Eucharistie mal expliqué & mal entendu, & elle peut même être regardée comme une preuve indirecte de la foi de la primitive Eglise sur la présence réelle. L'autre accusation pouvoit être fondée sur les impuretés abominables que les Nicolaites, les Gnostiques, les Adamites & les autres hérétiques semblables commettoient dans leurs assemblées. Tous ces hérétiques faisoient gloire de porter le nom de Chrétiens ; & les Payens, peu instruits de ce qui regardoit la Religion, les confondoient effectivement avec les Chrétiens. Ils étoient aussi très-choqués de certains points du dogme de la Religion. *Les Chrétiens*, dit Cecilius, dans le même dialogue, *attribuent à Dieu tout ce que nous faisons, & prétendent que ce ne sont pas ceux qui le veulent, qui embrassent leur secte, mais ceux qui ont été choisis ; ainsi ils font de Dieu un Juge injuste, qui ne punit pas dans les hommes la volonté. Leur Dieu ne peut, ou ne veut pas les secourir : donc il est foible ou injuste.* Cecilius ne parloit ainsi, que parce qu'il ne connoissoit pas la doctrine du peché originel, & celle de la grace de Jesus-Christ, qui donnent la solution de l'objection qu'il proposoit. Ces différentes erreurs des Payens & leur attachement à l'idolâtrie les engageoient à faire tous leurs efforts pour obliger les Chrétiens à quitter leur religion, & les portoient à punir du dernier supplice ceux qui refusoient de l'abandonner.

Les tourmens qu'on faisoit souffrir aux Martyrs, tels que l'extension des membres, les fouets, le fer, & le feu, étoient les mêmes qu'on avoit coûtume d'employer contre ceux qu'on appliquoit à la question par ordre des magistrats : mais cette question qu'on ne devoit donner réguliérement que pour faire avouer la vérité, on la mettoit en usage contre les Chrétiens pour la leur faire nier, & les forcer à déclarer qu'ils n'étoient pas Chrétiens. Il étoit ordinaire aussi parmi les Romains de

condamner les personnes viles au travail des mines, ou à être exposées aux bêtes dans l'amphithéatre pour les plaisirs du peuple. Il faut convenir cependant qu'on inventa quelquefois contre les Chrétiens de nouveaux genres de supplices, tels par exemple que celui de condamner des vierges à être prostituées dans les lieux publics de débauche.

Il doit rester encore un sujet d'étonnement. Le don des miracles étoit fréquent parmi les Chrétiens; les Payens leur en voyoient opérer fort souvent : comment étoit-il donc possible qu'ils ne reconnussent le doigt de Dieu, & qu'ils n'ouvrissent les yeux à la vérité? Voici ce que répond M. *Fleury*. „ Leurs „ miracles étoient, disoit-on, des maléfices & des impostures „ de magie : en effet, tout étoit plein de charlatans qui se „ vantoient de prédire l'avenir par diverses sortes de divina„ tions, ou de guérir les maladies par des caracteres & des „ enchantemens, par des mots barbares ou des figures extra„ vagantes. Ils faisoient même des choses surprenantes pour „ tromper les yeux, soit par art, soit par opération du démon; „ Apollonius de Tyane en est un exemple illustre. Ainsi on ne „ s'étonnoit pas trop d'entendre raconter des miracles, ni „ même d'en voir : on confondoit les vrais avec les faux, & „ l'on méprisoit également tous ceux qui passoient pour en „ faire. Le pays des Apôtres & des premiers Chrétiens aidoit „ encore à cette erreur; car la plûpart de ces imposteurs ve„ noient d'Orient. "

Au reste, il faut regarder les persécutions que l'Eglise a souffertes dans sa naissance, comme l'un des moyens qui ont le plus contribué à l'étendre & à la fortifier. En vain toutes les puissances de l'enfer, & celles du siécle se déchaînoient contre elle; il étoit arrêté dans les décrets de Dieu, que tous leurs efforts tourneroient à son avantage. Les Chrétiens persécutés, ou fuyoient suivant le précepte du Seigneur, ou mouroient en lui rendant un glorieux témoignage. S'ils fuyoient, c'étoit autant d'Apôtres qui se répandoient en divers lieux de la terre, pour y annoncer la doctrine du salut. C'est ainsi que dès le premier siécle on vit les fidéles, pour éviter la persécution qu'ils souffroient de la part des Juifs à Jerusalem, se disperser, non-seulement dans la Palestine, mais dans la Phénicie, l'île de Chypre, & jusqu'à Antioche, où ils prêchérent l'Evangile; & c'est par cette raison, que S. Augustin compare ces Saints fugitifs, poursuivis par leurs propres freres, à des flambeaux qui s'allument davantage, à mesure qu'on les agite, & qu'on fait plus d'efforts pour les éteindre. Si au contraire les fidéles périssoient dans les tourmens, & scelloient de leur sang le témoignage

témoignage qu'ils rendoient à Jesus-Christ ; combien cette maniére de l'annoncer aux peuples étoit-elle encore plus efficace & plus puissante ! Le sang de ces Martyrs étoit, suivant l'expression de Tertullien, une semence féconde de Chrétiens. Souvent ceux qui avoient été les plus ardens à les persécuter, les bourreaux destinés à leur donner la mort, les Juges qui les avoient condamnés, se convertissoient, touchés de leur patience, de leur fermeté, de leur douceur, & devenoient eux-mêmes de nouveaux martyrs. L'Eglise avoit fait de tels progrès dans le second siécle, que suivant la lettre de Pline à l'empereur Trajan, les Temples devenoient déserts ; & saint Irenée assure que déja les Chrétiens étoient répandus par tout le monde, dans la Germanie, les Gaules, l'Espagne, l'Orient, l'Egypte & la Lybie.

Mais l'effet des persécutions n'étoit pas seulement de multiplier les Chrétiens, il étoit encore de les rendre plus parfaits qu'ils ne l'eussent été, si l'Eglise eût joui de la paix. Toujours sur le point d'être immolés à la fureur de leurs ennemis, ils devoient plus que tous les autres hommes se regarder comme des voyageurs qui touchent au terme, & se détacher de cette vie passagére. Aussi la ferveur étoit-elle si grande parmi eux, que S. Justin dit positivement, dans sa grande Apologie, que les biens étoient encore communs entr'eux ; & que si quelques-uns retenoient la possession des leurs, ce n'étoit que pour en faire part à ceux qui en avoient besoin.

En même têms que la doctrine du salut se répandoit, on commençoit aussi à la consigner en divers écrits, dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous ; ceux de saint Justin, de saint Irenée, & de saint Clément d'Alexandrie, sont de ce nombre. Rien n'est plus précieux que ce corps de vérités solidement établies contre les premiers herétiques. On trouve dans ces mêmes écrits des détails intéressans sur plusieurs points de discipline. On y voit, par exemple, que l'on avoit grand soin de conserver par écrit les noms des Evêques ; ce qui sert beaucoup à établir la chaîne de la tradition. Que ceux qui se présentoient pour être baptisés, étoient soigneusement examinés ; qu'on les obligeoit à jeûner & prier, & que les fidéles se joignoient à eux dans ces saints exercices. Que dans les assemblées qui se faisoient le Dimanche, on chantoit des Hymnes & des Cantiques, on lisoit les écrits des Apôtres & des Prophétes, les lettres des Eglises ou de quelque saint Evêque ; & qu'ensuite celui qui présidoit, faisoit une exhortation. Après la consécration du pain & du vin, les Diacres les distribuoient

aux assistans, & en portoient aux absens. L'assemblée finissoit par une quête ; chacun donnoit librement selon son pouvoir : & le produit étoit déposé entre les mains du Pasteur, qui l'employoit à pourvoir aux besoins de tous les pauvres.

L'usage du luminaire dans les Eglises, pendant le service divin, semble être venu de ce que dans ces premiers siécles les Chrétiens étoient obligés, à cause des persécutions, de s'assembler souvent pendant la nuit, ou dans des lieux obscurs où il étoit nécessaire d'avoir des lumiéres.

Lettres formées accordées aux fideles lorsqu'ils alloient en voyage : elles étoient nommées *formées*, parce qu'elles étoient d'une certaine forme prescrite, ou qu'elles contenoient quelque sceau ou autre marque, afin que les voyageurs pussent se faire connoître & recevoir par les autres fideles.




St Paul premier Hermite.

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

TROISIÉME SIÉCLE.

Ann. 201. de l'Ere Chrétienne vulgaire.

JULES *Caſſien*, célebre Gnoſtique, ſe fait chef de l'heréſie des *Docites*, qui ſoûtenoient que Jeſus-Chriſt ne s'étoit incarné qu'en apparence.

Tertullien écrit ſon livre des *Preſcriptions* contre les herétiques.

202.

Martyre du pape S. Victor. Il a pour ſucceſſeur S. Zephirin.

L'empereur Severe voulant punir les Juifs qui s'étoient

encore révoltés, leur défend de faire des prosélytes : à cette occasion il défendit aussi de travailler à convertir les Juifs & les Payens à la Religion chrétienne ; ce qui donna lieu à la cinquiéme persécution, qui commença par l'Egypte, & s'étendit ensuite dans les autres provinces. La ville d'Alexandrie, où Severe vint peu après son édit, fut l'arène où combatirent ces génereux athletes : on y remarque entr'autres S. Leonide pere d'Origene, qui fut condamné à perdre la tête. Ce fut alors que le jeune Origene son fils, qui n'avoit pas encore 17 ans, commença à donner des marques de ce zéle ardent qui le porta depuis à des extrémités criminelles en se faisant eunuque : sa mere fut obligée de cacher ses habits pour l'empêcher de courir au martyre avec son pere.

203.

La ville de Lyon fut dans les Gaules ce que fut Alexandrie dans l'Egypte ; un très-grand nombre de Chrétiens y souffrirent le martyre, entr'autres S. Irenée évêque de cette ville, & docteur de l'Eglise, célebre par ses écrits. Nous n'avons plus qu'une version de ses cinq livres contre les heréfies, qui font regreter la perte de ses autres ouvrages. S. Irenée étoit Grec de naissance ; il avoit été disciple de S. Papias, il étoit millenaire comme lui ; & l'on croit qu'il ne donna dans cette opinion que parce qu'en combatant les explications allégoriques sur lesquelles les herétiques s'appuyoient, il tomba dans l'excès contraire, & prit trop à la lettre quelques passages de l'Ecriture, qui décrivent sous diverses figures la gloire de l'Eglise & la félicité éternelle. Saint Irenée conçut le grand dessein d'attaquer à la fois tous les herétiques qui avoient paru jusqu'alors, & il le fit avec le plus éclatant succès, en établissant contr'eux le grand principe qui sera à jamais la terreur de l'herésie ; sçavoir que toute maniére d'expliquer l'Ecriture qui ne s'accorde point avec la doctrine constante de la tradition, doit être rejettée. *Quoique l'Ecriture*, dit ce saint Docteur, *soit la régle immuable de notre foi, néanmoins elle ne renferme pas tout ; & étant obscure en plusieurs endroits, il est nécessaire de recourir à la tradition, c'est-à-dire, à la doctrine que Jesus-Christ & ses Apôtres nous*

PAPES & PATRIARCHES.

PAPES.

S. Victor I. 202.
S. Zephyrin. 202. 218.
S. Calixte I. 218. 223.
S. Urbain I. 223. 230.
S. Pontien. 230. 235.
S. Anthere, 235. 3. Janvier 236.
S. Fabien, 4. Janvier 236. 10. Mars 250.
S. Corneille, 2. Juin 251. 14. Septembre 252.
S. Luce I. 18. Octobre 252. 4. Mars 253
S. Estienne I. 13. Mai 253. 2. Août 257.
S. Sixte II. 24. Août 257. 6. Août 258.
S. Denys, 22. Juillet 259. 26. Décembre 269.
S. Felix, 27. Décembre 269. 22. Décembre 275.
S. Eutychien, 4. Janvier 275. 7. Décembre 283.
S. Caïus, 16. Décembre 283. 22. Avril 296.
S. Marcellin, 30. Juin 296.

PATRIARCHES d'Alexandrie.

Demetrius, 231
Heracleas, 248.
Denys, 264.
Maxime, 283.

ANTIPAPES & Herétiques

ANTIPAPE.

Novatien, 251.

HERETIQUES

Jules-Cassien, Chef des Docites, 201.
Agrippin, 215.
Theodote le Banquier, chef des Melchisedéciens, 217.
Noetus, 239.
Valesius, 240.
Privat, 240.
Berille de Bostra, 242.
Secte des hérétiques Arabes, 249.
Novat, 251.
Novatien, 251.
Secte des Aquariens, 252.
Sabellius, 257.
Paul de Samosate, 263.
Manés, 277.
Hierax, 290.

SÇAVANS & Illustres.

S. Irenée évêque de Lyon, 203.
Pantenus, 213.
S. Clement d'Alexandrie, 216.
Minucius-Felix.
Jules Africain.
Astere Urbain.
Tertullien, vers 245.
S. Hyppolite martyr, vers 250.
Il a composé, outre son Cycle Pascal, un très-grand nombre d'ouvrages, dont peu sont parvenus entiers jusqu'à nous.
Origene, 254.
S. Cyprien, 258.
Ammone Saccas, philosophe d'Alexandrie.
On a de lui une concorde des quatre Evangelistes, que Baronius soûtient être celle qu'on attribue à Tatien : on croit que c'est celle que nous avons encore dans la Bibliotheque des Peres. Elle est toute composée du texte même des Evangelistes, sans y ajoûter ni en omettre un seul mot.
S. Denys d'Alexandrie, 264
Plotin, philosophe Platonicien, 270.
On dit qu'il a écrit contre les Gnostiques. Il étoit si entêté du systême de la république de Platon, qu'il communiqua à l'empereur Gallien le dessein qu'il avoit formé de bâtir une ville dont tous les habitans devoient se conformer aux réglemens de cette république imaginaire.

PRINCES contemporains.

EMPEREURS Romains.

Severe, 211.
Antonin Caracalla, 217.
Geta, 212.
Macrin, 218.
Heliogabale, 222.
Alexandre, 235.
Maximin, 237.
Gordien I. et Gordien II. 237.
Pupienus et Balbin 238.
Gordien III. 244.
Philippe, 249.
Decius, 251.
Gallus, 253.
Hostilien, 252.
Emilien et Volusien 253.
Valerien, 260.

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
PATRIARCHES d'Antioche. Serapion, 211. Asclepiade, 220. Philet, 228. Zebin, 237. Babylas, 250. Fabius, 253. Demetrien, 260. Paul de Samosate, heréfiarque déposé, 269. Domnus, 271. Timée, 281. PATRIARCHES de Jerusalem. Alexandre, 252. Mazabene, 260. Himenée, 298.		L'Empereur approuva ce projet; mais il l'abandonna ensuite, sur ce qu'on lui représenta que la chose étoit ridicule & impossible. Plotin avoit été disciple d'Ammone Saccas; mais il demeura Payen. S. Gregoire Thaumaturge, 270. Arnobe. Porphyre, philosophe Platonicien. Socrate dit que ce philosophe avoit embrassé la Religion chrétienne, mais qu'il la quitta par mécontentement, ayant été maltraité par quelques Chrétiens à Césarée de Palestine. Après qu'il eut apostasié, il écrivit un ouvrage contre la Religion chrétienne, qui a été réfuté par plusieurs Peres, mais qui n'est pas venu jusqu'à nous. Il avoit été disciple de Plotin.	EMPEREURS Romains. Valerien, pris par les Perses en 260. Gallien, 268. Claude II. 270. Quintille, 270. Aurelien, 275. Tacite, 276. Florien, 276. Probus, 282. Carus, 283 Carin, 284. Numerien, 284. Diocletien, Maximien-Herculius.

S. Anatolius, évêque de Laodicée en Syrie. Nous avons de lui un traité Latin de la Pâque.

Hierocles.

Il écrivit pendant la persécution de Diocletien un ouvrage contre la Religion, dans lequel il s'efforçoit de faire voir des contradictions continuelles dans l'Ecriture sainte, & tâchoit d'élever les prétendus miracles d'Apollonius au dessus de ceux de Jesus Christ. *Cependant*, disoit-il, *nous ne tenons pas pour un Dieu celui qui a fait de si grandes choses, mais pour un homme favorisé des Dieux; au lieu que les Chrétiens pour quelque peu de miracles disent que Jesus est Dieu.* Ce fragment qui contient un témoignage irréprochable de la croyance des Chrétiens sur la divinité de Jesus-Christ, se trouve dans Eusebe, qui a écrit pour réfuter Hierocles.

Intitulés de l'*Extase*, dont le sujet est de sçavoir si les véritables Prophétes conservent toujours la liberté de l'esprit & du jugement, comme les Catholiques l'avoient prouvé contre Montan. Il y a lieu d'être aussi surpris qu'affligé de la chute de Tertullien, après les invincibles principes qu'il avoit établis lui-même contre les herétiques, dans son livre des *Prescriptions*. Mais, comme il le dit dans le même ouvrage „ on ne doit pas être ébranlé de „ la chute des personnes les plus considérables dans l'Eglise, d'un évêque, d'un docteur, d'un martyr même. „ Nous ne devons pas éprouver la foi par les personnes, „ mais les personnes par la foi.

209.

Minucius-Felix, célebre avocat de Rome, écrit son dialogue intitulé *Octave*, pour la défense de la Religion chrétienne.

211.

L'empereur Severe meurt à Yorc en Angleterre le 4. Février; Antonin-Caracalla & Geta ses fils lui succedent.

La persécution continue encore cette année. Scapula, proconsul d'Afrique, condamne aux bêtes S. Mavile habitant d'Adrumet: Tertullien lui adresse un écrit pour les Chrétiens.

On peut rapporter aussi à cette fin de la persécution, le martyre de plusieurs Saints dans les Gaules; sçavoir, Felix, Fortunat & Achillée à Valence, Ferreol & Ferrution à Besançon. Depuis ce tems l'Eglise jouit d'une assez longue paix: la persécution contre les Juifs cessa aussi peu de tems apres.

212.

L'empereur Geta est tué par Caraçalla son frere le 27. Février.

213.

Conférence de Caïus prêtre de Rome avec Procle un des chefs des Montanistes. Photius attribue à ce Caïus d'avoir été ordonné *évêque des nations*, c'est-à-dire, pour aller porter la foi dans les pays infidéles, sans avoir aucun peuple ni aucun diocése limité.

214.

Conférence d'Origene avec Candide Valentinien.

215.

Concile de Carthage en Afrique contre le baptême des herétiques. Ce concile fut composé des évêques d'Afrique & de Numidie convoqués par *Agrippin* évêque de cette ville, à l'instigation duquel on y fit un canon qui portoit que le baptême des herétiques devoit être réiteré, sur le fondement que ce baptême n'ayant point été conferé dans l'Eglise étoit nul. Cette nouveauté qu'Agrippin introduisit contre l'ancienne coûtume de l'Eglise, excita dans la suite de grandes divisions.

216.

Mort de S. Clement prêtre & catéchiste d'Alexandrie : il fut d'abord engagé dans les erreurs du paganisme, & se convertit ensuite touché des discours du célebre Pantenus, auquel il fut jugé digne de succeder dans la chaire des écoles chrétiennes d'Alexandrie. Ce saint docteur avoit composé un grand nombre d'ouvrages, dont il nous reste l'exhortation aux Gentils, le Pédagogue, les Stromates, & un petit traité intitulé, *Qui est le riche qui sera sauvé ?* Nous n'avons plus ses hypotyposes, qui étoient une explication abregée de toute l'Ecriture, mais où l'on ne trouvoit pas une aussi grande pureté de doctrine que dans ses autres ouvrages ; sans doute parce qu'il les avoit composées, avant d'être bien instruit des vérités de la foi. L'exhortation aux Gentils de saint Clement donne une grande idée de sa science dans les matiéres sacrées & profanes ; son Pédagogue fait voir toute la douceur de ses mœurs, & ses Stromates annonçent combien il étoit profond dans la philosophie Chrétienne.

217.

Antonin-Caracalla est massacré le 8. Avril par Martial centurion, à la sollicitation d'Opilius-Macrinus, qui lui succede.

Origene trouve à Jerico une version de l'Ecriture : elle étoit cachée dans des vases avec d'autres livres Grecs & Hebreux. Cette version est comptée pour la cinquiéme ;

sçavoir, celle des septante sous Ptolomée Philadelphe 277 ans avant Jesus-Christ, & celles d'Aquila, Symmaque, & Theodotion, que j'ai marquées dans leur tems.

Sous le pape Zephyrin vivoit *Theodote le banquier*, auteur de la secte des *Melchisédéciens*. On leur donna ce nom, parce qu'ils soûtenoient que Melchisedech n'avoit eu ni pere ni mere, & que son commencement & sa fin étoient incompréhensibles : ils le mettoient fort au dessus de Jesus-Christ, parce qu'il est dit de lui dans l'Ecriture : *Vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisedech.*

218.

Mort du pape S. Zephyrin. Calixte lui succede.

Heliogabale, prêtre d'un temple dédié au soleil à Emese, est proclamé empereur par les soldats le 16. Mai. Macrin lui donne bataille le 6. Juin, est défait, s'enfuit, est pris à Calcedoine, & tué à Arquelaïde en Cappadoce.

219.

Heliogabale apporte à Rome l'idole du temple d'Emese : c'étoit un gros caillou noir, que l'on disoit être tombé du ciel. Son projet étoit de soumettre à ce dieu tous les autres cultes religieux : dans ce dessein il fit apporter de Carthage la déesse nommée Céleste, qu'il plaça dans le temple qu'il avoit dédié à son nouveau dieu sur le mont Palatin ; il vouloit aussi y transferer l'idole de Cybele, le feu de Vesta, & le Palladium, & y joindre le culte des Juifs, des Samaritains & des Chrétiens. Ce prince s'étoit fait circoncire, & s'abstenoit de la chair de porc.

220.

Jules Africain, envoyé par les Chrétiens, obtient de l'Empereur le rétablissement de la ville d'Emmaüs dans la Palestine, qui portoit alors le nom de Nicopolis.

221.

Il compose un ouvrage de Chronologie en cinq livres, pour prouver contre les Payens l'antiquité de la vraie Religion. Il a aussi écrit pour accorder les deux généalogies de Jesus-Christ selon S. Matthieu & selon S. Luc : nous n'avons plus que quelques fragmens de sa Chronologie,

qui se trouvent dans l'édition d'Eusebe donnée par Scaliger. Jules Africain étoit de. Nicopolis en Palestine.

222.

Heliogabale est tué dans le camp des Prétoriens, le 11. Mars ; Alexandre son cousin lui succede. Ce prince fut favorable aux Chrétiens. Lampride, historien Payen, rapporte que cet empereur avoit un oratoire domestique où tous les matins il rendoit les honneurs divins aux ames qu'il estimoit les plus saintes, entre lesquelles il mettoit Orphée, Abraham, Jesus-Christ & Apollonius de Tyane.

223.

Mort du pape Calixte, le 12. Octobre ; on lui attribue l'institution ou la confirmation du jeûne des Quatre-tems, dans lesquels l'Eglise célebre les ordinations sacrées, & qui sont consacrés à Dieu par la pénitence, comme étant les premiers de chaque saison. Saint Calixte eut S. Urbain pour successeur.

224.

S. Hyppolite compose vers ce tems-ci son Canon paschal : il avoit inventé un nouveau calcul pour trouver le jour de la Pâque par le moyen d'un cycle de 16 ans que nous avons encore : il a fait plusieurs autres ouvrages, dont il ne reste que quelques fragmens ; il étoit évêque, mais on ne sçait point de quelle église.

228.

Origene trouve une nouvelle version de l'Ecriture à Nicople en Epire ; cette version n'étoit pas entiére, non plus que la cinquiéme : ces deux versions n'étoient que de quelques livres de l'Ecriture, principalement de ceux qui sont écrits en vers dans l'Hebreu.

229.

Origene commence ses *Hexaples* & ses *Octaples* : c'étoit des éditions de l'Ecriture à plusieurs colomnes pour conférer ensemble les différentes versions. On nomma *hexaples* les exemplaires qui avoient six colomnes, & *octaples* ceux qui en avoient huit. Il en fit aussi à quatre colomnes, qu'on nomma par cette raison *tetraples*. Enfin pour que la seule

version des Septante pût tenir lieu de toutes, il en fit une édition où il désigna par différentes marques ce que l'Hebreu contenoit de plus que les Septante, ou ce que les Septante avoient de plus que l'Hebreu. Les copistes ont négligé depuis d'insérer ces marques dans leurs copies, ce qui fait que nous n'avons plus cette version dans sa pureté.

230.

Mort du pape Urbain ; Pontien lui succede.

On peut rapporter à cette année l'excommunication prononcée par Demetrius évêque d'Alexandrie contre Origene, qui venoit d'être ordonné prêtre par l'Evêque de Césarée. Ce prélat ayant sçu cette ordination, rendit public l'excès auquel Origene s'étoit porté sur lui-même dans sa jeunesse, dont il avoit eu connoissance, & dont il l'avoit repris sévérement. Cette conduite d'Origene, & les erreurs dans lesquelles il étoit tombé, engagerent Demetrius à le dégrader & à l'excommunier dans deux conciles qu'il assembla à ce sujet.

231.

Theodore surnommé depuis Gregoire Thaumaturge, & Athenodore son frere, rencontrent Origene à Césarée en Palestine : il les engage à y demeurer, & les attire à la foi par la solidité & l'agrément de ses instructions.

232.

Astere Urbain, évêque catholique, écrit contre les Montanistes.

235.

Les troupes révoltées contre Alexandre proclament empereur Jules-Maximin : il fait aussi-tôt tuer Alexandre dans sa tente. Quelque tems après, ayant découvert une conspiration formée contre lui par un nommé Magnus, il fit mourir plus de quatre mille personnes, entre lesquelles il se trouva plusieurs Chrétiens ; ce qui donna occasion à la sixiéme persécution, qui dura pendant tout son régne. Elle se fit sentir particuliérement en Cappadoce, où il étoit arrivé de grands tremblemens de terre, qu'on ne manqua pas de rejetter sur les Chrétiens, que

le peuple s'accoûtumoit à regarder comme la cause de tous les évenemens sinistres. On attribue peu de martyrs à cette persécution, peut-être parce qu'une partie de ceux qui souffrirent alors, ont été mis sous les Maximiens & Maximin II. à cause de la ressemblance des noms. Baronius met sous Maximin I. le martyre de sainte Barbe vierge, sur la vie de laquelle on ne sçait rien de certain. Ambroise diacre & Protoclete prêtre acquirent le glorieux titre de confesseurs de Jesus-Christ sous cette persécution, & le pape Pontien celui de martyr, ayant été relegué en Sardaigne où il mourut pour la foi. Anthere lui succeda. Eusebe & Sulpice Severe témoignent que les ordres de Maximin pour la persécution regardoient particuliérement les chefs des églises.

Conciles d'Icone & de Synade en Asie contre le Baptême des herétiques, & contre les Montanistes.

236.

Le pape S. Anthere meurt le 3. Janvier; Fabien lui succede le 4.

Gordien I. prend le titre d'Auguste en Afrique, & le donne à Gordien II. son fils.

237.

Capillien gouverneur de Mauritanie arme contre eux : le fils est défait & tué devant Carthage ; le pere s'étrangle vers le commencement de Juillet : après leur mort le Senat choisit pour empereurs Pupienus-Maximus & Cælius-Balbinus.

L'armée de Maximus se souleve, & le tue avec son fils.

238.

Les empereurs Pupienus-Maximus & Balbinus sont tués par les soldats Prétoriens, qui proclament empereur Gordien III. petit-fils de Gordien I. âgé d'environ 13 ans.

Origene recommence à enseigner à Césarée en Palestine.

239.

L'herétique *Noetus* paroît vers ce tems-ci ; il étoit d'Asie, & soûtenoit les mêmes opinions que Praxeas : il

avoit un frere qu'il faisoit nommer Aaron, & se donnoit à lui-même le nom de Moyse.

240.

On vit aussi paroître vers ce tems les herétiques *Valesiens*, ainsi appellés du nom de *Valesius* leur auteur, philosophe Arabe, qui s'imaginoit que la concupiscence anéantissoit la liberté de l'homme : en conséquence il soûtenoit qu'il falloit en supprimer la source en se faisant eunuque. Ses sectateurs poussoient la fureur jusqu'à mutiler les étrangers qui passoient chez eux.

Concile de Lambese en Afrique, contre *Privat* évêque de cette ville. Il y fut déposé comme herétique, & chargé de plusieurs crimes énormes. Ce concile fut composé de quatre-vingt-dix Evêques.

242.

Concile de Philadelphie en Arabie, contre les erreurs de *Berille* évêque *de Bostra*, qui soûtenoit que Jesus-Christ n'avoit eu aucune existence propre avant l'incarnation, & vouloit qu'il n'eût commencé à être Dieu qu'en naissant de la Vierge, & même qu'il ne fût Dieu que parce que le Pere demeuroit en lui comme dans les Prophétes.

243.

S. Cyprien se convertit par les instructions du prêtre Cecile, & Berille de Bostra par celles d'Origene.

244.

Marc-Jules-Philippe déclaré empereur par les troupes, fait tuer Gordien. Quelques auteurs ont dit que Philippe étoit Chrétien. On raconte de lui que voulant entrer dans l'église d'Antioche la veille de Pâque, S. Babylas évêque de cette ville lui en refusa l'entrée s'il ne se mettoit au rang des pénitens, à quoi il se soumit. Le nombre des Chrétiens s'augmenta beaucoup sous son régne.

245.

Vers cette année plusieurs saints Evêques envoyés par le pape S. Fabien, fonderent des églises dans les Gaules; sçavoir, Saturnin à Toulouse, Gatien à Tours, Tro-

phime à Arles, Paul à Narbonne, Denys à Paris, Austremoine à Clermont en Auvergne, & Martial à Limoges.

Tertullien mourut vers ce tems : il avoit écrit depuis sa chute, des traités contre Marcion & contre les Valentiniens, & composé un grand nombre d'autres ouvrages qui ont toujours été estimés des Peres Latins, à l'exception des erreurs qu'ils contiennent. S. Jerôme remarque que lorsque S. Cyprien demandoit cet auteur, il avoit la coûtume de dire : *Donnez-moi le maître.* Il est certain qu'on ne peut lire les ouvrages de Tertullien, qui brillent par-tout de l'éclat du sçavoir, & respirent la piété la plus vive & la plus tendre, sans gémir sur la perte d'un si beau génie & d'un homme si vertueux, qu'un zéle trop amer a jetté dans l'égarement. Ses écrits sont d'un style vif, orné & énergique, qui se ressent quelquefois de la dureté de son caractere. Tertullien avant sa mort se sépara des Montanistes, & fit des assemblées particuliéres. Ceux qui ont adopté ses erreurs, ont été nommés *Tertullianistes.* S. Augustin parlant de cette secte, dit que de son tems elle étoit presqu'entiérement éteinte : le petit nombre qui en restoit, rentra dans l'Eglise catholique par les soins de ce saint Docteur.

246.

Origene écrit ses livres contre Celse philosophe Epicurien, qui avoit composé sous Adrien un livre plein d'injures & de calomnies contre la Religion chrétienne.

247.

Il commence à permettre qu'on écrive ses homélies ; il avoit plus de 60 ans : son humilité avoit combatu jusqu'alors le desir de ceux qui vouloient avoir ses sermons par écrit. On en recueillit ainsi plus de mille, dont un grand nombre avoient été prononcés sans autre préparation que l'étude profonde qu'il avoit faite de l'Ecriture sainte, dont il commenta tous les livres.

248.

S. Cyprien est élu évêque de Carthage, malgré sa résistance.

249.

Grande sédition à Alexandrie contre les Chrétiens. Elle fut excitée vers le mois de Janvier par un poëte zélé pour ses faux dieux : en peu de tems la ville fut remplie de carnage, & les maisons des Chrétiens pillées. Entre les martyrs qui périrent alors par divers supplices, on nomme S. Metre, sainte Quinte & sainte Apolline. La mort de cette derniére est remarquable : comme on menaçoit de la brûler vive après lui avoir donné de si grands coups sur les joues qu'elle avoit toutes les dents brisées, elle demanda quelque relâche comme pour déliberer ; mais elle alla aussi-tôt se précipiter dans le feu que les persécuteurs avoient préparé.

Concile d'Arabie contre les herétiques nommés *Arabes*, qui croyoient que l'ame meurt & ressuscite avec le corps.

Decius proclamé empereur par les troupes, s'avance vers l'Italie, & livre bataille à Philippe, qui est défait & tué à Verone. Cet empereur fut mis après sa mort au nombre des dieux ; *ce qui prouve* (dit M. Fleury) *que son christianisme n'avoit pas été fort connu.*

250.

Decius commence son régne par une sanglante persécution contre l'Eglise : S. Fabien qui en étoit alors le chef, fut une des premiéres victimes ; il souffrit le 10. Mars à Rome. On ne put lui élire alors un successeur, à cause de la persécution ; le S. Siége vaqua jusqu'au deux Juin de l'année suivante, jour auquel S. Corneille fut élu. Pendant la vacance du S. Siége le Clergé de Rome prit la conduite de l'Eglise.

Decius avoit donné des ordres pour que les supplices fussent longs & cruels. La violence & la longueur des tourmens étoient la seule ressource que les Payens eussent pour faire apostasier les fideles. Les ordres de l'Empereur furent exécutés : les saints Julien, Eune, Macaire, Epimane & Alexandre furent brûlés vifs à Alexandrie après plusieurs tourmens ; S. Nestor évêque de Magyde, crucifié à Perge en Pamphilie le 27. Février, après avoir été déchiré avec les ongles de fer ; S. Pione prêtre, brûlé à Smyrne au commencement de Mars avec un prêtre Marcionite

cionite nommé Metrodore, après avoir aussi souffert le tourment des ongles de fer. A Carthage, en Afrique, le Proconsul fut si exact à se conformer aux ordres de l'Empereur, que la plûpart des martyrs mouroient dans la torture qu'on avoit coûtume de leur faire souffrir avant le dernier supplice; S. Mappalique & S. Paul furent de ce nombre: le Proconsul en fit aussi mourir un grand nombre par la faim dans les cachots. A Néocesarée, dans le Pont, Troade jeune homme de qualité souffrit le 6. Mai: à Antioche l'évêque S. Babylas mourut dans la prison. La terreur de cette persécution fit prendre la fuite à un grand nombre de Chrétiens; plusieurs Evêques, entr'autres S. Cyprien évêque de Carthage, S. Gregoire Thaumaturge évêque de Néocesarée, & S. Denys évêque d'Alexandrie furent obligés de se retirer pour quelque tems. Dans la basse Thebaïde un jeune homme nommé Paul s'étant enfui dans les déserts, trouva une caverne auprès de laquelle couloit une fontaine, & s'y retira: il prit goût ensuite à cette solitude à laquelle il s'étoit d'abord condamné par nécessité, & passa dans ce désert le reste de sa vie qui fut très-longue; il mourut âgé de 113 ans, après avoir donné naissance à la vie herémitique: car son exemple fut suivi par beaucoup d'autres. Si la persécution fit beaucoup de martyrs, elle fit aussi beaucoup d'apostats; plusieurs d'entre eux en furent punis aussi-tôt. S. Cyprien en rapporte diverses histoires fort remarquables, dont quelques-unes étoient arrivées en sa présence. Ce Saint se distingua par la fermeté avec laquelle il résista à ceux d'entre les apostats qui surprenoient des recommandations des martyrs & des confesseurs, pour être réconciliés à l'Eglise, & abreger le tems de leur pénitence.

Délivrance miraculeuse de S. Felix de Nole. Un ange vient pendant la nuit le tirer de la prison où les persécuteurs l'avoient enfermé, & lui ordonne d'aller secourir S. Maxime son évêque, qui périssoit de faim & de froid, sur une montagne déserte où il s'étoit retiré à cause de la persécution.

251.

Vers le commencement de cette année, *Felicissime* laïq

fait schisme contre S. Cyprien avec les Chrétiens tombés dans la persécution : il est suivi peu après par *Novat* & quatre autres prêtres de Carthage. S. Cyprien les excommunie.

Dieu commence à rendre la paix à l'Eglise. On peut rapporter à la fin de cette persécution le martyre de S. Hyppolite à Antioche, S. Polyeucte à Melitine, S. Carpe évêque de Thyatire, S. Christophle en Lycie, S. Julien en Cilicie, & sainte Victoire en Toscane. *Les sept Dormans* à Ephèse sont célebres entre les autres martyrs que l'on met aussi sous Decius : on donne ce nom à sept freres qui sortirent d'Ephèse pour fuir la persécution, & se retirerent dans une caverne où ils furent enfermés. On les y trouva long-tems après, sous Theodose : plusieurs auteurs prétendent qu'ils se réveillerent alors, se prosternerent devant l'Empereur qui étoit venu pour les voir, & rendirent l'esprit tous ensemble. Mais la fausseté de cette prétendue résurrection est fort bien démontrée par Baronius. On met aussi sous Decius les dix Martyrs de Crete, qui souffrirent ensemble près de Gostine; & l'on remarque entre ceux qui acquirent le titre de Confesseurs, le célebre Origene, que les Payens firent tourmenter cruellement, dans l'espérance que sa chute entraîneroit celle d'un grand nombre de Chrétiens : mais il témoigna autant de constance, qu'il en avoit lui-même inspiré à tant d'illustres Martyrs, qui avoient été ses éleves. Cette persécution est comptée pour la septiéme des Empereurs.

Election du pape S. Corneille le 2. Juin. *Novatien* prêtre de l'église Romaine s'éleva hautement contre cette élection, à l'instigation de Novat venu de Carthage : & ayant surpris par ses calomnies plusieurs fideles & plusieurs confesseurs, il poussa la hardiesse jusqu'à se faire ordonner lui-même par trois Evêques, qui lui imposerent les mains à la suite d'un grand repas où il les avoit fait boire & manger avec excès : telle fut l'ordination de Novatien, premier auteur du schisme dans l'Eglise Romaine, & premier Antipape. Il joignoit l'herésie au schisme, refusoit la pénitence à ceux qui étoient tombés après le baptême, & proscrivoit les secondes noces.

S. Cyprien assemble à Carthage un concile nombreux, dans lequel furent condamnés ceux qui avoient pris part au schisme de Novat : on y examina aussi la cause des Chrétiens qui avoient apostasié ; on résolut de ne leur pas ôter entiérement l'espérance de la communion de l'Eglise, mais de les tenir long-tems dans la pénitence. A l'égard des *Libellatiques*, c'est-à-dire, ceux qui n'avoient point sacrifié, mais avoient reçu des billets pour attester qu'ils l'avoient fait ; on décida que ceux d'entre eux qui avoient embrassé la pénitence aussi-tôt après leur faute, seroient admis dès-lors : les canons que l'on fit à ce sujet, furent envoyés à Rome, où on les confirma dans un concile de soixante Evêques assemblés par S. Corneille ; ils ont depuis été appellés *pénitentiaux*, parce qu'ils régloient la conduite des Evêques à l'égard des pécheurs pénitens. Un de ces canons portoit, que les Evêques tombés dans le crime seroient reçus après avoir fait pénitence, mais seulement au rang des laïcs, sans pouvoir faire aucune fonction sacerdotale. En conformité de ce canon, Trophime, évêque tombé dans la persécution, fut reçu à la communion laïque dans ce concile de Rome. On y condamna aussi le schisme & l'heréſie de Novatien : peu après, les confesseurs schismatiques rentrerent dans la communion de Corneille.

La mort de l'empereur Decius, arrivée sur la fin de cette année, rendit une entiére paix à l'Eglise : Decius eut pour successeurs Gallus & Hostilien second fils de Decius, que Gallus adopta.

Socrate met vers ce tems-ci l'établissement d'un Prêtre pénitencier dans chaque église, à qui (selon cet auteur & selon Sozomene) ceux qui étoient tombés depuis leur baptême dans quelque peché, alloient confesser leurs fautes, pour se soumettre à la pénitence. Baronius rejette tout cela comme une fable. Les mêmes auteurs font mention de l'abolition de ces Prêtres pénitenciers dans l'Orient, à la fin du quatriéme siécle.

Naissance de S. Antoine en Egypte.

252.

Concile d'Antioche contre Novatien & son heréſie.

S. Cyprien tint aussi un second concile à Carthage le 15. Mai, au sujet des apostats : il fut composé de soixante-six Evêques, qui approuverent le baptême des enfans avant l'âge de huit jours, contre le sentiment de l'évêque Fidus qui croyoit qu'on devoit attendre ce terme pour le baptême, comme on l'attendoit dans l'ancienne loi pour la circoncision. On lut aussi dans le concile une lettre du même Fidus, dans laquelle il se plaignoit d'un autre évêque nommé Therape, qui avoit accordé la paix à Victor prêtre, sans qu'il eût fait une pénitence pleine & entiére comme on l'avoit ordonné. L'herétique Privat vint se présenter à ce concile : mais comme on lui refusa de l'entendre, il ordonna pour se venger un faux évêque de Carthage : c'étoit un prêtre nommé Fortunat, chassé de l'Eglise, l'année précédente. Il députa aussi-tôt Félicissime vers le pape S. Corneille pour lui demander sa communion, & accuser S. Cyprien, qui ne crut pas devoir envoyer de son côté pour se défendre. Le Pape lui ayant écrit pour lui en témoigner sa surprise, il lui répondit avec autant de modestie que de fermeté, soûtenant que *c'est une chose établie entre les Evêques, comme elle est très-juste, qu'où le crime est commis, là il soit examiné ; chaque Evêque ayant une portion du troupeau de Jesus-Christ à gouverner, de laquelle il lui doit rendre compte.* „ C'est ainsi, „ dit M. Fleury, que S. Cyprien écrivant au Pape même, „ se plaint d'une appellation à Rome, comme d'un pro„ cedé notoirement irrégulier. " Les Novatiens de leur côté ordonnerent Maxime.

Gallus declare Auguste Volusien son fils au mois de Juillet, & fait tuer Hostilien.

Une peste violente qui se faisoit sentir depuis l'an 250. augmentant ses ravages dans plusieurs provinces de l'Empire Romain, Gallus envoie des édits pour ordonner des sacrifices. Ce fut une occasion de persécuter les Chrétiens : le pape S. Corneille fut exilé à Centumcelles, aujourd'hui Civita-Vecchia, où il mourut le 14. Septembre. On élut à sa place un prêtre nommé Lucius, qui fut aussi-tôt envoyé en exil, mais rappellé peu de tems après.

A l'occasion de cette persécution S. Cyprien tint un

nouveau concile de quarante-un Evêques, dans lequel on accorda la paix aux Chrétiens tombés dans la persécution de Decius. On peut rapporter à ce concile la réponse qui fut faite par S. Cyprien à l'église de Furnes au sujet de Geminius Victor, qui par son testament avoit nommé un Prêtre pour être tuteur ; les Evêques & les Prêtres qui étoient avec S. Cyprien, déciderent qu'on ne devoit faire ni oblation ni priére pour Geminius Victor, conformément au décret d'un concile tenu précédemment.

La même peste qui donna lieu à la persécution, fut cause de la conversion de la ville de Néocesarée, dont S. Gregoire, surnommé *Thaumaturge* à cause du grand nombre de ses miracles, étoit évêque. Les habitans voyant que le S. Evêque chassoit la maladie de tous les endroits où il alloit, eurent tous recours à lui, & se convertirent la plûpart.

S. Cyprien écrit par ordre de Dieu contre les *Aquariens :* on appelloit ainsi ceux qui croyoient pouvoir consacrer avec de l'eau seule dans le sacrifice qui s'offroit dès le matin. Ils en usoient de la sorte à cause de la persécution, pour éviter d'être reconnus à l'odeur du vin.

253.

Martyre du pape Lucius le 4. Mars ; Estienne lui succede le 13. Mai suivant.

La peste continue à ravager plusieurs provinces de l'Empire. Les Chrétiens de Carthage & d'Alexandrie signalent leur piété par leurs soins envers les pestiferés. Un grand nombre de ces Chrétiens zélés périrent de la même maladie ; l'Eglise les honore comme martyrs : on peut dire effectivement qu'ils furent les martyrs de la charité.

Emilien déclaré empereur par ses troupes, marche contre Gallus, qui est abandonné de son armée, & tué vers le mois de Mai avec son fils Volusien qu'il avoit associé à l'Empire. Emilien lui-même fut tué quatre mois après par ses soldats ; & Licinius-Valerien proclamé par l'armée qu'il amenoit de Gaule & de Germanie, fut reconnu empereur du consentement de tout le monde : peu après

il fit Auguste Gallien son fils. Valerien fut très-favorable aux Chrétiens dans le commencement de son régne.

Mort d'Origene. Peu d'auteurs ont autant travaillé que lui. Peu d'hommes ont été autant admirés, & aussi universellement estimés qu'il le fut pendant long-tems; personne n'a été plus vivement attaqué, & poursuivi avec plus de chaleur, qu'il l'a été pendant sa vie & après sa mort. On peut dire qu'Origene merita tous ces divers traitemens. Qui n'auroit admiré un homme, qui dès sa jeunesse compta au nombre de ses disciples, tout ce qu'il y avoit de sçavans parmi les Chrétiens, & de philosophes parmi les Payens; qui, à peine sorti de l'enfance, fut jugé capable d'être mis à la tête de l'école célébre d'Alexandrie; qui avoit tellement approfondi toutes les matiéres de la Religion, que son ouvrage contre Celse a toujours servi de guide & de modele à ceux, qui, depuis lui, ont écrit pour prouver la vérité du Christianisme. Ses vertus sublimes le rendirent digne, sans doute, de l'estime que tant d'illustres personnages conçurent pour lui. Mais il fut très-blâmable d'avoir voulu accommoder les vérités de la Religion avec les idées des Platoniciens. C'est sur-tout dans son livre des *Principes* contre les herétiques, qu'il expose un sistême tout fondé sur la philosophie de Platon, & dont le principe fondamental est que toutes les peines sont médicinales. Malgré cela on peut penser avantageusement de lui, puisqu'il ne proposoit ses opinions qu'en doutant, & que d'ailleurs, comme il s'en plaint lui-même, les herétiques de son tems avoient falsifié ses ouvrages. Rufin en fait monter le nombre à six mille volumes. Les erreurs qu'ils contiennent, ont été condamnées dans le cinquiéme concile géneral: ceux qui les ont adoptées, ont été nommés *Origenistes*.

254.

Conférence de S. Denys d'Alexandrie avec les habitans d'Arsinoé, infectés la plûpart des erreurs des Millenaires. Coracion le chef de ceux qui soûtenoient cette doctrine, avoua hautement devant tous les freres, qu'il la trouvoit suffisamment détruite par les solides raisonnemens de S. Denys. Les Arsinoïtes s'appuyoient principalement sur

un livre fait par Nepos, qu'on croit avoir été évêque d'Arsinoé; dans lequel il expliquoit les promesses de Jesus-Christ d'une maniere toute charnelle : il avoit intitulé ce livre, *Réfutation des allegoristes*, parce qu'il s'y fondoit sur l'Apocalypse expliquée litteralement. C'est ce qui engagea S. Denys à écrire, quelque tems après, ses deux livres contre Nepos : dans le premier il prouvoit la vérité de son sentiment; dans le second il traitoit de l'Apocalypse, & rapportoit les raisons qu'il avoit de croire que cet ouvrage n'étoit pas de l'apôtre S. Jean, mais de quelqu'autre Saint du même nom, comme pouvoit être un autre Jean, dont le tombeau étoit aussi à Ephèse : mais il réfutoit en même tems le sentiment de ceux qui osoient attribuer l'Apocalypse à l'heréfiarque Cerinthe.

255.

Saint Cyprien convoque un concile à Carthage pour la décision de la question du baptême des heretiques : ce concile conclut conformément à l'opinion de S. Cyprien, qu'il falloit rebaptiser les heretiques.

256.

Saint Cyprien tient un second concile de soixante-onze Evêques, qui écrivent au pape S. Estienne contre le baptême des heretiques, en conformité de la décision du premier concile. Saint Estienne répond à S. Cyprien, désaprouve cette décision, & menace d'exclure de sa communion ceux qui tiendront cette opinion. Sur cette réponse S. Cyprien assemble un nouveau concile le 1. Septembre. Les évêques d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie y assisterent au nombre de quatre-vingt-cinq avec une grande partie du peuple. S. Cyprien qui y présidoit, déclara avant toutes choses qu'il n'entendoit point séparer de sa communion ceux qui étoient d'un avis contraire. La décision fut semblable à celle des deux premiers conciles. Cette dispute duroit encore du tems du pape S. Sixte successeur de S. Estienne; il n'y a point eu sur ce sujet de décision solemnelle de l'Eglise avant le concile de Nicée. Saint Cyprien croyoit défendre une bonne cause, tandis qu'il en soûtenoit une mauvaise : cependant il mourut dans la

paix de l'Eglise. Il en avoit toujours conservé l'unité, & la communion avec le S. Siége, quoiqu'il n'eût point déferé au décret du pape S. Estienne; ce décret n'étant point alors une derniére décision reçue par un consentement unanime de toute l'Eglise.

257.

L'empereur Valerien commence la huitiéme persécution contre les Chrétiens à l'instigation de Macrien son confident, qui étoit fort adonné à la magie. Le pape S. Estienne souffre le martyre le 2. Août; Sixte second du nom lui succede le 24. Il envoie en France S. Peregrin, premier évêque d'Auxerre.

Un grand nombre de fideles pris en divers lieux sont condamnés au travail des mines, après avoir été battus à coups de bâton : de ce nombre furent neuf Evêques de Numidie. S. Cyprien fut aussi envoyé en exil, de même que S. Denys évêque d'Alexandrie. Ce dernier écrivit pendant son exil contre l'herésie de *Sabellius*, qui commençoit à paroître dans la Lybie. Elle étoit la même dans le fond que celle de Praxeas & de Noetus; Sabellius enseignoit que les trois personnes de la Trinité n'étoient pas distinguées réellement.

Vers le mois d'Octobre, Valerien fit mourir à Rome S. Adrias avec sainte Pauline sa femme, & Neon & Marie leurs enfans. Cette famille avoit été convertie par S. Hyppolite frere de Pauline, qui souffrit aussi avec eux. Adrias, Pauline & Hyppolite furent battus avec des fouets armés de plomb, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'ame; Neon & Marie périrent par l'épée, après avoir été appliqués à la torture.

258.

Translation des corps de S. Pierre & S. Paul aux Catacombes par le pape S. Sixte, le 29. Juin.

Les Catacombes étoient des lieux soûterrains proche la ville de Rome, où les premiers Chrétiens enterroient les corps des martyrs, & où ils se cachoient quelquefois pour éviter la persécution. Il y en avoit plusieurs tant dehors que dedans la ville; les principaux étoient ceux qu'on

appelle aujourd'hui de sainte Agnès, de S. Pancrace, de Calixte, & de sainte Priscille, ou de S. Marcel. Lorsque les Lombards assiégerent Rome, ils ruinerent la plûpart de ces Catacombes. Les marques ausquelles on reconnoît les corps des martyrs sont la croix, la palme, le monogramme de Jesus-Christ, que l'on trouve gravés sur les pierres du tombeau, ou les phioles teintes de rouge qui se trouvent dans le tombeau même, & qu'on juge avoir été remplies du sang des martyrs. Quelques auteurs surtout entre les Protestans ont avancé, mais sans preuve, que les Catacombes étoient des cimetiéres creusés par les Payens à l'usage de leurs esclaves; il seroit difficile à ces nouveaux critiques de soûtenir que les Chrétiens n'eussent pas leurs Catacombes ou cimetiéres particuliers, sans contredire les auteurs les plus accredités.

Le pape S. Sixte souffrit le martyre le 6. Août : il eut la tête tranchée. Le dix du même mois S. Laurent, premier diacre de l'église Romaine, fut brûlé à petit feu, étendu sur un lit de fer, sous lequel on avoit mis des charbons ardens. Le 14. Septembre de la même année S. Cyprien eut aussi la tête tranchée. Ce Pere a beaucoup & très-éloquemment écrit; Lactance le regarde comme le premier des auteurs Chrétiens qui ait été véritablement éloquent. Outre ses quatre-vingt-une lettres, nous avons de lui plusieurs traités, dont les principaux sont celui des *témoignages*, qui est un recueil de passages contre les Juifs; ceux de l'unité de l'Eglise, & *de lapsis*, c'est-à-dire, de ceux qui étoient tombés dans la persécution; l'exhortation au martyre, le livre de l'Oraison dominicale, & les traités de la mortalité, des œuvres de miséricorde, de la patience, & de l'envie. Saint Augustin a dit de S. Cyprien, que personne n'est capable de faire son éloge; que l'éloquence même de ce grand Evêque, de cet illustre Martyr, ne suffiroit pas pour le louer dignement.

259.

S. Fructueux évêque de Tarragone est brûlé le vendredi 21. Janvier. A Carthage saints Luce, Montan, Julien & Victoric remportent la couronne du martyre le 23. Mai; & S. Flavien diacre qui avoit été pris avec eux, le 25.

Election du pape S. Denys le 22. Juillet.

260.

Martyre de S. Jacques & S. Marien, & d'un grand nombre d'autres, le 6. Mai. Ils furent décolés près de Lambese en Numidie, au bord d'un fleuve, où on les fit ranger sur diverses files, afin que l'exécuteur allât de rang en rang leur couper la tête, & qu'on pût ensuite jetter leurs corps dans l'eau. Les historiens disent que ces Martyrs étoient en si grand nombre, que si on les eût tous jettés dans le même endroit, ils eussent arrêté le cours du fleuve. Il y eut aussi beaucoup de Martyrs en Espagne & dans les Gaules. On rapporte à cette persécution le martyre de S. Saturnin évêque de Toulouse.

L'empereur Valerien donne bataille aux Perses dans la Mésopotamie, est vaincu & pris ; cet évenement rend la paix aux Chrétiens. Gallien continua de regner seul, mais pendant son régne il s'éleva plusieurs tyrans qui se disoient empereurs ; on en compte jusqu'à trente.

261.

Concile tenu à Rome par le pape S. Denys contre la doctrine qu'on attribuoit à S. Denys évêque d'Alexandrie, accusé d'avoir écrit que le Fils de Dieu est une créature & un ouvrage d'une autre substance que le Pere. Il écrivit pour sa défense une apologie en quatre livres adressée au Pape, dans laquelle parlant de Jesus-Christ il le nomme *Consubstantiel* à Dieu, terme qui fut par la suite adopté par le concile de Nicée.

262.

Les Scythes ravagent la Gréce & l'Asie mineure. Dieu se sert des captifs que ces barbares emmenoient, pour les convertir.

263.

Paul de Samosates évêque d'Antioche tombe dans l'hérésie. Il soûtenoit que le Fils de Dieu n'étoit point avant Marie, qu'il tenoit d'elle le commencement de son être, & que d'homme il étoit devenu Dieu : il donnoit dans beaucoup d'opinions qui alloient au Judaïsme, pour faire

sa cour à Zenobie femme d'Odenat prince de Palmire, auprès de laquelle il avoit grand crédit.

264.

Premier concile d'Antioche, en Septembre, contre Paul de Samosates: il évite la condamnation, en protestant qu'il suivoit la foi catholique.

Mort de S. Denys d'Alexandrie : de tous les écrits de ce Pere, le seul qui nous reste entier & indubitable, est sa lettre canonique à l'évêque Basilide, qui l'avoit consulté sur plusieurs points de discipline.

266.

Les Goths pillent l'Asie, la Galatie & la Cappadoce, & emmenent S. Eutyche & plusieurs autres Chrétiens, qui les convertissent.

268.

Mort de l'empereur Gallien ; il fut tué au mois de Mars avec son frere & ses enfans ; on élut pour lui succeder Claude second du nom.

Second concile d'Antioche contre Paul de Samosates.

269.

Paul de Samosates est déposé dans un troisiéme concile d'Antioche tenu sur la fin de l'année. Outre l'herésie, Paul étoit accusé de mauvaises mœurs, & de s'être enrichi par des voies illicites : il vivoit dans les délices & la bonne chere, & avoit chez lui de jeunes femmes dont il se faisoit accompagner par-tout ; il donnoit aussi dans un faste insupportable, affectant de se promener dans les places publiques suivi d'une cour nombreuse, & de se placer dans l'église sur un thrône plus élevé qu'à l'ordinaire.

Mort du pape S. Denys le 26. Décembre ; Felix lui succede le lendemain.

270.

L'empereur Claude meurt vers le mois d'Avril. Quintille son frere prend l'empire en Italie, & se tue après dix-sept jours de régne, se voyant haï des soldats. Aure-

lien lui succede. Ce prince parut favorable aux Chrétiens dans le commencement de son régne : sur la plainte qu'ils firent contre Paul de Samosates, qui nonobstant la condamnation du concile demeuroit toujours dans la maison qui appartenoit à l'église, il ordonna que cette maison seroit adjugée à ceux à qui les évêques d'Italie & de Rome adresseroient leurs lettres.

Mort de S. Gregoire Thaumaturge le 17. Novembre. Les Peres parlent de ce Saint comme d'un homme comparable aux Prophétes & aux Apôtres. Rufin & Usuart le nomment Martyr, suivant la méthode des Grecs, qui donnoient ce nom à ceux qui durant leur vie avoient beaucoup souffert pour la cause de l'Evangile. Lorsqu'il monta sur le siége de Néocesarée, il ne se trouva dans cette ville que dix-sept Chrétiens : se voyant près de mourir, il s'informa s'il restoit encore quelques infideles dans la ville & le territoire, on lui rapporta qu'il n'en restoit que dix-sept : *Je dois à Dieu de grandes actions de graces*, s'écria-t-il plein de joie, *je ne laisse à mon successeur qu'autant d'infideles que j'ai trouvé de Chrétiens*. Entre les ouvrages qu'on attribue à S. Gregoire Thaumaturge, il y en a plusieurs qui ne sont point de lui ; mais le Remerciment à Origene, l'Epître canonique & la Paraphrase sur l'Ecclésiaste que nous avons sous son nom, sont certainement de ce Pere.

On rapporte à ce tems le commencement de la retraite de S. Antoine, auteur des communautés monastiques : il étoit né à Coma dans la haute Egypte, de parens nobles. Son goût pour la solitude parut dès sa plus tendre enfance. Dans le dessein d'éviter la fréquentation des autres enfans, il refusa les instructions qu'on voulut lui faire donner, ensorte qu'il ne sçut jamais lire ni écrire. Il se retira d'abord dans un sépulcre assez éloigné de Coma, où il eut de grandes tentations & beaucoup de mauvais traitemens à essuyer de la part des démons, qui sentoient quel redoutable ennemi ils avoient dans la personne de ce saint Solitaire, destiné à être le Pere de tant d'autres. Après avoir passé environ 15 années dans cette retraite, il se retira dans le désert, où il choisit pour demeure un château abandonné, dans lequel il resta

20 ans, recevant deux fois l'année seulement du pain qu'on lui jettoit de dessus le toit.

273.

L'empereur Aurelien commence la neuviéme persécution. S. Patrocle souffre le martyre à Troyes le 21. Janvier : on lui trancha la tête, après l'avoir battu à coups de bâton, & lui avoir fait souffrir plusieurs jours de prison dans un cachot, où on lui mit aux mains des chaînes rougies au feu. Patrocle étoit homme de condition, mais plus distingué par ses vertus que par sa naissance : il avoit reçu de Dieu le don des miracles.

275.

Mort du pape S. Felix; Eutychien est élu pour lui succeder.

L'empereur Aurelien est tué vers le mois d'Avril : l'Empire vaque six mois; Tacite est reconnu empereur le 25. Septembre. La persécution d'Aurelien fit peu de martyrs, parce que les édits qu'il publia n'avoient pas encore été portés dans les provinces éloignées, lorsqu'il fut tué : mais il paroît qu'elle se disposoit à être très-violente; car Lactance dit qu'Aurelien publia contre les Chrétiens des écrits qui respiroient le sang & le carnage, *cruenta*.

276.

L'empereur Tacite ayant été tué le 12. Avril, Florien son frere s'empare de l'Empire : il est tué lui-même au bout de deux mois; Probus est reconnu empereur, du consentement du Senat.

277.

Cette année l'herésiarque *Manés*, que les Peres nomment aussi *Manichée*, commença à publier sa doctrine. Son vrai nom étoit *Coubric* : il étoit né en Perse dans l'esclavage : il fut acheté par une veuve, qui n'ayant point d'enfans l'adopta & le fit élever comme son fils. Ce fut après la mort de cette veuve, qu'il changea de nom, & commença à se dire le Paraclet. Comme il prétendoit avoir le don de faire des miracles, il entreprit de guérir par ses priéres le fils du Roi de Perse qui étoit malade; mais

l'enfant étant mort malgré la promesse de cet imposteur, il fut mis en prison. Il trouva moyen de s'échaper ; & étant venu en Mésopotamie, il y eut une dispute publique avec Archelaüs évêque de Cascar, qui le confondit. Manés fut encore plus malheureux dans celle qu'il entreprit à Diodoride contre un prêtre nommé Tryphon ; d'autres le nomment Diodes. Le peuple irrité de ses blasphêmes, menaçoit de le lapider : il prit la fuite, & tomba entre les mains des gardes du Roi de Perse, qui le fit écorcher vif & dévorer par les bêtes. La doctrine de Manés rouloit principalement sur la distinction de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais ; il admettoit aussi dans l'homme deux ames, une bonne & une mauvaise. La chair étoit, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe ; par conséquent il falloit empécher la génération & le mariage. Il attribuoit aussi l'ancienne loi au mauvais principe, & prétendoit que tous les Prophétes étoient damnés. Il défendoit de donner l'aumône, traitoit d'idolatrie le culte des reliques, & défendoit de croire que Jesus-Christ se fût incarné, & eût véritablement souffert. Il ajoûtoit à cette doctrine un grand nombre d'extravagances : il soûtenoit, par exemple, que celui qui arrachoit une plante ou tuoit un animal, seroit lui-même changé en cet animal ou en cette plante ; sur ce fondement ses disciples se croyoient obligés d'user d'une espèce de protestation avant de manger un pain : ils le jettoient en l'air & maudissoient celui qui l'avoit fait, lui souhaitant d'être semé, moissonné, & cuit lui-même comme le pain qu'il avoit fait. Malgré toutes ces absurdités la secte de Manés s'étendit extraordinairement, & c'est une de celles qui a duré plus long-tems, puisqu'on a retrouvé les erreurs des *Manichéens*, chez les Albigeois & les autres herétiques qui ont infecté l'Occident dans les douziéme & treiziéme siécles. Les Manichéens étoient divisés en deux ordres ; *les auditeurs* qui devoient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs & du fromage ; & les *élus*, qui outre une abstinence très-rigoureuse faisoient profession de pauvreté : ces élus avoient seuls le secret de tous les mysteres ; c'est-à-dire, qu'ils se livroient dans leurs assemblées à toutes les infamies qu'on reproche à cette secte,

Parmi eux il y en avoit douze qu'ils nommoient *maîtres*, & un treiziéme qui étoit le chef des autres, à l'imitation de Manés qui se disoit le Paraclet, & avoit douze apôtres. Manés fut condamné cette année dans un concile de Mésopotamie. M. de Beausobre, sçavant Protestant, a publié un grand ouvrage sur le Manichéisme, où il justifie assez bien cette secte de plusieurs des excès & absurdités qui lui sont imputés.

279.

S. Cyrille évêque d'Antioche réunit S. Lucien à l'Eglise: on croit qu'il en avoit été séparé, lorsque le concile d'Antioche déposa Paul de Samosates, pour le parti duquel S. Lucien avoit témoigné un peu trop de chaleur.

282.

Carus succede à l'empereur Probus tué par ses soldats vers le mois d'Août.

283.

Mort du pape S. Eutychien le 7. Décembre; Caïus lui succede le 16.

L'empereur Carus perit d'un coup de foudre; ses deux fils Carin & Numerien lui succedent.

284.

Numerien est tué par Aper son beau-pere; l'armée déclare empereur Diocles, qui prend le surnom de Dioclétien.

L'empereur Carin est tué par ses soldats.

285.

Claude, Astere & Néon souffrent le martyre à Egée en Cilicie le 23. Août. Il n'y avoit point alors d'édits contre les Chrétiens; mais il y eut un grand nombre de martyrs dans des persécutions particuliéres excitées à différentes occasions, sur-tout en Cilicie sous le proconsul Lysias; entre lesquels on compte S. Côme & S. Damien freres & médecins.

286.

Diocletien fait Maximien-Herculius Auguste à Nico-

medie le 1. Avril. Maximien vient dans les Gaules contre les Bagaudes, & fait massacrer dans le Valais toute la légion Thebéenne. Il avoit voulu se servir de cette légion pour persécuter les Chrétiens; mais ces soldats qui étoient tous Chrétiens, refuserent de le faire : Maximien irrité les fit décimer par deux fois, sans pouvoir intimider ceux qui restoient; il ordonna enfin à ses troupes de les environner & de les tailler en piéces, ce qui fut exécuté. Maurice, Exupere & Candide officiers de cette légion furent martyrisés avec leurs soldats qu'ils avoient portés à ce géneréux refus. La légion étoit composée de six mille six cents hommes.

A Rome le comédien Genés représentant en présence de l'empereur Diocletien, imagina de jouer une farce dans laquelle il feignoit de se faire baptiser par d'autres comédiens; mais au moment qu'on le mit dans l'eau, il vit des Anges qui effaçoient avec cette même eau ses pechés écrits dans un livre : touché de cette vision il se déclara Chrétien, & fut condamné à être décapité après avoir été déchiré avec les ongles de fer, & brûlé avec des torches ardentes.

287.

On rapporte au voyage de Maximien dans les Gaules beaucoup d'autres martyrs, entre lesquels on peut mettre cette année S. Donatien & S. Rogatien freres à Nantes, à Amiens l'évêque S. Firmin, à Soissons S. Crepin & S. Crepinien, à Agen l'évêque S. Capraise, à Beauvais S. Lucien. S. Denys évêque de Paris eut la tête tranchée avec Rustique prêtre & Eleuthere diacre; on croit communément que ce fut à Montmartre.

288.

Martyre de S. Sebastien à Rome, le 20. Janvier : il fut attaché à un poteau, & percé à coups de fléches.

290.

Commencement des *Hieracites* en Egypte, ainsi appellés du nom de leur chef *Hieracas :* il n'admettoit que la résurrection spirituelle, condamnoit le mariage, soûtenoit que les enfans morts avant l'âge de raison étoient exclus

exclus du royaume des cieux, & enfin que Melchisedech étoit le Saint-Esprit. Baronius compte ces herétiques pour un rejetton des Manichéens.

Martyre de S. Victor à Marseille : après lui avoir fait souffrir les plus cruels tourmens, on le fit passer sous la meule d'un moulin pour lui briser les os, & ensuite on lui trancha la tête.

292.

Naissance de S. Pacome en Thebaïde.

294.

Arnobe Rhéteur Africain écrit ses sept livres contre les Gentils; il n'étoit pas encore baptisé lorsqu'il composa cet ouvrage, & n'étoit pas parfaitement instruit des mysteres de notre Religion; c'est ce qui est cause qu'il s'y est glissé quelques légeres erreurs.

295.

S. Maximilien est décapité le 12. Mars à Theonte en Numidie, pour avoir refusé de porter les armes.

296.

Le pape Caïus meurt le 22. Avril; Marcellin lui succede le 30. Juin.

Edit de Diocletien contre les Manichéens, par lequel il prononce contre eux la peine du feu. Les Empereurs Chrétiens ont suivi par la suite ces loix contre les Manichéens.

297.

La Chronique d'Alexandrie met cette année le martyre de S. Gelasin ou Gelase comédien, qui fut lapidé à Heliople en Phénicie, après s'être converti sur le théatre où il imitoit par bouffonnerie les mysteres de la Religion Chrétienne : son histoire est presque semblable à celle de S. Genés.

298.

Le César Galerius persecute les Chrétiens de sa maison & de ses armées.

Saint Marcel centenier de la légion Trajane quitte

l'épée en Espagne le 21. Juillet, fête de l'Empereur, & est martyrisé le 30. Octobre à Tanger par les ordres d'Agricolaüs vicaire du Préfet : Cassien greffier refuse d'écrire la sentence, & souffre le martyre lui-même le 3. Décembre.

299.

Naissance de S. Athanase, docteur de l'Eglise.

REMARQUES PARTICULIÉRES.

LES Chrétiens avoient joui d'une assez longue paix depuis la persécution de l'empereur Severe jusqu'à celle de Jules-Maximin : il y a lieu de croire qu'ils en avoient profité pour se faire des lieux publics d'assemblée; car on remarque qu'il y eut plusieurs églises brûlées dans la persécution de Maximin. Tertullien dit aussi que durant le gouvernement d'Hilarion, intendant de la province d'Afrique, le peuple demanda avec de grands cris qu'on ôtât aux Chrétiens les aires où ils enterroient les corps des fideles : d'où nous jugeons que l'Eglise possedoit dès ce tems-là des fonds de terre.

La persécution de Maximin ne fit pas beaucoup de martyrs; ainsi on peut dire que l'Eglise se trouva dans une assez grande tranquillité depuis 211. jusqu'au commencement de la persécution de Decius en 250. Le relâchement qui s'introduisit parmi les Chrétiens pendant ce court espace, seroit à peine croyable, si ce qu'en disent les historiens ne se trouvoit appuyé par le témoignage de S. Cyprien, qui en parle comme témoin oculaire. „ Tout le monde (dit ce Pere) travailloit à acquerir du bien ; „ & ayant oublié ce que les Chrétiens avoient fait du tems „ des Apôtres & ce qu'ils devoient toujours faire, ils brûloient „ du desir insatiable des richesses, & ne s'occupoient qu'à en „ amasser : la piété de la religion étoit morte dans les prêtres, „ & la fidélité & l'intégrité dans les ministres : il n'y avoit „ plus de charité dans la vie des Chrétiens, ni de discipline „ dans les mœurs : les hommes peignoient leur barbe, les fem„ mes fardoient leur visage; on corrompoit la pureté des yeux „ en violant l'ouvrage des mains de Dieu, & celle des che„ veux même en leur donnant une couleur étrangére. On usoit „ de subtilités & d'artifices pour tromper les simples; les Chré„ tiens surprenoient leurs freres par des infidélités & des four-

» beries. On se marioit avec les infideles ; on prostituoit les » membres de Jesus-Christ aux Payens. On ne juroit pas seulement sans sujet, mais on se parjuroit encore. On méprisoit les Prélats avec orgueil ; on se déchiroit l'un l'autre » avec des langues envenimées ; on se faisoit la guerre avec des » haines mortelles. On méprisoit la simplicité que la foi demande de nous, pour chercher tout ce qui peut satisfaire la » vanité : on ne renonçoit au monde que de bouche, & non » par les actions ; & chacun s'aimoit tellement lui-même, » qu'il ne se faisoit aimer de personne. « Ce relâchement des Chrétiens fut puni par la persécution de Decius, l'une des plus cruelles que l'Église ait souffertes. Un grand nombre de fideles prirent la fuite ; d'autres se racheterent de la persécution, en donnant de l'argent pour n'être point inquiétés ; enfin un très-grand nombre apostasiérent, ou acheterent des billets qui portoient qu'ils avoient sacrifié, quoiqu'ils n'en eussent rien fait. Ces derniers étoient appellés *Libellatiques*, & étoient soumis à la même pénitence que ceux qui avoient apostasié ; elle se faisoit publiquement : & S. Basile dit que pour ce crime elle devoit durer toute la vie. Le tems de la pénitence étoit aussi reglé pour tous les autres crimes par les canons pénitentiaux, mais avec quelque diversité, suivant les usages des églises.

Ceux qui étoient soumis à la pénitence publique, venoient le premier jour du Carême se présenter à la porte de l'église en habits de deuil ; le Prélat leur mettoit des cendres sur la tête, & leur donnoit des cilices pour s'en couvrir : après quoi ils se prosternoient pendant qu'on prioit pour eux ; la priére finie, le Prélat leur faisoit une exhortation, & les faisoit conduire à la porte de l'église, qui étoit aussi-tôt fermée en leur présence. Ces pénitens venoient les jours de fête se présenter à la porte de l'église, où ils restoient pendant les offices. Au bout d'un certain tems on les admettoit aux instructions, mais on les faisoit sortir avant les priéres ; ensuite ils étoient admis aux priéres, mais prosternés ; enfin on leur permettoit de prier debout comme les autres, mais avec cette différence, qu'ils étoient placés au côté gauche dans l'église. Ces quatre ordres de pénitens étoient distingués par les noms de *Pleurans*, *auditeurs*, *prosternés*, & *consistans*. Pendant tout le tems que duroit la pénitence, ils étoient non-seulement obligés de se priver de toutes sortes de dissipations & de divertissemens, mais même de pratiquer des jeûnes rigoureux & fréquens.

La plainte qui fut formée par Fidus dans le concile de Carthage du 15. Mai 252. contre l'évêque Therape qui avoit accordé la paix au prêtre Victor sans qu'il eût fait une péni-

tence pleine & entiére, comme on l'avoit ordonné, donne lieu de croire que les Prêtres étoient sujets à la pénitence dans ce siécle. La discipline de l'Eglise changea dans la suite à cet égard : on crut que c'étoit assez punir les Prêtres, que de les priver du ministere en le réduisant à la communion laique.

En géneral il est certain que la pénitence Canonique, telle que nous venons de la décrire, ne fut pas long-tems dans toute sa vigueur ; c'est un des points sur lesquels on a le plus dégénéré. Dès la fin du cinquiéme siécle, il s'introduisit une pénitence mitoyenne entre la publique & la secréte. Elle se faisoit pour certains crimes occultes, en présence de quelques personnes pieuses, dans des monasteres ou d'autres lieux, que l'Evêque ou le Confesseur désignoient. Vers le septiéme siécle, la satisfaction publique pour les péchés occultes cessa entiérement. Théodore Archevêque de Cantorberi est remarqué comme le premier auteur de la pénitence secréte pour les péchés secrets dans l'Occident. L'Eglise commença en même tems à l'accorder en secret à ceux qui, après l'avoir faite publiquement, retomboient dans leurs premiéres fautes ; & elle en agissoit ainsi, parce que, originairement, elle n'accordoit qu'une seule pénitence Canonique, que Tertullien nommoit par cette raison *la derniére espérance du Chrétien*. Enfin, dans le huitiéme siécle, le rachat des peines imposées s'introduisit, comme on aura occasion de le voir dans la suite.

Nous avons un peu insisté sur ceci, pour prouver combien ceux qui prétendent que l'état de l'Eglise a toujours été aussi parfait que dans les commencemens, s'éloignent manifestement de la vérité. Il ne faudroit d'autre preuve de la sainteté de ces premiers tems, que la rigueur extrême dont on usoit envers les pécheurs. Ce fut à mesure que les crimes se multipliérent, qu'on fut obligé de faciliter les moyens de les expier. Le troisiéme siécle tient en quelque sorte le milieu entre la perfection des tems Apostoliques & le relâchement qui suivit la paix de l'Eglise. Si l'on y vit un affoiblissement assez considérable pour donner lieu aux plaintes améres de S. Cyprien ; on y pouvoit admirer d'un autre côté le zéle des Pasteurs & des fideles pour la conversion des peuples, leur charité entr'eux, qui établissoit une correspondance merveilleuse entre toutes les églises, & qui s'étendoit jusques sur leurs plus cruels ennemis, comme il arriva dans la peste d'Alexandrie. Grand nombre d'Evêques brillerent par leur science & par leur piété ; c'est le siécle des Cypriens, des Gregoires Thaumaturges, de S. Denys d'Alexandrie & de beaucoup d'autres d'un mérite éminent. La grace du martyre, les miracles, & les autres dons surnaturels étoient

encore très-fréquens. La discipline fut maintenue dans sa pureté par plusieurs conciles. Enfin la vraie piété étoit encore assez générale, pour qu'Origene, dans sa controverse contre les philosophes Payens, fondât une des preuves de la vérité de la Religion Chrétienne, sur la sainteté des mœurs de ceux qui la professoient.

Malgré toutes les persécutions qu'on avoit fait souffrir aux Chrétiens, leur nombre étoit si grand qu'Origene apportoit en preuve de la Religion, l'accomplissement des prophéties qui annonçoient la conversion de tous les peuples. Tertullien ne craignoit point de dire dans son apologie, que si les Chrétiens eussent voulu se retirer dans quelqu'autre pays, ils n'eussent laissé aux Romains qu'une affreuse solitude. Aussi les Pontifes payens se plaignoient-ils que leurs revenus étoient ruinés, & les temples abandonnés. Selon le même Tertullien, il n'y avoit point de Chrétien qui ne tirât de la bouche des possédés l'aveu que le vrai Dieu étoit celui des Chrétiens : il offre dans son apologie d'en faire l'expérience devant les tribunaux des juges ; il prie les Magistrats de vouloir souffrir qu'on interroge ceux qu'ils prétendoient être inspirés : *& si ces dieux*, dit-il, *ne confessent qu'ils sont des démons, & non des dieux ; s'ils osent mentir devant un Chrétien, punissez sur le champ ce Chrétien comme un impudent & un imposteur.* Origene témoigne aussi que de son tems les véritables Chrétiens guérissoient plusieurs malades, & chassoient les démons par des priéres & des conjurations, en y joignant quelquefois des jeûnes. Tant de graces, dont Dieu combloit ses serviteurs, étoient infiniment propres à faire entrer les peuples dans les voies de la vérité, & à faire éclater, de plus en plus, ses attentions sur l'Eglise. Il y faut ajoûter les révelations dont Dieu favorisa plusieurs Payens, pour les attirer à lui, & les châtimens terribles qu'il exerça contre la plûpart d'entr'eux. Ils étoient si frapans, que les infideles eux-mêmes reconnoissoient quelque chose de surnaturel dans les calamités sans nombre, qui les accablerent ; ils s'en prenoient aux Chrétiens, & ce fut une des causes des persécutions. Enfin il ne faut pas manquer de remarquer la punition visible des Princes persécuteurs, qui périrent tous misérablement. Lactance a composé sur ce sujet un traité exprès, & il entre là-dessus dans tous les détails convenables.

La réponse de S. Cyprien à l'église de Furnes, dans laquelle il est dit qu'on ne devoit faire ni oblation ni priére pour Geminius Victor, conformément au décret d'un concile tenu précédemment, prouve que dès-lors la priére pour les morts étoit une pratique ancienne dans l'Eglise.

Nous voyons par l'ordonnance de l'empereur Aurelien au sujet de la maison épiscopale d'Antioche, que l'autorité de l'Eglise Romaine sur les autres Eglises n'étoit pas inconnue même aux Payens.

Saint Denys d'Alexandrie remarque dans son ouvrage contre Nepos, que les fideles donnoient assez souvent à leurs enfans le nom des principaux Apôtres, dont ils admiroient la vertu, & dont ils souhaitoient qu'ils fussent les imitateurs.





ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

QUATRIÉME SIÉCLE.

Ann. 301. de l'Ere Chrétienne vulgaire.



MELECE évêque de Lycopolis en Palestine, déposé dans un concile par Pierre, évêque d'Alexandrie, pour avoir offert aux idoles, se sépare de Pierre & des autres Evêques. Ce schisme eut de grandes suites.

Concile d'Elvire en Espagne, célebre par ses Canons. C'est le plus ancien concile dont il nous reste des canons de discipline; ils sont au nombre de quatre-vingt-un, entre lesquels sont remarquables le VIII. qui porte que les femmes qui sans cause auront quitté leurs maris pour en épouser d'autres, ne recevront pas la communion, même à la mort;

le IX. par lequel il est dit que si quelqu'un brise des idoles & est tué sur la place, il ne sera point reçu au nombre des martyrs; & le XXXIII. par lequel il est ordonné généralement aux Evêques, aux Prêtres, & à tous les Clercs qui sont dans le service, de s'abstenir de leurs femmes.

303.

Dixiéme persécution; ce fut le César Galerius qui força Diocletien à l'ordonner : Galerius y étoit excité lui-même par sa mere, femme superstitieuse & extrêmement zélée pour le culte payen. Il fit mettre deux fois le feu au palais de Nicomedie où il logeoit avec Diocletien; & accusant les Chrétiens de ces incendies, il quitta le séjour de Nicomedie, en disant qu'il fuyoit de peur d'être brûlé vif. La persécution commença à Nicomedie le 23. Février, par un édit qui portoit que les églises seroient rasées, & les livres des Chrétiens brûlés; que les Chrétiens seroient privés de tout honneur & de toute dignité; qu'ils ne pourroient avoir action contre personne, pas même pour se plaindre des vexations qu'on pourroit exercer contre eux dans leurs personnes ou dans leurs biens. Ensuite on fit un second édit pour les obliger à sacrifier: tous ceux qui refuserent de le faire, périrent dans les plus cruels tourmens; on les brûloit par troupes, on en chargeoit des barques que l'on faisoit enfoncer dans la mer. Anthime, évêque de Nicomedie, eut la tête coupée. La persécution s'étendit avec violence en Mauritanie, en Mésopotamie, en Arabie, en Cappadoce. A Tyr les bêtes ausquelles on exposa les Chrétiens, au lieu de les dévorer, se jetterent sur les Payens; de sorte qu'on fut obligé de faire couper la tête à tous ces martyrs. En Egypte Phileas évêque de Thmoüis, & Philorome magistrat d'Alexandrie, eurent la tête tranchée. En Thebaïde on s'efforça de rendre les supplices aussi honteux que cruels; on attachoit les femmes par un pied, & on les élevoit avec des machines, afin qu'elles demeurassent pendues la tête en bas entiérement nues. Dans le Pont on fit souffrir aux martyrs des tourmens infames. A Antioche plusieurs Chrétiens effrayés de l'horreur de cette persécution, se précipiterent du haut des toits. En Phrygie on mit le feu à une petite

PAPES & PATRIARCHES	ANTIPAPES & Heretiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
S. Marcellin, 24. Octobre 304. S. Marcel, 19. Mai 308. 16. Janvier 310. Eusebe, 2. Avril 310. 26. Septembre 310. Melchiade, 2. Juillet 311. 10. Janvier 314. S. Sylvestre, 31. Janvier 314. 31. Décembre 335. Marc, 18. Janvier 336. 7. Octobre 336. S. Jules I. 6. Février 337. 12. Avril 352. Libere, 24. Mai 352. 24. Septembre 366. S. Damase, 1. Octobre 366. 11. Décembre 384. S. Sirice, 1. Janvier 385. 26. Novemb. 398. PATRIARCHES d'Alexandrie. Theonas, 300. Pierre, 311. Achillas, 312. Alexandre, 326. S. Athanase, 373. Pierre II. 381. Timothée, 385. Theophile. PATRIARCHES d'Antioche. Cyrille, 302. Tyrannus, 313. Vital, 319. Philogone, 323.	ANTIPAPES. Felix, 356. Ursicin, 366. HERETIQUES Donat, 311. Il nioit la validité du baptême donné par les hérétiques, & rejettoit l'infaillibilité de l'Eglise. Arius, 319. Les Circoncellions, Donatistes furieux, 329. Les Eusebiens, 331. On donna ce nom à ceux qui favoriserent le parti des Ariens sous la protection d'Eusebe de Nicomedie, & d'Eusebe de Césarée. Audius chef des Antropomorphites, 325. Secte des Quartodecimans, 325. On donna ce nom à ceux qui persistoient à faire la Pâque le quatorziéme de la lune,	S. Methodius évêque de Tyr. Il ne nous reste de ses ouvrages que le festin des vierges, & quelques fragmens. S. Pamphile martyr, 309. Il a écrit une apologie pour Origene. Eusebe de Césarée avoit conçu tant d'estime pour lui, qu'il portoit le surnom de Pamphile par respect pour la mémoire de ce Saint. Lactance. Outre son traité de la mort des persécuteurs que nous avons, il avoit fait plusieurs autres ouvrages dont parle S. Jerôme : on lui a aussi supposé beaucoup d'écrits. Il a écrit si purement en Latin, qu'on lui a donné le nom de *Ciceron Chrétien*. Saint Lucien prêtre d'Antioche & martyr, 312. Julius-Firmicus-Maternus. Nous avons son traité des erreurs des religions profanes. L'empereur Constantin le Grand, 337. On a de ses lettres & ses discours dans l'histoire ecclésiastique que d'Eusebe.	EMPEREURS Romains. Diocletien, & Maximien-Herculius } abdiquent l'Empire en 305. Galerius, 311. Constantius-Clorius, 306. Severe, 307. Maximin 313. Licinius, 325. Maxence 312. Constantin le Grand, 337. Constantin le Jeune, 338. Constantius, 361. Constant 350. Julien l'apostat, 363. Jovien, 364. Division de l'empire Romain en empire d'Orient & empire d'Occident.

ville dont tous les habitans s'étoient déclarés Chrétiens; ils furent réduits en cendres, avec leurs femmes & leurs enfans. En Afrique il y eut aussi un grand nombre de martyrs, entr'autres Felix évêque de Tibiure, & le prêtre Saturnin avec ses quatre enfans.

Paul évêque de Cirthe en Numidie & plusieurs Clercs de cette église livrent les vases & les livres sacrés le 19. Mai : le nom de *Clercs* étoit alors géneral pour tous les Ecclesiastiques.

En Occident le César Constance qui commandoit dans les Gaules, fit abattre les églises, mais il ne fit mourir personne : cependant pour paroître exécuter l'édit de Diocletien, il ordonna que tous ceux de ses officiers qui refuseroient de sacrifier, perdroient leurs emplois; mais au contraire il donna ensuite toute sa confiance à ceux qui n'avoient point voulu abandonner leur religion, & chassa honteusement les autres. A l'égard de l'empereur Maximien, qui étoit naturellement cruel, il se conforma volontiers à l'édit de Diocletien. En Toscane Sabin, évêque d'Assise, souffrit le martyre avec Marcel & Exuperance diacres, & plusieurs Clercs : Venustien gouverneur de Toscane, s'étant converti, touché d'un miracle de S. Sabin qui l'avoit guéri d'une grande maladie aux yeux, eut la tête tranchée avec sa femme & ses enfans qui s'étoient convertis à son exemple. En Espagne on compte entr'autres martyrs, S. Vincent diacre de l'église de Saragoce.

304.

Mort du pape Marcellin; on croit qu'il fut martyrisé le 24. Octobre. Le S. Siége vaque pendant trois ans. Cette année un très-grand nombre de Chrétiens souffrirent le martyre, entre lesquels on peut remarquer à Rome sainte Soteris & Agnès vierge, & Marcellin prêtre; en Pannonie, S. Irenée évêque de Sirmium, & Victorin évêque de Petaw; en Thrace, Philippe évêque d'Heraclée, Severe prêtre & Hermès diacre qui furent brûlés vifs; à Thessalonique, sainte Agape, sainte Chionie & sainte Irene qui furent aussi brûlées vives : Irene avant son supplice fut exposée nue pendant plusieurs jours dans un lieu public de débauche : à Tharse en Cilicie, Taraque, Probus & Andronic, sainte Julitte & S. Cyrique

PAPES & PATRIARCHES.

PATRIARCHES d'Antioche.
S. Eustathe, déposé par les Eusebiens en 329. meurt en exil, 337.
Paulin mis à sa place meurt en 330.
Eulalius, 332.
Euphrone, 333.
Placille, 345.
Estienne chassé en 348.
Leonce, 357.
Eudoxe intrus transferé à Constantinople en 360.
Tous ces Evêques ont été ou Ariens ou suspects d'Arianisme.
S. Melece, 381.
Flavien.
Paulin ordonné pour les Eustathiens, 389.
Evagre pour les Eustathiens, 392.

PATRIARCHES de Jerusalem.
Zambdas, 302.
Hermon, 312.
Macaire, 331.
Maxime III. 351.
S. Cyrille, 386.
Jean II.

PATRIARCHES de Constantinople
Les Evêques de Constantinople n'ont commencé à prendre le titre de Patriarches qu'après le concile œcuménique de 381.
Alexandre I. succede à Metrophanes, 313. meurt en 336.

ANTIPAPES & Herétiques.

HERETIQUES nonobstant la décision du concile de Nicée.
Acace chef des Acaciens, secte des demi-Ariens, 341.
Photin évêq. de Sirmium, 345.
Aëtius chef des Anoméens, 358.
Macedonius chef des Macedoniens, secte des demi-Ariens, nommés aussi Pneumatomaques, 362.
Eunomius, 362.
Apollinaire, 377.
Secte des Antidicomarianites, 377.
Secte des Collyridiens, 377.
Priscillien, 380.
Jovinien, 389.
Secte des Massaliens, 390.

SÇAVANS & Illustres.

Eusebe évêque de Césarée en Palestine, 338.
Nous avons de ce sçavant écrivain l'histoire ecclésiastique, la démonstration évangélique, une chronique & un commentaire sur Isaïe. C'est dommage qu'on ne puisse excuser sa conduite dans l'histoire de l'Arianisme.
S. Paul premier Ermite, 340.
S. Amon, 345.
S. Pacôme, 348.
On a sa régle monastique & onze lettres.
S. Antoine, 356.
Osius de Cordoüe, 358.
S. Phebade d'Agen.
Il a écrit contre la formule de Sirmium.

L'empereur Julien, 363.
On voit briller l'esprit & l'érudition dans les ouvrages que nous avons de cet Empereur, qui sont sa satyre des Césars, quelques discours, des lettres & deux épigrammes. On n'en trouve pas moins dans son *Misopogon*, satyre très-vive contre les habitans d'Antioche, qui le haïssoient & avoient fait souvent des railleries sur la longue barbe qu'il portoit en qualité de philosophe. On voit par les fragmens de son ouvrage contre les Chrétiens, qu'il étoit écrit avec feu.
S. Hilaire de Poitiers, 367.

PRINCES contemporains.

EMPEREURS d'Occident.
Valentinien I. 375.
Gratien, 383.
Maxime, 388.
Valentinien II 392.
Eugene, 394.
Honorius.

EMPEREURS d'Orient.
Valens, 378.
Theodose le Grand, 395.
Arcade.

Rois des Goths en Espagne.
Athanaric, 382.
Alaric.

son fils, enfant de trois ans : à Alexandrie, S. Didyme & sainte Theodore vierge. La persécution cessa cette année en Occident.

305.

Diocletien & Maximien renoncent à l'Empire, & le cedent aux Césars Galerius & Constantius.

Concile des Evêques de Numidie assemblés à Cirthe le 4. Mars : on pardonne à ceux qui avoient livré les Ecritures pendant la persécution.

Elle continua cette année en Orient. A Césarée Apphien & Edesius freres furent jettés dans la mer. A Tharse Boniface eut la tête tranchée, après avoir souffert plusieurs tourmens : il étoit Payen, & avoit été envoyé en Orient, pour acheter des reliques de Martyrs, par Aglaé dame Romaine fort riche, dont il étoit l'intendant, & avec laquelle il entretenoit un mauvais commerce depuis long-tems. En partant Boniface dit à sa maîtresse par plaisanterie, qu'il la prioit de recevoir ses reliques, si on les lui apportoit sous le nom de martyr. Lorsqu'il fut arrivé à Tharse, il trouva la place publique remplie de Chrétiens à qui on faisoit souffrir les plus horribles supplices : frapé de ce spectacle, il s'approcha d'eux, & fut si vivement touché de leur constance, qu'il s'écria qu'il étoit Chrétien. Le gouverneur le fit prendre, & le joignit aux saints Martyrs : son corps fut acheté par ceux qui étoient venus avec lui, & rapporté à Aglaé, qui plaça ces reliques dans un oratoire magnifique qu'elle fit bâtir à 50 stades de Rome.

306.

Mort de l'empereur Constantius à Yorc le 25. Juillet. Les soldats reconnurent pour empereur Constantin son fils & d'Helene sa premiére femme, qui étoit Chrétienne. Il fit aussi-tôt une ordonnance pour rendre aux Chrétiens le libre exercice de leur religion. Galerius ne voulut le reconnoître que pour César, & nomma Auguste le César Severe. Maximien-Herculius d'un autre côté fut nommé Auguste pour la seconde fois, & reprit l'Empire. La persécution continua en Orient : à Césarée Agapius fut dévoré par les bêtes ; en Syrie sainte Domnine, & ses filles Prosdoce & Berenice, pour éviter les tourmens & les outrages auxquels on exposoit

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.

PATRIARCHES de Constantinople.

Paul déposé par les Ariens meurt en 351.

Eusebe transferé de Nicomedie, intrus à la place de S. Paul, meurt en 341.

Macedonius heréfiarque, déposé en 360.

Eudoxe Arien, 370.

Evagre Catholique, exilé.

S. Gregoire de Nazianze quitte en 381.

Nectaire, 397.

S. Jean Chrysostome.

Lucifer de Cagliari, 370.

Il a écrit contre les Ariens : on a aussi plusieurs autres ouvrages qu'il avoit faits pour soutenir son schisme, & qui sont pleins d'aigreur.

Apollinaire pere & fils, le premier prêtre, le second évêque d'Antioche.

Ils ont fait une version poëtique des pseaumes de David en Grec.

S. Hilarion, 371. S. Athanase, 373. S. Basile, 379.

S. Ephrem, 379.

S. Ephrem étoit diacre de l'église d'Edesse : on a traduit en Grec ses ouvrages qu'il avoit écrits en Syriaque sa langue naturelle ; ce sont des sermons & des discours de piété.

Didyme d'Alexandrie, 385.

Quoiqu'il eût perdu la vuë dès l'âge de cinq ans, ce qui l'a fait surnommer l'aveugle ; il devint fort sçavant sur-tout dans la Théologie, & sçavoit toute l'Ecriture sainte par cœur : il se faisoit lire les auteurs qu'il vouloit consulter. On a de lui un traité du Saint-Esprit, un commentaire sur les épîtres canoniques, & un livre contre les Manichéens.

Le pape Damase, 384.

Nous avons plusieurs de ses lettres qui sont très-belles.

S. Cyrille de Jerusalem, 385.

Il a écrit vingt-trois Catécheses que nous avons ; ses dix-huit premiéres sont adressées aux catéchumenes, & les cinq autres aux nouveaux baptisés. Elles sont regardées comme l'abrégé le plus ancien & le plus parfait de la doctrine chrétienne.

S. Gregoire de Nazianze, 389.

S. Jean d'Egypte, 394. Il avoit le don de prophétie.

S. Amphiloque évêque d'Icone, 395.

Il a fait plusieurs ouvrages dogmatiques sur la Trinité & le S. Esprit, contre les herétiques de son tems.

S. Gregoire évêque de Nysse, vers 396.

Les ouvrages de ce Pere sont des commentaires sur l'Ecriture, des traités dogmatiques, des sermons sur les mysteres, des discours de morale, des panégyriques des Saints, des oraisons des Saints, & quelques lettres sur la discipline de l'Eglise.

S. Ambroise, 397.

Evagre de Pont archidiacre de Constantinople, 399.

Il a laissé plusieurs ouvrages ; la plûpart sont des instructions pour les moines.

les personnes de leur secte, se noyerent dans une riviére. A Amasie Theodore soldat confessa Jesus-Christ devant les juges, qui lui accorderent un délai pour déliberer : il en profita pour aller mettre le feu au temple de Cybele ; il fut repris, tourmenté cruellement sur le chevalet, & brûlé ensuite.

Cette année S. Antoine parut pour la premiére fois hors du château desert où il avoit fixé sa retraite ; il en fut tiré comme par force par un grand nombre de personnes qui étoient venues pour se joindre à lui, & qui menaçoient de rompre sa porte. Ce fut alors qu'on vit s'établir près de lui plusieurs monasteres, source de tant d'autres qui peuplerent ensuite les montagnes & les déserts.

307.

Mort de l'empereur Severe ; Licinius est reconnu empereur.

La persécution continua en Orient ; un grand nombre de Confesseurs furent condamnés aux mines : avant de les y envoyer on les faisoit eunuques, ou on leur brûloit les jointures des pieds. A Césarée Theodosia, vierge âgée de 18 ans, fut déchirée avec les ongles de fer, & noyée dans la mer.

308.

Constantin reçoit le nom d'Auguste.

Saint Marcel monte sur le S. Siége, le 19. Mai.

En Egypte plus de deux cents cinquante Confesseurs furent envoyés aux mines, après qu'on leur eut brûlé la jointure du pied gauche, & crevé l'œil droit, afin que toute leur vie ne fut plus qu'un long martyre. A Antioche sainte Pelagie vierge voyant sa maison entourée de persécuteurs, se précipite du haut du toit : sa mere & ses sœurs ayant appris qu'on les cherchoit aussi, entrent dans une riviére se tenant l'une l'autre par la main, & s'y noyent.

309.

En Palestine Pamphile prêtre de Césarée & Valens diacre souffrirent le martyre avec plusieurs autres Chrétiens, entre lesquels étoient cinq Egyptiens qui avoient quitté leurs noms de Payens, pour prendre ceux des prophétes Elie, Jerémie, Isaïe, Samuel & Daniel.

310.

Mort du pape S. Marcel le 16. Janvier : il eut pour successeur Eusebe, qui monta sur le S. Siége au mois d'Avril, & mourut le 26. Septembre suivant. En Palestine trente-neuf Confesseurs furent décapités en un même jour ; quatre autres, du nombre desquels étoient Pelés & Nil évêques d'Egypte, furent consumés par le feu. La persécution cessa ensuite en Palestine.

Mort de l'empereur Maximien-Herculius. Galerius donne le nom d'Empereurs à Licinius, Maximin, Constantin & Maxence.

311.

Edit de Galerius, Licinius & Constantin pour rendre aux Chrétiens l'exercice de leur religion : Maxence en donna un semblable ; Maximin ne voulut point donner d'édit, mais il ordonna de vive voix de faire cesser la persécution : ainsi la liberté fut par-tout rendue aux Chrétiens. L'empereur Galerius mourut quelques jours après cet édit ; il l'avoit fait pour appaiser la colére de Dieu, qu'il croyoit irrité contre lui à cause de la persécution.

A Carthage les Evêques s'assemblerent pendant ce tems de paix pour l'ordination de Cecilien élu évêque de cette ville ; mais les Evêques de Numidie n'ayant point été appellés à cette ordination se réunirent au nombre de soixante-dix, & ordonnerent pour évêque de Carthage un nommé Majorin : ainsi commença un nouveau schisme dans cette église. La plûpart de ces évêques schismatiques étoient du nombre de ceux à qui on avoit pardonné le crime d'avoir livré les Ecritures ; cependant ils n'eurent point honte de condamner Cecilien sans l'avoir entendu, & sans l'accuser d'autre chose que d'avoir été ordonné par des *Traditeurs*.

Ceux qui suivirent ce schisme furent appellés Donatistes, à cause de *Donat* évêque de *Case-noire* en Numidie, qui fut chef de parti en cette occasion.

Election du pape Melchiade, autrement Miltiade, à Rome le 2. Juillet.

Vers le mois d'Octobre de cette année la persécution recommença dans les provinces du district de Maximin, après environ six mois d'interruption. Maximin ordonna de

mutiler les Chrétiens, & défendit de les faire mourir : on ne laiſſa pas d'en exécuter pluſieurs à mort. Saint Pierre évêque d'Alexandrie ſouffrit le martyre dans cette ville, de même que Theodore, Heſychius & Pacôme évêques de diverſes égliſes. A Antinoüs le moine Apollonius fut condamné au feu, mais il en fut préſervé miraculeuſement. Ce prodige convertit le juge qui l'avoit condamné, nommé Arien, & pluſieurs autres qui furent conduits au préfet d'Alexandrie avec S. Apollonius : ce préfet les fit tous jetter dans la mer. A Emeſe l'évêque Silvain fut dévoré par les bêtes.

312.

Saint Lucien prêtre d'Antioche ſouffre le martyre à Nicomedie le 7. Janvier. Il eſſuya un nouveau genre de tourment : après lui avoir fait éprouver la faim pendant pluſieurs jours, on lui ſervit une table couverte de viandes offertes aux idoles ; mais il réſiſta à cette tentation. Saint Lucien écrivit pendant ſa priſon une lettre adreſſée à l'égliſe d'Antioche, qui finiſſoit par ces mots : *Toute la compagnie des martyrs vous ſalue.* Cette lettre fait voir qu'il étoit en communion avec les autres martyrs & avec l'égliſe d'Antioche. Ce Saint avoit fait une édition de l'Ecriture qui étoit une correction de la verſion des Septante, ſuivant les meilleurs exemplaires.

Viſion de l'empereur Conſtantin. Cet empereur marchant contre Maxence qui lui avoit déclaré la guerre, apperçut une croix lumineuſe qui paroiſſoit au deſſus du ſoleil avec cette inſcription : *Ce ſigne te ſera vaincre.* Jeſus-Chriſt lui apparut la nuit ſuivante, & lui ordonna de faire une image de la Croix, & de s'en ſervir dans les combats. Conſtantin à ſon réveil s'empreſſa de donner ſes ordres pour faire une enſeigne ornée du ſigne de la Croix ; & ayant livré bataille quelques jours après proche les murailles de Rome, il défit les troupes de Maxence, qui fut obligé de prendre la fuite, & voulant paſſer un pont qui ſe trouva rompu, tomba dans le Tibre & fut noyé.

313.

Edit de Conſtantin & de Licinius en faveur des Chrétiens : par cet édit les Empereurs donnoient la liberté de s'attacher à

à telle religion qu'on croiroit être la plus convenable, & ordonnoient de faire rentrer les églises dans la possession des lieux qui leur avoient appartenu avant la persécution.

Les empereurs Constantin & Licinius reçurent cette année des marques sensibles de la protection divine. Maximin parti de Syrie avec une armée de soixante-dix mille hommes, s'étant avancé à grandes journées pour les combattre, Licinius alla au devant de lui avec ce qu'il put ramasser de troupes. Quelques jours avant la bataille un Ange lui apparut pendant la nuit, & l'avertit de se lever promptement, & de prier le Dieu souverain avec toute son armée, lui promettant la victoire s'il le faisoit. Licinius ayant fait appeller son secrétaire le lendemain dès le matin, lui fit mettre par écrit une priére dont l'Ange lui avoit suggeré les paroles, & fit distribuer cet écrit à toute son armée. Le jour de la bataille ses soldats ayant récité trois fois cette priére, se jetterent avec confiance sur les troupes de Maximin, quoique bien supérieures en nombre, & en firent un grand carnage. Maximin réduit à prendre la fuite avec le reste de ses troupes, s'empoisonna à Tharse après s'être rempli l'estomac de vin & de viandes; il mourut quelques jours après dans des douleurs excessives. Cette mort rendit la liberté à toute l'Eglise. Constantin écrivit aussi-tôt des lettres aux gouverneurs des provinces pour la restitution des biens des Chrétiens. Dans celle écrite au proconsul d'Afrique, il ordonnoit que les Clercs seroient exempts de toutes les charges publiques. Cette année 313. fut la premiére des indictions, qui avoient commencé le 24. Septembre l'année précédente 312. Les indictions servent beaucoup pour le calcul ecclesiastique, mais on n'en sçait pas la vraie origine: les auteurs varient sur ce sujet, & paroissent ne rien dire de certain.

Concile de dix-neuf Evêques assemblé à Rome par ordre de Constantin, pour juger la cause de Cecilien évêque de Carthage, contre Majorin évêque schismatique. Cecilien fut conservé dans tous ses droits; Donat des Cases-noires qui s'étoit porté accusateur, fut condamné, & pour le bien de la paix on laissa le choix aux Evêques ordonnés par Majorin de demeurer dans leurs siéges en renonçant au schisme. Ce concile commença le 2. Octobre, & s'assembla dans le

palais de l'imperatrice Fausta, nommé *la maison de Latran*; le pape Miltiade y présida.

On rapporte à cette année la conversion de S. Pacôme, le premier dont nous ayons une régle; ensorte qu'on peut le regarder comme celui qui a donné la forme entiére à la vie cénobitique. Il étoit né en Thebaïde, de parens infidéles: aussi-tôt après sa conversion il se retira dans le désert. Un jour comme il prioit dans un lieu nommé Tabenne, une voix lui ordonna d'y rester, & d'y bâtir un monastere; un Ange lui apparut aussi-tôt, qui lui donna une table sur laquelle étoit écrite cette régle qui y fut observée depuis. La sœur de S. Pacôme vint le voir plusieurs années après; & touchée de son exemple, elle commença elle-même un monastere de filles de l'autre côté du Nil, qui étoit gouverné par la même régle.

314.

Le pape Miltiade meurt le 10. Janvier; S. Silvestre lui succede le 31.

Second concile au sujet de l'évêque Cecilien, à Arles dans les Gaules, le 1. Août: il fut composé de trente-trois Evêques, présidés par les Legats du Pape. La décision fut la même que celle du concile de Rome: on y décida aussi que les herétiques baptisés dans la foi de la Trinité ne devoient point être rebaptisés, mais recevoir seulement le Saint-Esprit par l'imposition des mains. Avant de se séparer, les Peres de ce concile firent vingt-deux canons de discipline, entre lesquels ceux-ci sont les plus remarquables: le second ordonne que tous les ministres de l'Eglise demeureront dans les lieux où ils auront été ordonnés, sous peine de déposition: le dixiéme porte que les maris Chrétiens & jeunes qui surprennent leurs femmes en adultére, seront exhortés, autant qu'il sera possible, de ne point prendre d'autres femmes du vivant des leurs quoiqu'adulteres. On ne parle dans ce canon que d'exhortation, parce que les loix civiles permettoient de se remarier après le divorce; & quoique l'Eglise ne les suivît pas en ce qui étoit contraire à l'Evangile, elle usoit de condescendance pour ne pas les contredire ouvertement. Ce concile ordonne aussi que les gens de théatre seroint excommuniés, tant qu'ils resteront dans cette

dangereuse profession. L'Eglise a toujours suivi la discipline de ce canon. Les Evêques adresserent ces réglemens au pape S. Silvestre avec une lettre synodale.

On rapporte au même tems les conciles tenus à Ancyre, métropole de la Galatie, & à Néocesarée dans le Pont. Le concile d'Ancyre fit vingt-cinq canons, dont le dixiéme porte, que les diacres qui à leur ordination ont protesté qu'ils prétendoient se marier, s'ils l'ont fait ensuite, demeureront dans le ministere; s'ils n'ont rien dit dans leur ordination, & se marient ensuite, ils seront privés du ministere. Les canons du concile de Néocesarée sont au nombre de quinze, entre lesquels on peut remarquer le troisiéme, qui condamnoit à un certain tems de pénitence ceux qui se marioient plusieurs fois; parce que les secondes noces, quoique permises, étoient regardées comme une foiblesse: le huitiéme, par lequel il est dit qu'on ne pourra ordonner un laïc dont la femme sera convaincue d'adultére; si au contraire elle commet adultére après l'ordination du mari, & qu'il ne la quitte pas, il sera privé de son ministere: le onziéme, qui défend d'ordonner un prêtre avant 30 ans, Jesus-Christ n'ayant commencé à enseigner qu'à cet âge.

Licinius ayant fait une entreprise contre Constantin, ce dernier lui déclare la guerre, & le défait près de Cibale en Pannonie, le 8. Octobre: depuis ce tems Licinius fut toujours contraire aux Chrétiens, en haine de Constantin qui les favorisoit.

315.

Les Donatistes appellent à l'Empereur.

316.

Constantin prend connoissance de l'affaire des Donatistes dans son consistoire à Milan, les condamne, & bannit les plus séditieux d'entre eux. Licinius publie plusieurs loix captieuses, pour avoir occasion de persécuter les Chrétiens.

Naissance de S. Martin en Pannonie.

318.

Loi du 23. Juin, qui permet aux parties de décliner la jurisdiction des magistrats, pour s'en rapporter au jugement des Evêques.

319.

Perſécution ouverte de Licinius; il chaſſe tous les Chrétiens de ſon palais, & en envoie pluſieurs en exil : il ordonne qu'on faſſe ſacrifier les appariteurs & les autres officiers, ſous peine de perdre leurs emplois.

Martyre de S. Baſile évêque d'Amaſée dans le Pont. A Sebaſte en Armenie l'évêque S. Blaiſe fut déchiré avec les peignes de fer, & enſuite il eut la tête tranchée avec deux jeunes enfans : on fit auſſi mourir ſept femmes, qui furent priſes comme elles recueilloient ſon ſang. Dans la même ville quarante ſoldats Chrétiens furent expoſés pendant toute une nuit ſur un étang glacé, & le lendemain jettés dans le feu.

Commencemens d'*Arius*. S. Alexandre évêque d'Alexandrie aſſemble un concile, où Arius & ſes ſectateurs ſont excommuniés. Arius étoit natif de Libye : il fut ordonné prêtre dans un âge aſſez avancé, par S. Achillas prédéceſſeur d'Alexandre, qui le chargea de la prédication & du gouvernement d'une des égliſes d'Alexandrie : il avoit tous les talens néceſſaires pour perſuader; joignant à la ſcience & à l'éloquence un air modeſte & mortifié qui donnoit un nouveau poids à ſes diſcours. Son heréſie conſiſtoit à ſoûtenir que le Fils de Dieu étoit une créature tirée du néant, & capable de vertu & de vice par ſon libre arbitre; qu'il n'étoit pas vrai Dieu, mais par participation comme tous les autres à qui le nom de dieux eſt attribué. Il convenoit que le Fils de Dieu exiſtoit avant tous les ſiécles, mais il ſoûtenoit en même tems qu'il n'étoit point coéternel à Dieu, & qu'il avoit commencé d'exiſter.

320.

Conſtantin abroge les loix qui prononçoient des peines contre les célibataires, & abolit le ſupplice de la croix.

321.

Ce prince accorde la liberté de conſcience aux Donatiſtes, & rappelle ceux qu'il avoit exilés : il ordonne par une loi du 7. Mars la célébration du Dimanche, appellé chez les Romains *le jour du Soleil*.

Second concile d'Alexandrie contre Arius, auquel assisterent près de cent Evêques. Saint Alexandre rendit compte de la condamnation d'Arius, par une lettre adressée à tous les Evêques du monde. Arius se retira en Palestine, où il écrivit plusieurs lettres pour sa défense, & trouva moyen d'attirer plusieurs Evêques à son parti, entr'autres Eusebe de Nicomedie qui convoqua un concile en Bithynie, lequel fut favorable à Arius. Il avoit eu aussi l'adresse de répandre son erreur parmi le peuple, en composant des cantiques sur des airs connus, qui renfermoient toute sa doctrine : on lui reprochoit particuliérement sa *Thalie*, qui étoit un cantique composé sur l'air des chansons les plus infames.

323.

Brouilleries entre Constantin & Licinius, qui occasionnent une nouvelle guerre.

324.

Bataille près d'Andrinople le 3. Juillet, où Licinius est battu; Constantin le poursuit, l'assiége dans Bysance; & défait sa flotte près de Gallipoli. Licinius prend la fuite, & livre un nouveau combat près de Calcedoine, où il est battu une seconde fois avec perte de cent trente mille hommes : il fut obligé de se rendre à Constantin, qui le dépouilla de l'Empire; mais il lui accorda la vie, & l'envoya à Thessalonique où il le fit mourir l'année suivante, parce qu'il vouloit recommencer à brouiller les affaires. Ces victoires de Constantin sont d'autant plus remarquables, que Licinius se sentant beaucoup supérieur en force, avoit avoué en présence de ses troupes, qu'il faudroit reconnoître le Dieu des Chrétiens, si Constantin étoit vainqueur. Ce prince reçut plusieurs marques de la protection divine en cette guerre; ses soldats eurent toujours l'avantage dans tous les endroits où paroissoit le *Labarum*, c'est ainsi qu'on nomma l'enseigne ornée du signe de la Croix. Constantin la faisoit garder par cinquante de ses gardes dans une tente éloignée du camp, où il se retiroit la veille du combat, & passoit tout le jour dans le jeûne & la priére. Il fit alors plusieurs nouvelles loix en faveur des Chrétiens : il rendit aux parens les successions des Martyrs, des Confesseurs, &

des exilés pour la foi, qui en avoien été dépouillés : il défendit de sacrifier aux idoles dans les villes ou à la campagne ; il ordonna de bâtir des églises plus grandes qu'auparavant, dont il fournissoit la dépense de son thresor. Il fit aussi un grand édit, adressé aux provinces d'Orient, pour exhorter tous ses sujets à quitter l'idolatrie : enfin comme il désiroit faire finir les dissensions qui s'étoient élevées dans l'Eglise, il envoya à Alexandrie Osius évêque de Cordoüe, avec des lettres pour Alexandre & pour Arius. Osius convoqua un concile nombreux à Alexandrie, mais il ne put terminer la question de l'Arianisme, non plus que celle de la célébration de la Pâque, pour laquelle il avoit aussi été envoyé. Il y avoit alors en Mésopotamie une secte considérable de schismatiques, dont l'erreur principale étoit l'attachement à célébrer la Pâque le quatorziéme de la lune comme les Juifs : on les nommoit *Audiens*, du nom de leur chef *Audius ;* ils étoient aussi *Antropomorphites*, c'est-à-dire qu'ils attribuoient à Dieu un corps & une figure humaine.

325.

Constantin assemble à Nicée en Bithynie un concile œcuménique, c'est-à-dire de toute la terre habitable. Il s'y trouva trois cents dix-huit Evêques, & un grand nombre de Prêtres & d'autres Ecclésiastiques. L'Empereur leur avoit fait fournir à tous des voitures aux dépens du public, & les avoit défrayés magnifiquement sur la route. Le pape S. Silvestre ne pouvant y venir à cause de son grand âge, y envoya à sa place Vitus & Vincent prêtres : il y avoit aussi au concile plusieurs laïcs exercés à la dialectique. La premiére séance se tint le 19. Juin, dans la principale sale du palais de Nicée. Lorsque les Evêques furent assemblés, l'Empereur entra précédé de plusieurs personnes de sa suite, mais sans armes ; il portoit l'habit imperial, qui étoit de pourpre enrichi de pierreries & de plusieurs ornemens d'or : tout le monde s'étant levé à son arrivée, il s'avança jusqu'à un petit siége d'or qui lui étoit préparé à la premiére place, où il ne s'assit qu'après que les Evêques l'en eurent prié par signe : ils s'assirent tous après lui. L'Evêque qui étoit à sa droite, se leva & lui adressa la parole au nom du concile ; après quoi l'Empereur fit lui-même un discours, dans

lequel il témoignoit aux Evêques un grand desir de les voir parfaitement réunis : ensuite il laissa la parole aux Evêques qui présidoient au concile. Arius qui étoit présent, fut entendu, & ses opinions furent rejettées avec indignation, de même qu'une confession de foi proposée par les Evêques qui étoient dans ses sentimens; enfin après de longues discussions qui durerent plusieurs séances, le concile fit un Symbole dans lequel en parlant de Jesus-Christ Fils unique de Dieu, il est dit qu'il est *consubstantiel* au Pere. Ce Symbole fut souscrit par tous les Evêques, excepté dix-sept qui se réduisirent à cinq, & ensuite à deux, Theonas & Second qui furent condamnés avec Arius. On examina aussi la question de la Pâque; les Orientaux promirent de se conformer à la pratique de Rome & de tout l'Occident : le jour de la Pâque fut fixé au Dimanche d'après le 14. de la lune de Mars, parce que Jesus-Christ ressuscita le Dimanche qui suivit la Pâque des Juifs. S. Athanase fait remarquer que la définition faite à ce sujet commençoit par ces mots : *Nous avons voulu ;* pour marquer que c'étoit un nouveau réglement de discipline ; au lieu que la profession de foi n'étant qu'un témoignage de la croyance que l'Eglise avoit toujours eue, commençoit par ces mots : *Voici quelle est la foi de l'Eglise.* Le concile fit ensuite un décret au sujet des *Meleciens :* on usa d'indulgence à l'égard de Melece ; on lui laissa le titre d'Evêque, mais sans aucun pouvoir : quant à ceux qu'il avoit ordonnés, il fut dit qu'ils seroient réhabilités par une plus sainte imposition des mains.

Ce concile fit aussi plusieurs canons de discipline : le premier défend de recevoir dans le clergé ceux qui se sont faits eunuques; le troisiéme défend aux Prêtres d'avoir chez eux aucune femme *sous-introduite*, si ce n'est la mere, la sœur, la tante, & les autres personnes qui sont hors de tout soupçon. On vouloit passer plus avant, & défendre à ceux qui étoient dans les ordres sacrés d'habiter avec les femmes qu'ils avoient épousées étant laïcs ; mais sur les représentations du confesseur Paphnuce évêque de la haute Thebaïde, le concile ne fit à ce sujet aucune loi nouvelle. S. Paphnuce parloit sans interêt personnel, ayant toujours gardé la virginité. Le quatriéme porte que l'Evêque doit être institué, autant qu'il se peut, par tous ceux de la pro-

vince, & que c'est au *Métropolitain* en chaque province à confirmer ce qui a été fait : le concile entend par le métropolitain, l'Evêque de la capitale nommée par les Grecs *Métropole*, c'est-à-dire *mere-ville*. Il est dit dans le sixiéme, que l'on doit observer les anciennes coûtumes établies dans l'Egypte, la Libye & la Pentapole, ensorte que l'Evêque d'Alexandrie ait l'autorité sur toutes ces provinces, &c. Ce degré de jurisdiction attribué à certains Evêques sur plusieurs provinces est la *primatie* : on a depuis nommé ces Evêques *Patriarches* ou *Primats*, & les Métropolitains *Archevêques*. Le quinziéme défend de transferer d'une ville à l'autre, ni Evêque, ni Prêtre, ni Diacre. Le concile avant de se séparer écrivit une lettre synodale adressée à toutes les églises : l'Empereur écrivit aussi plusieurs lettres, & publia pour la condamnation d'Arius un édit, dans lequel il ordonne la punition de mort contre quiconque sera convaincu d'avoir caché quelque écrit de cet herétique. La conclusion du concile se fit le 25. Août; l'Empereur donna ensuite un superbe festin aux Evêques, & leur fit à tous des presens magnifiques : il exila au contraire Arius, Theonas & Second. Les Grecs & les Orientaux célebrent la mémoire du concile de Nicée entre les fêtes des Saints. Les Arabes ont attribué à ce concile un grand nombre de canons inconnus à toute l'antiquité : cette compilation visiblement apocryphe est connue sous le nom de *Canons arabiques du concile de Nicée*.

326.

Constantin fait abattre un grand nombre de temples des idoles, sur-tout ceux qui étoient les plus odieux à cause des abominations qui s'y commettoient : il donne des ordres pour bâtir un grand nombre d'églises magnifiques, qu'il dote très-richement. Dans la Terre-sainte on en éleva une à Bethléem dans le lieu de la naissance de Jesus-Christ, une autre au lieu de sa sépulture, & une troisiéme sur le mont des olives pour honorer le lieu de l'Ascension.

Mission de S. Frumence.

327.

Sainte Helene mere de l'Empereur, quoique âgée de plus de 80 ans, s'étoit chargée de faire construire l'église du S. Sé-

pulcre. Lorsqu'elle fit creuser en ce lieu, on trouva proche du sépulcre trois croix enterrées : l'évêque S. Macaire qui étoit présent, voulant découvrir quelle étoit celle du Sauveur, les fit porter chez une femme de qualité qui étoit dangereusement malade ; aussi-tôt qu'elle eut touché la troisiéme, elle se trouva entiérement guérie. * Sainte Helene en envoya une partie considérable à son fils, & donna l'autre en garde à l'Evêque. Dans le siécle suivant on l'exposoit une fois chaque année à l'adoration des fidéles ; c'étoit le jour du Vendredi saint : d'où il paroît que cette pieuse cérémonie s'est étendue dans toutes les autres églises. Sainte Helene mourut à Rome au retour de ce voyage. Constantin son fils lui avoit donné le titre d'Auguste. Cet empereur fit aussi bâtir sept églises à Rome, une entr'autres au Vatican sur la sépulture de S. Pierre ; une de S. Paul, au lieu de son martyre ; une de S. Laurent, sur le chemin de Tibur, dans le lieu de la sépulture de ce martyr ; une de sainte Croix, où il mit une portion de la vraie Croix ; & une dans le palais de Latran, qui subsiste aujourd'hui sous le nom de S. Jean de Latran. Il en fit bâtir beaucoup d'autres dans les principales villes de l'Empire : celle qui fut bâtie à Antioche, étoit si riche, qu'on la nomma *l'Eglise d'or*. Constantin employoit à la dotation & construction de ces églises les revenus des temples d'idoles qu'il ruina, & des jeux profanes qu'il abolit.

A Heliopolis en Phénicie, les Payens adorateurs de Venus avoient leurs femmes communes entre eux, & prostituoient leurs filles aux passans comme par droit d'hospitalité : l'Empereur leur écrivit pour défendre ce commerce infame, & les exhorter à embrasser le Christianisme. Ce prince fit encore cette année une grande entreprise ; c'étoit de bâtir une ville nouvelle qui pût le disputer à Rome pour la beauté : il étoit dégoûté du séjour de cette ville, parce qu'il s'y voyoit haï du Senat & du peuple, qui étoit fort attaché à l'idolatrie. Il choisit l'ancienne ville de Bysance, pour y jetter les fondemens de *Constantinople* ; c'est

* La légende du Breviaire de Paris porte que ce fut un mort dont on se servit pour cette épreuve, & qu'il ressuscita aussi-tôt qu'on lui eut fait toucher la troisiéme croix.

ainsi qu'on appelle cette ville, du nom de son fondateur : elle fut aussi nommée la nouvelle Rome ; elle étoit divisée comme l'ancienne en quatorze régions ou quartiers, & ornée des mêmes sortes d'édifices publics, hormis les temples. L'Empereur y établit un Senat, des Magistrats, & des ordres du peuple semblables en tout à ceux de l'ancienne Rome. Cette même année qui étoit la vingtiéme de son régne, il fit de grandes largesses aux peuples des villes & de la campagne, & donna aux Evêques des lettres pour les Gouverneurs de provinces, par lesquelles il établissoit aux vierges, aux veuves, & aux clercs des pensions annuelles.

328.

Constantin, à la persuasion d'un prêtre Arien qui lui avoit été donné comme un homme de confiance par sa sœur Constantia à l'article de la mort, rappelle Arius, & les autres qui avoient été condamnés par le concile de Nicée. Saint Athanase, successeur de S. Alexandre dans le siége d'Alexandrie, refuse de recevoir Arius. Saint Antoine vient à Alexandrie, & excommunie les Ariens, disant que c'étoit une des derniéres heréfies qui précedoit l'antechrist.

329.

Concile des Ariens à Antioche, dans lequel S. Eustathe évêque de cette ville est déposé sur une fausse accusation, & ensuite exilé. Ce concile déposa aussi Asclepas évêque de Gaze, d'une sainteté reconnue.

On rapporte à ce tems le commencement des *Circoncellions* chez les Donatistes : on nommoit ainsi certains furieux de cette secte, qui se disoient défenseurs de la justice, & marchoient les armes à la main, mettant en liberté les esclaves, & obligeant les créanciers à décharger leurs débiteurs. On envoya contre eux des soldats qui en tuérent plusieurs, que les Donatistes honorerent depuis comme martyrs.

Ce fut aussi vers ce tems que S. Hilarion commença à se rendre célebre par ses miracles : il étoit de Thabathe en Palestine. Ayant entendu parler de S. Antoine, il alla le trouver en Egypte ; & après avoir demeuré quelque tems auprès de lui, il devint un parfait imitateur de sa vie pénitente &

retirée, & retourna en Palestine, où il établit la vie monastique : il vécut environ 80 ans, & mourut vers l'an 372.

Naissance de S. Basile & de S. Gregoire de Nazianze.

330.

Les Ethiopiens reçoivent la foi par la prédication de saint Frumentius évêque d'Auxume.

Dédicace de la ville de Constantinople le 11. Mai : cette dédicace fut ensuite célebrée tous les ans comme un jour de fête, avec des jeux solemnels. Constantin avoit fait bâtir à Constantinople un grand nombre de belles églises : la principale fut dédiée à la Sagesse éternelle ; elle existe encore aujourd'hui sous le nom de sainte *Sophie*, qui en Grec signifie sagesse ; mais elle a été changée en Mosquée par les Turcs. Il bannit l'idolatrie de cette ville, & ne laissa les idoles que dans les lieux profanes pour y servir d'ornement. Loi en faveur des Juifs, qui confirme à leurs patriarches & à leurs anciens l'exemption de toutes charges personnelles & civiles, pour ne les point détourner de leurs fonctions.

Saint Macaire d'Egypte se retire dans la solitude de Sceté, où il attire un grand nombre d'autres solitaires. Saint Julien Sabbas fait la même chose dans l'Osrhoëne.

331.

Constantin indique un concile à Césarée, pour y juger S. Athanase accusé de plusieurs crimes par ses ennemis. Le S. Evêque refuse de s'y trouver, sçachant que ce concile ne seroit point libre, parce qu'il devoit avoir pour président Eusebe évêque de cette ville, l'un des principaux protecteurs du parti d'Arius. On nomma ceux de ce parti les *Eusebiens*, tant à cause de cet Eusébe que d'un autre qui étoit évêque de Nicomedie, zelé partisan d'Arius, & redoutable par ses intrigues & son crédit à la cour.

334.

L'Empereur change le lieu du concile, & ordonne qu'il s'assemble à Tyr.

Conversion des habitans de la ville de Majuma en Palestine ; Constantin l'érige en cité, & lui donne le nom de Constantia.

335.

Concile de Tyr. Il fut composé d'Ariens & de Meleciens pour la plus grande partie, parce que Constantin ne convoqua que les Evêques dont les noms lui furent donnés par les ennemis d'Athanase, qui étoient alors en faveur. Quand le concile fut assemblé, ils formerent trois accusations contre lui : la premiére étoit d'avoir violé une vierge, la seconde d'avoir tué un évêque nommé Arsene, & d'avoir gardé sa main droite desséchée pour s'en servir à des opérations magiques : les ennemis d'Athanase représentoient effectivement une main desséchée, qu'ils gardoient dans une boëte, prétendant que c'étoit celle d'Arsene. La troisiéme accusation étoit d'avoir fait briser un calice, & renverser un autel par un de ses prêtres nommé Macaire. S. Athanase, pour détruire la premiére accusation, entra dans le concile accompagné d'un de ses diacres avec lequel il étoit convenu de ce qu'il avoit à faire : on fit entrer en même tems l'accusatrice. Le diacre ayant commencé à lui reprocher la fausse accusation qu'elle formoit contre lui, cette femme à ce discours le prit pour Athanase qu'elle ne connoissoit point, & l'accusa hautement de l'avoir violée. Cette scéne honteuse pour les ennemis d'Athanase fit rire l'assemblée, & le justifia pleinement. A l'égard de la mort d'Arsene, S. Athanase s'en justifia pareillement, en faisant paroître, lorsqu'on s'y attendoit le moins, Arsene lui-même qui étoit venu secrettement. Il ne restoit plus que le crime du calice rompu, qui ne fut point prouvé. Le concile ne laissa pas de prononcer une sentence de déposition contre S. Athanase, qui fut exilé à Treves dans les Gaules quelque tems après. Constantin manda ensuite tous les Evêques de ce concile & plusieurs autres, pour faire la dédicace de l'église du S. Sépulcre qui venoit d'être achevée. Autour de cette église s'élevoit une nouvelle ville, qui reprit l'ancien nom de Jerusalem, & fit oublier celui d'Elia donné par l'empereur Adrien à la colonie qu'il avoit envoyée en ce lieu. La dédicace de l'église du S. Sépulcre se fit avec beaucoup de magnificence le 13. de Septembre ; après quoi les Evêques s'étant assemblés en concile, Arius leur présenta une confession de foi captieuse, qui fut approuvée ;

& le concile écrivit en sa faveur à l'église d'Alexandrie.

Le pape S. Silvestre meurt à Rome le dernier jour de Décembre.

336.

Saint Macaire Alexandrin se retire dans la solitude.

Election du pape Marc, le 18. Janvier. Concile de Constantinople, dans lequel Marcel d'Ancyre est déposé & excommunié par les Eusebiens, sous prétexte qu'il suivoit l'herésie de Sabellius ; c'étoit le reproche ordinaire des Ariens contre les Catholiques.

Mort d'Arius à Constantinople. Cette mort fut regardée par les Catholiques comme une punition divine. Arius & ses sectateurs avoient trouvé moyen de surprendre la religion de Constantin, qui donna ordre à Alexandre évêque de Constantinople de recevoir Arius à la communion de l'Eglise : mais ce saint Evêque refusa de le faire. Les sectateurs d'Arius userent de menaces, & dirent qu'ils le feroient entrer dans l'église malgré Alexandre : mais la veille du jour qu'ils devoient exécuter cette entreprise, Arius fut trouvé mort dans un lieu public de commodité où il avoit perdu beaucoup de sang.

Mort du pape Marc, le 7. Octobre ; le S. Siége vaque quatre mois.

337.

Election du pape saint Jules, le 6. Février.

Constantin tombe malade à Helenople, & demande le baptême : on lui imposa les mains pour le mettre au rang des catéchumenes ; de-là il se fit transporter à Achyron près de Nicomedie, où les Evêques qui l'accompagnoient lui donnerent le baptême & les autres sacremens ; on le revêtit ensuite d'habits blancs, suivant l'usage qu'on observoit alors à l'égard des nouveaux baptisés ; on le mit aussi dans un lit couvert d'étoffe blanche. Il mourut ainsi le jour de la Pentecôte 22. Mai. En attendant l'arrivée de ses fils, on déposa son corps dans la principale chambre du palais, élevé sur des degrés couverts de pourpre, & environné de flambeaux dans des chandeliers d'or. Constantius son fils, qui s'étoit chargé du soin de ses funerailles, le fit transporter à Constantinople, & suivit lui-même le

convoi ; on l'enterra dans l'église des Apôtres où il avoit choisi sa sépulture. Cet Empereur qui a fait de si grands biens à l'Eglise, est honoré par les Grecs entre les Saints ; ils en font la fête le 21. Mai, la joignant à celle de sainte Helene sa mere. Les Latins ont toujours eu aussi pour lui un très-grand respect, qui n'empêche cependant pas qu'on ne puisse lui reprocher plusieurs fautes considérables ; le meurtre de Crispe son fils du premier lit, & celui de Fausta sa seconde femme ; sa lenteur à se faire initier dans les mysteres de notre sainte Religion, dont la divinité lui avoit été prouvée par plusieurs miracles opérés en sa faveur ; le zéle mal entendu qui le porta à se mêler trop souvent des affaires de l'Eglise, & quelquefois contre les véritables interêts de la Religion ; la foiblesse qui lui fit quitter Rome pour aller fonder une nouvelle Capitale, rivale & destructrice de l'ancienne. Les trois fils de Constantin partagerent l'Empire, comme il l'avoit ordonné par son testament. Constantin qui étoit l'aîné, eut l'Espagne, la Gaule & tout ce qui est en-deçà des Alpes ; Constantius qui étoit le second, eut l'Asie, l'Orient & l'Egypte ; & Constant qui étoit le plus jeune, eut l'Italie, l'Afrique, la Sicile & l'Illyrie.

338.

Constantin le jeune fait rétablir S. Athanase, Marcel d'Ancyre & les autres Evêques catholiques chassés de leurs siéges.

339.

S. Macaire d'Egypte est fait prêtre de Scété, & S. Macaire Alexandrin prêtre des *Celles* quelque tems après. On avoit donné le nom de *Celles* au désert de la basse Egypte, à cause de la multitude des solitaires qui y avoient bâti des cellules.

340.

L'empereur Constant fait tuer par ses troupes son frere Constantin le jeune : après sa mort il s'empare de ses états ; ainsi tout l'Empire se réduit à deux parties, l'Orient & l'Occident.

Concile de près de cent Evêques à Alexandrie. Ce concile écrivit une lettre synodale à tous les Evêques catholiques, pour justifier S. Athanase des calomnies que l'on débitoit

contre lui. Dans cette lettre il est dit : *Quiconque est une fois lié à une église par l'Episcopat, ne doit plus en chercher d'autre, de peur d'être trouvé adultere suivant les divines Ecritures.*

Naissance de S. Jérôme.

341.

Dédicace de l'Eglise d'Antioche, à l'occasion de laquelle il s'assemble un concile de quatre-vingt-dix-sept Evêques. L'empereur Constantius qui assista à ce concile, s'étoit laissé gagner par les évêques Ariens qui s'y trouverent au nombre de quarante. On y souscrivit deux professions de foi contre l'herésie dont Marcel d'Ancyre étoit soupçonné par quelques-uns, qui consistoit à dire que par le Pere, le Fils & le S. Esprit on devoit seulement entendre trois noms différens attribués au Pere. M. Herman & M. de Tillemont pensent qu'il faut distinguer deux conciles d'Antioche; celui-ci dont Eusebe de Nicomedie fut l'ame, & un autre plus ancien & plus respectable, tenu sous S. Eustathe. M. de Tillemont croit aussi que c'est à ce dernier qu'appartiennent les vingt-cinq canons de discipline, attribués indistinctement au concile d'Antioche. Le cinquiéme canon ordonne la peine de déposition contre un schismatique opiniâtre, & ajoûte ces termes remarquables : *S'il continue de troubler l'Eglise, qu'il soit réprimé par la puissance extérieure comme séditieux ;* c'est ce qu'on appelle aujourd'hui, *Implorer le secours du bras séculier.* Les évêques Ariens qui regardoient Athanase comme déposé, ordonnerent à sa place un nommé Gregoire, qu'ils mirent en possession des églises d'Alexandrie par voie de fait & avec des violences inexprimables. Gregoire & ceux de son parti étoient soûtenus par des officiers envoyés par l'empereur Constantius; S. Athanase lui-même fut obligé de prendre la fuite pour mettre sa vie en sûreté, & se retira à Rome.

342.

Le pape Jules convoque un concile de cinquante Evêques, auquel il mande les ennemis de S. Athanase, qui refusent d'y venir sous de mauvais prétextes. Ce concile déclare Athanase & Marcel d'Ancyre innocens, & les confirme dans la communion de l'Eglise comme Evêques légitimes.

Loi de l'empereur Constant, qui ordonne de fermer les temples, & défend les sacrifices sous peine de la vie & de confiscation de biens.

343.

Cette année Sapor, roi de Perse, commença à persécuter cruellement les Chrétiens : un des plus illustres martyrs fut Siméon archevêque de Seleucie, qui eut la tête tranchée le jour du Vendredi saint, avec cent autres tant Evêques que Prêtres, & Clercs.

344.

Martyre de S. Sadoth, successeur de Siméon à Seleucie : on lui trancha la tête, après lui avoir fait souffrir des tourmens excessifs. Les deux sœurs de Siméon souffrirent aussi le martyre ; elles furent sciées toutes vives par le milieu du corps. La persécution continua en Perse pendant tout le régne de Sapor : on avoit conservé les noms de seize mille martyrs, qui périrent en cette persécution ; le reste étoit en si grand nombre, qu'on n'a jamais pû le sçavoir.

Vers cette année l'empereur Constantius envoya une ambassade aux peuples qu'on nommoit alors Homerites, qui habitoient l'extrémité de l'Arabie heureuse vers l'Océan, & fit prier le Prince de cette nation de permettre que l'on bâtît des églises pour les Romains qui y voyageoient, & pour ceux du pays qui se voudroient convertir. Le chef de cette ambassade étoit Théophile Indien, que les Ariens ordonnerent Evêque à cette occasion. Le Prince des Homerites reçut très-favorablement les ambassadeurs, se convertit, & fit bâtir trois églises.

345.

Concile des Eusebiens à Antioche. On y fit une très-longue formule de foi pour l'envoyer aux Occidentaux : elle étoit formée presque toute des paroles de l'Ecriture, mais ne contenoit point les termes de *consubstantiel* ni de *substance*. On condamna aussi dans ce concile *Photin* évêque de Sirmium en Illyrie, qui joignoit les erreurs de Sabellius à celles de Paul de Samosates.

346.

Concile de Milan, où les députés des Orientaux présentent la

la formule de foi faite l'année précédente à Antioche; les Occidentaux refusent absolument d'y souscrire, disant qu'ils se contentoient de la foi de Nicée.

347.

Les Empereurs, à la priére du pape Jules, d'Osius de Cordoue, & de S. Maximin de Tréves, assemblent un concile d'Orient & d'Occident à Sardique en Illyrie, aux confins des deux Empires : il se trouva à ce concile environ cent soixante-dix Evêques, cent d'Occident, & les autres d'Orient. Le pape Jules ne pouvant y assister en personne, envoya à sa place deux Prêtres & un Diacre. Les Orientaux avoient amené deux Comtes avec eux, esperant dominer dans le concile par la puissance séculiére; mais quand ils s'apperçurent qu'ils ne pourroient pas réussir, ils commencerent à chercher des prétextes pour se retirer : ils dirent d'abord qu'ils ne vouloient pas se joindre aux Evêques d'Occident, à cause qu'ils communiquoient avec Athanase, Marcel, & les autres condamnés : ensuite ils dirent qu'ils étoient obligés de se retirer, parce que Constantius les avoit mandés pour célebrer sa victoire sur les Perses; ils se retirerent effectivement à Philippopolis en Thrace. Après la retraite des Orientaux on proposa dans le concile de composer une nouvelle profession de foi; mais cette proposition fut rejettée avec indignation, & il fut dit que l'on se contenteroit du symbole de Nicée. Ceux qui avoient avancé cet avis, ne laisserent pas de dresser une formule que quelques-uns ont fait passer depuis sous le nom du concile de Sardique. On examina ensuite l'affaire de S. Athanase & des autres que les Eusebiens avoient condamnés : ils furent jugés innocens. On vint après aux plaintes formées de toutes parts contre les Eusebiens, & on condamna huit Evêques chefs de cette faction, qui furent déposés de l'épiscopat, & privés de la communion des fidéles : on en usa de même à l'égard des usurpateurs des siéges d'Athanase, de Marcel, & d'Asclepas. Le concile fit aussi vingt canons de discipline : le premier défend la translation d'un Evêque d'un siége à un autre, sous peine de privation de la communion, même laïque : le troisiéme permet à un Evêque condamné d'ap-

peller à l'Evêque de Rome ; mais M. Duguet (dans sa soixante-septiéme dissertation) prétend que ce canon n'accorde à l'Evêque de Rome que le droit de décider si le jugement doit être revu, & qu'en ce cas il est obligé de renvoyer l'affaire aux Juges des lieux. Cet Auteur se fonde sur le septiéme canon, lequel porte : *Si justum putaverit ut revocetur examen, scribere his Episcopis dignetur, qui in finitimâ & propinquâ provinciâ sunt.* Le huitiéme défend aux Evêques d'aller à la cour, si ce n'est pour interceder en faveur des orphelins dépouillés, des veuves, & des coupables condamnés à quelque peine. Outre les Evêques présens au concile, plus de trois cens souscrivirent sur les copies qui leur furent envoyées. D'un autre côté les Orientaux assemblés à Philoppopolis excommuniérent le pape Jules, S. Athanase, Marcel d'Ancyre, Asclepas & plusieurs autres, & en donnerent avis à ceux d'entre les Evêques qu'ils regardoient comme Catholiques, entr'autres à Donat, deuxiéme de ce nom, évêque schismatique de Carthage. Leur lettre synodale étoit datée de Sardique. Entre les autres plaintes qu'ils formoient contre les Occidentaux, ils les accusoient de vouloir introduire une nouvelle erreur, *préférant aux conciles Orientaux le jugement de quelques Evêques d'Occident, & se faisant juges des juges mêmes* ; ce qui a manifestement rapport aux appellations à Rome. Ils ajoûterent à cette lettre une confession de foi, dans laquelle ils omettoient avec affectation le terme de *consubstantiel.* Mais aussi-tôt que les Eusebiens apprirent la condamnation prononcée contre eux à Sardique, ils poussérent leur animosité beaucoup plus loin ; & abusant du crédit qu'ils avoient auprès de l'empereur Constantius, ils exercerent de grandes violences contre les Catholiques, particuliérement à Andrinople, où ils firent couper la tête à dix personnes que l'Eglise honore comme martyrs, aussi-bien que S. Lucius évêque de cette ville, qui mourut pour cette cause dans son exil : il y eut aussi un assez grand nombre d'autres saints Evêques exilés à cette occasion. Peu après le concile de Sardique il se tint un concile à Milan pour la condamnation de Photin évêque de Sirmium, qui n'avoit pas encore été condamné en Occident.

348.

L'empereur Constant envoie en Afrique Paul & Macaire, personnages considerables, avec commission de faire tous leurs efforts pour faire cesser le schisme : ils étoient aussi chargés de grandes aumônes pour distribuer aux pauvres. A leur arrivée les Donatistes mirent tout en œuvre pour s'opposer à leurs desseins : Donat de Bagaye excita les Circoncellions à prendre les armes ; ensorte que Paul & son compagnon ayant été obligés de demander main forte pour se mettre en sûreté, on en vint aux mains dans plusieurs villes : les évêques Donatistes furent obligés de prendre la fuite avec leur clergé ; plusieurs d'entre eux furent tués. Un nommé Marculus se précipita d'un rocher ; Donat de Bagaye se jetta dans un puits : ils ont depuis été honorés comme martyrs par ceux de cette secte. Malgré tant de contre-tems, Paul & Macaire procurerent alors la réunion d'un très-grand nombre de Donatistes.

Gratus, évêque de Carthage, assemble un concile : on le compte pour le premier de cette ville, parce que c'est le plus ancien dont nous ayons les canons : le plus remarquable est le premier, qui défend de rebaptiser ceux qui l'ont été dans la foi de la Trinité. Ce concile condamna l'usure, même pour les laïcs, quoiqu'elle fût alors permise suivant les loix Romaines.

L'empereur Constantius effrayé des menaces de Constant son frere, rappelle S. Athanase & le remet en possession du siége d'Alexandrie ; l'empereur Constant lui avoit écrit qu'il lui déclareroit la guerre, s'il ne rappelloit Athanase.

350.

Magnence se révolte dans les Gaules, fait tuer Constant, & prend le titre d'Empereur. Vetranion se fait aussi déclarer Empereur à Sirmium, & Nepotien à Rome. Nepotien fut tué au bout de vingt-huit jours, & Vetranion déposé au bout de dix mois par Constantius, qui lui accorda la vie & l'envoya à Pruse en Bithynie, où il lui fournit de quoi vivre magnifiquement le reste de ses jours, qu'il passa dans la pratique des vertus chrétiennes.

351.

Vers le commencement de cette année Paul évêque de Constantinople fut étranglé par les émissaires des Ariens, à Cucuse dans les déserts du mont Taurus où il avoit été exilé; l'Eglise l'honore comme martyr.

Apparition d'une Croix miraculeuse à Jerusalem. Cette Croix fut vue le 7. Mai à neuf heures du matin; elle étoit lumineuse, & s'étendoit depuis le Calvaire jusqu'au mont des Olives: la vuë de ce prodige convertit un grand nombre de Payens & de Juifs.

Constantius assemble un concile à Sirmium; il fut composé de plusieurs Evêques orientaux qui avoient suivi l'Empereur: on y déposa Photin évêque de cette ville, qui fut ensuite exilé. Ce concile souscrivit une formule de foi, dans laquelle on évita de faire entrer le terme de *consubstantiel*: il prononça vingt-sept anathêmes contre différentes erreurs des Ariens déclarés, des Sabelliens & de Photin. Un de ces anathêmes est contre ceux qui diront que ce n'est pas le Fils qui apparut à Abraham, & qui lutta contre Jacob. Constantius après le concile marcha contre Magnence; & l'ayant atteint près de Murse sur le Drave, il lui fit donner bataille le 28. Septembre, & remporta une victoire complette. Pendant la bataille l'Empereur s'étoit retiré pour prier dans une église près de la ville, accompagné d'un petit nombre de personnes, entre lesquelles étoit l'évêque Valens fameux Arien, qui avoit donné des ordres pour être informé promptement de l'évenement du combat; il en fut averti le premier, & vint dire à l'Empereur que les ennemis fuyoient. Constantius lui ordonna de faire entrer celui qui lui avoit apporté cette nouvelle. Valens répondit effrontément que c'étoit un Ange: il en fut cru sur sa parole, & depuis ce tems Constantius fut encore beaucoup plus favorable aux Ariens.

352.

Mort du pape Jules, le 12. Avril; Libere est élu malgré lui le 24. Mai suivant.

353.

Seconde défaite de Magnence: comme il vit ses affaires

désespérées après cette seconde bataille, il se tua d'un coup d'épée.

L'empereur Constantius assemble un concile à Arles dans les Gaules; il avoit été animé de nouveau par les calomnies des Ariens contre S. Athanase, qu'ils vouloient faire condamner dans un concile d'Occident : & ce fut la premiére chose qu'ils demanderent dans le concile d'Arles. Vincent évêque de Capoüe, que le pape Libere avoit envoyé à ce concile, résista d'abord; mais enfin il céda à la violence, & consentit à cette condamnation tant désirée: Paulin de Tréves, qui refusa constamment d'y souscrire, fut banni. Les Orientaux refuserent ouvertement en cette occasion de condamner la doctrine d'Arius.

354.

Libere désavoue la conduite de Vincent de Capoüe, son légat au concile d'Arles, & écrit à l'Empereur pour demander un nouveau concile.

Saint Eusebe, évêque de Verceil, commence le premier en Occident à joindre la vie monastique à la cléricale, dans sa personne & dans son clergé.

Naissance de S. Augustin à Tagaste en Afrique.

355.

L'empereur Constantius convoque à Milan un concile des Evêques d'Orient & d'Occident. Ce concile s'assembla vers le commencement de cette année, dans l'église de Milan : il y vint peu d'Orientaux, mais on y vit plus de trois cents Evêques d'Occident. Libere y envoya trois légats, Lucifer évêque de Cagliari, Pancrace prêtre, & Hilaire diacre. Eusebe de Verceil proposa d'abord de faire souscrire tous les Evêques du concile à la foi de Nicée, avant de traiter aucune affaire : mais les Ariens ayant rejetté cette proposition avec chaleur, il s'excita une dispute très-vive; ensorte que l'Empereur craignant le peuple qui paroissoit déclaré pour les Catholiques, jugea à propos de transferer le concile dans son palais. Là il présenta une lettre adressée au concile, qui contenoit toute la doctrine d'Arius; il prétendoit avoir reçu en songe un ordre d'expliquer ainsi la foi, & soûtenoit qu'on ne pouvoit douter

que sa foi ne fût catholique, après les victoires dont Dieu le favorisoit tous les jours. Les Ariens firent lecture de cette lettre dans l'église, mais tout le peuple la rejetta. Constantius voulant ensuite user de son autorité pour faire souscrire tous les Evêques à la condamnation d'Athanase, quelques-uns des plus zélés Catholiques lui résisterent si courageusement, qu'il s'échauffa au point d'user de menaces, & de tirer l'épée contre eux. La plupart des Evêques consentirent enfin à la condamnation de S. Athanase par foiblesse ou par surprise; ceux qui eurent la force de résister, furent condamnés au bannissement : de ce nombre furent Lucifer, Eusebe, & plusieurs autres; le diacre Hilaire, l'un des légats, fut dépouillé & fouetté sur le dos : peu de tems après, le pape Libere fut aussi exilé pour la même raison.

Les Ariens réputant le siége vacant ordonnent un faux évêque de Rome; c'étoit Felix archidiacre de l'église Romaine, dont l'ordination se fit dans le palais. La persécution devint alors générale contre les Catholiques; l'Empereur envoyoit par-tout des ordres de communiquer avec les Ariens, sous peine de bannissement pour les Evêques, & de punition corporelle & confiscation de biens pour les laïcs. Les violences qu'on exerça à l'occasion de ces ordres de l'Empereur, sont à peine croyables : l'église de S. Theonas à Alexandrie fut profanée par des soldats payens, qu'on y fit entrer les armes à la main, pendant que les fideles y étoient assemblés la nuit; ils en tuérent une partie, d'autres furent étouffés dans la foule; plusieurs vierges furent dépouillées toutes nues. Quelques jours après on commit aussi de grands excès dans la principale église d'Alexandrie; un grand nombre de jeunes Payens y étant entrés tout nuds armés de bâtons, insulterent les femmes, & brûlerent devant la porte de l'église tout ce qu'ils avoient pû enlever : l'Eglise honore comme martyrs ceux qui périrent alors.

Saint Ammon sorti du monastere de Tabenne va fonder ceux de Nitrie.

356.

Mort de S. Antoine, le 17. Janvier : il étoit âgé de cent cinq ans. Il reste de lui une régle & sept lettres qu'il avoit dictées. On regarde comme ses plus illustres disciples, Ma-

taire abbé du mont Pisper, sous le nom duquel on a une régle ; Pithyrion, Paphnuce, Paul le Simple, Pior, & Crone.

Intrusion de Georges à Alexandrie. C'étoit un homme grossier, sans naissance, & déshonoré par une banqueroute : les Ariens l'avoient ordonné quelque tems auparavant pour le siége de saint Athanase ; ils le mirent en possession pendant le carême de cette année, & joignirent à cette entreprise les violences les plus odieuses. Ceux à qui ils firent perdre la vie en cette occasion, sont mis au nombre des martyrs. La plûpart des évêques d'Egypte qui étoient attachés à S. Athanase, se sentirent aussi de cette persécution : seize d'entre eux furent condamnés au bannissement, & plus de trente autres chassés de leurs siéges. Saint Athanase prit aussi le parti de se retirer dans le désert, où il visita les monasteres. Macedonius, évêque Arien de Constantinople, avoit obtenu de l'Empereur un édit en vertu duquel les défenseurs du *consubstantiel* devoient être chassés des villes, & leurs églises abattues : il fit exécuter cet édit à main armée, ce qui procura la gloire du martyre à plusieurs Catholiques. Cette persécution des Ariens s'étendit jusques dans les Gaules ; S. Hilaire évêque de Poitiers, qui s'étoit séparé de la communion des herétiques, fut exilé en Phrygie.

Translation des reliques de S. Timothée, disciple de S. Paul & premier évêque d'Ephese, à Constantinople le premier Juin.

Saint Basile quitte la chaire de rhétorique qu'il remplissoit avec distinction à Césarée, & se consacre entiérement à Dieu.

357.

Translation des reliques de l'apôtre S. André & de S. Luc, à Constantinople, par ordre de Constantius.

Les Ariens souscrivent à Sirmium une seconde formule de foi proposée par Potamius évêque de Lisbonne, dans laquelle ils conviennent de retrancher les termes de *consubstantiel* & de *semblable en substance*, comme ne se trouvant point dans l'Ecriture : toutes les expressions dont ils se servoient dans cette formule, tendoient à faire le Fils de

nature différente du Pere, & même passible; ce qui la fit rejetter par les Occidentaux.

Chute du pape Libere. Ce vieillard voyant tous les jours augmenter la rigueur avec laquelle il étoit traité dans son exil, consentit enfin à la condamnation de S. Athanase : il souscrivit aussi la formule de Sirmium; mais c'étoit celle du premier concile, qui pouvoit être défendue, comme elle l'a été par S. Hilaire : par ce moyen il rentra dans la communion des Orientaux.

Saint Cyrille, évêque de Jerusalem, est déposé dans un concile assemblé à Césarée métropole de Palestine, par Acace évêque Arien de cette ville : il appelle de ce jugement à un plus grand tribunal; cet appel fut autorisé par l'Empereur.

358.

Saint Basile se retire dans la solitude du Pont, où il prêche & fonde divers monasteres : la régle qu'il donna à ces monasteres, a depuis été adoptée par tous les moines Grecs.

Concile d'Ancyre, pour la condamnation de l'herésie des *Anoméens*; c'est ainsi qu'on nomma ceux qui suivirent la doctrine d'*Aëtius*, qui ne vouloit pas reconnoître le Fils de Dieu semblable en substance au Pere. Cet Aëtius étoit d'Antioche, fils d'un homme qui avoit perdu la vie pour ses crimes : il fut d'abord chaudronnier, ensuite charlatan; après quoi, comme il se sentoit du génie, il s'appliqua à la philosophie, & devint un sophiste célebre. Il avoit été fait diacre par l'eunuque Leonce évêque Arien d'Antioche. Au reste les Evêques de ce concile, en établissant que le Fils est semblable au Pere en substance, nioient en même tems qu'il fût de la même substance, & condamnoient le *consubstantiel*; c'est ce qui les fit nommer *demi-Ariens*. Ils envoyerent ensuite des députés à Sirmium, où l'on condamna dans un concile la formule de Potamius, où le *semblable en substance* étoit rejetté comme le *consubstantiel*. On fit approuver par le pape Libere cet écrit qui rejettoit le *consubstantiel*; mais il protesta en même tems, qu'il excommunioit ceux qui disoient que le Fils n'étoit pas semblable au Pere en substance & en toutes choses. L'Empereur lui permit alors de retourner à Rome, où il fut

bien reçu par le peuple qui l'aimoit, & qui chassa par deux fois l'antipape Felix.

Constantius indique un concile universel contre les Anoméens à Nicomedie; il ne put avoir lieu, parce que la ville fut réduite en cendres par un embrasement causé par un violent tremblement de terre, qui renversa plusieurs maisons; ensorte que le feu des cuisines & des bains se communiqua aux toits & aux autres matiéres combustibles: ce tremblement de terre arriva le 24. Août de cette année; on comptoit jusqu'à cent cinquante villes qui s'en ressentirent.

Mort de S. Paulin de Tréves dans le lieu de son exil.

359.

Plusieurs évêques Ariens & Anoméens signent à Sirmium, le 22. Mai, une nouvelle formule de foi, dans laquelle on rejettoit nommément le mot de *substance*, comme inconnu au peuple, & occasion de scandale; elle finissoit par ces mots: *Nous disons que le Fils est semblable au Pere en tout.* L'empereur Constantius, en la présence duquel cette formule avoit été rédigée, l'approuva, & convoqua ensuite deux conciles; un d'Orient, à Séleucie en Isaurie; l'autre d'Occident, à Rimini en Italie. Le concile d'Occident s'assembla le premier; il s'y trouva, selon quelques auteurs, environ trois cents Evêques, & selon d'autres, quatre cents, entre lesquels il y en avoit environ quatre-vingts Ariens. Les Ariens proposerent d'abord la derniére formule qui venoit d'être dressée à Sirmium; mais elle fut unanimement rejettée par les Catholiques, qui jugerent qu'on ne devoit rien ajoûter ni diminuer à la foi de Nicée, & déposerent Ursace, Valens, Caïus & Germinius, chefs du parti des Ariens: on envoya ensuite dix députés à l'Empereur à Andrinople, pour lui donner avis de cette décision. Les Ariens envoyerent de leur côté dix d'entre eux: ils furent très-bien reçus par Constantius, qui leur étoit favorable; il refusa au contraire de voir les Catholiques. Les députés des Ariens joignant la ruse à ces mauvais traitemens de l'Empereur, trouverent moyen d'entraîner les députés Catholiques dans une petite ville voisine nommée Nice, ou Nicée, où ils leur firent signer

une formule semblable à la derniére de Sirmium, & même plus mauvaise, en ce qu'elle portoit que le Fils est semblable au Pere *selon les Ecritures*, sans ajoûter en toutes choses : après quoi Constantius leur donna la liberté de retourner, mandant en même tems au préfet Taurus de ne point souffrir que les Evêques se séparassent avant qu'ils eussent tous souscrit cette formule de Nice, & d'envoyer en exil les plus opiniâtres. A ces nouvelles la plus grande partie des Evêques céderent par foiblesse & par surprise. Alors les Ariens firent entendre au concile que le seul moyen de réunir les Occidentaux avec les Orientaux étoit de supprimer le mot de *substance ;* & Valens leur chef ayant proposé plusieurs anathêmes captieux, mais dans lesquels le sens catholique étoit le plus apparent, tous les Evêques orthodoxes y furent trompés ; ils y applaudirent avec joie, croyant que le sens catholique étoit en sûreté, & se séparerent après avoir envoyé des députés à l'Empereur pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé.

Le concile de Séleucie n'eut pas une issuë plus heureuse que celui de Rimini : il commença à s'assembler le 27. Septembre. Saint Hilaire de Poitiers qui étoit alors dans son exil en Phrygie, s'y trouva avec des Evêques d'Orient au nombre de cent soixante, parmi lesquels il y en avoit cent cinq demi-Ariens, & quarante Anoméens. La premiére session se passa presque toute à disputer si l'on commenceroit par examiner les accusations, ou la question de la foi : cependant avant de se séparer, les demi-Ariens qui étoient en plus grand nombre, firent lire la formule du concile de la dédicace d'Antioche. Le lendemain ils la firent souscrire, après avoir fait fermer les portes de l'église où on étoit assemblé. Acace évêque de Césarée, chef du parti favorable aux Anoméens, profita de cette circonstance pour faire sur le champ une protestation, prétendant avoir souffert violence en cette occasion. A la troisiéme session qui se tint le 29. il présenta une nouvelle formule, dans laquelle on condamnoit également ceux qui diroient que le Fils est consubstantiel au Pere, & ceux qui diroient qu'il lui est dissemblable. La quatriéme tenue le 30. fut employée toute entiére à disputer : les Acaciens disoient que le Fils est semblable au Pere quant à la volonté, mais non

quant à la substance : les autres soûtenoient qu'il est semblable en substance, & qu'il falloit s'en tenir à la formule d'Antioche. Alors Leonas que Constantius avoit envoyé pour être le modérateur du concile, se leva & sépara l'assemblée ; & telle fut la fin du concile de Séleucie ; car les Acaciens ne voulurent plus y venir. Après plusieurs citations le reste du concile prononça contre eux une sentence de déposition, rétablit S. Cyrille à Jerusalem, & envoya des députés à Constantius : ces députés trouverent ceux du concile de Rimini, qui venoient apporter la nouvelle de la signature de la formule de Nice en Thrace reçue à Rimini. L'Empereur considérant le grand nombre des Evêques ; approuva cette derniére formule, & il employa tout le jour du dernier Décembre, & même une partie de la nuit, à la faire souscrire par les Evêques qui se trouvoient à Constantinople, même par les députés de Séleucie.

360.

Dédicace de l'église de sainte Sophie, le 14. Février. Constantius fit à cette occasion de grands présens à cette église en vases d'or & d'argent & autres meubles ; il fit aussi de grandes largesses à tout le clergé.

Concile des Acaciens à Constantinople, qui confirme la formule de foi reçue à Rimini. Les Evêques de ce concile furent obligés par politique de condamner Aëtius, parce que l'Empereur s'étoit ouvertement déclaré contre lui ; ils ne le condamnerent pas comme herétique, mais seulement comme auteur du scandale & de la division des églises. Ils déposerent ensuite un grand nombre d'Evêques du parti contraire, sous différents prétextes, la plûpart calomnieux ; S. Cyrille de Jerusalem entr'autres fut déposé une seconde fois.

L'Empereur envoie des ordres par-tout l'Empire pour faire souscrire cette formule de Rimini confirmée à Constantinople, avec menace d'exil contre tous les refusans. Plusieurs Evêques de l'Orient y succomberent par crainte. Le pape Libere & Vincent de Capoüe résisterent avec courage aux sollicitations & aux menaces : leur fermeté consola les Catholiques, & les soûtint. Il est vrai qu'un très-grand nombre d'Evêques furent séduits par les fraudes des Ariens, ou vaincus par la violence de la persécution qu'ils leur susci-

terent ; mais (suivant la remarque de M. Languet, alors Evêque de Soissons, dans son second Avertissement, article du concile de Rimini) le nombre des Evêques qui n'assisterent point au concile, & qui n'eurent point de part à la séduction, fut supérieur. D'ailleurs, entre ceux mêmes qui souscrivirent les formules des Ariens, il y en eut beaucoup qui n'abandonnoient que le terme de *consubstantiel*, & en gardoient le sens comme étant la foi de l'Eglise ; la plûpart de ceux qui avoient souscrit les formules Ariennes, réparerent bientôt la faute qu'ils avoient commise, & se déclarerent pour la consubstantialité, dont ils avoient toujours conservé la foi dans le cœur. Leur signature favorable à l'Arianisme étant démentie par l'enseignement qu'ils continuérent de faire du dogme Catholique, elle n'empêchoit pas que dans le fond ils ne fussent beaucoup plus d'accord avec le petit nombre des fideles défenseurs de la vérité, qu'avec les Ariens qui n'étoient ainsi le très-grand nombre qu'en apparence.

Julien proclamé empereur à Paris, renonce au christianisme. Il s'y tint vers ce tems-ci un concile qui est compté pour le premier de Paris, dans lequel les Evêques des Gaules révoquerent tout ce qui avoit été fait mal-à-propos ou par ignorance touchant la suppression du mot de *substance*.

Fondation du monastere de Ligugé près Poitiers par S. Martin, depuis évêque de Tours. C'est le plus ancien que l'on connoisse en France.

361.

Commencement de l'herésie des *Pneumatomaques*, c'est-à-dire, ennemis du Saint-Esprit. L'auteur de cette herésie fut *Macedonius* évêque déposé de Constantinople, qui nioit la divinité du Saint-Esprit, enseignant que ce n'étoit qu'une créature semblable aux anges, mais d'un rang plus élevé. Saint Athanase, toujours animé du même zéle pour la vérité, attaque cette nouvelle herésie du fond des déserts où il s'étoit rétiré. Athanase en fuyant devant les partisans de l'erreur les faisoit encore trembler.

Constantius convoque une concile à Antioche, dans lequel les Ariens prévalent, & font une nouvelle formule de foi : dans cette formule ils levoient tout-à-fait le masque, & disoient positivement que le Fils est en tout dissemblable du Pere, & tiré du néant ; mais ils l'abandonnerent peu de

tems après, & revinrent à la formule de Constantinople. Cette derniére formule d'Antioche étoit la seiziéme faite par les Ariens. Dans ce même concile S. Melece fut élu évêque d'Antioche d'un consentement unanime des herétiques & des Catholiques; mais il en fut chassé un mois après par la faction des Ariens. Les orthodoxes demeurerent unis à S. Melece, & firent d'inutiles efforts pour se réunir aux *Eustathiens*: on appelloit ainsi les Catholiques du parti de S. Eustathe qui tenoient leurs assemblées à part. Au lieu d'accepter la réunion proposée par les autres Catholiques, ils firent ordonner pour leur évêque le prêtre Paulin leur chef: cette ordination fut désapprouvée de S. Athanase, qui cependant leur demeura toujours uni, parce que c'étoient les anciens orthodoxes. L'Occident suivit son exemple; mais S. Basile & tout l'Orient s'unirent à S. Melece, & traiterent les autres de schismatiques.

Mort de l'empereur Constantius. Il tomba malade comme il se mettoit en marche pour aller combatre Julien: se voyant près de la mort, il demanda le baptéme, qui lui fut donné par Euzoius évêque Arien d'Antioche: il mourut ainsi dans l'herésie le troisiéme jour de Novembre, après avoir fait plus de maux à l'Eglise que ses plus cruels persécuteurs. Saint Hilaire de Poitiers lui en fit les plus amers reproches: *Vous êtes persécuteur*, disoit ce Saint Docteur, *& vous ne faites point de martyrs; vous avez appris à égorger les hommes sans épée, à être persécuteur sans en porter le nom, à faire dresser des professions de foi, sans avoir la foi*. Après sa mort Julien fut reconnu empereur, du consentement de tout le monde: aussi-tôt il s'empressa de faire rouvrir les temples, & rétablir les sacrifices qu'il aimoit passionnément, de même que toutes les autres superstitions payennes. Il laissa cependant aux Chrétiens le libre exercice de la religion; mais comme il avoit à cœur de les faire tomber dans le mépris & la pauvreté, *pour leur faire*, disoit-il en raillant, *pratiquer les vertus évangéliques*, il leur défendit d'exercer les charges publiques, de plaider & de se défendre en Justice. Il fit enlever toutes les richesses des églises, supprima les pensions du clergé, & fit une loi pour ordonner que les Chrétiens seroient désormais appellés *Galiléens*; c'étoit le nom qu'il leur donnoit lui-même par mépris.

362.

Saint Gregoire de Nazianze est fait prêtre le 6. Janvier.

Loi pour défendre aux Chrétiens d'enseigner les lettres humaines, & à leurs enfans de les étudier: la raison que Julien en apportoit, étoit que *les Chrétiens devoient demeurer dans l'ignorance, & croire sans raisonner.*

Rappel des exilés. Ce rappel donna lieu à un grand nombre d'Evêques chassés dans la persécution, de rentrer dans leurs siéges; S. Athanase fut de ce nombre: son troupeau lui fit une espece d'entrée triomphante, & il profita de ce retour si glorieux pour assembler un concile à Alexandrie; il fut peu nombreux, mais tout composé de Confesseurs. Comme ceux des Evêques catholiques qui avoient souscrit à la formule de Rimini, ne l'avoient fait que par surprise, ou par violence, sans abandonner la foi; on détermina comment on se conduiroit à leur égard, & avec les Ariens déclarés, & les chefs de cette herésie; on ordonna que l'on pardonneroit aux chefs du parti herétique, s'ils renonçoient à leur erreur, mais sans leur donner de place dans le clergé. A l'égard de ceux qui avoient été contraints par la violence, il fut dit qu'ils obtiendroient le pardon, & de plus conserveroient leur rang dans le clergé. On traita ensuite de la doctrine: ceux qui disoient le Saint-Esprit créature, furent condamnés. Après quoi on traita du terme d'*hypostase*, parce que quelques-uns se plaignoient de ceux qui en admettoient trois, disant que ces mots ne se trouvoient point dans l'Ecriture. On s'expliqua de part & d'autre: on vit que ceux qui admettoient trois hypostases, entendoient par-là trois personnes; & que ceux qui n'en admettoient qu'une, entendoient par ce terme une seule substance. Les deux partis ainsi satisfaits anathematiserent Arius, Sabellius, Paul de Samosates, Valentin, Basilide & Manés. Quant au mystere de l'Incarnation, il fut reconnu que le Sauveur n'avoit pas pris un corps sans ame, sans sentiment & sans pensée, contre le sentiment de quelques-uns qui croyoient que l'ame du Verbe incarné étoit la divinité même. Saint Athanase ne resta pas long-tems dans son église après ce concile; les Payens obtinrent qu'il fût chassé de nouveau. Les Donatistes profiterent aussi du

rappel des exilés pour rentrer dans leurs églises ; mais ils commirent à cette occasion des meurtres & des excès si atroces, que les juges furent obligés de s'en plaindre à l'Empereur.

Les semi-Ariens commencerent alors à former un nouveau corps sous le nom de *Macedoniens*, & tinrent un concile dans lequel ils condamnerent le *consubstantiel* & le *dissemblable en substance*, & confirmerent la formule d'Antioche, déja confirmée à Séleucie.

Cette année plusieurs Chrétiens souffrirent le martyre. Julien qui connoissoit leur fermeté, avoit défendu qu'on leur fit aucune violence, ne voulant pas leur procurer l'honneur du martyre ; ainsi il n'y eut point de persécution ouverte : mais les Payens enhardis par la protection de l'Empereur, se porterent à de grandes violences contre les Chrétiens ; à quoi ils étoient d'ailleurs excités par le zéle de quelques-uns de ces derniers, qui brisoient & insultoient les idoles. A Dorostore en Thrace, Emilien fut jetté au feu par les soldats, pour avoir renversé des autels ; à Myre en Phrygie, Macedonius, Theodule & Tatien furent grillés à petit feu, pour avoir brisé les idoles dans le temple ; à Ancyre en Galatie, Basile prêtre, accusé de sédition & d'avoir renversé des autels, fut déchiré avec les ongles de fer, & périt dans les tourmens. A Césarée métropole de Cappadoce, les Chrétiens ayant abattu le temple de la Fortune, Julien en punit toute la ville ; il l'effaça du nombre des cités, lui ôta le nom de Césarée donné par l'empereur Tibere, & ordonna qu'elle reprît son ancien nom de Mazaca : il dépouilla toutes les églises de cette ville & du territoire, & fit enroller tous les clercs dans la milice la plus méprisable : de ceux qui avoient abattu le temple, les uns furent punis de mort, les autres d'exil. A Heliopolis en Phenicie, des vierges consacrées à Dieu furent exposées toutes nues à la vuë & aux insultes du peuple; ensuite on leur ouvrit le ventre, & y ayant jetté de l'orge on le fit manger par des pourceaux. La même chose arriva à Gaze en Palestine, à des vierges & à des Prêtres. A Antioche, Bonose & Maximilien ayant refusé d'ôter la croix du Labarum, eurent la tête tranchée après divers tourmens. Plusieurs Chrétiens confesserent aussi le nom de Jesus-Christ

dans des occasions périlleuses ; de ce nombre furent Jovien, Valentinien & Valens, qui succederent les premiers à Julien dans l'empire.

Vers ce tems-ci *Eunomius*, disciple d'Aëtius, se fit herésiarque : il enseignoit un Arianisme outré, soûtenant que le Fils de Dieu n'étoit Dieu que de nom ; qu'il ne s'étoit pas uni substantiellement à l'humanité, mais seulement par sa vertu & par ses opérations : il rebaptisoit ceux qui l'avoient été dans la foi de la Trinité, & croyoit que la foi pouvoit sauver sans les œuvres.

363.

Julien donne des ordres pour rebâtir le temple de Jerusalem : son dessein étoit de donner le démenti aux prophéties de Daniel & de Jesus-Christ. Mais aussi-tôt qu'on eut commencé à fouiller les fondemens, il en sortit des globes terribles de flamme qui brûlerent à plusieurs reprises les ouvriers qui vouloient entreprendre ce travail. Ce fait est rapporté par Ammien-Marcellin, historien Payen contemporain.

Mort de Julien le 26. Juin : il fut percé d'un javelot dans un combat contre les Perses, & mourut la nuit suivante, après avoir fait à ceux qui étoient autour de lui un discours très-pathétique sur le bonheur qu'il avoit de mourir, parce qu'il alloit être réuni au ciel & aux astres. Peu de tems avant sa mort il avoit composé un ouvrage contre la Religion chrétienne, dans lequel il reprochoit aux Chrétiens de ne s'en être pas tenus à ce que les Apôtres leur avoient enseigné. Julien est cependant obligé de convenir dans cet ouvrage, de la vérité des miracles faits par Jesus-Christ, quoiqu'il tâche de les tourner en ridicule. Après la mort de ce prince superstitieux on trouva dans les lieux les plus secrets de son palais, dans des puits & dans des fosses, des corps d'enfans de l'un & de l'autre sexe disséqués pour des opérations magiques, & des coffres remplis de têtes humaines ; ce qui n'empêcha pas les Payens de le mettre au rang des dieux, & d'élever un temple à sa mémoire. Julien étoit un de ces hommes qu'il est difficile de définir : il faisoit parade d'une haute philosophie, & donnoit en même tems dans la plus puérile superstition : il

il se vantoit d'avoir quitté le Christianisme par raison & en connoissance de cause, & se livroit sans réserve à toutes les extravagances du paganisme : il affectoit un grand mépris pour les Chrétiens, & les admiroit jusqu'à les proposer pour modéles aux pontifes Payens. Génie plus brillant que solide, ce prince fut toujours inconséquent dans sa maniére de penser & d'agir en matiére de religion : il avoit d'assez grandes qualités pour qu'on puisse dire beaucoup de bien de lui ; mais il avoit de si grands défauts, qu'on en peut dire beaucoup de mal. Aussi-tôt après sa mort, les principaux officiers s'assemblerent pour le choix d'un Empereur, & élurent Jovien.

Une des premiéres choses que fit ce prince à son avénement à l'Empire, fut de rendre les immunités & les biens aux églises & au clergé : il ordonna aussi que les églises seroient rendues à ceux qui avoient conservé la foi de Nicée dans sa pureté.

Il se tint cette année un concile à Antioche, où l'on fit une formule qui fut blâmée par les Catholiques les plus zélés, tant parce qu'elle ne contenoit pas nommément le terme de *consubstantiel*, que parce qu'elle ne disoit rien de la divinité du Saint-Esprit.

S. Basile maltraité par Eusebe son évêque, se retire une seconde fois dans le Pont avec S. Gregoire de Nazianze.

Lucifer, évêque de Cagliari en Sardaigne, fait schisme avec ceux qui recevoient les prélats tombés. Ceux qui ont suivi ce schisme, ont été nommé *Luciferiens*.

364.

Mort de Jovien le 17. Février ; le 26. du même mois Valentinien est élu à sa place, & le 28. Mars il se donne pour collegue son frere Valens, auquel il céda l'Orient, & se réserva l'Occident.

365.

Concile de Macedoniens à Lampsaque, vers le mois d'Août. Dans ce concile ils réglerent que l'on suivroit par toutes les églises la confession de foi de Séleucie, proposée auparavant à la dédicace de l'église d'Antioche. L'empereur Valens se déclare pour les Ariens.

366.

Les Macedoniens se réunissent aux Occidentaux catholiques : le pape Libere leur accorde sa communion, après avoir fait souscrire à leurs députés le synode de Nicée. Libere mourut le 24. Septembre suivant, & on élut à sa place Damase Espagnol de naissance, diacre de l'Eglise Romaine. Peu de tems après, un autre diacre nommé Ursicin assembla une troupe de séditieux, & se fit ordonner évêque de Rome par Paul évêque de Tibur. Cette ordination schismatique ne laissa pas de trouver des approbateurs parmi le peuple ; ensorte qu'il se forma deux partis qui en vinrent aux mains : il y eut en cette occasion cent trente-sept personnes tuées de l'un & de l'autre sexe. L'Empereur ayant eu connoissance de l'entreprise d'Ursicin, le condamna au bannissement, avec plusieurs des principaux de son parti.

367.

Concile de Tyane, où les Macedoniens réunis apportent les lettres de communion du pape Libere & des autres Evêques d'Occident, & de concert avec les Catholiques orientaux indiquent un concile à Tharse pour confirmer la foi de Nicée.

L'empereur Valens gagné par les Ariens, reçoit le baptême de la main d'Eudoxe, fameux Arien, qui tenoit alors le siége de Constantinople : il défend d'assembler le concile indiqué à Tharse, & ordonne aux gouverneurs des provinces de chasser des églises les Evêques déposés sous Constantius, qui avoient repris leurs siéges sous Julien. Saint Athanase fut obligé alors de se retirer pour la quatriéme fois, & se cacha à la campagne dans un bâtiment construit sur le sépulcre de son pere, où il demeura quatre mois, au bout desquels il fut rappellé.

L'empereur Valentinien déclare son fils Gratien Auguste, le 24. Août.

Mort de S. Hilaire évêque de Poitiers : nous avons de ce Pere douze livres de la Trinité, un traité des Synodes, trois écrits contre les Ariens adressés à l'empereur Constantius, & quelques fragmens. Son style est véhement & impétueux ; ce qui le faisoit appeller par S. Jerôme le Rhone

de l'éloquence Latine : *Latinæ eloquentiæ Rhodanus*. Il a été le plus grand défenseur de la vérité catholique contre les Ariens dans les Gaules.

368.

On rapporte à ce tems-ci le concile de Laodicée dans la Phrygie Pacatienne. Ce concile est célebre par ses soixante canons de discipline, principalement touchant les rits & la vie cléricale. Dans le canon vingt-quatriéme, le concile nomme les ordres ecclesiastiques suivans : Prêtres, Diacres, Ministres ou Soudiacres, Lecteurs, Chantres, Exorcistes, Portiers. Dans le soixantiéme, il rapporte le catalogue des Ecritures canoniques de l'ancien & du nouveau testament : dans l'ancien testament il omet Judith, Tobie, la Sagesse, l'Ecclesiastique & les Machabées ; dans le nouveau il omet seulement l'Apocalypse.

369.

Concile de Rome contre les Ariens ; on y adopte le terme d'*hypostase* pour exprimer les personnes de la Trinité.

370.

Violences exercées par les Ariens contre les Catholiques à Constantinople : S. Euloge & plusieurs autres souffrent le martyre en cette occasion. Les Catholiques font une députation de quatre-vingts Ecclésiastiques chargés de porter leurs plaintes à l'Empereur Valens. Au lieu de leur rendre justice, l'Empereur commanda de les embarquer pour les envoyer en exil, & donna des ordres secrets pour les faire périr en mer ; ce qui fut exécuté. Ils sont honorés comme martyrs. A Antioche les Catholiques se sentirent aussi de la persécution de Valens ; il en fit tourmenter & mettre à mort plusieurs.

Saint Basile monte sur le siége de Césarée en Cappadoce.

Il se tint cette année un concile à Alexandrie, un en Illyrie, & un autre à Antioche ; dans tous lesquels on confirma la foi de Nicée, & on déclara nul tout ce qui s'étoit fait de contraire à Rimini, comme ayant été extorqué par violence.

Loi de Valentinien pour défendre aux ecclésiastiques & aux continens d'aller aux maisons des veuves ou des

orphelines : elle ordonnoit de plus, qu'ils ne pourroient rien recevoir de la femme à laquelle ils se feroient particuliérement attachés sous prétexte de religion Le but de cette loi étoit de réprimer l'avarice de plusieurs clercs, qui faisoient leur cour aux dames Romaines pour profiter de leurs richesses.

371.

Concile de quatre-vingt-treize Evêques à Rome, qui condamne Auxence évêque de Milan, accusé de soûtenir la doctrine des Anoméens.

La persécution continue en Orient contre les Catholiques.

372.

Saint Martin évêque de Tours fonde sur la Loire le monastere qui subsiste aujourd'hui sous le nom de *Marmoutier*. Saint Martin étoit né à Sabarie en Pannonie, de parens payens : il avoit suivi dans sa jeunesse la profession des armes ; mais il la quitta pour s'attacher à S. Hilaire de Poitiers, qui le fit exorciste. Il embrassa ensuite la profession monastique, & devint si célebre par ses miracles, que le siége de Tours étant venu à vaquer, le peuple l'enleva & le fit ordonner Evêque malgré lui.

Saint Basile fait S. Gregoire de Nazianze évêque de Sasimes ; mais Anthime évêque de Tyane s'étant saisi de ce lieu qu'il prétendoit être de son diocése, Gregoire y renonça peu de tems après, & se retira dans la solitude.

373.

Mort de S. Athanase le 2. Mai. On peut dire de ce Pere que sa cause a été celle de l'Eglise ; on voyoit toujours les herétiques s'armer contre la foi catholique, lorsqu'ils s'armoient contre Athanase qui en étoit le principal défenseur : les Ariens n'ont point eu de plus grand ennemi. Il a écrit contre eux avec beaucoup de force : il a aussi combatu plusieurs autres herétiques. Entre ses autres ouvrages on trouve de belles apologies, diverses lettres, la vie de S. Antoine & celle de sainte Syncletique. Il avoit désigné pour son successeur Pierre, qui fut effectivement ordonné pour ce siége par les Evêques catholiques. Mais les Ariens

profiterent de cette occasion pour mettre en possession, par l'autorité de l'Empereur, un nommé Lucius qu'ils avoient précédemment ordonné évêque d'Alexandrie. Pallade préfet d'Egypte, qui étoit payen, fut chargé des ordres de l'Empereur; il amena des troupes à Alexandrie, qui commirent d'horribles profanations dans l'église de S. Theonas : on outragea les vierges chrétiennes qui s'y trouverent, jusqu'au point de les dépouiller toutes nues, & de les mener ainsi par la ville : plusieurs furent violées, d'autres assommées à coup de bâton. Ceux qui voulurent prendre leur défense, eurent le même sort. Il y eut en cette occasion plusieurs martyrs, dont la mémoire est honorée par l'Eglise; un grand nombre de Catholiques, prêtres ou moines la plûpart, furent cruellement tourmentés, & ensuite condamnés aux mines. Peu de tems après l'arrivée de Lucius, il vint des ordres de Valens de chasser de l'Egypte tous ceux qui croyoient le consubstantiel. Ce fut alors qu'on vit la persécution s'étendre par toute l'Egypte : onze saints Evêques furent exilés, de même que plusieurs Abbés qui gouvernoient avec édification les monasteres immenses dont les déserts de cette province commençoient à se remplir. Les plus illustres de ces abbés étoient S. Isidore & les deux Macaires.

Saint Jerôme se retire dans le désert de Syrie avec son ami Heliodore.

Il y eut vers ce tems une persécution très-violente contre les Chrétiens chez les Goths. De tous les martyrs qui souffrirent alors, il y en a peu qui soient connus en particulier.

374.

Saint Gregoire se charge du soin de l'église de Nazianze après la mort de S. Gregoire son pere, évêque de cette ville.

Concile de Valence en Gaule le 12. Juillet. Ce concile fit plusieurs canons de discipline; il nous en reste quatre. Le dernier est pour réprimer la mauvaise coûtume qui commençoit à s'introduire alors, de s'accuser de quelque crime honteux pour éviter l'ordination.

S. Ambroise est sacré évêque de Milan le 7. Décembre. Auxence évêque de cette ville étant mort, les Ariens &

les Orthodoxes étoient en contestation dans l'église pour l'élection d'un nouvel Evêque. Ambroise qui résidoit à Milan en qualité de gouverneur, crut qu'il étoit de son devoir d'aller à l'église pour appaiser le tumulte : il n'eut point de peine à adoucir les esprits par la sagesse & l'agrément de son discours ; mais il fut bien surpris de voir tous les suffrages se réunir en sa faveur : il fut élu tout d'une voix, quoiqu'il ne fût que catéchumene, & ordonné peu après malgré sa résistance.

375.

Mort de l'empereur Valentinien, le 17. Novembre. Le 22. du même mois son fils Valentinien fut proclamé Empereur par les troupes. L'empereur Gratien son frere aîné partagea l'empire d'Occident avec lui : Valentinien eut l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique ; Gratien eut les Gaules, l'Espagne & la Bretagne.

376.

Persécution contre les Moines, à l'occasion d'une loi faite par l'empereur Valens pour ordonner qu'ils fussent contraints à porter les armes : un grand nombre d'entr'eux souffrirent le martyre, & plusieurs monasteres furent brûlés.

377.

Concile de Rome contre l'herésie d'*Apollinaire*, évêque de Laodicée. Elle consistoit principalement à soûtenir que Jesus-Christ n'avoit point eu d'entendement humain, mais seulement la chair, c'est-à-dire un corps & l'ame sensitive, & que la divinité tenoit lieu d'entendement. Il disoit aussi que le corps de Jesus-Christ étoit descendu du ciel, & qu'il s'étoit dissipé après la résurrection : enfin il erroit sur la Trinité ; la composant d'un grand, d'un plus grand, & d'un très-plus grand. Des sectateurs d'Apollinaire vinrent les *Antidicomarianites*, c'est-à-dire adversaires de Marie, qui disoient qu'elle n'étoit pas demeurée vierge ; & qu'après la naissance de Jesus-Christ elle avoit eu des enfans de S. Joseph : cette erreur eut cours en Arabie. Il y eut dans le même pays une erreur toute opposée, qui faisoit regarder la sainte Vierge comme une espece de divinité : on

nomma ceux de cette secte *Collyridiens*, parce qu'ils faisoient principalement consister son culte à lui offrir des gâteaux nommés en grec *Collyrides*.

Ambassade des Goths à l'empereur Valens, pour lui demander la permission de passer le Danube, & de s'établir dans la Thrace : le chef de cette ambassade étoit l'évêque Ulfila qui se laissa gagner par les Ariens, & porta l'Arianisme chez les Goths, qui le répandirent ensuite dans tout l'Occident.

On peut rapporter à cette année le concile de Gangres métropole de Paphlagonie, dont il nous reste vingt canons : le second défend de condamner ceux qui mangent de la chair, pourvû qu'ils s'abstiennent du sang, des viandes étouffées & immolées. Le seiziéme condamne les enfans qui sous prétexte de piété & de vie ascétique, quittent leurs parens sans leur rendre l'honneur qu'ils leur doivent.

Saint Gregoire de Nazianze est appellé à Constantinople pour y prendre soin de cette église, qui se trouvoit privée de pasteur par l'exil d'Evagre élu en 370. après la mort de l'Arien Eudoxe. Il y rétablit la foi & la morale par ses prédications. Saint Jerôme s'y rend son disciple. Il venoit d'être ordonné Prêtre à Antioche par l'évêque Paulin ; mais il ne voulut demeurer attaché à aucune Eglise, & il n'exerça jamais les fonctions du sacerdoce dont il se crut toujours indigne, par un effet de sa profonde humilité.

378.

L'empereur Valens donne ordre de cesser la persécution contre les Catholiques ; il rappelle les Evêques, les Prêtres exilés, & les Moines condamnés aux mines. Il périt dans une bataille contre les Goths le 9. Août. L'Arianisme qui ne s'étoit établi & soutenu que par des intrigues & des violences, périt avec son dernier protecteur. Il n'en subsista plus qu'une branche qui s'étendit chez les nations du Nord. Le venin de cette hérésie se communiqua des Goths aux Gépides leurs voisins, & ensuite aux Vandales. Ce fut même par leur commerce que les Bourguignons devinrent dans la suite Ariens, de Catholiques qu'ils étoient auparavant.

Concile de Rome. Il fut composé d'un grand nombre

d'Evêques de toutes les parties d'Italie : ils adresserent une lettre aux deux empereurs Gratien & Valentinien, en remerciment de ce que pour réprimer le schisme d'Ursicin, ils avoient ordonné que l'Evêque de Rome jugeroit les autres Evêques : ils les prioient aussi de faire un réglement pour le jugement des Evêques & des causes ecclésiastiques. Pour satisfaire à cette priére du concile de Rome, les deux Empereurs firent une loi qui ordonne que quiconque voudra retenir son église, étant condamné par le jugement de Damase (c'étoit l'évêque de Rome) rendu avec le conseil de cinq ou sept Evêques ; ou celui qui étant cité au jugement des Evêques, refusera de s'y présenter, soit conduit à Rome sous bonne & sûre garde : que si le rebelle est dans un pays plus éloigné, toute la connoissance en soit renvoyée à l'Evêque métropolitain ; ou s'il est métropolitain lui-même, qu'il se rende à Rome sans délai, ou devant les juges donnés par l'Evêque de Rome, ou au concile de quinze Evêques voisins, à la charge de n'y plus revenir après ce jugement.

379.

Mort de S. Basile le 1. Janvier. On commença à célébrer sa fête dans l'Eglise peu de tems après sa mort, & son oraison funébre fut prononcée publiquement par plusieurs grands Saints, entr'autres par S. Gregoire de Nysse son frere. Saint Basile avoit un autre frere nommé Pierre qui fut évêque de Sebaste, & une sœur nommée Macrine, qui garda la virginité ; l'Eglise les compte aussi l'un & l'autre au nombre des Saints. La sainteté étoit comme l'apanage de cette respectable famille. Entre les ouvrages que nous avons encore de cet illustre Docteur, on peut remarquer ses *Ascetiques*, qui sont des régles de conduite qu'il donna à ses Moines, son traité sur les études, & son livre du Saint-Esprit, qu'il fit à l'occasion de ceux qui combatoient sa divinité. Saint Basile avoit eu pendant quelque tems la condescendance de ne pas obliger ceux qui vouloient se réunir, à nommer le Saint-Esprit Dieu, mais à déclarer seulement qu'ils ne le tenoient pas pour créature ; ce qui donna occasion à ses ennemis de le calomnier, quoique sa foi sur cet article ne fût pas équivoque.

Saint Basile a écrit si purement & avec tant d'élégance, qu'Erasme ne faisoit pas difficulté de le préferer aux anciens orateurs Grecs, & même à Demosthene. Nous avons de lui des commentaires & des homélies sur l'Ecriture sainte, des traités dogmatiques, & beaucoup de lettres.

Gratien associe Théodose à l'empire le 19. Janvier; & lui donne l'Orient: Gratien démembra la Gréce & la Dace, des autres provinces plus occidentales, & les joignit à l'empire d'Orient en faveur de Théodose; ce qui forma le corps de l'Illyrie orientale, dont Thessalonique étoit la ville la plus illustre. Le pape Damase fit Ascole évêque de cette ville, son vicaire dans l'Illyrie orientale, pour y maintenir la jurisdiction du S. Siége, sur laquelle on appréhendoit que les Evêques de Constantinople n'entreprissent à l'occasion de ce changement.

380.

Baptême de Théodose, par Ascole évêque catholique.

Loi des Empereurs, qui ordonne que tous les peuples adopteront la religion du pontife Damase évêque de Rome; que ceux qui la suivront, porteront seuls le nom de Chrétiens catholiques, & tous les autres le nom d'herétiques. Cette loi étoit l'ouvrage de l'empereur Théodose, qui en fit une autre cette même année pour défendre de faire pendant tout le carême les procédures criminelles.

Concile de Sarragoce en Espagne, qui condamne les *Priscillianistes*, dont l'erreur avoit déja infecté la plus grande partie de l'Espagne, & même quelques Evêques. *Priscillien* qui donna son nom à cette secte, avoit été endoctriné par un nommé Marc Egyptien, Manichéen; aussi sa doctrine se ressentoit-elle des instructions d'un tel maître: elle étoit dans le fond la même que celle des Manichéens, mêlée des erreurs des Gnostiques, & de plusieurs autres, ausquelles il avoit ajoûté les rêveries des astrologues. Ses sectateurs s'assembloient de nuit, hommes & femmes, prioient nuds, & commettoient beaucoup d'impuretés: ils jeûnoient le Dimanche, le jour de Noël, & le jour de Pâques; parce qu'en haine de la chair, ils croyoient que Jesus-Christ n'étoit né ni ressuscité qu'en

apparence. Ils recevoient l'Eucharistie comme les autres; mais ne la consommoient pas.

L'empereur Théodose chasse les Ariens des églises de Constantinople, dont ils étoient en possession depuis l'an 340.

381.

Théodose convoque à Constantinople un concile de tout l'Orient. Ce concile s'assembla au mois de Mai : il y vint cent cinquante Evêques catholiques, & trente-six de la secte de Macedonius. L'Empereur avoit mandé ces derniers pour tâcher de les réunir à l'Eglise ; mais ils déclarerent qu'ils aimeroient mieux confesser la doctrine des Ariens, que de convenir du *consubstantiel*, & se retirerent de Constantinople. Après leur retraite le concile les anathématisa comme herétiques déclarés, & ordonna que le symbole de Nicée demeureroit dans son autorité : mais on jugea à propos d'y ajoûter quelques paroles touchant le mystere de l'Incarnation, à cause des Apollinaristes ; & une explication plus ample de l'article du Saint-Esprit, à cause des Macedoniens. Le concile fit ensuite sept canons de discipline : le second est pour marquer la distinction des provinces & les privilèges des principales églises. Ce canon donne aux conciles des lieux toute l'autorité pour les affaires ecclésiastiques ; ce qui semble favoriser l'explication que M. Duguet a donnée au troisiéme canon du concile de Sardique. On voit dans le second canon du concile de Constantinople tout le plan de l'Eglise orientale ; les deux Patriarches, celui d'Alexandrie & celui d'Antioche, & les trois Exarques, c'est-à-dire l'évêque d'Ephese, celui de Césarée en Cappadoce, & celui d'Heraclée ; mais ce dernier étoit dès-lors effacé par celui de Constantinople. Le troisiéme canon est pour donner la prérogative d'honneur à l'évêque de Constantinople après celui de Rome. On ne voit personne qui ait assisté à ce concile de la part de S. Damase & des autres Occidentaux ; il ne laisse cependant pas d'être reconnu pour le second concile œcuménique ou universel, par le consentement que l'Occident a donné depuis à ce qu'il avoit décidé touchant la foi. Le symbole qu'on y dressa, est celui que nous disons à la Messe. Dans ce concile de Constantinople Nectaire fut nommé pour en

remplir le siége à la place de S. Gregoire de Nazianze, qui déclara au concile qu'il vouloit passer le reste de ses jours dans la retraite.

Les Evêques écrivent à Théodose pour le prier d'autoriser les ordonnances du concile de Constantinople; il le fait par une loi datée du 30. Juillet, par laquelle il ordonne de livrer incessamment toutes les églises aux Evêques qui confessent la sainte Trinité, reconnoissant une seule divinité en trois personnes égales. Il en avoit fait une autre au mois de Mai contre ceux qui de Chrétiens se faisoient Payens, par laquelle il casse leurs testamens. Il se tint cette même année au mois de Septembre un concile en Occident à Aquilée: il n'y assista que trente-deux ou trente-trois Evêques, la plûpart d'Italie; mais les autres provinces, excepté l'Espagne, y envoyerent des députés. Ce concile déposa Pallade & Secondien évêques Ariens.

382.

L'empereur Théodose assemble un second concile à Constantinople au commencement de l'été. Il s'en tint aussi un dans le même tems à Rome, auquel les Orientaux furent invités, mais ils s'excuserent d'y aller.

Loi de Théodose contre les Manichéens, par laquelle il ordonne au Préfet du prétoire d'Orient d'établir des *Inquisiteurs* pour les rechercher: c'est la premiére loi dans laquelle on trouve le nom d'Inquisiteurs contre les herétiques.

Le pape Damase fait venir S. Jerôme à Rome, & le charge de corriger le nouveau Testament Latin sur le Grec. Saint Jerôme eut à Rome pour écoliéres dans les saintes lettres, sainte Paule & plusieurs autres dames Romaines, qui devinrent sous sa discipline des modéles de sainteté.

383.

Théodose déclare Auguste son fils Arcade.

Troisiéme concile de Constantinople sous Théodose. Ce concile s'assembla vers le mois de Juin; on y vit venir des Evêques de toutes les sectes. L'Empereur les avoit tous convoqués, croyant qu'en les faisant conférer ensemble, ils pourroient convenir d'un même sentiment; mais voyant

qu'ils ne cherchoient qu'à éluder la question par les subtilités de la dispute, il leur ordonna de donner leurs confessions de foi par écrit; ensuite les ayant lues, il rejetta toutes celles qui divisoient la Trinité, & les déchira. Cette action couvrit les herétiques de confusion, & c'est tout le fruit qu'on retira de cette assemblée.

Mort de l'empereur Gratien le 25. Août; il fut tué par les partisans de Maxence qui se révolta, se fit proclamer Empereur, & associa à l'empire son fils Victor.

384.

Concile de Bordeaux contre les Priscillianistes. Priscillien appelle à l'Empereur, & est condamné à mort avec plusieurs de ses complices, sur les poursuites d'Ithace évêque de Sossube en Espagne.

Mort du pape S. Damase le 11. Décembre; Sirice lui succede.

Saint Augustin vient professer la Réthorique à Milan, & commence à être touché par les discours de S. Ambroise.

385.

Le pape S. Sirice écrit une lettre *décrétale* le 11. Février; c'est la premiére qui soit venue jusqu'à nous. On nomme ces lettres *décrétales*, parce que ce sont des résolutions qui ont force de loi. Celle-ci fut adressée à Hymerius évêque de Tarragone, qui avoit consulté le Pape sur divers points de discipline. C'est la premiére ordonnance ecclésiastique où l'âge des Ordinans & les interstices soient marqués distinctement: on y voit qu'il falloit avoir trente ans pour être Acolyte & Soudiacre, qu'après avoir passé cinq ans dans le Diaconat on pouvoit recevoir la Prêtrise, & dix ans après l'Episcopat.

L'impératrice Justine veuve de Valentinien envoie, vers le tems de Pâques, demander à S. Ambroise évêque de Milan une église pour les Ariens; S. Ambroise la refuse, & souffre avec tout son peuple une persécution pendant plusieurs jours.

Saint Jerôme quitte Rome pour retourner en Orient, où il est suivi peu après par sainte Paule.

386.

Concile de quatre-vingts Evêques à Rome le 6. Janvier, sur la discipline ecclésiastique.

Valentinien le jeune, à la sollicitation de sa mere Justine, fait une loi le 23. Janvier, pour permettre aux Ariens de s'assembler, & défendre aux Catholiques de les troubler sous peine d'un supplice rigoureux.

Seconde persécution contre S. Ambroise & son peuple: pendant cette persécution S. Ambroise découvrit par révélation les reliques de S. Gervais & de S. Protais, & les fit porter dans la basilique nommée aujourd'hui de son nom l'*Ambroisienne*. Cette translation fut accompagnée d'un très-grand nombre de miracles, sur-tout de guérisons de possédés: mais l'impératrice Justine & les Ariens de sa cour se moquoient de ces miracles, prétendant que S. Ambroise avoit suborné par argent, des hommes qui feignoient d'être possédés.

Conversion de S. Augustin; il étoit Manichéen, mais seulement du nombre de ceux qu'ils appelloient *auditeurs*; de sorte qu'il ne s'étoit jamais souillé des ordures de cette abominable secte, qui étoient comme nous l'avons dit, réservées pour leurs *élus*.

Saint Jerôme se retire dans le monastere de Bethléem. Sainte Paule vient aussi s'établir dans ce lieu, après avoir visité la Terre-sainte & les Solitaires d'Egypte.

387.

Sédition à Antioche à l'occasion des impôts: on insulte les statuës de l'empereur Théodose, qui envoie des commissaires pour punir rigoureusement toute la ville; il révoque ensuite ces ordres, touché par l'éloquence & par les larmes de S. Flavien évêque de cette ville, & par les priéres des Moines.

Ambassade de S. Ambroise à Maxime: il déclare qu'il ne veut point avoir de communion ecclésiastique avec lui, à cause du meurtre de l'empereur Gratien; il s'abstient aussi de la communion des Evêques qui poursuivoient la mort des Priscillianistes. Maxime envoie en Espagne des Tribuns avec puissance de vie & de mort pour la recherche des hérétiques; S. Martin s'y oppose, & obtient le rappel de ces Tribuns.

Saint Augustin est baptisé à Milan par S. Ambroise.

388.

Défaite de Maxime par Théodose en Pannonie, en deux combats différents. Maxime ayant été amené ensuite à Théodose, ses soldats se jetterent sur cet infortuné, & lui trancherent la tête. Ceci arriva le 28. Juillet. Peu de tems après, son fils Victor fut aussi tué.

389.

Massacre de Thessalonique : Théodose irrité d'une sédition des habitans de cette ville, ordonna, pour les punir, qu'on en massacrât sept mille ; ce qui fut exécuté par les troupes qui environnerent le peuple assemblé dans le cirque, & en tuèrent jusqu'au nombre prescrit, sans distinction des innocens ou des coupables.

On peut rapporter à cette année un concile tenu à Rome pour la condamnation de l'herétique *Jovinien*, qui commençoit à y semer ses erreurs. Elles consistoient principalement à dire que ceux qui ont reçu le baptême avec une pleine foi, ne peuvent plus être vaincus par le démon ; que tous ceux qui auront conservé la grace du baptême, auront une même récompense ; que les vierges n'ont pas plus de mérite que les veuves ou les femmes mariées ; enfin, qu'il n'y a point de différence entre s'abstenir des viandes & en user avec action de graces. La morale de cet herétique étoit conforme à ses principes ; il ne se refusoit rien de ce qui pouvoit le flater.

Concile de Milan qui confirme la condamnation de Jovinien, & prononce celle de l'évêque Ithace & de ses partisans. Saint Ambroise refuse le jour de la Nativité de notre Seigneur l'entrée de l'église à l'empereur Théodose, qui se soumet à la pénitence publique pour expier le crime du massacre de Thessalonique.

Mort de S. Gregoire de Nazianze : il a été surnommé le *Théologien*, comme par excellence ; tant il est sublime & exact dans l'explication des mysteres. On ne peut lui disputer non plus le prix de l'éloquence sur tous ceux de son siécle ; sa maniére d'écrire étoit très-fleurie & en même tems très-solide : on a de lui cinquante-cinq discours ou sermons, quantité de lettres, & plusieurs poësies dont le

sujet est toujours sérieux & Chrétien, & dans lesquelles cependant l'art, l'invention & l'esprit se font sentir. M. Duguet, dans le parallele qu'il a fait de S. Basile & de S. Gregoire de Nazianze, remarque que ces deux grands hommes si conformes par l'amitié, l'innocence, la solitude, la pénitence, l'amour des lettres, l'étude de l'éloquence; l'attachement à la vérité, l'Episcopat, les travaux pour l'Eglise, les persécutions, & la sainteté, l'ont encore été en ce point, que l'un a voulu prendre soin de nos études, & que l'autre a voulu nous en fournir la matiére, comme il l'avoue lui-même dans une de ses poësies. On pourroit faire observer comme un autre trait de ressemblance entr'eux, que S. Gregoire étoit d'une famille toute sainte comme S. Basile. Pour arriver à la perfection il suivit les exemples que lui donnoient S. Gregoire son pere avant lui Evêque de Nazianze & sainte Nonne sa mere: il eut pour frere S. Césaire, & pour sœur sainte Gorgonie.

390.

Concile de la province de Carthage le 16. Juin. Ce concile fit quelques canons de discipline, la plûpart pour empêcher les entreprises des Prêtres sur les Evêques, & des Evêques sur leurs confreres.

Loi de Théodose du 3. Septembre, qui enjoint aux Moines de se retirer dans les lieux deserts, & d'habiter les solitudes. Le motif de cette loi étoit de réprimer le zéle indiscret des Moines d'Egypte & de Syrie, qui venoient dans les villes importuner les juges jusqu'à exciter des séditions, pour obtenir la grace des criminels, & faisoient une guerre ouverte aux Payens en abattant les idoles & les temples. L'Orient étoit aussi troublé alors par un grand nombre de Moines vagabonds, du nombre desquels paroissent avoir été les herétiques *Massaliens*, condamnés vers ce tems-ci dans un concile assemblé par Flavien d'Antioche. Ils soûtenoient que la priére seule étoit nécessaire, à l'exclusion même des sacremens, & croyoient que par son moyen on se délivroit d'un démon que chacun recevoit en naissant, & qu'alors on devenoit impeccable. Ils faisoient aussi profession d'une pauvreté mal entendue, & menoient une vie oisive, demandant l'aumône, & vivant pêle-mêle hommes

& femmes, jusqu'a coucher ainsi dans les rues pendant l'été.

391.

Saint Augustin est fait prêtre d'Hippone en Afrique au commencement de cette année.

Destruction du temple & de l'idole de Serapis à Alexandrie par ordre de Théodose : cet évenement entraîna la ruine de l'idolatrie dans toute l'Egypte ; parce qu'il mit au jour les cruels mysteres des Payens, & les artifices dont usoient les prêtres des faux dieux pour abuser les peuples.

392.

Théodose révoque la loi qui défendoit aux Moines d'entrer dans les villes.

Mort de Valentinien le jeune le 15. Mai : il fut étranglé par ses gardes, à l'instigation du comte Arbogaste géneral de ses armées, qui fit déclarer Empereur un homme de lettres nommé Eugene, sous le nom duquel il prétendoit regner.

Saint Augustin confond Fortunat prêtre Manichéen, dans une conférence le 28. Août.

Saint Paulin embrasse en Espagne la vie monastique & la pauvreté évangélique.

393.

Théodose donne à son second fils Honorius le titre d'Auguste le 10. Janvier.

Concile géneral d'Afrique à Hippone, le 8. Octobre. On fit dans ce concile quarante-un canons, dont le XXXI. défend à l'Evêque & aux Clercs de manger dans l'église, sinon par nécessité en passant, & ordonne d'empêcher aussi le peuple de faire de tels repas. Ce canon est pour réprimer l'abus qui s'étoit introduit en Afrique, de faire des festins dans les églises, en l'honneur des martyrs. Ce concile fit aussi un décret pour faciliter la réunion des Donatistes.

394.

Concile de trois cents dix évêques Donatistes à Bagaye en Numidie, à l'occasion d'un schisme entre ceux de cette secte.

Théodose livre bataille à Eugene dans la plaine d'Aquilée, le 6. Septembre ; Eugene est défait, & ensuite tué par les

les soldats, qui lui tranchent la tête. Le comte Arbogaste se perce de deux épées.

Concile de dix-neuf Evêques à Constantinople, dans lequel on décide que le nombre de trois Evêques qui est suffisant pour l'ordination d'un Evêque, ne l'est pas pour sa déposition.

395.

Mort de l'empereur Théodose le Grand à Milan, le 17. Janvier. Peu de tems avant sa mort il avoit partagé l'empire à ses enfans, donnant l'Orient à Arcade, & l'Occident à Honorius. La mémoire de Théodose est en vénération parmi les Chrétiens, à cause du zéle constant & éclairé qu'il a témoigné pour les interêts de la Religion. Si cet Empereur a attristé l'Eglise par des fautes échapées à la vivacité de son caractere, il l'a édifiée par son humilité & la sincérité de sa pénitence. Tous les historiens s'accordent à dire du bien de lui, excepté Zosime qui étoit payen.

Saint Augustin est fait évêque d'Hippone avec Valere, par l'autorité d'un concile.

397.

Mort de S. Ambroise le 4. Avril: ce S. Docteur s'étoit fait un devoir de prêcher tous les Dimanches l'évangile à son peuple. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Ecriture sainte, quelques traités contre les heréfies, des lettres & des livres de morale: on trouve dans tous ses ouvrages une grande douceur d'expression, & l'on peut remarquer qu'il y donne le nom de *Messe* à la célébration du saint sacrifice. Nous chantons encore plusieurs hymnes qu'il avoit composées: elles furent si célébres, que pour dire une hymne dans les siécles suivans, on disoit *Ambrosianum.* On croit que S. Ambroise a institué le chant à deux chœurs, pour consoler son peuple par le chant des pseaumes & des hymnes pendant la persécution de Justine.

Martyre de S. Sisinius diacre, Martyrius lecteur, & Alexandre portier, le 29. Mai. Ils furent mis à mort par les Payens habitans des montagnes voisines de la ville de Trente, chez lesquels Sisinius avoit porté l'Evangile & bâti une église.

Concile de quarante-quatre Evêques à Carthage le 28. Août. Nous avons cinquante canons de ce concile, qui est compté pour le troisiéme de Carthage. Le sixiéme canon est pour défendre de donner l'Eucharistie aux corps morts : le seiziéme défend aux Evêques, Prêtres & autres Clercs, de gagner leur vie à aucun trafic sordide : le quarante-neuviéme ordonne que ceux qui n'ayant rien au tems de leur ordination, acquierent ensuite des heritages en leur nom, seront réputés usurpateurs des biens sacrés, s'ils ne les donnent à l'Eglise ; mais s'il leur est venu du bien par donation ou par succession, ils en peuvent disposer.

398.

Quatriéme concile de Carthage le 8. Novembre. Les Evêques d'Afrique s'y trouverent au nombre de deux cents quatorze. On y fit cent quatre canons : le XVI. porte que les époux ayant reçu la bénédiction du Prêtre doivent par respect garder la continence cette nuit : par le LI. il est ordonné à tous les Clercs qui ont la force de travailler, d'apprendre des métiers, & de gagner leur vie : le LXXXVIII. ordonne que celui qui en un jour solemnel va aux spectacles au lieu d'aller à l'office de l'Eglise, sera excommunié. La plûpart des autres canons regardent les ordinations, & les devoirs des Evêques & des Clercs.

Saint Jean surnommé Chrysostome, prêtre d'Antioche, est fait évêque de Constantinople le 26. Février.

Loi de l'empereur Honorius du 27. Juillet, qui confirme les arbitrages des Evêques, sans nuire à ceux qui y étant appellés ne voudront point s'y présenter. Le même jour l'empereur Arcade fit une loi pour assujettir les œconomes des églises à payer les dettes des réfugiés que les Clercs refusent de livrer.

Mort du pape Sirice le 26. Novembre ; Anastase I. lui succede.

399.

Saint Jean Chrysostome évêque de Constantinople réforme son clergé, & principalement l'abus qui s'étoit introduit parmi les Ecclésiastiques de vivre avec des vierges, qu'ils traitoient de sœurs adoptives, & que l'on nommoit *sous-*

introduites, ou fœurs *Agapétes*, c'eſt-à-dire charitables. Il fonde pluſieurs hôpitaux, & envoie chez les Scythes Nomades, des prêtres pour travailler à leur converſion.

Les Moines d'Egypte ſe ſoulevent contre Theophile d'Alexandrie, parce qu'il condamnoit l'erreur des Antropomorphites, dans laquelle ils étoient preſque tous.

400.

Loi de l'empereur Honorius du 4. Février, qui confirme les dépoſitions d'Evêques faites par les conciles.

Cinquiéme concile de Carthage le 27. Mai, compoſé de ſoixante-douze Evêques: on y fit quinze canons. Le ſixiéme ordonne de baptiſer ſans ſcrupule les enfans dont le baptême n'eſt pas prouvé très-certainement.

Premier concile de Tolede: il y aſſiſta des Evêques de toutes les provinces d'Eſpagne. Il y fut ordonné qu'on ſuivroit les réglemens du concile de Nicée, & on y fit vingt canons, dont les plus remarquables ſont le ſeptiéme portant, Que ſi la femme d'un Clerc a péché, il peut la lier dans ſa maiſon, la faire jeûner, & la châtier, ſans toutefois attenter à ſa vie; mais il ne doit pas même manger avec elle juſqu'à ce qu'elle ait fait pénitence: & le dix-ſeptiéme par lequel il eſt dit, Que celui qui avec une femme fidelle a une concubine, eſt excommunié; mais ſi la concubine lui tient lieu d'épouſe, enſorte qu'il ſe contente de la compagnie d'une ſeule femme, à titre d'épouſe ou de concubine à ſon choix, il ne ſera point rejetté de la communion. Ce canon eſt très-remarquable pour montrer qu'il y avoit des concubines légitimes approuvées par l'Egliſe. C'eſt que ſelon les loix Romaines il falloit qu'il y eût proportion entre les conditions des contractans; mais la femme qui ne pouvoit être tenue à titre d'épouſe, pouvoit être concubine. L'Egliſe n'entroit point dans ces diſtinctions; & ſe tenant au droit naturel, approuvoit toute conjonction d'un homme & d'une femme, pourvû qu'elle fût unique & perpétuelle. On trouve dans les déciſions de ce concile l'Evêque de Rome nommé ſimplement *le Pape*, comme par excellence: c'eſt la premiére fois qu'on le trouve ainſi nommé dans l'hiſtoire; car ce nom de Pape

qui signifie *Pere*, étoit alors commun à tous les Evêques, & se donne encore aujourd'hui à tous les prêtres dans l'Eglise Grecque.

REMARQUES PARTICULIÉRES.

ON peut dire que la conversion de Constantin porta le dernier coup à l'idolâtrie : la Religion chrétienne se montra sans crainte sous cet Empereur, & gagna à être connue; la décence de ses fêtes & de ses cérémonies, la magnificence de ses promesses, la gravité & la beauté de ses loix, la pureté de sa morale, comparées avec les abominations du culte des Payens & les absurdités de leur croyance, gagnerent en peu de tems tous les cœurs. Les peuples étonnés & confus des prodigieux égaremens où la superstition les avoit entraînés, s'empressoient de rendre hommage à la vraie Religion, & se convertissoient en foule; des villes entiéres touchées de Dieu tout-à-coup, abattoient leurs temples, & bâtissoient des églises : nous en avons vû un exemple dans la ville de Majuma, que Constantin récompensa du titre de cité & du nom de *Constantia*.

Ainsi s'accomplissoit dès-lors cette prophétie d'Isaïe : *Ma main triomphante, dit le Seigneur, s'élevera & dressera mon étendart à la face des nations; alors les peuples empressés vous porteront leurs enfans, ils mettront entre vos bras, ils chargeront sur vos épaules ces dépôts précieux. Les Rois & les Reines voudront partager vos soins & la nourriture de vos enfans. Leur tête se courbera jusqu'à terre pour vous adorer, & la poussiére de vos pieds sera pour eux un objet de vénération.*

C'est une chose digne de toute notre admiration & de toute notre reconnoissance, que cette économie de la providence, par laquelle Dieu accorde toujours à son Eglise des biens proportionnés aux maux qu'elle doit souffrir. Les derniéres persécutions furent les plus cruelles; pendant les douze premiéres années de ce siécle l'Eglise fut exposée aux plus violentes agitations. Toutes les puissances de la terre s'éleverent contre elle, & firent couler dans tout l'Empire le sang des Chrétiens. Mais ce fut aussi alors que Dieu appésantit son bras sur ces Princes persécuteurs, & qu'il leur fit subir les châtimens les plus rigoureux. Ils périrent tous par des morts funestes & accompagnées de circonstances effrayantes. Tant de fléaux qui affligerent l'Empire pendant les persécutions, & que les Payens attribuoient

aux Chrétiens, n'étoient au contraire qu'une punition visible de la fureur avec laquelle on persécutoit les fidéles serviteurs de Jesus-Christ. Il est vrai qu'on voit succéder aux persécutions, des épreuves encore plus redoutables; l'Eglise essuie de la part de ses propres enfans des traverses beaucoup plus sensibles à une mere, que la persécution de ses ennemis : le schisme des Donatistes, & la fureur qu'il inspire à ses sectateurs, l'hérésie d'Arius & l'énorme scandale qu'elle cause dans toute l'Eglise, tant d'autres schismes & tant d'autres hérésies sont sans doute des maux déplorables. Mais Dieu en avoit déja préparé le remede dans les conciles généraux, & ce remede devient très-facile à appliquer, depuis la conversion des Empereurs, qui ouvre les routes à tous les Evêques du monde Chrétien : ils s'assemblent de toutes parts sous la protection du Prince, ils délibérent tranquillement sous ses yeux, & prononcent librement les arrêts qui foudroient le schisme & l'hérésie. Si un Empereur philosophe, qui auroit pû rendre les plus importans services à la Religion, l'afflige par son apostasie, & cherche à la détruire par toutes les ruses de la politique ; ce même Empereur lui rend malgré lui le plus éclatant témoignage, & lui prépare le plus glorieux triomphe. Les vains efforts qu'il fait pour rétablir le temple de Jerusalem, & démentir les prophéties, couvrent de confusion le Payen persécuteur & le Juif incrédule, tandis qu'ils comblent de joie les Chrétiens & les affermissent de plus en plus dans la foi. Enfin si une multitude de pasteurs accrédités à la cour des Empereurs outragent & combattent la vérité, Dieu suscite pour sa défense des hommes encore plus puissans. Les Athanase & les Hilaire voient naître les Basile & les Gregoire. Optat, Ambroise, Ephrem, Jerôme, Epiphane & plusieurs autres saints Docteurs sont toujours armés pour la foi & pour l'unité Catholique.

La faveur que Constantin accordoit aux Chrétiens, & les dons immenses qu'il leur fit, & ses successeurs à son imitation, excitoient la jalousie des Payens. Ils portoient une extrême envie aux richesses que les églises, & particuliérement celle de Rome, possédoient déja. Ammien-Marcellin auteur Payen qui vivoit alors, après avoir rapporté la sédition arrivée à Rome, en 366. à l'occasion de l'ordination schismatique de l'antipape Ursicin, ajoûte : » Je ne nie pas que ceux qui desirent cette » place, ne doivent faire tous leurs efforts pour y arriver, » puisqu'elle leur procure un établissement sûr, où ils sont » enrichis des offrandes des dames : ils sortent dans des cha» riots vêtus splendidement, & font si bonne chere que leurs » tables surpassent celle des Rois.« Quoique la vérité paroisse

altérée dans ce passage d'Ammien-Marcellin, où l'on reconnoît aisément le ton de la jalousie, on en peut inférer cependant que les Papes étoient déja puissans, & se croyoient permis d'accorder quelque éclat extérieur à la dignité de leur siége : c'est ce qu'on peut conjecturer aussi des paroles de Pretextat, qui fut depuis Préfet de Rome; lequel, au rapport de saint Jerôme, disoit par plaisanterie au pape Damase : *Faites moi Evêque de Rome, & aussi-tôt je serai Chrétien.* Au reste il y a lieu de penser que les Papes ni les autres Evêques ne portoient point encore d'ornemens considerables; puisque S. Gregoire de Nazianze, dans son discours contre Julien, oppose la simplicité de l'exterieur des Chrétiens à la pourpre & aux couronnes que les plus considerables d'entre les Payens portoient dans les assemblées du théatre pour se distinguer du peuple. Quelques auteurs prétendent que ce fut alors que les Empereurs Chrétiens commencerent à honorer les Prélats du *Pallium* nommé par les Grecs *Homophorion*, espece de manteau impérial qui ressembloit assez à nos chapes. Depuis, ce ne fut qu'une espece d'étole qui pendoit par devant, & par derriére, & qui étoit chargée de quatre croix d'écarlate disposées sur les quatre côtés du Pallium. Comme cet honneur étoit une pure grace des Empereurs, on ne donnoit point le Pallium sans leur permission.

Le nombre des Evêques étoit très-grand : on en mettoit dans toutes les villes où il se trouvoit un nombre suffisant de Chrétiens. Ces Evêques étoient élus par le clergé & par le peuple, & devoient être ordonnés par les autres Evêques de la même province. Malgré ce grand nombre d'Evêques, on commença dans ce siécle à mettre des *Chorévêques* dans les bourgs & dans les villages : leur droit étoit de gouverner sous la dépendance des Evêques les lieux où ils étoient établis; ils ne recevoient point l'ordination épiscopale, mais leur dignité leur donnoit rang au dessus des autres Prêtres. Le nombre de ces derniers n'étoit pas grand, à proportion de celui des Evêques & des Chorévêques. Eusebe dit que l'église Romaine, quoique déja innombrable du tems du pape S. Corneille, n'avoit que quarante-six Prêtres.

Saint Epiphane témoigne qu'encore de son tems la plûpart des Evêques & des Prêtres se faisoient un devoir d'imiter l'apôtre S. Paul, & qu'à son exemple ils exerçoient quelque métier qu'ils trouvoient convenable à leur dignité, & à leur application continuelle au gouvernement de l'Eglise.

On élevoit souvent à l'épiscopat & à la prêtrise des hommes mariés : mais ils étoient obligés dès-lors, ainsi que les diacres, de vivre en continence, & de ne plus regarder leurs femmes que

comme leurs sœurs. La discipline de l'Eglise Latine n'a jamais varié sur cet article. Ces femmes d'Evêques & de Prêtres se trouvent quelquefois nommées dans les écrits des anciens *Episcopæ* ou *Presbyteræ*, à cause de la dignité de leurs maris.

Entre les avantages que la liberté de l'Eglise procura à la Religion, on peut compter l'établissement des monasteres. Il y avoit eu de tout tems des Chrétiens qui s'exerçoient à la pratique des conseils de l'Evangile, & qui par cette raison étoient nommés *Ascetes* ou *Exercitans* : de ce nombre étoient aussi les filles qui consacroient à Dieu leur virginité, & les veuves qui renonçoient aux secondes noces pour mener la vie ascétique ; mais toutes ces personnes n'avoient pû former jusqu'alors de société réguliére. Ce fut en Egypte, comme nous avons vû, que commença la vie monastique, d'où elle s'étendit après dans la Syrie, le Pont, l'Asie mineure, & ensuite passa en Occident.

On distingua d'abord trois sortes de moines ; sçavoir, les *Cénobites* qui vivoient en commun dans un monastere sous un supérieur, les *Anachoretes* qui vivoient dans les déserts, & les *Sarabaïtes* qui habitoient deux ou trois dans des cellules. Jean Cassien qui visita les monasteres d'Orient vers la fin de ce siécle, dit que les Sarabaïtes étoient alors des moines vagabonds, que le libertinage & l'avarice faisoient vivre sans régle ; mais on voit par les relations du même auteur combien étoit sainte & édifiante la vie des véritables moines : leur unique occupation étoit la priére & le travail des mains ; leur nourriture ordinaire n'étoit que du pain & de l'eau, leur lit une natte de jonc, & leur chevet un paquet de feuilles.

Parmi les Solitaires on en trouvoit un grand nombre qui pratiquoient des mortifications extraordinaires. Je me contenterai de rapporter l'exemple de S. Macaire d'Alexandrie, qui pour vaincre le sommeil passa 20 jours & 20 nuits à découvert, exposé aux alternatives de l'ardeur du soleil d'Egypte & du froid de la nuit. Le même Saint passa tout un Carême debout, dans un coin du monastere de S. Pacôme à Tabenne, sans boire ni manger, si ce n'est qu'il prenoit le Dimanche quelques feuilles de choux cruës. Ce n'étoit pas seulement dans les déserts qu'on trouvoit de ces Saints si dévoués aux pratiques de la pénitence ; S. Gregoire de Nazianze qui parle dans une de ses élégies de ceux qui menoient la vie monastique aux environs de cette ville, dit qu'il y en avoit qui se chargeoient de chaines de fer pour matter leur corps, qui s'enfermoient dans des loges pour éviter de voir & d'être vus de personne, qui demeuroient 20 jours & 20 nuits sans manger, pratiquant souvent ainsi la moitié du jeûne de Jesus-Christ. Un autre s'abstenoit entiére-

ment de parler, ne louant Dieu que de l'esprit; un autre passoit les années entiéres dans une église les mains étendues, sans dormir, comme une statue animée. S. Gregoire remarque avec indignation, que plusieurs moines blâmoient ces pénitens comme homicides d'eux-mêmes.

La plûpart des Moines étoient laïcs: nous voyons que ceux du monastere de S. Pacôme avoient recours aux Prêtres des villages voisins pour venir célebrer chez eux les saints mysteres. La vie monastique les éloignoit des fonctions ecclesiastiques; tout leur emploi consistoit en la priére & au travail des mains, si continuel parmi eux, qu'il leur fournissoit non-seulement leur nourriture, mais même de quoi faire des aumônes abondantes. Ceux d'Arsinoé envoyoient des batteaux chargés de bled pour les pauvres d'Alexandrie. Saint Augustin témoigne que de son tems les moines envoyoienr dans les lieux où il y avoit des pauvres, des vaisseaux chargés des choses nécessaires pour les secourir. Les Evêques néanmoins tiroient quelquefois les moines de leurs solitudes, pour les mettre dans le clergé; mais ils devenoient dès-lors séculiers, de même que ceux qu'on élevoit à l'épiscopat. Saint Athanase dans sa lettre à Draconce, écrite vers l'an 353. compte jusqu'à sept moines qui avoient dès-lors été ordonnés Evêques.

Leur nombre s'étoit si fort accru dès la fin de ce siécle, que dans la seule ville d'Oxyrinque, en basse Thebaïde, on en comptoit jusqu'à dix mille, & vingt mille vierges: cette ville contenoit plus de monasteres que de maisons particuliéres; les Moines logeoient jusques sur les portes & dans les tours. Il est vrai que les auteurs rapportent ceci comme extraordinaire; & il est certain d'ailleurs que le plus grand nombre demeuroient hors des villes.

Les catécheses de S. Cyrille évêque de Jerusalem, & le livre des mysteres de S. Ambroise évêque de Milan, font voir la même tradition dans l'Orient & dans l'Occident, pour la pratique du sacrement de Baptême, & de ceux de Confirmation & d'Eucharistie. Le baptême se faisoit ordinairement par immersion: on plongeoit trois fois ceux que l'on baptisoit, & on nommoit à chaque fois une des personnes divines; ils recevoient ensuite la Confirmation par l'imposition des mains de l'Evêque, & étoient admis à la table sacrée. Le tems du catéchumenat qui précedoit le baptême, étoit ordinairement de deux ans: & il y avoit deux ordres de catéchumenes; les *auditeurs*, qui étoient admis à entendre les instructions avec les fidéles; & les *compétens*, dont les noms étoient inscrits sur une liste au commencement du Carême comme suffisamment instruits. Ceux-ci observoient le jeûne.

du Carême, qui consistoit à ne manger qu'une fois vers le soir. Ceux d'entre les compétens qui étoient jugés dignes de recevoir le baptême, étoient nommés *élus*. Comme le baptême se donnoit par immersion, il étoit nécessaire d'avoir recours au ministere des *diaconisses*, afin que les femmes ne parussent point dans un état indécent aux yeux des Prêtres. Ces diaconisses recevoient l'imposition des mains, & étoient comptées entre le clergé, parce qu'elles exerçoient à l'égard des femmes une partie des fonctions des Diacres.

Le baptême ne s'administroit réguliérement que la veille de Pâques ou de la Pentecôte; mais c'étoit la nuit de Pâques qu'on voyoit le plus grand nombre de nouveaux baptisés; les fideles étoient dans l'usage de passer cette sainte nuit dans les églises, & on y célébroit un office solemnel. Eusebe rapporte que l'empereur Constantin, pour rendre cette fête plus éclatante, faisoit éclairer non-seulement toutes les églises de Constantinople, mais même toutes les rues de cette grande ville, où l'on allumoit par son ordre des colonnes de cire & un grand nombre de flambeaux.

Bien des personnes avoient la dévotion de recevoir le baptême dans le fleuve du Jourdain, où Jesus-Christ l'a reçu lui-même. Constantin déclara lors de son baptême, qu'il avoit eu ce dessein. D'autres se contentoient de s'y baigner, comme font encore aujourd'hui les pélerins. Il y a lieu de juger que ce voyage de la Terre-sainte étoit fréquent parmi les Chrétiens, par ce qu'en dit S. Gregoire de Nysse qui le fit lui-même, & qui en remarqua dès-lors les inconvéniens. On trouve un détail des autres dévotions du tems dans un passage du *Panarion* de S. Epiphane. » Il y a, » dit ce Pere, plusieurs dévotions particuliéres observées dans » l'Eglise, comme de s'abstenir de la chair de toutes sortes » d'animaux, des œufs, & du fromage....... quelques-uns » s'abstiennent du pain même ou des fruits, ou de tout ce qui est » cuit: plusieurs couchent à terre, plusieurs vont nuds pieds: d'au» tres portent un sac en secret & par pénitence; mais il est indécent » de le porter à découvert, ou d'avoir le cou chargé de chaines, » comme font quelques-uns: la plûpart s'abstiennent du bain. « Saint Chrysostome témoigne aussi, qu'encore de son tems plusieurs femmes avoient la dévotion de porter l'Evangile à leur col, au lieu d'ornemens mondains.

On voit quelles étoient dès-lors les suites de l'excommunication, même pour le commerce de la vie civile, par la réponse que S. Basile fit à S. Athanase, qui lui avoit écrit pour lui donner connoissance de l'excommunication par lui prononcée contre le Gouverneur de Libie. Saint Basile lui disoit dans sa réponse, qu'il avoit publié l'excommunication dans son église; que ce malheu-

reux seroit l'exécration de tous les fideles, & que personne n'auroit de commerce avec lui, ni de feu, ni d'eau, ni de couvert. Il ajoûtoit qu'il avoit notifié cette condamnation à tous les domestiques, les amis, & les hôtes du Gouverneur. On trouve aussi dans plusieurs lettres du même S. Basile, des exemples de censures générales. Une de ces lettres est contre un ravisseur; le Saint y ordonne de faire rendre la fille à ses parens, d'exclure le ravisseur des priéres, & de le déclarer excommunié avec ses complices & toute sa maison, pendant trois ans: il ordonne aussi d'exclure des priéres tout le peuple de la bourgade qui a reçu la personne ravie, qui l'a gardée, & empêché qu'on ne la retirât. La gradation des peines canoniques est marquée dans une autre lettre adressée à un prêtre nommé Paregoire: il lui ordonne d'éloigner une femme qu'il tenoit auprès de lui pour le servir; s'il refuse d'obéir, il lui déclare qu'*il sera interdit;* & s'il ose faire les fonctions du sacerdoce sans s'être corrigé, *il sera anathême* à tout le peuple, & *ceux qui le recevront seront excommuniés* par toute l'Eglise.





ABRÉGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

CINQUIÈME SIÉCLE.

Ann. 401. de l'Ere Chrétienne vulgaire.

THEOPHILE évêque d'Alexandrie, animé contre les moines d'Egypte, les fait chasser par le Préfet, sous prétexte d'Origenisme, & suscite diverses accusations contre eux.

Le pape Anastase condamne Rufin d'Aquilée, suspect d'Origenisme, à cause de la version Latine qu'il venoit de faire de quelques-uns des ouvrages d'Origene, avec une préface dans laquelle il sembloit approuver ses principes : peu de tems après il condamna aussi les écrits d'Origene, & en défendit la lecture. Tous les Evêques d'Occident suivirent son exemple.

Saint Jerôme avoit été long-tems l'intime ami de Rufin; la traduction du livre des principes d'Origene les brouilla. Saint Jerôme lui en opposa une autre de sa façon, où il laissoit subsister toutes les erreurs d'Origene, afin d'en inspirer plus d'horreur. La dispute qui suivit cette démarche fut si vive, que S. Augustin n'en parloit qu'avec frayeur & avec larmes.

Concile de soixante-dix Evêques à Ephese, pour déposer six évêques Simoniaques. Ce concile étoit présidé par S. Jean Chrysostome, lequel à la priére du clergé de cette ville, & des Evêques voisins, étoit venu pour réformer cette église. De retour à Constantinople, il reçut une députation des moines d'Egypte, qui se justifiérent devant les préfets nommés par l'Empereur, des accusations formées contre eux par les émissaires de Theophile. Saint Chrysostome luimême s'étoit attiré l'inimitié de cet Evêque & de tous les mauvais Ecclésiastiques, à cause de la réforme qu'il s'efforçoit d'établir parmi le clergé.

Concile de Carthage le 16. Juin. On y fit une députation au pape Anastase & aux Evêques d'Outremer, pour conserver dans le clergé les Donatistes convertis.

402.

Théodose le jeune est déclaré Auguste le 11. Janvier.

Mort du pape Anastase le 27. Avril; Innocent premier lui succede.

Premier concile de Mileve en Afrique, le 27. Août.

Concile géneral d'Afrique à Carthage le 13. Septembre, au sujet des Donatistes.

403.

Théophile assemble dans le bourg du Chesne, près de Calcedoine, un concile, dans lequel sur les accusations formées par les ennemis de S. Chrysostome, il le fait déposer, sous prétexte de contumace. S. Chrysostome fut exilé ensuite par l'empereur Arcade à l'instigation d'Eudoxia sa femme, offensée d'un discours qu'il avoit fait contre les femmes; mais la nuit même de son exil il arriva un tremblement de terre, que l'Imperatrice pressée du remors de sa conscience attribua à l'injustice qu'elle venoit

PAPES & PATRIARCHES.

PAPES.

S. Anastase I.
9. Octobre 399.
27. Avril 402.
S. Innocent I.
Avril 402.
12. Mars 417.
Zozime,
Mars 417.
26. Décembre 418.
Boniface I.
30. Décembre 418.
25. Octobre 422.
S. Celestin I.
3. Novembre 422.
6. Avril 432.
S. Sixte III.
26. Avril 432.
28. Mars 439.
S. Leon le Grand,
1. Septembre 439.
11. Avril 461.
Hilaire,
12. Novemb. 461.
17. Septembre 473.
Simplicius,
27. Septembre 473.
2. Mars 483.
S. Felix II.
6. Mars 483.
25. Février 492.
S. Gelase,
1. Mars 492.
19. Novemb. 496.
Anastase II.
24. Novemb. 496.
16. Novemb. 498.
Symmaque,
22. Novemb. 498.

PATRIARCHES d'Alexandrie.

Theophile, 412.
S. Cyrille, 444.
Dioscore chassé, en 452.
Protere 457.

ANTIPAPES & Herétiques.

ANTIPAPES.

Eulalius, 418.
Laurent, 498.

HERETIQUES.

Vigilance, 406.
Pelage, 408.
Secte des Celicoles, 409.
Celestius, 412.
Julien, 418.
Secte des semi-Pelagiens, 427.
Nestorius, 428.
Eutychés, 448.
Pierre le Foulon, 471.
Xenaïas, 486.

Le pere Sirmond a publié en 1643. l'ouvrage d'un auteur anonyme, intitulé Prædestinatus, *parce qu'il combat directement les Prédestinatiens. M. de Tillemont croit que cet auteur vivoit dans le cinquième siécle, parce qu'il ne conduit son livre des herésies que jusqu'aux Nestoriens.*

SÇAVANS & Illustres.

S. Epiphane évêque de Salamine en Chypre, 403. Il a composé un grand ouvrage contre les herésies, qu'il a intitulé *Panarion*. Il a aussi composé l'*Ancorat*, où il explique la foi de l'Eglise contre les Payens, les Manichéens & les Ariens, & plusieurs autres ouvrages.

S. Jean Chrysostome, 407.

Rufin prêtre d'Aquilée, 410. Il a traduit de Grec en Latin les œuvres de Joseph, l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, à laquelle il a ajoûté deux livres, & plusieurs ouvrages d'Origene. Il y a de lui des commentaires sur les prophétes Osée, Joël & Amos, & quelques autres opuscules.

Pallade d'Helenople vivoit en 420. Son histoire appellée *Lausiaque*, parce qu'il l'adressa à Lause son ami, est fort estimée.

S. Jerôme, 410. Il fut suscité de Dieu pour travailler sur l'Ecriture, & pour en renouveller dans toute l'Eglise le goût & l'intelligence.

S. Sulpice Severe, 421. Il a écrit en beau Latin un abregé de l'histoire sacrée depuis la création du monde jusqu'à l'an 400. de Jesus-

PRINCES contemporains.

EMPEREURS d'Occident.

Honorius, 423.
Constantius, 421.
Valentinien III. 455.
Maxime, 455.
Avitus, 456.
Majorien, 461.
Severe. 465.
Anthemius, 472.
Olybrius, 472.
Glycerius, déposé en 474.
Julius-Nepos, déposé en 475.
Romulus Augustulus jusqu'au 23. Août 476. qu'Odoacre prit le titre de Roi d'Italie, & mit fin à l'Empire d'Occident.

Rois d'Italie.

Odoacre, 493.
Théodoric.

EMPEREURS d'Orient.

Arcade, 408.
Théodose II. 450.
Marcien, 457.
Leon I. 474.
Leon II. 474.
Zenon, 491.
Anastase.

de commettre contre le ſaint Evêque ; elle obtint des ordres pour le faire revenir auſſi-tôt.

Second concile géneral des provinces d'Afrique à Carthage pour la réunion des Donatiſtes. Ce concile s'aſſembla le 25. Août : on y convint que chaque Evêque dans ſa ville iroit trouver lui-même l'évêque Donatiſte pour lui demander une conférence en préſence des magiſtrats. Pluſieurs d'entre les Donatiſtes avoient demandé ces conférences ; mais quand on s'adreſſa aux évêques en exécution de ce concile de Carthage, ils refuſerent les propoſitions qu'on leur fit.

Nouvelle conſpiration contre S. Chryſoſtome, excitée par l'imperatrice Eudoxia : elle s'anima une ſeconde fois contre lui, parce qu'il avoit blâmé ceux qui faiſoient des réjouiſſances tumultueuſes à la dédicace d'une ſtatuë qu'on venoit d'élever à cette princeſſe. Elle fit enſorte que l'on convoquât un nouveau concile compoſé de ſes ennemis, & obtint un ordre de l'Empereur pour le chaſſer de l'égliſe.

404.

Violences exercées la nuit de Pâques contre le peuple aſſemblé dans le baptiſtere avec les Prêtres fidéles à S. Chryſoſtome. Nouveaux ordres de l'Empereur pour le chaſſer : il quitte Conſtantinople aux Fêtes de la Pentecôte, & eſt envoyé à Cucuſe en Armenie. Après ſon départ les Schiſmatiques mirent à ſa place un prêtre nommé Arſace.

Troiſiéme concile de Carthage au ſujet des Donatiſtes, le 26. Juin. Il fut réſolu dans ce concile, qu'attendu les violences qu'ils exerçoient fréquemment contre les Catholiques, on députeroit à l'Empereur pour le prier d'ordonner que les loix contre les hetétiques ſeroient appliquées à ceux d'entre les Donatiſtes qui ſeroient dénoncés par les Catholiques à cauſe de leurs violences.

Conférences publiques de S. Auguſtin avec Felix Manichéen célebre, du nombre de leurs *élus ;* S. Auguſtin le confond, & lui fait abjurer ſon erreur.

Différend entre S. Jerôme & S. Auguſtin au ſujet de l'interprétation que le premier avoit donnée d'un paſſage de l'Epître aux Galates, où il faiſoit entendre que lorſque S. Paul a repris S. Pierre, c'étoit une diſſimulation, & qu'il ne l'avoit pas cru pour cela repréhenſible. Une diſpute

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.

PATRIARCHES d'Alexandrie.

Timothée Elure, déposé en 460. mort en 477.
Timothée III. dit Salofaciole, 482.
Jean dit Talaia, chassé par l'empereur Zenon peu après son élection, en 482.
Pierre Monge, 491.
Athanase II. 497.
Jean II. surnommé Hemule.

PATRIARCHES d'Antioche.

Flavien, 404.
Alexandre, 419.
Théodote, 427.
Jean, 436.
Domnus, chassé par Dioscore, en 451.
Maxime, 456.
Basile, 458.
Acace, 459.
Martyrius, quitte en 471.
Pierre le Foulon, herétique intrus, chassé plus. fois, meurt en 486.
Estienne II. 479.
Estienne III. 482.
Calandion, exilé en 485.
Pallade, 498.
Flavien II.

PATRIARCHES de Jerusalem.

Jean II. 416.
Praile, 429.
Juvenal, 458
Anastase, 477.
Martyrius, 485.
Saluste, 493.
Elie.

Christ; la vie de saint Martin de Tours, & quelques opuscules.

S. Alexandre fondateur des Acemetes, 430.

S. Augustin, 430. Aucun Pere n'a plus écrit que ce Saint, & n'a plus combattu que lui. L'Eglise a déclaré plusieurs fois par la bouche des Papes & dans les conciles, qu'il est le fidéle interpréte de ses sentimens sur la grace, la Prédestination, &c.

S. Paulin évêque de Nole, 431. Nous avons ses épîtres & ses poësies.

Philostorge de Cappadoce. Il a publié sous Théodose le jeune une histoire ecclésiast. qui commence en 320. & finit en 425. Il étoit Arien.

Jean Cassien, 440.

S. Isidore de Peluse, 440. Il a laissé un grand nombre de lettres, qui contiennent des explications de passages de l'Ecriture & de questions théologiques.

S. Cyrille d'Alexandrie, 444.

Vincent moine de Lerins, 445. Auteur d'un traité fort estimé contre les herésies de son tems.

S. Hilaire d'Arles, 449. Il a composé des homélies pour toutes les fêtes de l'année, une exposition du symbole & quelques opuscules, & a écrit un grand nombre d'épîtres. La plûpart de ses ouvrages sont perdus.

S. Pierre Chrysologue, 451. On a les sermons de ce Pere, qui ont été assez estimés dans leur tems pour lui faire donner ce surnom de *Chrysologue*, qui signifie parole d'or.

Socrate le Scolastique, Auteur d'une histoire ecclésiastique depuis Constantin jusques assez avant dans le régne de Théodose le jeune: la maniére dont il parle des Novatiens, fait juger qu'il étoit engagé dans cette erreur.

***Rois des Goths* en Espagne.**

Alaric, 411.
Ataulphe, 415.
Sigeric, 415.
Wallia, 420.
Théodoric I. 451.
Thorismond, 452.
Théodoric II. 466.
Evraic, 484.
Alaric II.

Rois de France.

C'est à l'année 420. qu'on rapporte ordinairement le commencement du régne de Pharamond, premier roi de France.

Clodion, 451.
Merouée, 456.
Childeric, 481.
Clovis I.

***Rois des Vandales.* en Afrique.**

Les Vandales entrerent en Afrique vers 429. Ils vinrent de l'Allemagne par les Gaules & par l'Espagne.

Genseric, 466.
Huneric, 484.
Gontamond, 496.
Trasamond.

entre deux Saints tels que Jerôme & Augustin ne pouvoit avoir de suite ; l'amour de la vérité l'avoit fait naître, la charité l'étouffa.

405.

L'empereur Honorius donne un édit le 12. Février contre les Manichéens & les Donatistes : cet édit fut appellé l'*édit d'union*, parce qu'il tendoit à réunir tous les peuples à la Religion catholique. Il procura effectivement la réunion du plus grand nombre des Donatistes.

Les amis de S. Chrysostome agissent à Rome auprès du Pape : il envoie une députation à l'empereur Honorius, pour l'engager à écrire à son frere Arcade, & à faire assembler à Thessalonique un concile d'Orient & d'Occident.

Quatriéme concile de Carthage au sujet des Donatistes, le 28. Août. On y prend la résolution d'écrire aux juges de toutes les provinces pour tenir la main à l'exécution de l'édit d'union.

Députation d'Honorius & des Evêques d'Occident à l'empereur Arcade, pour demander le rétablissement de S. Chrysostome.

406.

Translation des reliques du prophéte Samuel à Constantinople, le 19. Mai. Cette translation se fit avec beaucoup de pompe : l'empereur Arcade marchoit devant les reliques avec tout le Senat ; elles furent d'abord déposées dans la grande église, & ensuite mises dans une église qui fut bâtie en l'honneur de ce saint Prophéte.

Saint Jerôme écrit contre les erreurs de *Vigilance*, qui l'accusoit lui-même d'Origenisme, à cause de la traduction qu'il avoit faite de quelques livres d'Origene. Ce Vigilance étoit un prêtre Gaulois de naissance : il dogmatisoit depuis quelques années contre les veilles dans les églises & contre les reliques des martyrs : il nommoit *cineraires* & idolâtres ceux qui les honoroient. On ne voit point que cette heréfie ait eu de suite.

Violences exercées contre les députés d'Occident, à leur arrivée en Orient.

Commencemens de Pelage.

Saint Sulpice Severe écrit son histoire sacrée.

407.

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
PATRIARCHES de Constantinople. S. JeanChrysostome, exilé en 404. mort en 407. Arsace, 405. Atticus, 426. Sisinne, 428. Nestorius heresiarque, déposé en 431. Maximien, 434. Proclus, 447. S. Flavien, 449. Anatolius, 458. Gennade, 471. Acace, déposé 484. mort en 489. Flavite, 490. Euphemius, exilé en 496. mort en 515. Macedonius.		Sozomene le Scolastique, Auteur d'une histoire ecclésiastique qui va depuis l'an 324. jusqu'à l'an 439. On croit qu'il étoit aussi du parti des Novatiens. Théodoret évêque de Cyr, 457. Outre son histoire ecclésiastique qui va depuis 324. jusqu'en 429. nous avons de lui une histoire des Solitaires, des commentaires sur l'Ecriture, & des traités contre les payens & les herétiques. Ses écrits en faveur de Nestorius & contre S. Cyrille ont été condamnés par le cinquiéme concile géneral. S. Siméon Stylite, 460. S. Leon pape, 461 Ses écrits prouvent la solidité de son jugement, la beauté de son esprit & la grandeur de son courage. Son style est également noble & élégant.	*Angleterre.* Les Saxons conduits par Hengist arrivent dans la grandeBretagne en 449. & y établissent successivement les sept royaumes auxquels on a donné le nom d'*Heptarchie.* Le royaume deKent établi par Hengist en 455. Celui de Sussex par Hella en 491.

S. Prosper vivoit en 463.

Il a écrit pour la défense de la doctrine de S. Augustin sur la Grace & la Prédestination contre les Pelagiens & les Semipelagiens. On estime particuliérement son poëme *contre les Ingrats.*

Victor d'Aquitaine, Auteur d'une cycle paschal, qui commence à l'an 28. & finit en 559.

Orose, 471. Auteur d'une histoire depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 416. de Jesus-Christ.

Mamert-Claudien, 473. Il a écrit contre Fauste de Riez.

S. Mamert archevêque de Vienne, 480.

Salvien prêtre de Marseille, 484.

Vigile évêque de Tapse vivoit en 484.

Il a écrit pendant la persécution d'Huneric, & pour cacher son nom il a emprunté ceux des Peres les plus illustres, ensorte que l'on a quelquefois confondu les écrits de cet auteur avec ceux des saints Peres. On lui attribue le Symbole *Quicumque*, qui a si long temps passé sous le nom de S. Athanase.

Sidoine-Apollinaire. 489. Il étoit évêque de Clermont en Auvergne. On a de lui neuf livres d'épîtres, & vingt-quatre piéces en vers.

Fauste de Riez, 490. Il reste de lui des traités sur l'Incarnation & sur la grace. Il étoit Semipelagien, & donnoit dans d'autres erreurs.

S. Gelase pape, 496.

Victor évêque de Vite en Afrique. Nous avons de lui une histoire de la persécution des rois Vandales contre les Catholiques d'Afrique.

407.

Concile de Carthage le 13. Juin, qui reſerve les conciles géneraux d'Afrique pour des beſoins extraordinaires, & abroge le décret qui preſcrivoit de les aſſembler tous les ans. Ce concile ordonna auſſi que les érections de nouveaux évêchés ne ſe feroient que par le concile de la province, & du conſentement de l'Evêque dioceſain.

Mort de S. Jean Chryſoſtome le 14. Septembre. Ses ennemis avoient obtenu un ordre pour le faire transferer à Pytionte, lieu deſert ſur le bord du Pont-Euxin. Il mourut de maladie pendant ce voyage. Après ſa mort l'égliſe Romaine & tout l'Occident refuſerent de communiquer avec les Evêques Orientaux, juſqu'à ce qu'ils euſſent rétabli ſa mémoire. Le ſurnom de *Chryſoſtome* ou *bouche d'or* qui lui a été donné dès ſon vivant, fait aſſez l'éloge de ſon éloquence : il a été appellé par pluſieurs Papes l'*Auguſtin des Grecs*. Il a fait beaucoup d'homélies ſur l'Ecriture ſainte qu'il avoit étudiée dès ſa jeuneſſe & pendant tout le cours de ſa vie, dans le ſilence & dans la retraite. Il recommande la lecture de ces livres ſacrés, comme néceſſaire à tous les fideles, & nous apprend que les Syriens, les Egyptiens, les Indiens, les Perſes, les Ethiopiens & pluſieurs autres peuples avoient déja fait traduire en leur langue les ſaints Evangiles & les Epîtres de S. Paul. Saint Chryſoſtome a auſſi compoſé un traité du Sacerdoce, un de la Providence, & un livre ſur la divinité de Jeſus-Chriſt qu'il prouve par la toute-puiſſance de ſa grace.

408.

Mort de l'empereur Arcade le 1. Mai ; Théodoſe ſecond lui ſuccede.

Alaric chef des Goths aſſiége Rome, qui ſe rachete par ſes richeſſes.

409.

Saint Paulin eſt fait évêque de Nole.

Conſtitution d'Honorius pour étendre contre les *Celicoles* les peines des herétiques & des apoſtats. Ces Celicoles, ou adorateurs du ciel, profeſſoient une nouvelle heréſie qui tenoit du Judaïſme & du Paganiſme, & ils adoroient le ciel.

Alaric vient assiéger Rome une seconde fois, & fait déclarer Attale empereur.

Invasion des Vandales, des Alains & des Sueves en Espagne.

Commencemens de Celestius.

410.

Concile de Carthage, le 14. Juin. Ce concile envoie à l'empereur Honorius des députés, qui obtiennent un rescrit pour obliger les Donatistes à venir à une conférence publique.

Alaric fait déposer Attale, vient prendre Rome par trahison le 24. Août, & l'abandonne au pillage, à l'exception des églises de S. Pierre & S. Paul. On eut au milieu de ce pillage un spectacle singulier; car Alaric ayant appris qu'on avoit trouvé dans une maison une grande quantité de vases d'or & d'argent appartenant à l'église de S. Pierre, il ordonna qu'on les reportât tous à cette basilique. Ce transport se fit avec pompe; les vases étoient portés un à un sur la tête à découvert, & des deux côtés marchoient des soldats l'épée à la main: les Romains & les Barbares chantoient ensemble des hymnes à la louange de Dieu.

Fondation du monastere de Lerins par S. Honorat, depuis évêque d'Arles: l'île de Lerins est sur la côte de Provence, & porte aujourd'hui le nom de S. Honorat.

411.

Conférence célébre des Evêques Catholiques & Donatistes à Carthage en présence du tribun Marcellin, nommé juge par l'empereur Honorius. Cette conférence dura trois jours entiers; c'est-à-dire, les 1. 3. & 8. Juin: les deux premiers jours se passerent en chicanes de la part des Donatistes: le troisiéme jour on vint enfin à discuter le fond; & les Donatistes se trouvant sans réponse aux moyens des Catholiques, le tribun Marcellin prononça contre eux sa sentence. Saint Augustin chargé de parler pour les Catholiques, fit admirer sa science, sa pénétration & son éloquence; mais on fut encore plus touché de son zéle pour l'unité de l'Eglise, dont il sçut communiquer l'ardeur à tous ses collégues. A sa persuasion les deux cents quatre-vingt-six Evêques Catholiques, qui

s'étoient rendus à la conférence, offrirent tout d'une voix de quitter leurs siéges en faveur des Evêques Donatistes qui se seroient réunis, si le peuple Catholique paroissoit souffrir avec peine qu'il y eût deux Evêques dans une même Eglise.

412.

Loi de l'empereur Honorius du 30. Janvier, qui soumet les Donatistes à de grosses peines, & ordonne que leurs églises seront rendues aux Catholiques. L'Empereur fit cette loi à l'occasion de l'appel que les Donatistes avoient prétendu interjetter devant lui de la sentence de Marcellin. C'est ici l'époque de la ruine du schisme des Donatistes, qui depuis ce tems vinrent en foule se réunir à l'Eglise.

Concile de Carthage, qui condamne *Celestius* & ses erreurs. Elles se réduisoient à sept principales: qu'Adam a été créé mortel; que son peché n'a nui qu'à lui seul; que les enfans qui naissent, sont au même état où Adam avoit été avant son peché; que son peché n'est pas cause de la mort de tout le genre humain, ni la résurrection de Jesus-Christ cause de la résurrection du genre humain; que la Loi envoie au royaume des cieux comme l'Evangile; que même avant la venuë de Jesus-Christ il y a eu des hommes impeccables, c'est-à-dire sans peché; & enfin, que les enfans ont la vie éternelle sans être baptisés. Celestius étoit eunuque de naissance, d'une famille noble. Après avoir exercé pendant quelque tems la profession d'avocat, il se fit moine, & ensuite quitta son monastere pour s'attacher à *Pelage*, qui depuis quelques années commençoit à dogmatiser contre la grace, soûtenant que l'homme peut être sans peché, & garder facilement les commandemens de Dieu s'il veut. Pelage étoit né dans la grande Bretagne: il étoit moine, & demeura simple laïc. Il avoit composé plusieurs ouvrages utiles avant de tomber dans l'herésie contre la grace.

Saint Augustin commence à écrire contre cette erreur.

413.

Il entreprend son grand ouvrage de la Cité de Dieu, pour répondre aux plaintes des Payens, qui attribuoient à l'établissement de la Religion chrétienne & à la destruction

des temples, les irruptions fréquentes des barbares, & les autres malheurs de l'Empire.

414.

Saint Jerôme ecrit contre les *Pelagiens*.

Théodose le jeune déclare Auguste Pulcherie sa sœur, & l'associe à l'Empire, le 4. Juillet.

On rapporte à cette année la fin du schisme d'Antioche: cette réunion fut procurée par les exhortations d'Alexandre évêque de cette ville, qui joignoit une grande éloquence à toutes les vertus chrétiennes.

415.

Conférence de Jerusalem, au mois de Juillet, à laquelle Pelage assiste: il est accusé d'herésie par Orose moine Espagnol. On convient d'écrire à Rome au pape Innocent, & de suivre sa décision.

Concile de quatorze Evêques à Diospolis en Palestine, au mois de Décembre. Pelage y fut absous de l'accusation d'herésie formée contre lui par deux évêques, Heros d'Arles & Lazare d'Aix. Il trompa le concile, & parut Catholique dans ses réponses, condamnant sa propre doctrine.

Invention des reliques de S. Estienne premier martyr. Ces reliques furent découvertes par une révélation faite à un saint Prêtre nommé Lucien: le tombeau fut ouvert en présence de Jean évêque de Jerusalem, qui fit transporter les reliques à l'église de Sion le 26. Décembre. Cette translation fut accompagnée d'un très-grand nombre de miracles, & il s'en fit aussi depuis dans tous les lieux où l'on mit des reliques de ce Saint. Il faut remarquer en géneral qu'il se faisoit ordinairement beaucoup de miracles aux translations des reliques des martyrs: on voyoit ces saints personnages ressusciter en quelque sorte, pour donner à la Religion un témoignage aussi éclatant par leurs miracles que celui qu'ils lui avoient rendu en versant tout leur sang pour elle.

Saint Augustin acheve son explication des Pseaumes.

416.

Pelage écrit ses quatre livres du libre arbitre, contre S Jerôme.

Concile de soixante-dix-huit Evêques à Carthage, & de soixante-un Evêques à Mileve en Numidie, contre les Pelagiens. Ces conciles écrivirent au pape S. Innocent, pour lui demander la condamnation de cette herésie.

Ecrits de Théodore évêque de Mopsueste, regardé comme le premier auteur de l'herésie qui consiste à distinguer deux personnes en Jesus-Christ.

417.

Atticus évêque de Constantinople rétablit la mémoire de S. Chrysostome.

Le pape Innocent répond aux Evêques d'Afrique, & condamne Pelage & Celestius; il meurt le 12. Mars, & a pour successeur Zozime Grec de nation. Peu de tems avant sa mort le pape S. Innocent avoit aussi écrit à S. Jerôme pour le consoler des horribles violences exercées par les Pelagiens contre les personnes pieuses dont il prenoit soin; plusieurs avoient été tuées, & leurs monasteres avoient été brûlés & pillés par ces nouveaux herétiques.

Les Occidentaux se tromperent cette année sur le jour de la Pâque qu'ils célébrerent le 22. Mars; mais l'erreur fut découverte, & Dieu montra par un miracle que ce ne devoit être que le 22. Avril : les fonts baptismaux du village de Meltines en Sicile qui se remplissoient d'eux-mêmes tous les ans la nuit de Pâques à l'heure du baptême, ne se remplirent que la nuit du 22. Avril, quoique le 22. Mars on eût tout préparé suivant la coûtume.

Celestius vient à Rome, donne par écrit une confession de foi qui paroît catholique, & obtient du pape Zozime la déposition d'Heros & Lazare ses accusateurs. Pelage de son côté écrit de Jerusalem une lettre captieuse; le Pape s'y laisse surprendre, il écrit en faveur de Pelage & de Celestius aux Evêques d'Afrique.

Concile de deux cents quatorze Evêques à Carthage au mois de Novembre, qui ordonne que la sentence prononcée par le pape Innocent contre Pelage & Celestius, subsistera jusqu'à ce qu'ils anathématisent expressément leurs erreurs.

418.

S. Cyrille évêque d'Alexandrie, successeur de Théophile son oncle, rétablit la mémoire de S. Chrysostome.

Le pape Zozime reconnoît qu'il a été surpris, confirme le jugement du pape Innocent, & condamne de nouveau Pelage & Celestius.

Rescrit de l'empereur Honorius donné le 30. Avril contre les Pelagiens, qui ordonne que ceux qui seront convaincus de cette erreur, soient dénoncés aux magistrats, & envoyés en exil.

Concile géneral d'Afrique contre les Pelagiens, à Carthage le 1. Mai. Ce concile fit contre les erreurs des Pelagiens neuf articles d'anathêmes, qui furent dressés par le docteur de la grace le grand S. Augustin, dont le zéle & les talens furent d'une utilité infinie à l'Eglise contre cette herésie, d'autant plus pernicieuse, qu'en faisant à la Religion une plaie mortelle, elle en laissoit subsister tout l'exterieur: on fit aussi dans ce concile quelques canons touchant la réunion des Donatistes.

Julien, évêque d'Eclane en Campanie, refuse de souscrire à la condamnation des Pelagiens, & se joint à dix-sept autres évêques Pelagiens pour faire une confession de foi, par laquelle ils s'efforçoient de se justifier. Le Pape, sans y avoir égard, le condamne avec ses complices. Ce Julien se distingua beaucoup depuis entre les Pelagiens: ils prétendoient n'être pas juridiquement condamnés,& dirent qu'ils en appelloient à un Concile géneral: mais S. Augustin fit voir que cet appel étoit illusoire, & que la cause étoit finie, ayant été clairement décidée dans les conciles d'Afrique & dans la lettre du pape Zozime. L'empereur Honorius fit une ordonnance contre les Pelagiens, & appuya de son autorité la décision de l'Eglise. Les Evêques qui ne voulurent point souscrire à la condamnation des Pelagiens, furent déposés par les jugemens Ecclesiastiques, & chassés de leurs siéges par l'autorité Impériale.

Mort du pape Zozime, le 26. Décembre. Le 29. du même mois Eulalius archidiacre, qui s'étoit emparé de l'église de Latran, s'y fait ordonner par l'Evêque d'Ostie: mais d'un autre côté la plus grande partie du clergé & du peuple assemblé dans l'église de S. Marcel font ordonner le 30. un ancien prêtre nommé Boniface. Cette ordination se fit avec toutes les solemnités requises par neuf Evêques de diverses provinces.

419.

L'empereur Honorius, prévenu par Symmaque préfet de Rome favorable au parti d'Eulalius, donne un rescrit le 3. Janvier pour faire sortir Boniface de la ville de Rome: ensuite sur les représentations du clergé, il indique un concile pour le 13. Juin, & ordonne à Boniface & à Eulalius de sortir de Rome jusqu'à la décision du concile. Eulalius entre à Rome le 18. Mars, malgré les défenses de l'Empereur, & est chassé par le peuple: l'Empereur approuve l'action du peuple, ordonne à Boniface de rentrer dans Rome pour y prendre le gouvernement de l'Eglise, & contremande les Evêques convoqués au concile.

Sixiéme concile de Carthage le 25. Mai. A ce concile assisterent deux cents dix-sept Evêques Africains, & les Légats envoyés l'année précédente par le pape Zozime pour instruire l'affaire d'Apiarius prêtre de la ville de Sicque en Mauritanie, qui ayant été excommunié par Urbain son évêque, s'étoit pourvu devant le Pape: ces Légats étoient chargés d'une instruction contenant plusieurs chefs, qui furent contestés par les Evêques d'Afrique; sçavoir, celui qui concernoit les appellations des Evêques à Rome, & celui qui vouloit que les causes des clercs fussent portées devant les Evêques voisins, en cas que leur Evêque les eût excommuniés mal-à-propos. Comme le Pape pour les appuyer alleguoit les canons de Nicée, & que ces canons ne se trouvoient point dans les exemplaires Grecs, on résolut dans le concile de déferer aux prétentions du Pape en attendant qu'on fût mieux instruit, & cependant d'envoyer aux Evêques d'Antioche, d'Alexandrie, & de Constantinople, pour consulter les originaux du concile de Nicée. Le concile de Carthage tint une autre séance le 30. Mai, qui est comptée par quelques-uns pour le septiéme concile de cette ville.

Il y eut cette année un violent tremblement de terre en Palestine, qui abattit plusieurs villes. On vit aussi plusieurs prodiges; Jesus-Christ apparut dans une nuée sur le mont des Olives; les Payens virent sur leurs habits des croix éclatantes. Ces évenemens firent croire à plusieurs personnes que la fin du monde approchoit, & procurerent un grand nombre de conversions.

420.

Plusieurs Donatistes se brûlent de désespoir.

Mort de S. Jerôme, le 30. Septembre; il étoit âgé de quatre-vingts ans. Ce Saint est celui de tous les Peres Latins qui a eu le plus d'érudition : il sçavoit parfaitement le Grec & l'Hebreu ; il avoit appris cette derniére langue dans la vuë de faire une version Latine de l'Ecriture sur l'Hebreu : il a effectivement exécuté ce travail pendant sa retraite. C'est cette version que l'Eglise Latine a depuis adoptée & déclarée authentique sous le nom de *Vulgate*. Il a fait aussi des commentaires sur plusieurs livres de l'ancien & du nouveau Testament, quelques traités polémiques contre les herétiques, un catalogue des Ecrivains ecclesiastiques, une continuation de la Chronique d'Eusebe, & quelques vies de Saints. Ses lettres contiennent des éloges, des instructions morales, & des réflexions ou discussions critiques sur la Bible. On a reproché à ce saint Docteur d'avoir eu dans le caractere un peu d'aigreur & de dureté, qu'il tenoit sans doute de la solitude où il a toujours vécu : car Jerôme fut un fervent solitaire même au milieu du monde, où sa charité l'appella quelquefois. On lui a reproché aussi sa vivacité, qui lui fit porter quelques jugemens précipités. Mais ces reproches disparoissent devant les grands éloges qu'il a mérités, par ses penibles ouvrages entrepris pour l'utilité de l'Eglise, par ses mortifications incroyables, son amour pour la retraite & pour la pauvreté, son humilité, son zéle pour la vérité, enfin par son ardente charité qui l'a fait comparer à S. Paul par le grand Augustin.

421.

Constantius déclaré empereur par Honorius son beau-frere le 8. Février, meurt au bout de six mois de régne.

Pelage, sur l'accusation d'Heros & de Lazare, est convaincu d'herésie dans un concile présidé par Théodote évêque d'Antioche, & chassé des saints lieux de Jerusalem. On peut rapporter sa mort à ce tems-ci ; car il étoit très-vieux, & depuis cet évenement on ne trouve plus rien de lui dans l'histoire. Julien, son plus fameux sectateur, fut aussi condamné vers le même tems dans un concile de Cilicie.

Constitution de l'empereur Théodose du 14. Juillet, qui ordonne que s'il arrive quelque difficulté dans l'Illyrie, elle soit réservée à l'assemblée des Evêques, avec la participation de l'Evêque de la ville de Constantinople, *qui jouit* (dit cette constitution) *de la prérogative de l'ancienne Rome.* Le pape Boniface s'oppose avec vigueur à cette nouveauté, & obtient de l'empereur Honorius qu'il en écrive à Théodose.

Les Romains déclarent la guerre aux Perses, & remportent sur eux une grande victoire au mois de Septembre. Cette guerre fut occasionnée par la persécution que souffroient alors les Chrétiens dans ce royaume, & qui dura encore plus de trente ans après : le Roi de Perse ayant envoyé redemander les Chrétiens fugitifs, on fit refus de les livrer ; ce qui causa une rupture entre les deux empires. Les noms de tant de martyrs qui périrent dans cette longue persécution, sont peu connus.

422.

Théodose révoque la constitution du 14. Juillet de l'année précédente, & ordonne que les anciens priviléges de l'église Romaine seront observés selon les canons.

Mort du pape Boniface le 25. Octobre ; Celestin, Romain de naissance, lui succede le 3. Novembre.

423.

Mort de l'empereur Honorius le 15. Août : Jean, soûtenu par Castin maître de la milice, se fait déclarer empereur à Ravenne.

Cette année le célebre S. Siméon Stylite commença à habiter sur une colonne d'où lui vint ce surnom de *Stylite*, donné aussi à tous ceux qui l'imiterent depuis. La colonne sur laquelle il habitoit, avoit trente-six coudées de hauteur, & étoit environnée d'une balustrade sur laquelle il s'appuyoit. Là il pratiquoit une pénitence rigoureuse, ne mangeant qu'une fois la semaine, & passant le carême entier sans prendre aucune nourriture. Saint Siméon avoit été obligé de recourir à cette habitation si étrange, pour se dérober à la foule d'un peuple innombrable qui l'entouroit continuellement, attiré par les miracles fréquens que Dieu opéroit par son ministere.

424.

Les Evêques d'Afrique, après avoir reçu une copie authentique des canons de Nicée, envoient au pape S. Celestin une lettre synodale, par laquelle ils déclarent qu'ils ne veulent plus souffrir les appellations outre-mer.

425.

Théodose envoie des troupes en Italie contre Jean, qui est défait & tué au mois de Juillet. Valentinien III. neveu d'Honorius est reconnu empereur d'Occident.

Guérisons miraculeuses de Paul & de Palladia sa sœur par l'intercession de S. Estienne, à Hippone. Ces miracles arriverent pendant les fêtes de Pâque en présence de S. Augustin.

Fondation du monastere de Condat en Franche-Comté par S. Romain : ce monastere a pris depuis le nom de S. Claude évêque de Besançon, qui s'y retira en 581. C'est aujourd'hui un siége épiscopal.

426.

Le pape Celestin rétablit le prêtre Apiarius, & le renvoie en Afrique : les Evêques de cette province assemblés en concile s'opposent à ce rétablissement; ils écrivent au Pape pour le prier de ne plus recevoir à sa communion ceux qu'ils auront excommuniés, & déclarent que les Evêques doivent être jugés par les Evêques de leur province.

427.

On peut rapporter à ce tems la fondation de plusieurs monasteres à Marseille par Jean Cassien, célebre par ses institutions monastiques, ses conférences & les voyages qu'il fit en Egypte pour y visiter les monasteres : il étoit Scythe de nation, d'une famille riche, & embrassa la vie monastique en Palestine. Après ses voyages en Egypte il demeura quelque tems à Constantinople, & vint ensuite à Marseille, où il fonda un monastere d'hommes, & un de filles. On le reconnoît pour le fondateur de l'abbaye de S. Victor de Marseille : il eut sous lui jusqu'à cinq mille moines. La doctrine de Cassien n'étoit pas conforme à celle de l'Eglise sur la grace, en quelques points : il avoit peine

à goûter celle de S. Auguſtin ; il trouvoit qu'elle avoit des conſéquences fâcheuſes contre la bonté de Dieu, & la liberté de l'homme, & croyoit qu'au moins le commencement du mérite vient de nous : c'eſt la doctrine des *ſemi-Pelagiens*, contre leſquels S. Auguſtin écrivit alors ſes deux livres de la prédeſtination des Saints. Cependant Caſſien établiſſoit ſuivant la foi de l'Egliſe, que Dieu eſt le commencement de toute bonne œuvre, & de toute bonne penſée. Ses conférences où ſe trouvent quelques propoſitions favorables aux Pelagiens, ne laiſſent pas, ainſi que ſes autres livres, d'être entre les mains des perſonnes de piété, à cauſe de leur haute ſpiritualité, & de la ſaine doctrine contenue dans tout le reſte.

428.

Neſtorius évêque de Conſtantinople commence à publier ſon heréſie : elle conſiſtoit à ſoûtenir que la ſainte Vierge n'eſt point mere de Dieu, mais ſeulement mere du Chriſt ; que le Verbe s'eſt incarné en s'uniſſant à la chair du Chriſt, qu'il a pris comme un temple pour y habiter ; mais qu'il n'eſt point mort, & a reſſuſcité celui dans lequel il s'eſt incarné ; en un mot qu'il y a deux perſonnes en Jeſus-Chriſt, le Dieu & l'homme, au lieu que la foi de l'Egliſe eſt que les deux natures, en Jeſus-Chriſt, ne ſont qu'une ſeule perſonne. Neſtorius qui prêchoit cette doctrine, avoit ſouvent employé ſon éloquence à déclamer contre les herétiques, contre leſquels on peut dire qu'il étoit plutôt emporté, que zélé : il avoit ſçû ſe faire une grande réputation de doctrine & de vertu, par ſon application continuelle à l'étude, & ſon exterieur ſimple & compoſé. Il étoit natif de Germanicie. Après avoir pratiqué la vie monaſtique dans ſa jeuneſſe, il fut ordonné prêtre par l'évêque Théodote, qui lui donna l'emploi de catéchiſte à Antioche, d'où il fut appellé à Conſtantinople au mois d'Avril de cette année pour en être Evêque.

Ravages des Vandales en Afrique.

429.

On s'éleve contre la nouvelle heréſie. Euſebe avocat à Conſtantinople, & pour-lors ſimple laïc, fait une proteſtation au nom des Catholiques. S. Cyrille évêque d'Alexandrie

écrit aux solitaires d'Egypte pour les prémunir contre cette doctrine. Basile & Thalassius présentent à l'Empereur au nom de tous les moines, une requête contre Nestorius, & demandent un concile œcuménique. Plusieurs du clergé de Constantinople se séparent de Nestorius, qui emploie contre eux toutes sortes de mauvais traitemens & de violences.

Les Evêques des Gaules assemblés en concile envoient S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes dans la grande Bretagne, pour s'opposer aux Pelagiens. Ces saints Evêques firent en peu de tems de grands progrès par la force de leurs exhortations; mais ce qui contribua plus que tout le reste à la conversion des herétiques, ce fut la guérison d'une fille aveugle, operée par S. Germain en présence des Pelagiens.

430.

Le pape S. Celestin fait écrire par Jean Cassien un traité de l'Incarnation contre Nestorius : il assemble à Rome vers le mois d'Août un concile qui condamne la doctrine de cet heréfiarque, & charge S. Cyrille du pouvoir de l'excommunier & de le déposer, si au bout de dix jours il n'anathématisoit son impiété.

Mort de S. Augustin, le 28. Août : il étoit âgé de soixante-seize ans, dont il avoit passé quarante dans la cléricature. Ce saint Evêque a été une des plus grandes lumiéres de l'Eglise; son éloquence & ses sublimes talens qui lui ont acquis une réputation si bien méritée, furent toujours consacrés à l'utilité de la Religion. Possidius évêque de Calame, son ami familier, qui a écrit sa vie, compte mille trente de ses ouvrages, tant livres que sermons & lettres; il raconte aussi plusieurs de ses miracles. Saint Augustin vivoit en communauté avec ses clercs, qu'il avoit engagés à n'avoir aucun bien en propre : sa sœur gouvernoit aussi une communauté de Religieuses, ausquelles il écrivit une lettre, dans laquelle il les exhorte à la soumission pour leur supérieure, & leur donne des régles pour tout le détail de leur conduite. C'est cette lettre de S. Augustin qu'on appelle communément sa régle, & qui depuis a été appliquée aux hommes.

Saint Cyrille assemble un concile à Alexandrie, & en vertu des pouvoirs à lui donnés par le Pape il fait sommer Nestorius par une lettre synodale, d'anathématiser ses erreurs : à la fin de cette lettre étoient douze anathêmes contre toutes les propositions herétiques que Nestorius avoit avancées. Nestorius répondit à ces douze anathêmes, par douze autres qu'il proposa de son côté.

Vers cette année mourut S. Alexandre, fondateur du fameux institut des *Acemetes*, c'est-à-dire *Veillans*, ainsi nommés parce qu'il y avoit toujours une partie de leur communauté qui veilloit pour chanter des pseaumes. Ces moines étoient divisés en plusieurs chœurs, qui se succédant les uns aux autres, entretenoient une psalmodie perpétuelle. Saint Alexandre avoit eu une charge dans le palais de l'Empereur; il la quitta, de même que tous ses autres biens, pour aller en Syrie se dévouer à la vie monastique : il fonda ensuite un monastere sur le bord de l'Euphrate, & alla depuis en divers lieux, où il fut toujours maltraité & persécuté comme un moine vagabond. Enfin il vint à Constantinople, & y fonda un monastere de son institut, dans lequel on vit jusqu'à trois cents moines ; mais ils furent chassés peu de tems après, & se retirerent vers l'embouchure du Pont-Euxin, où ils établirent un nouveau monastere.

431.

Mort de S. Paulin évêque de Nole.

André évêque de Samosate, & Théodoret évêque de Cyr écrivent contre les douze anathêmes de S. Cyrille, par ordre de Jean évêque d'Antioche.

Loi de Théodose, du 23. Mars, concernant les asyles dans les églises : elle porte que les temples de Dieu doivent être ouverts à ceux qui sont en péril, & qu'ils seront en sûreté non-seulement près de l'autel, mais dans tous les bâtimens qui dépendent de l'église, pourvû qu'ils y entrent sans armes. Cette loi fut donnée à l'occasion d'une profanation arrivée depuis peu dans une église à Constantinople : une troupe d'esclaves s'y refugiérent près du sanctuaire, & s'y maintinrent les armes à la main pendant plusieurs jours, au bout desquels ils s'égorgerent eux-mêmes.

Concile d'Ephese contre Nestorius, troisiéme œcuménique. Ce concile s'assembla par ordre de l'empereur Théodose ; Saint Cyrille qui y présidoit au nom du Pape, voyant que le terme marqué par l'Empereur étoit expiré depuis quinze jours, fit tenir la premiére session le 22. Juin, nonobstant l'opposition du comte Candidien modérateur du concile, & la protestation de Nestorius & de soixante-huit Evêques de son parti, qui vouloient qu'on attendît Jean évêque d'Antioche & les autres Evêque favorables à Nestorius qui n'étoient pas encore arrivés. Dans cette premiére session on examina la doctrine de Nestorius, qui fut condamnée ; & ensuite après trois citations juridiques on prononça contre lui-même une sentence de déposition, qui fut souscrite par tous les Evêques au nombre de cent quatre-vingt-dix-huit. Le lendemain elle fut signifiée à Nestorius, & Candidien de son côté fit afficher une protestation contre ce qui s'étoit fait le jour précedent.

Conciliabule de Jean d'Antioche & des autres Evêques du parti de Nestorius, le 27. Juin. Cette assemblée se tint à Ephese le jour même de l'arrivée de Jean ; on y déposa S. Cyrille & Memnon évêque d'Ephese. L'Empereur prévenu par Candidien, donne le 29. Juin un rescrit qui déclaroit nulle la déposition de Nestorius.

Seconde session du concile œcuménique le 10. Juillet; elle fut tenue à l'arrivée des Légats du Pape, qui apportoient une lettre au concile. Troisiéme session le 11. dans laquelle les Légats confirment la déposition de Nestorius. Quatriéme session le 16. S. Cyrille & Memnon portent leurs plaintes au concile, de la prétendue sentence de déposition prononcée contre eux. Cinquiéme session le 17. Le concile après trois citations excommunie Jean d'Antioche & les Evêques ses adherens, déclare nulle la sentençe de déposition par eux prononcée contre Cyrille & Memnon, & écrit à S. Celéstin une lettre synodale, dans laquelle entr'autres choses il confirme le jugement du Pape contre les Pelagiens. Sixiéme session le 22. Le concile défend d'écrire ou de proposer à ceux qui voudroient se convertir, aucune autre profession de foi que celle de Nicée. Septiéme & derniére session le dernier jour de Juillet : elle fut employée à régler quelques affaires particuliéres. Le concile d'Ephese

fit auſſi quelques canons, tous relatifs aux affaires qui attiroient pour-lors l'attention de l'Egliſe.

Le comte Jean envoyé par l'Empereur fait arrêter Neſtorius, S. Cyrille & Memnon. Saint Dalmace, chef des monaſteres de Conſtantinople, va chez l'Empereur proceſſionnellement à la tête de tous les moines, & obtient de lui qu'il entende les députés. L'Empereur après avoir ouï ceux des deux partis, envoie Neſtorius dans un monaſtere, commande aux Catholiques d'ordonner un autre Evêque pour Conſtantinople, rend S. Cyrille & Memnon à leurs égliſes, & vers le commencement d'Octobre il donne ſes ordres pour la ſéparation du concile d'Epheſe.

Les Evêques s'aſſemblent en concile à Conſtantinople avec les Légats du Pape, le Dimanche 25. Octobre, & ordonnent à la place de Neſtorius Maximien prêtre & moine.

Vers la fin de cette année le Pape écrivit aux Evêques des Gaules pour la défenſe de S. Auguſtin, dont quelques prêtres Gaulois attaquoient la doctrine après ſa mort. A la fin de ſa lettre ſont neuf articles touchant la grace, précédés d'un avertiſſement, qui porte que ces articles ont été les uns définis, les autres adoptés par les Papes.

432.

Mort du pape S. Celeſtin le 6. Avril; Sixte III. lui ſuccede le 26. du même mois. Peu de tems avant ſa mort ſaint Celeſtin avoit envoyé en Irlande S. Patrice, après l'avoir ordonné évêque; il y ſoûtint ſa prédication par un grand nombre de miracles. Il eſt reconnu pour l'Apôtre de cette iſle, où il fonda le monaſtere de Sabas & l'égliſe d'Armach métropolitaine du pays.

Troubles dans l'Egliſe d'Orient. Jean évêque d'Antioche aſſemble dans cette ville un concile, qui confirme la dépoſition de S. Cyrille. Théodoret évêque de Cyr écrit cinq livres de l'Incarnation, contre la doctrine du concile d'Epheſe. On chaſſe de leurs ſiéges pluſieurs Evêques ſchiſmatiques. L'Empereur, pour faire ceſſer ces diviſions, écrit à S. Cyrille & à Jean d'Antioche, & les exhorte à ſe réconcilier. Saint Cyrille écrit aux Evêques ſchiſmatiques une lettre qui ſatisfait le plus grand nombre; ils envoient à Alexandrie

Alexandrie Paul évêque d'Emefe, qui confere avec faint Cyrille, & foufcrit la condamnation de Neftorius & de fes dogmes.

433.

Jean d'Antioche anathematife les erreurs de Neftorius, approuve fa dépofition & l'ordination de Maximien, & fe réconcilie avec S. Cyrille. Les Evêques fchifmatiques écrivent au Pape, pour le prier de revoir & examiner de nouveau l'affaire de Neftorius.

Écrits de Vincent de Lerins.

434.

L'Empereur ordonne que les Evêques qui ne communiqueront point avec Jean d'Antioche, feront chaffés de leurs fiéges : un grand nombre de fchifmatiques embraffent la communion de Jean; Théodoret eft de ce nombre, mais fans foufcrire à la condamnation perfonnelle de Neftorius. Plufieurs Evêques fchifmatiques font chaffés de leurs fiéges, d'autres les abandonnent volontairement.

435.

Loi du 3. Août, qui ordonne que les fectateurs de Neftorius feront nommés *Simoniens*, comme imitateurs de Simon le magicien, & que fes livres feront fupprimés & brûlés publiquement.

436.

L'empereur Théodofe envoie Neftorius en exil dans le défert d'Oafis, où il meurt. Il y avoit lieu d'efpérer que fon heréfie périroit avec lui, mais elle lui furvit encore aujourd'hui & fubfifte en plufieurs endroits de l'Orient. Neftorius & les Evêques fes adhérens firent toujours paroître dans la défenfe de leur caufe une fermeté inébranlable, & même une forte de générofité, qui contribua beaucoup fans doute à leur faire de zélés fectateurs; d'autant plus qu'on reprochoit à S. Cyrille leur adverfaire des procédés trop hauts & trop impérieux, qui laifferoient une tache à fa mémoire, fi cette tache n'avoit été effacée par les vertus éminentes qui ont fanctifié cet illuftre défenfeur de la vérité.

437.

Le pape S. Sixte écrit pour soûtenir sa jurisdiction sur l'Illyrie.

438.

Translation des reliques de S. Jean Chrysostome à Constantinople, le 27. Janvier. Tout le peuple de cette grande ville s'empressa d'aller au devant du corps de son saint Pasteur, qu'il avoit toujours tendrement aimé. Tout le détroit fut en ce moment couvert de barques, & éclairé de flambeaux. Ce fut pour la mémoire du saint Evêque un triomphe égal à celui dont il avoit joui lui-même lors de son rappel.

Publication du code Théodosien : c'est le recueil des constitutions des Empereurs chrétiens, ainsi nommé, parce qu'il fut fait par l'ordre de Théodose le jeune.

439.

L'imperatrice Eudocia va en Palestine visiter les saints lieux, pour accomplir un vœu.

Genseric, roi des Vandales, surprend Carthage le 19. Octobre. Il s'efforce d'établir l'Arianisme en Afrique, & fait souffrir le martyre à plusieurs Catholiques.

Concile de Riez en Provence le 29. Novembre, qui permet aux Prêtres de donner la bénédiction dans les maisons particuliéres & à la campagne, mais non dans l'église.

Mort du pape S. Sixte le 28. Mars : il eut pour successeur S. Leon archidiacre de l'église Romaine, qui fut élu d'un consentement unanime.

440.

Genseric passe en Sicile, la ravage, & persécute les Catholiques.

Écrits de Salvien. On l'a appellé *le Jerémie du cinquiéme siécle*, parce que dans toutes les occasions il relevoit les désordres & paroissoit sensiblement touché du triste état de l'Eglise. On l'appelloit aussi *le maître des Evêques*, parce qu'il avoit composé beaucoup d'homélies pour ceux d'entr'eux qui manquoient de tems ou de capacité. Son principal ouvrage est sur la providence ; plusieurs sont perdus.

441.

Premier concile d'Orange, le 8. Novembre. Ce concile fit trente canons de discipline : le dixiéme veut qu'un Evêque qui bâtit une église dans le diocése d'un autre, obtienne sa permission, lui laisse la consécration & tout le gouvernement de la nouvelle église, & lui fasse ordonner les clercs qu'il desire y avoir. On voit en ce canon les commencemens du *droit de patronage*, en ce que l'Evêque fondateur peut présenter au diocésain les clercs qu'il veut avoir dans l'église qu'il a fondée. Le vingtiéme porte, qu'on n'ordonnera point à l'avenir de diacre marié, à moins qu'il ne promette de garder la continence sous peine d'être déposé. Le vingt-sixiéme défend d'ordonner des diaconisses.

Concile de Vaison, le 13. Novembre. On y fit neuf canons : le sixiéme veut qu'on évite non-seulement ceux que l'Evêque a excommuniés nommément, mais encore ceux dont il témoigne, sans le dire, n'être pas satisfait.

443.

Saint Leon découvre à Rome un grand nombre de Manichéens ; il fait contre eux une information juridique & publique, met au jour les infamies de leurs mysteres, & livre les plus opiniâtres aux juges séculiers, qui les condamnent au bannissement perpétuel.

444.

Mort de S. Cyrille d'Alexandrie, le 9. Juin. On a de lui un grand nombre d'écrits, entr'autres des homélies & des commentaires sur plusieurs livres de l'ancien & du nouveau Testament. Le style de ce saint Pere est sans élégance, & même quelquefois sans clarté ; mais il a expliqué & developpé la doctrine de l'Eglise avec tant de solidité, que les conciles ont regardé plusieurs de ses lettres comme faisant régle de foi. Le dernier de ses ouvrages est contre l'erreur de quelques moines qui étoient Antropomorphites : ces moines paroissoient croire aussi que l'Eucharistie ne servoit de rien pour la sanctification, quand elle étoit gardée du jour au lendemain.

Seconde miſſion de S. Germain dans la grande Bretagne. En paſſant à Paris il fait connoître l'innocence de ſainte Geneviéve, que ſa piété extraordinaire avoit expoſée à de grandes calomnies. Elle avoit conſacré à Dieu ſa virginité dès le premier voyage de S. Germain, qui avoit fait lui même la cérémonie de cette conſécration. Pluſieurs miracles éclatans attirent à ce Saint la confiance des peuples, & procurent la converſion de ce qui reſtoit de Pelagiens. Les Anglois Saxons s'étoient rendus maîtres de la plus grande partie de ce pays; ce fut ce qui obligea les anciens habitans à paſſer cette même année dans la Gaule Armorique: ils donnerent leur nom à cette partie de la Gaule, qui depuis s'eſt appellée Bretagne.

445.

Le pape S. Leon aſſemble à Rome un concile pour juger l'affaire de Celidonius évêque Gaulois, qui ayant été dépoſé dans un concile par S. Hilaire évêque d'Arles pour cauſe d'irrégularité, en avoit appellé au Pape. Ce concile jugea Celidonius innocent de l'irrégularité pour laquelle il avoit été condamné, & le rétablit dans ſon ſiége: le concile alla plus loin; car ſur les accuſations formées contre S. Hilaire lui-même, il le priva de l'autorité qu'il avoit ſur la province de Vienne, lui défendit d'aſſiſter à aucune ordination, & le déclara retranché de la communion du S. Siége. On accuſoit S. Hilaire d'aller par les provinces accompagné d'une troupe de gens armés pour donner des Evêques aux égliſes vacantes, & de troubler les droits des Métropolitains. Saint Leon reconnut dans la ſuite combien il s'étoit trompé dans les préventions qu'il avoit conçues contre ce ſaint Evêque.

Reſcrit de l'empereur Valentinien, du 6. Juin, qui défend d'employer les armes pour les affaires eccléſiaſtiques, ordonne que les Evêques ne puiſſent rien entreprendre contre l'ancienne coûtume ſans l'autorité du Pape; & que ceux qui étant appellés à ſon jugement auront négligé d'y venir, y ſoient contraints par le gouverneur de la province. Ce reſcrit fut donné à l'occaſion de l'affaire de S. Hilaire, qui y eſt même compris nommément.

447.

Députation des Evêques de Syrie à Constantinople, pour la défense des Evêques orientaux accusés par quelques moines de diviser Jesus-Christ, & d'en faire deux Fils.

448.

Mort de S. Germain d'Auxerre.

Commencemens de l'heréfiarque *Eutychés :* il étoit prêtre & abbé d'un monastere près de Constantinople. Il s'étoit montré très-zélé contre l'heréfie de Nestorius, mais il tomba lui-même dans une heréfie contraire; car il soûtenoit que la divinité du Fils de Dieu & son humanité ne sont qu'une nature depuis l'incarnation, & attribuoit les souffrances à la divinité. Cette heréfie fut encore plus funeste que le Nestorianisme par les persécutions qu'elle excita, & elle subsiste encore aujourd'hui dans une portion de l'Eglise Grecque. Eusebe évêque de Dorilée, le même qui n'étant que laïc & avocat s'étoit élevé contre Nestorius, fit plusieurs monitions à Eutychés avec lequel il étoit lié d'amitié; mais le trouvant toujours obstiné, il se rendit son accusateur dans un concile de trente Evêques à Constantinople, présidé par S. Flavien évêque de cette ville, dont la première session se tint le 8. Novembre. Eutychés y fut cité plusieurs fois, & refusa d'abord d'y comparoître: enfin il se présenta à la septiéme & derniére session, le 28. du même mois; & ayant avoué sa doctrine, il fut condamné, déposé du sacerdoce & du gouvernement de son monastere, & excommunié. Sa sentence fut souscrite par tous les Evêques du concile, & par vingt-trois Abbés: comme elle venoit d'être prononcée, Eutychés dit tout bas au patrice Florentius, qu'il en appelloit aux conciles de Rome, d'Egypte & de Jerusalem; ce mot lui servit de prétexte pour soûtenir qu'il en avoit appellé au Pape auquel il écrivit en effet.

449.

Eutychés obtient de l'empereur Théodose la revision de actes du concile de Constantinople, le 8. Avril, & la convocation d'un concile universel pour le premier Août.

L'Empereur s'étant laissé surprendre par l'eunuque Chrysaphius donna la présidence du concile à Dioscore évêque d'Alexandrie, favorable aux *Eutychéens* : il ordonna que Flavien de Constantinople & ceux qui avoient jugé Eutychés, seroient censés accusateurs & n'auroient point de voix ; enfin, pour exclure les autres Abbés, il donna séance & voix délibérative à l'abbé Barsumas ami de cet herétique.

Ouverture du faux concile d'Ephese, connu sous le nom de *brigandage d'Ephese*, le 8. Août. Tout se passa contre les régles dans cette séditieuse assemblée. On n'eut point d'égard à la demande des Légats envoyés par le pape S. Leon, qui vouloient faire lecture de la lettre dont ils étoient chargés pour le concile. On en refusa l'entrée à Eusebe de Dorilée accusateur, quoiqu'Eutychés y fût admis : enfin, sans autre explication de la part d'Eutychés qu'une requête, dans laquelle il déclaroit qu'il s'en tenoit à la foi de Nicée confirmée dans le concile œcuménique d'Ephese, & qu'il anathématisoit toutes les herésies, on fit souscrire tous les Evêques à son rétablissement, & à la déposition de Flavien de Constantinople & d'Eusebe. Comme plusieurs Evêques faisoient refus de souscrire, Dioscore pour les intimider fit appeller les commissaires de l'Empereur, qui entrerent aussi-tôt avec une grande troupe de soldats les armes à la main : toutefois les Légats du Pape ne souscrivirent point ; & la protestation de l'archidiacre Hilarus, l'un d'entr'eux, fut inserée dans les actes. Après le concile, Dioscore prononça contre le pape S. Leon une excommunication qu'il fit souscrire par environ dix Evêques ; Eusebe fut mis en prison. Saint Flavien qui appella au Pape fut envoyé en exil, où il mourut au bout de quelques jours, des coups de pieds & d'autres mauvais traitemens qu'il avoit reçus de Dioscore & de Barsumas : l'Eglise l'honore comme martyr. On ordonna à sa place Anatolius diacre d'Alexandrie.

Théodose donne un édit pour l'approbation de ce concile ; il fut au contraire condamné formellement par le concile de Rome tenu au mois d'Octobre suivant. Saint Leon écrit à Théodose & à sainte Pulcherie sa sœur, pour obtenir la convocation d'un concile universel en Italie.

450.

L'empereur Valentinien écrit à Théodose pour l'engager à indiquer un concile géneral.

Mort de Théodose le 29. Juillet ; Pulcherie sa sœur fait élire empereur le 24. Août Marcien Catholique zélé, & l'épouse à condition de demeurer vierge.

Loi de Marcien qui condamne aux peines prononcées contre les herétiques, ceux qui suivront les erreurs d'Eutychés.

Anatolius évêque de Constantinople assemble un concile, dit anathême à Eutychés en présence des Légats du Pape, & entre dans la communion du saint Siége. Ce concile réduisit à la communion de leurs églises les Evêques qui par foiblesse avoient souscrit à la condamnation de saint Flavien.

451.

Attila roi des Huns entre en Gaule à la tête de cinq cents mille hommes, & y fait de grands ravages.

L'empereur Marcien assemble le 8. Octobre un concile œcuménique, à Calcedoine près de Constantinople : ce concile fut composé de trois cents soixante Evêques, & présidé par les quatre Légats du pape S. Leon ; il s'y trouva aussi dix-neuf des principaux officiers de l'Empire, comme modérateurs du concile. La premiére session fut employée à entendre les plaintes des Evêques que Dioscore & ses partisans avoient obligés de souscrire au faux concile d'Ephese & à la déposition de Flavien & d'Eusebe, qui fut reconnue irréguliére. Seconde session le 10. le concile approuve une lettre du Pape contenant l'explication de la doctrine catholique sur l'Incarnation. Troisiéme session le 13. plusieurs personnes présentent des requêtes contenant des accusations de crimes atroces contre Dioscore ; le concile lui fait faire trois citations, & sur son refus de comparoître le dépose comme contumace. Les officiers de l'Empire n'assisterent point à cette session, qui n'étoit qu'un jugement canonique. Quatriéme session le 16. le concile approuve de nouveau la lettre de S. Leon : remontrance de plusieurs Evêques Égyptiens favorables à Dioscore ; requête des Abbés schismatiques, pour Dioscore. Il y eut

le 20. une session particuliére, dans laquelle on accorda à ces Abbés un délai pour déliberer : on ordonna aussi dans cette session que les affaires concernant la jurisdiction des Evêques seroient réglées suivant les canons, & non suivant les lettres impériales & les pragmatiques. Cinquiéme session le 22. Anatolius de Constantinople, les quatre Légats du Pape, & dix-sept Evêques nommés commissaires dressent une définition de foi que le concile approuve. Sixiéme session le 25. l'Empereur vient au concile, y prononce un discours, & fait souscrire aux Evêques la définition de foi dressée dans la session précédente. L'Empereur proposa ensuite au concile trois articles de discipline ; le premier, pour défendre de bâtir aucun monastere sans le consentement de l'Evêque de la ville & du propriétaire de la terre, & ordonner que les moines tant des villes que de la campagne soient soumis à l'Evêque : le second, pour défendre aux clercs & aux moines d'être fermiers, ou de se charger d'une intendance ; le troisiéme, pour empêcher que les clercs qui servent une église, ne passent au service d'une autre. Après que le concile eut approuvé ces articles, l'Empereur accorda à la ville de Calcedoine le nom de métropole, mais sans préjudicier aux droits de la métropole de Nicomedie. A la fin de la session les Evêques ayant supplié l'Empereur de les renvoyer chez eux, il leur demanda encore trois ou quatre jours pour régler quelques affaires : mais on a toujours fait depuis une grande différence entre ces six premiéres sessions & les suivantes, où il n'étoit plus question de la foi, mais seulement de juger les affaires particuliéres portées au concile. Après qu'elles furent terminées, les Magistrats & les Légats se retirerent : on ne laissa pas de tenir le dernier Octobre une session, qui fut la quinziéme. On y fit un canon qui attribue à l'Evêque de Constantinople le second rang après celui de Rome, & lui donne le droit d'ordonner les Métropolitains des provinces de Pont, de Thrace & d'Asie : les Grecs ont joint depuis à ce canon les vingt-sept autres que le concile a faits, & qui sont reçus de toute l'Eglise ; mais les anciens exemplaires les mettoient ensuite de la sixiéme session.

Le lendemain 1. Novembre, les Légats firent leur pro-

testation devant les Magistrats touchant les nouvelles prérogatives attribuées à l'église de Constantinople; mais le concile confirma ce qui avoit été fait la veille, & telle fut la seiziéme & derniére session. On ne trouve point dans les actes de ce concile ce que dit le pape S. Gregoire dans ses lettres, qu'il offrit au Pape le titre d'*Evêque œcuménique* ou *universel*. Baronius croit que ce titre se trouvoit donné au Pape dans l'inscription de la lettre qui lui fut adressée par le concile.

452.

Marcien envoie Dioscore en exil, fait plusieurs loix pour défendre de disputer publiquement sur la Religion, & ordonner l'observation du concile de Calcedoine.

Loi de Valentinien, du 15. Avril, qui ordonne que l'Evêque n'aura pouvoir de juger, même les clercs, que de leur consentement & en vertu d'un compromis.

Le Pape écrit le 22. Mai à Marcien & à Pulcherie, contre les entreprises de l'Evêque de Constantinople, & menace de l'excommunier.

Théodose moine décrié pour ses crimes, souleve les schismatiques contre Juvenal évêque de Jerusalem, se fait ordonner à sa place, & persécute violemment ceux qui demeurent fidéles à leur Evêque: le diacre Athanase auquel il fit couper la tête, est honoré comme martyr.

453.

Marcien fait rentrer Juvenal dans son siége, & punit les moines schismatiques.

Mort de l'imperatrice sainte Pulcherie: elle avoit fait un testament, par lequel elle laissoit tous ses biens aux pauvres.

On peut rapporter à ce tems le second concile d'Arles, dont on compte jusqu'à cinquante-six canons: le vingt-deuxiéme porte, Qu'on ne peut donner la pénitence aux gens mariés que de leur consentement mutuel. La disposition de ce canon étoit fondée sur ce que l'état de pénitent obligeoit à la continence.

454.

Loi de Marcien, qui révoque toutes les pragmatiques accordées par surprise au préjudice des canons.

455.

Mort de l'empereur Valentinien, le 17. Mars; il fut tué par les émissaires du patrice Maxime, qui fut aussi-tôt reconnu empereur, & épousa Eudoxia veuve de Valentinien : mais il fut tué lui-même au bout de deux mois & demi de régne, le 12. Juin.

Genseric roi des Vandales vient surprendre Rome, & l'abandonne au pillage : il dura quatorze jours; mais le pape S. Leon obtint qu'on ne commettroit ni meurtres ni incendies. Avitus, maître de la milice, est élu empereur en Gaule.

456.

L'empereur Avitus vaincu par le patrice Ricimer en Italie, est ordonné évêque de Plaisance, & meurt peu après.

457.

Mort de l'empereur Marcien; Leon surnommé Macela lui succede le 7. Février : peu après, Majorien est reconnu empereur en Occident du consentement de Leon.

Entreprise de Timothée Elure à Alexandrie. Ce Timothée étoit un moine effronté & intriguant, qui dogmatisoit contre le concile de Calcedoine. Après la mort de Marcien il forma le projet de se faire évêque d'Alexandrie : pour y réussir, il alloit de nuit aux cellules des moines, & leur crioit au travers d'une canne creuse, qu'il étoit un ange envoyé pour leur ordonner de mettre Timothée sur le siége d'Alexandrie. Quand il se vit un certain nombre de partisans, il s'empara de la grande église d'Alexandrie, & s'y fit ordonner par deux Evêques condamnés & exilés. Proterius évêque d'Alexandrie fut la victime de l'ambition de ce moine, qui le fit assassiner par ses émissaires le jour du Vendredi saint 29. Mars, comme il prioit dans le baptistere de l'église : six autres personnes furent aussi tuées en cette occasion.

L'empereur Leon consulte tous les Evêques sur le concile de Calcedoine & l'ordination de Timothée : les réponses des Evêques furent toutes conformes, & tinrent lieu d'un concile œcuménique que Leon vouloit assembler à ce sujet. Ces réponses confirmoient le concile, & rejettoient l'ordination de Timothée.

458.

Loi de l'empereur Majorien, du 26. Octobre, qui défend que les filles reçoivent le voile de la virginité avant l'âge de quarante ans, & qui condamne à une amende du tiers de leur bien les parens qui les feroient consacrer avant cet âge.

459.

L'empereur Leon fait chasser d'Alexandrie Timothée Elure, & le relegue dans la Chersonèse.

Le Pape ordonne d'abolir une coûtume qui s'introduisoit en quelques endroits, de lire publiquement les péchés de ceux que l'on mettoit en pénitence : le Pape déclare qu'il suffit de confesser ses fautes à Dieu & au Prêtre par une confession secrette.

460.

On peut rapporter à cette année le troisiéme concile d'Arles. Il ordonna que l'évêque d'Arles seul auroit le droit d'ordonner les ministres de l'autel pour le monastere de Lerins, & d'y confirmer les néophytes, & que les clercs étrangers n'y seroient point reçus sans son ordre : mais il fut dit en même tems que toute la multitude laïque du monastere seroit sous la conduite de l'Abbé qu'elle auroit élu, sans que l'Evêque s'y attribuât aucun droit. On voit ici le commencement des *exemptions*, fondé sur ce que le corps de la communauté étoit composé de laïcs qui se choisissoient un supérieur.

461.

Mort du pape S. Leon, le 11. Avril. C'est le premier Pape dont nous ayons un corps d'ouvrages : il nous reste de lui quatre-vingt-seize sermons, & cent quarante-une lettres. Plusieurs Sçavans lui attribuent aussi les livres de la vocation des Gentils & l'épître à Démetriade : mais le pape Gelase, qui vivoit à la fin de ce siécle, cite ces livres comme étant d'un Docteur de l'Eglise, sans les attribuer à S. Leon. Les belles qualités & les actions illustres de ce saint Pape lui ont fait donner le surnom de Grand.

Le patrice Ricimer oblige Majorien à quitter l'Empire le 2. Août, & le fait tuer le 7.

Mort de S. Siméon Stylite.

Mort de l'impératrice Eudocia veuve de Théodose le jeune, le 20. Octobre. Cette pieuse princesse avoit dévoué l'usage de ses talens a la Religion : elle mit en vers heroïques Grecs les huit premiers livres de l'Écriture, & les prophétes Zacharie & Daniel. Elle avoit aussi composé en vers l'histoire de S. Cyprien, & celle de sainte Justine ; mais tous ces ouvrages sont perdus.

Élection du pape Hilarus le 12. Novembre ; Severe est proclamé empereur d'Occident le 19. du même mois.

462.

On rapporte à ce tems le concile de Vannes, qui fit treize canons : le dernier porte, Que celui qui se sera enyvré, sera séparé de la communion pendant trente jours, ou puni corporellement.

465.

L'empereur Severe meurt empoisonné, le 15. Août.

Concile de Rome le 17. Novembre. On y fit cinq canons, dont le dernier est contre les Evêques qui designent en mourant leurs successeurs. Cet abus de leguer, pour ainsi dire, les évêchés par testament, commençoit à s'introduire peu-à-peu.

466.

Leon défend par une loi du dernier jour de Février de tirer personne des églises, ni d'inquiéter les Evêques & les œconomes pour les dettes des réfugiés ; car on les en rendoit responsables, suivant la loi d'Arcade : celle-ci le défend sous peine capitale.

467.

Anthemius est reconnu empereur d'Occident au mois d'Août.

Mort du pape Hilarus le 17. Septembre ; le 27. du même mois Simplicius lui succede.

468.

On rapporte à cette année l'institution de la procession des Rogations, par S. Mamert évêque de Vienne en Gaule.

Loi de l'empereur Leon, du dernier Juillet, qui défend

de faire la fonction d'Avocat, à quiconque n'est pas Catholique, sous peine de bannissement.

Naissance de S. Fulgence.

469.

Autre loi du 13. Décembre pour défendre les combats des bêtes & les spectacles du theatre & du cirque les jours de Dimanche, comme aussi tout acte judiciaire.

470.

L'empereur Leon fait couper la tête au patrice Asper & à son fils Ardabure, Ariens déclarés, convaincus d'avoir formé une conspiration pour donner l'Empire à Basilisque, & établir l'Arianisme.

471.

Pierre le Foulon herétique, intrus à Antioche : il avoit été moine dans un monastere d'Acemetes, & y avoit exercé le métier de foulon, dont le surnom lui resta. Comme il rejettoit le concile de Calcedoine, il fut chassé de son monastere, & vint à Antioche avec Zenon proche parent de l'Empereur, dont il avoit sçû s'attirer les bonnes graces. Appuyé d'une si puissante protection, il commença à mettre tout en œuvre pour s'emparer du siége du patriarche Martyrius pendant son absence : mais aussi-tôt que Martyrius fut de retour, il renonça de lui-même à l'épiscopat. Pierre ne trouvant plus d'obstacle, se fit aussi-tôt reconnoître patriarche d'Antioche : sa fortune ne fut pas de longue durée ; le patriarche de Constantinople ayant appris toutes ses mauvaises manœuvres, en donna avis à l'Empereur, qui aussi-tôt le relégua dans le désert d'Oasis. Pierre avoit ajoûté au Trisagion, *Vous qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous ;* attribuant ainsi la passion à toutes les trois personnes de la Trinité.

472.

L'empereur Anthemius est tué à Rome le 11. Juillet, & a pour successeur Anicius Olibrius, qui meurt le 23. Octobre.

473.

Glicerius prend le titre d'empereur, le 5. Mars.

474.

Mort de l'empereur Leon au mois de Janvier ; Leon le jeune son petit-fils lui succede au mois de Février. Glicerius est déposé, & ordonné évêque de Salone ; on élit à sa place, le 24. Juin, Julius Nepos. Leon le jeune meurt au mois de Novembre, Zenon son pere lui succede.

475.

Julius Nepos est déposé le 28. Août ; Romulus Augustulus est déclaré empereur d'Occident le dernier Octobre.

Basilisque se fait reconnoître empereur d'Orient ; Zenon prend la fuite, & se retire en Isaurie.

Le prêtre Lucide est accusé par Fauste, évêque de Riez, d'erreurs sur la prédestination, dans un concile tenu à Arles vers cette année : il se rétracte, & donne une profession de foi conforme à la décision du concile. Il enseignoit entr'autres choses, qu'un fidele qui tombe après son baptême, perit par le peché originel : que l'homme est précipité dans la mort par la prescience de Dieu : que celui qui perit, eût-il été baptisé, n'a pas reçu le pouvoir de se sauver : que Jesus-Christ n'est pas mort pour tous, & ne veut pas que tous les hommes soient sauvés. Cette herésie fut étouffée dès sa naissance ; mais Fauste qui la combatit, tomba dans un excès opposé.

476.

Fin de l'empire d'Occident ; Odoacre roi des Turcilingues & des Herules se rend maître de Rome le 23. Août ; & prend le titre de Roi d'Italie. Le reste de l'Occident étoit sous la domination de divers Rois barbares : l'Afrique obéissoit aux Vandales ; l'Espagne & la plus grande partie de la Gaule, aux Goths ; le reste de la Gaule aux Bourguignons & aux Francs ; partie de la grande Bretagne, aux Anglois Saxons : tous ces peuples étoient Ariens, à l'exception des Anglois & des Francs, qui étoient idolâtres.

Le tyran Basilisque rappelle Timothée Elure & Pierre le Foulon, & ordonne à tous les Evêques par une lettre circulaire d'anathématiser la lettre de S. Leon, & tout ce qui avoit été fait au concile de Calcedoine : son prétexte étoit

de procurer la réunion de l'Eglise, & de conserver les décrets des conciles œcumeniques de Nicée, de Constantinople & d'Ephese : on comptoit environ cinq cents Evêques qui souscrivirent.

477.

Basilisque rétracte sa lettre circulaire. L'empereur Zenon rentre dans Constantinople, & envoie Basilisque avec sa femme & son fils en Cappadoce, dans un château dont il fait murer les portes, pour les y faire mourir de faim.

478.

Concile de Constantinople, qui condamne Pierre le Foulon. Mort de Timothée Elure.

479.

Acace patriarche de Constantinople ordonne un Evêque pour le siége d'Antioche, à la priére de l'Empereur & des habitans de la ville, à la place d'Estienne tué dans l'église par les herétiques. Le Pape approuve cette ordination faite contre les droits du Métropolitain ; mais eu égard aux circonstances, & sans tirer à conséquence. L'Empereur relegue Pierre le Foulon à Pityonte, sur la frontiére de l'Empire.

Mort de S. Loup évêque de Troyes.

480.

Réunion des moines schismatiques à Jerusalem. Cette réunion se fit d'une maniére singuliére : l'abbé Marcien leur chef les assembla tous dans son monastere de Bethléem ; & comme s'il eût été inspiré de Dieu, il leur proposa d'imiter les Apôtres, & de tirer au sort entre les Evêques & les moines : son avis fut suivi, le sort tomba sur les Evêques, & aussi-tôt les moines communiquerent avec le Patriarche & les autres Evêques, croyant que c'étoit l'ordre de Dieu.

482.

Henotique de l'empereur Zenon. L'Empereur fit cet édit dans la vuë de réunir ceux qui rejettoient le concile de Calcedoine ; on l'a nommé l'Édit d'union, en Grec *Henoticon*. Le venin de cet édit est qu'il ne reçoit pas le concile

de Calcedoine comme les trois autres conciles œcumeniques, & semble au contraire lui attribuer des erreurs.

483.

Acace patriarche de Constantinople fait chasser d'Alexandrie le patriarche Jean Talaïa, & met sur ce siége Pierre Monge Eutychéen déclaré : il se brouille à ce sujet avec le Pape.

Mort du pape Simplicius le 2. Mars ; Felix lui succede.

Huneric roi des Vandales commence à persécuter les Catholiques en Afrique ; il en envoie en exil dans le désert quatre mille neuf cents soixante-seize, entre lesquels il y avoit un grand nombre d'Evêques & de Prêtres : pour donner quelque couleur de justice à sa persécution, il indique une conférence publique à Carthage entre les Evêques Catholiques & Ariens, pour le 1. Février 484.

484.

Les Evêques s'assemblent à Carthage au jour marqué : les Ariens rompent la conférence sous un mauvais prétexte. Huneric fait chasser de la ville les Evêques catholiques, & les envoie en exil : ils s'étoient assemblés au nombre de quatre cents soixante-six. Il y en eut vingt-huit qui prirent la fuite ; quatre-vingt-huit moururent ; les autres furent relégués, partie en Corse pour y être employés à couper du bois pour la construction des vaisseaux, & le reste en divers lieux où on leur donna des terres à cultiver comme serfs. Voici l'artifice dont usa Huneric pour mettre en apparence le bon droit de son côté. Il promit aux Evêques de les renvoyer à leurs églises, à condition qu'ils jureroient deux choses ; l'une, que leur desir étoit qu'après sa mort son fils lui succédât ; l'autre, qu'ils n'enverroient point de lettres outre-mer. La plûpart crurent qu'ils pouvoient faire ce serment ; les autres le refuserent : mais Huneric les condamna tous également ; les premiers, comme réfractaires au précepte de l'Évangile qui défend de jurer ; les autres, comme infidéles à ce qu'ils devoient à leur Roi en la personne de son fils. Il donna peu après des ordres pour rendre la persécution générale. Les évêques Ariens marchoient les armes à la main, & rebaptisoient par

par force tout ce qu'ils rencontroient de Catholiques. A Carthage on fit souffrir le tourment des coups de fouet & de bâton à tout le clergé composé de plus de cinq cens personnes, après quoi on les bannit. A Typase en Mauritanie, la plûpart des Catholiques s'embarquerent pour passer en Espagne : Huneric l'ayant appris, fit couper la main droite & la langue à tous ceux qui n'avoient pû s'embarquer. Dieu fit un éclatant miracle en cette occasion ; car tous ceux qui souffrirent ce supplice, ne laisserent pas d'avoir l'usage de la parole comme auparavant : ce fait est attesté comme étant de notoriété publique, par plusieurs historiens contemporains & témoins oculaires. On peut joindre à leur témoignage celui de l'empereur Justinien, qui dans une constitution inserée au Code, titre 17. liv. I. où il raconte en abregé cette persécution d'Huneric, dit *qu'il a vû plusieurs de ces hommes respectables qui racontoient eux-mêmes leurs tourmens, quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine.*

Les Légats envoyés par le pape Felix à Constantinople, communiquent malgré sa défense avec Acace & Pierre Monge : à leur retour le Pape les dépose dans un concile, & écrit une lettre synodale à Acace pour l'avertir de changer de conduite.

Le Pape apprenant qu'Acace ne cessoit point de communiquer avec Pierre Monge, assemble un concile de soixante-sept Évêques, & prononce contre lui une sentence de déposition & d'excommunication. Cette sentence fut attachée au manteau d'Acace par des moines Acemetes, comme il entroit dans l'église un jour de Dimanche : ce zéle coûta la vie à plusieurs d'entr'eux ; les autres en furent quittes pour la prison. Acace ne se mit pas fort en peine de cette excommunication, & continua d'offrir le saint sacrifice ; mais depuis ce jour il devint grand ennemi des Évêques catholiques, dont il fit déposer un grand nombre pour avoir refusé l'Henotique de Zenon ; il donna son consentement au rétablissement de Pierre le Foulon tant de fois condamné.

Mort d'Huneric roi des Vandales. Elle fut regardée par les Catholiques comme une punition divine. Huneric mourut d'une maladie de corruption, tout couvert de vermine & tombant par piéces.

485.

Gontamond, ſucceſſeur d'Huneric, fait ceſſer la perſécution contre les Catholiques, & rappelle les exilés.

486.

Xenaïas, autrement Philoxene, évêque d'Hieraple, dogmatiſe contre les images. Ce Xenaïas avoit été ordonné par Pierre le Foulon : il étoit Perſan d'origine, & avoit été eſclave.

487.

Le pape Felix aſſemble un concile de quarante Evêques à Rome : on y fait un réglement touchant la pénitence de ceux qui s'étoient laiſſé rebaptiſer en Afrique pendant la perſécution.

488. 489.

On rapporte à ce tems l'invention des reliques de S. Barnabé : ſon corps fut trouvé ſous un arbre proche Salamine en Chypre ; il avoit ſur ſa poitrine l'évangile de S. Matthieu écrit de ſa main. Cet évenement fut favorable à Anthemius évêque de cette ville, à cauſe de la conteſtation qu'il avoit avec Pierre le Foulon qui prétendoit l'aſſujettir à ſon patriarchat : Anthemius prétendit prouver par l'invention du corps de S. Barnabé, que ſon ſiége avoit été fondé par un Apôtre comme celui d'Antioche, & fut maintenu dans ſon exemption.

Mort d'Acace : ſon ſucceſſeur Flavita envoie une lettre ſynodale au Pape, qui chaſſe ſes députés, ayant appris qu'il en avoit auſſi envoyé à Pierre Monge.

490.

Flavita meurt, & a pour ſucceſſeur Euphemius prêtre catholique, qui ſe ſépare de la communion de Pierre Monge, & envoie à Rome des lettres ſynodales : le Pape les reçut, mais ſans lui accorder ſa communion ; parce qu'il n'avoit pas effacé des *Dyptiques* les noms d'Acace & de Flavita. Les Dyptiques étoient un catalogue des défunts dont on faiſoit mémoire à la Meſſe ; on y voyoit auſſi les noms des vivans, ſur-tout des Evêques, qui tenoient le premier rang dans ces Dyptiques ou tables.

491.

Mort de l'empereur Zenon le 6. Avril ; Anastase lui succede. Comme Anastase passoit pour herétique, Euphemius différa de le couronner, jusqu'à ce qu'il eût donné par écrit sa confession de foi, portant qu'il recevoit le concile de Calcedoine.

492.

Mort du pape S. Felix le 25. Février ; Gelase, Africain de naissance, lui succéda le 1. Mars.

493.

Theodoric roi des Goths s'empare de la ville de Ravenne, dans laquelle il tenoit Odoacre assiégé depuis trois ans : il prend le titre de Roi d'Italie, & fait mourir ce prince. Theodoric étoit entré en Italie dès 489. & avoit remporté plusieurs grandes victoires sur Odoacre.

494.

Concile de soixante-dix Evêques à Rome, présidé par le pape Gelase. On y fit un décret touchant la distinction des livres authentiques & apocryphes : il contient le catalogue des Écritures saintes, conforme à celui que l'Eglise catholique reçoit aujourd'hui ; il est dit ensuite, que l'Eglise Romaine reçoit les quatre conciles œcumeniques ; les ouvrages de tous les Peres qui sont morts dans la communion de l'Église Romaine, & les decrétales des Papes. Entre les Peres on trouve nommés avec distinction ceux que la vénération qu'on a pour leur doctrine a fait depuis nommer *Peres de l'Eglise* ; sçavoir, S. Cyprien, S. Athanase, S. Gregoire de Nazianze, S. Basile, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Jean Chrysostome, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jerôme, S. Prosper ; auxquels le décret joint S. Leon, à cause de sa lettre à Flavien. Le Pape S. Gelase y parle ainsi de la distinction des deux puissances : *Dieu a séparé les fonctions de l'une & l'autre puissance, afin que les Empereurs chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes suivissent les ordonnances des Empereurs pour les choses temporelles.* A l'égard des actes des martyrs, il est dit que l'ancienne coutume de l'Église Romaine est de ne les point lire, par

précaution ; parce que les noms de ceux qui les ont écrits sont entiérement inconnus, & qu'ils ont été alterés par des infideles ou par des ignorans : ensuite vient la censure des livres apocryphes, & des ouvrages des herétiques.

495.

L'empereur Anastase fait déposer & excommunier Euphemius patriarche de Constantinople : on met à sa place Macedonius, qui souscrit l'Henotique de Zenon.

496.

Mort du pape Gelase, le 19. Novembre. Ce saint Pape entr'autres écrits avoit fait un traité contre Eutychés & Nestorius, que nous avons : il avoit aussi composé des hymnes, des préfaces, & des oraisons pour le saint sacrifice & pour l'administration des sacremens ; ce qui fait qu'on lui attribue un ancien sacramentaire de l'Eglise Romaine, qui contient les Messes de toute l'année, & les formules de tous les sacremens. Saint Gelase eut pour successeur Anastase second.

Clovis roi des François est baptisé à Reims le jour de Noël, par S. Remi évêque de cette ville. Ce prince étoit sollicité depuis long-tems par sa femme Clotilde, chrétienne & catholique, de renoncer à l'idolatrie, & d'embrasser le Christianisme : il différa toujours, jusqu'à ce qu'enfin se voyant en péril dans une bataille qu'il livra cette année aux Allemans, il fit vœu de se faire Chrétien s'il remportoit la victoire Il eut effectivement l'avantage, & accomplit son vœu. Avec Clovis S. Remi baptisa plus de trois mille François. Cette nation, Germanique d'origine, avoit un établissement en Gaule depuis plus de deux cents ans ; mais Clovis est le premier de leurs Rois qui ait bien affermi leur domination.

Trasamond succede à son frere Gontamond roi des Vandales, & défend les ordinations des Evêques catholiques.

498.

Mort du pape Anastase, le 16. Novembre : on élut pour lui succéder le diacre Symmaque ; mais d'un autre côté l'archiprêtre Laurent se fit aussi ordonner le même jour.

Ce schisme ne dura pas long-tems, & fut terminé par le jugement du roi Theodoric, auquel on s'en rapporta, quoiqu'il fût Arien. Theodoric prononça qu'on devoit reconnoître pour Pape légitime celui qui avoit été ordonné le premier, ou qui avoit pour lui le plus grand nombre : il fut reconnu que Symmaque avoit été élu par la plus grande partie du clergé, & décidé qu'il devoit demeurer sur le saint Siége.

499.

Le pape Symmaque assemble à Rome, le 1. Mars, un concile de soixante-douze Évêques : on y fait plusieurs réglemens pour empêcher les brigues lors de l'élection du Pape.

500.

Les partisans de l'archiprêtre Laurent renouvellent le schisme, & subornent des faux témoins pour accuser le Pape auprès du roi Theodoric, & demander un Evêque visiteur, comme on avoit coûtume d'en envoyer aux églises vacantes : Theodoric y envoie Pierre évêque d'Altino, qui se joint aux schismatiques.

REMARQUES PARTICULIERES.

SI la liberté de l'Eglise produisit de grands biens à la Religion, il faut avouer aussi qu'elle fut une occasion de relâchement pour un nombre considérable de Chrétiens. On a vû que dès le tems des persécutions la ferveur diminuoit notablement dans les intervalles de la paix : la crainte du martyre faisant regarder la mort comme toujours présente ou prochaine parmi les premiers Chrétiens, c'étoit pour eux un puissant motif de veiller exactement sur leur conduite. Sous les Empereurs Chrétiens au contraire, la sécurité devint entiére : *On étoit Chrétien non-seulement sans péril*, dit M. Fleury, *mais même avec honneur*. D'ailleurs les Chrétiens n'étoient plus divisés d'avec les infidéles, comme du tems des persécutions ; ils vivoient plus familiérement avec ces Romains si corrompus, dont les désordres & les débauches ne se lisent qu'avec étonnement dans les auteurs qui les ont décrites.

Le nombre des Chrétiens vicieux étoit si grand dès le commencement de ce siécle, que S. Augustin se croyoit obligé d'en

avertir les Payens qui vouloient se convertir, afin qu'ils en fussent moins surpris & moins scandalisés. Le relâchement s'étoit glissé jusques dans le Clergé. S. Jerôme disoit des Ecclésiastiques de Rome ; » Il y en a parmi eux qui briguent la prêtrise ou le » diaconat pour voir les femmes plus librement : tout leur soin » est dans leurs habits, d'être chaussés proprement, d'être » parfumés ; ils frisent leurs cheveux avec le fer ; les anneaux » brillent à leurs doigts ; ils marchent du bout du pied : vous » les prendriez pour de jeunes fiancés, plutôt que pour des » clercs. Il y en a d'autres dont toute l'occupation est de sçavoir » les noms & les demeures des femmes de qualité, & de con- » noître leurs inclinations. « Il leur reprochoit aussi leur avarice, qui les excitoit à extorquer des presens, & à rendre les services les plus bas & les plus indignes à des personnes âgées & sans enfans, pour s'attirer leur succession. Saint Jean Chrysostome trouva beaucoup à réformer dans la conduite des Ecclésiastiques de Constantinople, & s'attira leur haine par les discours véhemens qu'il fit pour les obliger à quitter leurs habitudes vicieuses. Le même S. Chrysostome n'étant encore que prêtre d'Antioche, se plaignoit de l'abus qui régnoit dès-lors, de se précautionner contre le jeûne du Carême par de grands repas avant que d'y entrer : il blâmoit aussi ceux qui se réjouissoient comme d'une grande victoire de ce que la moitié du Carême étoit passée, & ceux qui s'inquiétoient par avance du Carême de l'année suivante.

Salvien nous a laissé une peinture fort désavantageuse de la vie des Chrétiens d'Afrique, lors de la prise de Carthage par Genseric roi des Vandales en 439. » Rien n'étoit si corrompu, » dit-il, même au milieu des barbares : on entendoit les cris » insensés des Chrétiens de cette ville dans le cirque, & leurs » infâmes bouffonneries dans le théatre, en même tems que » les murailles de la ville retentissoient du bruit des ennemis » qui les environnoient de toutes parts : pendant qu'on égorgeoit » les uns au dehors, les autres s'abandonnoient au dedans aux » crimes de l'impureté..... le bruit des spectacles dans la ville, » & le son des armes au dehors ; les cris des mourans d'un » côté, & de l'autre les clameurs des baladins & de leurs specta- » teurs se confondoient de telle sorte, qu'on avoit peine à » discerner les lamentations de ceux qui périssoient dans le » combat, du bruit que faisoit le peuple en criant dans le cirque. « Salvien se plaint aussi de ce qu'il y avoit encore bien des restes d'idolâtrie, & de ce que la plûpart n'étoient Chrétiens que de nom, & pires que les barbares. Le pape Gelase à la fin de ce

fiécle fut obligé de faire une défenfe expreffe de célebrer les jeux nommés *Lupercales* : il fe trouvoit des Chrétiens qui foûtenoient publiquement que la caufe des maladies étoit qu'on n'appaifoit pas le dieu *Februarius*. Ce faint Pape reprochoit à ces foibles Chrétiens de n'être ni Chrétiens, ni Payens.

Ce relâchement fi fenfible n'étoit pas le feul mal que l'Eglife eût à déplorer. Elle vit naître en Orient deux heréfies plus funeftes encore que celles qui avoient déchiré fon fein dans le fiécle précedent. L'une avoit pour chef un Evêque illuftre par fes talens & par fes victoires fur les Ariens, fur les Quartodecimans, & fur les Novatiens. L'autre eut pour auteur un moine peu éclairé, mais dont le zéle aveugle avoit affez de chaleur pour fuppléer à ce qui lui manquoit du côté de la fcience & des talens. Ces deux herefies fi oppofées en ellesmêmes, eurent cependant cette malheureufe reffemblance, qu'elles firent l'une & l'autre des plaies profondes, que ni le tems ni les remedes les plus efficaces n'ont pû guérir entiérement. En Occident l'Eglife fut attaquée par le Pelagianifme, ennemi d'autant plus à craindre, qu'il étoit adroit, infinuant, & qu'il eut prefque toujours l'art de cacher fes attentats fous une apparence de modération. On ne le vit point recourir aux noirs complots & aux calomnies atroces, comme avoit fait l'Arianifme; mais on devoit tout appréhender de fes intrigues fecrétes & de fes apologies captieufes. Heureufement la Providence avoit armé pour la défenfe de la vérité plufieurs faints docteurs, à la tête defquels on comptera toujours le grand Auguftin. Il repouffe les traits des Pelagiens, il leur en lance de mortels, il pourfuit cette herefie jufques dans les derniers retranchemens des Semi-pelagiens. Seul il fuffit contre tous les ennemis de l'Eglife; il confond les Manichéens, il terraffe les Donatiftes, il convertit les Payens.

Le cinquiéme fiécle fut fécond en converfions, non-feulement d'Idolâtres, mais de Juifs & d'Herétiques. En Perfe les travaux apoftoliques de S. Maruthas produifirent les fruits les plus abondans; la femence de la divine parole y devint fi fertile, que le roi Ifdegarde fe convertit au Chriftianifme. En Angleterre & en Irlande, S. Germain d'Auxerre, S. Loup de Troyes, & S. Patrice, avancerent infiniment l'ouvrage du falut chez les peuples barbares qui habitoient ces contrées. En Allemagne S. Severin, regardé comme l'apôtre de l'Autriche, n'eut pas des fuccès moins éclatans. Dans l'ifle de Minorque, cinq cents quarante Juifs fe convertirent, & voulurent bâtir une Eglife de leurs propres mains. Tous ceux d'entre les Chrétiens qui fe trouvoient foumis à des Princes herétiques, tra-

vaillerent à convertir leurs maîtres, & la plûpart eurent la consolation d'y réussir.

Tous ces triomphes de la Religion furent accompagnés d'épreuves & de traverses. Mais les forces du Christianisme ne paroissent jamais avec plus d'étenduë, que lorsqu'il a des persécutions à soûtenir. Celle que l'on éprouva en Perse par une suite du zéle indiscret d'un Evêque, qui avoit abattu un des temples où les Idolâtres adoroient le feu, ne servit qu'à faire voir que le bras de Dieu n'étoit point raccourci. Le sang des fideles coula comme dans les premiers tems du Christianisme, & il devint comme autrefois une semence de nouveaux Chrétiens. On doit dire la même chose des maux que les Vandales Ariens firent souffrir aux Catholiques en Afrique. Dieu proportionna les secours à la rigueur des épreuves, & l'on vit parmi ses véritables serviteurs un renouvellement des merveilles qu'on avoit admirées dans les premiers siécles du Christianisme.

Il faut compter aussi au nombre des faveurs que Dieu accorda à son Eglise, les grands exemples qui furent donnés par saint Alexandre fondateur d'un institut, dont le but étoit d'entretenir une psalmodie perpétuelle en l'honneur du Très-haut; par S. Siméon, S. Daniel & les autres Stylites qui donnerent à l'univers un spectacle plus édifiant encore qu'il n'étoit surprenant; par S. Nilammon, dont l'humilité fut telle, qu'il préfera la mort à l'Episcopat; par trois cents Evêques, qui étoient tout disposés à sacrifier leur dignité au salut des Donatistes.

Enfin ce qui acheve de prouver que le cinquiéme siécle doit être regardé comme un des beaux siécles de l'Eglise, c'est que les dons surnaturels y étoient encore assez fréquens. Saint Augustin raconte jusqu'à vingt-deux miracles dont il avoit une connoissance particuliére; soit pour les avoir vus lui-même, soit pour les avoir appris de témoins dignes de foi : il déclare même qu'il en omet un nombre sans comparaison plus grand.

Ce que Socrate & Sozomene rapportent des différentes coûtumes des églises dans ce siécle, prouve que les usages & les cérémonies avoient une variété infinie selon les lieux. En Illyrie, en Grece, en Afrique & en Palestine, on commençoit le jeûne du Carême six semaines avant Pâques : à Constantinople & dans les provinces circonvoisines on le commençoit sept semaines avant; mais il y avoit des personnes qui de ces six ou sept semaines n'en jeûnoient que trois par intervalles, & cinq jours seulement par chaque semaine. Pendant le Carême les uns s'abstenoient de toutes sortes d'animaux, d'autres

mangeoient du poiſſon, d'autres y joignoient la volaille; d'autres s'abſtenoient des œufs & des fruits; quelques-uns ne mangeoient que du pain ſec, d'autres pas même du pain: mais par-tout on nommoit également *quarantaine* ou *carême* le tems du jeûne, qui précedoit la fête de Pâque.

A Alexandrie on étoit dans l'uſage de faire des catéchumenes lecteurs ou chantres, contre la coûtume univerſelle qui étoit de n'ordonner que des fideles. A Antioche l'autel étoit tourné à l'Occident, au lieu qu'on étoit dans l'habitude partout ailleurs de tourner l'autel à l'Orient, pour ſe conformer à l'uſage des fideles qui prioient tournés vers l'Orient. A Rome il n'y avoit que ſept Diacres; ailleurs le nombre n'en étoit point déterminé.

On trouve auſſi des preuves de cette diverſité de coûtumes dans les réponſes de S. Auguſtin à Janvier, qui l'avoit conſulté ſur les divers uſages des égliſes. Après avoir obſervé que la célébration annuelle de la paſſion, de la réſurrection, de l'aſcenſion de Jeſus-Chriſt & de la deſcente du Saint-Eſprit a lieu par toute la terre par une tradition unanime, il paſſe à ce qui s'obſerve différemment en divers lieux, comme de jeûner le Samedi, ou non; de communier tous les jours, ou à certains jours ſeulement; d'offrir tous les jours, ou bien le Samedi & le Dimanche, ou le Dimanche ſeulement: il dit qu'on eſt libre ſur ces choſes, & que la meilleure régle eſt de ſuivre celle qu'on voit pratiquer dans l'égliſe où l'on ſe trouve. Il approuve ceux qui ne communient pas tous les jours par reſpect, & ceux qui communient tous les jours par d'autres motifs de reſpect, pourvû qu'ils ne communient pas dans le tems où l'on doit s'éloigner de l'autel pour faire pénitence par l'autorité du paſteur; mais il approuve encore plus celui qui les exhorteroit à demeurer en paix, nonobſtant la diverſité de leur conduite. Il marque enſuite différens uſages des égliſes: en quelques lieux on ne jeûnoit point les jeudis de Carême: quelques-uns offroient deux fois le ſacrifice le Jeudi-ſaint, le matin, & le ſoir après ſouper; hors ce ſeul cas la coûtume de recevoir l'Euchariſtie à jeûn étoit dès-lors univerſelle.

Dans une autre lettre au même Janvier, S. Auguſtin dit qu'on obſerve par toute l'Egliſe le jeûne de quarante jours avant Pâques, & les cinquante jours de joie juſqu'à la Pentecôte, pendant leſquels on ne jeûne point; on chante *alleluia*, & on prie debout. Il dit auſſi que le lavement des pieds étoit en uſage à l'imitation de notre Seigneur: mais quelques-uns n'avoient pas voulu le recevoir, de peur qu'il ne fût regardé comme partie du baptême; d'autres l'avoient aboli par la

même raison : le chant des hymnes & des pseaumes étoit diversement pratiqué, & les églises d'Afrique s'y appliquoient moins. Il ajoûte ensuite : » Je ne puis approuver les nouvelles » pratiques qu'on introduit quasi comme des sacremens, quoi- » que je n'ose les désaprouver trop librement, pour ne scan- » daliser personne : mais je suis sensiblement affligé que l'on » néglige tant de préceptes si salutaires des livres divins, & » que tout soit plein d'institutions humaines........ Toutes » ces pratiques qui ne sont ni contenues dans l'Ecriture, ni » ordonnées par les conciles, ni confirmées par l'usage univer- » sel de l'Eglise, & dont on ne voit point de raison ; j'estime » sans aucune difficulté qu'elles doivent être retranchées : car » encore qu'on ne puisse montrer en quoi elles sont contraires » à la foi, c'est assez qu'elles chargent de pratiques serviles la » Religion que Dieu par sa miséricorde a voulu rendre libre ; » ensorte que la condition des Juifs est plus tolérable, puisqu'au » moins ils sont assujettis à la Loi de Dieu, & non à des » institutions humaines. « Ce passage semble prouver qu'il s'étoit introduit dès-lors bien des pratiques superstitieuses.

On peut recueillir des ouvrages de saint Augustin plusieurs autres observations sur les usages de ce tems. Dans la conférence de Carthage avec les évêques Donatistes, il qualifie Emeritus & Petilien de *très-saints*; ce qui prouve qu'on donnoit alors ce titre à tous les Evêques, puisque S. Augustin l'employoit même à l'égard des hérétiques. M. Fleury observe aussi qu'on traitoit dès-lors les Evêques de *Seigneurs*, & que rien n'étoit si commun dès le quatriéme & le cinquiéme siécles que ces suscriptions aux lettres : *Au seigneur le très-saint, très-pieux, & très vénerable* N. *évêque.* Il ajoûte qu'il étoit ordinaire de se prosterner devant eux, & de leur baiser les pieds.

Dans les actes de la désignation d'Eraclius proposé par S. Augustin pour être son successeur, on trouve l'usage des *acclamations* dans les églises, lequel venoit des assemblées du peuple Romain.

Le battement des mains y étoit aussi d'usage en certaines occasions. Lorsque S. Gregoire de Nazianze prêchoit à Constantinople, il étoit souvent interrompu par le peuple qui battoit des mains pour lui applaudir, & faisoit des acclamations à sa louange : on remarque, la même chose de S. Jean Chrysostome, & de plusieurs autres.



De Sève in.

Procession des Rogations.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

SIXIÉME SIÉCLE.

Ann. 501. de l'Ére Chrétienne vulgaire.



CONCILE de soixante-seize Evêques à Rome, qui décharge le pape Symmaque des accusations formées contre lui : ce jugement fut prononcé le 23. Octobre. Il y avoit eu précédemment trois autres séances dans lesquelles les Évêques avoient témoigné une extrême répugnance à juger le Chef de l'Eglise : mais enfin ils y procéderent après que le Pape leur eut témoigné lui-même qu'il le désiroit ; ce concile est connu sous le nom de concile de la Palme.

Conférence à Lyon entre les Evêques catholiques & Ariens. Gondebaud roi des Bourguignons, qui avoit permis,

que cette conférence se tînt dans ses états, y assista, & sentit si bien toute la foiblesse de son parti, qu'il pria S. Avit de lui donner l'onction du saint Chrême pour le réunir à l'Eglise; mais comme il vouloit que cette action se fît secrétement, S. Avit le refusa.

502.

Concile à Rome, le 6. Novembre: il y assista quatre-vingts Evêques, qui firent un décret pour empêcher l'aliénation des biens de l'église Romaine: ce décret laisse toutefois au Pape la liberté d'accorder aux clercs, aux captifs ou aux étrangers, l'usufruit des heritages qui appartiennent à l'église.

503.

Le Pape fait approuver dans un concile un écrit pour sa défense contre les schismatiques: cet écrit fut composé par Ennodius diacre de l'église Romaine, qui soûtenoit que le saint Siége rend impeccables ceux qui y montent, ou plutôt que Dieu n'en permet l'entrée qu'à ceux qu'il a prédestinés pour être saints. *La plûpart des Papes qui avoient été jusqu'alors, avoient vécu si saintement* (dit M. Fleury) *qu'ils pouvoient donner lieu à cette pensée.* Quoi qu'il en soit, les Evêques approuverent cet écrit tout d'une voix; & le Pape ordonna qu'il fût mis au nombre des décrets apostoliques. On approuva ensuite deux autres décrets proposés par le Pape; le premier porte, Que suivant les anciens canons les ouailles ne doivent point accuser leur pasteur, s'il n'erre contre la foi, ou s'il ne leur a fait tort en particulier; le second, qu'un Evêque dépouillé de son bien, ou chassé de son siége, doit être réintegré & toutes choses rétablies en leur entier, avant qu'il puisse être appellé en jugement.

504.

Le Pape écrit une apologie pour répondre à un libelle publié contre lui par l'empereur Anastase, dans lequel il l'accusoit d'être Manichéen. Anastase étoit de la secte de ceux qu'on nomma *Acephales*, c'est-à-dire sans chef, ou *hesitans*, parce qu'ils n'étoient décidés pour aucun parti. Cet Empereur vouloit que chaque église demeurât dans la

PAPES & PATRIARCHES.

PAPES.

Symmaque,
22. Novemb. 498.
19. Juillet 514.

Hormisdas,
27. Juillet 514
6. Août 523.

Jean I.
13. Août 523.
27. Mai 526.

Felix III.
12. Juillet 526.
12. Octobre 529.

Boniface II.
15. Octobre 529.
Décembre 531.

Jean II.
22. Janvier 532.
26. Avril 535.

Agapit,
4. Mai 535.
22. Avril 536.

Sylvere,
8. Juin 536.
20. Juillet 538.

Vigile,
20. Juillet 538.
10. Janvier 555.

Pelage I.
16. Avril 555.
2. Mars 559.

Jean III.
Mars 559.
13. Juillet 572.

Benoist I.
16. Mai 573.
31. Juillet 577.

Pelage II.
Juillet 577.
8. Février 590

Saint Gregoire le Grand.
3. Septembre 590.

ANTIPAPES & Herétiques.

ANTIPAPES.

Dioscore, 530.

Vigile, 537. devient en suite Pape légitime.

HERETIQUES.

Deuterius, 506. Il pervertissoit la formule du baptême, & disoit: *In nomine Patris, per Filium, in Spiritu sancto.* Nicephore rapporte que comme il baptisoit un jour un nommé *Barbas*, l'eau des fonts baptismaux disparut tout-à-coup.

Severe chef des Acephales, 512.

Themistius, diacre d'Alexandrie, chef des Agnoïtes, 530. Ces herétiques soûtenoient que J. C. avoit ignoré le jour du jugement aussi-bien que nous, & qu'il n'avoit point eu connoissance des mysteres.

SÇAVANS & Illustres.

Ennodius évêque de Pavie, 521. Il a laissé un grand nombre de lettres & plusieurs opuscules, dont quelques-uns sont des morceaux d'histoire.

Boëce, 525. Il étoit d'une ancienne famille Romaine, & fut premier ministre de Theodoric roi des Goths en Italie, qui lui fit trancher la tête, sur le soupçon qu'il entretenoit quelque intelligence avec l'empereur Justin. Il composa dans sa prison son beau traité de la consolation de la Philosophie: il a aussi composé, quoi qu'il ne fût point ecclésiastique, deux traités de Théologie, l'un des deux natures en Jesus-Christ, l'autre de la Trinité.

S. Fulgence évêque de Ruspe, 533. Il a laissé des lettres sur la Grace & l'Incarnation. Il est regardé comme celui de tous les disciples de S. Augustin, qui a le mieux compris & développé la doctrine de ce grand Docteur.

Denys le petit, moine & abbé, Scythe de nation, vers 540. Il a fait une collection de canons &

PRINCES contemporains.

ROIS D'ITALIE.

Theodoric, 526.
Atalaric, 534.
Amalasonte, 534.
Theodat, 536.
Vitigés, 540.
Theodebalde, 541.
Alaric, 542.
Totila, 552.
Teias, dernier roi des Goths.

EMPEREURS d'Orient.

Anastase, 518.
Justin I. 527.
Justinien, 565.
Justin II. 578.
Tibere II. 586.
Maurice.

***Rois des Goths* en Espagne.**

Alaric, 507.
Gesalric, 512.
Amalaric, 531.
Theuda, 548.
Theudegisille, 548.
Agila, 552.
Athanagilde, 567.
Liuba, 568.
Levigilde, 585.
Recarede.

possession où elle étoit de recevoir ou rejetter le concile de Calcedoine, & qu'on s'en tînt à l'Henotique de Zenon.

505.

Concile d'Agde le 11. Septembre : on y fit quarante-huit canons. Le septiéme défend aux Evêques d'aliéner les biens de l'église, si ce n'est en cas de nécessité, & après examen fait par deux ou trois Evêques voisins : le douziéme permet aux prêtres & aux clercs, soit de la ville, soit du diocése, de retenir les biens de l'église, suivant la permission de l'Evêque, sauf le droit de l'église, & sans pouvoir les vendre ou les donner, sous peine d'indemniser l'église de leur bien propre, & d'être privés de la communion. Ce canon est conforme au décret du concile tenu à Rome en 502. & montre qu'on commençoit dès-lors à donner aux clercs des fonds en usufruit ; c'est l'origine des *bénéfices*. Le canon XLII. est contre un abus qui s'introduisoit sous prétexte de religion ; c'étoit d'ouvrir quelque livre de l'Écriture, & de prendre pour présage de l'avenir les premiéres paroles que l'on rencontroit à l'ouverture du livre. La plûpart des conciles précedens avoient proscrit la magie & toutes les especes de divination qui étoient des restes de l'idolatrie : mais l'idée de pouvoir sonder les secrets de l'avenir a quelque chose de si flateur, qu'on vit bientôt reparoître la divination couverte du manteau de la religion. Cet abus avoit déja lieu du tems de S. Augustin, qui l'avoit condamné : il s'établit de plus en plus par la suite, nonobstant les défenses des conciles. On appelloit cette méthode de consulter l'avenir, *les sorts des saints*. Un autre canon porte que les séculiers qui ne communieront point à Noël, à Pâque & à la Pentecôte, ne seront pas tenus pour catholiques. Le concile d'Agde s'assembla par la permission d'Alaric roi des Visigoths, qui étoit maître de cette partie de la Gaule, & qui quoiqu'Arien traitoit humainement les Catholiques : il s'y trouva vingt-quatre Evêques, & dix députés d'Evêques absens.

507.

Les Catholiques d'Afrique élisent des Evêques pour plusieurs églises, nonobstant la défense de Trasamond, qui l'ayant appris exile en Sardaigne tous ces nouveaux Evêques.

PAPES & PATRIARCHES

PATRIARCHES d'Alexandrie.

Jean II. surnommé Hemule, 506.
Jean III. dit Niceote, 517.
Dioscore II. 519.
Timothée IV. 535.
Théodose chassé par Gaïnas, mort en 567.
Paul, 537.
Zoile, déposé en 551.
Apollinaire, 570
Jean IV. 581.
Euloge.

PATRIARCHES d'Antioche.

Flavien II. 512.
Severe chef des Acephales, déposé en 519.
Paul II. 521.
Euphrasius, 526.
Ephrem, 546.
Domnus III. 561.
Anastase exilé, meurt en 599.
Anastase II.

PATRIARCHES de Jerusalem.

Elie, chassé par l'herétique Severe, en 513.
Jean III. 525.
Pierre, 546
Macaire II. chassé en 552.
Eustochius, 561.
Macaire II. rétabli, mort en 571.
Jean IV. 595.
Hamos.

ANTIPAPES & Herétiques.

HERETIQUES.

Secte des Barsaniens ou Semidulites, 535.
Ils soûtenoient que Jesus-Christ n'avoit souffert qu'en apparence, & faisoient consister leur sacrifice à prendre au bout du doigt un peu de fleur de farine qu'ils portoient à leur bouche.

Jacques Zanzale, 535.
Il étoit Syrien, & enseignoit entr'autres erreurs, qu'il falloit baptiser par le feu. Ses disciples ont été nommés Jacobites, & ont encheri sur ses erreurs.

Jean Philopone chef des Trithéites, 537.
Ces herétiques ont été ainsi nommés, parce qu'ils admettoient trois dieux dans la Trinité.

Les Origenistes, 553.

SÇAVANS & Illustres.

une des decrétales des Papes depuis Sirice jusqu'à Anastase. C'est lui qui a introduit le premier la maniére de compter les années depuis la naissance de J. C.

S. Benoist, 543.

Arator, soudiacre de l'église Romaine.
Il a mis en vers l'histoire des actes des Apôtres, qu'il présenta au pape Vigile en 544. Nous avons cet ouvrage.

Ferrand, diacre de Carthage.
Nous avons de lui une bibliothéque des Peres, une collection abregée des canons, & quelques opuscules.

S. Cesaire archevêque d'Arles, 542.
Il a laissé des homélies & plusieurs traités de piété.

Cassiodore, 562.
Après avoir exercé les plus grandes charges à la cour des rois d'Italie, il se retira dans un monastere où il composa un grand nombre d'ouvrages, tant de Philosophie que de Théologie: il fit aussi traduire de Grec en Latin les histoires de Socrate, Sozomene & Theodoret, & rangea les faits rapportés par ces trois

PRINCES contemporains.

ROIS DE FRANCE.

Clovis I. 511.
Le royaume se partage entre ses quatre fils; sçavoir,
Thierri à Metz, 534.
Clodomir à Orleans, 524.
Childebert à Paris, 558.
Clotaire I. à Soissons, 561.

Second partage du royaume entre les quatre fils de Clotaire I. sçavoir,
Cherebert à Paris, 566.
Gontran à Orleans, 593.
Chilperic I. à Soissons, 584.
Sigebert à Metz, 575.
Clotaire II.

Rois des Vandales, en Afrique.

Trasamond, 523.
Hilderic, 530.
Gilimec, défait & pris par Belisaire général de Justinien, en 534.
L'Afrique tenue sous la domination des Empereurs d'Orient.

Angleterre.

Le royaume de Wessex établi par Cerdick, en 519.
Celui d'Essex par Ercenwin, en 527.

Clovis livre bataille à Alaric près de Vouillé en Poitou, & le tue de sa main ; cette victoire fut suivie de la conquête de presque toute l'Aquitaine. Un des motifs qui avoient fait entreprendre cette conquête à Clovis, étoit de détruire l'Arianisme dans les Gaules. Avant de partir pour cette expédition, il avoit commencé le bâtiment de l'église de S. Pierre & S. Paul à Paris, par le conseil de sainte Geneviéve, pour attirer la bénédiction de Dieu sur ses armes. Sainte Geneviéve mourut peu après, vers l'an 512. son tombeau devint extrêmement célebre par les miracles ; & l'église de S. Pierre & S. Paul où elle fut enterrée, a depuis pris le nom de cette Sainte, & le porte encore aujourd'hui : sa réputation étoit si grande, même long-tems avant sa mort, que S. Siméon Stylite avoit coûtume d'en demander des nouvelles à ceux qui venoient de Gaule.

508.

Saint Cesaire fonda vers ce tems un monastere de filles à Arles dont il étoit évêque, & y bâtit une église qui porte aujourd'hui son nom : il donna à ces Religieuses une régle qui a depuis été reçue en plusieurs autres monasteres : un des articles ordonne la flagellation ou *discipline* contre les Religieuses indociles. Les Evêques commençoient à user de cette espece de correction ; & l'on remarque comme une preuve singuliére de la douceur de S. Cesaire, qu'il ne faisoit jamais donner plus de trente-neuf coups de fouet, conformément à la loi de Moyse.

509.

Troubles des schismatiques en Orient : l'Empereur excité par leur cabale fait souscrire l'Henotique par Flavien d'Antioche & par plusieurs Evêques ; Elie patriarche de Jerusalem rejette le concile de Calcedoine, mais en des termes qui ne satisfont pas l'Empereur.

511.

Les Evêques s'assemblent en concile le 10. Juillet à Orleans, par ordre de Clovis, & font trente-un canons qu'ils envoient au Roi, le priant de les appuyer de son autorité. Le quatriéme défend d'ordonner aucun séculier sans le commandement du Roi ou le consentement du Juge ; le

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres	PRINCES contemporains.
PATRIARCHES de Constantinople. Macedonius, déposé en 511. meurt en 515. Timothée herétique, 517. Jean II. 520. Epiphane, 535. Anthime, déposé en 536. Mennas, 552. Eutychius, exilé en 565. Jean III. intrus, 578. Eutychius rétabli, 582. Jean IV. dit le jeûneur, 596. Cyriaque.	HERETIQUES Secte des Incorruptibles, 564.	historiens, selon l'ordre chronologique. Cette collection est connue sous le nom d'*histoire tripartite*. Liberat, diacre de Carthage. Nous avons l'histoire abrégée qu'il a faite du Nestorianisme & de l'Eutychéisme. Victor évêque de Tunnone en Afrique, 569. Il est auteur d'une chronique qui commence en 444. & finit en 565. Jean le Scholastique, patriarche de Constantinople, 578. Il a fait une collection de canons, qu'il a rangés suivant l'ordre des matiéres. S. Martin évêque de Dume, 580.	*Angleterre.* Le royaume de Northumbre par Ida, en 547. Celui d'Estanglie par Huffa, en 571. Celui de Mercie par Crida, en 584. *Rois des Lombards* Entrés en Italie en 568. Alboin, 571. Cléfis, 573. Antharis, 590. Agilulfe. *Exarques de Ravenne.* Longin, 584. Smaragde, 587. Romain, 598. Callinique.

Evagre le Scholastique.

Après avoir exercé la profession d'avocat à Antioche, il fut employé à la cour de l'empereur Tibere II. Il a écrit une histoire ecclésiastique en six livres, qui commence en 431. & finit en 594. Il a donné aussi un autre volume de piéces pour servir à l'histoire. Les empereurs Tibere & Maurice le récompenserent de ces ouvrages, en lui donnant quelques charges honorables.

S. Siméon Stylite le jeune, 595.

Jean le jeûneur, patriarche de Constantinople, 596. Il a laissé des homélies & deux pénitenciels.

S. Gregoire évêque de Tours, 596.

Il a écrit l'histoire des François en dix livres, que nous avons: on y trouve l'histoire ecclésiastique & profane depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules jusqu'à l'an 595. Nous avons aussi ses huit livres de la vie & des miracles de differens Saints: on lui reproche d'avoir été trop crédule sur le fait des miracles, & d'avoir mis dans son histoire bien des faits incertains ou fabuleux.

le cinquiéme, destine les fruits des terres que les églises tiennent de la libéralité du Roi, aux réparations des édifices sacrés, à la nourriture des prêtres & des pauvres, & à la rédemption des captifs : le vingt-septiéme ordonne que les Rogations seront célébrées dans toutes les Eglises, & que pendant ces trois jours les esclaves seront exemts du travail. Plusieurs de ces canons contiennent aussi des réglemens touchant la discipline monastique.

L'empereur Anastase fait enlever S. Macedonius patriarche de Constantinople, l'envoie en exil, & fait ordonner à sa place un prêtre nommé Timothée.

Concile de Sidon, présidé par Xenaïas & Soteric de Césarée, grands ennemis du concile de Calcedoine : il vint à ce concile environ quatre-vingts Evêques d'Orient & de Palestine par les ordres d'Anastase ; mais il se séparerent sans rien décider.

512.

Les Evêques d'Orient écrivent au Pape pour lui demander la communion de l'Eglise Romaine : le Pape refuse de la leur accorder, à moins qu'ils ne se séparent de la communion des Eutychéens.

Anastase irrité du mauvais succès du concile de Sidon, fait chasser d'Antioche le patriarche Flavien, & fait ordonner à sa place Severe chef des moines schismatiques, qui en viennent aux mains avec les moines catholiques.

513.

Le pape Symmaque donne le *Pallium* à S. Cesaire archevêque d'Arles, & le fait son vicaire dans les Gaules, avec pouvoir d'assembler les conciles. On ne voit point qu'aucun prélat d'Occident ait porté le *Pallium* avant ce tems ci.

514.

Mort du pape Symmaque le 19. Juillet, le diacre Hormisdas lui succede sept jours après.

515.

Anastase pressé par Vitalien qui venoit de conquerir la Thrace, la Scythie & la Mysie, & menaçoit Constantinople à la tête d'une armée de Catholiques révoltés à cause

de la persécution, écrit au pape Hormisdas, feignant de désirer la réunion avec l'Eglise Romaine, & de vouloir assembler un concile à Heraclée à ce sujet. Le Pape lui envoie des Légats avec une ample instruction, qui est la plus ancienne piéce de ce genre qui nous reste; l'Empereur les paye de paroles artificieuses.

516.

Les Evêques d'Illyrie se réunissent au Pape.

Concile de Tarragone en Espagne le 6. Novembre: on y fit treize canons, dont le sixiéme ordonne que les Evêques ne pourront s'absenter des conciles que pour cause de maladie. Le septiéme porte que l'observation du Dimanche commencera dès le Samedi; d'où est venue en Espagne la coûtume de s'abstenir de toute œuvre servile le Samedi vers le soir.

517.

Seconde légation à Constantinople, aussi malheureuse que la premiére. L'Empereur refuse le formulaire de réunion envoyé par le Pape, & renvoie, sans rien faire, deux cents Evêques venus pour le concile qu'il disoit vouloir assembler à Heraclée: les Légats répandent sur leur route des protestations contre ce qui venoit de se passer.

Olympius duc de Palestine chasse de Jerusalem, par ordre d'Anastase, Elie patriarche de cette ville.

Concile d'Epaone, le 15. Septembre: il y assista vingt-cinq Evêques, & on y fit quarante canons: le quatriéme porte: Que les clercs peuvent plaider devant les juges séculiers en défendant, mais non en demandant, si ce n'est par ordre de l'Evêque: le trente-deuxiéme défend à la veuve d'un prêtre ou d'un diacre de se remarier. Ce concile défendit aussi d'appliquer à de saints usages les églises des herétiques: mais le concile d'Orléans avoit décidé qu'il falloit s'en servir après les avoir purifiées, & c'est la pratique constante de toute l'Eglise. Il se tint encore cette année un concile à Girone en Espagne, qui fit dix canons.

518.

Mort de l'empereur Anastase, le 9. Juillet. On remarque à sa louange qu'il avoit aboli le spectacle des combats

d'hommes contre des bêtes. Justin zélé catholique lui succede le même jour.

Jean patriarche de Constantinople pressé par les acclamations du peuple assemblé dans la grande église le 15. Juillet, fait annoncer pour le lendemain la célébration de la fête du concile de Calcedoine. Nouvelles acclamations le 16. qui obligent le Patriarche à mettre dans les dyptiques les quatre conciles œcumeniques, & les noms des patriarches Euphemius & Macedonius, & du pape S. Leon. Concile de quarante Evêques le 20. qui confirme ce qui s'étoit passé le 15. & le 16. L'empereur Justin rappelle les exilés, & envoie des ordres à tous les Métropolitains pour mettre le concile de Calcedoine dans les dyptiques: les églises de Jerusalem, de Tyr & plusieurs autres se déclarerent aussi-tôt pour le concile de Calcedoine; on compte jusqu'à deux mille cinq cents Evêques qui le confirmerent par leurs lettres, sous le régne de l'empereur Justin.

Fondation de l'abbaye d'Agaune, autrement S. Maurice, dans le Valais, par S. Sigismond roi de Bourgogne, qui la fait confirmer dans un concile de soixante Evêques.

519.

Troisiéme légation du Pape à Constantinople pour la réunion. Cette légation eut enfin un heureux succès, & fit cesser le schisme qui séparoit l'église de Constantinople de celle de Rome depuis la condamnation d'Acace. Les Légats étoient chargés d'un formulaire, qui fut signé par le patriarche Jean. Il contenoit entr'autres conditions, qu'on rayeroit des dyptiques le nom d'Acace & de ses successeurs jusqu'à Jean, & ceux des empereurs Zenon & Anastase; ce qui fut exécuté: & l'Empereur envoya aussi-tôt en exil Xenaïas d'Hieraple & tous ses complices. On vit à l'occasion de cette réunion, que le peuple de Constantinople souffroit avec peine de se voir séparé de la communion du saint Siége; il fit éclater une joie si extraordinaire, qu'on ne se souvenoit de rien de semblable.

Dispute excitée par les moines de Scythie au sujet de cette proposition avancée par quelques-uns d'eux: *Un de la Trinité a été crucifié.*

Les Légats du Pape reçoivent plusieurs mauvais traite-

temens à Thessalonique : le peuple excité par l'évêque Dorothée tue plusieurs personnes de leur suite, & attente à leur vie.

520.

Députation des moines Scythes à Rome pour tâcher d'y faire approuver leur proposition : ils s'en retournent mal satisfaits du Pape.

522.

Conversion de Zathe roi des Lazes : ce peuple habitoit l'ancienne Colchidé, & étoit sujet des Perses, qui lui donnoient des rois.

Persécution contre les Chrétiens chez les Homerites en Arabie : ce peuple étoit alors gouverné par un roi Juif, qui ayant pris la ville de Nageran dont tous les habitans étoient Chrétiens, fit allumer un grand bucher où l'on jetta tous les prêtres, les moines & les religieuses ; il fit aussi couper la tête à Arethas gouverneur de la ville.

Saint Fulgence ordonné évêque de Ruspe en 508. & exilé avec plus de deux cents autres Evêques d'Afrique en Sardaigne, prend avec eux la défense des vérités de la grace contre les Semi-Pelagiens.

523.

Mort du pape Hormisdas le 6. Août ; Jean lui succede le 13.

Hilderic, successeur de Trasamond roi des Vandales, rappelle les Evêques catholiques exilés en Sardaigne, & fait rouvrir les églises en Afrique : ce prince étoit Arien. Mais les historiens remarquent qu'il étoit d'une si grande bonté, qu'il ne pouvoit laisser dans le malheur aucun de ceux que ses ordres en pouvoient tirer.

Cabase roi des Perses fait mettre en piéces par son armée une grande multitude de Manichéens, & donne des ordres par-tout son royaume pour tuer & brûler tous ceux de cette secte.

Mort de sainte Brigide.

524.

Quatriéme concile d'Arles le 6. Juin : il y assista douze Evêques, qui firent quatre canons touchant les ordinations. Il y eut aussi cette année deux conciles en Espagne ; un de

huit Evêques à Lerida, qui fit seize canons, dont le premier porte, Que ceux qui servent à l'autel, doivent s'abstenir de répandre le sang humain sous quelque prétexte que ce soit, même de défendre une ville assiégée : les clercs tombés dans ce malheur feront deux ans de pénitence, sans pouvoir jamais être promus aux ordres supérieurs. L'autre concile fut tenu à Valence ; on y fit six canons, dont le cinquiéme est contre les clercs vagabonds, & défend d'en ordonner aucun qui ne promette d'être *local*, c'est-à-dire stable dans le lieu de son service.

525.

Les Evêques d'Afrique profitent de la liberté de l'Eglise, pour assembler un concile géneral le 5. Février : ce concile fut composé de soixante Evêques, qui entr'autres réglemens firent un décret pour maintenir les monasteres dans leurs exemptions.

Theodoric roi d'Italie oblige le pape Jean d'aller en ambassade à Constantinople pour engager l'empereur Justin à quitter le dessein qu'il avoit formé d'obliger les Ariens à se convertir, & à faire consacrer leurs églises pour l'usage des Catholiques ; menaçant de traiter de même les Catholiques en Italie & de la remplir de carnage, si ces ordres n'étoient révoqués. Le Pape rendit la vuë à un aveugle en entrant à Constantinople : il y reçut de très-grands honneurs ; toute la ville alla au devant de lui jusqu'à douze mille avec des croix & des cierges ; l'Empereur se prosterna devant lui, & voulut être couronné de sa main une seconde fois. Le Pape eut aussi la satisfaction de réussir dans sa négociation : mais il en fut fort mal récompensé ; car à son arrivée en Italie on l'arrêta à Ravenne avec quatre Senateurs qui l'avoient accompagné dans son ambassade. Theodoric jaloux d'aggrandir son pouvoir, se persuadoit que le Pape étoit d'intelligence avec les Senateurs pour s'opposer à ses entreprises.

526.

Le pape Jean meurt dans sa prison le 27. Mai, Felix III. lui succede le 12. Juillet.

527.

Justin déclare Auguste son neveu Justinien, & le fait

couronner avec sa femme Theodora le 1. Avril ; il meurt le 1. Août.

528.

L'empereur Justinien défend aux Evêques, par une loi du 12. Février, de venir à la cour sans un ordre particulier, leur permettant seulement d'y envoyer des clercs pour solliciter leurs affaires. Cette loi est adressée au Patriarche de Constantinople, & lui ordonne de prononcer l'excommunication contre les contrevenans. Autre loi du 1. Mars, qui regle ce qui doit être fait après la mort d'un Evêque. Elle ordonne aussi aux clercs de chanter eux-mêmes les offices de la nuit, du matin, & du soir ; car *il est honteux*, dit l'Empereur, *de voir des mercenaires chanter à la place des clercs, tandis que quantité de laïcs sont soigneux de se joindre à la psalmodie par dévotion.* Atalaric, successeur de Theodoric roi d'Italie, fit aussi cette année une loi pour confirmer la jurisdiction du Pape sur les clercs en défendant.

Conversion de Graitis roi des Herules, & de Gordas roi des Huns : ce fut l'empereur Justinien qui les leva tous les deux des fonts de baptême.

529.

Publication du Code de Justinien, le 16. Avril : c'est le recueil des constitutions des Empereurs.

Concile d'Orange le 3. Juillet ; il s'assembla à l'occasion de la dédicace d'une église bâtie dans cette ville par Libere préfet du prétoire, qui avoit invité les Evêques à cette solemnité. Il s'y en trouva treize qui souscrivirent vingt-sept articles sur la doctrine de la grace ; ils jugerent à propos de les faire souscrire aussi par Libere lui-même, & par sept autres personnes illustres qui avoient assisté à la dédicace. Leur motif étoit de désabuser bien des gens qui se laissoient entraîner à de mauvais sentimens sur cette matiére si délicate : *Nous avons appris*, disent les Peres du concile, *que quelques-uns par simplicité ont des sentimens touchant la grace & le libre arbitre, qui ne sont pas conformes à la foi catholique ; c'est pourquoi nous avons jugé raisonnable de proposer & souscrire quelques articles qui nous ont été envoyés du saint Siége, tirés des saintes Ecritures par les anciens Peres sur ce sujet.* Ensuite sont les vingt-cinq articles dont les huit

premiers sont en forme de canons, les dix-sept autres sont des sentences tirées de S. Augustin & de S. Prosper, tendantes à prouver la nécessité de la grace prévenante. Le concile y établit solidement le dogme du peché originel, la gratuité de la grace, & de la foi : que l'homme depuis le peché d'Adam n'a rien de lui-même que le peché & le mensonge : que personne ne peut aimer Dieu, croire en lui, ou faire le bien, s'il n'est prévenu par la grace, &c.

Mort du pape Felix III. le 12. Octobre : Boniface second du nom lui succede le 15. Le même jour on ordonna un nommé Dioscore ; mais il mourut au bout d'un mois : sa mort n'éteignit pas l'animosité de Boniface, qui fit condamner & anathématiser sa mémoire.

Concile de Vaison le 7. Novembre ; les douze Evêques qui y assisterent, firent cinq canons : le deuxiéme pour l'utilité du peuple permet aux prêtres de prêcher non-seulement dans les villes, mais dans toutes les paroisses de la campagne.

On rapporte à ce tems la fondation du fameux monastere du mont-Cassin par S. Benoît. Depuis long-tems il faisoit profession de la vie monastique, qu'il avoit embrassée dès sa plus tendre jeunesse, renonçant aux établissemens avantageux que sa naissance illustre lui permettoit d'esperer. Sa premiére demeure fut une caverne fort étroite, dans laquelle il se retira à quarante milles de Rome : il y fut découvert au bout de plusieurs années ; ses vertus & ses miracles le rendirent célebre en peu de tems, & il vint une si grande quantité de personnes se ranger sous sa conduite, qu'il fut obligé de bâtir jusqu'à douze monasteres différens. L'envie le vint attaquer dans cette sainte retraite : il céda sans peine, & vint à Cassin, petite ville sur le penchant d'une haute montagne dans le pays des Samnites. Il trouva les paysans de ce lieu encore idolâtres, & dans l'habitude de sacrifier dans un ancien temple d'Apollon placé sur la montagne : mais tout changea de face à son arrivée ; les paysans se convertirent, le temple devint un oratoire, & on y vit s'élever un monastere qui devint le plus célebre de tous ceux que S. Benoît a fondés. La régle qu'il donna à ses moines, a été trouvée si sage, qu'elle a été depuis adoptée presque par tous les monasteres d'Occident :

le travail des mains y eſt ordonné; les moines y devoient employer ſept heures par jour. La nourriture qu'elle leur preſcrit, eſt très-frugale : il ſemble cependant que S. Benoît trouvoit que de ſon tems la diſcipline monaſtique s'étoit déja beaucoup relâchée ſur cet article, lorſqu'il dit : *Quoique nous liſions que le vin ne convient point du tout aux moines, toutefois comme dans notre tems il n'eſt pas poſſible de le leur perſuader, au moins gardons la tempérance néceſſaire.* L'habit de ces moines étoit le même que celui des pauvres & des payſans; c'eſt-à-dire, une tunique, une cuculle & un ſcapulaire pour le travail; ils s'en ſervoient pour garnir leurs épaules, afin de garantir la tunique lorſqu'ils portoient des fardeaux. Leur lit étoit composé d'une natte, un drap de ſerge, une couverture & un chevet. On trouve dans cette régle la punition corporelle ordonnée contre les moines déſobéiſſans; c'étoit des jeûnes ou des coups de fouet, mais on n'y avoit recours qu'après les réprimandes & l'excommunication, c'eſt-à-dire la ſéparation d'avec la communauté. Au reſte, bien-loin de chercher à s'attirer des proſélytes, S. Benoît étoit dans l'habitude de laiſſer les poſtulans fraper à la porte pendant pluſieurs jours : ſi on leur répondoit, ce n'étoit que pour leur faire des difficultés & les maltraiter. Ceux qui réſiſtoient à toutes ces épreuves, étoient enfin admis; & au bout d'un an ils faiſoient la profeſſion, qui conſiſtoit à promettre la ſtabilité, la converſion de ſes mœurs, & l'obéiſſance : cette promeſſe ſe faiſoit par un écrit que le nouveau moine dépoſoit ſur l'autel. Alors on le revêtoit de l'habit du monaſtere, & on gardoit le ſien pour le lui rendre, s'il arrivoit qu'il voulût quitter.

530.

Juſtinien fait faire une grande recherche des payens & des herétiques, & confiſque leurs biens : les uns ſe convertirent de bonne foi, d'autres feignirent ſeulement de ſe convertir; un grand nombre paſſa en pays étranger. D'un autre côté les Samaritains voyant qu'on les traitoit comme les herétiques, ſe révolterent ſous la conduite d'un nommé Julien qu'ils couronnerent empereur à Samarie, après s'être rendus maîtres de cette ville, & avoir tué l'Evêque. Leur

révolte dégénera en brigandage : ils pilloient & brûloient les églises & les villages entiers, faisant souffrir les plus cruels tourmens aux Chrétiens qui avoient le malheur de tomber entre leurs mains. Ces hostilités ne cesserent qu'après un combat où les troupes de Justinien eurent l'avantage, & tuérent un grand nombre de ces révoltés, entr'autres Julien leur chef.

531.

Concile de Toléde le 17. Mai. Ce concile étendit la défense du mariage entre parens, tant que la parenté se peut connoître. A la fin de ce concile Toléde est nommée Métropole, & c'est la premiére fois qu'on lui voit donner ce titre.

Mort du pape Boniface II. au mois de Décembre. Il avoit forcé les Evêques assemblés en concile dans la basilique de S. Pierre, à l'autoriser, par un décret, pour désigner son successeur ; & il avoit extorqué un écrit confirmé par serment, par lequel ils convenoient que ce seroit le diacre Vigile qui lui succéderoit : mais ils casserent peu de tems après dans un autre concile tout ce qui s'étoit fait dans le premier ; ainsi on n'y eut aucun égard, & on élut après la mort de Boniface Jean surnommé Mercure, prêtre du titre de S. Clement.

532.

Jean II. monte sur le saint Siége le 22. Janvier.

Cette même année S. Medard évêque de Noyon fut élu pour succéder à S. Eleuthere évêque de Tournai : il se chargea du gouvernement de cette seconde église sans quitter la premiére : elles demeurerent unies depuis pendant plus de six cents ans, sans confusion des diocéses, ni suppression de l'une ni de l'autre cathédrale.

533.

Mort de S. Fulgence.

Mort de S. Remi.

Justinien publie le 15. Mars un édit contenant sa profession de foi, avec anathême contre Nestorius, Eutychés & Apollinaire, & le fait souscrire par le Patriarche de Constantinople & tous les Métropolitains.

Second concile d'Orléans le 23. Juin. Il y assista vingt-six

Evêques & cinq Prêtres députés, qui souscrivirent vingt-six canons, dont le dix-huitiéme défend de donner à l'avenir à des femmes la bénédiction de diaconisses, à cause de la fragilité du sexe.

Publication du Digeste le 30. Décembre. On nomme ainsi le recueil que Justinien fit faire des décisions les plus utiles des anciens Jurisconsultes.

534.

Le Pape écrit à Justinien le 25. Mars, pour approuver l'édit qu'il avoit proposé sur la foi, du consentement des Evêques. Dans cette lettre le Pape insere celle que l'Empereur lui avoit écrite au sujet de quelques moines Acemetes, qui étoient venus à Rome soutenir qu'on ne doit pas dire que la sainte Vierge Marie soit vraiment & proprement mere de Dieu, & qu'un de la Trinité se soit incarné: le Pape les condamna, & approuva cette proposition, *Un de la Trinité a souffert*, mais de la maniére que l'Empereur l'avoit énoncée, c'est-à-dire après avoir expliqué la foi de la Trinité & de l'Incarnation, & en y ajoûtant *qu'il a souffert dans sa chair*.

Belisaire, général de Justinien, reprend l'Afrique sur les Vandales, cent sept ans après la conquête qu'ils en avoient faite. Reparat évêque de Carthage assemble aussi-tôt un concile géneral d'Afrique composé de deux cents dix-sept Evêques. La conquête de l'Afrique occasionna la conversion de plusieurs peuples barbares, qui se firent Chrétiens par les soins de Justinien.

535.

Mort du pape Jean II. le 26. Avril; Agapit lui succede le 4. Mai.

Concile de quinze Evêques à Clermont en Auvergne, le 8. Novembre: on y fit seize canons, dont le second est pour prévenir l'abus qui commençoit à s'introduire d'obtenir les évêchés par la faveur des Rois. De son côté l'empereur Justinien fit plusieurs loix pour l'Eglise, qui sont comprises entre les Novelles, comme postérieures à la publication du Code. La plupart de ces loix sont faites en conformité des canons des conciles: entre les autres o peut remarquer celles qui portent, Que les Novices demeure-

ront trois ans avant de prendre l'habit & faire profession : que les biens du moine sont acquis au monastere, & que s'il en sort il n'en pourra rien retirer ; pour lui, il sera réduit à servir les magistrats dans leurs fonctions publiques, de même que le clerc qui quittera l'habit & la vie cléricale : que les clercs & les moines en matiére civile doivent d'abord être poursuivis devant l'Evêque : qu'en matiére criminelle les clercs peuvent être poursuivis devant l'Evêque, ou devant le juge séculier, au choix de l'accusateur ; mais si l'on commence par se pourvoir devant l'Evêque, le juge séculier fera prendre l'accusé, après qu'il sera convaincu & déposé, & le jugera selon les loix. Si l'on s'adresse d'abord au tribunal séculier, l'accusé étant convaincu, le juge communiquera le procès à l'Evêque. Cette concurrence des deux jurisdictions pour le criminel est très-remarquable.

L'impératrice Theodora, favorable au parti des Acephales, fait transférer au siége de Constantinople Anthime évêque de Trebisonde, qui soûtenoit secrétement l'herésie d'Eutychés.

536.

Le pape Agapit entreprend le voyage de Constantinople par ordre du roi Theodat, pour détourner Justinien du dessein qu'il avoit formé de porter la guerre en Italie. A son arrivée à Constantinople, le Pape ne voulut point communiquer avec Anthime ; & sur son refus de comparoître dans un concile qu'il assembla pour le juger, il le déposa, & ordonna à sa place Mennas choisi par l'Empereur, du consentement du clergé & du peuple. Agapit se disposoit à quitter Constantinople sans avoir pû réussir dans sa négociation, lorsqu'il tomba malade, & mourut le 22. Avril : son corps fut rapporté à Rome.

Concile de Constantinople le 2. Mai, qui confirme le jugement du pape Agapit, & prive Anthime de l'évêché de Trebisonde & du nom de Catholique.

Élection du pape Silverius à Rome, le 8. Juin.

537.

Le diacre Vigile aidé de la protection & de l'argent de l'impératrice Theodora, à laquelle il avoit promis d'abolir

le concile de Calcedoine, & de communiquer avec Anthime & ses sectateurs, fait enlever le pape Silverius par Belisaire, qui l'envoie en exil à Patare en Lycie, & fait ordonner Vigile le 22. Novembre.

538.

Vigile communique secrétement avec Anthime & ceux de son parti.

Justinien donne des ordres pour faire rentrer le pape Silverius à Rome : mais Belisaire gagné par presens le livre aux émissaires de Vigile, qui le menent dans l'île Palmaria, où il meurt de faim le 20. Juillet.

Troisiéme concile d'Orléans le 7. Mai : il fit trente-trois canons, dont le vingt-neuviéme défend d'assister aux offices avec des armes.

Édit de Justinien pour la condamnation d'Origene & de sa doctrine. Cet édit portoit défense d'ordonner ni Evêques ni Abbés, qu'ils n'eussent anathématisé Origene avec tous les herétiques.

540.

Le pape Vigile, les quatre Patriarches, plusieurs Métropolitains, les Evêques de Palestine, & tous les Abbés du désert souscrivent l'édit contre Origene.

541.

Quatriéme concile d'Orléans, composé de trente-huit Evêques & douze députés. Les canons qui furent souscrits dans ce concile, sont au nombre de trente-huit : la discipline en est assez conforme à celle d'Orient, que nous voyons dans les loix de Justinien. Cet empereur en publia plusieurs cette année, entre lesquelles on remarque dans la novelle cent vingt-trois, celle qui défend la simonie, permettant toutefois au Pape & aux quatre Patriarches de donner pour leur consécration jusqu'à vingt livres d'or ; les Métropolitains & autres Evêques peuvent donner cent sols d'or pour leur intronisation ; & il est permis aux clercs de donner aux ministres de l'Evêque qui les ordonne, jusqu'à concurrence d'une année de leur revenu. On peut regarder ceci comme l'origine des *Annates*. On trouve dans la même novelle une loi qui défend aux Evêques & aux clercs de jouer où

de regarder jouer *aux tables*, & d'aſſiſter à aucun ſpectacle, ſous peine de trois ans d'interdiction.

542.

Le ſecond jour de Février de cette année, on commença à célébrer à Conſtantinople la fête de la Purification.
Mort de S. Ceſaire d'Arles.

543.

Mort de S. Benoît, le 21. Mars. On remarque qu'il ſe fit porter à l'Egliſe pour y mourir, & l'on trouve depuis pluſieurs autres exemples de cette dévotion. Quelques mois auparavant celle de S. Benoît étoit morte ſa ſœur Ste Scholaſtique : elle avoit paſſé ſa vie dans un monaſtere peu éloigné de celui de ſon frere. Peu de tems avant ſa mort il avoit envoyé en France S. Maur ſon diſciple, qui fonda le monaſtere de Glanfeuil, dans le diocéſe d'Angers.

544.

Les moines Origeniſtes en viennent aux mains avec les Catholiques en Paleſtine.

546.

Édit de Juſtinien pour la condamnation des *trois Chapitres*, c'eſt-à-dire, les écrits de Theodore évêque de Mopſueſte, la lettre d'Ibas évêque d'Edeſſe, & l'écrit de Theodoret contre les douze anathêmes de S. Cyrille. Theodore de Mopſueſte paſſoit pour avoir été le maître de Neſtorius, & ſes écrits contenoient des erreurs conformes à celles de cet heréſiarque ; mais il étoit mort avant la condamnation de ces dogmes. A l'égard de la lettre d'Ibas, elle paroiſſoit favorable à Neſtorius, & injurieuſe à ſaint Cyrille : il avoit écrit cette lettre lors de la réconciliation de Jean d'Antioche avec S. Cyrille ; depuis, le concile de Calcedoine avoit déclaré Ibas orthodoxe, après lui avoir fait anathématiſer Neſtorius & ſa doctrine. Le concile en avoit uſé de même à l'égard de Theodoret. C'étoit Theodore évêque de Céſarée en Cappadoce & l'impératrice Theodora qui avoient excité l'Empereur à donner cet édit : ils eſpéroient par ce moyen donner atteinte à l'autorité du concile de Calcedoine, & relever le parti des Acephales.

Justinien se flatant au contraire de pouvoir réunir les schismatiques, donna des ordres rigoureux pour faire souscrire son édit à tous les Evêques : on prodiguoit les récompenses à ceux qui souscrivoient ; ceux qui refusoient, étoient déposés ou envoyés en exil : en un mot le scandale fut tel que Theodore disoit lui-même depuis, *qu'il méritoit d'être brûlé vif pour l'avoir excité.* Ce qui choquoit bien des personnes dans cet édit, c'étoit qu'on y anathématisoit la personne de Theodore de Mopsueste, le condamnant ainsi après sa mort.

Prise & pillage de Rome par Totila roi des Goths, le 17. Décembre.

547.

Le pape Vigile va à Constantinople par ordre de l'Empereur. A son arrivée il suspendit de sa communion Mennas patriarche de cette ville, à cause qu'il avoit souscrit la condamnation des trois Chapitres : il alla même jusqu'à publier une sentence de condamnation contre l'impératrice Theodora & les Acephales ; mais peu de tems après il communiqua avec Mennas, à la priére de l'Impératrice. Il assembla ensuite un concile de soixante-dix Evêques, & le rompit après quelques sessions ; il aima mieux prier les Evêques de donner leur avis par écrit, & il envoya tous ces écrits au palais. Il en agissoit ainsi, disoit-il, pour éviter qu'on ne trouvât quelque jour dans les archives de l'église Romaine ces réponses contraires au concile de Calcedoine. On doit remarquer que le Pape n'étoit pas libre à Constantinople : on le voit par une protestation qu'il fit dans une assemblée, où se voyant pressé avec la derniére violence de condamner les trois Chapitres, il s'écria : *Je vous déclare que quoique vous me teniez captif, vous ne tenez pas S. Pierre.*

Cette année S. Aurelien évêque d'Arles, aidé des libéralités du roi Childebert, fonda dans sa ville un monastere d'hommes, auxquels il donna une régle très-austére, leur ordonnant une clôture exacte jusqu'à leur défendre de recevoir aucun laïc dans leur maison ou leur église, mais seulement au parloir : à l'égard des femmes, ils n'en devoient jamais voir. Cette régle ordonne la discipline contre

les moines trouvés en faute ; mais elle défend de leur en donner plus de trente-neuf coups, suivant la loi de Moyse.

548.

Facundus, évêque Africain, écrit pour la défense des trois Chapitres.

Le Pape donne le 11. Avril son jugement, dans lequel il les condamne, mais sans préjudice du concile de Calcedoine, & à la charge que personne ne parlera plus de cette question ni de vive voix ni par écrit. Il espéroit par-là satisfaire les deux partis ; mais il arriva tout le contraire, car il les offensa également : les Evêques d'Illyrie, de Dalmatie & d'Afrique qui s'étoient déclarés pour les trois Chapitres, se retirerent aussi-tôt de sa communion.

549.

Rustique & Sebastien diacres de l'église Romaine se déclarent contre le *judicatum* du Pape, & font courir le bruit qu'il avoit abandonné le concile de Calcedoine.

Cinquiéme concile d'Orléans, le 28. Octobre : il fut très-nombreux ; il y vint cinquante Evêques & vingt-un députés, qui firent vingt-quatre canons. Le second défend aux Evêques d'excommunier légerement, leur permettant de le faire seulement pour les causes portées par les canons : le dixiéme défend d'acheter l'épiscopat, & porte que l'Evêque doit être consacré par le Métropolitain & ses comprovinciaux, suivant l'élection du clergé & du peuple, avec le consentement du Roi. Le onziéme porte, Qu'on n'obligera point le peuple à recevoir un Evêque par l'oppression des personnes puissantes. Ces deux derniers canons étoient pour maintenir la liberté des élections, à laquelle les barbares commençoient à donner atteinte.

Totila se rend maître de Rome, pour la seconde fois.

550.

Le Pape donne une sentence de déposition contre les diacres Rustique & Sebastien & leurs adherens : il retire son *judicatum* & les réponses par écrit des Evêques Grecs. En retirant ce *judicatum*, le Pape donna un écrit à l'Empereur, par lequel il s'engageoit par serment à concourir avec lui pour

pour faire anathématiser les trois Chapitres; mais il lui fit promettre que ce serment demeureroit secret.

551.

Les Evêques d'Afrique assemblés en concile excommunient le pape Vigile. Justinien lui promet la convocation d'un concile universel, & s'engage à ne rien faire de nouveau au sujet des trois Chapitres jusqu'à la décision du concile. Au préjudice de cette surséance, Theodore de Césarée engagea l'Empereur à faire afficher de nouveau son édit par toute la ville de Constantinople; ce qui obligea le Pape à se retirer de la communion des Orientaux. Cette action irrita l'Empereur à tel point, qu'il envoya le préteur pour se saisir de la personne du Pape, & le tirer par force du palais d'Hormisda dépendant de l'église de S. Pierre, dans lequel il s'étoit retiré. Le Pape à l'arrivée du préteur se refugia sous l'autel; mais les soldats le tirant avec violence, alloient l'arracher de cet asyle, lorsque le peuple accourut au bruit, & les obligea de se retirer. Peu de jours après, le Pape retourna à sa demeure ordinaire, après qu'on lui eut fait serment de ne rien entreprendre contre lui: mais comme il s'apperçut qu'on gardoit toutes les entrées de son palais, il prit le parti de s'enfuir de nuit, après avoir mis entre les mains d'une personne affidée une sentence par laquelle il déposoit Theodore, & suspendoit de sa communion Mennas de Constantinople & les autres complices de Theodore, jusqu'à ce qu'ils satisfissent.

On rapporte à cette année le second concile de Paris, qui déposa pour crimes Saffarac évêque de cette ville: il fut composé de vingt-sept Evêques.

552.

Le Pape s'étant refugié dans l'église de sainte-Euphémie à Calcedoine, Justinien envoie plusieurs patrices pour lui proposer de revenir à Constantinople sous leurs sermens: le Pape le refuse, & quelque tems après reçoit les soumissions de Theodore, de Mennas, & des autres Evêques de leur parti. Ils lui adressent une profession de foi, dans laquelle ils déclarent qu'ils reçoivent les quatre conciles généraux, & promettent de suivre inviolablement tout

ce qui y a été décidé *du consentement des Légats & des Vicaires du saint Siége ; par lesquels*, ajoûtent-ils, *les Papes y ont présidé chacun en leur tems*. Le Pape, après avoir reçu cette profession de foi, quitta sainte-Euphémie, & retourna à Constantinople.

Reparat évêque de Carthage est déposé sur une accusation calomnieuse, & ensuite envoyé en exil : le vrai motif étoit qu'il avoit refusé de consentir à la condamnation des trois Chapitres. Primase son diacre les ayant condamnés, fut ordonné à sa place & intronisé malgré la résistance du clergé & du peuple ; ce qui ne se fit pas sans répandre beaucoup de sang.

553.

Concile de Constantinople, cinquiéme œcumnique. L'ouverture de ce concile se fit le 4. Mai, nonobstant les représentations du Pape, qui avoit demandé que les Evêques Latins y fussent appellés. On étoit aussi convenu avec lui que les Evêques tant Grecs que Latins, qui se trouvoient à Constantinople, conféreroient en nombre égal sur les trois Chapitres : mais comme il vit qu'on ne remplissoit point cette convention, il jugea à propos de ne point assister au concile, & déclara qu'il donneroit son avis séparément. Le concile lui envoya une députation de dix-huit Evêques, entre lesquels étoient trois Patriarches & plusieurs Métropolitains. On lui fit de la part du concile une requisition d'y venir prendre séance, & sur son refus on termina cette premiére conférence ; c'est ainsi qu'on nomme les séances de ce concile. Seconde conférence le 8. dans laquelle on rend compte d'une nouvelle députation faite au Pape le 6. Troisiéme conférence le 9. le concile déclare qu'il tient la foi des quatre conciles géneraux & des Peres orthodoxes. Quatriéme conférence le 12. on y examine la doctrine de Theodore de Mopsueste. Le Pape fait son *Constitutum* sur les trois Chapitres : dans cet écrit il défend de condamner Theodore de Mopsueste ; il ordonne la même chose à l'égard de Theodoret, au sujet duquel il ajoûte : *Nous condamnons les écrits qui portent son nom, & de qui que ce soit, qui sont conformes aux erreurs de Nestorius ou de quelqu'autre herétique*. Quant à la lettre d'Ibas, il

ordonne que le jugement du concile de Calcedoine demeure en son entier à cet égard, comme à l'égard de tout le reste. Il finit par révoquer ce qui se trouve contre les trois Chapitres dans son *Judicatum*. Avec le Pape, seize Evêques & trois Diacres souscrivirent ce *Constitutum*. Cinquiéme conférence le 17. on y fait lecture de plusieurs piéces contre Theodore de Mopsueste; on y traite la question *s'il est permis de condamner les morts :* la séance finit par l'examen de la doctrine de Theodoret. Sixiéme conférence le 19. le concile examine la lettre d'Ibas. Le 25. le Pape envoie son *Constitutum* à l'Empereur. Septiéme conférence le 26. le questeur Constantin envoyé par l'Empereur, fait lire dans le concile le serment du Pape, & toutes les piéces qui prouvoient qu'il avoit condamné les trois Chapitres. Huitiéme conférence le 2. Juin : le concile prononce contre les trois Chapitres, condamnant Theodore de Mopsueste & ses écrits impies, les impiétés écrites par Theodoret contre la vraie foi & contre les douze chapitres de S. Cyrille, & la lettre impie d'Ibas à Maris. Cette sentence fut souscrite par cent soixante-cinq Evêques. C'est ainsi que l'affaire des trois Chapitres fut terminée : l'autorité du concile de Calcedoine ne reçut aucune atteinte de cette condamnation, puisque les trois Chapitres n'y furent point approuvés. Cette affaire étant finie, l'Empereur, à la requisition de plusieurs Abbés de Palestine, envoya une lettre avec son édit, & plusieurs autres piéces contre Origene : le concile les ayant reçus, condamna tout d'une voix Origene & ses sectateurs. Six mois après la fin du concile le Pape revint à l'avis des Evêques qui avoient condamné les trois Chapitres, & les condamna lui-même dans une lettre du 8. Décembre adressée au Patriarche de Constantinople.

554.

Le Pape fait une nouvelle constitution le 23. Février, pour la condamnation des trois Chapitres : depuis ce tems il ne resta plus de prétexte pour combatre la définition du concile de Constantinople. Cependant le nombre des défenseurs des trois Chapitres continua d'être très-considérable, & l'on en distingue trois classes. Les herétiques, qui de-

meurant d'accord que les trois Chapitres étoient infectés des erreurs de Nestorius, prétendoient que ses sentimens avoient été approuvés par le concile de Calcedoine, puisqu'il n'avoit pas condamné ces trois écrits. Les schismatiques, qui se persuadant que le cinquiéme concile étoit opposé à celui de Calcedoine, le rejetterent comme schismatique, & se séparerent de la communion des Papes & des Orientaux. Enfin les Catholiques, qui étant dans la même persuasion, rejetterent aussi la décision du cinquiéme concile, mais ne rompirent point l'unité, & ne furent point séparés de la communion de l'Eglise. D'un autre côté la condamnation d'Origene irrita si fort les moines Origenistes de Palestine, qu'ils se séparerent entiérement de la communion de l'Eglise catholique; ensorte que le patriarche Eustochius se crut obligé de recourir aux ordres de l'Empereur pour les faire chasser de leurs monasteres & de la province.

Cinquiéme concile d'Arles, le 29. Juin: il y assista onze Evêques & huit députés, qui firent sept canons, dont le sixiéme défend aux clercs de dégrader les fonds dont l'Evêque leur a accordé l'usage, sous peine de discipline.

555.

Le pape Vigile s'étant mis en chemin pour revenir à Rome, meurt à Syracuse en Sicile, le 10. Janvier. Le 16. Avril suivant, Pelage fut ordonné à Rome; mais comme il voyoit les plus gens de bien se séparer de sa communion, parce qu'il étoit soupçonné d'avoir eu part à la mort de Vigile, il s'en purgea par un serment solemnel dans l'église de S. Pierre, où il vint processionnellement à cet effet.

557.

Le pape Pelage envoie au roi Childebert sa confession de foi, pour calmer les inquiétudes de ceux qui s'imaginoient qu'on avoit donné atteinte à la foi dans le dernier concile de Constantinople.

On rapporte à cette année le troisiéme concile de Paris: il fut composé de quinze Evêques, qui firent dix canons, tendans principalement à empêcher l'usurpation du bien de l'église, & a soûtenir la liberté des élections des Evêques.

Fondation de l'abbaye de S. Medard de Soissons, par le roi Clotaire.

558.

Dédicace de l'église de S. Vincent à Paris, le 23. Décembre : elle avoit été fondée & dotée magnifiquement par le roi Childebert qui en avoit bâti plusieurs autres, & avoit aussi fondé plusieurs monasteres, suivant en cela la dévotion de son siécle. Il mourut ce même jour, & fut enterré dans cette nouvelle église : il y avoit mis entr'autres reliques l'étole de S. Vincent qu'il avoit rapportée d'Espagne. La dédicace en fut faite par S. Germain évêque de Paris, qui y avoit mis une communauté de moines : c'est aujourd'hui S. Germain des Prés.

559.

Mort du pape Pelage le 2. Mars; Jean III. lui succede.

560.

Vers ce tems arriva la conversion des Sueves, peuple Arien établi en Galice. Cette conversion fut occasionnée par la guérison du fils de leur roi Theodemir, qui avoit eu recours aux reliques de S. Martin, attiré par la renommée des miracles qui s'opéroient souvent à Tours par l'intercession de ce saint Evêque.

Mort de S. Cloud ou Clodoald, prêtre, fils du roi Clodomir. C'est le premier Saint de la race des Rois de France.

562.

Les Evêques de Galice s'assemblent en concile à Lugo : à la requisition du Roi ils érigent cette ville en métropole, & établissent plusieurs nouveaux évêchés, l'un desquels fut le monastere de Dume, fondé sous la régle de S. Benoît par l'abbé Martin, qui en fut le premier Evêque : on vit dans la suite un assez grand nombre de ces érections de monasteres en évêchés.

563.

Concile de Brague, le 1. Mai : il y assista huit Evêques, qui firent vingt-deux canons, dont la plûpart regardent les cérémonies.

564.

L'empereur Justinien qui avoit embrassé depuis quelque tems l'erreur des *Incorruptibles*, donne un édit pour faire approuver cette doctrine. On appelloit Incorruptibles ou *Phantasiastes* ceux qui croyoient que dès que le corps de Jesus-Christ fut formé dans le sein de sa mere, il n'étoit susceptible d'aucune altération, pas même des passions naturelles & innocentes, comme la faim & la soif; ensorte qu'avant sa mort il mangeoit sans besoin comme depuis sa résurrection : les Incorruptibles nommoient *Corrupticoles* ceux qui étoient de l'opinion contraire.

565.

Saint Eutychius, patriarche de Constantinople, refuse de signer l'édit de Justinien. Ce prince l'envoie en exil, & fait ordonner à sa place Jean le Scholastique. Eutychius ne fut pas le seul qui resista à l'Empereur en cette occasion; les autres Patriarches & la plûpart des Evêques firent a même chose, & combatirent sa doctrine dans leurs conciles & dans leurs écrits. Justinien en envoya plusieurs en exil.

Mort de Justinien, le 14. Novembre. Cet empereur dut sa gloire aux grands hommes qui vécurent sous son régne. Tribonien son questeur faisoit fleurir les loix dans le sein de l'Empire, tandis que Belisaire son géneral en étendoit les limites par la prosperité de ses armes. Justinien au contraire, *au lieu de s'appliquer à la guerre, s'amusoit* (dit Procope) *à de vaines spéculations & à des curiosités sur la nature divine*. Son inquiétude à cet égard étoit extrême : il aimoit à décider sur les matiéres de religion; il employoit presque tout son tems à les examiner. On le trouvoit souvent au milieu de la nuit environné de ses livres, & de vieux Evêques dont il s'appliquoit à terminer les disputes. La vivacité de son tempérament faisoit qu'il dormoit très-peu; il mangeoit encore moins, ne prenant de la nourriture que de deux jours l'un pendant le Carême, encore n'étoit-ce que des herbes sauvages qu'il mangeoit sans pain. Il avoit fait bâtir plus de soixante églises, dix hôpitaux, & vingt-trois monasteres. Enfin, après avoir fait paroître pendant toute sa vie un grand zéle pour la religion, il

mourut malheureusement dans l'erreur qu'il sembloit avoir cherchée par sa curiosité insatiable. Justinien eut pour successeur Justin son neveu, qui aussi-tôt rappella les Evêques exilés, à la réserve de S. Eutychius.

Mort de S. Malo ou Maclou premier évêque de la ville d'Aleth, qui depuis a pris le nom de ce Saint.

566.

Concile de neuf Evêques à Tours, le 17. Novembre : on y fit vingt-sept canons. Le quinziéme défend aux moines de quitter leur monastere, & ajoûte que si quelqu'un d'eux se marie, il sera excommunié & séparé de sa prétendue femme, même par le secours du juge séculier. La même chose est ordonnée à l'égard des Religieuses. Le dix-neuviéme porte, que le Prêtre, le Diacre ou Soudiacre qui aura été trouvé avec sa femme, sera interdit pendant un an. Le vingt-cinquiéme est contre les usurpateurs des biens des églises; il y est dit : *S'ils persistent dans leur usurpation après trois admonitions, il faut nous assembler tous de concert avec nos abbés, nos prêtres, & notre clergé; & puisque nous n'avons point d'autres armes, prononcer dans le chœur de l'église le Pseaume* 108. *contre le meurtrier des pauvres, pour attirer sur lui la malédiction de Judas, ensorte qu'il meure non-seulement excommunié, mais anathématisé.* On voit ici la différence entre l'anathême & l'excommunication : l'anathême étoit l'abandonnement au démon; la simple excommunication consistoit à ne plus communiquer avec l'excommunié. Il se tint aussi à Lyon cette année un concile, qui fit six canons.

Fondation du monastere de sainte Croix à Poitiers par sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire.

568.

C'est ici le tems de l'établissement des Lombards en Italie : ils y entrerent par la Venetie. Après s'être emparés de cette province, ils allerent en Ligurie, & se rendirent maîtres de tout le pays jusqu'en Toscane, excepté de Rome & de Ravenne. Ces peuples étoient Germains d'origine, & venoient de Pannonie où ils avoient eu un établissement pendant quatre cents ans : ils faisoient profession

de l'Arianisme, ensorte que les Catholiques souffrirent beaucoup sous leur domination. C'est aussi le tems où le Gouverneur d'Italie pour l'Empereur, resident à Ravenne, commença à prendre le nom d'Exarque : le premier fut Longin.

Naissance de Mahomet.

572.

Conciles de Brague & de Lugo en Galice : le premier se tint le 1. Juin, & fit dix canons : dans le second le Roi confirma la nouvelle division des diocéses faite à l'occasion de la conversion de ces peuples.

Mort du pape Jean III. le 13. Juillet ; le saint Siége vaque dix mois, à cause des troubles d'Italie causés par les ravages des Lombards.

573.

Le pape Benoît I. monte sur le saint Siége, le 16. Mai.

Quatriéme concile de Paris, au mois de Septembre.

Ravages des Perses en Orient.

574.

Les Lombards continuent de ravager l'Italie, détruisent le monastere du mont Cassin, & viennent assiéger Rome.

575.

Mort de S. Magloire évêque de Dol. Le siége épiscopal de cette ville qui d'abord ne fut qu'un monastere, avoit été établi par S. Samson parent de S. Magloire & son prédécesseur. On remarque qu'il faisoit porter devant lui une croix, comme font aujourd'hui les Archevêques.

576.

Mort de S. Germain évêque de Paris. Le roi Chilperic lui fit une épitaphe en vers Latins.

577.

Mort du pape Benoît, le 31. Juillet : son successeur fut Pelage second, qui fut consacré sans attendre le consentement de l'Empereur, à cause du siége de Rome.

Pretextat évêque de Rouen, accusé par le roi Chilperic d'avoir voulu mettre Meroüée fils de ce Prince sur le thrône, est déposé dans un concile de 45 Evêques à Paris :

on compte ce concile pour le cinquiéme de cette ville. Cette année il y eut dispute sur le jour de la Pâque. Rome avec l'Orient la célébra le 25. Avril ; la plus grande partie des Gaules le 18. les Espagnols le 21. Mars.

578.

Justin déclare Tibere empereur le 26. Septembre, & meurt le 5. Octobre suivant : cet Empereur étoit attaqué d'une phrénesie qui l'avoit obligé à déclarer Tibere Cesar dès l'année 574.

579.

Concile de Châlons sur Saone, qui dépose de l'épiscopat Salonius évêque d'Embrun, & Sagittaire évêque de Gap. Ces deux freres étoient coupables de plusieurs homicides, d'adultéres, & du crime de léze-majesté ; ils furent condamnés à la poursuite du roi Gontran.

580.

Concile de Braine : il s'assembla par les ordres du roi Chilperic, pour juger Gregoire évêque de Tours, accusé d'avoir dit que la reine Fredegonde commettoit adultére avec Bertrand évêque de Bordeaux. On convint dans le concile que Gregoire après avoir dit la Messe sur trois autels se purgeroit par serment. *Quoique cette maniére de se justifier fût contraire aux canons, on la pratiqua à cause de l'intérêt du Roi :* c'est ce qu'en dit Gregoire de Tours lui-même. On admira dans ce concile la modération du Roi, qui avant le jugement dit aux Evêques : *Si vous croyez que l'on doive entendre des témoins contre un Evêque, les voici tous prêts : si vous croyez qu'il s'en faille rapporter à sa conscience, dites-le, je suis prêt à vous écouter.* On peut douter cependant que le Roi en eût agi de la sorte, si l'autorité que les Evêques s'étoient attirée alors lui eût paru moins redoutable ; car Gregoire de Tours dit ailleurs, parlant de ce prince : *Il médisoit volontiers des Evêques, & les tournoit en ridicule en son particulier ; il se plaignoit qu'il n'y avoit qu'eux qui régnoient, & qui s'attiroient toute l'autorité, & que l'Eglise possedoit toutes les richesses.* Peut-être aussi la haine de Chilperic contre les Evêques étoit-elle fondée sur ce qu'il les avoit souvent trouvés opposés à ses des-

ſeins : il n'avoit pû réuſſir à leur faire approuver un écrit qu'il avoit fait pour ordonner qu'on nommât la Trinité ſimplement Dieu ſans diſtinction des perſonnes ; il avoit auſſi compoſé des Hymnes & des Meſſes, qui ne furent point approuvées.

Levigilde roi des Viſigots en Eſpagne, irrité de la converſion de S. Hermenegilde ſon fils, perſécute les Catholiques.

Mort de S. Martin premier évêque de Dume, & enſuite archevêque de Prague. Dume, comme nous avons vû, ne fut d'abord qu'un monaſtere de l'ordre de S. Benoît, fondé par ce même S. Martin. Il eſt auteur d'une collection de canons, qui a depuis été très-célébre ; elle eſt diviſée en deux parties, dont la premiere regarde le clergé, & la ſeconde les laïcs.

581.

Premier concile de Mâcon, le 1. Novembre. Vingt-un Evêques aſſiſterent à ce concile, qui fit dix-neuf canons : le cinquiéme défend aux juges ſéculiers, ſous peine d'excommunication, de pourſuivre aucun clerc ou le faire empriſonner, excepté pour crime. Le huitiéme porte défenſe aux clercs de s'accuſer l'un l'autre devant le juge ſéculier, ſous peine aux moindres clercs de trente-neuf coup de diſcipline, aux clercs majeurs de trente jours de priſon. Depuis la S. Martin juſqu'à Noël on doit jeûner le Lundi, le Mercredi & le Samedi : on voit ici l'origine de l'Avent.

582.

Tibere fait couronner empereur Maurice ſon gendre, le 13. Août.

583.

Troiſiéme concile de Lyon : on y fit ſix canons, dont le dernier porte que les lépreux de chaque cité doivent être nourris & entretenus aux dépens de l'Egliſe par les ſoins de l'Evêque, afin qu'ils ne ſoient point vagabonds.

584.

Pretextat rentre dans ſon ſiége par l'avis des Evêques, après la mort de Chilperic.

Le roi Gontran fait bâtir l'abbaye de S. Marcel à Châlons sur Saone : il y mit des moines, qui devoient suivre l'institut établi à S. Maurice par le roi Sigismond, & par un concile. Cette abbaye est devenue aujourd'hui un prieuré de l'Ordre de Cluni.

585.

Second concile de Mâcon, le 23. Octobre. Ce concile qui s'assembla par ordre du roi Gontran pour juger les Evêques accusés d'avoir suivi la révolte de Gondebaud, fut composé de quarante-trois Evêques & de quinze députés pour les absens : on y fit vingt canons. Le cinquiéme ordonne de payer les dixmes aux ministres de l'Eglise, suivant la loi de Dieu & la coûtume immémoriale des Chrétiens, sous peine d'excommunication. Le quinziéme porte, que les laïcs honoreront les clercs majeurs : *Quand ils se rencontreront, si l'un & l'autre est à cheval, le laïc ôtera son chapeau ; si le clerc est à pied, le laïc descendra de cheval pour le saluer.* On appelloit clercs majeurs ceux qui avoient reçu l'ordre de Soudiaconat & au dessus. Le seiziéme défend aux veuves, même des moindres clercs, de se remarier : le dix-huitiéme défend aux clercs d'assister aux jugemens de mort & aux exécutions. Le roi Gontran confirma les canons de ce concile par une ordonnance du 10. Novembre.

586.

Fredegonde, veuve de Chilperic, fait assassiner Pretextat dans son église. Leudovalde évêque de Bayeux, alors la premiére église de cette province, ayant appris ce meurtre, mit toutes les églises de Rouen en *interdit*, défendant d'y célébrer le service divin jusqu'à ce qu'on eût trouvé l'auteur de ce crime.

Levigilde fait tuer son fils Hermenigilde dans la prison le 13. Avril, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire comme martyr.

Mort de l'empereur Tibere à Constantinople. Il avoit rappellé le patriarche S. Eutychius, après douze ans d'exil dans le Pont.

587.

Recarede succede à Levigilde son pere, & se fait Catholique.

588.

Les Visigoths suivent l'exemple de leur Roi, & se convertissent à la Religion catholique. L'herésie Arienne dominoit en Espagne depuis l'invasion des Visigoths en 414.

589.

Recarede assemble le 6. Mai un concile à Toléde, pour affermir la conversion des Goths : ce concile qui est compté pour le troisiéme de Tolède, fut composé de soixante-douze Evêques. Après que le Roi qui y étoit présent, eut fait sa profession de foi, on fit souscrire aux évêques Ariens convertis les définitions des conciles généraux, plusieurs anathêmes contre les erreurs des Ariens, & la condamnation du concile de Rimini : ensuite on fit vingt-trois canons. Le septiéme ordonne qu'on fera toujours lecture de l'Ecriture sainte à la table des Evêques. Par le dix-huitiéme il est enjoint aux Métropolitains d'assembler un concile tous les ans, & aux juges des lieux & intendans des domaines du Roi, de s'y trouver pour apprendre la maniére dont ils doivent gouverner les peuples, de la bouche des Evêques qui leur sont donnés pour inspecteurs. Les décrets de ce concile furent confirmés par une ordonnance du Roi.

Concile de Narbonne le 1. Novembre. Entre les quinze canons qu'on y fit, le quatriéme est remarquable : il défend tout travail le Dimanche, sous peine à l'homme libre de payer six sols d'or, & à l'esclave d'avoir cent coups de fouet; ces peines temporelles décernées par le concile font voir que les juges séculiers y assistoient, en exécution du canon dix-huitiéme du concile de Toléde.

Le pape Pelage fait défense à Laurent son nonce à Constantinople d'assister à la Messe avec Jean le Jeûneur patriarche de cette ville, qui prenoit par entreprise le titre d'*Evêque universel.* Nous voyons toutefois que Justinien, dans ses constitutions adressées à Epiphane évêque de Constantinople, lui donnoit le titre de *Patriarche œcumenique ;* ce qui peut faire croire que dès-lors les Evêques de Constantinople prenoient ce titre.

590.

Le pape Pelage meurt le 8. Février d'une peste qui avoit attaqué Rome dès le mois de Janvier : on élut d'un consentement unanime le diacre Gregoire pour lui succeder ; mais il ne fut consacré que le 3. Septembre suivant, parce que son humilité le porta à user de tous les moyens imaginables pour éviter son ordination. Il avoit d'abord écrit à l'Empereur pour le prier de ne point approuver son élection ; ensuite il se fit enlever par des marchands, déguisé & enfermé dans une manne d'osier ; enfin il se cacha dans des bois & des cavernes, mais il y fut découvert par des indices miraculeux. Il céda enfin, quoiqu'en tremblant, comme on le voit dans son *Pastoral* ou traité des devoirs des Evêques, qu'il composa peu de tems après sa consécration. Saint Gregoire fit faire à Rome, à l'occasion de la peste, une procession générale, d'où l'on croit qu'est venue celle du jour de S. Marc, appellée encore *la grande Litanie.*

Concile de Poitiers assemblé par ordre des rois Gontran & Childebert, pour juger l'affaire de plusieurs Religieuses de sainte Croix révoltées contre leur Abbesse. Ces filles avoient quitté leur monastere dès le mois de Février de l'année précédente, sous la conduite de Chrodielde fille du roi Cherebert, & de Basine fille du roi Chilperic, qui prétendoient avoir de justes sujets de plainte contre l'abbesse Leuboüere : mais elle répondit pertinemment à toutes leurs accusations devant le concile, & fit représenter au contraire plusieurs des Religieuses révoltées qui étoient tombées dans des fautes énormes contre la pureté. Comme ces filles s'étoient portées d'ailleurs aux plus grands excès, jusqu'à faire chasser à coups de bâton les Evêques qui s'étoient assemblés à leur sujet dans l'église de S. Hilaire, & à faire enlever l'Abbesse par des scélerats qui avoient pillé le monastere ; le concile les déclara excommuniées, & maintint Leuboüere dans le gouvernement du monastere. Ces Religieuses ne se rendirent point alors, mais elles se soumirent & obtinrent leur absolution dans un autre concile, tenu au mois d'Octobre pour la déposition de Gilles évêque de Reims, convaincu de haute trahison.

Concile de Seville le 4. Novembre. Les Evêques qui s'y assemblerent au nombre de huit, ordonnerent entr'autres choses, que si les Prêtres étant avertis par leur Evêque, n'éloignoient pas d'avec eux les *femmes étrangéres*, les juges seroient en droit de s'attribuer ces mêmes femmes comme esclaves.

Fondation du monastere de Luxeu en Gaule, par S. Colomban. Il en avoit établi un autre quelque tems auparavant, dans un lieu nommé Anagrates, aujourd'hui Anegray : mais la multitude de ses moines l'obligea de fonder celui de Luxeu, qui fut bientôt rempli; de sorte qu'il fut contraint d'en établir un troisiéme nommé Fontaines, à cause de l'abondance des eaux qui se trouvoient dans ce lieu. Saint Colomban donna à ses moines une régle, qui fut long-tems pratiquée dans les Gaules. Il paroît par son pénitentiel, qu'ils portoient ordinairement sur eux l'Eucharistie. Ils célébroient la Pâque le quatorziéme de la lune, suivant la coûtume d'Irlande, partie de S. Colomban, qui eut beaucoup à souffrir pour se maintenir dans cet usage contraire à celui de l'Eglise.

591.

Maurice associe à l'Empire son fils Théodose le 14. Avril.

Vers ce tems, il parut en Gaule un imposteur qui se disoit le Christ, menant avec lui une femme qu'il appelloit Marie. Il prétendoit faire des prédictions & des miracles : le peuple, suivant sa crédulité ordinaire, lui amenoit grand nombre de malades, & lui prodiguoit les presens. Il distribuoit aux pauvres ce qu'on lui donnoit; & pour rendre ses aumônes plus abondantes, son zéle alloit jusqu'à détrousser les passans. Enfin voyant le nombre de ses sectateurs accru jusqu'à plus de trois mille, il commençoit à méditer des conquêtes, & marchoit en ordre de bataille pour aller attaquer Aurelius évêque dans le Velay, lorsqu'il fut massacré. Gregoire de Tours dit qu'il y eut par toutes les Gaules des imposteurs semblables, accompagnés de femmes.

592.

Le Pape rétablit Adrien évêque de Thebes injustement

déposé, casse la sentence de Jean primat d'Illyrie, & le condamne à trente jours de pénitence.

Concile de Sarragoce le 1. Novembre : on y fit trois canons, dont le second porte que les reliques trouvées chez les Ariens seront présentées aux Evêques, & éprouvées par le feu.

593.

Saint Gregoire écrit ses dialogues, qui contiennent l'histoire des miracles de plusieurs Saints d'Italie. Quelques critiques modernes ont avancé que saint Gregoire s'est un peu trop livré dans ses dialogues au goût dominant de son siécle pour le merveilleux : mais ce saint Pape ne peut être soupçonné ni de foiblesse d'esprit, ni d'artifice.

594.

Saint Gregoire envoie en Sardaigne l'évêque Felix & l'abbé Cyriaque, pour travailler à la conversion des idolâtres qui y étoient encore en grand nombre, sur-tout parmi les paysans. Dans la lettre qu'il écrivit sur ce sujet à l'évêque de Caillari, il lui dit, parlant des paysans serfs des églises : *Si le paysan demeure obstiné dans son infidélité, il faut le charger d'une si forte imposition, qu'elle l'oblige à entendre raison.* Nous voyons ailleurs, que S. Gregoire employoit aussi les récompenses pour procurer des conversions : son motif étoit, comme il le disoit lui-même, que quoique ces personnes ne se convertissent pas toujours assez sincérement, leurs enfans seroient baptisés dans de meilleures dispositions.

595.

Grand différend entre le Pape & Jean patriarche de Constantinople, au sujet du titre d'Evêque universel que celui-ci s'attribuoit. Le Pape, après lui avoir fait parler deux fois inutilement par son nonce, lui écrivit le 1. Janvier une lettre très-vive, où il traite de *nom plein d'extravagance & d'orgueil* ce titre d'Evêque universel, & le conjure d'abandonner cette entreprise. Saint Gregoire écrivit aussi aux autres Patriarches, pour les exhorter à s'opposer à cette nouveauté.

Concile de Rome le 5. Juillet : il fut composé de vingt-trois Evêques & de trente-trois Prêtres qui prirent séance avec les Evêques. On y fit six canons proposés par S. Gregoire : le cinquiéme est contre un abus qui s'étoit introduit à Rome par la grande vénération qu'on y portoit aux Papes. Quand on portoit leurs corps en terre, le peuple les couvroit de dalmatiques, qu'on partageoit ensuite comme des reliques. Ce canon, pour faire cesser cette coûtume, défend de couvrir d'aucun habillement le brancard où l'on porte le corps d'un Evêque de Rome. Dans ce même concile furent jugés & absous les prêtres Jean & Athanase accusés d'heréfie ; le patriarche de Constantinople avoit envoyé à Rome ses députés chargés de piéces & de plusieurs lettres concernant cette affaire : il est remarquable qu'il se soit ainsi soumis à la jurisdiction du Pape, dans le tems où il prenoit lui-même le titre d'Evêque universel.

596.

Mission de S. Augustin en Angleterre : il étoit prévôt du monastere de S. André fondé à Rome par le pape S. Gregoire, qui lui associa pour cette entreprise quelques autres moines du même monastere. Saint Gregoire faisoit élever en même tems de jeunes Anglois, qu'il destinoit à travailler un jour à cette mission.

597.

Concile de Toléde le 17. Mai : on n'y fit que deux canons, dont le premier porte que les Evêques feront observer la continence aux Prêtres & aux Diacres, & pourront déposer & enfermer les contrevenans pour faire pénitence.

Progrès des missionnaires en Angleterre : Ethelbert roi de Kent embrasse le Christianisme, & leur donne un établissement à Doroverne, aujourd'hui Cantorberi. Saint Augustin passe en France, & reçoit de Virgile archevêque d'Arles l'ordination de l'épiscopat pour la nation des Anglois. A son retour il baptisa plus de dix mille personnes le jour de Noël. Ces succès si rapides des missionaires paroîtront moins surprenans, si l'on considére que Dieu leur avoit accordé le don des miracles,

racles, comme nous le voyons dans une lettre écrite l'année ſuivante par S. Gregoire à S. Euloge d'Alexandrie, dans laquelle il dit parlant de S. Auguſtin & des autres miſſionnaires : *Il fait tant de miracles, lui & ceux qui l'ont accompagné, qu'ils ſemblent approcher de ceux des Apôtres.*

598.

Concile d'Hueſca en Eſpagne. Des deux canons que fit ce concile, le premier ordonne aux Evêques d'aſſembler tous les ans les Abbés, les Prêtres & les Diacres de leurs diocéſes, pour leur enſeigner la régle de vie qu'ils doivent ſuivre, principalement la frugalité & la continence. Ce qui obligeoit ces conciles d'Eſpagne à faire tant de réglemens ſur l'article de la continence des clercs, c'eſt que les clercs Ariens vivoient maritalement avec leurs femmes : habitude qu'on eut bien de la peine à leur faire quitter, lorſqu'ils ſe furent faits Catholiques.

599.

Saint Gregoire fait ſon Sacramentaire, & réforme l'office de l'égliſe Romaine. Cet illuſtre Pape avoit étendu ſes ſoins juſqu'à fonder à Rome une école pour le chant de l'Egliſe : le moine S. Auguſtin, lorſqu'il partit pour l'Angleterre, emmena des chantres de cette école, qui inſtruiſirent auſſi les Gaulois en paſſant par leur pays.

600.

Le Pape, dans un concile tenu à Rome le 5. Octobre, accorde diſpenſe à Probus abbé du monaſtere de S. André, pour pouvoir diſpoſer de ſes biens par teſtament en faveur de ſon fils : le motif de la diſpenſe étoit que Probus avoit été fait abbé malgré lui.

REMARQUES PARTICULIÉRES.

Les mœurs de l'Egliſe d'Occident ſe reſſentoient notablement, dès le commencement de ce ſiécle, du mélange des barbares qui l'inondoient depuis quelque tems : ces nations farouches, que l'eſpérance du pillage & le deſir de ſe former des établiſſemens

par la violence des armes avoient fait sortir de leur pays, n'étoient guéres propres à faire de parfaits Chrétiens. La férocité & la cruauté sont généralement reprochées à toutes ces nations par les historiens; l'empreinte de ces vices paroissoit jusques dans leurs loix, qui ordonnoient le duel en certains cas, & permettoient, pour ainsi dire, d'acheter le droit d'être homicide impunément, puisqu'elles ne soumettoient les meurtriers qu'à des peines pécuniaires. D'ailleurs l'éloignement qu'ils avoient pour les lettres & les arts, les rendoit ignorans & crédules: de-là cette dévotion mal soûtenue & peu éclairée, qui fait voir une contradiction perpétuelle dans les actions de nos premiers Rois Chrétiens, qui ont fondé tant de monasteres, & donné tant d'autres marques de zéle & de respect pour la Religion, & en même tems se sont abandonnés à l'injustice, à la cruauté, & à l'impureté.

Les Ecclésiastiques, & principalement les Evêques, commencerent dès-lors à jouir d'un grand crédit: les clercs choisis pour la plûpart entre les Romains, c'est-à-dire les anciens habitans, avoient plus de politesse & de science: les Rois ne trouvoient guéres de ministres plus fidéles & plus habiles. La sainteté de leur vie étoit d'autant plus remarquable, que les peuples parmi lesquels ils vivoient étoient plus vicieux. On ne peut dissimuler cependant que l'ambition conduisoit une partie de ces Ecclésiastiques: Gregoire de Tours auteur contemporain dit positivement, que *la mauvaise coûtume commençoit à s'introduire dès-lors, que les Rois vendoient l'épiscopat, ou les clercs l'achetoient.* On voit aussi par les lettres du pape S. Gregoire le Grand, que la simonie ne régnoit pas moins en Orient, & qu'il se plaignoit de ce qu'un grand nombre des Chrétiens fréquentant les Eglises, ne laissoient pas de rendre un culte aux démons, immolant aux idoles, honorant des arbres, & sacrifiant des têtes d'animaux. On voit dans les mêmes lettres, qu'il se trouvoit encore de ces Idolâtres jusques auprès de Rome.

Ainsi quoique les conquêtes spirituelles de Jesus-Christ s'étendissent de jour en jour, il est certain que même les contrées les plus policées ne s'étoient pas encore entiérement soumises à ses saintes loix. D'un autre côté, parmi ceux qui avoient embrassé sincérement le Christianisme, il s'en trouvoit qui en avoient déja oublié l'esprit. Quelle douleur pour l'Eglise, par exemple, de voir une multitude de Catholiques s'unir à Vitalien dans la guerre qu'il fit à l'empereur Anastase, pour arrêter sa persécution! Pouvoit-elle reconnoître ses enfans dans ces hommes audacieux & sanguinaires? elle qui ne leur prêchoit que la paix, la douceur, l'humilité, l'obéissance aux Souve-

tains même méchans. Le titre d'Evêque universel que Jean le Jeûneur patriarche de Constantinople prétendit s'arroger, fût encore une entreprise dictée par l'orgueil & par l'esprit de révolte. Elle jetta les semences du schisme malheureux qui entraina peu-à-peu toute l'Eglise Grecque, & qui la sépare encore aujourd'hui de la communion Romaine. Celui qu'occasionna l'affaire des trois Chapitres, quoique moins funeste, fut cependant pour l'Eglise un juste sujet d'affliction ; & elle dût être pénétrée de la plus vive amertume, à la vuë des scandales de divers genres, dont nous avons rendu compte succintement. Mais elle reçut d'abondantes consolations.

Les Catholiques d'Afrique, exposés à une persécution beaucoup plus cruelle que ceux qui se révolterent contre l'empereur Anastase, furent animés d'un esprit bien différent. Ils se souvinrent toujours que, comme Chrétiens, ils devoient souffrir sans murmure, avec résignation, avec joie, & n'opposer à la violence la plus marquée qu'une patience à toute épreuve. De si saintes dispositions furent récompensées : Dieu permit que le roi Hilderic, quoiqu'Arien, accordât l'exercice libre de la Religion catholique, après soixante & six ans d'interruption depuis la persécution de Genseric. Peu de tems après, l'empereur Justinien s'étant rendu maitre de cette province, par les armes de Bélisaire son général, le régne de la vérité s'y trouva affermi plus solidement que jamais.

La même chose arriva en Espagne. L'Eglise qui, depuis deux cents ans, gémissoit sous l'oppression des barbares & de l'herésie Arienne, recouvra tout-à-coup sa liberté, par la conversion de Theodomir roi des Suéves, & par celle de Recarede roi des Visigoths, dont le frere avoit eu le bonheur de mourir pour la foi. En Italie S. Benoit fonda un monastere, source d'une multitude d'autres, destinés à être dans les tems les plus difficiles les asyles du sçavoir & de la piété, les dépositaires & les restaurateurs des plus précieux monumens de la tradition de l'Eglise.

La discipline monastique étoit dans une très-grande vigueur pendant ce siécle en Occident. Les monasteres s'y étoient déja beaucoup multipliés, & la plûpart étoient devenus fort riches, non-seulement par les donations considérables des fondateurs, mais encore plus par celles des particuliers, qui suivant l'usage de ce tems, donnoient tous leurs biens au monastere dans lequel ils entroient. Ce n'étoient pas seulement des moines qui remplissoient les monasteres ; c'étoient des personnes de tout âge & de toute condition : on y trouvoit des enfans que leurs parens y avoient offerts pour leur faire donner une éducation

chrétienne; des personnes dégoûtées du monde, qui s'y consacroient à la retraite; des gens mariés, qui de concert embrassoient la continence & la vie contemplative; des pénitens, qui y venoient passer le tems de la pénitence canonique. On y voyoit aussi des Ecclésiastiques & même des laïcs condamnés par leurs supérieurs à y rester comme dans une espece de prison, ou d'exil.

On commence à trouver dans l'histoire de ce tems quelque mention des Evêques & Prêtres *Cardinaux;* on nommoit ainsi lors les Evêques, les Prêtres, & même les Diacres *titulaires*, c'est-à-dire attachés à des églises, à la différence de ceux qui ne les servoient qu'en passant & par commission. Il est fait mention aussi dans l'histoire de la vie de S. Cesaire d'Arles, du bâton pastoral de l'Evêque : les auteurs de cette histoire marquent que la fonction de porter ce bâton appartenoit au notaire. On trouve ailleurs, qu'on portoit devant les Evêques une croix bénite, ornée d'or & d'argent, comme on fait encore aujourd'hui devant les Archevêques.

Par le détail des cérémonies & des priéres de la Liturgie qui se lit dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans les plus anciens ordres Romains qu'on rapporte à ce siécle, on voit qu'on ne disoit point encore alors le Symbole à la Messe dans l'église Romaine : le Pape prêchoit apres l'évangile; tout le monde offroit du pain & du vin pour le sacrifice, même le clergé & le Pape, à qui son offrande étoit présentée par l'Archidiacre. Les pains offerts étoient de figure ronde, & l'usage étoit que chacun les fit soi-même. Après la consécration l'Archidiacre donnoit le baiser de paix au premier Evêque, qui le donnoit au suivant, & ensuite tout le clergé suivoit par ordre : le peuple en faisoit de même, les hommes & les femmes séparément; car les hommes étoient placés à la droite, & les femmes à la gauche : l'Eucharistie se distribuoit ensuite sous les deux especes, les Prêtres administrant celle du pain, & les Diacres celle du vin; on la donnoit même aux enfans, & on faisoit distribuer à ceux qui ne communioient pas, ce qui restoit des pains offerts & non consacrés, d'où est venu l'usage de la distribution du *pain beni*.

Les habits dont les Prêtres se servoient à l'église, étoient les mêmes que ceux dont on se servoit communément. M. Fleury remarque que, » *la chasuble* étoit un habit vulgaire du tems de » S. Augustin; *la dalmatique* étoit en usage dès le tems de » l'empereur Valerien; *l'étole* étoit un manteau commun, même » aux femmes : nous l'avons confondue avec l'*orarium*, qui étoit » une bande de linge dont se servoient tous ceux qui vouloient

» être propres, pour arrêter la sueur autour du col ou du » visage : enfin le *manipule*, en Latin *Mapula*, n'étoit qu'une » serviette sur le bras, pour servir à la sainte table. L'*aube* » même, c'est-à-dire la robe blanche de laine ou de lin, n'étoit » pas du commencement un habit particulier aux clercs, puis- » que l'empereur Aurelien fit au peuple Romain des largesses » de ces sortes de tuniques. « Mais ces habits commencerent à devenir particuliers aux Ecclésiastiques depuis l'établissement des nations barbares, parce que les clercs garderent l'habit Romain; c'est ce qui fait que le pape S. Gregoire nomme dans ses lettres *habit de religion* cet habit qui commençoit à devenir particulier aux Ecclésiastiques. A l'égard de la tonsure cléricale, on peut juger qu'elle étoit en usage dès ce tems-ci, par ce qui est dit dans les historiens contemporains, de S. Nicet, qui parut destiné dès sa naissance à la cléricature, parce qu'il vint au monde avec une ceinture de cheveux autour de la tête.

Cette réflexion sur l'habillement des Prêtres nous conduit à dire quelque chose de celui des moines. On a vû que S. Benoit vouloit qu'ils se contentassent d'une tunique avec une cuculle, & un scapulaire pour le travail. La tunique sans manteau étoit depuis long-tems l'habit des gens du commun, & la cuculle étoit un capot que portoient les paysans & les pauvres. Le scapulaire étoit beaucoup plus large & plus court qu'il n'est aujourd'hui, il avoit son capuce comme la cuculle, & les moines portoient ces deux vétemens séparément; le scapulaire pendant le travail, la cuculle à l'église ou hors de la maison. Depuis ils ont regardé le scapulaire comme la partie la plus essentielle de leur habit; ils ne le quittent point, & mettent le froc ou la cuculle par-dessus. Ce détail fait voir que S. Benoit a donné à ses moines les habits les plus conformes à l'humilité volontaire de leur état: ils n'étoient guéres distingués que par l'uniformité entiére, qui étoit nécessaire afin que les habits pussent servir indifféremment à tous les moines du même couvent, qui les prenoient à un vestiaire commun. » Or on ne » doit pas s'étonner, dit M. Fleury, si depuis près de douze » cents ans il s'est introduit quelque diversité pour la couleur & » la forme des habits entre les moines qui suivent la régle de » S. Benoit, selon les pays & les diverses réformes. Quant aux » Ordres religieux qui se sont établis depuis cinq cents ans, » ils ont conservé les habits qu'ils ont trouvés en usage.

La coûtume de partager les reliques n'avoit point encore lieu dans l'Eglise Latine : S. Gregoire refusa d'envoyer à l'impératrice Constantine le chef de S. Paul, qu'elle lui avoit fait

demander pour le mettre dans l'église qu'on bâtissoit à l'honneur de ce saint Apôtre dans le palais de Constantinople. S. Gregoire s'excusoit de son refus sur ce que les corps des Apôtres S. Pierre & S. Paul étoient si terribles par leurs miracles, qu'on ne pouvoit en approcher, même pour prier, sans être saisi d'une grande crainte; il rapportoit ensuite plusieurs de ces miracles comme témoin oculaire, & ajoûtoit: » Quand les Romains » donnent des reliques des Saints, ils ne touchent pas aux » corps; ils mettent seulement dans une boëte un linge que » l'on dépose auprès du corps saint, puis on l'en retire, & on » l'enferme avec la vénération convenable dans l'église que l'on » doit dédier; & il s'y fait autant de miracles que si l'on y » avoit transferé le corps.

Les conditions requises pour recevoir le *Pallium* se trouvent expliquées dans la lettre de S. Gregoire à la reine Brunehaut, qui le lui avoit demandé pour Syagrius évêque d'Autun. Ces conditions étoient la demande instante de l'impétrant, le consentement du Roi & même de l'Empereur.





La vraie Croix rapportée à Jerusalem.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Ann. 601. de l'Ére Chrétienne vulgaire.



LES nouveaux Chrétiens s'étant beaucoup multipliés en Angleterre, le Pape y envoie une seconde mission avec des ordres adressés à S. Augustin pour établir plusieurs nouveaux évêchés, dont il le rend métropolitain, lui accordant en même tems l'usage du Pallium. Ces moines étoient aussi chargés de plusieurs réglemens pour cette église naissante. Saint Gregoire y recommandoit de ne point abattre les temples des Anglois, mais de les consacrer à l'usage de l'Eglise, & de permettre aux nouveaux con-

S iv

vertis de faire des feuillées autour de ces temples changés en églises, pour y célébrer les fêtes par des repas modestes, au lieu d'immoler des animaux aux idoles. *Il est impossible*, disoit ce saint Pape, *d'ôter à des esprits durs toutes leurs coûtumes à la fois ; on ne s'éleve pas en un lieu haut en sautant ; on y monte pas à pas.* Saint Gregoire soumit aussi à S. Augustin tous les Evêques des Bretons, anciens habitans de l'île : ils étoient dans le schisme, faisant la Pâque le quatorziéme de la lune, & avoient plusieurs autres pratiques contraires à l'unité de l'Eglise.

Concile de Rome touchant les priviléges des moines : il fut composé de vingt-un Evêques & seize Prêtres, qui souscrivirent plusieurs réglemens proposés par le pape S. Gregoire. Ils portent entr'autres choses, 1°. Qu'après la mort de l'Abbé, le successeur sera choisi par le consentement libre & unanime de la communauté, & tiré de son corps, à moins qu'il ne s'y en trouve point de capable : 2°. Que celui qui aura passé à l'état ecclesiastique, ne pourra plus demeurer dans le monastere. 3°. Il y est dit que l'Evêque ne pourra faire aucun réglement pour un monastere, sinon à la priére de l'Abbé, qui doit toujours avoir les moines en sa puissance.

602.

Le centurion Phocas proclamé par les soldats se fait couronner empereur par Cyriaque patriarche de Constantinople le 23. Novembre, & fait égorger l'empereur Maurice avec ses enfans, son frere, & plusieurs autres personnes considérables. Nicephore dit que ce fut l'empereur Maurice qui ordonna le premier de fêter par tout l'Empire d'Orient la mort de la sainte Vierge le 15. Août.

603.

Saint Didier évêque de Vienne est déposé dans un concile tenu à Châlons sur Saone, & ensuite relegué dans une île par les intrigues d'Aridius évêque de Lyon, & de la reine Brunehaut.

604.

Mort de S. Gregoire le 12. Mars : ses sublimes vertus & ses autres grandes qualités lui ont fait donner le surnom

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
PAPES.	ANTIPAPES.	S. Jean Climaque, abbé du mont Sinaï, vers 606.	EMPEREURS d'Orient.
Saint Gregoire le Grand.	Paschal, 687.	Le surnom de Climaque lui a été donné à cause de son livre intitulé *Climax*, ou l'échelle des vertus chrétiennes & religieuses.	Maurice, 602.
3. Septembre 590.	Theodore, 687.		Phocas, 610.
12. Mars 604.			Heraclius, 641.
Sabinien,	HERETIQUES.		Constantin, 641.
1. Septembre 604.	Mahomet, 609.		Heracleonas, 641.
2. Févtier 605.	Heréfie des Monothelites, 630.	Fortunat, vers 609.	Constant, 668.
Boniface III.		Quelques-uns le font évêque de Poitiers : il a écrit la vie de S. Martin en vers, plusieurs autres poëmes, & des hymnes, entr'autres celle *Vexilla regis prodeunt*.	Constantin Pogonat, 685.
25. Février 606.			Justinien II.
12. Novemb. 606.			*Rois des Goths en Espagne.*
Boniface IV.			Wifebut, 621.
18. Septembre 607.			Recarede II. 621.
25. Mai 614.			Suintila, 631.
Deusdedit,			Sisenand, 636.
13. Novemb. 614.		S. Colomban, 615.	Chintila, 640.
8. Octobre 617.		Il a laissé une régle & des canons pénitentiels pour les moines, avec quelques piéces de poësie & des lettres.	Tulga, 642.
Boniface V.			Cindevind, 649.
29. Décembre 617.			Resesuind, 672.
25. Octobre 625.			Vamba, 680.
Honorius,			Ervige, 687.
14. Mai 626.			Egica.
12. Octobre 638.		Antiochus vivoit en 616.	*Rois de France.*
Severin,		Il étoit abbé de la Laure de S. Sabas, & a laissé un ouvrage sur les devoirs des Chrétiens, intitulé *Pandectes de l'Ecriture sainte*. On le croit aussi auteur d'un autre ouvrage intitulé, *De vitiosis cogitationibus*.	Clotaire II. 628.
28. Mai 640.			Dagobert I. 638.
2. Août 640.			Sigebert II. } 654.
Jean IV.			Clovis II. } 660.
24. Décembre 640.			Clotaire III. 668.
21. Octobre 642.			Childeric II. 673.
Theodore,			Dagobert II. } 679.
24. Novemb. 642.			Thierri III. } 690.
13. Mai 649.			Clovis III. 695.
S. Martin I.			Childebert III.
5. Juillet 649.		Jean Mosch, prêtre & solitaire, 619.	*Angleterre.*
16. Septembre 655.		Il a fait un livre intitulé, *le Pré spirituel*, sur les vies des Peres des déserts, qui	Heptarchie.
Eugene I. 654.			
1. Juin 658.			
Vitalien,			
30. Juillet 658.			
27. Janvier 672.			
Adeodat,			
11. Avril 672.			
17. Juin 676.			
Donus,			
2. Novembre 676.			
11. Avril 679.			

de Grand, titre bien mérité par tant d'illustres travaux. Saint Gregoire est de tous les Papes celui dont il nous reste le plus d'écrits : outre son Pastoral, son Sacramentaire, & ses quatre livres de dialogues, il avoit fait des morales sur Job, divisées en trente-cinq livres, vingt-deux homélies sur Ezéchiel, quarante sur les évangiles. Nous voyons pat ses lettres, que nous avons au nombre de huit cents quarante, dans quels prodigieux détails son exactitude le faisoit entret, & combien il avoit de zélo pour soûtenir l'autorité du saint Siége, quoiqu'il fût lui-même d'une si grande humilité, qu'il se donna le nom de *serviteur des serviteurs de Jesus-Christ;* titre qui a été adopté par les successeurs de S. Gregoire, & a passé en formule. Il paroît aussi qu'il vivoit bien simplement, nonobstant les immenses richesses que possedoit déja l'église Romaine. Dans une lettre écrite au soudiacre Pierre, recteur du patrimoine de Sicile, il lui disoit : *Vous m'avez envoyé un mauvais cheval & cinq bons ânes ; je ne puis monter le cheval, parce qu'il est mauvais ; ni les ânes, parce que ce sont des ânes : si vous voulez aider à notre entretien, envoyez-nous des choses qui nous conviennent.* Ces paroles font juger que l'écurie de ce grand Pape n'étoit pas bien magnifique. Après sa mort le saint Siége vaqua cinq mois & demi, & le 1. Septembre suivant, le diacre Sabinien fut ordonné Pape. Le pere Pagi fait remarquer que dans l'élection d'un Pape, le choix tomboit plus souvent alors sur un Diacre que sur un Prêtre ; parce que les Diacres étant chargés de tout le temporel de l'Eglise, jouissoient d'un très-grand crédit.

En Angleterre, S. Augustin envoie à Londres un de ses missionnaires nommé Mellit, pour être évêque de cette ville, où le roi Ethelbert fit bâtir une église sous l'invocation de S. Paul pour en être la cathédrale, comme elle l'est encore aujourd'hui. Saint Augustin donna aussi l'ordination de l'épiscopat à Juste, qui fut évêque de Rochester, où le même Roi fit bâtir une église dédiée à S. Andté.

605.

Mort du pape Sabinien, le 2. Février : le saint Siége vaque le reste de l'année.

On rapporte à ce tems le commencement du schisme

PAPES & PATRIARCHES.	*Antipapes & Herétiques.*	*Sçavans & Illustres.*	PRINCES *contemporains.*
PAPES. Agathon, 26. Juin 679. 10. Janvier 682. Leon II. 17. Août 682. 28. Juin 683. Benoît II. 26. Juin 684. 8. Mai 685. Jean V. 23. Juillet 685. 2. Août 686. Conon, 21. Octobre 686. 21. Septembre 687. Sergius, 15. Décembre 687. PATRIARCHES Melquites d'Alexandrie. Euloge, 606. Theodore Scribon, 609. S. Jean l'aumônier, 618. Il eut Georges pour successeur; mais depuis ce tems la suite des Patriarches Melquites n'est guéres connue. Georges mourut en 630. & eut pour successeur Cyrus, auquel succéda Pierre qui mourut en 650. PATRIARCHES Jacobites d'Alexandrie. Benjamin, 649. Agathon, 668. Jean, 677. Isaac, 680. Simon.		contient bien des histoires miraculeuses & extraordinaires. M. Arnaud d'Andilly l'a traduit en François, & en a retranché beaucoup de choses. Georges patriarche d'Alexandrie, 630. Il a écrit la vie de S. Jean Chrysostome, & quelques autres ouvrages. S. Isidore de Seville, 636. Il a fait des commentaires sur les livres historiques de l'ancien Testament, une chronique, un ouvrage intitulé *Des origines*, ou *l'Etimologicon* sur les sciences profanes, une histoire des Goths & des Vandales, quelques commentaires sur l'Ecriture sainte, & des traités de morale. S. Isidore est reconnu pour le principal auteur de la Liturgie mosarabique, qui est l'ancienne Liturgie d'Espagne. Sophrone patriarche de Jerusalem, 636. Il a laissé une lettre synodique, & quelques sermons. Braulion évêque de Sarragosse, vers 646. Il a achevé le livre des origines de l'histoire de S. Isidore	*Rois des Lombards en Italie.* Agilulfe, 616. Adaloalde, 626. Ariovalde, 638. Rotharis, 654. Rodoalde, 659. Aripert, 661. Gondipert, 662. Grimoald, 673. Garibald, 673. Pertarit, 691. Cunibert. *Exarques de Ravenne.* Callinique, 602. Smaragdus, 611. Lemigius, 616. Eleuther, 619. Isaac, 641. Theodore & Calliopas, 650. Olympe, 653. Theodore & Calliopas derechef, 687. Platina, dernier Exarque.

d'Aquilée. Severe patriarche de cette ville étant mort ; l'abbé Jean fut ordonné à sa place ; mais d'un autre côté les Romains ordonnerent un nommé Candidien à Grade, petite ville dans une île du même nom, où les Evêques d'Aquilée s'étoient refugiés à cause de l'invasion des barbares. Depuis ce tems il y eut deux Patriarches.

606.

Le pape Boniface III. monte sur le S. Siége le 25. Février : il meurt le 12. Novembre suivant, après avoir assemblé à Rome un concile de soixante-douze Evêques & de tout le clergé : on y défendit sous peine d'anathême de parler du successeur du Pape, ou d'aucun autre Evêque pendant sa vie. Quelques auteurs disent que Boniface III. par le desir d'entretenir la paix, accorda le second rang aux Patriarches de Constantinople.

607.

Mort de S. Augustin de Cantorberi, le 26. Mai : quelque tems avant il avoit ordonné Laurent pour lui succeder dans ce siége. Ce Saint crut pouvoir se dispenser de la rigueur des canons en cette occasion, pour éviter de laisser un seul moment sans évêque son église encore nouvelle. Le 18. Septembre suivant, on élut à Rome le pape Boniface IV.

Thierri, roi de Bourgogne, fait lapider S. Didier, par le conseil d'Aridius & de la reine Brunehaut : l'Eglise l'honore comme martyr.

609.

Theodore Scribon, patriarche d'Alexandrie, est égorgé par les herétiques.

610.

Concile de Rome le 27. Février, pour le réglement des affaires de l'église d'Angleterre & des moines de ce royaume. Saint Mellit évêque de Londres assista à ce concile, dont il rapporta les décrets en Angleterre, où quelque tems après il jetta les fondemens du monastere de Westminster près Londres.

Sédition des Juifs à Antioche : ils massacrent Anastase patriarche de cette ville, & plusieurs des principaux

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.

PATRIARCHES d'Antioche.
Anastase II. 608.
Anastase III. 640.
Macedonius intrus.
Macaire, déposé en 681.
Theophane, 685.
Alexandre II. après lequel le siége vaqua long-tems.

PATRIARCHES de Jerusalem.
Hamos, 601.
Hesychins, 609.
Zacharie.
Modeste vicaire.
Sophrone, 636.
Jerusalem ayant été prise par les Musulmans, on ne trouve point la suite des Patriarches pendant le reste de ce siécle.

PATRIARCHES de Constantinople.
Cyriaque, 606.
Thomas, 610.
Sergius, 639.
Pyrrus quitte en 641.
Paul II. 655.
Pierre, 660.
Thomas II. 671.
Jean V. 674.
Constantin, 676.
Theodore chassé, 678.
Georges, 684.
Paul III. 693.
Callinique.

de Seville, dont il a écrit l'éloge, & les vies de S. Emilien & de sainte Leocadie.
S. Eugene de Tolède, 657.
Auteur d'un traité de la Trinité, & de plusieurs poësies.
S. Eloi, 659.
Il a laissé quelques homélies.
Marculfe, moine François, vivoit en 660.
Nous avons son recueil de formules ecclésiastiques, ou modéles des lettres & autres actes.
S. Maxime, 662.
S. Ildefonse évêque de Tolède, 667.
Il a fait un livre des écrivains ecclésiastiques, pour servir de continuation à celui d'Isidore, & plusieurs autres ouvrages, dont il ne nous reste que son traité de la Virginité perpétuelle de Marie, & quelques lettres & sermons.

S. Fructueux de Brague, vers 670.
S. Benoît Biscop, 690.
S. Julien de Tolède, 690.
Auteur de plusieurs traités, dont il nous en reste quelques-uns tant sur la morale que sur l'histoire.
S. Theodore, archevêque de Cantorberi, 690.
Il est le premier d'entre les Latins qui ait fait un livre pénitentiel : nous n'en avons plus que des fragmens.
Cresconius, évêque Africain, vivoit en 695.
Auteur d'une collection de canons connue sous le nom de *Concorde des canons*.

citoyens, dont ils brûlent les corps. Ces meurtres étoient des suites de la foiblesse du gouvernement de l'empereur Phocas, qui en fut enfin lui-même la victime : les conjurations s'étant multipliées de tous côtés, il succomba sous celle d'Heraclius fils du gouverneur d'Afrique, qui le fit tuer le 5. Octobre.

Les Evêques de la province de Carthagene en Espagne s'assemblent à Toléde le 23. Octobre, & reconnoissent l'Evêque de cette ville pour leur métropolitain : le roi Gondemar confirma ce décret, qui fut souscrit par vingt-six Evêques. Le motif de cette constitution en faveur de la ville de Toléde, étoit que les rois Goths y faisoient leur résidence.

611.

Fondation du monastere de Bregents par S. Colomban. Cet abbé avoit été obligé de se retirer dans les états du roi Theodebert, pour se mettre à couvert de la persécution de Thierri, auquel il s'étoit rendu odieux à cause des réprimandes qu'il lui faisoit sur ses débauches. Il fut suivi dans sa retraite par plusieurs de ses moines de Luxeu, entr'autres par S. Gal, qui bâtir ensuite près de ce lieu un autre monastere qui porte encore son nom : S. Colomban aidé de ses compagnons convertit un grand nombre des habitans de ces contrées, qui étoient idolâtres.

612.

Thierri s'étant rendu maître des États de Theodobert, S. Colomban se retire auprès d'Agilulfe roi des Lombards, qui lui donne un établissement à Bobio, lieu fertile dans l'Apennin, où il y avoit une église de S. Pierre, célébre par les miracles qui s'y opéroient : S. Colomban y bâtit un monastere, qui subsiste encore aujourd'hui.

613.

Mort du pape Boniface IV. le 25. Mai ; Deusdedit lui succede le 13. Novembre. Ce fut le pape Boniface IV. qui changea en église le temple nommé *Pantheon* à Rome : ce temple étoit dédié à tous les dieux ; l'église fut dédiée à la sainte Vierge & à tous les Martyrs ; de cette dédicace est venue la fête de tous les Saints le 1. jour de Novembre,

qui étoit auparavant un jour de jeûne. Cette église subsiste encore à Rome, sous le nom de Notre-Dame de la *Rotonde*, qui lui a été donné à cause de la figure de l'édifice qui est rond.

Prise de Jérusalem par les Perses, au mois de Juin. Ces peuples ravageoient l'Empire d'Orient depuis plusieurs années; il s'étoient ouvert un chemin jusqu'en Palestine, par la prise des villes d'Edesse, Apamée, Césarée de Cappadoce, & Damas. Ils commirent de grands excès lors de la prise de Jerusalem : ne se contentant pas du pillage des églises, qu'ils brûlerent après en avoir emporté toutes les richesses & les reliques, entre lesquelles étoit le bois de la vraie Croix, ils firent un carnage horrible des Chrétiens : les clercs, les moines, les Religieuses & les Vierges y furent massacrées par milliers; le patriarche Zacharie fut emmené captif avec une grande partie des habitans, qui furent les victimes de l'avarice & de la cruauté. Un grand nombre de ces infortunés furent vendus aux Juifs, qui les achetoient pour se procurer le détestable plaisir de les tuer de sang froid : on en comptoit jusqu'à quatre-vingt dix mille qui périrent de la sorte. Saint Jean patriarche d'Alexandrie, surnommé l'Aumônier, fut le refuge de ceux qui échaperent à la fureur des Perses : la réputation de sa charité les attira tous auprès de lui. Il ne démentit point ce que la renommée avoit publié de lui, & leur donna libéralement toutes les choses dont ils pouvoient avoir besoin.

Les moines du désert furent enveloppés dans les malheurs de cette année : les Arabes profitant du trouble de l'Empire, pousserent leurs courses plus loin qu'à l'ordinaire; & étant venus jusqu'à la Laure de S. Sabas, ils n'y trouverent pour tout butin que quarante-quatre vieillards qui s'étoient fait un point de religion de ne point quitter leur monastere, même dans un péril si pressant. Les Arabes croyant qu'il pourroient tirer d'eux des indications de quelques richesses cachées, les mirent à la torture pendant plusieurs jours; & enfin lassés de leur constance, ils les taillerent en piéces. Après le départ des Arabes, les reliques de ces saints moines furent recueillies & enterrées par Modeste abbé du monastere de saint Théodose, qui

pendant l'absence du patriarche Zacharie prit soin des affaires du diocése, & des monasteres du désert : il reçut de si grands secours de S. Jean l'aumônier, qu'il se vit en état de faire rebâtir les églises de Jerusalem.

En France, Clotaire ayant réuni dans sa personne toute la monarchie par la mort des rois Theodebert & Thierri, fait assembler à Paris, le 18. Octobre, un concile de toutes les provinces des Gaules : il fut plus nombreux que tous ceux qu'on y avoit tenus jusqu'alors ; il s'y trouva soixante-dix-neuf Evêques, qui souscrivirent quinze canons en présence du Roi & des Grands, comme il est dit dans l'édit de confirmation. Le premier canon porte, Qu'après la mort d'un Evêque on ordonnera gratuitement celui qui sera choisi par le Métropolitain avec ses comprovinciaux, le clergé & le peuple de la ville ; & que s'il arrive autrement par la puissance de quelqu'un ou par négligence, l'élection sera nulle. Le quatriéme défend aux juges de punir ou condamner un clerc sans le consentement de son Evêque. Dans le septiéme il est dit, Qu'après la mort d'un Evêque, d'un Prêtre ou d'un autre clerc, personne ne touchera aux biens de l'église, ou à leurs biens propres, ni par ordre du prince, ni par autorité du juge ; mais ils seront conservés par l'archidiacre & le clergé, jusqu'à ce que l'on connoisse comment il en a disposé. L'édit donné pour confirmation y met quelques modifications, & porte que l'Evêque, élu par les Evêques, le clergé & le peuple, sera ordonné par ordre du prince. Il se trouve plusieurs autres canons expliqués plus au long dans cet édit, dans lequel on voit aussi quelques dispositions qui ne regardent que les affaires temporelles. On tint peu de tems après un autre concile, dans lequel ces canons & cet édit furent approuvés ; mais on n'en sçait ni le tems précis ni le lieu.

615.

Mort de S. Colomban, le 21. Novembre. Ce saint Abbé avoit écrit au pape Boniface IV. quelque tems avant sa mort une lettre, dans laquelle supposant que le pape Vigile étoit mort herétique à cause de l'approbation qu'il avoit donnée au cinquiéme concile, il exhortoit le

le Pape à se purger du soupçon d'herésie lui & son église, en assemblant un concile pour y faire une exposition précise de sa foi. Saint Colomban rejettoit le cinquiéme concile, croyant qu'il eut approuvé l'erreur d'Eutychés; il s'étoit laissé surprendre par les schismatiques défenseurs des trois Chapitres, qui étoient fort protegés par le roi Agilulfe.

616.

La nouvelle Eglise d'Angleterre se trouve en péril par la mort de S. Ethelbert roi de Kent, & de Saba roi des Saxons orientaux. Ethelbert eut pour successeur son fils Ebdald, payen & dereglé dans ses mœurs, jusqu'au point d'entretenir un mauvais commerce avec la femme de son pere. On vit alors revenir en foule à l'idolâtrie tous ceux qui n'avoient embrassé le Christianisme que par politique sous le régne précedent. D'un autre côté Saba avoit laissé trois fils qui étoient demeurés payens dans le cœur; de sorte qu'aussi-tôt qu'ils se virent en liberté par sa mort, ils permirent à leurs sujets l'exercice public du culte des idoles, & chasserent S. Mellit évêque de Londres : il passa en Gaule avec S. Juste qui se crut aussi obligé de se retirer.

617.

Mort du pape Deusdedit, le 8. Novembre; Boniface V. lui succede le 29. Décembre.

618.

La conversion du roi Ebdald & la mort des trois fils du roi Saba donnent occasion au retour de S. Mellit & de S. Juste.

On peut rapporter à cette année la morr de S. Jean l'aumônier : il mourut comme il avoit vécu, c'est-à-dire plein de sentimens de charité, comme on le voit par son testament qui est aussi édifiant qu'il est court; le voici : *Je vous rend graces, mon Dieu, de ce que vous avez exaucé ma priére, & qu'il ne me reste qu'un tiers de sou; quoiqu'à mon ordination j'aie trouvé dans la maison épiscopale d'Alexandrie environ quatre mille livres d'or, outre les sommes innombrables que j'ai reçues des amis de Jesus-Christ.*

C'est pourquoi j'ordonne que ce peu qui reste, soit donné à vos serviteurs. Ce testament nous fait voir quelles étoient les richesses de l'Eglise d'Alexandrie, & rend plus vraisemblable ce qu'on dit des aumônes immenses du patriarche Jean. Nous voyons ailleurs, que saint Jean l'aumônier fit une ordonnance pour empêcher que par toute la ville d'Alexandrie on usât de faux poids ou de fausses mesures, sous peine de confiscation de tous les biens des contrevenans au profit des pauvres; ce qui prouve que le patriarche d'Alexandrie avoit aussi quelqu'autorité sur le temporel.

Jean Mosch écrit son Pré spirituel.

619.

Second concile de Séville, le 13. Novembre. Le clergé de la ville assista à ce concile, composé de huit Evêques: on y fit plusieurs décrets, qui sont divisés en treize actions ou chapitres. Dans le septiéme il est dit, Que les Prêtres ne peuvent, même par commission de l'Evêque, consacrer des autels ou des églises, non plus qu'ordonner des prêtres ou des diacres, consacrer des vierges, imposer les mains aux fideles baptisés ou convertis de l'herésie, & leur donner le S. Esprit, faire le saint Chrême, ou en marquer les baptisés sur le front, réconcilier publiquement un pénitent à la Messe, donner des lettres formées ou ecclésiastiques; toutes ces fonctions étoient réservées aux Evêques. Nous voyons qu'aujourd'hui quelques-unes sont communiquées aux Prêtres. Le dixiéme & le onziéme contiennent des réglemens pour les monasteres: ceux de filles doivent être gouvernés par des moines; mais à la charge que leurs demeures seront éloignées, que les moines ne viendront pas même au vestibule des Religieuses, hors l'Abbé ou celui qui sera leur supérieur; encore ne pourra-t-il parler qu'à la supérieure & en présence de deux ou trois sœurs, ensorte que les visites soient rares, & les conversations courtes. Ces réglemens furent faits à la priére des Abbés de plusieurs monasteres nouvellement fondés dans la province Betique. Saint Isidore archevêque de Séville écrivit pour celui d'Honori une régle, dans laquelle il prescrit aux moines six heures de travail chaque jour, &

trois heures de lecture : il ne leur permet depuis le commencement de l'automne jusqu'à la Pentecôte qu'un seul repas, qui est le souper ; le Carême il ordonne de jeûner au pain & à l'eau : à l'égard de l'habillement, il leur défend l'usage du linge, & leur recommande de n'affecter ni propreté, ni négligence dans leurs habits. Mais l'article le plus remarquable de la régle de S. Isidore, est celui où il ordonne que ceux que leurs parens auront donnés au monastere, y seront engagés pour toujours.

620.

Troubles excités dans plusieurs monasteres des Gaules par Agrestin moine schismatique : il avoit été pendant quelque tems secrétaire du roi Thierri, & ensuite avoit embrassé la vie monastique sous la conduite de S. Eustase, successeur de S. Colomban à Luxeu ; mais son inquiétude naturelle lui ayant fait quitter son monastere sous prétexte d'aller travailler à la conversion des idolâtres, il alla jusqu'en Baviére, & de-là à Aquilée où il s'engagea dans le schisme des trois Chapitres : c'est à quoi se borna le fruit de sa mission. Quand il fut de retour à Luxeu, S. Eustase voyant qu'il étoit opiniâtre dans son erreur, & qu'il ne cherchoit qu'à troubler la paix des monasteres pour s'attirer des partisans, se crut obligé de le chasser de la communauté. Piqué de cet affront, Agrestin pour se venger attaqua la régle de S. Colomban ; & par les intrigues d'Abellen évêque de Genève son parent, il obtint de Clotaire la convocation d'un concile, qui s'assembla au fauxbourg de Mâcon ; mais il n'y parut que pour être confondu. Saint Eustase fit voir combien ses prétendus griefs étoient destitués de fondement ; ils se réduisoient à reprocher à S. Colomban d'avoir prescrit à ses moines de faire le signe de la croix sur leur cuillére en mangeant, d'avoir multiplié à la Messe le nombre des oraisons, & de leur avoir fait un devoir de plusieurs autres observances, qu'il prétendoit être superflues, & contraires aux canons. Mais comme il alla jusqu'a accuser saint Colomban d'avoir été herétique ; saint Eustase ne pouvant résister à l'ardeur de son zéle, s'écria : *Moi qui suis le disciple & le successeur de celui dont tu condamnes*

l'institut, je te cite au jugement de Dieu dans cette année pour plaider ta cause devant lui. Les Evêques ne voyant rien de solide dans les reproches d'Agrestin, l'exhorterent à demander la paix à S. Eustase, qui le reçut au baiser. Cette paix ne fut pas de longue durée; Agrestin commençoit à remuer de nouveau, lorsque l'accomplissement de la prédiction de S. Eustase mit fin à ses entreprises. Ce malheureux fut tué d'un coup de hache par son valet, qui avoit découvert qu'il entretenoit un mauvais commerce avec sa femme. Agrestin avoit eu l'adresse d'attirer à son parti saint Romaric qui venoit de fonder l'abbaye de Remiremont, ainsi appellée de son nom *Romarici mons* : cette abbaye étoit double, d'hommes & de filles, sous la régle de S. Colomban. De ce même monastere de Luxeu sortirent vers ce tems-ci plusieurs autres fondateurs de monasteres; S. Deicole plus connu aujourd'hui sous le nom de saint Dié, qui fonda dans le diocése de Besançon le monastere de Lutte ou Lure; S. Valeri & saint Valdolen, qui fonderent en Neustrie le monastere qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de S. Valeri; S. Donat évêque de Besançon, qui fonda dans cette ville le monastere de S. Paul sous la régle de S. Benoît & de S. Colomban.

622.

Ici commence l'Ere des Mahometans, qui comptent leurs années depuis l'*Hégire*, c'est-à-dire la persécution qui obligea cette année leur prophéte *Mahomet* d'abandonner la Méque sa patrie, pour se retirer à Medine. Mahomet ne paroissoit pas né pour remplir l'univers de son nom. Ayant perdu son pere Abdalla à l'âge de deux ans, il demeuroit exposé aux miséres de la plus extrême pauvreté, lorsqu'Aboutalib son oncle paternel prit soin de son éducation : il le fit voyager pendant sa jeunesse, il le mit ensuite dans le commerce. Une riche veuve nommée Cadija le prit pour son facteur, & l'épousa quelques annés après. Il avoit environ quarante ans lorsqu'il s'avisa de vouloir se faire passer pour prophéte : ses premiers prosélytes furent Cadija sa femme, Zeïde son esclave, Ali son cousin, & un nommé Aboubecre homme riche & de réputation.

Mahomet prétendoit que la religion qu'il enseignoit n'étoit pas nouvelle, mais celle d'Abraham &. d'Ismael, plus ancienne, disoit-il, que celle des Juifs & des Chrétiens, & que Dieu l'avoit chargé de la rétablir. Outre les Prophétes de l'ancien testament & quelques Arabes, il reconnoissoit. Jesus fils de Marie, né d'elle quoique vierge; Messie, Verbe & Esprit de Dieu, mais non pas son Fils. Il reconnoissoit pour saints les Apôtres & les Martyrs, & convenoit de la divinité des écritures de l'ancien & du nouveau Testament; mais il prétendoit qu'on les avoit corrompues. La circoncision, la purification, la priére cinq fois le jour; l'abstinence du vin, du sang, de la chair de porc; le jeûne du mois Ramadan, & la sanctification du Vendredi étoient les pratiques extérieures de sa religion : il recommandoit aussi le pélerinage de la Méque, pour y visiter un temple qui étoit dès-lors en grande vénération chez les Arabes, parce qu'ils en attribuoient la fondation à Abraham. Mahomet eut grand soin de ne rien prescrire à ses sectateurs qui leur fût absolument étranger. La plûpart des Arabes étoient Juifs ou Chrétiens; les autres étoient idolâtres Sabiens, qui reconnoissoient un premier Etre souverainement parfait. Il assuroit le paradis à tous ceux qui mourroient en combatant pour la défense de sa religion, ou contre les idolâtres : ce paradis étoit d'ailleurs très-propre à flater l'imagination des Arabes; ce devoit être un jardin délicieux où tous les sens seroient également flatés : sur-tout on y devoit trouver quantité de femmes. Mahomet laissa aux Arabes la liberté dans laquelle ils étoient d'avoir plusieurs femmes, de les répudier & de les reprendre, & autant de concubines qu'ils voudroient; c'étoit le moyen de faire goûter ses extravagances à ce peuple grossier. Il eut cependant de grandes contradictions à essuyer de la part des habitans de la Méque, sur-tout de ceux de sa tribu nommés Coraïsites ou Corisiens, qui en vinrent cette année jusqu'à le proscrire avec toute sa famille par un écrit qu'ils firent afficher dans le temple de la Méque. Mahomet trouva une retraite assurée dans la ville d'Yatrib, à soixante lieuës de la Méque, où il étoit désiré : il y arriva le 16. Juillet : depuis ce tems ses sectateurs la nommerent *Me-*

dinat-al-Nabi, la ville du prophéte ; elle eſt connue aujourd'hui ſous le nom de *Medine*.

L'empereur Heraclius défait les Perſes en Armenie : ces peuples depuis la priſe de Jeruſalem avoient toujours eu de nouveaux ſuccès, & s'étoient avancés juſques près de Conſtantinople, après avoir pris Calcedoine. Dans une ſi grande extrémité Heraclius leur fit offrir une paix avantageuſe ; mais Coſroës leur roi, grand ennemi des Chrétiens, la refuſa avec hauteur, & répondit aux ambaſſadeurs qu'il n'épargneroit point les Romains, juſqu'à ce qu'ils renonçaſſent au Crucifié pour adorer le Soleil. Cette réponſe cauſa la perte de Coſroës ; Heraclius s'en ſervit pour exciter ſes ſoldats à tout entreprendre : il marcha à leur tête le jour du combat, portant entre ſes mains une image de Jeſus-Chriſt, ſur laquelle il leur avoit juré de combatre avec eux juſqu'à la mort, & il remporta une victoire complette.

623.

Heraclius profite de ſes avantages pour pénetrer juſques dans la Perſe ; il prend la ville de Gazac où étoit le temple du Feu, objet du culte de ces peuples : il le fait brûler avec le palais du roi & toute la ville. On remarque que cet empereur, pour ſçavoir où il devoit faire hiverner ſes troupes, les fit purifier pendant trois jours ; après quoi ayant ouvert le livre des Evangiles, il trouva que ce devoit être en Albanie. Ceci prouve que la ſuperſtition des ſorts des Saints n'avoit pas moins lieu en Orient qu'en Occident.

Mort de S. Leu archevêque de Sens : il étoit d'une famille alliée aux Rois de France.

624.

Heraclius continue la guerre avec avantage.

625.

Coſroés irrité du ſuccès des Chétiens, fait enlever les tréſors de toutes les égliſes ſujettes des Perſes, & donne des ordres pour obliger les Chrétiens à embraſſer le Neſtorianiſme, eſpérant par-là chagriner l'Empereur.

Concile national de France à Reims : il y assista plus de quarante Evêques, qui firent vingt-cinq canons. Le troisiéme ordonne l'observation de ceux du dernier concile de Paris, qui est qualifié général, apparemment à cause qu'il y avoit assisté des Evêques de toutes les provinces des Gaules. Le quatorziéme défend d'observer les augures ou les cérémonies des Payens, de manger avec eux des viandes superstitieuses, ou d'assister à leurs sacrifices ; ce qui montre qu'il restoit encore des Idolâtres en quelques provinces de France.

Mort du Pape Boniface V. le 25. Octobre : le S. Siége vaque six mois & dix-huit jours.

626.

Honorius monte sur le S. Siége, le 14. Mai.

En Orient, Zarbazara général de Cosroës, s'étant joint avec le Kan des Avares, donne l'assaut à la ville de Constantinople, au mois de Juillet : il est repoussé avec perte. Cette délivrance fut regardée comme miraculeuse, & attribuée par les Romains aux priéres de la sainte Vierge.

627.

Edouin, roi de Northumbre en Angleterre, reçoit le baptême le jour de Pâques 12. Avril dans la ville d'Eborac ou Yorc. Ce prince avoit fait vœu d'embrasser le Christianisme, s'il remportoit la victoire sur le roi des Saxons occidentaux, qui avoit voulu le faire assassiner l'année précédente : il fut fidéle à sa promesse, & il eut la satisfaction de voir que son exemple fut suivi de toute la noblesse, & d'une grande quantité de peuple.

Mahomet ayant défait en plusieurs rencontres les Juifs & les Corisiens, les oblige à faire une tréve : ses sectateurs le reconnoissent pour leur prince, & en font la cérémonie sous un arbre.

628.

Saint Anastase moine & soixante-dix autres Chrétiens sont étranglés le 2. Janvier, par ordre de Cosroës. Ce malheureux prince fut bientôt puni de sa cruauté : tout se réunit en même tems contre lui. Zarbazara son gé-

néral ayant appris qu'il vouloit le faire mourir, traita avec les Romains; Siroës son fils imita cet exemple, irrité de ce qu'il vouloit faire couronner à son préjudice Mardesan son frere puîné. Cosroës fut pris & enfermé dans une obscure prison, où Siroës fit égorger en sa présence Mardesan le plus cher de ses fils & tous ses autres enfans: il envoya tous les Satrapes lui faire insulte & cracher sur lui. Les tourmens étoient joints à tant d'outrages: on le piquoit avec des fléches pour le faire mourir peu-à-peu, & on avoit ordre de ne lui administrer qu'autant d'alimens qu'il en falloit pour empêcher la mort de venir le délivrer de tant de peines. Ce que les historiens racontent de l'avarice & de la cruauté de Cosroës, peut justifier l'énormité du supplice qu'on lui fit souffrir: mais cela ne justifie point son fils; c'étoit punir de grands crimes par un crime encore plus grand. Aussi-tôt que Siroës fut sur le thrône, il fit avec les Romains une solide paix, dont une des conditions fut la restitution de tous les captifs Chrétiens & de la vraie Croix.

629.

L'empereur Heraclius rapporte à Jerusalem le bois de la Croix, & rétablit dans son siége le patriarche Zacharie, emmené en captivité par les Perses quatorze ans auparavant: on célébra comme un jour de fête celui auquel la sainte Croix fut remise à sa place: le Patriarche ouvrit l'étui dans lequel elle étoit enfermée, & la fit adorer à tout le peuple. L'Eglise Latine célebre la mémoire de cet évenement le 14. Septembre, jour de l'éxaltation de sainte Croix. Les Grecs font ce même jour une fête qu'ils nomment aussi l'Exaltation de la Croix; mais ils n'y font mémoire, que de l'apparition de la Croix miraculeuse à Constantin. D'ailleurs il est certain que l'on célébroit cette fête au même jour, long-tems avant Heraclius.

Les Corisiens ayant rompu la tréve, Mahomet marche contre eux à la tête de dix mille Musulmans, entre dans la Méque, & s'y fait reconnoître pour prophéte & pour souverain: le nom de *Musulmans* vient du mot Arabe *Moslemin*, nom qu'avoient pris les sectateurs de Mahomet.

630.

Dagobert roi de France rappelle S. Amand, pour lui faire baptiser son fils Sigebert. S. Amand avoit été exilé à cause de la grande liberté avec laquelle il reprenoit le Roi de sa passion pour les femmes : ce prince la portoit à un si grand excès, qu'il avoit pour lors trois femmes à titre de Reines, & un grand nombre de concubines. Saint Amand étant rentré dans les bonnes graces du Roi, obtint de lui un ordre pour contraindre à recevoir le baptême tous ceux qui le refuseroient : muni de cet ordre, il alla prêcher l'Evangile dans le pays de Gand, dont la plûpart des habitans étoient idolâtres. S. Amand avoit été ordonné évêque en 626. mais sans résidence déterminée.

631.

Fondation du monastere de Solignac, dans le Limosin, par S. Eloi : il y mit des moines de Luxeu; en peu de tems on en compta jusqu'à cent cinquante de divers pays, qui éxerçoient plusieurs métiers, & vivoient dans une grande régularité sous la conduite de S. Remacle, depuis évêque de Mastric. Saint Eloi étoit de Limoges : de simple ouvriet en orfévrerie il s'éleva jusqu'à être trésorier du roi Dagobert. Mais les honneurs furent pour lui un motif d'embrasser une vie plus austére, & de se livrer à une retraite plus parfaite. Il la commença par une confession générale de ses pechés, qui est remarquée comme la premiére dont il soit fait mention dans l'histoire. Il employa son art à orner d'or & de pierreries les châsses de plusieurs Saints, entr'autres celle de sainte Geneviéve & celle de S. Germain de Paris.

Mort de Mahomet; il étoit âgé de soixante-trois ans, étant né en 568. Le même jour Aboubecre fut reconnu pour son successeur : il prit le titre de *Calife*, qui signifie vicaire ou lieutenant, voulant faire entendre qu'il étoit le vicaire du prophéte. Il fit ses efforts pour mériter ce nom, en continuant les conquêtes de Mahomet, qui s'étoit soumis presque toute l'Arabie, & avoit étendu sa domination à quatre cents lieues de Medine, tant au levant qu'au midi.

633.

Les Theodosiens, secte des Euthychéens, se réunissent

à Cyrus patriarche d'Alexandrie. L'acte de cette réunion fut souscrit le 4. Mai : il contenoit neuf articles d'anathêmes, dont le septiéme porte, Que c'est le même Christ & le même Fils qui produit les opérations divines & humaines par une seule opération *Theandrique* ou *Deivirile*, c'est-à-dire divine & humaine tout ensemble ; ensorte que la distinction n'est que de la part de notre entendement. C'est l'erreur des *Monothelites* : ils furent ainsi nommés de deux mots grecs, *Monos* seul & *Thelesis* volonté, parce qu'ils prétendoient qu'on ne devoit attribuer à Jesus-Christ qu'une seule opération & une seule volonté, comme une suite de l'unité de personne ; erreur capitale qu'on ne pouvoit soûtenir sans nier que Jesus-Christ fût véritablement homme, puisqu'elle détruit la perfection de son humanité, en la supposant privée de volonté & d'opération. Theodore, évêque de Pharan en Arabie, fut le premier qui enseigna cette herésie : elle fut bientôt après adoptée par Sergius patriarche de Constantinople, qui s'appuyoit sur un faux écrit de Mennas patriarche de la même ville, adressé au pape Vigile ; mais Sergius a été soupçonné d'avoir lui-même fabriqué cette piéce. Cyrus s'y laissa séduire, & s'unit à lui. Cette erreur fut aussi suivie par Athanase patriarche des Jacobites, qui se fondoit sur ce qu'en ne reconnoissant qu'une opération en Jesus-Christ, il s'en suivoit qu'on n'y reconnoissoit aussi qu'une nature. Le moine saint Sophrone fit tous ses efforts auprès de Cyrus pour obtenir qu'il ôtat de ses articles le mot d'une opération après l'union des natures ; il fit les mêmes représentations au patriarche Sergius. Sophrone, après ces tentatives qui furent inutiles, fut élu patriarche de Jerusalem.

Sergius venoit d'écrire au pape Honorius une lettre pleine d'artifice & de déguisemens, où il faisoit toujours beaucoup valoir le prétendu écrit de Mennas, & attribuoit à quelques Peres d'avoir enseigné une seule opération, sans qu'aucun eût parlé de deux : enfin il disoit contre la vérité, que Sophrone étoit convenu de garder le silence sur cette question. Honorius ne se défiant d'aucune ruse de la part de Sergius, lui fit une réponse, dans laquelle il dit entr'autres choses : *Nous confessons une seule volonté en Jesus-Christ ; parce que la divinité a pris, non pas notre peché, mais*

notre nature telle qu'elle a été créée avant que le peché l'eût corrompue. Et plus bas : *Nous devons rejetter ces mots nouveaux qui scandalisent les Eglises, de peur que les simples choqués de l'expression des deux opérations ne nous croyent Nestoriens, ou ne nous croyent Eutychéens, si nous ne reconnoissons en J. C. qu'une seule opération.* Cette lettre qui favorisoit l'erreur & les vuës artificieuses de Sergius, n'est point adressée a tous les fideles, comme le sont la plûpart des lettres dogmatiques des Papes, mais seulement à ce patriarche de Constantinople.

Edouin, roi de Northumbre en Angleterre, ayant été tué le 13. Octobre dans un combat contre Penda prince des Merciens, & Carduella roi des Bretons, les affaires de la Religion changent de face en ce royaume : les cruautés de ces nouveaux maîtres obligent S. Paulin d'Yorc à prendre la fuite avec la reine accompagnée de ses enfans. Penda étoit payen ; Carduella faisoit profession du Christianisme, mais il n'en traitoit pas mieux pour cela les Chrétiens Anglois, ayant résolu de faire tous ses efforts pour exterminer cette nation.

Sisenand, roi des Goths en Espagne, assemble à Tolède le 9. Décembre un concile national, c'est-à-dire tant de l'Espagne que des provinces des Gaules soumises aux Goths : ce concile auquel présidoit S. Isidore de Séville, fut composé de soixante-deux Evêques & sept députés. Sisenand y vint avec plusieurs Seigneurs de sa cour ; & s'étant prosterné à terre devant les Evêques, il leur demanda de prier Dieu pour lui, & les exhorta ensuite à conserver les droits de l'Eglise, & à corriger les abus. Cette démarche n'étoit pas sans dessein : il est aisé de voir par le dernier canon, que Sisenand avoit pour but de faire confirmer par les Evêques sa domination encore récente ; il n'y avoit que deux ans qu'il avoit fait déposer Suintila pour se mettre lui-même sur le thrône. Ce canon fait défense d'usurper le royaume ou d'exciter des séditions, & porte que quand le Roi sera mort, les Grands de toute la nation & les Evêques lui donneront un successeur : ensuite le concile prononce un anathême terrible contre quiconque osera violer le serment fait au Roi : *Quant à Suintila*, ajoûtent-ils, *nous déclarons de l'avis de la nation, que nous n'aurons jamais de société avec lui, sa femme ni ses enfans*, &c. Entre les autres canons

on en trouve plusieurs remarquables : le quatriéme prescrit en détail la forme de tenir les conciles : le sixiéme ordonne de donner le baptême par une seule immersion, de peur de paroître approuver la doctrine des Ariens, qui faisoient trois immersions. *La foi de la Trinité*, dit le concile, *est assez marquée par les paroles*. Le neuviéme porte, Qu'on fera partout la bénédiction du cierge la veille de Pâques pour honorer la sainte nuit de la résurrection. Dans le onziéme il est dit, qu'on ne chantera point *Alleluia* pendant le Carême : on ne le chantera point non plus le premier jour de Janvier, & on fera abstinence de chair pour s'éloigner de la superstition des Payens : c'est que les Payens célébroient ce jour-là par toutes sortes d'excès & de folies, dont il étoit jusqu'alors resté quelques vestiges. Le dix-neuviéme veut que les Evêques, les Prêtres & les Diacres ayent des Syncelles, c'est-à-dire des personnes d'une probité reconnue, qui couchent dans la même chambre pour être témoins de leurs actions. Dès le sixiéme siécle le pape Symmaque avoit fait une ordonnance semblable, où l'on voit que ceux qui n'avoient pas assez de bien pour entretenir un tel compagnon, devoient servir eux-mêmes de compagnons à d'autres. L'usage des Syncelles avoit commencé chez les Prélats orientaux ; c'étoit même une dignité dans l'église de Constantinople. Le vingtiéme canon ordonne qu'un Evêque ou un clerc déposé, même injustement, ne pourra rentrer dans ses fonctions, qu'il ne reçoive les marques solemnellement comme à son ordination ; c'est-à-dire pour l'Evêque, l'orarium, l'anneau & le bâton pastoral ; pour le Prêtre, l'orarium & la chasuble ; pour le Diacre, l'orarium & l'aube ; pour le Soudiacre, la paténe & le calice. Le trente-uniéme défend aux Evêques d'accepter la commission d'examiner les criminels, qu'après qu'on leur aura promis par serment de leur faire grace, sous peine de déposition, s'ils ont part à l'effusion du sang. Enfin on voit par le cinquante-sixiéme canon, qu'il y avoit encore des veuves consacrées à Dieu par une profession publique ; elles changeoient d'habits en présence de l'Evêque sans entrer en communauté, & il ne leur étoit plus permis de se remarier. Ce concile est compté pour le quatriéme de Toléde.

634.

Mort d'Aboubecre, premier Calife : ce fut lui qui recueillit en un volume l'*alcoran*, qui jusque-là n'étoit conservé qu'en feuilles volantes, ayant été écrit en divers tems & en divers lieux ; Mahomet le prononçoit après les accès d'un mal convulsif dont il étoit attaqué, & qu'il faisoit passer pour des extases pendant lesquelles il prétendoit que l'ange Gabriel venoit conférer avec lui : il donnoit à ces écrits le nom géneral *al-corân*, qui signifie la lecture. Après la mort d'Aboubecre on élut Omar pour second Calife.

635.

Les Musulmans, après avoir pris Damas, s'avancent jusqu'en Phenicie : l'empereur Heraclius abandonne la Syrie & se retire à Constantinople, où il fait porter le bois de la Croix.

S. Sophrone ayant assemblé un concile à Jerusalem, écrit une lettre synodale, où il développoit solidement le dogme de l'Eglise sur les deux opérations & les deux volontés en Jesus-Christ. Cette lettre fut vue par Honorius, mais il continua à se déclarer pour les Monothelites dans une seconde lettre à Sergius.

636.

Prise de Jerusalem par les Musulmans : le Calife Omar qui avoit conduit ce siége en personne, entra dans la sainte cité avec toutes les marques du plus profond respect ; il étoit vêtu d'un cilice de poil de chameau. Il ne témoigna pas moins de vénération en visitant le lieu de Bethléem honoré par la naissance de Jesus-Christ ; il se fit conduire à la grotte, & y fit sa priére. Les habitans de Jerusalem n'eurent point à se plaindre des mauvais traitemens du Calife ; il leur accorda une lettre de sauve-garde en ces termes : *De par Omar fils de Hittab seureté est accordée au peuple de la ville d'Elia, tant pour leurs personnes que pour leurs enfans, leurs femmes, leurs biens ; & pour toutes leurs églises, elles ne seront ni abbatues ni fermées.* On voit par-là qu'il laissa à Jerusalem le libre exercice de la Religion ; mais en même tems il résolut d'y établir un lieu de priére pour ceux de sa secte : il choisit, pour bâtir cet édifice, la place où avoit été

le temple de Salomon, & commença lui-même à transporter les immondices dont cet endroit étoit rempli. Quelques années après, il y fit bâtir une mosquée.

Cinquiéme concile de Toléde : tous les Evêques d'Espagne y furent invités; il s'y trouverent au nombre de vingt-deux, & deux députés pour les absens. On y fit neuf canons, qui presque tous regardent la sureté & l'affermissement de la puissance du nouveau roi Chintilla qui avoit succedé cette année à son frere Sisenand : il étoit lui-même présent au concile, avec les principaux Seigneurs de sa cour.

Fondation du monastere de Rebais en Brie, par S. Oüen réferendaire du roi Dagobert : le premier abbé fut S. Agile, disciple de S. Colomban. S. Oüen avoit deux freres; l'un, nommé Adon, fonda sur la Marne le monastere de Jouarre sous la régle de S. Colomban : on croit que ce monastere étoit double; celui de filles subsiste encore : l'autre, nommé Radon, fonda le monastere nommé de son nom, Reuil, *Radolium*, qui n'est plus qu'un Prieuré.

638.

Mort de S. Sophrone patriarche de Jerusalem.

Sixiéme concile de Toléde, le 9. Janvier : il fut composé de quarante-deux Evêques d'Espagne & des Gaules, & cinq députés. Les plus remarquables canons de ce concile sont, le troisiéme par lequel il fut ordonné, du consentement du Roi & des Grands, qu'a l'avenir aucun prince ne monteroit sur le thrône, qu'en promettant de conserver la foi catholique; & le septiéme, portant que ceux qui après avoir reçu la pénitence publique, la quittent & reprennent l'habit séculier, seront arrêtés par l'Evêque, soumis malgré eux aux loix de la pénitence, & enfermés dans des monasteres : si l'exécution en est difficile à cause de quelque force majeure, ils seront excommuniés suivant les anciens canons. Il faut remarquer qu'effectivement les anciens canons n'ordonnoient point d'autre peine que l'excommunication contre les pécheurs scandaleux, qui ne demandoient point la pénitence, ou qui l'abandonnoient après l'avoir commencée.

Dagobert, roi de France, étant tombé malade à Epinai, se fait transporter à l'abbaye de S. Denys, où il meurt le 18. Janvier. Il avoit fait de riches offrandes à cette église,

dans laquelle il avoit établi la psalmodie perpétuelle : il avoit aussi donné de grandes terres au monastere, dont bien des auteurs le regardent comme le fondateur ; il y fut enterré. La plûpart des Rois ses successeurs y ont eu depuis leur sépulture.

Le pape Honorius mourut aussi le 12. Octobre de cette année, après avoir réuni à l'Eglise Aquilée & toute l'Istrie, qui étoient dans le schisme des trois Chapitres depuis soixante-dix ans. Ce Pape envoya en Angleterre S. Birin, apôtre des Saxons occidentaux : leur roi, nommé Cinegisle, se convertit par ses instructions, & reçut le baptême avec tout son peuple. Saint Birin établit son siége épiscopal dans la ville de Dorcingue, aujourd hui Dorcestre, où il bâtit & dédia plusieurs églises. Après la mort du pape Honorius, le saint Siége vaqua près de dix-huit mois.

En Orient les Musulmans se rendent maîtres d'Antioche & de toute la Syrie.

En Angleterre le roi Osouald se distingue par sa piété.

639.

Édit de l'empereur Heraclius pour le Monothelisme ; on donna à cet édit le nom *d'Ecthese*, qui signifie exposition ; comme si ce n'eût été qu'une simple exposition de la foi. Le patriarche Sergius étoit le véritable auteur de cet édit, qui contient formellement l'heréfie des Monothelites. Aussi-tôt que l'Ecthese eut été publiée, Sergius la confirma dans un concile ; mais il mourut peu après. Pyrrus son successeur assembla un autre concile, où il ordonna que l'Ecthese seroit souscrite par tous les Evêques tant présens qu'absens, sous peine d'excommunication : Cyrus, patriarche d'Alexandrie, s'empressa aussi de recevoir cet édit.

Les Musulmans passent l'Euphrate, s'emparent de toute la Mésopotamie & d'une grande partie de la Perse.

640.

Amrou, envoyé par Omar en Egypte, fait la conquête de cette province, & se rend maître d'Alexandrie le 22. Décembre ; il rappelle Benjamin patriarche des Jacobites, qui s'étoit tenu caché depuis dix ans, & lui donne des lettres de sauve-garde. Depuis ce tems il y eut toujours deux Patriarches à Alexandrie, l'un Jacobite & l'autre *Melquite ;*

ce nom signifie *royal :* les Jacobites appelloient ainsi le Patriarche qui suivoit la religion de l'Empereur. Pendant le séjour qu'Amrou fit à Alexandrie, il reçut ordre du Calife Omar de détruire les bibliothéques de cette grande ville ; il fit porter les livres dans les bains publics, & on les en chauffa pendant six mois, quoiqu'il y en eût quatre mille. Voici comme raisonnoit le Calife : *Si ce que ces livres contiennent, s'accorde avec le livre de Dieu, le livre de Dieu nous suffit ; s'ils contiennent quelque chose qui y soit contraire, nous n'en avons pas besoin, ainsi il faut s'en défaire.*

A Rome, Severin ordonné pape le 28. Mai de cette année, mourut le 2. Août suivant : il s'étoit écoulé un assez long intervalle entre l'élection de ce Pape & sa consécration. Isaac exarque de Ravenne, d'intelligence avec le cartulaire Maurice, profita de ce tems pour venir à Rome piller le palais épiscopal de Latran : il employa huit jours entiers à enlever le trésor, dont il envoya une partie à l'Empereur : il avoit eu la précaution d'éloigner les chefs du clergé, en les exilant en différentes villes. Le pape Severin eut pour successeur Jean IV. qui fut ordonné le 24. Décembre : il assembla aussi-tôt un concile, dans lequel on condamna l'herésie des Monothelites & l'Ecthese d'Heraclius.

Cette année S. Eloi fut ordonné à Rouen pour l'évêché de Noyon ; le même jour & avec lui S. Oüen son ami fut ordonné évêque de Rouen. Il y avoit déja du tems qu'ils avoient été élus ; mais ils ne se laisserent point consacrer, qu'ils n'eussent passé quelque tems dans la vie cléricale. La Flandre avec les pays de Gand & de Courtray dépendoient alors du diocése de Noyon, auquel celui de Tournay étoit uni depuis S. Medard. Une grande partie de ces peuples étoient encore payens & très-farouches : S. Eloi en attira le plus grand nombre à la Religion par sa douceur & par la discrétion de son zéle, soûtenue du don des miracles. Quelque tems avant son élection il avoit fait construire proche de Paris un cimetiére pour les Religieuses, avec une église dédiée à S. Paul : cette église se trouve actuellement renfermée dans la ville, dont elle est devenue une grande paroisse. Ce saint Evêque avoit fondé aussi dans la même ville un monastere, où il avoit rassemblé trois cents Reli-

gieuſes ſous la conduite de ſainte Aure : cette maiſon eſt à préſent occupée par les Barnabites.

Saint Amand & S. Omer travaillent à la converſion des infideles dans les Pays-bas.

641.

Mort de l'empereur Heraclius le 11. Mars : peu de tems avant ſa mort il déſavoua l'Ecthese dans une lettre écrite au pape Jean, où il déclaroit formellement qu'il ne l'avoit ni dictée ni commandée, mais qu'il avoit ſimplement permis qu'elle fût publiée en ſon nom avec ſa ſouſcription, à l'inſtante priére du patriarche Sergius qui en étoit l'auteur : depuis ce déſaveu de l'Empereur on a toujours attribué l'Ecthese à Sergius. Après la mort d'Heraclius, Conſtantin ſon fils aîné fut reconnu ſeul Empereur. Le pape Jean lui écrivit une apologie pour le pape Honorius, où il dit entr'autres choſes : *Mon prédéceſſeur a enſeigné qu'il n'y a point en Jeſus-Chriſt deux volontés contraires comme en nous autres pécheurs ; ce que quelques-uns tournant à leur propre ſens, ils l'ont ſoupçonné d'avoir enſeigné une ſeule volonté de ſa divinité & de ſon humanité, ce qui eſt entiérement contraire à la vérité.* Le Pape finiſſoit par prier Conſtantin de ſupprimer l'Ecthese : mais la mort enleva ce jeune prince avant qu'il pût ſatisfaire à la demande du Pape ; il mourut le 22. Juin. Martine ſa belle-mere, ſeconde femme d'Heraclius, régna pendant quelques mois avec ſon fils Heracleonas ; mais un puiſſant parti qui s'étoit formé en faveur d'Heraclius fils de Conſtantin, obligea cette princeſſe à le faire couronner. Le nouvel Empereur prit à cette occaſion le nom de Conſtant, ſous lequel il eſt connu.

Pyrrus, patriarche de Conſtantinople, quitte cette ville après avoir dépoſé ſon pallium ſur l'autel, en diſant : *Je quitte un peuple indocile, ſans renoncer au ſacerdoce.* Le motif de ſa retraite étoit qu'il voyoit la populace animée contre lui, à cauſe du couronnement de Conſtant. A ſa place on fit patriarche le prêtre Paul, Monothelite.

642.

Mort du pape Jean IV. le 12. Octobre : il eut pour ſucceſſeur Theodore Grec de nation, fils d'un Evêque du même nom ; il fut ordonné le 24. Novembre.

643.

Sergius métropolitain de l'île de Chypre, & Estienne évêque de Dore, premier suffragant de Jerusalem, portent leurs plaintes au Pape contre Paul de Constantinople qui soûtenoit l'Ecthese.

644.

Concile de Châlons le 25. Octobre : il s'y trouva trente-neuf Evêques & dix députés, tous du royaume de Clovis II. par l'ordre duquel il s'étoit assemblé. Des vingt canons qu'on y fit, on peut remarquer le onziéme qui défend aux juges, sous peine d'excommunication, d'aller par les paroisses de la campagne, & de contraindre les clercs ou les abbés de leur préparer des repas ou des logemens : & le quatorziéme qui sur la plainte formée par quelques Evêques, que les seigneurs leur disputoient la disposition des oratoires bâtis dans leurs terres, & des biens qui leur étoient attribués, & la correction des clercs qui les desservoient, ordonne que ces clercs & l'emploi de ces biens seront en la puissance de l'Evêque.

645.

Pyrrus vient à Rome présenter au pape Theodore un libelle souscrit de sa main, où il condamnoit tout ce que lui ou ses prédécesseurs avoient écrit ou fait contre la foi : il fut porté à cette rétractation par saint Maxime abbé du monastere de Chrysopolis près de Calcedoine, qui ayant eu avec lui une conférence publique, lui fit reconnoître qu'il étoit absurde de n'admettre en Jesus-Christ qu'une opération. Malgré ce qui s'étoit passé à Constantinople, le Pape honora Pyrrus comme patriarche.

646.

Conciles de Numidie, de la Byzacene, de Mauritanie & de Carthage en Afrique, contre les Monothelites.

Septiéme concile de Tolède : on y fit six canons. Le deuxiéme porte, Que si le Célebrant tombe malade en consacrant, un autre Evêque ou un prêtre pourra suppléer à son défaut. Le troisiéme est contre les hermites vagabonds & les reclus ignorans : il est dit qu'on les enfermera dans les monasteres voisins, & à l'avenir on ne permettra de vivre

en solitude qu'à ceux qui auront passé du tems dans des monasteres pour s'instruire.

647.

Les Musulmans entrent en Afrique, où ils imposent un grand tribut.

648.

L'empereur Constant, à la persuasion de Paul de Constinople, fait un édit portant défense de parler d'une ou de deux opérations en Jesus-Christ. On donna à ce nouvel édit le nom de *Type*, qui signifie *forme* ou *formulaire*.

Le Pape ayant reçu de Paul de Constantinople une lettre dans laquelle il persistoit à soûtenir le Monothelisme, le saint Pere prononce contre lui une sentence de déposition. Il déposa aussi dans un concile Pyrrus, qui professoit de nouveau la même herésie; il prononça anathême contre lui, & souscrivit cette sentence avec le précieux sang de Jesus-Christ.

Fondation de l'abbaye de S. Bertin dans les Pays-Bas; elle fut fondée par S. Bertin lui-même, & par saints Mommolin & Ebertran qui travailloient avec lui à la conversion des idolâtres de ces cantons : S. Mommolin en fut le premier abbé, & S. Bertin après lui.

649.

Mort du pape Theodore, le 13. Mai: il eut pour successeur Martin premier du nom, qui monta sur le saint Siége le 5. Juillet, & assembla au mois d'Octobre un concile pour la condamnation des Monothelites. Ce concile eut cinq sessions; la première se tint le 5. Octobre : le Pape y expliqua le sujet de la convocation. Dans la seconde, tenue le 8. on entendit les plaintes d'Etienne évêque de Dore, & des Abbés & moines Grecs contre les Monothelites & le *Type* de Constant. Dans la troisiéme, le 17. on examina les écrits des accusés. La quatriéme se tint le 19. & fut employée à l'examen du Type, & à la lecture des définitions des conciles. La cinquiéme & derniére fut tenue le dernier jour d'Octobre. Le concile, après avoir lû les passages des Peres qui prouvent les deux opérations, & ceux des écrits herétiques qui pouvoient faire apper-

cevoir la conformité de leur doctrine avec celle des novateurs, donna son jugement en vingt canons souscrits par cent cinq Evêques, en y comprenant le pape S. Martin, qui souscrivit en ces termes : *Martin, par la grace de Dieu, évêque de la sainte église catholique & apostolique de la ville de Rome, j'ai souscrit comme juge à cette définition qui confirme la foi orthodoxe ; & à la condamnation de Theodore jadis évêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrus & de Paul ses successeurs avec leurs écrits herétiques, & de l'Ecthese impie & du Type impie qu'ils ont publié.* Les autres Evêques souscrivirent de même. Le motif de la condamnation du Type étoit, que quoique l'intention parût bonne, l'effet n'y répondoit pas ; puisqu'on défendoit également de dire une ou deux opérations, ce qui étoit confondre la vérité avec l'erreur.

650. 651.

On trouve vers ce tems la fondation d'un grand nombre de monasteres : les plus célebres sont celui de Fontenelles à cinq lieues de Rouen, par S. Vandregisile, qui y eut jusqu'à trois cents moines sous sa conduite ; l'abbaye de Nivelle en Brabant, qui eut pour premiére abbesse sainte Gertrude âgée seulement de vingt ans, fille de Pepin, qui avoit été maire du palais sous Clotaire II. Dagobert I. & Sigebert III. & enfin le monastere d'Elnon près Tournay, qui porte aujourd'hui le nom de S. Amand son fondateur : il en fonda deux autres à Gand, dont l'un a gardé le nom de la montagne de Blandin où il fut bâti, l'autre celui de S. Bavon qui y embrassa la vie monastique.

652.

Saint Guillain, disciple de S. Amand, fonde l'abbaye qui porte son nom en Haynaut.

653.

Aigulfe, moine de Fleury sur Loire, apporte d'Italie les reliques de S. Benoît & celles de sainte Scolastique sa sœur. Le corps de S. Benoît fut mis dans l'église du monastere de Fleury, & celui de sainte Scolastique fut porté au Mans, où S. Berar évêque de cette ville le mit dans un monastere de filles qu'il avoit fondé.

L'empereur Constant, irrité de la condamnation de son Type, fait enlever le pape S. Martin par Calliopas exarque de Ravenne.

Penda, fils du roi des Merciens en Angleterre, embrasse le Christianisme avec les peuples nommés Middelangles, qu'il gouvernoit.

Huitiéme concile de Tolède : on y fit douze canons qui furent souscrits par cinquante-deux Evêques, & dix députés. Le premier contient leur profession de foi; c'est le symbole de Nicée, avec l'addition *& Filio* en parlant de la procession du Saint-Esprit : le troisiéme est contre la simonie : les quatre suivans sont contre l'incontinence des clercs, particuliérement des soudiacres qui prétendoient pouvoir se marier après leur ordination. Ensuite des souscriptions est un décret du concile touchant la disposition des biens des Rois, & un édit du Roi qui le confirme ; ce qui prouve que les Evêques prenoient part au gouvernement du royaume d'Espagne.

654.

Le pape Martin arrive à Constantinople accablé de fatigues & de maladie, & y reçoit une infinité de mauvais traitemens de la part des officiers de l'Empereur : on le traitoit en criminel d'État : des témoins subornés l'avoient accusé de conspiration contre l'Empereur, & d'intelligence avec les Sarrasins : sous ce prétexte il fut tenu long-tems dans une prison, où il étoit privé de toute sorte de secours ; il n'en sortit que pour être livré à des bourreaux, qui le traînerent par la ville à demi nud avec un carcan de fer au col : il étoit attaché avec un geolier ; un autre portoit une épée devant lui, comme on avoit coûtume de faire à l'égard des criminels condamnés à la mort. Après tous ces outrages on le reconduisit en prison. Pendant ce tems on lui donna pour successeur à Rome Eugene, qui fut établi pape par autorité de l'Empereur.

Saint Filibert, abbé de Rebais fonde un monastere près Rouen, par les libéralités du roi Clovis II. & de la reine sainte Batilde : c'est aujourd'hui l'abbaye de Jumiéges.

Sigebert, roi d'Austrasie, meurt en odeur de sainteté.

655.

Constant envoie le pape Martin en exil, où il meurt le 16. Septembre. Ce saint Pape est honoré comme martyr par l'Eglise Latine, & comme confesseur par l'Eglise Grecque. Saint Maxime eut la même persécution à souffrir; l'Empereur le fit aussi enlever & amener à Constantinople comme criminel d'État, & accusé d'intelligence avec les Sarrasins. Après plusieurs interrogatoires & une longue prison, il l'envoya en exil sur les confins de l'Empire, avec deux de ses disciples nommés l'un & l'autre Anastase, qui soûtenoient comme lui la foi des deux opérations de Jesus-Christ, & la validité du concile de Rome qui avoit condamné le Type.

Neuviéme concile de Tolède, le 2. Novembre : il fut composé de seize Evêques qui firent dix-sept canons, la plûpart pour réprimer les abus que les Evêques commettoient dans l'administration des biens ecclesiastiques. Le second porte, Que les fondateurs veilleront aux réparations des églises ou monasteres de leur fondation, afin qu'ils ne tombent pas en ruine; & qu'ils auront soin de présenter à l'Evêque des prêtres pour les desservir, sans qu'il puisse y en mettre d'autres à leur préjudice : on voit dans ce canon le droit de patronage bien expliqué. Le dixiéme ordonne que les enfans illégitimes des clercs, depuis l'Evêque jusqu'au Soudiacre, seront esclaves de l'église que les peres servoient.

En Angleterre, Osui roi de Northumbre, ayant vaincu & tué Penda roi des Merciens, attira ces peuples au Christianisme : il procura aussi la conversion de Sigebert son ami, roi des Saxons occidentaux qui avoient autrefois renoncé à la foi, & chassé S. Mellit leur évêque.

656.

On envoie de Constantinople des commissaires pour interroger de nouveau S. Maxime dans le lieu de son exil, & le porter à embrasser la communion du siége de Constantinople : il demeure ferme, malgré les promesses & les menaces. L'Empereur le fait venir à Constantinople, où les Monothelites le condamnent à être fouetté publiquement par les carrefours de la ville, & avoir ensuite la main

droite & la langue coupées : on condamna les deux Anastases à subir le même supplice avec lui ; après quoi on les exila tous trois dans le pays des Lazes.

Dixiéme concile de Tolède, le 1. Décembre : il s'y trouva vingt Evêques & cinq députés, & on y fit sept canons. Le troisiéme défend aux Evêques, sous peine d'un an d'excommunication, de donner à leurs parens ou à leurs amis les paroisses ou les monasteres pour en tirer le revenu : le sixiéme porte, Que les enfans offerts aux monasteres par leurs parens ne pourront plus revenir dans le siécle ; mais les parens ne pourront les offrir que jusqu'à l'âge de dix ans. Le concile, avant de se séparer, condamna à une pénitence perpétuelle Potamius archevêque de Brague, qui s'étoit confessé par écrit d'avoir péché avec une femme : on lui laissa le nom d'Evêque par compassion de son repentir ; mais son église de Brague fut donnée à S. Fructueux évêque de Dume. Ce saint Evêque pratiquoit la vie monastique pour laquelle il avoit témoigné du goût dès son enfance ; il étoit de race royale, & possedoit de grands biens, dont il employa une grande partie à bâtir des monasteres : les plus célebres sont celui de Complut & l'abbaye de Montel entre Dume & Brague, où il choisit sa sépulture. Il donna à son monastere de Complut une régle que nous avons encore ; elle ressemble beaucoup à celle de S. Benoît : nous avons aussi celle qu'il fit pour ses autres monasteres, appellée par cette raison la Régle commune, dans laquelle il parle de deux especes de faux monasteres ; ceux que des particuliers érigeoient de leur autorité, se renfermant dans leurs maisons de campagne avec leurs femmes & leurs enfans leurs serfs, & leurs voisins, & s'engageant par serment à vivre en commun, mais sans régle & sans supérieur ; & ceux qui étoient formés par des Prêtres qui s'érigeoient en supérieurs de monasteres, sans avoir pratiqué la vie monastique : ils décrioient la discipline des vrais monasteres, & recevoient à bras ouverts les religieux qui en sortoient. On voit dans cette régle commune, que si un homme venoit au monastere avec sa femme & de petits enfans au dessous de sept ans, on les recevoit tous, à la charge d'être soumis à l'obéissance : on permettoit aux enfans, tant qu'ils étoient petits, d'être quand ils vouloient auprès du pere

ou de la mere ; mais quand ils avoient atteint l'âge de raison, on leur apprenoit la régle, & on les menoit au monastere, où ils devoient demeurer comme offerts par leurs parens.

La reine sainte Batilde fonde l'abbaye de Chelles ; elle y mit pour premiére abbesse sainte Bertile, & s'y retira elle-même dans la suite : ce monastere étoit double ; il y avoit une communauté de moines, outre celle de filles qui étoit la principale.

657.

Sainte Batilde fonda cette année un autre monastere considérable : c'est celui de Corbie sur la Somme, dont le premier abbé fut Theodefrid, auparavant moine de Luxeu, & depuis évêque.

Clovis II. pour soulager les pauvres fait ôter la couverture d'argent de dessus l'église de l'abbaye de S. Denys ; quelques auteurs ont dit qu'il obtint pour cette abbaye une exemption de la jurisdiction épiscopale, pour la dédommager de cette perte.

658.

Mort du pape Eugene le 2. Juin ; Vitalien lui succede le 30. Juillet.

659.

On rapporte à ce tems la fondation d'un grand nombre de monasteres, dont les plus considérables sont celui de Lobbes sur la Sambre par S. Landelin, qui en fonda trois autres dans le même pays ; celui d'Haumont par un seigneur nommé Vincent, dont la femme nommée Valtrude fonda quelque tems après un monastere de femmes qu'on dit avoir donné commencement à la ville de Mons capitale du Haynaut : à son exemple sa sœur sainte Aldegonde quitta le monde, & forma un monastere double d'hommes & de filles, qui a donné naissance à la ville de Maubeuge.

661.

Ebroin, maire du palais sous Clotaire, fonde à Soissons le monastere de Notre-Dame : il s'y forma une communauté nombreuse de femmes : Etherie en fut la premiére abbesse.

662.

Saint Maxime meurt dans son exil, le 13. Août comme il l'avoit prédit. Nous avons de cet illustre confesseur un assez grand nombre d'écrits, tant sur la Morale & sur la vie spirituelle que sur la Théologie. Il parle de l'incarnation dans tous ses ouvrages dogmatiques & polémiques, & traite sur-tout la question des deux volontés. On peut dire qu'il avoit été suscité de Dieu pour défendre cet article de la foi catholique.

Fondation de l'abbaye de Hautvillers en Champagne.

663.

L'empereur Constant vient à Rome le 5. Juillet : il y fut reçu par le pape Vitalien, qui alla au devant de lui avec son clergé jusqu'à six milles de Rome. L'Empereur y séjourna douze jours qu'il employa à visiter les églises, & à faire enlever tout l'airain qui servoit d'ornement à la ville : il fit ôter jusqu'à la couverture de l'église de sainte Marie des Martyrs, qui étoit de ce métal, & envoya le tout à Constantinople.

664.

Conférence célébre en Angleterre sur le jour de la Pâque : elle se tint au monastere de Streneshal, en présence d'Osui roi de Northumbre, & de son fils Alfrid qui régnoit avec lui. Osui faisoit la Pâque avec les Irlandois, qui la célébroient toujours le quatorziéme de la lune, quelque jour qu'il vînt ; Alfrid au contraire suivoit la tradition de l'Eglise Romaine, il l'avoit apprise de saint Vilfrid qui avoit fait exprès le voyage de Rome pour s'instruire à fond sur cette matiére. Après qu'on eut long-tems disputé de part & d'autre, S. Vilfrid pour faire sentir aux assistans l'autorité de l'Eglise Romaine, les fit souvenir de cette parole de Jesus-Christ : *Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle : & je te donnerai les clefs du royaume des cieux.* Le Roi demanda à ceux qui suivoient la coûtume des Irlandois, s'il étoit vrai que le Seigneur eût parlé ainsi à Pierre ; ceux-ci ayant répondu qu'il étoit vrai, le Roi conclut ainsi : *Et moi je vous dis que je ne veux point m'op-*

poser à ce portier du ciel, & que je veux obéir à ses ordres de tout mon pouvoir ; de peur que quand j'arriverai à la porte du royaume des cieux, je ne trouve personne pour me l'ouvrir, si celui qui en tient les clefs m'est contraire. Ce discours naïf du Roi fut approuvé de toute l'assemblée, & la plûpart des assistans renoncerent dès-lors à la coûtume des Irlandois.

666.

Concile de Merida en Espagne : il fut composé de douze Evêques, qui firent vingt canons. Le huitiéme ordonne à chaque Evêque d'avoir dans sa cathédrale un Archiprêtre, un Archidiacre & un Primicier ; c'étoient les chefs des trois ordres du clergé : le Primicier étoit le chef des clercs inférieurs. Le douziéme canon porte, Que l'Evêque pourra tirer des paroisses les Prêtres & les Diacres qu'il jugera propres à le soulager, & les mettre dans son église principale ou cathédrale ; mais ils ne laisseront pas d'avoir inspection sur les églises d'où ils seront tirés, & d'en recevoir le revenu : ils établiront, avec le choix de l'Evêque, des prêtres pour y servir à leur place, & leur donneront des pensions. On voit dans ce canon l'origine des *Chanoines curés primitifs.* Il est dit dans le dix-neuviéme, Que lorsqu'un Prêtre se trouve chargé de plusieurs églises qui ne peuvent, à cause de leur pauvreté, entretenir chacune un Prêtre, il doit en ce cas offrir le sacrifice tous les Dimanches en chacune de ces églises.

667.

Le pape Vitalien rétablit dans un concile, célébré à Rome le 19. Décembre, Jean évêque de Lappa dans l'île de Crete ou Candie, déposé dans un concile par Paul son métropolitain : la procédure & la sentence du concile de Crete furent cassées dans celui de Rome.

668.

L'empereur Constant s'étant rendu odieux par ses exactions, est tué à Syracuse le 15. Juillet : il eut pour successeur son fils aîné Constantin, surnommé depuis Pogonat.

Les Sarrasins font une course en Afrique, d'où ils emmenent plus de quatre-vingt mille prisonniers qui furent vendus & réduits à l'esclavage.

Mort de S. Josse, fils de Judicaël comte de Bretagne.

669.

Les Sarrasins ravagent la Sicile, & détruisent la ville de Syracuse.

En France, Thierri qui avoit succedé au roi Clotaire III. est enfermé dans l'abbaye de saint Denys, après avoir eu les cheveux coupés.

670.

Concile d'Autun, assemblé par saint Leger évêque de cette ville. On y fit quelques canons, dont la plûparr regardent les moines : on leur défend d'avoir rien en propre, & de venir dans les villes, si ce n'est pour les affaires du monastere ; il leur est ordonné de travailler en commun, & d'exercer l'hospitalité, sous peine d'être fustigés, ou excommuniés pour trois ans

671.

Saint Theodore archevêque de Cantorberi, ramene toute l'Eglise Anglicane à l'usage de l'Eglise catholique pour la célébration de la Pâque.

672.

Mort du pape Vitalien le 27. Janvier ; Adeodat lui succede le 11. Avril.

Vers ce tems plusieurs saints Evêques fonderent des monasteres, & embrasserent eux-mêmes la vie monastique après avoir quitté l'épiscopat. Saint Gombert archevêque de Sens fonda celui de Senones dans la Vosge ; S. Deodat évêque de Nevers, celui de Jointures ; & S. Hidulfe évêque de Treves, celui de Moyenmoutier.

673.

Concile géneral d'Angleterre à Herford, le 24 Septembre : on y fit dix canons. Le premier porte, Qu'on fera la Pâque le Dimanche d'après le quatorziéme de la lune du premier mois. Par le dixiéme il est dit, qu'il ne sera permis de quitter sa femme que pour cause d'adultére ; & qu'en ce cas celui qui est véritablement Chrétien, ne doit pas en épouser d'autre. L'acte de ce concile fut dressé par Theodore de Cantorberi qui l'avoit convoqué, & quatre autres

Evêques le soûscrivirent avec lui. Saint Vilfrid, évêque d'Yorc, y envoya ses députés : il y avoit alors peu d'Evêques en Angleterre.

Fondation de l'abbaye de Montier-en-Der, diocése de Châlons, par S. Bercaire.

Saint Leger s'étant rendu odieux au roi Childeric II. par les conseils qu'il lui donnoit sur sa mauvaise conduite, est dépouillé de son évêché, & enfermé à Luxeu : il fut rétabli par le roi Thierri après la mort de Childeric.

674.

Saint Prix ou Preject, , évêque de Clermont, est assassiné par les seigneurs d'Auvergne avec l'abbé S. Damarin, le 25. Janvier. Saint Lambert, évêque de Mastrict, est chassé par la faction d'Ebroin.

Saint Benoît Biscop fonde le monastere de Viremouth en Angleterre par les libéralités du roi Ecfrid : quelque tems après il en fonda un autre à Jarou à deux lieues de Viremouth. Il se déchargea par la suite du gouvernement de ces deux abbayes, & s'occupa particuliérement à établir la magnificence du culte & des cérémonies dans l'Eglise d'Angleterre. Il fit venir de France des maçons, des peintres, des verriers & d'autres ouvriers pour travailler à la décoration des églises. Celle du monastere de Viremouth fut la premiére d'Angleterre où l'on mit des vitres ; l'art de la verrerie étoit encote inconnu aux Anglois : ils l'apprirent des verriers François, que S. Benoît Biscop employa pour ses bâtimens. Il fit plusieurs voyages à Rome, d'où il rapporta grand nomdre de livres, de reliques & de tableaux. Ce fut lui qui introduisit en Angleterre le chant Gregorien & les cérémonies Romaines.

675.

Saint Leger est assiégé dans sa ville d'Autun par Ebroin, qui vouloit contraindre Thierri à le reconnoître pour maire du palais. Le prélat voyant sa ville en danger à cause de lui, sortit & se livra aux ennemis, qui lui creverent les yeux, & le renfermerent dans un monastere.

Onziéme concile de Toléde, le 7. Novembre : on y fit seize canons, qui furent souscrits par dix-sept Evêques & deux députés. Le cinquiéme ordonne, que les restitutions

ou compositions ne seront point exigées des Evêques, s'ils n'ont des biens propres, ou s'ils ne les ont auparavant donnés à l'Eglise. La disposition de ce canon est fondée sur ce que par les loix barbares les crimes se rachetoient par des compositions pécuniaires qu'on exigeoit des Evêques aux dépens de leurs églises, à quoi le concile vouloit pourvoir. On voit dans ce même concile, que les Evêques d'Espagne condamnoient à l'exil & à la prison, & que l'on communioit les mourans sous la seule espece du pain.

Il se tint cette même année un concile de huit Evêques à Brague, dans lequel on fit plusieurs canons. Le deuxiéme défend d'offrir au sacrifice du lait au lieu de vin, ou une grape de raisin, ou de donner l'Eucharistie trempée dans du vin. On se plaignit dans ce concile de quelques Evêques, qui se conduisoient dans leurs diocéses comme de petits tyrans.

Martyre de S. Aigulfe abbé de Lerins, & de plusieurs de ses moines. Aigulfe s'étoit attiré la haine de quelques moines, à cause de la réforme qu'il avoit faite dans l'abbaye : ils engagerent un seigneur voisin à venir piller le monastere, & pendant le pillage ils firent enlever l'Abbé & les moines qui lui étoient le plus attachés; ils les mirent dans un vaisseau; & après leur avoir coupé la langue & arraché les yeux, ils les conduisirent dans une petite île vers la Sardaigne, où ils acheverent de les massacrer. Saint Aigulfe est connu sous le nom de S. Ayoul; c'est le même qui avoit fait la translation des reliques de S. Benoît, n'étant encore que moine de Fleury.

676.

Mort du Pape Adeodat le 17. Juin; Donus lui succede le 2. Novembre.

678.

Ebroin fait assassiner S. Leger en Artois, dans une forêt qui a pris son nom dans la suite: l'Eglise l'honore comme martyr.

Saint Vilfrid injustement déposé quitte l'Angleterre pour aller porter ses plaintes à Rome, & passe par la Frise, dont il convertit une grande partie des habitans qui étoient tous idolâtres.

679.

L'Empereur écrit au Pape, pour l'engager à envoyer des députés & des Evêques à un concile qu'il avoit dessein de convoquer à Constantinople pour la réunion de l'Eglise : sa lettre fut rendue à Agathon, qui avoit succedé le 26. Juin au pape Donus mort dès le 11. Avril.

Saint Vilfrid étant arrivé à Rome, est rétabli par le pape Agathon dans un concile de plus de cinquante Evêques, assemblé au mois d'Octobre.

680.

Le Pape assemble à Rome le 27. Mars un concile de cent vingt-cinq Evêques : on y régla ce qui regardoit le concile qui devoit se tenir à Constantinople, & le Pape & le concile écrivirent à ce sujet des lettres synodiques adressées à l'Empereur, dont on chargea les Légats. On trouve dans les souscriptions celles de trois Evêques qui signerent comme légats du concile des Gaules : ce qui fait croire qu'il y en avoit eu un sur ce sujet.

Lorsque les Légats furent arrivés à Constantinople, l'Empereur fit assembler le concile, dont la premiére session se tint le 7. Novembre dans un salon du palais : ce prince y assistoit accompagné de plusieurs de ses officiers; à sa gauche, qui étoit la place la plus honorable, étoient les Légats; à sa droite les Patriarches, & le livre des Evangiles étoit au milieu de l'assemblée, suivant la coûtume. Les Légats du Pape firent l'ouverture du concile en adressant la parole à l'Empereur ; & après s'être plaints des nouveautés introduites par Sergius de Constantinople & ses successeurs, ils le priérent de faire expliquer ceux qui tenoient l'opinion d'une seule volonté en Jesus-Christ. Macaire patriarche d'Antioche prit la parole par ordre de l'Empereur, & fit lire le concile d'Ephese, où il croyoit trouver quelques paroles favorables aux Monothelites. Seconde session le 10. l'Empereur fait lire les actes du concile de Calcedoine. Troisiéme session le 13. on fait lecture du concile de Constantinople, cinquiéme œcumenique. Les Légats font remarquer à l'Empereur plusieurs falsifications ou additions, faites à l'exemplaire dont les Monothelites vouloient se servir. Quatriéme session le 15. on y lit les lettres du Pape &

du concile de Rome. Cinquiéme ſeſſion le 7. Décembre : Macaire d'Antioche fait lire deux volumes de paſſages extraits des Peres, par leſquels il prétendoit prouver que Jeſus-Chriſt n'a eu qu'une volonté. Comme Macaire avoit encore d'autres paſſages à produire, l'Empereur en remit la lecture à la prochaine ſeſſion, qui ne ſe tint qu'au mois de Février de l'année ſuivante.

681.

Sixiéme ſeſſion du concile de Conſtantinople le 12. Février : Macaire produit un troiſiéme volume de paſſages : les Légats font remarquer que ces paſſages étoient tronqués en pluſieurs endroits, & ſupplient l'Empereur de faire apporter les livres originaux de la bibliothéque patriarchale. Septiéme ſeſſion le 13. les Légats font lire un recueil de paſſages des Peres pour prouver les deux volontés & les deux opérations, & pluſieurs paſſages des herétiques, pour prouver la conformité de la doctrine des Monothelites avec celle de ces herétiques. Huitiéme ſeſſion le 7. Mars : Georges de Conſtantinople y déclara qu'ayant lû les lettres du pape Agathon & de ſon concile, & conferé les paſſages qu'elles contenoient avec les livres originaux de la bibliothéque patriarchale, il s'y accordoit & confeſſoit deux volontés en Jeſus-Chriſt. Tous les Evêques dépendans de Conſtantinople s'écriérent qu'ils étoient du même ſentiment. L'Empereur fit apporter enſuite les livres des Peres pour vérifier les paſſages produits par Macaire : comme ils ſe trouverent tronqués, les Peres du concile témoignerent leur mécontentement par pluſieurs acclamations, & criérent qu'il falloit le dépouiller de ſon pallium ; ce qui fut exécuté ſur le champ par Baſile de Crete. La neuviéme ſeſſion tenue le lendemain fut auſſi employée à examiner les paſſages produits par Macaire, dont pluſieurs ſe trouverent encore tronqués ; le moine Eſtienne ſon diſciple qui voulut ſoûtenir la cauſe de ſon maître, s'attira l'indignation des Evêques, qui criérent : *Chaſſez l'herétique.* On chaſſa en effet le moine Eſtienne, & les clercs de Rome le pouſſerent par les épaules hors de l'aſſemblée. Dixiéme ſeſſion le 18. Mars : l'Empereur ayant ordonné de collationner ſur les livres de la bibliothéque patriarchale les paſſages produits par les Romains,

ils sont tous trouvés conformes; quatre Evêques & six Clercs qui s'étoient rendus suspects dans les premiéres sessions, présentent leur confession de foi par écrit, & font serment sur les saints Evangiles. Onziéme session le vingt: on y lut quelques ouvrages de Macaire & d'Estienne son disciple; le concile les trouva pleins d'erreurs, & en fit extraire quelques passages conformes à ceux des herétiques. A la fin de la session l'Empereur commit les patrices Constantin & Anastase, & les exconsuls Polyeucte & Pierre, pour assister au concile à sa place. Douziéme session le 22. le concile fait la vérification de diverses piéces. Quoique l'Empereur ne fût pas à l'assemblée, son siége y étoit, & des deux côtés les quatre commissaires qu'il avoit nommés: à la fin de la session les Evêques & les clercs de la dépendance d'Antioche priérent ces magistrats d'obtenir un ordre de l'Empereur pour l'élection d'un autre Archevêque à la place de Macaire; ce qui fut exécuté avant la fin du concile: Theophane abbé de Baie en Sicile fut ordonné évêque d'Antioche.

Dans la treiziéme session tenue le 28. le concile prononça son jugement en ces termes: „ Ayant examiné les prétendues lettres dogmatiques de Sergius de Constantinople à „ Cyrus, & les réponses d'Honorius à Sergius, & les trouvant éloignées de la doctrine des Apôtres, des décrets des „ conciles & des sentimens de tous les Peres, au contraire „ conformes à la fausse doctrine des herétiques, nous les „ rejettons entiérement, & les détestons comme propres à „ corrompre les ames. En rejettant leurs dogmes impies, „ nous croyons aussi que leurs noms doivent être bannis de „ l'Eglise; sçavoir, de Sergius jadis évêque de cette ville de „ Constantinople, qui a commencé d'écrire sur cette erreur; „ de Cyrus d'Alexandrie; de Pyrrus, Paul, & Pierre aussi „ évêques de Constantinople; de Theodore évêque de Pharan: de tous lesquels le pape Agathon a fait mention dans „ sa lettre à l'Empereur, & les a rejettés: nous les déclarons „ tous frapés d'anathême. Avec eux nous croyons devoir chasser de l'Eglise, & anathématiser Honorius jadis pape de l'ancienne Rome, parce que nous avons trouvé dans sa lettre „ à Sergius qu'il suit en tout son erreur, & autorise sa „ doctrine impie. Nous avons aussi examiné la lettre „ synodique de Sophrone d'heureuse mémoire, jadis évêque

„ de

„ de Jerusalem ; nous l'avons trouvée conforme à la vraie „ foi, à la doctrine des Apôtres & des Peres, & l'avons „ reçue comme utile à l'Eglise ; & nous avons ordonné que „ son nom sera mis dans les dyptiques " Le concile ordonna ensuite que les noms de ceux qui venoient d'être condamnés, seroient ôtés des dyptiques, & leurs écrits supprimés ; & il fit brûler quelques autres écrits qui tendoient à établir la même impiété. Quatorziéme session le 5. Avril : elle fut employée à vérifier la falsification de plusieurs exemplaires du cinquiéme concile, & on dit anathême à ceux qui en étoient les auteurs. La quinziéme session tenue le 26. Avril, offre quelque chose de bien singulier : on fit entrer dans le concile un nommé Polychrone prêtre & moine, qui soûtenoit les erreurs de Macaire & d'Estienne. Le concile lui ordonna de déclarer sa créance ; mais il répondit qu'il donneroit sa confession de foi sur un mort, en priant le Fils de Dieu de le ressusciter. Le concile & les magistrats y consentirent, & ordonnerent que l'épreuve du mort se feroit en public : on sortit du palais ; & on s'assembla dans la cour d'un bain public, où l'on fit amener un mort sur un lit garni d'argent. Polychrone s'étant approché, mit sa confession de foi sur le mort, lui parla bas pendant plusieurs heures, & fut enfin obligé d'avouer qu'il ne pouvoit le ressusciter ; mais il ne se rendit point, & demeura obstiné dans son erreur. Les Peres du concile étant rentrés dans le lieu de la séance prononcerent contre lui une sentence, qui porte entr'autres choses : „ Pour la conviction du peuple que lui „ & ses complices ont séduit, nous avons consenti qu'il „ exécutât publiquement sa proposition insensée ; nous avons „ fait apporter le mort qu'il avoit cherché lui-même, & „ nous l'avons laissé murmurer auprès autant qu'il a voulu, „ jusqu'à ce qu'il a déclaré qu'il ne pouvoit rien faire : c'est „ pourquoi nous ordonnons que comme imposteur & heré- „ tique manifeste, il soit dépouillé de tout rang & fonction „ sacerdotale. " Seiziéme session le 9. Août : on chasse du concile Constantin prêtre d'Apamée, qui s'étoit déclaré pour la doctrine de Macaire d'Antioche. Georges de Constantinople demanda ensuite au concile que les personnes ne fussent point anathématisées nommément dans les acclamations ; mais les Evêques, après avoir fait plusieurs acclamations à la

louange de l'Empereur, & ſouhaité longues années au pape Agathon, à Georges de Conſtantinople, à Theophane d'Antioche, au concile & au ſenat, criérent anathême à Theodore de Pharan herétique, à Sergius, à Cyrus, à Honorius herétique, à Pyrrus, à Paul, à Pierre, à Macaire, à Eſtienne, à Polychrone, & à tous les herétiques. La dix-ſeptiéme ſeſſion ſe tint le 11. Septembre: on y convint de la définition de foi. La dix-huitiéme & derniére fut tenue le 16. du même mois: on y lut la définition de foi, qui fut ſouſcrite par les Légats & par cent ſoixante-cinq Evêques. L'Empereur ſouſcrivit auſſi, à la priére des Evêques, & fit un édit pour l'exécution de la déciſion du concile, qui eſt compté pour le ſixiéme œcumenique, troiſiéme de Conſtantinople.

Avant le départ des Prélats aſſemblés, les Légats du Pape Agathon obtinrent de l'Empereur une modération de la ſomme qu'on avoit coûtume de donner pour l'ordination du Pape; à condition cependant que le Pape nouvellement élu ne ſeroit ordonné qu'après que le décret d'élection auroit été porté à Conſtantinople ſuivant l'ancienne coûtume, & que l'Empereur auroit donné ſon conſentement.

On célébra cette même année un concile à Toléde en Eſpagne, qui eſt compté pour le douziéme de cette ville: il commença le 9. Janvier, & finit le 25. Trente-cinq Evêques y aſſiſterent avec pluſieurs Seigneurs, ſuivant l'uſage: on y fit treize canons, dont le premier eſt pour confirmer le nouveau roi Ervige ſucceſſeur de Vamba, lequel étant attaqué d'une maladie qui lui avoit fait perdre la mémoire, fut revêtu de l'habit monaſtique par l'archevêque de Toléde, qui le mit au rang des pénitens. Le concile déclare le peuple délivré de toute obligation du ſerment par lequel il étoit engagé à Vamba. Le deuxiéme canon ordonne que ceux qui ont reçu la pénitence ſans le ſçavoir, l'obſerveront inviolablement, & leur interdit le retour à toute fonction militaire: on y défend toutefois aux Evêques de donner légerement la pénitence à ceux qui ne la demandent pas, ſous peine d'excommunication. M. Fleury obſerve ici, que c'eſt le premier exemple d'une pareille entrepriſe des Evêques, de diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité fait à leur Prince, & d'interdire de la puiſſance temporelle ſous pré-

texte de pénitence. Les canons ſuivans contiennent pluſieurs autres nouveautés : le quatriéme défend ſous peine d'anathême de mettre un Evêque dans le lieu qui n'en a jamais eu. Le ſixiéme ôte aux Comprovinciaux le droit d'élire les Evêques, & aux Métropolitains celui de les ordonner : il porte expreſſément, Que l'Evêque de Toléde aura le pouvoir d'ordonner tous les Evêques d'Eſpagne, ſuivant le choix du Prince, pourvû que lui-même les juge dignes.

682.

Mort du pape Agathon le 10 Janvier ; Leon II. lui ſuccede le 17. Août.

683.

Le pape Leon envoie à Conſtantinople le ſoudiacre Conſtantin, régionnaire du S. Siége, pour y réſider en qualité de Légat : il étoit chargé d'une lettre pour l'Empereur, en date du 7. Mai, dans laquelle le Pape confirmoit par l'autorité de S. Pierre la définition du ſixiéme concile, & diſoit anathême à Theodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius, Pyrrus, Paul & Pierre de Conſtantinople, Honorius, Macaire, Eſtienne, & Polychrone. Le Pape mourut le 28. Juin ſuivant, & eut pour ſucceſſeur Benoît ſecond du nom.

Treiziéme concile de Toléde, le 4. Novembre : on y fit treize canons, dont pluſieurs regardent des intérêts temporels. Le cinquiéme défend aux veuves des Rois de ſe remarier : le ſeptiéme défend de mettre les égliſes en interdit pour ſatisfaire à des reſſentimens particuliers. Il aſſiſta à ce concile quarante-huit Evêques, vingt-ſept députés, & vingt-ſix Seigneurs. On y voit que ſouvent ceux qui étoient en danger de mort, ſe mettoient en pénitence publique quoiqu'ils ne ſe connuſſent coupables d'aucun péché mortel, & qu'à la mort on donnoit la pénitence publique par précaution, même aux Evêques.

684.

Quatorziéme concile de Toléde, le 14. Novembre : il fut compoſé de dix-huit Evêques & cinq députés, qui confirmerent le ſixiéme concile général, après en avoir examiné

X ij

la définition, parce que les Evêques d'Espagne n'y avoient point été appellés.

685.

Mort du pape Benoît II. le 8. Mai ; Jean V. lui succede le 23. Juillet. L'empereur Constantin mourut aussi au mois de Septembre de cette année, & eut pour successeur Justinien son fils aîné.

686.

Mort du pape Jean V. le 2. Août; Conon lui succede le 21. Octobre.

S. Kilien, évêque Irlandois, va porter la foi à Virsbourg en Franconie.

687.

Le pape Conon étant mort le 21. Septembre, l'archidiacre Paschal & l'archiprêtre Theodore se font élire chacun par leur faction : les magistrats & la plus grande partie du clergé & du peuple choisissent le prêtre Sergius, qui est ordonné le 15. Décembre.

Saint Vilfrid est rétabli dans son évêché d'Yorc, à la priére de saint Theodore de Cantorberi.

688.

Quinziéme concile de Tolède, le 11. Mai : on y fit un décret pour répondre aux plaintes du Pape touchant deux propositions avancées au concile précedent, que *la volonté a engendré la volonté*, & qu'*il y a trois substances en Jesus-Christ*. Il se trouva à ce concile soixante-un Evêques, plusieurs Abbés & dix-sept Comtes.

689.

Martyre de saint Kilien apôtre de Franconie en Allemagne, & de quelques-uns de ses compagnons : ils furent décapités par ordre de Geilane, épouse du duc Gosbert. Elle avoit conçu une grande aversion contre Kilien, parce qu'il avoit conseillé au Duc de rompre son mariage qui n'étoit pas légitime, attendu que Geilane étoit femme du frere de Gosbert.

690.

Saint Villebrod moine Anglois fait une mission en Frise.

691.

Troisiéme concile de Sarragoce en Espagne : on y fit cinq canons, dont le premier défend aux Evêques de faire les dédicaces des églises un autre jour que le Dimanche. Le cinquiéme porte, Que les veuves des Rois seront obligées à prendre l'habit de Religieuses, & à s'enfermer dans un monastere pour le reste de leur vie : le concile apporte pour motifs le manque de respect, & même les insultes ausquelles elles s'exposoient en demeurant dans le monde.

692.

Concile de Constantinople nommé le *Quini-sexte*, ou le concile *in Trullo*. Le premier de ces noms vient de ce que les Orientaux firent les canons de ce concile comme par supplément des cinquiéme & sixiéme conciles généraux qui n'en avoient point fait : le second nom vient de ce que ce concile fut tenu dans le dôme du palais, nommé en Latin *Trullus*. On y fit cent-deux canons, dont voici les plus remarquables. Le VI. défend aux Soudiacres, aux Diacres, & aux Prêtres de se marier, sous peine de déposition. Le XII. défend aux Evêques d'habiter avec leurs femmes. Le XIII. porte, Que si quelqu'un est jugé digne d'être ordonné Soudiacre, Diacre, ou Prêtre, il n'en sera point exclus pour être engagé dans un mariage légitime ; & dans le tems de son ordination, on ne lui fera point promettre de s'abstenir de la compagnie de sa femme, pour ne point déshonorer le mariage que Dieu à institué & béni par sa présence ; mais ceux qui approchent de l'autel, doivent garder une continence parfaite dans le tems qu'ils touchent les choses saintes. Ces canons du concile de Trulle ont servi depuis à l'Eglise Grecque de régle universelle, touchant la continence des clercs. Dans le XXXVII. canon le concile conserve le rang & le pouvoir aux Evêques qui n'ont pû prendre possession de leurs Eglises, ni y faire leurs fonctions à cause des incursions des barbares : on voit ici l'origine des Evêques *in partibus infidelium*. Le XLIV. défend de parer d'habits précieux & de pierreries les filles qui vont prendre l'habit de Religieuses, pour ne pas faire croire qu'elles quittent le monde à regret. Le LV. défend de jeûner les Samedis, même en Carême ; l'Eglise Romaine doit changer son usage contraire. Il est dit dans le LXVI.

qu'on paſſera toute la ſemaine de Pâque en fête & en dévotion, ſans aucun ſpectacle public. Le LXXXIX. ordonne de jeûner le Samedi-ſaint juſqu'à minuit. Ce concile fut ſouſcrit par deux cents onze Evêques, & par l'empereur Juſtinien qui l'avoit convoqué : mais on n'y trouve point les ſouſcriptions des Légats du Pape, quoiqu'Anaſtaſe le bibliothécaire diſe qu'ils ſe laiſſerent ſurprendre & qu'ils ſouſcrivirent.

693.

Le Pape ayant fait refus de ſouſcrire le concile *in Trullo*, dont l'empereur Juſtinien lui avoit envoyé un exemplaire, ce prince fait enlever à Rome Jean évêque de Porto & Boniface conſeiller du S. Siége, & envoie Zacharie ſon premier écuyer pour enlever le Pape lui-même. L'armée de Ravenne, de la Pentapole & des quartiers voiſins ayant appris cette entrepriſe, vient à Rome pour l'empêcher, & chaſſe Zacharie.

Seiziéme concile de Toléde, le 2. Mai. On y fit dix canons : le deuxiéme défend tous les reſtes d'idolâtrie : le troiſiéme ordonne que ceux qui péchent contre la nature, ſeront condamnés à être ſéparés des Chrétiens pour toute leur vie, recevoir cent coups de fouet, être raſés par ignominie, & bannis à perpétuité ; & ils ne recevront la communion qu'à la mort. Ce concile dépoſa Siobert archevêque de Toléde, pour avoir conſpiré contre le roi Egica : il fut ſouſcrit par cinquante-neuf Evêques & trois députés : le Roi y aſſiſta auſſi, accompagné de ſeize Comtes.

694.

Le patrice Leonce, proclamé Empereur par le peuple de Conſtantinople, ſe ſaiſit de l'empereur Juſtinien, lui fait couper le nez, & l'envoie en exil dans la Cherſoneſe. Juſtinien s'étoit rendu extrêmement odieux par ſes exactions & par ſes cruautés.

Dix-ſeptiéme concile de Toléde, le 9. Novembre. On y fit huit canons : le deuxiéme ordonne aux Evêques d'obſerver la cérémonie de laver les pieds le jour du Jeudi-ſaint ; il eſt marqué dans ce canon qu'on dépouilloit les autels ce jour-là, comme nous faiſons encore aujourd'hui. Le cinquiéme eſt contre la ſuperſtition ſacrilége de quelques Prêtres qui

disoient la Messe des morts pour des vivans, dans l'intention de leur causer la mort. Le sixiéme est contre les Juifs d'Espagne, qui étant convaincus d'avoir conspiré contre l'État & contre les Chrétiens, furent condamnés à être dépouillés de leurs biens, & réduits en servitude, pour être distribués aux Chrétiens suivant la volonté du Roi. On ne trouve point dans les actes de ce concile les souscriptions des Evêques qui y assisterent.

Saint Britoüalde, archevêque de Cantorberi, célébra aussi cette année un concile à Baccanceld en Angleterre; Vitred roi de Kent y assista, & promit de conserver la liberté & l'immunité des Eglises.

695.

Quelques auteurs mettent cette année la fondation de l'Abbaye de Fecan, dans le pays de Caux.

696.

Saint Villebrod est sacré à Rome évêque des Frisons, avec les droits de métropolitain.

L'Afrique tombe sous la puissance des Musulmans. Absimare proclamé empereur par l'armée Romaine, vient à Constantinople, prend l'empereur Leonce, & l'enferme dans un monastere, après lui avoir fait couper le nez.

Saint Britoüalde tint cette année un concile à Bergamstede en Angleterre: on y fit vingt-huit canons, dont plusieurs regardent les immunités des églises. On y régla la forme des sermens, dont il est dit que l'Evêque est exempt comme le Roi.

Mort de S. Clou évêque de Metz, fils & successeur de S. Arnoul.

697.

Second concile de Baccanceld en Angleterre, sur les immunités des églises.

698.

L'archevêque d'Aquilée & ses suffragans tiennent un concile, où ils font un schisme sur la condamnation des trois Chapitres contre le concile de Calcedoine: ils revinrent peu de tems après à l'unité de l'Eglise par les soins du pape Sergius.

REMARQUES PARTICULIÉRES.

CE ne fut guéres que dans ce siécle qu'on commença à admetrre dans le clergé les nations barbares qui s'étoient converties après avoir ravagé l'Occident : mais comme ces peuples n'avoient d'autre occupation que la guerre & la chasse, ceux d'entre eux qui embrasserent l'état ecclesiastique, conserverent une partie de leurs mœurs & de leurs coûtumes : de-là vient qu'on trouve ensuite dans les canons des conciles un grand nombre de réglemens contre les clercs chasseurs ou guerriers. On sera cependant moins étonné de voir les ecclésiastiques porter les armes, si l'on fait attention que plusieurs motifs très-puissans se réunirent par la suite pour les y obliger, comme j'aurai occasion de le faire observer en son lieu. Je me contenterai de remarquer à présent, que les églises possedant dès-lors de grandes terres seigneuriales, les Evêques se trouverent engagés à servir l'Etat comme les autres Seigneurs : chacun d'eux marchoit à la tête de ses vassaux lorsqu'il étoit commandé, & devoit fournir au Roi un certain nombre d'hommes, de chevaux & d'armes. Mais l'exercice violent des armes qui s'accorde si peu avec la modestie & le recueillement convenables aux ecclésiastiques, entraînoit après soi de terribles inconvéniens, dont un des plus grands étoit de les détourner des fonctions de leur ministere.

Ce que l'on vient de dire des Evêques, doit s'appliquer de même aux Abbés ; car les monasteres possedoient déja des biens immenses : au reste il faut remarquer que ces biens n'étoient pas seulement destinés à l'entretien de la communauté ; ils servoient aussi au soulagement des pauvres, & à l'exercice de l'hospitalité.

On doit observer la même chose des biens des églises qui étoient encore administrés en commun sous l'autorité des Evêques, attendu que ces portions attribuées à chaque clerc, que nous appellons *bénéfices*, n'étoient pas encore distinguées, & revenoient à la masse commune apres la mort du clerc usufruitier. Il y avoit près des églises cathédrales différentes maisons d'hospitalité, destinées à recevoir les pauvres, les pélerins & les clercs étrangers. L'église Romaine sur-tout employoit la meilleure partie du revenu de ses riches patrimoines à répandre des aumônes, & à exercer l'hospitalité ; S. Gregoire le Grand envoyoit des secours considerables aux provinces les plus éloignées, & jusqu'en Orient. Le pape S. Martin interrogé par les commissaires de l'empereur Constant, qui lui demandoient quel pain on donnoit au patriarche Pyrrus pendant son séjour à Rome, leur répondit : » Vous ne connoissez pas » l'église Romaine ; je vous dis que quiconque y vient demander

» l'hospitalité, quelque miserable qu'il soit, on lui fournit toute » les choses nécessaires : S. Pierre ne refuse personne ; on lui donne » du pain très-blanc & des vins de diverses sortes, non-seulement » à lui, mais aux siens. Jugez par-là comme on doit traiter un » Evêque. «

J'ai cru devoir entrer dans ce détail, pour montrer à quels usages on destinoit ces biens, qui occasionnerent ensuite tant de crimes & de désordres dans l'Eglise. Dès ce tems-ci les Rois prétendirent disposer des évêchés ; ils avoient lieu d'appréhender que ces ecclésiastiques que leurs richesses & le nombre de leurs vassaux rendoient si puissans, ne pussent leur nuire, s'ils n'étoient dans leurs interets. Il étoit donc de la bonne politique de ne donner des évêchés qu'à ceux qu'ils sçavoient leur être attachés. Cependant on observoit toujours la forme des élections : nous avons les lettres que Dagobert écrivit au sujet de l'ordination de S. Didier de Cahors, à S. Sulpice & aux autres Evêques de la province, où le Roi fait mention expresse du consentement du peuple. On recommandoit aussi la liberté des élections dans les conciles, qui ne se tenoient dès-lors qu'avec la permission des Rois, comme on le voit par une lettre du roi Sigebert II. où il dit : » Quelque desir que nous ayons » de conserver les canons, nous sommes convenus avec les Sei- » gneurs qu'il ne se tiendra point de concile dans notre royaume » sans notre participation. Nous ne refusons pas de l'accorder, » quand il sera jugé nécessaire pour le bien de l'Eglise ou de l'Etat, » pourvû que nous en soyons avertis. «

Dans les formules d'actes dont le moine Marculfe, qui vivoit en ce siécle, nous a laissé un recueil, on en trouve trois touchant l'ordination des Evêques, qui peuvent jetter du jour sur cette matière : la première est *l'ordre* ou *précepte*, par lequel le Roi déclare au Métropolitain qu'ayant appris la mort d'un tel Evêque, il a résolu, de l'avis des Evêques & des Grands, de lui donner un tel pour successeur ; ensuite est une autre lettre, qui semble être pour un des Evêques de la province ; enfin on voit la requête des citoyens de la ville épiscopale, par laquelle ils demandoient au Roi de leur donner pour Evêque un tel dont ils connoissoient le mérite. Ce dernier acte fait voir que l'on attendoit le choix, ou du moins le consentement du peuple.

Il se trouve dans les mêmes formules, un privilége accordé à un monastere par l'Evêque diocésain, à l'exemple des priviléges de Lerins, d'Agaune, de Luxeu, & de tant d'autres établis dans tout le royaume des François. On a lieu de juger par les clauses de cette formule, que ces priviléges tendoient plutôt à garantir les moines des entreprises injustes de quelques Evêques, qu'à les soustraire à la jurisdiction de ceux qui faisoient un usage légitime de leur pouvoir ; & c'est toutefois l'origine de leurs exemptions.

Une grande partie de l'Orient gémissoit sous la domination des Musulmans, qui avoient déja subjugué l'Arabie entiére, la Perse, la Corasane, la Mésopotamie, la Chaldée, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, & la meilleure partie de l'Afrique. Les Musulmans prenoient pour prétexte de leurs conquêtes le zéle d'établir leur religion par toute la terre. Leur indulgence pour la pluralité des femmes étoit propre à attirer les hommes sensuels; d'ailleurs il faut convenir, comme le remarque M. Fleuri, que quant à certains points, leur religion a quelque chose de spécieux : ils ne prêchent que l'unité de Dieu & l'horreur de l'idolatrie, & ils ont imité plusieurs pratiques du Christianisme; la priére à certaines heures réglées, le jeûne d'un mois, les pélerinages. Tous ces motifs étoient une tentation continuelle pour les Chrétiens qui habitoient chez les Musulmans. Il importoit peu à ceux-ci de quelle secte étoient les Chrétiens leurs sujets : mais ceux qui gardoient la communion avec les siéges de Constantinople & de Rome, leur étoient les plus suspects, comme les plus affectionnés à l'Empereur; c'est ce qui les engageoit à protéger les herétiques, qui commencerent à reprendre le dessus. Les Nestoriens se releverent en Syrie, les Jacobites, ou Eutychéens en Egypte. Ainsi le nombre des Catholiques & des vrais Chrétiens diminuoit extrêmement, quoique les Musulmans ne leur fissent point de persécution ouverte : si on en voit quelques-unes, elles furent excitées, ou pour réprimer le zéle de ceux qui déclamoient ouvertement contre Mahomet & sa religion en présence des juges, ou pour arrêter les entreprises qu'on fit quelquefois de bâtir de nouvelles églises, nonobstant les défenses des Musulmans.

Pendant que les sectes de Nestorius & d'Eutychés renaissoient; pour ainsi dire, de leurs cendres; le Monothelisme, funeste rejetton de l'Eutychéisme, étendoit ses ravages en Orient, secondé des efforts de deux Patriarches, & appuyé de toute la puissance Impériale. La politique mal-entendue des empereurs Heraclius & Constant n'eut que de tristes suites. Ces princes esperant pouvoir procûrer la paix, ordonnerent un silence qui fut mal observé, parce que les droits de la vérité sont supérieurs à tout, & que chacun croyoit la voir de son côté. L'erreur profitant de la foiblesse des Empereurs fit des plaies terribles, dont le contrecoup se ressentit jusqu'en Occident; le pape Honorius se laissa surprendre, & favorisa cette dangereuse herésie.

Un autre scandale de ce siécle, c'est l'entreprise formée sur l'autorité Royale par les Evêques d'Espagne, qui mirent en pénitence le roi Vamba, & sous ce prétexte déliérent ses sujets du serment de fidélité. Ceci prouve que même parmi les Pasteurs, qui sont destinés à être les principales lumiéres de l'Eglise, il s'en trouvoit déja un grand nombre qui s'écartoient à plusieurs égards du véritable esprit du Christianisme; & l'on en trouve de nouvelles preuves

dans la contrainte dont on usoit à l'égard de l'administration de la pénitence, & pour forcer les idolâtres à recevoir le baptême ?

Quant à la discipline, elle reçut un grand échec en Orient par le canon du concile de Trulle, par lequel les Grecs permirent aux Prêtres de garder leurs femmes, & anéantirent ainsi l'ancienne discipline du célibat des clercs supérieurs, qui s'étoit toujours observée dans l'Eglise, quoiqu'avec plus ou moins d'exactitude, selon les tems & les lieux. M. Fleury remarque que les Grecs prirent pour prétexte un canon de Carthage mal entendu, & les scandales déja trop fréquens chez les Latins. D'ailleurs il est certain que les Grecs étoient déja mal disposés à l'égard des Latins, & qu'ils tendoient peu-à-peu vers le schisme qui leur a fait méconnoître la primauté de l'église Romaine, & les a séparés de sa communion jusqu'à présent.

Au milieu de ces afflictions l'Eglise se soûtenoit par les mêmes secours qui la soûtiendront toujours. La vérité trouva de saints défenseurs, & elle triompha de l'erreur, comme elle en triomphera toujours. L'église d'Orient qui avoit vû naître l'herésie des Monothelites, trouva dans son sein des hommes assez généreux pour la combatre, & assez puissans pour la détruire. Saint Sophrone alors simple moine éleva sa voix, & Dieu le plaça aussi-tôt sur le siége de Jerusalem pour donner à son témoignage plus d'éclat & d'autorité. S. Maxime, digne à tous égards de participer aux travaux de S. Sophrone, eut de plus le bonheur de sceller de son sang la foi qu'il avoit défendue. D'un autre côté le scandale causé en Occident par la chute d'Honorius, fut avantageusement réparé par le pape S. Martin, qui souffrit courageusement toutes sortes de persécutions & d'outrages pour défendre la même cause qu'Honorius avoit eu la foiblesse d'abandonner. Enfin le sixiéme concile général célebré à Constantinople porta le dernier coup à l'erreur, & rétablit la vérité dans tout son éclat.

Le septiéme siécle fut l'époque de la fondation d'un grand nombre de monasteres, & nous devons observer ici que les Saints qui les établirent, prescrivirent tous le travail à leurs moines. S. Isidore de Séville dit dans sa régle, qu'un moine doit toujours travailler de ses mains, selon le précepte de S. Paul & l'exemple des Patriarches ; & il ajoûte que ceux qui veulent lire sans travailler, montrent qu'ils profitent mal de la lecture qui leur ordonne le travail.

On trouve dans les fragmens du pénitentiel de S. Theodore de Cantorberi cent-vingt articles qui contiennent le sommaire de la discipline des Grecs & des Latins, dont plusieurs points sont remarquables. Les nouveaux baptisés portoient pendant sept jours sur la tête le voile qui leur avoit été mis ; c'étoit un Prêtre qui l'ôtoit :

il n'étoit pas permis aux baptisés de manger avec les catéchumenes. Le Dimanche on n'alloit point en bateau, ni en chariot, ni à cheval, & on ne faisoit point de pain. On ne mangeoit point de sang ni d'animaux étouffés. Chez les Grecs les laïcs même communioient tous les Dimanches, & on excommunioit ceux qui y manquoient trois fois de suite. Les nouveaux mariés étoient un mois sans entrer dans l'église, puis ils faisoient quinze jours de pénitence avant de communier. Les femmes n'entroient dans l'église que quarante jours après leurs couches. Les oblations pour les morts étoient accompagnées de jeûne. Les enfans qui étoient dans les monasteres, mangeoient de la chair jusqu'à 14 ans. Les garçons pouvoient faire la profession monastique à 15 ans, les filles à 16. L'Abbé devoit être élu par les moines, & à son ordination on lui donnoit le bâton pastoral. Les moines Grecs n'avoient point d'esclaves, les Latins en avoient. Les pénitences étoient déja fort abrégées; les plus grandes, comme pour l'homicide volontaire, n'étoient que de sept ans, ou bien il falloit renoncer à porter les armes : pour la fornication il y avoit un an de pénitence, & pour l'adultére trois ans.

Le livre des Offices de S. Isidore de Séville contient plusieurs autres points remarquables de discipline, entr'autres ceux-ci : Par toute l'Eglise on reçoit l'Eucharistie à jeûn, & le vin y doit être mêlé d'eau : les mariés doivent garder la continence quelques jours avant de communier. Dans toute l'étenduë de l'Eglise on offre le sacrifice pour les morts, ce qui fait croire que c'est une tradition apostolique. Les fêtes sont, tous les Dimanches, Noël, l'Epiphanie, le Dimanche des Rameaux, le Jeudi, le Vendredi & le Samedi saint; Pâque, l'Ascension, la Pentecôte, les fêtes des Apôtres & des Martyrs, & la dédicace des Eglises. Saint Isidore ne parle point des fêtes de la sainte Vierge. Entre les jeûnes il marque ceux du premier Novembre & du premier Janvier, que nous ne pratiquons plus.

Il est dit dans la vie de S. Eloi, que la reine Batilde fit mettre sur le tombeau de ce Prélat un ornement garni de pierreries, qu'on avoit coûtume de couvrir pendant le Carême à cause de son grand éclat; ce qui fait juger qu'on observoit dès-lors de couvrir pendant les jours de pénitence ce qu'il y avoit de brillant dans les églises.

La coûtume de sacrer les Rois avec l'onction de l'huile bénite, paroît s'être établie dans ce siécle : les historiens ne font point mention de cette cérémonie avant le roi Vamba, qui succeda à Resesuinde roi des Goths en Espagne, mort en 672.


Destruction des Images par les Iconoclastes.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

HUITIÉME SIÉCLE.

Ann. 701. de l'Ére Chrétienne vulgaire.


ORT du pape Sergius, le 8. Septembre Il avoit institué à Rome des processions pour les fêtes de l'Annonciation, la Nativité de la sainte Vierge, sa *dormition*, ou sa mort, & pour la fête de saint Siméon, c'est-à-dire la Purification de la Vierge nommée par les Grecs *Hypapante*, à cause de la rencontre de Joseph & de Marie avec Siméon & Anne la prophétesse dans le temple. Sergius eut pour successeur Jean VI. qui monta sur le saint Siége le 30. Octobre.

Il se tint cette année un concile dans l'église de S. Pierre près de Toléde en Espagne, assemblé par ordre du roi Vitiza, & compré pour le dix-huitiéme & dernier de Toléde; il n'en reste ni actes ni canons.

702.

Fondation du monastere de saint Vincent, près Benevent en Italie.

703.

Concile de Nesterfeld en Angleterre, assemblé par le roi Alfrede. Saint Vilfrid qui avoit été dépouillé une seconde fois de son évêché d'Yorc, y fut mandé, & s'y présenta sur la promesse qu'il lui seroit fait raison suivant les canons; mais comme il vit le Roi & la plûpart des Evêques prévenus contre lui, il se retira après avoir déclaré qu'il appelloit au Siége apostolique. Il alla en effet à Rome, où le Pape assembla un concile, dans lequel S. Vilfrid se justifia des accusations formées contre lui par Berthuald archevêque de Cantorberi.

Justinien ayant levé des troupes pour remonter sur le thrône, surprend la ville de Constantinople. Absimare & Léonce son prédécesseur sont pris comme ils fuyoient, & amenés à Justinien, qui leur fait couper la tête après leur avoir tenu le pied sur la gorge, en présence de tout le peuple assemblé pour une course de chevaux.

704.

Ethelrede, roi des Merciens en Angleterre, abdique la couronne, & se fait moine après trente-un ans de régne: il fut depuis abbé de Bardenei. On remarque vers ce même tems plusieurs autres rois Anglois, qui eurent la dévotion de quitter la couronne pour embrasser la vie monastique.

705.

Mort du pape Jean VI. le 11. Janvier; Jean VII. lui succede le 1. Mars. Comme l'empereur Justinien avoit toujours à cœur de faire confirmer par le Pape les canons du concile de Trulle qui s'étoit assemblé par son ordre, il en envoya les volumes à Rome, avec une lettre adressée au Pape, par laquelle il le conjuroit d'assembler un concile,

PAPES & PATRIARCHES.

PAPES.

Sergius, meurt le 8. Septembre 701.

Jean VI.
30. Octobre 701.
11. Janvier 705.

Jean VII.
1. Mars 705.
18. Octobre 707.

Sisinnius,
19. Janvier 708.
7. Février 708.

Constantin,
25. Mars 708.
9. Avril 715.

S. Gregoire II.
19. Mai 715.
12. Février 731.

Gregoire III.
18. Mars 731.
28. Novemb. 741.

Zacharie,
3. Décembre 741.
15. Mars 752.

Estienne II.
26. Mars 752.
26. Avril 757.

Paul,
28. Mai 757.
29. Juin 767.

Estienne III.
7. Août 768.
1. Février 772.

Adrien,
9. Février 772.
26. Décembre 795.

Leon III.
26. Décembre 795.

PATRIARCHES Melquires d'Alexandrie.

Cosme, ordonné en 730. quitta l'herésie des Monothelites, & mourut en 758. Après lui Politien siégea 46 ans.

ANTIPAPES & Herétiques.

ANTIPAPES.

Theophilacte, 757.

Constantin, 767.

HERETIQUES.

Leon d'Isaurie chef des Iconoclastes, 725.

Adalbert, 744.

Clement, 744.

Samson, 748.

Elipand de Tolède, 783.

Felix d'Urgel, 791.

SÇAVANS & *Illustres.*

S. Adelme, premier évêque de Shirburn en Angleterre, 709. Il a écrit contre les erreurs des Bretons, & fait l'éloge de plusieurs Saints en vers.

Georges Syncelle vivoit en 730. Il a laissé une chronique Grecque & Latine.

Barthelemi, moine d'Edesse en Syrie, vivoit en 731. Il a écrit une réfutation de l'alcoran de Mahomet.

S. Bede surnommé le vénerable, prêtre & moine Anglois, 735. Il a composé un grand nombre d'ouvrages sur la philosophie & l'histoire, des commentaires sur l'Ecriture sainte : on le croit aussi auteur d'un martyrologe en vers.

S. Germain patriarche de Constantinople, 740. Il a laissé quelques lettres sur les six conciles généraux, & quelques autres traités.

S. Boniface archevêque de Mayence, 755. Nous avons de lui quelques vies des Saints, des sermons & des lettres.

PRINCES contemporains.

EMPEREURS d'Orient.

Justinien II. 711.
Philippique, 713.
Anastase II. 714.
Théodose III. 716.
Leon Isaurique, 741.
Constantin Coprohyme, 775.
Leon Porphyrogenete, 780.
Constantin VI. & Irene, 790.
Constantin seul, 797.
Irene seule.

Rois des Goths en Espagne.

Egica, 700.
Vitiza, 710.
Roderic, dernier roi des Goths, 713.

Rois d'Espagne.

Pelage, 737.
Favila, 739.
Alphonse, 757.
Froïla, 768.
Aurelio, 774.
Silon, 783.
Mauregat, 788.
Veremond, 791.
Alphonse le Catholique.

Rois de France.

Childebert III. 711.
Dagobert III. 715.
Chilperic II. 720.
Thierri IV. 736.
Interregne.

de confirmer ce qu'il approuveroit dans ces volumes, & de rejetter le reste ; mais *le pape Jean VII.* dit M. Fleury, *craignant de déplaire à l'Empereur, lui renvoya ces volumes sans y avoir rien corrigé.*

706.

Saint Vilfrid est rétabli en vertu du décret du saint Siége, dans un concile assemblé par Berthuald archevêque de Cantorberi près la riviére de Nid, dans le royaume de Northumbre.

707.

Mort du pape Jean VII. le 18. Octobre.

708.

Sisinnius monte sur le saint Siége le 19. Janvier, & meurt le 7. Février suivant. Constantin est élu pour lui succeder le 25. Mars.

Saint Lambert évêque de Mastrict est tué dans le village de *Leodium* sur la Meuse, aujourd'hui la ville de Liége, où il est honoré comme martyr. Il avoit été rétabli dans son évêché de Mastrict en 681. par les ordres de Pepin maire du palais. Saint Hubert lui succéda dans ce siége.

709.

Coënred roi de Mercie, successeur d'Ethelrede, vient à Rome, où il embrasse la vie monastique avec Offra roi des Saxons orientaux.

Mort de saint Vilfrid évêque d'Yorc : il avoit fondé les monasteres de Ripon & de Hagulstad.

710.

Le Pape va à Constantinople par ordre de l'empereur Justinien. Quelques auteurs prétendent que l'Empereur l'avoit mandé dans la vuë de finir les contestations au sujet des canons du concile de Trulle : le Pape reçut par-tout de très-grands honneurs dans ce voyage.

Naïton roi des Pictes ramene son peuple à l'observation de la Pâque suivant l'usage de l'Eglise catholique : il engagea aussi les clercs à prendre la tonsure à la Romaine, c'est-à-dire une couronne de cheveux entiére au lieu de celle qu'ils

PAPES & PATRIARCHES.

PATRIARCHES Jacobites d'Alexandrie.

Simon, 703.
Alexandre, 727.
Cosme, 728.
Theodore, 739.
Chail ou Michel, 762.
Minas ou Mennas, 771.
Jean, 799.
Marc.

PATRIARCHES d'Antioche.

Estienne IV. 744.
Theophilacte, 751.
Theodore, exilé.
Theodoret.
Georges.
David intrus.
Georges rétabli.
Cyriaque.

PATRIARCHES de Jerusalem.

Theodore.
Elie.
Jean V.
Georges.

PATRIARCHES de Constantinople.

Callinique exilé, 703.
Cyrus chassé, 711.
Jean VI. déposé, 714.
S. Germain mort en exil.
Anastase, 753.
Constantin II. 766.
Nicetas, 780.
Paul IV. 784.
Taraise.

ANTIPAPES & Herétiques.

SÇAVANS & Illustres.

Fredegaire vivoit en 760.

Nous avons sous son nom une continuation de l'histoire de saint Gregoire de Tours jusqu'à la mort de Pepin le bref.

Ecbert archevêque d'Yorc, 766.

Il a laissé un traité de la pénitence, & un ouvrage intitulé *Constitutions ecclésiastiques*.

S. Chrodegand, 766.

S. Ambroise Autpert, évêque de Benevent, 778.

Auteur d'un commentaire sur l'Apocalypse.

S. Jean Damascene, vers 780.

Outre ses écrits contre les Iconoclastes, nous avons de lui plusieurs livres contre les heresies, & un grand traité de l'exposition de la foi orthodoxe, qui a servi depuis de modele à la plûpart des scholastiques.

Beat prêtre & moine Espagnol, 798.

Auteur d'un traité contre les erreurs d'Elipand de Tolède. Il est connu sous le nom de S. Biéco.

Paul, diacre d'Aquilée.

Il a écrit l'histoire des Lombards, celle des premiers Evêques de Metz, & la continuation de l'abrégé de l'histoire Romaine d'Eutrope. Il a aussi composé par ordre de Charlemagne un livre d'homélies, ou des leçons tirées des saints Peres pour tous les jours de l'année.

PRINCES contemporains.

Rois de France.

Childeric III. déthrôné en 750. est le dernier Roi de la premiére race.

Seconde race.

Pepin, 768.
Charlemagne.

Angleterre.

Heptarchie.

Rois des Lombards en Italie.

Cunibert, 703.
Luitpert, 704.
Aripert, 712.
Ansprand, 712.
Luitprand, 744.
Hildebrand, huit ans avec Luitprand, 744.
Rachis, 750.
Astolphe, 756.
Didier, dernier roi Lombard, vaincu par Charlemagne.

Rois d'Ecosse.

Les premiers Rois sont incertains.

Eugene VI. 717.
Mordac, 730.
Etfinius, 761.
Eugene VII. 764.
Fergus II. 767.
Solvatius, 787.
Achanis.

qu'ils portoient précédemment qui n'étoit que pardevant. Les Pictes habitoient la partie septentrionale de l'Angleterre aujourd'hui nommée Écosse.

711.

L'empereur Justinien s'étant rendu odieux de nouveau par ses cruautés, les soldats déclarent empereur un nommé Bardanes, à qui ils donnent le nom de Philippique : il marcha droit à Constantinople, & s'en étant emparé il fit couper la tête à Justinien, & égorger Tibere son fils âgé de sept ans. En Espagne on vit une révolution à peu-près semblable : Roderic se révolta contre le roi Vitiza, lui fit crever les yeux, & fut proclamé à sa place. Vitiza étoit devenu insupportable par l'énormité de ses cruautés & de ses débauches. Non content d'avoir plusieurs femmes & des concubines, il voulut encore que le clergé suivît son exemple ; il l'ordonna expressément, & cet ordre si scandaleux ne fut que trop bien exécuté.

712.

Philippique se déclare pour le Monothelisme, chasse le patriarche Cyrus pour mettre à sa place Jean Monothelite comme lui, & fait tenir à Constantinople un concile, où le sixiéme concile général est condamné. Cette révolution si malheureuse & si subite fut l'ouvrage d'un reclus du monastere de Callistrate, qui avoit annoncé à Philippique que l'empire lui étoit destiné. Mais le nouveau régne du Monothelisme ne fut pas plus long que celui de ce malheureux Empereur.

713.

Artemius son premier secrétaire lui fait crever les yeux pendant qu'il dormoit, & se fait reconnoître empereur sous le nom d'Anastase II. Comme cet Anastase étoit Catholique, il rétablit aussi-tôt le sixiéme concile, & envoya sa profession de foi au Pape.

Les Sarrasins d'Afrique s'emparent de l'Espagne, & mettent fin au royaume des Goths.

714.

Concile de Constantinople contre les Monothelites.

Théodose proclamé empereur par l'armée révoltée contre

Anastase, marche contre cet Empereur, qui est pris & enfermé dans un monastere.

715.

Mort du pape Constantin le 9. Avril; Gregoire II. lui succede le 19. Mai.

Charles Martel maire du palais chasse saint Rigobert du siége de Reims, & met à sa place Milon qui jouissoit déja du siége de Tréves, quoiqu'il ne fût que simple clerc. Il posseda ces deux grands siéges contre toutes les régles, pendant quarante ans.

716.

Théodose renonce à l'empire en faveur de Leon d'Isaurie, & embrasse l'état ecclésiastique.

Le Pape envoie l'évêque Martinien, avec Georges prêtre & Dorothée soudiacre de l'église Romaine, en Baviére, pour soûtenir la foi qui y avoit déja été annoncée par saint Rupert, premier évêque de Salzbourg.

Les Sarrasins font des courses jusques dans la Bourgogne & dans le Poitou.

Cette année les moines Hibernois de l'île de Hy se rangerent à l'observance de l'Eglise catholique, touchant la Pâque & la tonsure ecclésiastique, par les instructions de saint Egbert Anglois, qui avoit embrassé la vie monastique en Irlande.

718.

Petronax citoyen de Bresse, après avoir embrassé la vie monastique à Rome, rétablit le monastere de saint Benoît au mont Cassin par ordre du Pape, qui fonda vers ce même tems le monastere de sainte Agathe à Rome.

En Espagne Pelage, Goth de nation, est élu roi des Asturies par les Chrétiens du pays.

Le Calife Omar persécute les Chrétiens en Syrie, & fait plusieurs martyrs.

719.

Premiére mission de saint Boniface moine Anglois, en Allemagne.

720.

L'empereur Leon associe à l'empire son fils Constantin

âgé de deux ans ; on l'avoit furnommé Copronyme, parce qu'il avoit fouillé les fonts baptifmaux pendant qu'on le baptifoit.

721.

Concile de vingt-deux Evêques à Rome, le 5. Avril. Le clergé de la ville affifta à ce concile : qui fit dix-fept canons, dont la plûpart font contre ceux qui contractoient des mariages illicites avec leurs parentes ou des femmes confacrées à Dieu : le premier canon comprend dans ce nombre celle dont le mari avoit été ordonné prêtre, & qui s'y trouve par cette raifon nommée *prêtreffe ;* il lui étoit défendu de fe marier même après la mort de fon mari.

Saint Hubert transfere à Liége les reliques de S. Lambert, pour les dépofer dans l'églife bâtie à la place de la maifon où ce faint Evêque avoit été tué. Les miracles qui fe firent en ce lieu, y attirerent beaucoup de monde, enforte que ce village fe changea en une grande ville, où l'on transféra le fiége de Maftrict.

Fondation de l'abbaye de S. Gal en Suiffe.

Un Juif Syrien féduit un grand nombre de perfonnes, en fe donnant pour le Meffie.

722.

Luitprand roi des Lombards fait apporter de Sardaigne à Pavie le corps de faint Auguftin, qui avoit été tranfporté dans cette île lors de la perfécution des Vandales en Afrique. Ces reliques furent mifes dans l'églife du monaftere de faint Pierre, que ce Roi avoit fait bâtir hors la ville, & qui a pris par la fuite le nom de faint Auguftin.

L'empereur Leon contraint les Juifs & les Montaniftes à fe faire baptifer : plufieurs d'entr'eux fe brûlent de défefpoir dans leurs maifons.

723.

Seconde miffion de faint Boniface apôtre d'Allemagne. Il y alla cette feconde fois avec le caractere d'Evêque, qui lui fut conferé par le Pape dans l'églife de faint Pierre de Rome le dernier Novembre. Le Pape changea fon nom, & lui donna celui de Boniface, au lieu de celui d'Oüinfrid qu'il portoit.

Les Juifs & les Arabes détruisent les images des églises par ordre du Calife Yesid un des successeurs d'Omar, qui s'étoit laissé séduire par un Juif de Laodicée. Ce miserable lui avoit promis trente ans de régne, s'il détruisoit toutes les images; maie le Calife mourut l'année suivante.

724.

Saint Boniface fait de grands progrès dans sa mission, & annonce l'Evangile dans la Hesse & dans la Turinge.

725.

L'empereur *Leon d'Isaurie* commence à se déclarer contre le culte des images: on a donné à ceux qui ont suivi cette erreur, le nom d'*Iconoclastes*, c'est-à-dire, *brise-images*. L'Empereur étoit excité par un Evêque de Phrygie nommé Constantin. Cet homme peu éclairé fut sensible aux reproches continuels d'idolatrie, que les Musulmans faisoient aux Chrétiens au sujet du culte des images, & il fit passer tous ses scrupules dans l'esprit de l'Empereur, qui y étoit déja assez disposé de lui-même.

Eude duc d'Aquitaine défait les Sarrasins dans une sanglante bataille: on dit qu'il resta sur la place plus de trois cents soixante-quinze mille de ces infidéles.

726.

Saint Germain patriarche de Constantinople écrit pour la défense du culte des images contre Constantin, & contre Thomas évêque de Claudiopolis, qui s'étoit aussi déclaré pour la nouvelle herésie.

Ina roi des Saxons occidentaux en Angleterre vient à Rome, où il bâtit le collége Anglois & une église. Il imposa dans ses États une taxe d'un sol par maison pour fournir à l'entretien de ce collége.

727.

Les peuples de la Gréce & des Cyclades s'étant révoltés contre Leon, sous prétexte de son entreprise contre les images, envoient une armée sous la conduite d'un nommé Cosme, qui ayant livré bataille près de Constantinople est défait le 18. Avril, & amené à l'Empereur, qui lui fait trancher la tête.

728.

Luitprand roi des Lombards se ligue contre le Pape avec Eutychius, gouverneur de Ravenne, qui avoit reçu de l'Empereur des ordres contre la personne du Pape. Luitprand s'avança avec son armée jusqu'aux portes de Rome; mais le Pape étant venu au devant de lui, le toucha tellement par ses discours, que ce Prince lui demanda pardon après s'être prosterné à ses pieds, & l'engagea à recevoir aussi Eutychius à la paix.

729.

Les Sarrasins ravagent la Gaule Narbonnoise, pillent & détruisent les églises & les monasteres, & font plusieurs martyrs.

730.

L'empereur Leon fait un décret contre les images, dans un conseil tenu à Constantinople le 7. Janvier. Le Patriarche refusa d'y souscrire; ce qui mit l'Empereur dans une si grande colére, qu'il envoya des officiers avec ordre de le chasser du palais patriarchal à coups de poings & avec outrage: dès le 22. du même mois, il fit ordonner à sa place & mit en possession à main armée Anastase Syncelle, qui étoit dans ses sentimens. Leon se sentant plus de liberté sous ce nouveau patriarche, fit aussi-tôt briser une grande image de Jesus-Christ en croix, qui étoit dans le vestibule du grand palais de Constantinople. Celui qui se chargea de l'abbatre, étoit un de ses écuyers nommé Jouin, à qui cette action coûta la vie: plusieurs femmes que le hazard rendit témoins de ce sacrilége, tirerent l'échelle sur laquelle il étoit monté, & l'ayant fait tomber le mirent aussi-tôt en piéces. L'Empereur les fit punir du dernier supplice, & fit aussi mourir deux autres femmes & huit hommes pour cette même image: ils sont honorés comme martyrs par l'Eglise Grecque. Cependant la nouvelle de cette persécution ayant été portée en Italie, y causa de grands troubles: on abbatit les images de l'Empereur, & on les foula aux pieds. Tous les peuples d'Italie étoient disposés à la révolte, & vouloient se soustraire à l'obéissance de Leon, si Gregoire ne s'y fût opposé par ses exhortations. Ce saint Pape faisoit tous les jours des processions à Rome pendant ce

tems de trouble, & s'efforçoit d'appaiser la colére de Dieu par les jeûnes, les priéres & les aumônes.

Saint Porcaire abbé de Lerins, & près de cinq cents moines du même monastere sont martyrisés par les Sarrasins. Ces barbares s'étoient avancés en même tems dans l'Aquitaine jusqu'à Poitiers, où ils brûlerent l'église de saint Hilaire; mais leurs progrès furent arrêtés par Charles Martel, qui remporta sur eux une grande victoire près de cette ville, au mois d'Octobre de cette année.

731.

Mort du pape S. Gregoire II. le 12. Février; Gregoire III. lui succede le 18. Mars. Un de ses premiers soins fut d'écrire à l'Empereur, pour lui faire de vives reproches de ce que dans ses lettres il persistoit à soûtenir la nouvelle herésie, & même s'attribuoit le sacerdoce avec l'Empire. Le Pape chargea de ses lettres un prêtre nommé Georges, qui revint à Rome sans avoir osé les présenter à l'Empereur : on assembla un concile, où il fut mis en pénitence, après quoi on le renvoya avec les mêmes lettres; mais il ne put les rendre à l'Empereur, qui le fit arrêter en Sicile, & l'envoya en exil.

732.

Les Sarrasins, après avoir pris Avignon, Lyon, Dijon, Auxerre & plusieurs autres villes, viennent mettre le siége devant Sens : S. Ebbon, évêque de cette ville, fait sur eux une vigoureuse sortie à la tête des habitans, les repousse, & les met en fuite.

Le Pape assemble à Rome un concile de quatre-vingt-treize Evêques. Le clergé, les consuls & les principaux du peuple assisterent à ce concile, dans lequel on fit un décret portant que quiconque mépriseroit l'usage de l'Eglise touchant la vénération des saintes images, seroit privé de la communion.

L'Empereur irrité contre le Pape & l'Italie révoltée, y envoie une grande flotte, qui fait naufrage dans la mer Adriatique : il confisque les terres du patrimoine de l'église Romaine en Sicile, & continue à persécuter les Catholiques en Orient.

Le Pape accorde le titre d'Archevêque à S. Boniface apôtre

d'Allemagne, & lui envoie le pallium, avec pouvoir d'ordonner des Evêques dans les lieux où il le jugeroit convenable. S. Boniface bâtit le monastere de S. Pierre & S. Paul à Friflar, & celui de S. Michel à Hamanabourg.

Mort de S. Bede, surnommé le Vénérable.

733.

Charles Martel envoie en exil S. Eucher, Evêque d'Orleans.

734.

Saint Boniface fait chasser de la Baviére un nommé *Eremoolf*, qui ramenoit le peuple à l'idolatrie.

735.

L'empereur Leon redouble ses efforts pour faire exécuter son édit contre les images.

736.

Fondation du monastere de Hirsfeld par S. Sturme, disciple de S. Boniface.

737.

Cleolulphe, roi de Northumbre en Angleterre, abdique la royauté pour embrasser la vie monastique.

738.

Saint Boniface vient conférer à Rome avec le pape Gregoire III. qui lui fait present d'un grand nombre de reliques.

739.

De retour en Baviére, il divise cette province en quatre diocéses, du consentement du duc Odilon : ces quatre évêchés étoient celui de Saltzbourg, celui de Frisingue, celui de Ratisbonne, & celui de Patave ou Passau.

Luitprand roi des Lombards vient assiéger Rome, pour obliger le Pape à lui livrer Trasimond duc de Spolete, qui s'y étoit refugié. Ce prince aidé des troupes Romaines, rentre dans Spolete, & recouvre presque toutes les villes de ce duché.

740.

Ina, roi des Saxons occidentaux d'Angleterre, se fait moine après avoir abdiqué la couronne, & s'être séparé d'avec

ſa femme Ethelburge, qui de ſon côté ſe fit religieuſe.

741.

Les Lombards faiſoient tous les jours de nouvelles entrepriſes contre les Romains ; ce qui engagea le Pape à écrire à Charles Martel des lettres très-preſſantes pour obtenir ſon ſecours : il lui faiſoit offre, s'il le lui acordoit, de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de l'Empereur qui ne ſecouroit point l'Italie, & de lui donner le conſulat de Rome. Charles étoit fort occupé alors contre les Sarraſins, qui avoient fait de nouvelles courſes juſqu'à Marſeille ; ainſi il ſe contenta d'envoyer des preſens à Rome, après avoir reçu avec grand honneur la légation du Pape. Il mourut le 20. Octobre de cette année, après avoir partagé entre ſes deux fils, Carloman & Pepin, le royaume de France, qu'il avoit poſſédé lui-même depuis la mort du roi Thierri III. avec le titre de Duc ou Prince des François. Le pape Gregoire ne lui ſurvécut guéres ; il mourut le 28. Novembre ſuivant. Il eut pour ſucceſſeur Zacharie, qui monta ſur le ſaint Siége le 3. Décembre. L'empereur Leon mourut auſſi cette année. Conſtantin ſon fils, ſurnommé Copronyme, continua à regner ſeul : il étoit, comme ſon pere, ennemi du culte des images.

Le Calife Icham fait mourir tous les Chrétiens pris en guerre dans toutes les villes de ſon empire.

742.

...ection de trois nouveaux évêchés,
...nt Boniface : celui de Virsbourg eſt

...21. Avril un concile dans ſes états
...que Boniface y préſida, & avec lui ſix
...ſterent. On y fit pluſieurs canons de
...onné de tenir tous les ans en préſence
...le pour la réformation de la Religion :
...acrées à Dieu qui tomberont dans la for-
miſes ... ſon pour faire pénitence au pain
eſt un ... y demeurera deux ans, après
etté ju... & l'Evêque pourra augmen-
...; ſi ... ou un moine, il ſera un an
après a... é trois fois, de même que les
ſes voil... ront raſées : les Prêtres & les

Diacres ne doivent point porter des manteaux ſemblables à ceux des laïcs, mais des chaſubles : il eſt ordonné aux Moines & aux Religieuſes d'obſerver la régle de ſaint Benoît : elle étoit deja établie par l'uſage dans la plûpart des monaſteres ; mais c'eſt ici le premier canon qui l'ait rendue générale : défenſes aux clercs de porter des armes, de combatre, & d'aller à la guerre, ſi ce n'eſt ceux qui ſont choiſis pour y célébrer la Meſſe & porter des reliques ; ſçavoir, un ou deux Evêques, que le prince pourra mener avec leurs *chapelains* & leurs prêtres. C'eſt la premiére fois qu'on trouve le mot de Chapelain.

743.

Le Calife Oüalid fait ſouffrir le martyre à pluſieurs Chrétiens : de ce nombre furent Pierre métropolitain de Damas, qui après avoir eu la langue coupée, fut exilé dans l'Arabie heureuſe où il mourut ; & Pierre évêque de Majume, qui eut la tête tranchée.

Coſme patriarche Melquite d'Alexandrie quitte l'heréſie des Monothelites, & revient à la créance orthodoxe avec ſon peuple : le Monothéliſme régnoit chez les Melquites d'Alexandrie depuis le patriarche Cyrus.

Concile de Leptine, aujourd'hui Leſtines, en Cambreſis. Il s'aſſembla le 1. Mars par ordre de Carloman ; S. Boniface y préſida : on n'y fit que quatre canons, dont le ſecond porte, Qu'à cauſe des guerres préſentes le Prince pourra prendre pour un tems une partie des biens de l'Egliſe à titre de précaire & de cens, pour aider à l'entretien de ſes troupes : celui à qui la terre de l'égliſe aura été donnée, venant a mourir, elle retournera à l'égliſe.

L'Empereur fait crever les yeux au patriarche Anaſtaſe, & le fait promener par la ville de Conſtantinople, monté ſur un âne, la tête tournée du côté de la queue. Il fait auſſi crever les yeux à Artabaſe qui s'étoit révolté, & à ſes deux fils Nicephore & Nicetas.

744.

Concile de Soiſſons le 3. Mars : il fut compoſé de vingt-trois Evêques : le prince Pepin qui l'avoit convoqué, y aſſiſta avec pluſieurs Seigneurs ; on y fit dix canons. Le premier regarde le rétabliſſement de la diſcipline déchue

ſous les Princes précedens. Le ſecond ordonne de brûler les croix que l'herétique *Adalbert* avoit plantées en divers lieux pour ſéduire le peuple. Cet Adalbert étoit un prêtre François qui dogmatiſoit contre les aſſemblées publiques des fideles dans les égliſes : il ſe prétendoit inſpiré, & excuſoit la fornication & l'adultére. Le dernier canon porte, Que quiconque n'obſervera pas les décrets du concile, ſera jugé par le Prince avec les Evêques & les Comtes, & condamné à l'amende ſuivant la loi. Comme ces aſſemblées étoient mixtes, il n'eſt pas étonnant qu'on y joignit les peines temporelles aux ſpirituelles.

On met ſous cette année un autre concile tenu en Allemagne contre Adalbert, & contre un autre herétique nommé *Clement* : c'étoit un prêtre Ecoſſois qui ſoûtenoit à peu-près les mêmes erreurs; il ajoûtoit que Jeſus-Chiſt deſcendant aux enfers, en avoit délivré tous les damnés, même les infideles & les idolâtres.

Fondation de l'abbaye de Fulde en Allemagne par le prince Carloman & par ſaint Boniface : le premier abbé fut ſaint Sturme diſciple de Boniface, qui y vit ſous ſa conduite juſqu'à quatre cents moines. Cette abbaye devint l'école la plus célébre de toute l'Egliſe d'Occident pendant le huitiéme & le neuviéme ſiécles.

Le Pape aſſemble à Rome un concile, compoſé de quarante Evêques d'Italie & de tout le clergé de Rome : on y fit quinze canons, la plûpart touchant la vie cléricale & les mariages illicites. Le onziéme porte, Qu'on ne fera les ordinations qu'aux premier, quatriéme, ſeptiéme & dixiéme mois, c'eſt-à-dire, aux Quatre-tems. Le douziéme défend aux clercs de plaider devant les juges ſéculiers; leurs différends doivent être jugés par l'Evêque, & ceux des Evêques par le Pape.

745.

Concile de Rome le 25. Octobre, pour la condamnation des herétiques Adalbert & Clement, & de leur doctrine : il fut compoſé de huit Evêques, le Pape compris; le clergé de Rome y aſſiſta.

746.

Rachis, roi des Lombards, fait une paix de vingt ans avec le Pape & les Romains.

Grand tremblement de terre en Syrie & en Palestine, qui renverse plusieurs églises & plusieurs monasteres.

747.

Saint Boniface est fait archevêque de Mayence, à la place de Gevilieb déposé pour homicide.

Concile national d'Angleterre à Cloveshou : on y fit trente canons de discipline. Le treiziéme ordonne d'observer toutes les fêtes de l'année suivant le martyrologe Romain : (on croit que c'est ici la premiére fois qu'il est fait mention de ce martyrologe, & que le concile y parle de celui de Bede :) le vingt-sixiéme canon est contre ceux qui prétendoient, par des aumônes, diminuer ou commuer la pénitence canonique : le vingt-septiéme condamne ceux qui s'imaginoient s'acquiter de la pénitence, en la faisant faire par d'autres personnes qui jeûnoient ou chantoient des pseaumes pour eux. Ce concile fut composé de douze Evêques.

Le prince Carloman laisse ses états & la tutelle de Drogon son fils à Pepin son frere : il va à Rome où il reçoit l'habit monastique de la main du pape Zacharie, & se retire sur le mont Soracte, où il bâtit un monastere en l'honneur du pape saint Sylvestre. Ce lieu s'appelle aujourd'hui le mont Saint-Sylvestre.

748.

Le Pape adresse une lettre à saint Boniface, dans laquelle il condamne un prêtre Ecossois nommé *Samson*, qui soûtenoit qu'on pouvoit devenir Chrétien sans baptême, par la seule imposition des mains de l'Evêque. Il ajoûte, en parlant du prêtre Virgile : „ Quant à sa perverse doctrine, s'il est „ prouvé qu'il soûtienne qu'il y a un autre monde & d'autres „ hommes sous la terre, un autre soleil & une autre lune, „ chassez-le de l'église dans un concile, après l'avoir dé„ pouillé du sacerdoce. “ L'année précédente le Pape avoit écrit à saint Boniface, pour lui recommander de faire examiner de nouveau dans un concile la cause d'Adalbert & de Clement. Ainsi le Pape renvoyoit encore sur les lieux cette affaire déja jugée au concile de Rome ; ce qui est très-digne de remarque.

750.

Rachis roi des Lombards renonce à la dignité royale, reçoit l'habit monastique à Rome de la main du Pape, & se retire au mont Cassin : Tasia sa femme & Ratrude sa fille renoncerent au monde à son exemple, & bâtirent un monastere de filles près de celui du mont Cassin, dans le lieu nommé Plombariole.

Pepin est déclaré roi de France dans une assemblée de la nation tenue à Soissons le 1. Mars, & sacré en cette qualité par saint Boniface de Mayence. Childeric III. dernier roi de la premiére race, prince foible & incapable de gouverner, fut privé de la royauté, & enfermé dans le monastere de Sithiu, aujourd'hui saint Bertin, & son fils Thierri dans celui de Fontenelle. Pepin avoit eu soin de faire consulter le Pape pour sçavoir s'il étoit à propos que les choses demeurassent dans l'état où elles étoient à l'égard des Rois de France, qui depuis long-tems n'en avoient plus que le nom : à quoi le Pape répondit, *Que pour ne point renverser l'ordre, il valoit mieux donner le nom de Roi à celui qui en avoit le pouvoir.*

751.

Le Pape accorde à saint Boniface un privilége pour son monastere de Fulde, avec exemption de la jurisdiction de tout Evêque, excepté du saint Siége ; ensorte qu'aucun n'entreprenne d'y célébrer la Messe, s'il n'y est invité par l'Abbé.

752.

Mort du pape Zacharie le 15. Mars : le prêtre Estienne élu pour lui succeder meurt au bout de quatre jours, sans avoir été sacré. Quelques auteurs ne laissent point de le compter parmi les Papes ; ce qui fait la différence du nombre de ceux qui ont porté le nom d'Estienne : peu de jours après sa mort on élut un autre Estienne qui fut sacré le 26. du même mois. On prétend que c'est le premier Pape qui ait été porté sur les épaules des hommes à son inthronisation, & qu'il a donné lieu à cette coûtume.

Fondation du monastere de Nonantule en Italie par saint Anselme : il rassembla dans ce monastere dont il fut le premier Abbé, jusqu'à onze cents moines. Il en avoit fondé

un autre à Fanan en 750. Anſelme étoit duc de Frioul, lorſqu'il renonça au ſiécle pour embraſſer la vie monaſtique, dont l'habit lui fut donné à Rome par le Pape, qui lui donna auſſi le bâton paſtoral en le conſacrant Abbé.

753.

Le roi Pepin tint cette année à Verberie une aſſemblée de la nation, qui eſt comptée entre les conciles, parce que les Evêques y aſſiſterent, & y firent vingt-un canons de diſcipline eccléſiaſtique, dont la plûpart regardent les mariages. Le quatriéme défend d'épouſer celle qui a été femme légitime ou illégitime d'un Prêtre. Le ſeiziéme porte, Que les eſclaves mariés, s'ils ſont vendus ſéparément, doivent être exhortés à demeurer comme ils ſont. On voit par les autres canons, qu'une partie de la pénitence des grands crimes étoit d'exclure du mariage pour toujours. On met cette année un concile de Metz ſur la diſcipline.

Aſtolphe roi des Lombards rompt le traité de paix fait avec le Pape par ſes prédéceſſeurs, & vient mettre le ſiége devant Rome. Le Pape Eſtienne, après avoir inutilement demandé du ſecours à l'Empereur, & employé les preſens & les priéres auprès d'Aſtolphe, prend le parti d'aller trouver le roi Pepin en France. Dès que le Roi eut appris que le Pape avoit paſſé les Alpes, il envoya au devant de lui le prince Charles ſon fils, & il y alla lui-même, lorſque le Pape ne fut plus qu'à une lieuë de la ville de Pontyon en Champagne, où devoit ſe faire l'entrevuë. En l'abordant il deſcendit de cheval, & ſe proſterna, de même que ſa femme, ſes enfans, & tous les Seigneurs de ſa cour, & il marcha même quelques tems à coté du cheval du Pape, lui ſervant d'écuyer. Le Pape arriva à Pontyon le 6. Janvier 754. en chantant des hymnes & des cantiques ſpirituels avec tous ceux de ſa ſuite, & fit auſſi-tôt de grands preſens au Roi & aux Seigneurs. Le lendemain il parut avec tout ſon clergé ſous la cendre & le cilice, & ſe proſterna aux pieds du Roi, le conjurant de le délivrer lui & le peuple Romain de la domination des Lombards : il demeura en cette poſture, juſqu'à ce que le Roi & les Seigneurs lui euſſent tendu la main. Anaſtaſe qui rapporte ce fait, dit que le Pape vouloit que le Roi lui-même le relevât de terre, en ſigne de la délivrance dont il l'aſſuroit.

754.

Assemblée de Quiercy sur Oise au mois d'Avril : le Pape y resout plusieurs questions sur divers points de discipline. Pepin lui promet de passer en Italie, & fait donation a l'église Romaine de plusieurs villes & territoires d'Italie usurpés par les Lombards.

Le Pape sacre de nouveau le roi Pepin par l'onction de l'huile, dans l'église du monastere de saint Denys près Paris, le 28 Juillet : il sacra en même tems Charles & Carloman, avec la reine Bertrade, & donna au Roi & à ses fils le titre de Patrice des Romains. Le Roi partit ensuite pour l'Italie suivant sa promesse, força les passages des Alpes, & réduisit Astolphe à s'enfermer dans Pavie, & à signer un traité, par lequel il s'engageoit à rendre Ravenne à l'Empereur, & au Pape les villes qu'il avoit usurpées sur les Romains.

Concile des Iconoclastes à Constantinople. Il s'assembla par ordre de l'Empereur le 10 Février, dans le palais d'Hierie, vis-à-vis Constantinople, & fut terminé le 8. Août suivant dans l'église de Blaquernes de la même ville. Il ne nous reste que la définition de ce concile, qui fut souscrite par trois cents trente-huit Evêques ; ils y disent entr'autres choses, en parlant du culte des saintes images : „ Comme le Sauveur „ a envoyé autrefois ses Apôtres pour la destruction des „ idoles, ainsi il a suscité maintenant ses serviteurs nos „ Empereurs, imitateurs des Apôtres, pour nous instruire „ & renverser les inventions du démon. " La définition est suivie de l'anathême qui fut prononcé nommément contre saint Germain de Constantinople, Georges de Chypre & Jean Mansour, connu depuis sous le nom de saint Jean Damascene, qui étoit alors le docteur de l'Orient, & avoit beaucoup écrit contre les Iconoclastes. Quoiqu'il n'eût assisté personne à ce concile de la part du siége de Rome, & qu'il ne s'y fût trouvé aucun Patriarche, les Evêques ne laisserent pas de donner à leur définition le titre de *définition du saint & grand concile œcumenique*. Le 20. du même mois elle fut publiée dans la place publique en présence de l'Empereur, & de Constantin qui avoit été fait patriarche de Constantinople, pendant la tenuë du concile. Aussi-tôt

que ce décret eut été porté dans les provinces d'Orient, les Iconoclastes s'empresserent de détruire les images : ils abbatoient ou enduisoient les murailles qui en étoient peintes, changeoient les vases sacrés, & défiguroient les églises.

755.

Pepin passe une seconde fois en Italie. Les Lombards, loin d'observer le traité, étoient revenus assiéger Rome, à la tête d'une puissante armée. Pepin contraignit leur roi Astolphe non-seulement à lever le siége, mais même à abandonner au Pape vingt-deux villes dont ce Roi étoit en possession. Pepin en fit une donation formelle à saint Pierre, à l'église Romaine & à tous les Papes à perpétuité ; & c'est-là le premier fondement de la seigneurie temporelle de l'église Romaine. Il y a lieu de penser que Pepin en agit de la sorte, autant par respect envers le successeur de S. Pierre, & pour le mettre en état de soûtenir sa dignité avec plus d'éclat, que pour témoigner sa reconnoissance à l'égard du saint Siége, qui, comme nous avons vû, avoit contribué à le faire monter lui-même sur le thrône de France. On voit par les lettres qu'Estienne II. avoit écrites au Roi, que Rome étoit réduite à une grande extrémité ; & que les Lombards, après avoir pris les dehors de cette ville, y avoient commis de grands excès, jusqu'à piller & brûler les églises, profaner les saints mysteres, enlever les corps saints, violer & tuer les Religieuses. Aussi le Pape s'étoit-il cru autorisé à user d'un pieux artifice pour faire plus d'impression sur l'esprit du Roi : il lui avoit écrit une lettre au nom de saint Pierre, où il faisoit parler cet Apôtre comme s'il eût été encore vivant. Le titre de cette lettre étoit imité des Epîtres canoniques, & commençoit ainsi : *Pierre appellé à l'apostolat par Jesus-Christ Fils du Dieu vivant*, &c. Avec saint Pierre, le Pape y faisoit parler la sainte Vierge, les Anges, les Martyrs & tous les Saints. Cette lettre finissoit ainsi : „ Si vous m'obéissez promptement, vous en recevrez „ une grande récompense en cette vie ; vous surmonterez „ tous vos ennemis, vous vivrez long-tems mangeant les „ biens de la terre, & vous aurez sans doute la vie éternelle : „ autrement sçachez que par l'autorité de la sainte Trinité „ &

„ & la grace de mon apoſtolat, vous ſerez privé du royau-
„ me de Dieu & de la vie éternelle. "

Saint Boniface apôtre d'Allemagne étant retourné prêcher en Friſe, y eſt martyriſé par les Payens, avec cinquante-deux de ſes compagnons, le 5. Juin.

Concile de Vernon, qui ſe trouve auſſi nommé de Verneuil: il s'aſſembla par ordre du roi Pepin le 11. Juillet, & preſque tous les Evêques des Gaules y aſſiſterent. On y fit 25 canons de diſcipline, dont voici les plus remarquables: le quatriéme ordonne qu'on tiendra deux conciles tous les ans: le huitiéme, que ceux qui prétendent s'être tonſurés pour l'amour de Dieu, & qui vivent de leur bien ſans reconnoître de ſupérieur, ſeront obligés à vivre comme moines dans un monaſtere, ou comme clercs ſous la main de l'Evêque. Le vingt-cinquiéme fait défenſe aux Evêques, aux Abbés, & même aux laïcs de prendre aucun ſalaire pour rendre la juſtice.

756.

Salem, gouverneur de Syrie pour les Muſulmans, défend aux Chrétiens de bâtir de nouvelles égliſes, & d'expoſer en public aucune croix: il envoie en exil Theodore patriarche Melquite d'Antioche.

Conciles de Leptine & de Compiégne ſur la diſcipline.

Aſtolphe roi des Lombards étant mort, Rachis s'efforce de remonter ſur le thrône: le Pape l'oblige à reſter dans ſon monaſtere, & fait un traité avec Didier duc de Toſcane, qui eſt reconnu roi des Lombards, & cede au Pape le duché de Ferrare, Fayence, & pluſieurs autres places.

757.

Salem augmente les taxes que payoient les Chrétiens de Syrie.

Les moines de Conſtantinople quittent cette ville, à cauſe de la perſécution de l'empereur Conſtantin contre les Catholiques.

Le pape Eſtienne II. meurt le 26. Avril. Quelque tems avant ſa mort, il avoit accordé à Fulrad abbé de S. Denys en France le privilége d'avoir un Evêque particulier, qui ſeroit élu par l'Abbé & les moines, & conſacré par les Evêques du pays pour gouverner ce monaſtere & les autres

que Fulrad avoit fondés. Après la mort d'Estienne une partie du peuple se déclara pour l'archidiacre Theophilacte : mais le plus grand nombre élut le diacre Paul frere du défunt, qui fut sacré le 28. Mai.

Concile de Compiégne. On y fit dix-huit canons, dont la plûpart regardent les mariages : il y est dit que si la consommation du mariage est contestée, le mari en est cru plutôt que la femme. La lépre est jugée une cause de dissolution du mariage, avec permission à la partie saine de se remarier. Le plus remarquable est le dix-huitiéme, qui porte, Que ceux qui quittent leur pays à cause du droit nommé *faïde*, ne pourront se remarier, ni leurs femmes non plus : *Ce faïde étoit*, dit M. Fleury, *la vengeance permise par les loix barbares aux parens d'un homme tué, quelque part qu'ils trouvassent le meurtrier.* Ce concile de Compiégne étoit une de ces assemblées mixtes où les Evêques assistoient avec le Roi & les Seigneurs. Pepin reçut dans celle-ci des ambassadeurs de l'empereur Constantin, qui lui envoyoit entr'autres presens des orgues à plusieurs jeux : ce sont les premiéres qu'on ait vues en France.

758.

Saint Chrodegand, évêque de Metz, établit dans son église une communauté de *Chanoines réguliers* : on nommoit Chanoines, *Canonici*, les clercs qui vivoient en commun, à l'exemple du clergé de S. Augustin & de S. Eusebe de Verceil. Ce nom leur fut peut-être donné, parce qu'ils vivoient d'une maniére plus conforme aux canons. Saint Chrodegand donna à ses clercs une régle, qui a été depuis adoptée par tous les Chanoines réguliers ; en voici les points les plus remarquables. Les Chanoines n'étoient point obligés à une pauvreté absolue ; mais ils devoient faire donation de leurs biens à l'église, s'en réservant seulement l'usufruit : les Prêtres avoient la disposition des aumônes qui leur étoient données pour leurs Messes, pour la confession, ou l'assistance des malades ; & l'on fait remarquer que c'est ici la premiére fois qu'il soit fait mention d'aumônes pour des Messes ou d'autres fonctions ecclésiastiques. Aucune femme n'entroit dans leur cloître, ni aucun laïc sans permission : le chapitre se tenoit tous les jours au sortir de l'Office de Prime, & chacun devoit aller ensuite au travail manuel qui

lui seroit prescrit. La régle entre dans un grand détail sur l'article de la nourriture : on peut y remarquer qu'elle permet de faire deux repas depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, & de manger de la chair pendant ce tems, excepté le Vendredi seulement. A l'égard des vêtemens, la régle porte qu'on donnera tous les ans aux anciens une chape neuve, aux jeunes les vieilles. Il est ordonné aux Chanoines de se confesser à l'Evêque deux fois l'année : s'il découvre qu'on ait celé quelque peché, il punira le coupable par le fouet ou la prison : la flagellation & ensuite la prison, à la discrétion du supérieur, sont aussi ordonnées contre les Chanoines coupables de grands crimes. On croit que c'est ici la premiére fois que la confession se trouve commandée ; mais on fait observer en même tems que S. Chrodegand donne ce précepte comme un adoucissement des anciennes régles, qui vouloient que l'on découvrît aux supérieurs toutes les mauvaises pensées.

759.

Saint Othmar premier abbé de saint Gal, calomnieusement accusé d'avoir péché avec une femme, refuse de se défendre, & est condamné dans un concile présidé par Sidonius évêque de Constance, à être renfermé dans le château de Potame, aujourd'hui Bodmen.

760.

Le pape Paul I. fonde un monastere de moines Grecs à Rome, en l'honneur de saint Estienne & de saint Sylvestre. On croit que ces moines étoient du nombre de ceux qui étoient sortis de Constantinople, pour éviter la persécution de Constantin.

761.

L'Empereur fait mourir à coups de fouet un moine nommé André, qui lui reprochoit son impiété : l'Eglise l'honore comme martyr.

762.

Le patrice Caliste, pour faire sa cour à l'Empereur dont la haine s'étoit déclarée contre les moines, jusqu'à publier une défense d'embrasser l'état monastique, engage par argent un nommé Sergius à calomnier saint Estienne abbé du mont S. Auxence : l'Empereur exile le Saint a Proconese,

& envoie des soldats pour disperser les moines d'Auxence ; & brûler l'église avec le monastere.

763.

Saint Estienne fait grand nombre de miracles dans son exil en l'île de Proconese ; ses moines s'y rassemblent auprès de lui, & forment un nouveau monastere.

Cosme évêque d'Epiphanie en Syrie, accusé d'avoir dissipé les vases sacrés, embrasse l'herésie des Iconoclastes.

764.

Saint Chrodegand fonde le monastere de Loresheim près Wormes, & y met pour premier abbé Gondeland son frere.

765.

Assemblée ou concile d'Attigni sur Aisne, dans le diocése de Reims : il ne nous reste que les noms de vingt-sept Evêques qui y assisterent, & une promesse réciproque qu'ils se firent, que quand quelqu'un d'eux viendroit à mourir, chacun feroit dire cent fois le pseautier, & célébrer cent Messes par ses Prêtres, & que l'Evêque diroit lui-même trente Messes. On trouve des promesses semblables en plusieurs autres conciles de ce tems-là.

766.

L'Empereur exige de ses sujets un serment de ne rendre aucun culte aux images, & fait mourir plusieurs Catholiques, entre lesquels on comptoit huit officiers de distinction. Il fit aussi jetter dans la mer la châsse de sainte Euphemie, & obligea tous les moines qui se trouverent à Constantinople, à passer dans l'Hypodrome tenant chacun une femme par la main, pour les exposer à la raillerie du peuple qui crachoit sur eux, & leur faisoit d'autres insultes. L'Hypodrome étoit une place destinée au spectacle de la course des chevaux.

767.

Le pape Paul étant mort le 29. Juin, un nommé Constantin, quoique laïc, s'empare à main armée du palais patriarchal de Latran, s'y fait donner la tonsure cléricale par Georges évêque de Préneste, & ordonner Pape quelques jours après par le même évêque : il demeura pendant treize mois en possession du saint Siége.

Concile de Gentilly près Paris. Les ambassadeurs Grecs envoyés par l'Empereur au roi Pepin, y disputent avec les Légats du Pape sur les images, & sur le mot *Filioque* ajoûté par les Latins au Symbole de Constantinople, à l'article de la procession du Saint-Esprit.

La persécution redoubla cette année en Orient contre les Catholiques, & sur-tout contre les moines, que l'Empereur haïssoit tellement qu'il ne les appelloit plus autrement que *les abominables*. Il en fit périr un grand nombre dans les tourmens; les uns furent déchirés à coups de fouet; d'autres eurent le nez & les oreilles coupés, ou les yeux crevés; plusieurs furent jettés dans la mer enfermés dans des sacs auxquels on avoit attaché des pierres. Du nombre des martyrs furent S. Estienne d'Auxence & S. Pierre Stylite, qui furenr traînés vivans par les pieds & mis en piéces. L'Empereur fit aussi mourir cette année le patriarche Constantin, qui s'étoit attiré sa haine, quoiqu'il fût Iconoclaste: il l'avoit fait déposer, & avoit mis Nicetas à sa place. Constantin fut accusé de plusieurs crimes devant le nouveau Patriarche, qui le dégrada dans l'église de Sainte-Sophie: on le fit monter sur l'ambon, où des Evêques lui ôterent le pallium, après quoi on l'anathématisa, & on le fit sortir de l'église à reculons. L'Empereur le fit conduire ensuite à l'Hypodrome. Le malheureux patriarche fut obligé de parcourir toute la carriére monté sur un âne, le visage tourné vers la queue qu'il tenoit entre ses mains; la bride de l'âne étoit tenue par le neveu de Constantin, à qui on avoit coupé le nez: le lendemain il eut la tête tranchée.

768.

Christofle, primicier & conseiller du saint Siége, ayant obtenu quelques troupes de Didier roi des Lombards, vient à Rome, & s'empare d'une partie de la ville: l'usurpateur Constantin l'ayant appris, se cacha aussi-tôt dans l'oratoire de saint Cesaire. Une partie du peuple élut un prêtre nommé Philippe, & alla le tirer malgré lui du monastere de saint Avitus où il demeuroit: mais le premier Août les principaux du clergé, de la milice, & du peuple, convinrent d'élire un autre prêtre nommé Estienne, qui fut conduit au palais de Latran, & ordonné suivant toutes les régles.

Le 6. du même mois plusieurs Evêques & Prêtres s'assemblerent dans la basilique de Latran, où Constantin fut déposé en cette sorte : Maurien soudiacre lui ôta du cou l'orarium ou l'étole, & la lui jetta aux pieds, puis il lui coupa ses sandales. Le lendemain le pape Estienne III. fut consacré dans la basilique de saint Pierre, & on y lut sur l'ambon une confession publique du peuple de Rome pour n'avoir pas empêché l'intrusion de Constantin. Mais ce même peuple se rendit bientôt coupable de plusieurs autres crimes : ils allerent au monastere de Celles-neuves où Constantin s'étoit retiré ; & l'en ayant tiré avec violence, ils lui arracherent les yeux : Theodore évêque & vidame de Constantin eut aussi les yeux & la langue arrachés ; on fit le même traitement à un tribun nommé Gracilis, & à un prêtre nommé Valdibert, qui en mourut. Toutes ces violences étoient des suites de l'anarchie où étoit alors la ville de Rome.

Pepin meurt le 24. Septembre, après avoir partagé le royaume à ses deux fils, dans une assemblée générale de la nation : Charles connu depuis sous le nom de Charlemagne, fut sacré par les Evêques à Noyon, & Carloman à Soissons, du vivant de leur pere.

En Orient Leon fils de l'empereur Constantin, âgé de dix-huit ans, fut associé à l'empire.

769.

Le pape assemble à Rome au mois d'Avril un concile composé des Evêques de Toscane, de Campanie & du reste de l'Italie, avec douze Evêques François, envoyés par les rois Charles & Carloman. Il eut quatre sessions, dont les deux premiéres furent employées à la condamnation de Constantin usurpateur du saint Siége : on brûla les actes d'un concile qu'il avoit fait tenir à Rome pour faire confirmer son élection. Dans la troisiéme session, on ordonna que les Evêques ordonnés par Constantin retourneroient chez eux pour y être élus de nouveau, & reviendroient ensuite à Rome pour être consacrés par le pape Estienne : on y fit aussi un décret portant défense de promouvoir à l'épiscopat aucun laïc, ni un clerc qui ne fût pas monté par degrés au rang de Diacre ou de Prêtre Cardinal, c'est-à-dire, attaché à un titre. Dans la quatriéme

ſeſſion, on anathématiſa le concile de Gréce contre la vénération des images.

770.

Michel gouverneur de Natolie aſſemble à Epheſe tous les Moines & les Religieuſes, & leur dénonce un ordre de l'empereur Conſtantin, portant qu'ils euſſent à quitter l'habit monaſtique, & à ſe marier; & que ceux qui refuſeroient de le faire, ſeroient envoyés en exil dans l'île de Chypre après avoir eu les yeux crevés. Pluſieurs apoſtaſiérent; d'autres demeurerent fermes, & ſubirent la peine portée dans l'ordre cruel de l'Empereur.

771.

Michel fait vendre tous les monaſteres de ſon gouvernement & leurs biens, dont il envoie le prix à l'Empereur. La perſécution qu'il fit aux moines cette année, fut ſi violente, qu'il n'en reſta pas un ſeul dans ſon gouvernement: pluſieurs d'entr'eux remporterent la couronne du martyre; les uns périrent ſous les coups de fouet, d'autres par le glaive; quelques-uns ſubirent un ſupplice encore plus cruel: on leur oignoit la barbe d'huile & de cire fondue, & enſuite on y mettoit le feu.

772.

Le pape Eſtienne III. meurt le 1. Février; Adrien lui ſuccede le 9 du même mois.

Didier roi des Lombards s'empare de Ravenne, & prend pluſieurs villes du domaine du Pape.

773.

Charlemagne reconnu ſeul roi des François depuis la mort de ſon frere Carloman arrivée en 771. paſſe les Alpes au mois d'Octobre à la priére du Pape, défait l'armée de Didier, & l'aſſiége dans Pavie où il s'étoit retiré.

774.

Il va paſſer les fêtes de Pâques à Rome, où il confirme & amplifie la donation faite au ſaint Siége par Pepin ſon pere. Anaſtaſe dit que cette nouvelle donation commençoit au promontoire de la lune, où eſt aujourd'hui le port de Spezia, avec l'île de Corſe vis-à-vis; puis elle s'étendoit

à Bardi, à Rege, à Mantoue, & comprenoit l'exarcat de Ravenne, les provinces de Vénetie & d'Istrie, & les duchés de Spolete & de Benevent. „ Mais (comme l'observe M. l'abbé Guyon dans son essai critique sur l'établissement de l'empire d'Occident) „ Charlemagne en abandonnant „ le revenu des terres énoncées dans cette donation, s'en „ réserva le droit de souveraineté. Il recevoit les plaintes „ & les appels de ceux qui se prétendoient injustement condamnés. Les Papes étoient obligés d'user de priéres pour „ obtenir de lui ce qu'ils désiroient..... Les sentences que ses „ officiers de justice rendoient en Italie, étoient souveraines... „ Enfin il s'étoit réservé le droit de conférer les évêchés.... „ Les choses demeurerent en cet état jusqu'au régne de „ Charles le Chauve, où les Papes profiterent des circonstances & des troubles, pour secouer le joug de cette „ dépendance, & ils se rendirent absolus dans tout le pays „ que Charlemagne leur avoit donné. " Ce Prince après avoir quitté Rome retourna au siége de Pavie; & ayant obligé le roi Didier à se rendre, il le fit raser & l'envoya en France dans le monastere de Corbie, où il mourut. Ainsi finit le royaume des Lombards, qui avoit duré deux cents cinq ans en Italie. Depuis ce tems, Charlemagne prit le titre de Roi des François & des Lombards.

775.

Mort de l'empereur Constantin Copronyme le 14. Septembre : son fils Leon continue à regner seul.

776.

Charlemagne remporte de grands avantages sur les Saxons, dont une grande partie embrasse la Religion chrétienne.

L'empereur Leon associe à l'empire son fils Constantin, surnommé Porphyrogenete, c'est-à-dire, né dans la pourpre.

777.

Assemblée générale à Paderborn, convoquée par Charlemagne, où les Saxons promettent d'abandonner leurs terres & de renoncer à la liberté, s'ils ne demeuroient fermes dans la Religion chrétienne & dans l'obéissance au roi Charles.

778.

Les Saxons se révolterent bientôt pendant l'absence de Charlemagne, qui étoit allé faire la guerre aux Sarrasins en Espagne: ils s'avancerent jusqu'au Rhin, ravageant le pays, pillerent & brûlerent les églises, & violerent les Religieuses.

779.

Charlemagne repousse les Saxons. Ce prince publia cette année un capitulaire de vingt-trois articles, dont plusieurs regardent la Religion. Il y est dit que les criminels dignes de mort par les loix, qui se refugient dans l'église, n'y doivent point être protegés, & qu'on ne doit point les y retenir. Les parjures sont condamnés à avoir le poing coupé: si le cas est douteux, ils se tiendront devant la croix; c'étoit une espece d'épreuve pour connoître la vérité: les deux parties se tenoient debout devant une croix, & celui qui tomboit le premier perdoit sa cause. On donnoit le nom de *Capitulaires* aux loix ou réglemens que les Rois de France faisoient dans les assemblées des Evêques & des Seigneurs du royaume: cet usage s'est aboli sous la troisiéme race de nos Rois.

780.

En Palestine, les Chrétiens sont violemment persécutés par le Calife Mahomet Almahadi.

L'empereur Leon meurt le 8. Septembre; son fils Constantin Porphyrogenete lui succede. Leon commençoit à se déclarer ennemi des images lorsqu'il mourut: mais Irene sa veuve qui prit le gouvernement de l'empire, attendu le bas âge de Constantin, rétablit leur culte, & leva les défenses d'embrasser l'état monastique.

Charlemagne établit des Evêques dans la Saxe, mais sans y former de siéges épiscopaux.

781.

Ce Prince va passer les fêtes de Pâques à Rome, où il fait baptiser son fils Pepin par le Pape, qui le leva lui-même des fonts du baptême, & le sacra ensuite roi d'Italie, & son frere Louis roi d'Aquitaine.

782.

Les Saxons s'étant révoltés de nouveau, perſécutent ceux d'entr'eux qui s'étoient convertis, & maſſacrent pluſieurs Prêtres.

783.

Elipand, archevêque de Tolède, enſeigne que Jeſus-Chriſt n'eſt que fils adoptif de Dieu ſelon ſon humanité. Beat prêtre & moine, & Echerius ſon diſciple, depuis évêque d'Oſma, s'oppoſent à cette nouvelle erreur.

784.

L'impératrice Irene écrit le 29. Août au pape Adrien, pour lui déclarer la réſolution qu'elle avoit priſe avec ſon fils d'aſſembler un concile univerſel, & le prier d'y venir pour confirmer l'ancienne tradition touchant les images, ou d'y envoyer des Légats, s'il ne pouvoit s'y rendre en perſonne. Taraiſe, nouveau patriarche de Conſtantinople, avoit porté Irene & ſon fils à prendre cette réſolution : il écrivit de ſon côté au Pape & aux Evêques d'Antioche, d'Alexandrie & de Jeruſalem, les priant d'envoyer des Légats au concile avec leurs lettres pour concourir à la réunion de l'Egliſe.

785.

Les députés que Taraiſe avoit envoyés aux Patriarches orientaux, n'ayant pû ſe rendre auprès d'eux par la crainte des Muſulmans, qui étoient dans une méfiance perpétuelle contre ceux qui venoient de la cour de Conſtantinople, ſe contentent d'emmener avec eux trois moines de Paleſtine, chargés de repréſenter les trois Patriarches dans le concile.

786.

Le concile commença à s'aſſembler le 1. Août dans l'égliſe des Apôtres à Conſtantinople : mais les troupes de la garde s'étant mutinées par les intrigues ſecrettes des Iconoclaſtes, l'Impératrice jugea à propos de remettre la célébration du concile à un tems plus favorable; & cependant elle fit venir d'autres troupes à Conſtantinople, & caſſa celles qui s'étoient révoltées.

787.

Le concile s'assemble de nouveau dans l'église de Sainte-Sophie à Nicée en Bithynie, le 24 Septembre. Le Pape présida à ce concile par ses deux Légats : ils sont nommés les premiers dans les actes ; sçavoir, Pierre archiprêtre de l'église Romaine, & Pierre prêtre & abbé du monastere de saint Sabas de Rome, comme représentant le Pape Adrien. Taraise patriarche de Constantinople est nommé ensuite. La premiére session fut employée à lire la lettre de l'Empereur au concile, & à recevoir les confessions de foi de plusieurs Evêques Iconoclastes qui se réunirent à l'église ; après quoi on statua sur la maniére dont les herétiques & ceux qu'ils avoient ordonnés, devoient être reçus. Seconde session le 26. On y lut les lettres du Pape à l'Empereur & au patriarche Taraise ; mais on supprima la fin de la lettre à l'Empereur, où le Pape demandoit la restitution des patrimoines de saint Pierre, & se plaignoit du titre d'Evêque universel attribué à Taraise, & de l'irrégularité de son ordination, en ce qu'il avoit été choisi, quoiqu'il ne fût que simple laïc : on crut devoir en user ainsi, pour ne point donner aux herétiques un prétexte de résister au Patriarche qui présidoit au concile. Cette session finit par une déclaration des moines, que leur créance étoit conforme aux deux lettres du Pape. Troisiéme session le 28. Gregoire évêque de Néocesarée, l'un des chefs du faux concile de 754. se réunit, & donne sa confession de foi ; le concile ordonne qu'il reprenne sa place, de même que six autres Evêques réunis : on lut ensuite la lettre écrite au nom des Evêques d'Orient, dans laquelle ils faisoient remarquer que l'absence des Evêques d'Orient qui n'avoient pû se trouver aux sixiéme concile, ne lui avoit porté aucun préjudice ; *vû principalement*, ajoûtoient-ils, *que le très-saint Pape de Rome y consentoit, & s'y trouvoit par ses Légats*. Quatriéme session le 1. Octobre. On lut les autorités des Peres en faveur des images ; le concile fit ensuite une confession de foi, qui fut souscrite par trois cents-un Evêques & cent trente Abbés. Cinquiéme session le 4. On fait lecture de plusieurs passages des herétiques, pour comparer leur doctrine avec celle des Iconoclastes. L'archiprêtre Pierre, légat

du Pape, demanda ensuite au concile que l'on apportât une image au milieu de l'assemblée, & qu'elle y fût saluée, & que tous les écrits composés contre les saintes images fussent condamnés au feu; ce qui lui fut accordé. Sixiéme session le 6. On lit la réfutation du faux concile de Constantinople contre les images. Septiéme session le 13. Le concile souscrit la définition de foi, & anathématise le faux concile de Constantinople: la définition porte, Qu'on doit rendre aux images le salut & l'adoration d'honneur, non la véritable latrie que demande notre foi, & qui ne convient qu'à la nature divine. La huitiéme & derniére session se tint le 23. Octobre dans le palais de Magnaure à Constantinople, où les Evêques s'étoient transportés par ordre de la Cour. Cette action fut publique; la salle où elle se tint, étoit remplie de peuple & de gens de guerre: on y fit lecture de la définition du concile, qui fut souscrite par l'Impératrice, & ensuite par l'Empereur son fils; après quoi on lut les passages des Peres les plus décisifs contre les Iconoclastes. Cette lecture fut suivie des acclamations des Evêques, & de celles du peuple. L'Impératrice congédia ensuite les Evêques, après leur avoir fait de grandes libéralités; ils étoient au nombre de trois cents soixante-dix-sept. Ainsi finit le septiéme concile œcumenique, deuxiéme de Nicée, dont il nous reste vingt-deux canons de discipline. Le quatriéme est contre les interdits locaux: le concile y défend aux Evêques d'interdire quelqu'un de ses fonctions par passion, ou de fermer une église & interdire l'office, exerçant sa colére sur des choses insensibles. Le septiéme défend aux Evêques, sous peine de déposition, de consacrer aucune église sans reliques. Le quinziéme porte, Que le clerc qui n'aura point de quoi vivre, doit choisir une profession qui lui aide à subsister. Le vingtiéme défend pour l'avenir les monasteres doubles d'hommes & de femmes; mais ceux qui sont déja fondés, subsisteront suivant la régle de saint Basile.

Le pape Adrien avoit envoyé deux Légats en Angleterre, qui y célébrerent deux conciles; le premier à Calculth en Northumbre, qui fut composé de treize Evêques: le roi Elfuold y assista avec trois ducs & un comte. On y fit vingt canons, dont le douziéme porte que les Rois seront élus par les Evêques & les Seigneurs; ils doivent être nés

en légitime mariage, & il est défendu d'attenter à leur vie. Le second concile se tint chez les Merciens, & on y souscrivit les mêmes canons.

Charlemagne fit cette année un troisiéme voyage en Italie, pour soumettre Arigise duc de Benevent, & ajoûta à la donation qu'il avoit faite au Pape, plusieurs villes prises sur ce duc; sçavoir, Sora, Arces, Aquin, Arpi, Theano & Capoue. Charlemagne emmena avec lui des chantres Romains & des maîtres de grammaire & d'arithmetique, qu'il mit à la tête de plusieurs écoles en divers lieux de ses Etats, où il établit le chant Gregorien.

788.

Charlemagne établit plusieurs nouveaux évêchés, entr'autres celui d'Osnabruc en Vestphalie, & celui de Brême, qui comprenoit la Frise orientale & une partie de la Saxe.

On rapporte à ce tems un capitulaire du même prince pour la Saxe, dont plusieurs articles regardent l'affermissement de cette église naissante. Il y est dit que les églises serviront d'asyle à ceux qui s'y refugieront : on ne les condamnera ni à mort ni à mutilation de membres. La peine capitale est ordonnée contre celui qui aura tué un Evêque, un Prêtre ou un Diacre, & contre tout Saxon, qui se cachant dans la multitude méprisera de venir au baptême. Il est défendu sous la même peine de brûler les corps morts suivant l'usage des Payens, de manger de la chair en Carême au mépris de la Religion chrétienne; mais le capitulaire ajoûte, que quiconque n'ayant commis ces crimes qu'en secret se soumettra à la pénitence, sera délivré de la mort par le témoignage de l'Evêque.

789.

Assemblée d'Aix-la-Chapelle, où Charlemagne fait un capitulaire pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Des quatre-vingts articles qu'il contient, les cinquante-huit premiers sont un extrait des anciens canons, dont le pape Adrien avoit donné un recueil à ce Prince en 774. Dans les vingt-deux derniers articles on peut remarquer ce qui suit. Ceux qui se sont une fois parjurés, ne peuvent plus être témoins ni admis au serment; on défend de souffrir certains vagabonds nommés *Mangons* ou *Cot-*

tions; qui couroient par le pays nuds & chargés de fers sous prétexte de pénitence. Les Evêques sont exhortés d'établir de petites écoles pour enseigner à lire, & d'autres dans les cathédrales & les monasteres, où l'on apprenne les pseaumes, les notes, le chant, l'arithmetique & la grammaire: défense aux abbesses de donner la bénédiction aux hommes par l'imposition des mains & le signe de la croix, ni le voile aux filles avec la bénédiction sacerdotale.

Concile de Calcut en Angleterre. On y ordonna entr'autres choses de ne baptiser qu'à Pâque, hors le cas d'une grande nécessité.

790.

Le pape Adrien ayant envoyé à Charlemagne les actes du dernier concile de Nicée, ce prince les fait examiner par les Evêques, qui composent à ce sujet un écrit sous le nom du Roi. Cet ouvrage étoit divisé en quatre livres, dans lesquels on rejettoit la doctrine des Peres de Nicée sur les images, comme contraire à l'usage d'Occident, qui étoit d'avoir des images dans les églises, mais sans ordonner de leur rendre aucun culte. On y soûtenoit aussi que le concile des Grecs n'étoit point universel, parce qu'il n'étoit pas assemblé de toutes les parties de l'Eglise, & que la décision n'en étoit point conforme à la doctrine de l'Eglise universelle. Ce qui faisoit le plus de peine aux Evêques, étoit l'endroit où le traducteur des actes du concile de Nicée faisoit dire à Constantin de Chypre, *Je reçois & j'honore les images, suivant l'adoration que je rends à la sainte Trinité:* erreur de fait; car l'original Grec porte, *Je reçois & j'honore les saintes images, & je ne rends qu'à la seule Trinité suprême l'adoration de latrie.*

791.

Concile de Narbonne le 27. Juin contre *Felix* évêque d'Urgel, qui soûtenoit, comme Elipand de Tolède, que Jesus-Christ est fils adoptif. Ce concile s'assembla par ordre de Charlemagne, & fut composé de vingt-six Evêques & deux députés. Paulin archevêque d'Aquilée condamna aussi cette erreur, dans un concile assemblé à Frioul; où l'on condamna de même ceux qui soûtenoient que le Saint-Esprit ne procede que du Pere, & non du Fils. Ce concile fit

quatorze canons. Le sixiéme défend aux clercs de loger avec quelque femme que ce soit, même celles que permettent les canons: le septiéme leur interdit les chansons profanes, les instrumens de musique, & les grands divertissemens. Le neuviéme porte, Que ceux qui contractent mariage, ne doivent point être d'un âge trop inégal, pour éviter les occasions d'adultére: le onziéme, Que les filles & les veuves après avoir pris l'habit noir en signe de continence, doivent en garder le vœu, quoiqu'elles n'aient point été consacrées par l'Evêque. Le treiziéme ordonne qu'on observera le Dimanche, depuis les Vêpres sonnées le Samedi au soir, & que les mariés garderont la continence.

792.

Felix d'Urgel est ouï dans le concile de Ratisbonne; il est convaincu d'erreur, & envoyé par Charlemagne au Pape Adrien, en présence duquel il confesse & abjure son herésie.

793.

Felix recommence à dogmatiser, & écrit pour soûtenir sa doctrine: Elipand de Tolède écrit aussi en faveur de la même erreur.

794.

Concile géneral de toutes les provinces de l'obéissance de Charlemagne à Francfort, maison royale sur le Mein. On y condamna la doctrine & les écrits d'Elipand de Tolède & de Felix d'Urgel: le concile écrivit ensuite une lettre synodique aux Evêques d'Espagne, pour leur en donner avis; Charlemagne leur en adressa une en même tems, dans laquelle il leur déclaroit que les Espagnols en souffrant parmi eux l'herésie d'Elipand, s'étoient rendus indignes du secours qu'il avoit dessein de leur donner contre les Sarrasins. Ce concile fit LII. canons. Le II. rejette le concile des Grecs sur l'adoration des images; la mauvaise interprétation de l'avis de Constantin de Chypre donna lieu à ce canon. Le IX. regarde Pierre évêque de Verdun, accusé d'avoir conspiré contre le Roi: il fut ordonné qu'il se purgeroit par serment avec deux ou trois Evêques; mais n'ayant trouvé personne qui voulût faire le serment avec lui, il envoya

un des siens éprouver *le Jugement de Dieu :* celui-ci revint sain & sauf, de sorte que le Roi regardant l'Evêque comme pleinement justifié, lui rendit ses bonnes graces, & lui conserva sa dignité. Le XVII. & le XVIII. portent que les clercs ne prendront point d'argent pour la réception des moines, & qu'ils ne pourront faire perdre la vuë à un moine, ou l'usage de quelque membre, pour quelque faute que ce soit. Le XXVII. ordonne que les clercs ne passeront point d'une église à une autre, & qu'ils ne seront point reçus sans lettre de leur Evêque : le XXIX. que l'Evêque ne s'absentera point de son église plus de trois semaines : le XL. qu'après la mort de l'Evêque, ses parens ne succederont qu'aux biens qu'il avoit avant son ordination ; les acquêts faits depuis appartiendront à son église. Il est dit dans le LII. que le Roi ne fera point élire d'Abbés sans le consentement de l'Evêque.

Offa roi des Merciens en Angleterre vient à Rome, pressé par les remors de sa conscience, qui lui reprochoit l'horrible perfidie avec laquelle il avoit fait mourir Ethelbert roi d'Estanglie, dans le moment où il venoit lui demander sa fille en mariage. Offa obtint des indulgences, & augmenta le tribut imposé par Ina pour l'entretien du collége des Anglois. C'est ce tribut qui fut par la suite appellé *le denier saint Pierre ;* parce que, dit-on, l'argent se comptoit à Rome à la fête de saint Pierre aux liens.

795.

L'empereur Constantin répudie Marie sa femme, sous prétexte qu'elle avoit voulu l'empoisonner, & épouse Théodecte fille d'honneur de l'impératrice Irene. Saint Theodore abbé de Saccudion, & saint Platon son oncle, qui l'avoit été avant lui, déclarent l'Empereur excommunié ; ce Prince irrité fait déchirer le saint Abbé à coups de fouet, & l'envoie en exil. Ce mauvais traitement n'empêcha point les moines & les Evêques de la Chersonese, du Bosphore, & des côtes & îles voisines, d'imiter l'exemple de Platon & de Theodore, & d'excommunier l'Empereur.

Mort du pape Adrien le 26. Décembre ; Leon III. lui succede le même jour.

Établissement

Établissement de l'évêché de Paderborn en Saxe par Charlemagne.

796.

Le Pape envoie au roi Charlemagne des Légats chargés de lui présenter les clefs de la basilique de saint Pierre, & l'étendard de la ville de Rome, & de le prier d'envoyer quelque Seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains : le Roi y envoie Angilbert abbé de Saint-Riquier, avec de grands presens.

797.

Irene conspire contre l'empereur Constantin son fils, & lui fait crever les yeux. Ce jeune prince en meurt le 19. Août.

798.

Concile à Becanceld en Angleterre, où le roi Quenulfe renouvelle les défenses faites aux laïcs d'usurper les biens des églises.

799.

Charlemagne fait assembler à Rome un concile pour la condamnation d'un nouvel écrit de Felix d'Urgel. Ce concile fut présidé par le Pape, & composé de cinquante-sept Evêques qui s'assemblerent dans l'église de saint Pierre. Peu de tems après il se tint deux autres conciles contre Felix d'Urgel, un à Urgel même, & l'autre à Aix-la-Chapelle, où le Roi & les Seigneurs assisterent. Felix y fut déposé de l'épiscopat, & relegué à Lyon, d'où il écrivit à son peuple d'Urgel une lettre qui contenoit l'abjuration de son erreur.

Il s'étoit formé à Rome une conjuration contre le pape Leon, qui éclata le jour de saint Marc, 25. Avril. Le Pape étant sorti à cheval pour assister à la procession solemnelle de ce jour, nommée *la grande Litanie*, il fut assailli par une troupe d'assassins, ayant à leur tête Pascal primicier & Campule sacellaire : ils jetterent le Pape à terre, & s'efforcerent de lui arracher la langue & les yeux ; après quoi ils l'enfermerent dans un monastere, d'où il trouva moyen de se sauver, & il passa en France auprès du roi Charlemagne, qui le renvoya en Italie avec une escorte.

Le Pape rentra à Rome le 29. Novembre : il y fut reçu avec grand honneur par tous les ordres de la ville, qui allerent au devant de lui avec des banniéres, en chantant des cantiques spirituels.

800.

Charlemagne fait un quatriéme voyage en Italie. Le pape Leon ayant appris son arrivée, va au-devant de lui jusqu'à Nomente, à quatre lieuës de Rome, où le Roi entre le 24. Novembre aux acclamations des Evêques, du clergé & du peuple. Quelques jours après, ce prince convoqua une assemblé, dans laquelle on examina les accusations intentées contre le Pape par ses ennemis. Personne ne se présentant pour les prouver, le Pape offrit de se purger par serment; ce qu'il fit le lendemain dans l'église de saint Pierre, en présence des Evêques François & des Romains.

Cette année est marquée par un évenement célebre. C'est le rétablissement du titre d'Empereur des Romains en Occident en faveur de Charlemagne. Ce prince étant venu entendre la Messe à saint Pierre le jour de Noël, le Pape s'approcha de lui, comme il étoit debout incliné devant l'autel pour prier, & lui mit sur la tête une couronne précieuse. Pendant cette cérémonie le peuple de Rome s'écria : *A Charles Auguste couronné de la main de Dieu, grand & pacifique empereur des Romains, vie & victoire ;* ce qui fut répeté jusqu'à trois fois. Depuis ce tems on lui donna le titre d'Empereur & d'Auguste, au lieu de celui de patrice des Romains qu'il portoit auparavant. Il y a apparence que cette affaire avoit été concertée entre le Pape & le peuple Romain, irrité depuis long-tems de se voir abandonné par les Grecs. *Eâ in re*, dit M. Bossuet, *apostolici Leonis, ut qui civitatis caput haberetur, præcessit autoritas ; universi populi qui rem firmaret, consensus accessit ; ab eo fonte Imperium manavit ad Francos.* (Bossuet, deffen. Cler. Gallic.) Les historiens font remarquer qu'après cette cérémonie l'Empereur fut oint avec son fils, & que le Pape se prosterna devant lui, le reconnoissant pour son seigneur & son souverain. Ainsi bien-loin que les Papes songeassent alors à former aucune entreprise sur le temporel, ils avouoient eux-mêmes, qu'à cet égard ils dépendoient des Rois de France, & ils leur en faisoient hommage.

REMARQUES PARTICULIÉRES.

LA décadence des études est une suite ordinaire des ravages de la guerre; la nécessité d'une juste défense fait un guerrier de celui qui auroit été un sçavant, s'il fût né dans des circonstances plus favorables. Les études languissent nécessairement, si l'honneur & l'interêt ne les soûtiennent; & c'est ce qui arrive dans ces tems malheureux où l'honneur est toujours pour celui qui sçait mieux se battre. Aussi voyons-nous que dès la fin du septiéme siécle le pape Agathon & les Evêques d'Occident reconnoissoient, dans les lettres qu'ils écrivirent à l'empereur Constantin Pogonat pour la tenuë du sixiéme concile, que les sciences étoient peu cultivées parmi eux. Le Pape disoit, parlant des Légats qu'il envoyoit à Constantinople: » Ce n'est pas par la confiance que nous avons en leur sçavoir; » car comment pourroit-on trouver la science parfaite des Ecri- » tures chez des gens qui vivent au milieu des nations barbares, » & qui gagnent à grande peine leur nourriture chaque jour » par leur travail corporel? Seulement nous gardons avec sim- » plicité de cœur la foi que nos peres nous ont laissée. « Les Evêques s'expriment à peu près de même: » S'il s'agit de » l'éloquence séculiére, nous ne croyons pas, disent-ils, que » personne de notre tems puisse se flater de la posseder parfaite- » ment. Nos pays sont continuellement agités par la fureur de » diverses nations; ce ne sont que combats, courses, brigan- » dages: au milieu de ces barbares notre vie est pleine d'inquié- » tudes, & nous subsistons du travail de nos mains. «

Les actes mêmes du sixiéme concile fournissent une preuve de la décadence des études, & montrent qu'on n'en sçavoit pas assez pour discerner les piéces authentiques d'avec les apocryphes. On trouve le même défaut de critique dans les Evêques du septiéme concile contre les Iconoclastes: ce qui toutefois ne prouve rien contre la fermeté de leurs décisions; la premiére étant fondée sur la tradition du culte des images, & sur l'infaillibilité de l'Eglise, & la seconde se trouvant d'ailleurs suffisamment appuyée de piéces vraies. Mais ceci prouve que l'ignorance s'emparoit aussi de l'Orient; l'Empire Grec s'affoiblissoit de jour en jour par les fréquentes révolutions dont il étoit agité, & par les rapides conquêtes des Musulmans, dont la langue, c'est-à-dire l'Arabe, devint la langue dominante dans les pays qui leur étoient soumis; nouvelle cause de la décadence des études;

car les livres ecclesiastiques ou profanes étant écrits en Grec, il fallut les traduire ou apprendre la langue, ce qui rendit les études bien plus difficiles.

L'ignorance est une source déplorable d'une infinité d'abus. Les pélerinages, bons en eux-mêmes, & dont on peut profiter, quand on les fait suivant l'esprit de l'Eglise, & sans manquer aux devoirs essentiels, devinrent une occasion de beaucoup de désordres dès ce siécle-ci, où l'on commençoit à les porter à l'excès. Les moines quittoient leurs retraites, & les Religieuses leur clôture, sous prétexte d'aller en pélerinage à Rome ou à Jerusalem. Saint Boniface l'apôtre de l'Allemagne écrivoit sur ce sujet à Cutbert archevêque de Cantorberi : » Je ne puis » vous taire ce qui déplait ici à tous les serviteurs de Dieu : » Que l'honnêteté & la pudeur de votre église est décriée, & » que l'on pourroit y remedier, si un concile & vos princes » défendoient aux Religieuses & aux femmes les voyages fré- » quens à Rome. «

Les pélerinages étoient aussi la dévotion dominante en France. Eginhart parlant de la vénération singuliére que Charlemagne avoit pour l'église de S. Pierre de Rome, & des presens immenses qu'il y avoit faits, ajoûte : » Et toutefois durant un si » long régne il n'y fit que quatre voyages de dévotion. « Cette réflexion fait voir combien les pélerinages étoient fréquens.

Il faut mettre au nombre des abus que la superstition introduisit, ces épreuves nommées le *Jugement de Dieu*, qui se faisoient par le feu, par l'eau, ou par le combat singulier, & qui furent en usage si long-tems. Il paroît aussi qu'on croyoit alors à l'astrologie judiciaire, & aux prétendus effets des éclipses & des comètes.

Un autre abus considerable commençoit à s'introduire, c'étoit de donner à des laïcs la jouissance des biens ecclesiastiques. Nous avons un capitulaire pour l'Italie, qu'on rapporte aux derniéres années de ce siécle, dans lequel il est dit qu'il n'y a que le Roi qui puisse donner ainsi des monasteres ou des hôpitaux ; mais les églises baptismales ou paroisses devoient être gouvernées par des Prêtres, & ne pouvoient être données à des laïcs.

Il est vrai qu'il y avoit alors en plusieurs pays bien des monasteres qui n'en avoient que l'apparence. Saint Bede surnommé le Vénerable, en conseillant à Edbert archevêque d'Yorc de prendre plusieurs monasteres en Angleterre pour y ériger de nouveaux évêchés, lui disoit en même tems : » Ce qui rendra » plus facile l'exécution de ce projet, c'est le grand nombre de » lieux qui portent très-mal à propos le nom de monasteres, » quoiqu'il n'y ait aucune régularité. Ce seroit donc un grand » bien, d'employer utilement ces terres, occupées par des gens

» qui ne font que du scandale, ou qui du moins sont fort » inutiles à l'Eglise & à l'Etat. « Dès le siécle précedent il y avoit en Espagne de ces monasteres sans discipline, dont saint Fructueux de Brague faisoit des plaintes améres.

On continuoit à s'écarter de l'esprit de l'Evangile, dans les choses les plus essentielles. Quelles conversions, par exemple, que celles de ces Payens qu'on obligeoit les armes à la main d'embrasser le Christianisme! Il n'est que trop certain que la plûpart ne pouvoient être sincéres, ni même faites après de suffisantes instructions. Telle fut cependant la conduite de Charlemagne, à l'égard des Saxons; telle fut celle des Chrétiens d'Allemagne, qui pour venger la mort de saint Boniface & de ses compagnons, attaquerent avec fureur les idolâtres qui en étoient les auteurs, & n'accorderent de grace qu'à ceux qui se firent Chrétiens. Convenons au reste que cette conduite fut salutaire à un grand nombre de personnes, & sur-tout aux descendans de ces nouveaux Chrétiens.

Nous avons vû que les peuples de la Gréce & des Cyclades se révolterent contre l'empereur Leon à l'occasion de la guerre qu'il faisoit aux images, & que Dieu ne bénit point cette entreprise des Catholiques, si contraire à tous les principes de la religion. Les rebelles furent entiérement défaits, l'Empereur n'en fut que plus animé à la persécution, & les herétiques fiers de sa protection, n'en devinrent que plus furieux, plus fanatiques, & plus meurtriers. On n'a guéres vû d'herésie aussi répandue que celle des Iconoclastes durer si peu de tems, mais on n'en a point vû dont les partisans fussent si cruels & si sanguinaires. La persécution faite aux moines sous Constantin Copronyme est inouie, & les détails en font frémir.

Le concile des Iconoclastes est une triste preuve de l'influence qu'ont l'exemple & l'autorité des Princes dans les matiéres de religion. Plus de trois cents Evêques s'assemblerent à Constantinople, & dans un si grand nombre il ne s'en trouva pas un seul assez courageux pour réclamer en faveur de la vérité. Non-seulement ils l'abandonnerent tous honteusement, mais ils eurent la lâcheté de reconnoître contre le cri & le témoignage de leur conscience, que l'Eglise entiére étoit tombée dans l'erreur, & que c'étoit aux Empereurs comme à de nouveaux Apôtres, qu'il appartenoit de l'instruire, & de renverser le culte idolatrique des images. Voilà un mal sans exemple, mais il n'étoit pas sans remede: le septiéme concile œcumenique s'assembla, foudroya l'erreur, & confondit ses infames partisans.

Il est très-remarquable que dans le tems même où l'institution monastique étoit si fort décriée par les herétiques, si vivement persécutée par les Empereurs, enfin exposée à tant d'opprobres

& d'ignominies en Orient, elle jouissoit en Occident de la plus haute considération. Il n'étoit pas rare d'y voir les Rois quitter la pourpre pour se revêtir du cilice, & descendre de leur thrône pour venir mener parmi les solitaires une vie obscure & pénitente. Sans doute que si ces Princes eussent vécu dans un siécle plus éclairé, ils auroient senti combien il eût été plus avantageux à la religion & à leurs états, qu'ils fussent restés sur le thrône pour y prêcher la vertu par leur exemple, & en affermir la pratique par leur autorité. C'est ainsi que se conduisirent en Espagne les rois Alphonse le Catholique & Alphonse le Chaste, qui travaillerent à réparer les ruines de leur Eglise affoiblie par les mauvais exemples du roi Vitiza, & par les ravages des Musulmans; en Ecosse, Naiton auquel ses sujets furent redevables d'avoir ramené parmi eux la légitime observation de la Pâque; en France, Charlemagne dont les attentions se porterent toujours sur tout ce qui pouvoit contribuer au bien de la religion.

Il faut reconnoitre qu'en général on voit encore beaucoup de bien dans le huitiéme siécle. Les Papes, quoique moins éclairés que dans les tems antérieurs, donnerent la plûpart de grands exemples. On comptoit un grand nombre de Saints parmi les Pasteurs, & l'on voyoit de tous côtés des troupes de zélés missionnaires, dont plusieurs étoient favorisés du don des miracles. L'ignorance avoit déja répandu dans le clergé, de la rusticité & de la barbarie; mais on y remarquoit encore beaucoup de ferveur & de véritable zéle. Enfin la discipline monastique étoit toujours portée en plusieurs lieux à un très-grand degré de perfection.

Il est fait mention dans les monumens de ce siécle, de la défense d'épouser sa commere, soit de baptême, soit de confirmation; ce qui montre qu'à la confirmation il y avoit des parreins. Il y est aussi parlé du baptême sous condition & par infusion, & de la bénédiction des cloches, appellée communément baptême; Alcuin, qui vivoit sous Charlemagne, en parle comme d'une chose qui étoit en usage.

Les Abbés de S. Martin de Tours & de S. Denys en France, obtinrent du pape Adrien la permission d'avoir des Evêques particuliers pour leurs monasteres. Ce privilége très-singulier dura jusqu'à la fin du onziéme siécle. Mais ces monasteres & leurs dépendances n'ont jamais été regardés comme des diocéses; leurs Evêques n'étoient point titulaires: ils étoient du genre de ceux qui ont été ordonnés sans titre, ou qui après l'avoir quitté, se retiroient dans des monasteres pour y exercer leurs fonctions, comme dans des lieux exempts de la jurisdiction des Evêques ordinaires. Quelquefois l'Abbé étoit en même tems l'Evêque du monastere.


Penitence de Louis le Débonnaire.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

NEUVIÉME SIÉCLE.

Ann. 801. de l'Ére Chrétienne vulgaire.


HARLEMAGNE reçoit à Pise des ambassadeurs envoyés par le Calife Aaron, qui lui accorde d'avoir les saints lieux en sa puissance : il reçoit aussi des envoyés du patriarche de Jerusalem, chargés de lui remettre les clefs du saint Sépulcre & du Calvaire avec un étendard.

Alcuin rétablit les études en France.

802.

Le patrice Nicephore s'empare de l'Empire, & relegue l'impératrice Irene dans l'île de Lesbos.

Assemblée d'Aix-la-Chapelle sur le serment qu'on doit faire à l'Empereur.

Paulin archevêque d'Aquilée assemble à Altino un concile contre Jean duc de Venise, qui avoit fait tuer Jean patriarche de Grade.

803.

L'impératrice Irene meurt dans son exil, le 9. Août. Nicephore associe à l'Empire Staurace son fils.

Concile de Ratisbonne. L'empereur Charlemagne y fit un capitulaire, où de l'avis du pape Leon, de tous les Evêques, & de ses sujets, il ordonna que les Corévêques ne pourroient faire aucune fonction épiscopale, attendu qu'ils ne sont que simples prêtres. Mais malgré ce réglement ils eurent encore de l'autorité pendant plus d'un siécle. On rapporte à une assemblée tenue à Vormes cette année, une autre loi de Charlemagne, portant que les Evêques & les Prêtres seront dispensés d'aller à l'armée, mais qu'ils y enverront seulement leurs vassaux : elle fait défense aux laïcs de posseder aucun bien d'église qu'à titre de précaire. Ceci est fondé sur ce que les Evêques se croyoient obligés de suivre le Roi à la guerre à la tête de leurs vassaux, comme les autres Seigneurs, pour ôter aux laïcs l'occasion de s'emparer des biens des églises, sous prétexte de se mettre en état de faire le service.

804.

Le Pape vint passer les fêtes de Noël à Quierci avec Charlemagne : mais on n'a point sçû le sujet de ce voyage.

805.

Capitulaire de Charlemagne à Thionville. Plusieurs articles regardent les moines, & peuvent avoir été faits à l'occasion de la réforme nouvellement établie parmi eux par S. Benoît fondateur & premier abbé d'Aniane, diocése de Montpellier, qui s'appliqua à y faire observer la régle de S. Benoît dans toute son exactitude. On tiroit de ce monastere des sujets convenables pour réformer les autres. Benoît étoit Goth de nation, fils d'un comte de Maguelone, & avoit été échanson du roi Pepin.

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Heretiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
PAPES. Leon III. mort le 12. Juin 816. Estienne IV. 22. Juin 816. 22. Janvier 817. Pascal, 25. Janvier 817. 11. Mai 824. Eugene II. 5. Juin 824. 27. Août 827. Valentin, 1. Septembre 827. 10. Octobre 827. Gregoire IV. 5. Janvier 828. 21. Janvier 844. Sergius II. 27. Janvier 844. 27. Janvier 847. Leon IV. 12. Avril 847. 17. Juillet 855. Benoît III. 1. Septembre 855. 10. Mars 858. Nicolas I. 25. Mars 858. 13. Novemb. 867. Adrien II. 14. Décembre 867 25. Novemb. 872. Jean VIII. 14. Décembre 872. 15. Décembre 882. Marin ou Martin II. 23. Décembre 882. 23. Février 884. Adrien III. 1. Mars 884. 8. Juillet 885. Estienne V. 25. Juillet 885. 7. Août 891.	ANTIPAPES. Zizime, 824. Anastase, 855. Sergius, 891. HERETIQUES Claude-Clément, 828. Thiote fausse prophétesse, 847.	Alcuin diacre d'York. 804 Il a laissé plusieurs commentaires sur l'Ecriture sainte, un traité de la Trinité contre Felix d'Urgel & un Sacramentaire. S. Paulin d'Aquilée, 804. Nous avons ses traités contre Elipand de Tolède & Felix d'Urgel. L'abbé Theophane. 818. Auteur d'une chronique qui commence où finit celle de Syncelle, & va jusqu'au régne de Michel Curopalate. S. Benoît d'Aniane, 821. Il a laissé un recueil des Régles des moines d'Orient & d'Occident, avec une concorde pour montrer la convenance de la régle de saint Benoît avec les autres régles de la vie monastique: nous avons aussi de lui un recueil d'Homélies & un Pénitentiel. Theodulfe évêque d'Orléans, 821. Outre son capitulaire qui contient des instructions pour les Prêtres de son diocése, nous avons de lui un traité du baptême & un assez grand nombre de poësies. S. Theodore Studite, 826. Il a laissé plusieurs sermons & lettres. S. Nicephore de Constantinople, 828. Il a fait un abrégé d'histoire, quelques traités contre les Iconoclastes, & autres ouvrages.	EMPEREURS d'Orient. Irene, 802. Nicephore & Staurace, 811. Michel Curopalate, 813. Leon l'Armenien, 820. Michel le Begue, 829. Theophile, 842. Michel III. 867. Basile Macedonien, 886. Leon le philosophe. EMPEREURS d'Occident. L'empire d'Occident fut rétabli l'an 800. en faveur de Charlemagne roi de France. Charlemagne, 814. Louis le Débonnaire, 840. Lothaire I. 855. Louis II. 875. Charles II. 877. Louis III. 878. Charles III. 888. Arnoul, 899. Louis IV. *Rois d'Espagne.* Alphonse le Catholique, 844. Ramire, 851. Ordonio, 862. Alphonse III.

806.

Assemblée de Thionville, où Charlemagne fait confirmer par les Seigneurs François son testament, dans lequel il partageoit ses États entre ses trois fils, Charles, Pepin & Louis. Ce testament fut ensuite envoyé au Pape, afin qu'il y souscrivît.

Nicephore patriarche de Constantinople rétablit dans un concile le prêtre Joseph, déposé par Taraise son prédécesseur, pour avoir marié Constantin avec Theodecte sa concubine. Saint Platon, & saint Theodore alors abbé de Stude se séparent de la communion du Patriarche.

Guillaume duc d'Aquitaine se fait moine au monastere de Gelone qu'il avoit fondé en 804. dans un lieu desert peu éloigné de celui d'Aniane, d'où il fit venir des moines : ce monastere a pris depuis le nom de son fondateur, & s'appelle aujourd'hui saint Guillem du désert.

807.

Les ambassadeurs que Charlemagne avoit envoyés au Calife Aaron, apportent en France les reliques de saint Cyprien évêque de Carthage, & de quelques autres martyrs : on les déposa à Arles, d'où elles furent ensuite transferées à Lyon, & mises dans l'église cathédrale, derriére l'autel.

808.

L'empereur Nicephore, dont le prêtre Joseph s'étoit attiré la protection, fait tenir à Constantinople un concile, dans lequel on déclare que le mariage de Constantin avec Theodecte a été légitime par dispense. Saint Platon, saint Theodore Studite, & Joseph son frere archevêque de Thessalonique, sont envoyés en exil.

809.

Concile d'Aix-la-Chapelle au mois de Novembre, sur l'addition *Filioque* faite au Symbole de Constantinople. Charlemagne envoie à Rome Bernard évêque de Vormes, & Adelard abbé de Corbie, qui ont sur cette question une conférence avec le pape Leon : elle fut sans effet, on continua en France de chanter le Symbole avec le mot *Filioque* : à Rome on continua de le chanter suivant l'usage que le Pape en avoit introduit, mais sans l'addition.

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.

PAPES.

Formose, 19. Septembre 891
4. Avril 896.
Estienne VI.
2. Mai 896.
Août 897.
Romain, 17. Septembre 897.
8. Février 898.
Theodore II.
12. Février 898.
3. Mars 898.
Jean IX.
12. Mars 898.
26. Mars 900

PATRIARCHES Melquites d'Alexandrie.

Politien, 804.
Eustathe, 808.
Christofle, 836.
Sophrone, 847.
Michel, 872.
Christodule.

PATRIARCHES Jacobites d'Alexandrie.

Marc, 826.
Jacob, 837.
Siméon, 838.
Joseph, 856.
Chail ou Michel, 858.
Cosme II. 866.
Sanut, 877.
Michel.

PATRIARCHES d'Antioche.

Job, 844.
Nicolas, 867.
Le siége vaque.
Théodose, 892.
Siméon.

Haligar, 830. Auteur d'un Pénitentiel.

L'abbé Ansegise, 834. Il a recueilli les capitulaires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire.

L'abbé Smaragde, vers 835. Il a composé un traité des devoirs des Princes, un commentaire sur la régle de S. Benoît, des sermons pour toute l'année, & autres ouvrages.

Agobard de Lyon, 840. Il a composé des traités contre les Juifs, contre Felix d'Urgel, & autres ouvrages dogmatiques.

Ratramne abbé d'Orbais, vivoit en 840. Il a fait un traité célebre du corps & du sang de Jesus-Christ; il a aussi écrit sur la prédestination, sur la nativité de J. C. & contre les Grecs.

Amalarius diacre de Metz, vers 843. Son principal ouvrage est son traité des offices ecclesiastiques. On lui attribue un autre ouvrage contenant des régles pour les Chanoines & les Religieuses.

Jonas d'Orléans, 841. Nous avons son traité de l'institution du laïc: il a écrit aussi contre Claude de Turin.

Hilduin abbé de S. Denys, vers 842. Auteur des *Aréopagitiques*. On croit que c'est lui qui a le premier confondu S. Denys l'Aréopagite avec S. Denys de Paris.

Eginhard, vers 844. A écrit la vie de Charlemagne, les annales de France depuis 741. jusqu'en 829. & autres ouvrages.

Valafrid Strabon, 849. A laissé une glose sur l'Ecriture sainte, quelques vies des Saints, & un traité des divins offices.

Rois de France.

Charlemagne, 814.
Louis le Débonnaire, 840.
Charles le Chauve, 877.
Louis le Begue, 879.
Louis III. } Carloman, } 882. 884.
Charles le Gros, 888.
Eudes, 898.
Charles le Simple.

Angleterre.

Ecbert roi d'Oüessex, qui avoit réuni en sa personne les sept royaumes, meurt l'an 837.
Eteluof, 857.
Etelbald, 860.
Etelbert, 866.
Etelrede, 872.
Alfrede le Grand, 899.
Edouard.

Rois d'Ecosse.

Achanis, 809.
Congal III. 814.
Dungal II. 820.
Alpin, 823.
Kenner II. 854.
Donal V. 858.
Constantin II. 874.
Ethe, 875.
Gregoire, 893.
Constantin III.

810.

L'empereur Nicephore charge de tributs les églises & les monasteres, & se rend odieux par son avarice & par son impiété.

811.

Testament de Charlemagne, par lequel il donne les deux tiers de ses trésors & de ses meubles aux métropoles de ses États; sçavoir Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Grade, Cologne, Mayence, Saltzbourg, Tréves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Reims, Arles, Vienne, Tarantaise, Embrun, Bordeaux, Tours, & Bourges: on n'y trouve point les noms des métropoles d'Ausch, de Narbonne, & d'Aix; parce qu'elles étoient alors soumises à d'autres églises, quoique sans perdre le titre de Métropole, sçavoir Aix à Arles, Narbonne à Bourges, & Ausch à Bordeaux, depuis qu'elle avoit été ruinée par les Sarrasins en 732.

L'empereur Nicephore est défait & tué le 13. Juillet par les Bulgares; Michel Curopalate son gendre est élu pour lui succeder. Cette victoire des Bulgares procura la gloire du martyre à plusieurs prisonniers Chrétiens, qui périrent dans les tourmens plutôt que de renoncer à la foi.

812.

Le schisme cesse dans l'église de Constantinople par l'expulsion du prêtre Joseph. L'empereur Michel décerne la peine de mort contre les Manichéens, & fait couper la téte à plusieurs d'entr'eux. On les appelloit alors *Pauliciens*, du nom d'un certain *Paul* qui avoit établi en Cappadoce une réforme parmi ceux de cette secte.

Un grand nombre des Chrétiens de Syrie & de Palestine prennent la fuite à cause des véxations des Musulmans, qui étoient dans une espece d'anarchie depuis la mort du Calife Aaron arrivée en 809.

Amalarius archevêque de Tréves, Odilbert de Milan, Leidrade de Lyon, Jessé évêque d'Amiens & Theodulphe d'Orléans font des traités sur le Baptême, pour répondre à une lettre circulaire adressée aux Evêques par l'empereur Charlemagne, dans laquelle il les prioit d'expliquer cette matiére.

PAPES & PATRIARCHES	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
PATRIARCHES de Jerusalem. Georges, 811. Thomas, 821. Basile, 839. Jean, quitte en 842. Sergius, 858. Salomon, 863. Théodose, 879. Elie. PATRIARCHES de Constantinople. Taraise, 806. S. Nicephore mort en exil. Theodote, 821. Antoine de Sylée, 832. Jean VII. surnommé l'Economante, déposé 842. S. Methodius, 847. S. Ignace exilé en 858. Photius intrus, chassé en 867. S. Ignace rétabli meurt 878. Photius rétabli, chassé en 886. Estienne, 893. Antoine II. surnommé Caulée, 895. Nicolas.		Florus diacre de Lyon vivoit en 852. Il a laissé un traité de la prédestination contre Jean Scot, un commentaire sur les épîtres de S. Paul, une collection des loix ecclésiastiques, & un martyrologe. Raban archevêque de Mayence, 856. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'Ecriture sainte, sur la doctrine & sur la discipline. S. Euloge de Cordoue, 859. S. Prudence évêque de Troyes, 861. Loup abbé de Ferriéres, 862. Nous avons un recueil de cent trente de ses lettres, ses écrits sur la grace, & plusieurs autres de ses ouvrages. Theodore Aboucara vivoit en 865. Est auteur de plusieurs traités contre les Juifs, les Mahometans, les herétiques, & sur d'autres sujets. Pascase Ratbert, 865. Auteur de plusieurs traités de doctrine, dont le plus célebre est celui de l'Eucharistie. Anastase, bibliothecaire de l'église Romaine, vivoit en 872. Il a écrit les vies des Papes, & a fait un recueil de piéces contre les Monothelites, & autres ouvrages. S. Aldric évêque du Mans, 876. Nous avons son recueil des décrets des saints Peres, qui contient aussi tous les canons des conciles synodaux & nationaux touchant la police ecclésiastique. Adon de Vienne, 880. Auteur d'une chronique & d'un martyrologe. Hincmar de Reims, 882. Jean Scot, vers 884. Photius, vers 892. Usuard, auteur d'un martyrologe. Alfrede le Grand, roi d'Angleterre, 899. Isidore Mercator, auteur des fausses décrétales.	*Rois de Suéde.* Le commencement de cette monarchie est peu connu. Biorn III. 824. Brantamond, 827. Sivast, 842. Heroth, 856. Charles VI. 868. Biorn IV. 883. Ingelde, 891. Olaüs.

813.

L'empereur Michel est défait par les Bulgares le 25. Mai : il abdique l'Empire, se fait raser, & embrasse la vie monastique avec sa femme & ses enfans. Leon surnommé l'Armenien est couronné à sa place, le 11. Juillet.

Il se tint cette année cinq conciles par ordre de Charlemagne. Le premier à Arles le 10. Mai, qui fit vingt-six canons. Le XVII. porte, Que chaque Evêque visitera son diocése tous les ans, & prendra la protection des pauvres opprimés. Le second fut tenu à Reims à la mi-Mai; on y fit quarante-quatre canons : le XXXI. ordonne de distinguer ceux qui doivent faire une pénitence publique, ou secrette. Le troisiéme concile se tint à Mayence, & fut composé de trente Evêques & plusieurs Abbés; il y assista aussi plusieurs Comtes & Juges laïcs. On y fit cinquante-cinq canons. Le XXV. porte, Que si l'Evêque est absent ou malade, il y aura toujours quelqu'un pour prêcher les Dimanches & les Fêtes selon la portée du peuple : le XXXV. Qu'on observera le jeûne des Quatre-tems : le XXXVI. marque les fêtes suivantes ; le jour de Pâque avec toute la semaine, l'Ascension, la Pentecôte comme Pâque, S. Pierre & S. Paul, S. Jean-Baptiste, l'Assomption de la sainte Vierge, S. Michel, S. Remi, S. Martin, S. André, à Noël quatre jours, l'octave de Noël, c'est-à-dire la Circoncision, l'Epiphanie, la Purification de la sainte Vierge, les fêtes des Martyrs & des Confesseurs dont les reliques sont en chaque diocése, & la dédicace de l'église. Il est dit dans le XLIV. qu'aucun Prêtre ne peut dire la Messe seul; car comment dira-t'il, *Le Seigneur soit avec vous*, & le reste qui marque des assistans ? Le XLVI. ordonne qu'on observera la grande Litanie pendant trois jours, c'est-à-dire les Rogations, & qu'on y marchera nuds pieds sous la cendre & le cilice.

Le quatriéme concile se tint à Châlons sur Saone ; on y fit soixante-six canons. Le XIII. défend aux Evêques de faire jurer aux ordinands, qu'ils sont dignes, qu'ils ne feront rien contre les canons, & qu'ils obéiront à l'Evêque qui les ordonne ; parce que ce serment est dangereux : le XVII. leur défend de faire payer un cens annuel par les

prêtres, ou des amendes par les inceſtueux, par ceux qui ne paient point les dixmes, ou par les prêtres négligens, comme quelques-uns faiſoient de concert avec les Comtes : le XXV. porte, Que l'uſage de la pénitence ſuivant les anciens canons étant aboli en la plûpart des lieux, il faut implorer le ſecours de l'Empereur, afin que les pécheurs publics faſſent une pénitence publique, & qu'ils ſoient excommuniés & réconciliés ſelon les canons : le XXXIX. Qu'en toutes les Meſſes on fera des priéres pour les morts ſuivant l'ancienne coûtume de l'Egliſe, & l'autorité de ſaint Auguſtin : le XLVIII. Qu'on ne doit pas mépriſer l'onction des malades, qui eſt un remede pour l'ame & pour le corps.

Le cinquiéme concile s'aſſembla à Tours, & fit cinquante-un canons. Le XVII. ordonne que chaque Evêque aura des homélies contenant les inſtructions néceſſaires pour ſon troupeau, & qu'il prendra ſoin de les traduire clairement en langue Romaine ruſtique, ou en langue Tudeſque, afin que tout le monde puiſſe les entendre; c'eſt que dès-lors le peuple n'entendoit plus le Latin. Le XVIII. canon porte, qu'on avertira les Evêques de ne pas donner indifféremment après la Meſſe le corps de notre Seigueur aux enfans & aux perſonnes qui ſe rencontrent, de peur qu'il n'y en ait de chargés de quelques crimes.

Charlemagne tint au mois de Septembre à Aix-la-Chapelle une aſſemblée générale de la nation, où il fit examiner & comparer les canons de ces cinq conciles, & publia un capitulaire qui contenoit ceux dont l'exécution avoit beſoin du concours de la puiſſance temporelle. Dans cette même aſſemblée ce prince aſſocia à l'Empire Louis qui reſtoit ſeul de ſes trois fils ; la cérémonie s'en fit un Dimanche, dans l'égliſe d Aix-la-Chapelle : l'Empereur avoit fait placer une couronne ſur l'autel, où Louis ſon fils alla la prendre, & ſe la mit lui-même ſur la tête, par ordre de ſon pere, pour faire connoître qu'il ne tenoit l'Empire que de Dieu.

814.

Mort de l'empereur Charlemagne le 28. Janvier. Ce prince joignoit à une piété ſolide toutes les qualités qui

forment un grand Roi. De la tête des armées, où il étoit la terreur de l'ennemi; on le voyoit passer à la tête des assemblées d'Evêques & de Seigneurs, où il se faisoit admirer par sa douceur, sa prudence & son éloquence. Ami des sçavans, & sçavant lui-même, il n'eut rien plus à cœur que de rétablir l'étude des lettres & des sciences, totalement déchues depuis les incursions des barbares. Il fut aussi le restaurateur de la discipline ecclésiastique, qui de son côté avoit reçu de terribles atteintes. Ses priéres étoient continuelles & soûtenues par des aumônes abondantes, qui ne se bornoient pas à l'étenduë de son Empire, quoiqu'immense; il envoyoit des secours d'argent par-tout où les Chrétiens en avoient besoin; en Syrie, en Egypte, en Afrique, à Jerusalem, à Alexandrie, à Carthage. Il s'occupa les derniéres années de sa vie à rendre corrects les textes des quatre Evangiles, & se fit aider dans ce travail par des Grecs & des Syriens. La mémoire de ce pieux monarque est en si grande vénération, que plusieurs églises particuliéres l'invoquent comme Saint.

En Orient, l'empereur Leon commence à se déclarer ennemi du culte des images: il mande à Constantinople la plûpart des Evêques de son obéïssance, & fait mettre en prison ceux qui paroissoient contraires à ses desseins. Leon étoit excité à cette persécution par un prétendu magicien, qui lui avoit promis un long régne s'il abolissoit les images.

815.

Les évêques Iconoclastes ainsi appuyés de la protection de l'Empereur s'assemblent dans le palais de Constantinople, & font faire une citation au patriarche Nicephore. Ce saint Evêque n'alla point au concile; il prit le parti de quitter son siége, & quelque tems après il fut envoyé en exil. Ces mêmes évêques tinrent après Pâques dans l'église de sainte Sophie un concile, qui eut trois sessions. Dans la premiére on confirma la définition du faux concile de Constantinople contre les images: dans la seconde on fit amener plusieurs Evêques catholiques, qui ayant refusé de changer de sentiment furent terrassés & foulés aux pieds par les assistans; puis on les fit relever, & sortir à reculons,

reculons, crachant ſur eux & les frappant à coups de poing ſur le viſage : dans la troiſiéme ſeſſion, la définition fut ſouſcrite par les Evêques & par Conſtantin fils de l'Empereur, que ſon pere avoit chargé d'aſſiſter au concile. La perſécution fut grande contre les Catholiques après ce concile ; un grand nombre d'Evêques & de ſaints Abbés, & même des laïcs furent exilés, après avoir ſouffert toute ſorte de mauvais traitemens : leur mémoire eſt honorée par l'Egliſe.

Le pape Leon fait condamner à mort pluſieurs des principaux citoyens de Rome, qui avoient conſpiré contre lui. L'empereur Louis en fait faire des plaintes par Bernard ſon neveu, roi d'Italie : le Pape envoie des Légats pour ſe juſtifier auprès de l'Empereur.

816.

Mort du pape Leon III. le 12. Juin ; Eſtienne IV. lui ſuccede le 22. fait prêter le ſerment de fidélité à l'empereur Louis, & va le trouver en France. Quelques hiſtoriens diſent que le Pape entreprit ce voyage pour faire confirmer ſon élection par le Roi.

Concile de Celchyt en Angleterre le 27. Juillet. Valfrede archevêque de Cantorberi préſida à ce concile, qui fut compoſé de treize Evêques. Quenulfe roi de Mercie y étoit préſent. On y fit onze canons. Le ſecond porte, Qu'il y aura quelque peinture dans les égliſes, pour montrer à quel Saint eſt dédiée l'égliſe ou l'autel : le ſixiéme, Que tout jugement, ou autre acte confirmé par le ſigne de la croix, ſera inviolablement obſervé. On voit dans ce tems-là le même reſpect en Orient pour le ſigne de la croix dans les ſouſcriptions : il étoit regardé comme une eſpece de ſerment. L'empereur Louis fit auſſi aſſembler au mois de Septembre un concile à Aix la-Chapelle, où l'on dreſſa une régle pour les Chanoines & les Chanoineſſes. Celle des Chanoines, qui reſſemble beaucoup à celle de S. Chrodegand, contient 145 articles : il y eſt ordonné aux Chanoines de demeurer dans des cloîtres exactement fermés, où il y ait des dortoirs, des réfectoires, & les autres lieux réguliers ; on leur défend de porter la cuculle, qui étoit une eſpece de manteau particulier aux moines : ceux qui faiſoient quelques fautes

contre la régle, devoient être avertis jusqu'à trois fois, & ensuite réduits au pain & à l'eau, s'ils ne se corrigeoient; ou fustigés, si l'âge & la condition le permettoient; ou enfin enfermés dans une prison destinée à cet effet dans le cloître. On ordonne aux Evêques d'établir un hôpital pour recevoir les pauvres, auquel les Chanoines doivent donner la dixme de leur revenu, même des oblations. La régle pour les Chanoinesses contient vingt-huit articles : on leur permet de garder leur bien, mais à la charge de passer procuration à un parent, ou à un ami, pour l'administrer, & défendre leurs droits en justice : on leur recommande d'être toujours occupées de priéres, de lectures, ou du travail des mains. Ces Chanoinesses étoient engagées par vœu de chasteté, couchoient dans un dortoir commun, & gardoient exactement la clôture : elles étoient voilées & vêtues de noir.

817.

Mort du pape Estienne IV. le 22. Janvier; Pascal I. lui succede le 25. & envoie des Légats à l'empereur Louis pour lui faire part de son ordination. Louis envoie au Pape la confirmation des donations faites à l'église Romaine par Pepin & par Charlemagne, & y ajoûte la ville & le duché de Rome, avec les îles de Corse & de Sardaigne. Quoique la Sicile se trouve nommée dans cette donation, on doute qu'elle y fût comprise; parce que les François n'y avoient jamais eu aucun droit jusqu'alors. L'Empereur joignit à la donation des duchés cette clause remarquable : *Sauve sur ces duchés notre domination en tout, & leur sujétion.*

Louis tient une assemblée à Aix-la-Chapelle, où il donne le titre d'empereur à Lothaire son fils aîné, & envoie au Pape l'acte pour le confirmer. En cette même assemblée les Abbés firent un réglement pour les moines, à l'effet d'établir parmi eux une discipline uniforme, suivant la régle de S. Benoît. On ordonne à tous les moines qui le pourront, d'apprendre cette régle par cœur : le travail des mains y est recommandé en plusieurs articles; l'Abbé n'en étoit pas exemt : les moines doivent donner aux pauvres la dixme de toutes les aumônes qu'ils recevront : on leur permet de boire après le repas du soir, même en Carême, si le cas y oblige; d'où est venu par la suite

la tolérance de la *colation*. Défense aux moines de voyager sans compagnon, & à l'Abbé de manger avec les hôtes à la porte du monastère : il doit manger dans le réfectoire, & peut augmenter les portions à leur considération. L'Abbé ne pourra point mettre moins de six moines dans les *Celles* : c'étoit des maisons séparées, qu'on a nommées depuis *Prieurés*. On dressa dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle un état des monasteres, pour les redevances : les uns devoient au Roi des dons & le service de guerre ; d'autres ne devoient que des dons, d'autres seulement des priéres. S. Benoît d'Aniane travailla beaucoup à la réforme dont nous venons de parler, par ordre de l'empereur Louis. Ce prince le voulant avoir plus près de sa personne, lui avoit fait bâtir un nouveau monastere à deux lieuës d'Aix-la-Chapelle.

818.

En Orient, l'empereur Leon l'Armenien continue à persécuter les Catholiques, & à faire abbatre les images. Plusieurs Abbés se laissent surprendre, & communiquent avec Theodore, que Leon avoit mis à la place du patriarche S. Nicephore. Le pape Pascal envoie des lettres & des Légats à Constantinople, pour soûtenir la cause des Catholiques.

819.

Assemblée d'Aix-la-Chapelle, où l'empereur Louis fait de nouvelles loix, dont plusieurs regardent la Religion. Celui qui aura tué un homme faisant pénitence publique, est condamné à payer triple amende au Roi, outre la composition aux parens : celui qui aura coupé les cheveux à un enfant, ou donné le voile a une fille malgré ses parens, payera la composition au triple, & l'enfant demeurera libre.

820.

L'empereur Leon est tué dans son palais à Constantinople, pendant qu'il entendoit les Matines de la nuit de Noël : Michel surnommé le Begue, qui étoit retenu en prison pour avoir conspiré contre ce prince, est couronné à sa place le jour de Noël.

Les Sarrasins entrent en Sicile, & prennent Palerme.

821.

Michel rappelle les exilés, mais sans rétablir le culte des images : au contraire il commence à persécuter les Catholiques, & sur-tout les moines, sous prétexte qu'ils excitoient du trouble par leurs prédications sur le culte des images.

Assemblée de Thionville : on y soumet à la pénitence & à l'amende ceux qui attentent à la vie des Ecclesiastiques. Il assista trente-deux Evêques à ce concile de Thionville.

Invention des reliques de sainte Cecile à Rome.

822.

Concile d'Attigny, où l'empereur Louis confirme le réglement de Thionville quant aux amendes, & se soumet à la pénitence publique, se repentant d'avoir maltraité son neveu Bernard roi d'Italie, auquel il avoit fait crever les yeux pour le punir de s'être révolté contre lui. On rapporte à ce concile d'Attigny un capitulaire de l'empereur Louis, qui contient vingt-neuf articles, dont le second rétablit la liberté des élections en ces termes : „ N'ignorant „ pas les sacrés canons, & voulant que l'Eglise jouisse de „ sa liberté, nous avons accordé que les Evêques soient „ élus par le clergé & le peuple, & pris dans le diocése „ même, en considération de leur mérite & de leur capa- „ cité, gratuitement, & sans acception de personnes. " Le sixiéme article porte, Que les serfs ne pourront être ordonnés, qu'ils n'aient été affranchis par les Seigneurs. Le vingt-septiéme défend de chercher la vérité par l'épreuve de la croix.

Fondation de l'abbaye de Corbie, ou Corvey en Saxe.

823.

Lothaire fils aîné de Louis vient à Rome, où il est couronné Empereur le jour de Pâque par le pape Pascal.

Ebbon archevêque de Reims va prêcher la foi aux Danois.

824.

Le pape Pascal accusé d'avoir eu part au meurtre de Theodore primicier de l'église Romaine, se purge par serment en présence des envoyés de l'empereur Louis & du peuple Romain : il meurt le 11. Mai. Eugene II. lui succede le 5. Juin. Zizime qui vouloit lui disputer le S. siége,

fut obligé de se désister, ayant appris que l'empereur Louis avoit envoyé en Italie son fils Lothaire, qui vint rendre la justice à Rome, & fit prêter par les Romains un serment qui portoit en substance : „ Je promets d'être „ fidéle aux empereurs Louis & Lothaire, sauve la foi que „ j'ai promise au Pape ; & de ne point consentir qu'on „ élise de Pape sinon canoniquement ; ni que le Pape élu „ soit consacré avant qu'il fasse en présence des commis- „ saires de l'Empereur, un serment pareil à celui que le „ pape Eugene a fait par écrit. "

L'empereur Louis reçoit à Rouen des ambassadeurs de l'empereur Michel, qui apporterent en France les écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite, & priérent le Roi de faire assembler un concile sur la question des images.

825.

Assemblée d'Aix-la-Chapelle au mois de Mai. Louis y fit un capitulaire de vingt-huit articles, dont plusieurs regardent les commissaires qu'il envoyoit dans les provinces, nommés alors *Missi dominici*. Il y en avoit deux en chaque province, un Evêque & un Comte. Le devoir de ces commissaires étoit de veiller sur la conduite des Evêques, des Comtes & des moindres officiers, d'écouter les plaintes, terminer sur les lieux toutes les affaires autant qu'il étoit possible, & faire le rapport des autres à l'Empereur.

Concile de Paris assemblé au mois de Novembre par ordre de l'empereur Louis, sur la question des images. Elle y fut traitée par forme d'examen, & non de décision. Le résultat fut que Louis enverroit des Evêques au Pape, pour le prier de faire entrer les Grecs dans le sentiment de l'Eglise de France, qui étoit de ne rendre aucun culte aux images, excepté à celle de la Croix ; ce qui étoit contraire à la décision du dernier concile de Nicée, approuvée par le Pape. Néanmoins il est certain que les Evêques de France furent toujours en communion avec le saint Siége.

826.

Heriold roi de Danemarc embrasse la religion chrétienne, & reçoit le baptême avec son épouse à Saint-Alban de Mayence. Saint Anscaire, moine de Corbie, le suit pour aller prêcher la foi aux Danois.

Concile de soixante-deux Evêques à Rome le 15. Novembre: on y fit trente-huit canons, dont la plûpart regardent la réformation du clergé. Le IV. porte, Que les Prêtres ignorans seront avertis par l'Evêque, & suspendus, pour leur donner le tems de s'instruire; & s'ils n'en profitent, ils pourront être déposés. Le XXVII. ordonne que les Abbés seront prêtres, pour avoir plus d'autorité: le XXXIV. qu'on établira des cloîtres près l'église cathédrale, où les clercs vivront en commun sous la conduite de supérieurs capables, & dépendans de l'Evêque; on défend aux Prêtres de s'occuper à la chasse ou au travail de la campagne, & de paroître hors de leurs maisons sans l'habit sacerdotal. Cette défense du travail à la campagne ne se trouve point dans la bonne antiquité: il y a lieu de penser que la domination des Barbares avoit déja avili ce travail dans l'opinion des hommes.

Rodoin, prévôt de S. Medard de Soissons, obtient du pape Eugene une partie du corps de S. Sebastien, qu'il dépose dans l'église de son monastere; il s'y fait grand nombre de miracles.

827.

Mort du pape Eugene II. le 27. Août; Valentin lui succede le 1. Septembre, & meurt le 10. Octobre suivant. Le S. Siége vaque le reste de l'année.

828.

Gregoire IV. monte sur le S. Siége le 5. Janvier. Ce fut lui qui entreprit de rebâtir la ville d'Ostie, pour défendre l'embouchure du Tibre, contre les incursions des Musulmans qui s'étoient emparés de toute la Sicile; il la nomma de son nom *Gregoriopolis*.

L'empereur Louis tient une assemblée vers la fin de l'année à Aix-la-Chapelle, où il ordonne pour l'année suivante la convocation de quatre conciles pour la réforme des abus; ces conciles devoient s'assembler à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse.

Dungal moine de de S. Denys en France écrit pour les images, contre *Claude Clément* évêque de Turin qui attaquoit leur culte, même celui de la croix.

829.

On célébra cette année les quatre conciles que Louis avoit indiqués. Nous n'avons les actes que de celui de Paris, qui s'assembla le 6. Juin. Il fut composé de vingt-cinq Evêques des quatre provinces, de Reims, de Sens, de Tours, & de Rouen. Les actes de ce concile sont divisés en trois livres, dont le premier contient cinquante-quatre articles ou canons : le XX. défend aux Evêques de coucher en particulier, sans avoir des témoins de la pureté de leur conduite : le XLVI. porte, Que personne ne doit aller se confesser dans les monasteres ; les prêtres moines ne peuvent recevoir les confessions que des moines de leur communauté : le LIV. défend de recevoir pour parreins, soit au Baptême, soit à la Confirmation, ceux qui font pénitence publique. Le second livre contient treize articles *des devoirs du Roi*. Le troisiéme renferme une lettre des Evêques, où ils demandent aux empereurs Louis & Lothaire l'exécution des décrets du concile ; ils insistent sur l'article des entreprises des deux Puissances. *Le plus grand obstacle au bon ordre*, disent-ils, *est que depuis long-tems les princes s'ingerent dans les affaires ecclésiastiques ; & que les Evêques, partie par ignorance, partie par cupidité, s'occupent plus qu'ils ne devroient des affaires temporelles*. En ce même concile on rétablit à S. Denys la discipline monastique, qui y étoit déchue jusqu'au point que la plûpart des moines ne portoient que l'habit de chanoine. Ce fut Hincmar moine de cette abbaye, depuis archevêque de Reims, qui de concert avec l'Abbé employa son crédit auprès de l'Empereur pour obtenir cette réforme, qu'il embrassa lui-même.

Ambassade des Suédois à l'empereur Louis, pour lui demander des missionnaires. Louis y envoie le moine Vitmar & S. Anscaire, pour lequel il venoit d'établir un siége archiépiscopal à Hambourg. Ebbon archevêque de Reims, chargé de la légation du S. Siége pour les pays septentrionaux, fait ordonner Evêque un de ses parens nommé Gausbert, & l'envoie en Suéde comme son vicaire.

Michel le Begue meurt le 1. Octobre ; son fils Theophile lui succede.

830.

Les enfans de l'empereur Louis choqués de la tyrannie de Bernard comte de Barcelone, qui gouvernoit absolument leur pere, & étoit accusé d'avoir un mauvais commerce avec l'impératrice Judith, se révoltent contre lui, le font enfermer à S. Medard de Soissons, & Judith à Sainte-Croix de Poitiers. Il est rétabli au mois d'Octobre, dans l'assemblée des Seigneurs à Nimegue.

En Orient, l'empereur Theophile commence à persécuter violemment les Catholiques défenseurs des images, & sur-tout les moines, dont il fait mourir plusieurs sous les coups de fouet.

831.

L'impératrice Judith, seconde femme de Louis, se purge par serment dans l'assemblée tenue à Aix-la-Chapelle au mois de Février, du mauvais commerce dont elle étoit accusée avec Bernard. Ceux qui avoient trempé dans la révolte des fils du Roi, sont condamnés à mort. Louis leur accorde la vie, & se contente de les exiler. Jessé évêque d'Amiens est déposé dans le concile de Noyon, comme criminel de léze-majesté.

Pascase Ratbert composa cette année son traité de l'Eucharistie, où il parle de la transsubstantiation & de la présence réelle, comme d'une vérité *que toute la terre croit & confesse.* Ratram moine de Corbie écrivit depuis pour combatre les expressions dont Pascase s'étoit servi, quoiqu'elles ne fussent susceptibles d'aucun mauvais sens. De-là naquit entre les Théologiens une dispute assez vive; mais elle fut terminée sans concile, parce qu'il ne s'agissoit point du fond de la doctrine. Cependant les Calvinistes en ont pris prétexte d'avancer que Pascase Ratbert a été l'auteur & l'inventeur de la doctrine de la transsubstantiation. Ils se sont aveuglés jusqu'au point de ne pas voir qu'elle a toujours été invinciblement établie par l'usage constant & uniforme de toutes les Eglises, comme le prouvent assez les plus anciennes Liturgies, & par la tradition des Peres, dont nous avons rapporté les passages dans la suite de cette histoire. D'ailleurs comment les Grecs n'auroient-ils pas réclamé, au moins lors des disputes qu'ils eurent dans ce

même siécle avec les Latins, qu'ils accuserent même d'hérésie ?

832.

La haine de l'empereur Theophile contre les images augmente à tel point, qu'il chasse tous les peintres de ses Etats.

833.

Les troubles recommencerent cette année en France entre Louis & ses enfans. Ils étoient irrités de ce que leur pere avoit changé le partage fait entr'eux, & qu'il se laissoit toujours gouverner par Judith leur belle-mere. La plûpart des Evêques avoient abandonné le parti de Louis : le pape Gregoire IV. qui étoit de ce nombre, vint en France à la priére de Lothaire. Le bruit couroit qu'il vouloit excommunier ceux d'entre les Evêques qui étoient encore fidéles à l'empereur Louis; mais ils lui firent dire, *qu'il s'en retourneroit excommunié lui-même, s'il entreprenoit de les excommunier contre les canons*. Dès le mois de Juin Lothaire se vit à la tête d'une puissante armée, qui fut bientôt augmentée par la défection presque totale des troupes de Louis. Ce prince se voyant abandonné, prit le parti de passer au camp de ses enfans, où de l'avis du Pape & des Seigneurs on le déclara déchu de la dignité impériale, qui fut déferée à Lothaire : puis on partagea de nouveau l'Empire entre les trois freres Lothaire, Pepin, & Louis. A l'égard de Charles, depuis surnommé le Chauve, que l'empereur Louis avoit eu de Judith sa seconde femme, il fut enfermé dans le monastere de Prom : l'Empereur fut enfermé dans celui de S. Medard de Soissons, & l'Impératrice fut menée à Tortone en Lombardie

Louis n'étoit pas à la fin de ses malheurs ; on tint dans le mois d'Octobre une assemblée générale à Compiégne, où ce prince se laissa persuader de se soumettre à la pénitence publique, comme s'avouant coupable de tous les maux qui affligeoient l'Etat. On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons, où il parut en présence des Evêques & du peuple, sans les ornemens impériaux, & tenant à sa main un papier qui contenoit la confession de ses prétendus crimes : il quitta ses vêtemens & ses armes,

qu'il mit aux pieds de l'autel ; & s'étant revêtu d'un habit de pénitent, il se prosterna sur un cilice. Alors les Evêques lui imposerent les mains, on chanta les pseaumes, & on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Les auteurs ont parlé diversement de cette action : les uns ont prétendu que c'étoit un trait de la politique de Louis, qui crut devoir cette satisfaction aux Evêques & aux Seigneurs de son royaume : d'autres l'ont regardée comme l'effet de sa vertu. Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que c'étoit pousser la vertu ou la politique beaucoup plus loin qu'elles ne devoient aller. Voilà le second exemple d'une pareille entreprise des Evêques sur la puissance temporelle, sous prétexte de pénitence.

834.

Louis & Pepin arment contre Lothaire, pour l'obliger à délivrer leur pere. Ce prince est rétabli le 1. Mars à Saint-Denys en France, & admis à la communion de l'Eglise.

Le Pape accorde le pallium à S. Anscaire, premier archevêque de Hambourg, & le déclare son Légat chez les nations du Nord, conjointement avec Ebbon de Reims.

835.

La réhabilitation de Louis est confirmée dans l'assemblée de Thionville. Ce prince est réconcilié solemnellement dans l'église cathédrale de Metz ; Ebbon archevêque de Reims, qui avoit présidé à l'assemblée de Compiégne comme métropolitain de la province, est déposé de l'épiscopat.

Institution de la fête de tous les Saints par le pape Gregoire IV.

836.

Louis ordonne que la fête de tous les Saints sera célebrée le 1. Novembre dans toute la Gaule & la Germanie.

Concile d'Aix-la-Chapelle au mois de Février : on y traita la matiére de la distinction des deux Puissances. Les Evêques avouérent qu'ils avoient beaucoup excedé, & que la révolte des enfans de l'Empereur avoit fait voir un crime inoui à tous les siécles : *C'est pourquoi*, ajoûterent-ils adressant la parole à l'Empereur, *nous estimons que le seul moyen de rétablir les choses, est que laissant jouir les Evêques de toute la puissance que Jesus-Christ leur a donnée, vous usiez de toute*

telle que vous avez comme pere & comme Empereur. Il y fut aussi question de la restitution des biens ecclesiastiques, usurpés par Pepin roi d'Aquitaine & par les Seigneurs de son royaume : l'empereur Louis joignit ses ordres à la priére des Evêques, & les biens furent restitués.

837.

Lothaire ayant souffert que ses gens fissent quelque violence à ceux de l'église Romaine, l'Empereur son pere lui envoie des députés pour lui en faire de vives réprimandes.

838.

Concile de Kingston en Angleterre, sur les biens de l'Eglise.

840.

L'empereur Louis meurt le 20. Juin comme il marchoit contre Louis son fils roi de Baviére, révolté à l'occasion d'un nouveau partage que l'Empereur son pere venoit de faire, & par lequel la France & la Bourgogne avoient été données à Charles. La piété de l'empereur Louis & son extrême facilité à pardonner, lui ont fait donner les surnoms de *Pieux*, & de *Débonnaire.*

841.

Concile d'Auxerre, où l'on prescrit un jeûne de trois jours après la bataille de Fontenai, où Lothaire fut défait par les rois Louis & Charles, ses freres.

Les Normans profitant de la division des fils de Louis le Débonnaire, font une descente sur les côtes de l'Océan, remontent la Seine jusqu'à Rouen, où ils brûlent le monastere de S. Oüen, & ensuite celui de Jumiéges, & pillent plusieurs églises. On donnoit en France le nom de Normans aux Danois, aux Norvegiens, & aux autres peuples du nord. Ces Normans étoient encore payens.

842.

Theophile empereur d'Orient meurt le 30. Janvier ; c'est le dernier Empereur qui ait soûtenu l'herésie des Iconoclastes. Michel son fils, surnommé Porphyrogenete, lui succéda sous la régence de l'impératrice Theodora sa mere, qui fit tenir à Constantinople un concile dans lequel on confirma le second concile de Nicée. Jean

Leconomante patriarche de cette ville, un des principaux chefs des Iconoclastes, y fut déposé : S. Methodius qui avoit beaucoup souffert pour la défense des images, fut mis à sa place. Après le concile, les images furent rétablies solemnellement le second Dimanche de Carême, jour auquel les Grecs font encore la mémoire de cette fête : elle fut nommée *la fête de l'orthodoxie.*

843.

Les Normans font une seconde descente par l'embouchure de la Loire, prennent & pillent la ville de Nantes. Guihard évêque de cette ville, qui fut tué dans l'église avec plusieurs moines & une partie de son peuple, est honoré comme martyr.

Siconulfe duc de Benevent pille le trésor du monastere du mont Cassin, d'où il enleve des richesses immenses, qui y avoient été données par les Rois de France.

844.

Mort du pape Gregoire IV. le 11. Janvier. Jean, diacre de l'église Romaine, s'empare du palais patriarchal de Latran, & est aussi-tôt abandonné. Le peuple avoit formé le dessein d'élire l'archiprêtre Sergius, qui fut consacré le 27. Janvier sans attendre le consentement de l'empereur Lothaire. Ce Prince en fut irrité, & envoya Louis son fils en Italie à la tête d'une armée. Louis fut reçu à Rome avec les plus grands honneurs : il fit examiner l'élection de Sergius, & la fit confirmer en sa présence dans une assemblée d'Evêques, où les Romains prêterent serment de fidélité à l'empereur Lothaire. Le Pape couronna ensuite le jeune Louis, & le proclama roi des Lombards le 15. Juin, dans l'église de S. Pierre.

Il y eut deux conciles cette année : l'un à Thionville au mois d'Octobre, où l'on dressa six articles sur les désordres occasionnés par les guerres civiles ; l'autre à Verneuil sur Oise au mois de Décembre, où l'on fit douze canons de discipline. En ce même concile Drogon évêque de Metz, qui avoit reçu du pape Sergius II. des lettres par lesquelles il l'établissoit Vicaire apostolique dans toutes les provinces au-deçà des Alpes, voulut se faire reconnoître en cette qualité par les Evêques du royaume de Charles, à l'égard

desquels il étoit Evêque étranger ; mais ayant trouvé quelque opposition, il jugea à propos de ne point s'opiniâtrer à faire valoir son vicariat.

Theutbalde évêque de Langres, ayant appris qu'il y avoit dans plusieurs églises de la ville de Dijon un grand concours de peuple à l'occasion de certains prétendus miracles, consulte sur cette affaire Amolon archevêque de Lyon son métropolitain. Theutbalde exposoit dans sa lettre, que des femmes tomboient tout-d'un-coup dans l'église, & y étoient tourmentées, sans que l'on vît sur elles aucune marque des coups qu'elles disoient avoir reçus : il s'étoit amassé jusqu'à trois ou quatre cents personnes, qui ayant été ainsi abbatues ne vouloient plus sortir de l'église, disant que si elles retournoient chez elles, elles seroient frapées de nouveau, & contraintes de retourner à la même église. Amolon lui fit une réponse assez étendue, dans laquelle il disoit entr'autres choses : „ A-t'on jamais ouï parler dans les „ églises & aux tombeaux des martyrs, de ces sortes de „ miracles qui ne guérissent point les malades, mais font „ perdre à ceux qui se portent bien, la santé & la raison ?.... „ Qui ne voit que ce sont des illusions des hommes trom- „ peurs & des démons ? ..... Je n'en parlerois pas ainsi, si „ je n'en avois été témoin moi-même dans ce diocése du „ temps de mon prédécesseur : car j'ai vû quelquefois de- „ vant lui des hommes qui se disoient possedés ; mais en „ leur donnant bien des coups, ils avouoient leur impostu- „ re, & confessoient que la pauvreté les y avoit engagés. „ Nous sçavons aussi qu'à Usés, au sépulcre de saint „ Firmin, on avoit commencé à voir des chutes & des „ brisures semblables ; mais Barthelemi évêque de Narbonne „ ordonna d'employer au profit des pauvres les offrandes „ qu'on y apportoit, après quoi on n'entendit plus parler de „ cette illusion ; ni dans cet endroit, ni dans les autres lieux „ où elle avoit commencé. C'est pourquoi je suis d'avis „ que vous armant du zéle & de la séverité sacerdotale, „ vous bannissiez de l'Eglise cette profanation & cette „ invention diabolique...... Si quelqu'un tombe malade, „ il a le précepte de l'Apôtre, de faire venir les Prêtres „ pour prier sur lui avec l'onction de l'huile au nom du „ Seigneur ...... S'il y en a de trop opiniâtres, il faut

„ les contraindre par punition corporelle à confesser la „ vérité. “

845.

Concile de dix Evêques à Beauvais, au mois d'Avril, où Hincmar est élu archevêque de Reims. Les Evêques y dresserent huit articles pour demander au roi Charles la restitution des biens ecclesiastiques, sa protection contre ceux qui pilloient leurs églises, & la confirmation de leurs chartes; le Roi l'accorda & le confirma par serment.

Concile de Meaux le 17. Juin : il fut composé des Evêques des provinces de Sens, de Reims, & de Bourges, qui recueillirent les canons de quelques conciles précedens, demeurés jusqu'alors sans exécution; ils en ajoûterent LVI. nouveaux, ce qui fait quatre-vingt en tout. Le XXXVIII. défend aux clercs de porter les armes, sous peine de déposition. Le LII. défend les ordinations absolues; & ajoûte que ceux qui seront ordonnés pour des titres, auront passé au moins un an dans un clergé reglé. Le LIV. porte, Que les Evêques disposeront, selon les canons, des *titres cardinaux* des villes & des fauxbourgs : le LVI. Que l'Evêque n'excommuniera personne que pour un peché manifeste, & qu'il ne prononcera point d'anathême sans le consentement de l'Archevêque & des comprovinciaux.

Les Normans recommencent leurs courses, remontent la Seine jusqu'à Paris, pillant & brûlant les églises & les monasteres. Le roi Charles est obligé de leur donner une grosse somme pour les engager à se retirer. D'un autre côté ils entrerent dans l'Elbe avec six cents bâtimens, descendirent à Hambourg; & ayant surpris cette ville, ils employerent un jour & deux nuits à la piller. L'église & le monastere que l'archevéque S. Anscaire y avoit fait bâtir, furent brûlés, de même qu'une belle collection de livres qu'il avoit formée avec grand soin. Après ce ravage des Normans on unit à Hambourg l'église de Brême.

En Orient, le Calife Vatec fait couper la tête le 6. Mars à quarante-deux officiers Romains qui refusoient constamment de renoncer à la foi; ils étoient en prison depuis la prise de la ville d'Amorima, arrivée sept ans auparavant.

L'impératrice Theodora avoit formé le dessein de détruire les Pauliciens ou Manichéens d'Armenie ; elle envoya pour cet effet trois officiers, qui en firent perir environ cent mille : mais les Pauliciens ayant imploré la protection des Musulmans, ceux-ci les mirent en état de fonder plusieurs villes, où leur nombre s'accrut considérablement.

846.

Concile de Paris le 14. Février : les Evêques mettent la derniére main aux canons du concile de Meaux, & les publient. Comme ces canons regardoient la réformation de l'Eglise & de l'Etat, les Evêques presserent le Roi pour en obtenir la confirmation. Charles tint à ce sujet une assemblée à Epernai au mois de Juin ; mais les Evêques en furent exclus par la faction des Seigneurs, qui firent réduire à dix-neuf les quatre-vingts articles de Meaux : ils choisirent ceux qui regardoient principalement les Ecclésiastiques, & retrancherent tout ce qui tendoit à les corriger eux-mêmes.

Les Maures ou Sarrasins d'Afrique entrent en Italie par le Tibre, & s'avancent jusqu'aux portes de Rome, où ils pillent les richesses des églises de S. Pierre & S. Paul qui étoient hors la ville.

847.

Mort du pape Sergius II. le 27. Janvier ; Leon IV. du nom, prêtre du titre des Quatre-couronnés, lui succede le 12. d'Avril. Il fut consacré, quoique le consentement de l'empereur Lothaire ne fût pas encore venu : la crainte des Sarrasins obligea d'en user ainsi ; mais avec protestation qu'on ne prétendoit point déroger à la fidélité qui étoit due à l'Empereur après Dieu. Aussi-tôt que les Sarrasins furent partis, le nouveau Pape s'appliqua à faire réparer les ornemens de l'église de S. Pierre, il y en mit de nouveaux en or & en argent, dont le poids montoit à trois mille huit cents soixante-une livres d'argent, & deux cents seize livres d'or : il faut entendre la livre Romaine, qui étoit de douze onces.

Concile de treize Evêques à Mayence vers le commencement d'Octobre. On y fit trente-un canons. Le sixiéme

prononce excommunication contre les usurpateurs des biens ecclesiastiques : le vingt-sixiéme porte, Que les Prêtres feront confesser les malades, & leur déclareront la penitence qu'ils devroient faire, sans la leur imposer ; leurs amis y suppléeront par leurs priéres & aumônes ; mais si le malade guérit, il accomplira sa pénitence : le vingt-septiéme, Que ceux qui sont exécutés à mort pour leurs crimes, ne seront privés ni des priéres de l'Eglise après leur mort, ni de la communion de leur vivant, s'ils sont vraiment pénitens. On amena à ce concile une femme nommée *Thiote*, qui avoit séduit beaucoup de monde dans le diocése de Constance, même des Ecclésiastiques : elle se prétendoit inspirée de Dieu, & en conséquence elle avoit prédit la fin du monde pour cette même année. Elle avoua son imposture en présence des Evêques, & convint qu'elle n'avoit d'autre motif que l'espérance de tirer quelques argent des gens crédules. Sur cette confession, elle fut condamnée par le concile, & fouettée publiquement par ordre des Evêques.

848.

Nomenoé prince des Bretons, qui vouloit se soustraire à l'obéissance des François, assemble un concile, où il sépare la Bretagne de la province de Tours dont elle étoit dépendante ; il érige trois nouveaux évêchés, à Dol, à Saint-Brieuc & à Treguier, qui étoient des monasteres ; il déclare l'Evêque de Dol métropolitain, & se fait couronner Roi. Dol a joui du droit attaché aux siéges métropolitains pendant trois cents ans environ.

Raban archevêque de Mayence assemble au mois d'Octobre un concile pour la condamnation de *Gotescalc* moine d'Orbais, que Nothingue évêque de Verone lui avoit déféré, comme ayant sur la grace & sur la prédestination une doctrine contraire à celle de l'Eglise. Raban crut qu'effectivement Gotescalc enseignoit que Dieu impose nécessité à tous les hommes. En conséquence il le fit condamner dans le concile, & il écrivit contre lui à Hincmar archevêque de Reims, dans le diocése duquel Gotescalc avoit été ordonné prêtre.

849.

849.

Gotescalc est condamné de nouveau dans un concile de treize Evêques, tenu à Quiercy sur Oise, auquel Hincmar présidoit ; il fut dégradé de la prêtrise, & on le condamna à être fouetté publiquement ; ce qui fut exécuté avec rigueur en présence du roi Charles : il fut ensuite enfermé dans l'abbaye d'Hautvilliers. Cette punition ne l'empêcha point d'écrire dans sa prison deux confessions de foi, où il persistoit à soûtenir sa doctrine, offrant d'en faire l'épreuve en passant de suite par quatre tonneaux pleins d'eau, d'huile, ou de poix bouillante, ou même par un grand feu.

Saint Prudence évêque de Troyes, Loup abbé de Ferriéres, & plusieurs grands hommes se déclarerent contre Hincmar. Saint Prudence expliqua la croyance de l'Eglise sur la prédestination. Ratram moine de Corbie écrivit sur le même sujet par ordre du roi Charles le Chauve, & démontra que la doctrine de S. Augustin sur la grace & la prédestination, est celle de l'Eglise catholique. Jean Scot Erigene écrivit pour Hincmar : mais il donna dans l'excès, & sa doctrine conforme au Semi-pelagianisme révolta tout le monde. Saint Prudence, l'église de Lyon &c. le refuterent. Saint Remi évêque de Lyon prit hautement la défense de Gotescalc, croyant qu'il avoit en effet une doctrine orthodoxe, comme il vouloit le faire entendre. Il paroît toutefois, qu'au moins il exposoit les vérités de la grace & de la prédestination d'une maniére trop dure, & que ses expressions donnoient de grands avantages à ceux qui l'accusoient d'erreur. Il mourut dans l'abbaye où il avoit été enfermé, & fut privé des Sacremens & de la sépulture ecclésiastique.

Concile de Paris contre le prince Nomenoé : il fut composé de vingt-deux Evêques assemblés des provinces de Tours, Sens, Reims & Rouen.

Le pape Leon IV. fortifie Rome, & jette les fondemens d'un nouveau quartier autour de l'église de S. Pierre, pour la mettre à couvert des insultes des Sarrasins.

850.

Les Sarrasins établis en Espagne commencent à persécuter les Chrétiens à Cordoue, dont ils avoient fait leur ville

capitale. Saint Parfait prêtre eut la tête tranchée le 21. Avril, & un marchand nommé Jean fut condamné à la prison, après avoir reçu cinq cents coups de fouet.

On tint vers la fin de cette année un concile à Pavie, auquel présida Angilbert archevêque de Milan. Ce concile fit vingt-cinq canons. Le dix-huitiéme porte, Qu'on ne doit point souffrir les clercs *Acephales*, c'est-à-dire sans chef, & vagabonds ; c'est pourquoi il faut apprendre aux séculiers, que s'ils veulent que l'on célébre continuellement les divins mysteres dans leurs maisons, ce qui est très-louable, ils n'y doivent employer que ceux qui auront été examinés par les Evêques, & qui porteront dans les voyages des lettres de recommandation de ceux qui les auront ordonnés.

851.

La persécution continua à Cordoue cette année & les suivantes. Plusieurs Chrétiens excités par l'exemple de saint Parfait, allerent se présenter au Cadi, ou gouverneur, auquel ils déclarerent qu'ils tenoient Jesus-Christ pour Dieu, & Mahomet pour un imposteur. Le Cadi irrité en condamna un grand nombre à avoir la tête tranchée.

852.

Plusieurs Chrétiens remportent la couronne du martyre à Cordoue, entre autres Aurelius & Felix, avec leurs femmes nommées Sabigothe & Liliose. On tient un concile pour défendre à l'avenir de s'offrir au martyre.

Le pape Leon IV. fait la dédicace solemnelle du nouveau quartier qu'il avoit fait bâtir, & lui donne le nom de Cité Léonine. L'on fit autour des murailles une procession, où le Pape & le clergé marchoient nuds pieds & la cendre sur la tête.

853.

Concile de vingt-six Evêques à Soissons, le 26. Avril : on y déclara nulles les ordinations faites par Ebbon de Reims depuis sa déposition. On y examina aussi l'ordination d'Hincmar son successeur : il représenta le décret de postulation du clergé & du peuple de Reims, adressé à Erchanrad évêque de Paris, du diocése duquel il avoit été

tiré; les lettres du même Erchanrad par lesquelles il accordoit Hincmar au clergé & au peuple de Reims, & enfin les lettres qu'il avoit reçues de ses ordinateurs suivant les canons, datées du jour & de l'année. Sur le vû de ces piéces les Evêques déclarerent que Hincmar avoit été ordonné canoniquement. Le roi Charles qui assistoit à ce concile, y fit un capitulaire, portant entr'autres réglemens: Que le Comte & les officiers publics doivent accompagner l'Evêque en sa ville, & lui prêter main-forte pour obliger à la pénitence & à la satisfaction ceux qu'il ne peut y réduire par l'excommunication.

La question des deux prédestinations avoit produit plusieurs écrits. Saint Remy archevêque de Lyon s'étoit déclaré contre le mauvais traitement qu'on avoit fait à Gotescalc, *au lieu* (disoit-il) *que tous les herétiques passés ont été convaincus par des paroles & par des raisons*. Hincmar de Reims de son côté composa quatre articles contre la doctrine de Gotescalc, qui furent souscrits à Quiercy par le roi Charles, plusieurs Evêques & plusieurs Abbés. Mais S. Remy à la tête de l'église de Lyon condamna les quatre capitules ou articles d'Hincmar, & fit un écrit intitulé, *De tenendâ veritate Scripturæ*, pour les réfuter; & S. Prudence évêque de Troyes ne consentit à l'ordination d'Enée évêque de Paris, qu'à condition qu'il condamneroit ces capitules. Hincmar qui les avoit fort à cœur, composa deux ouvrages pour leur défense. C'est dans le second que cet Evêque donne l'histoire de l'herésie des Prédestinatiens, qu'il prétend s'être élevée dès le tems de S. Augustin.

Concile de Verberie au mois d'Août: on y approuve les articles que le roi Charles avoit publiés en celui de Soissons.

Le Pape dépose dans un concile de soixante-sept Evêques, le 8. Décembre, Anastase prêtre cardinal du titre de saint Marcel, pour avoir quitté Rome depuis cinq ans, sans vouloir revenir à son titre, nonobstant les citations qui lui avoient été faites jusqu'à quatre fois. On publia dans ce concile quarante-deux canons, dont les quatre derniers seulement étoient nouveaux. Le quarantiéme porte, Que tous les Prêtres de la ville & de la campagne viendront au synode de leur Evêque.

Mahomet, roi des Sarrasins d'Espagne, impose un nouveau tribut aux Chrétiens, & fait abbatre toutes les églises bâties depuis l'établissement des Arabes en Espagne. Le Cadi de Cordoue fait trancher la tête à plusieurs Moines & Religieuses, pour avoir donné des malédictions à Mahomet.

854.

Progrès du Christianisme en Suéde & en Dannemarc, par les soins de saint Anscaire.

855.

L'empereur Lothaire fait assembler le 8. Janvier un concile à Valence, pour y juger l'Evêque de cette ville accusé de plusieurs crimes. Il y assista quatorze Evêques des provinces de Lyon, de Vienne & d'Arles, qui furent présidés par leurs métropolitains. Après que l'affaire de l'évêque de Valence eut été jugée, on dressa vingt-trois canons, dont les six premiers sont de doctrine, & regardent la matiére de la grace & des deux prédestinations. „ Nous évitons, „ disent les Evêques dans le premier canon, les nouveau„ tés de paroles & les disputes présomptueuses qui ne „ causent que du scandale, pour nous attacher fermement „ à l'Ecriture sainte, & à ceux qui l'ont clairement expli„ quée, à Cyprien, Hilaire, Ambroise, Jerôme, Augus„ tin, & aux autres Docteurs catholiques. " Dans le troisiéme ils disent : „ Nous confessons hardiment la prédesti„ nation des élus à la vie, & la prédestination des mé„ chans à la mort : mais dans le choix de ceux qui seront „ sauvés, la miséricorde de Dieu précede leur mérite ; & „ dans la condamnation de ceux qui périront, leur démé„ rite précede le juste jugement de Dieu. Touchant la „ grace par laquelle sont sauvés ceux qui croient, sans „ laquelle aucune créature raisonnable n'a jamais bien „ vécu ; & touchant le libre arbitre affoibli dans le pre„ mier homme, & guéri par la grace de Jesus-Christ, nous „ croyons ce qu'ont enseigné les Peres par l'autorité de „ l'Ecriture ; ce que le concile d'Afrique & le concile „ d'Orange ont déclaré, & ce que les Papes ont tenu. " On voit au IV. canon ces paroles : „ Nous rejettons comme „ inutiles, nuisibles & contraires à la vérité les quatre

„ articles qui ont été reçus avec peu de précaution par le „ concile de nos freres ; (ce ſont les articles de Quiercy.) „ Nous rejettons auſſi dix-neuf autres articles, qui ſont des „ concluſions de ſyllogiſmes impertinens, & qui contien- „ nent des articles du diable plutôt que des propoſitions de „ foi. “ Ces dix-neuf articles avoient été compoſés par *Jean Scot*, ſurnommé Erigene. Les autres canons regardent la diſcipline. Le douziéme porte, Qu'on ne ſouffrira point de duels, quoiqu'autoriſés par la coûtume : celui qui aura tué en duel, ſera ſoumis à la pénitence de l'homicide ; celui qui aura été tué, ſera privé des priéres & de la ſépulture eccléſiaſtique ; & l'Empereur ſera ſupplié d'abolir ces abus par ſes ordonnances.

Mort du pape Leon IV. le 17. Juillet. On élut auſſi-tôt pour ſon ſucceſſeur le prêtre Benoît : mais Arſene évêque d'Eugubio ayant formé un parti en faveur du prêtre Anaſtaſe dépoſé dix-huit mois auparavant dans le concile de Rome, il eut l'adreſſe d'y faire entrer les députés du roi Louis que l'empereur Lothaire ſon pere avoit aſſocié à l'Empire. Lorſque les députés furent arrivés à Rome, Anaſtaſe entra à main armée dans le palais de Latran, & en chaſſa Benoît qu'il fit dépouiller des habits pontificaux, & charger d'injures & de coups. Les conteſtations durerent long-tems entre les François & les Romains ; enfin les députés ayant reconnu la juſtice de la cauſe de Benoît, conſentirent à ſa conſécration, qui ſe fit ſolemnellement dans l'égliſe de ſaint Pierre le 1. Septembre. C'eſt entre Leon IV. & Benoît III. que quelques auteurs mettent la fable de la papeſſe Jeanne, tant de fois & ſi ſolidement réfutée par les ſçavans.

L'empereur Lothaire mourut cette même année. Quelque tems avant ſa mort il s'étoit retiré dans le monaſtere de Prom, & y avoit pris l'habit monaſtique, après avoir partagé ſes États à ſes enfans.

Concile national d'Angleterre à Vincheſtre, où l'on ordonne qu'à l'avenir la dixiéme partie de toutes les terres appartiendra à l'égliſe, franche de toutes charges, pour l'indemniſer des pillages des barbares. Bertrede roi de Mercie, Edmond roi d'Eſtangle, & Ethelulfe roi d'Oüeſſex, aſſiſterent à ce concile avec grand nombre de Seigneurs.

856.

Les barbares dont parle le concile de Vincheſtre étoient les Normans, qui avoient étendu leurs ravages juſqu'en Angleterre. Cette année ils entrerent en France par la Loire & la Seine, pillerent les monaſteres & les villages, & vinrent juſqu'à Paris, où ils brûlerent pluſieurs égliſes. La Cathédrale, ſaint Germain des Prés & ſaint Denys furent rachetés par de grandes ſommes.

857.

Le roi Charles le Chauve fait tenir à Quiercy le 25. Février une aſſemblée, où il fut réſolu que les Evêques dans leurs diocéſes, les Comtes & les envoyés du Prince, chacun dans leur département, tiendroient des aſſemblées pour tâcher de réprimer les brigandages qui ſe multiplioient de jour en jour.

858.

Le pape Benoît III. meurt le 10. Mars; Nicolas premier du nom lui ſuccede le 25. Il fut conſacré & inthroniſé en préſence de l'empereur Louis, qui étoit alors à Rome; il confirma l'union de l'évêché de Brême faite à celui de Hambourg. Quelques jours après ſa conſécration, le Pape alla rendre viſite à l'Empereur, qui le reçut avec reſpect, & lui fit l'honneur de lui ſervir d'écuyer; il tint la bride de ſon cheval l'eſpace d'un trait d'arc.

Les Evêques aſſemblés à Quiercy écrivent à Louis roi de Germanie, qui vouloit envahir les États de ſon frere Charles le Chauve. Dans cette même lettre ils le prioient de conſerver les biens des égliſes & de leurs vaſſaux. „ Car depuis „ que les richeſſes des égliſes ſont accrues, diſoient-ils, les „ Evêques ont jugé à propos de donner des terres à des „ hommes libres, pour augmenter la milice du royaume, „ & aſſurer aux égliſes des défenſeurs. “ C'eſt l'origine des fiefs dépendans des égliſes.

Le Céſar Bardas s'étoit rendu maître des affaires à la cour de Conſtantinople; il gouvernoit ſous le nom du jeune empereur Michel, qui ne ſongeoit qu'à ſe livrer à la débauche. Ce prince étoit ſi impie, qu'un de ſes plaiſirs ordinaires étoit d'imiter par bouffonnerie le ſaint ſacrifice & les

cérémonies de l'Eglise. Bardas étoit aussi de mauvaises mœurs, & avoit conçu une violente haine contre S. Ignace patriarche de Constantinople, qui lui avoit refusé la communion le jour de l'Epiphanie à cause du mauvais commerce qu'il entretenoit avec sa bru : il trouva moyen de rendre le Patriarche suspect à la Cour, & le fit chasser de Constantinople. Plusieurs Evêques réclamerent contre cette violence ; mais Bardas les gagna tous, & les fit consentir à la déposition d'Ignace, en leur promettant à chacun en particulier de leur faire donner le siége de Constantinople, à condition cependant que lorsque l'Empereur le leur offriroit, ils refuseroient d'abord comme par modestie. Mais ils furent pris au mot, & le siége de Constantinople fut donné à l'eunuque Photius, distingué par sa science, sa naissance, & par ses charges considérables à la Cour. Il étoit simple laïc, & engagé dans un schisme formé par Gregoire de Syracuse qui avoit été déposé par S. Ignace. Photius fut fait évêque en six jours : le premier jour, on le fit moine ; le second, lecteur ; le troisiéme, soudiacre ; le quatriéme, diacre ; le cinquiéme, prêtre ; le sixiéme, qui étoit le jour de Noël, il fut ordonné patriarche par les mains de Gregoire de Syracuse.

859.

On apporta cette année à Paris les reliques de plusieurs des martyrs qui avoient souffert à Cordoue. La persécution y duroit toujours. Saint Euloge qui en a écrit l'histoire, souffrit lui-même le martyre au mois de Mars, avec une fille nommé Léocritie ; ils eurent la tête tranchée. Saint Euloge a écrit aussi pour la défense des martyrs de Cordoue, que plusieurs ne vouloient point reconnoître pour martyrs ; parce qu'ils s'étoient offerts d'eux-mêmes, contre l'ancienne discipline de l'Eglise, & avoient attiré la persécution. Depuis les écrits de saint Euloge, il nous reste peu de monumens de l'Eglise d'Espagne sous les Musulmans.

On confirma dans un concile tenu le 19. Avril dans l'abbaye des Saints-Jumeaux près Langres, les six articles du concile de Valence sur la matiére de la prédestination ; mais en même tems on retrancha du quatriéme canon de Valence, ce qui regardoit les quatre articles du concile de Quiercy.

Concile de Metz le 28. Mai. Les Evêques de la dépendance de Charles le Chauve font une députation à Louis de Germanie, pour lui offrir à certaines conditions l'absolution de l'excommunication qu'il avoit encourue pour les excès commis dans le royaume de son frere, & pour avoir communiqué avec les sujets rebelles de Charles le Chauve excommuniés. Louis refusa d'entrer en matiére, & les députés se retirerent sans lui avoir donné l'absolution. Au mois de Juin suivant on tint un grand concile à Savonieres près de Toul, où se trouverent des Evêques de douze provinces des trois royaumes de Charles le Chauve, de Lothaire & de Charles ses neveux : ces trois princes y assisterent eux-mêmes. On y fit treize canons, dont la plûpart regardent des affaires particuliéres; après quoi le roi Charles le Chauve présenta au concile une requête contre Venilon archevêque de Sens, qui avoit embrassé le parti de Louis de Germanie. „ Lorsque je partageai le royau- „ me avec mes freres, disoit le Roi, il promit comme „ les autres Evêques avec serment l'observation du partage : „ depuis il m'a sacré Roi dans l'église de Sainte-Croix „ d'Orléans, qui est sa province, avec promesse de ne „ point me déposer de la dignité royale, au moins sans „ les Evêques qui m'avoient sacré avec lui, & au jugement „ desquels je me soumis, comme je m'y soumets encore.“ M. Fleury remarque qu'on n'avoit point vû jusqu'alors de Roi de France qui parlât ainsi. Charles terminoit sa requête en disant, que Venilon, au mépris de ses sermens, avoit mené ses forces à son frere contre lui. Sur cette requête le concile ordonna que Venilon seroit cité à certain terme devant quatre Evêques qu'on lui nomma pour juges ; mais Venilon se réconcilia avec Charles, sans être jugé par les Evêques. En ce même concile on relut les articles de Valence & ceux de Quiercy, & on prononça que les articles contestés seroient examinés au premier concile après la paix rétablie.

Hincmar publie un traité sur la prédestination, pour la défense des quatre articles de Quiercy : il releve à la fin de ce traité plusieurs erreurs de Jean Scot Erigene, qui enseignoit que le Sacrement de l'Autel n'est pas le vrai corps & le vrai sang du Seigneur, mais seulement la

mémoire du vrai corps & du vrai sang ; que les Anges sont corporels ; que l'ame n'est pas dans le corps ; que la seule peine de l'enfer est le souvenir des pechés, & le tourment de la conscience : mais Hincmar garde le silence sur les erreurs du même auteur touchant la grace & la prédestination ; parce qu'il avoit écrit pour soûtenir ses quatre fameux capitules. Ratram moine de Corbie écrivit contre les erreurs de ce même Jean Scot sur l'Eucharistie.

Les Normans prennent la ville de Noyon, & massacrent l'évêque Immon & plusieurs habitans. Ermenfrid évêque de Beauvais, & Blatfrid évêque de Bayeux, eurent le même sort.

A Constantinople, Photius voulant tirer du patriarche S. Ignace un acte de renonciation par lequel il parût avoir quitté son siége volontairement, employa les voies les plus violentes & les plus criminelles pour y parvenir : mais n'ayant pû réussir, il assembla un concile, dans lequel il prononça contre lui, quoiqu'absent, une sentence de déposition & d'anathême. Les Evêques qui prirent sa défense, furent déposés & bannis ; Blaise garde-chartes eut la langue coupée pour avoir parlé trop librement ; enfin S. Ignace lui-même fut exilé à Mitylene.

860.

L'empereur Michel fait maltraiter à coups de fouet Basile archevêque de Thessalonique, pour avoir osé lui reprocher ses jeux impies. Photius qui étoit assiduëment à la Cour, tenoit une conduite bien différente, & mangeoit à la table de l'Empereur avec les compagnons de ses impiétés. Ce prince en railloit lui-même, & disoit : *Theophile est mon patriarche* (c'étoit le chef de ces jeunes débauchés ;) *Photius est celui du César, & Ignace celui des Chrétiens.*

Assemblée d'Aix-la-Chapelle le 9. Janvier, où Thietberge femme de Lothaire roi de Lorraine se confesse coupable d'avoir commis avant son mariage un inceste avec son frere le clerc Hubert. Sur cette confession les Evêque prononcerent qu'elle devoit faire une pénitence publique, & elle fut renfermée dans un monastere ; mais elle en sortit la même année, & envoya des députés au pape Nicolas pour se plaindre de ce jugement, & réclamer contre cette

confession disant ne l'avoir faite que pour éviter les mauvais traitemens du Roi. C'étoit la seconde fois que Lothaire quittoit Thietberge : il s'étoit déja séparé d'elle sur le prétexte de cet inceste : mais s'étant justifiée par l'épreuve de l'eau bouillante, qu'un homme fit pour elle par ordre des Seigneurs, le Roi l'avoit reprise en 858.

Concile de cinquante-sept Evêques à Tousi près de Toul le 22. Novembre. On y fit cinq canons contre les pillages, les parjures & les autres crimes qui régnoient alors. Les religieuses qui se sont abandonnées en secret, ou mariées publiquement, & les veuves qui vivent chez elles dans la débauche, ou qui prostituent leurs filles, sont condamnées à être enfermées dans des prisons pour y faire pénitence toute leur vie; & les hommes qui en auront abusé, doivent être contraints à faire pénitence par les censures ecclésiastiques, soûtenues par l'autorité des princes & des juges, quand ils en seront requis par l'Evêque. Les Peres de ce concile s'abstinrent de parler nommément des articles du concile de Quiercy, & des canons du concile de Valence : mais ils s'expliquent dans la lettre synodale sur les quatre questions qui étoient agitées depuis long-tems. Ils y reconnoissent la prédestination des élus; le libre arbitre dans l'homme depuis le peché, mais devant être corrigé & aidé par la grace pour faire le bien ; la volonté en Dieu de sauver tous les hommes ; la mort de Jesus-Christ pour tous : *Pro omnibus debitoribus mortis* (tiré des conciles du P. Labbe.)

Le Pape envoie des Légats à Constantinople, à la priére de l'empereur Michel & de Photius, pour prendre connoissance de l'affaire du patriarche Ignace. Photius les tient enfermés pendant trois mois, & les fait menacer d'exil, s'ils ne se soumettent à la volonté de l'Empereur, qui étoit de déposer S. Ignace.

861.

Les Légats se rendirent enfin après huit mois de résistance, & Photius assembla à Constantinople un concile de plus de trois cents Evêques, où l'Empereur assista accompagné de tous les magistrats. Saint Ignace fut amené au concile, & vivement sollicité de donner sa démission ; mais il la

refusa constamment, & persista à soûtenir qu'on devoit le rétablir dans son siége avant de pouvoir le juger. Photius désespérant de pouvoir vaincre la fermeté du Patriarche, fit paroître soixante-douze témoins subornés, qui jurerent qu'Ignace avoit été ordonné sans aucun décret d'élection. Après plusieurs disputes le concile prononça contre lui la sentence de déposition, & on le dépouilla du pallium & des autres habits sacrés; ensorte qu'il demeura couvert de haillons dont on l'avoit exprès revêtu par-dessous. On traita ensuite du culte des saintes images; c'étoit le principal sujet que l'Empereur avoit proposé au Pape pour lui demander des Légats, quoiqu'il ne restât presque plus d'Iconoclastes. Le concile en finissant fit dix-sept canons, dont la plus grande partie regarde les moines & les monasteres; mais les deux derniers sont remarquables. Le seiziéme défend d'ordonner un Evêque dans une église dont l'Evêque est vivant, à moins qu'il n'ait renoncé ou abandonné le siége pendant six mois. Le dix-septiéme défend d'ordonner Evêque à l'avenir un laïc avant qu'il ait été éprouvé dans tous les degrés ecclesiastiques, ni de tirer des conséquences de ce qui est arrivé rarement pour le bien de l'Eglise, en des personnes d'un mérite distingué. Le premier de ces canons mettoit Photius dans l'obligation d'avoir la renonciation de S. Ignace; aussi recommença-t-il à le persécuter avec plus de fureur qu'auparavant: il le fit enfermer dans le sépulcre de Constantin Copronyme, où on lui fit souffrir pendant quinze jours la faim, la soif, & plusieurs sortes de tourmens, mais inutilement: enfin, on lui prit la main de force, & on lui fit marquer une croix sur un papier qu'il tenoit. Au dessus de cette prétendue souscription Photius ajoûta ces mots: „ Ignace indigne patriarche de Constantinople, je confesse que je suis entré sans „ décret d'élection, & que j'ai gouverné tyranniquement. "
Le Patriarche ayant été mis ensuite en liberté, adressa une requête au Pape, qui fut portée secrettement à Rome par le moine Theognoste. Le Pape voyant la prévarication de ses Légats, assembla un concile, dans lequel, en présence de Leon ambassadeur de l'Empereur, il désavoua ce qu'ils avoient fait à Constantinople, & déclara qu'il ne consentiroit jamais à la déposition d'Ignace, ni à la promotion de

Photius. Il écrivit en conformité à l'Empereur, aux fideles d'Orient, & à Photius lui-même.

Peu de tems après on assembla un autre concile à Rome contre Jean archevêque de Ravenne, accusé de plusieurs crimes, & d'avoir méprisé la jurisdiction du S. Siége. Jean méprisa d'abord les citations & les censures, parce qu'il se flatoit d'obtenir la protection de l'empereur Louis; mais se voyant abandonné, il se soumit.

Les Russes font des incursions à l'entrée du Pont-Euxin, & s'avancent jusqu'aux îles les plus voisines de Constantinople: ils pillent les monasteres de S. Ignace, & mettent en piéces à coup de haches vingt-deux de ses plus fidéles domestiques.

Mort de S. Prudence évêque de Troyes. On sçait par une lettre du fameux Hincmar que S. Prudence est auteur des annales de nos Rois, connues à présent sous le nom de S. Bertin, à cause du monastere où elles ont été trouvées.

862.

Concile de Soissons présidé par Hincmar, où Rothade évêque de cette ville est déposé, quoiqu'il eût appellé à Rome des procédures faites contre lui dès l'année précédente.

Lothaire assemble à Aix-la-Chapelle, le 28. Avril, un concile de huit Evêques, où il obtient un jugement qui portoit, que ce Prince ne pouvoit demeurer avec sa femme Thietberge, & lui permettoit de contracter un nouveau mariage. En conséquence, il épousa solemnellement Valdrade, qu'il entretenoit depuis long-tems à titre de concubine, & la fit couronner Reine.

Fondation du monastere de Vabres, par Raimond comte de Toulouse; c'est aujourd'hui un évêché.

863.

Photius & Gregoire de Syracuse qui l'avoit ordonné, sont déposés par le Pape dans un concile assemblé à Rome, & S. Ignace est rétabli dans la dignité patriarchale. Ce saint Evêque, pour éviter de nouvelles insultes & de nouveaux tourmens que le cruel Photius lui préparoit, avoit été obligé de se retirer dans les îles de la Propontide en habit d'esclave; mais l'Empereur & Bardas effrayés d'un violent

tremblement de terre qui dura quarante jours, l'avoient rappellé, & le tremblement de terre avoit cessé aussi-tôt. Zacharie, l'un des Légats du S. Siége à Constantinople, fut déposé & excommunié dans le concile de Rome; & le jugement de l'autre Légat nommé Rodoalde fut remis à un autre tems, parce qu'il venoit d'être envoyé en France avec Jean évêque de Ficocle, aujourd'hui Cervia, pour juger l'affaire de Lothaire avec Tietberge. Pour cet effet, on tint à Metz dans le mois de Juin un concile, où se trouverent tous les Evêques du royaume de Lothaire, à l'exception de celui d'Utrecht retenu par maladie. La décision fut favorable au Roi, qui avoit séduit les Légats par presens : seulement ils lui conseillerent d'envoyer à Rome Gonthier de Cologne & Theutgaud de Tréves qui avoient présidé au concile, pour demander la confirmation du Pape. On avoit donné dans le concile de Metz un nouveau tour à cette affaire : on vouloit faire entendre que Valdrade avoit reçu la foi de Lothaire avant Thietberge, & qu'il avoit épousé cette derniére malgré lui.

864.

Lorsque Gonthier & Theutgaud furent arrivés à Rome, le Pape assembla un concile au palais de Latran, où après avoir examiné ce qui s'étoit passé à Metz, il les déposa de l'épiscopat avec les Evêques leurs complices, mais à condition que ces derniers seroient rétablis en reconnoissant leur faute. Jean de Ravenne qui avoit recommencé ses entreprises, fut déposé de même; mais il méprisa la sentence du Pape. Gonthier & Theutgaud de leur côté envoyerent en France une protestation conçue en termes fort injurieux, où ils accusoient Nicolas de se dire Apôtre entre les Apôtres, & de se faire Empereur de tout le monde; ajoûtant qu'ils ne recevoient point sa maudite sentence, & le rejettoient lui-même de leur communion. L'empereur Louis épousa leur querelle, & vint à Rome, où ses gens se jetterent sur le peuple qui faisoit une procession ordonnée par le Pape pour obtenir de Dieu qu'il inspirât à l'Empereur des sentimens plus doux. Dans ce tumulte une croix qui avoit été offerte à S. Pierre par sainte Helene, & qui renfermoit du bois de la vraie Croix, fut brisée &

jettée dans la boue ; mais celui qui l'avoit brisée étant mort peu de tems après, & l'Empereur se voyant lui-même attaqué de la fiévre, ce prince envoya prier le Pape de venir conférer avec lui, & donna ordre aux deux Archevêques dégradés de retourner en France. Les autres Evêques du concile de Metz envoyerent des députés à Rome, confessant que dans cette affaire ils s'étoient écartés de l'Ecriture & des canons.

Rothade évêque de Soissons est rétabli dans un concile célébré à Rome vers la fin de cette année.

Les reliques de sainte Reine vierge & martyre sont apportées au monastere de Flavigny.

865.

Arsene envoyé en France avec la qualité de Légat assemble un concile, où il oblige le roi Lothaire à reprendre sa femme Thietberge : peu après il remit Rothade en possession de son évêché de Soissons. Valdrade qui avoit promis de suivre le Légat à Rome, se sépare de lui sur la route, & revient en France.

Bogoris, roi des Bulgares, embrasse la Religion chrétienne, & y attire la plus grande partie de son peuple. Ce prince fut baptisé par un Evêque envoyé de Constantinople, qui lui donna au baptême le nom de Michel que portoit l'Empereur.

866.

Le Pape excommunie Valdrade, & écrit en France pour ordonner la convocation d'un concile au sujet des clercs ordonnés par Ebbon de Reims. En conséquence les Evêques s'assemblerent à Soissons le 18. Août, au nombre de trente-cinq, & y rétablirent Vulfrade & les autres clercs ordonnés par Ebbon, mais par indulgence seulement, & sans infirmer la sentence du concile de 853.

Le roi des Bulgares envoie son fils à Rome avec plusieurs Seigneurs, chargés de demander des Evêques & des Prêtres, & de consulter le Pape sur plusieurs questions de religion. Le Pape y envoie Paul évêque de Populonie, & Formose évêque de Porto, avec une ample réponse à la consultation. Nicolas envoyoit en même tems trois Légats à Constantinople : mais ayant été arrêtés & mal-

traités sur la frontiére de l'Empire, ils revinrent sur leurs pas. Les affaires venoient de changer de face à la cour de Constantinople: l'empereur Michel avoit fait assassiner le César Bardas son oncle, & avoit associé à l'empire Basile surnommé Macedonien.

Plusieurs Evêques s'étoient retirés de la communion de Photius depuis la sentence prononcée contre lui par le pape Nicolas; ce qui l'irrita tellement, qu'il prit la résolution de rendre le change au Pape, & de le déposer lui-même. Pour cet effet, il supposa un concile œcumenique, où il faisoit assister les deux empereurs Michel & Basile avec des Légats des trois grands siéges d'Orient, tout le Senat, & tous les Evêques de la dépendance de Constantinople: il y paroissoit des accusateurs qui chargeoient le Pape de mille crimes, pou lesquels Photius prononçoit contre lui une sentence de déposition, & d'excommunication contre ceux qui communiqueroient avec lui. Les actes de ce prétendu concile furent souscrits par vingt-un Evêques; mais Photius y ajoûta tant de fausses souscriptions, qu'il y en avoit environ mille. Il en envoya une copie en Italie à l'empereur Louis & à l'impératrice son épouse: il espéroit les engager dans ses interêts, parce qu'en ce concile il faisoit reconnoître Louis pour empereur, lui donnant le titre de *Basileus* contre la coûtume des Orientaux, qui le réservoient pour les Empereurs d'Orient, & ne donnoient que celui de *Rex* à l'Empereur François; il donnoit aussi à l'impératrice le titre d'*Augusta*, & la nommoit la nouvelle Pulcherie. Photius écrivit ensuite à tous les Evêques d'Orient, se plaignant que le Pape & les Latins soûtenoient des erreurs qu'ils vouloient introduire chez les Bulgares nouvellement convertis: il leur reprochoit le jeûne du Samedi, traitoit de Manichéisme leur discipline contre le mariage des Prêtres, & nommoit le comble de l'impiété l'addition faite au symbole à l'article de la procession du S. Esprit. Il finissoit en disant: *Nous avons condamné en un concile ces ministres de l'antechrist, ces corrupteurs publics*, & prioit les Evêques de venir à un concile œcumenique qui commençoit, disoit-il, à s'assembler. Il est à propos de remarquer que dans la lettre que Photius avoit écrite au Pape pour faire approuver son ordi-

nation, il convenoit que chaque Eglise devoit garder ses usages, & que même il en donnoit pour exemple le jeûne des Samedis & le célibat des Prêtres. L'addition au symbole & les autres choses qu'il prétendoit condamner, n'étoient pas nouvelles non plus. Ainsi ses reproches portoient évidemment le caractere d'une récrimination dictée par la passion & par l'esprit de vengeance. Au reste cette lettre circulaire de Photius est la premiére piéce qui soit sortie de l'Eglise Gréque, pour accuser ouvertement d'erreur toute l'Eglise Latine.

Vers ce tems les Sclaves embrasserent la Religion chrétienne, & eurent pour apôtres S. Cyrille ; connu aussi sous le nom de Constantin le philosophe, & S. Methodius son frere.

867.

L'empereur Basile ayant découvert que Michel vouloit le faire assassiner, le prévient, & le fait tuer par ses propres gardes le 24. Septembre. Dès le lendemain Basile fit chasser Photius, & le relégua dans le monastere de Scepé : en même tems il envoya tirer le patriarche Ignace de l'île où il étoit relegué, & le fit ramener à Constantinople dans la galere impériale ; avec lui on rappella tous ceux que Photius avoit fait exiler ou emprisonner. Saint Ignace rentra solemnellement dans son église le Dimanche 23. Novembre: il pria l'Empereur d'indiquer un concile œcumenique ; Basile y consentit, & envoya à Rome & aux Siéges patriarchaux d'Orient pour obtenir des Légats.

Concile de Troyes le 25. Octobre, sur l'affaire de Vulfrade. Il y assista vingt Evêques des deux royaumes de Charles le Chauve & de Lothaire son neveu, qui écrivirent au Pape une lettre synodale, dans laquelle ils le prioient de ne point souffrir qu'à l'avenir aucun Evêque fût déposé sans la participation du saint Siége, suivant les décrétales des Papes. „ Ainsi (dit M. Fleury) les Evêques „ de France se soumettoient au droit nouveau des fausses „ décrétales. “

Le Pape écrit aux Evêques de France le 23. Octobre, pour avoir leur avis sur les reproches que les Grecs faisoient à l'Eglise Latine. Il se plaignoit dans cette lettre d'une

d'une autre prétention des Grecs, qui soûtenoient que quand les Empereurs avoient passé de Rome à Constantinople, la primauté de l'église Romaine & ses privileges avoient aussi passé à l'église de Constantinople. Cette prétention est le fondement de leur schisme. Le Pape écrivit dans le même tems plusieurs lettres en France touchant l'affaire du roi Lothaire qu'il avoit excommunié, parce qu'il maltraitoit de nouveau la reine Thietberge, & entretenoit des liaisons avec Valdrade.

Mort du Pape Nicolas I. le 13. Novembre. On choisit pour lui succeder Adrien II. qui fut consacré le Dimanche 14. Décembre, après que l'empereur Louis eut approuvé son élection. Ce Pape étoit âgé de soixante-seize ans quand il fut élu; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il accepta le souverain Pontificat, & il s'y fit respecter par sa grande charité envers les pauvres. Il étoit marié; sa femme Stephane vivoit encore, & il avoit une fille.

868.

Adrien donne l'absolution à Valdrade qui paroissoit se repentir, & permet à Lothaire de venir s'expliquer à Rome; ce que son prédécesseur avoit toujours refusé à ce Prince.

Les reliques de S. Maur sont transferées par ordre du roi Charles, du monastere de Glanfeuil à celui de saint Pierre des Fossés sur Marne. Cette translation se fit le 7. Avril avec beaucoup de solemnité. Enée évêque de Paris reçut le corps du Saint à l'entrée du monastere, & le porta sur ses épaules jusques dans l'église de S. Pierre, où il le mit dans un coffre de fer préparé exprès.

Les lettres que le pape Nicolas avoit envoyées en France, produisirent beaucoup d'écrits contre les reproches des Grecs, dont il ne nous reste que ceux d'Enée de Paris & de Ratram moine de Corbie. Les Evêques de Germanie écrivirent sur le même sujet, & leurs réponses furent approuvées dans un concile tenu à Vormes le 16. Mai en présence du roi Louis; mais ces réponses n'eurent point alors d'autres suites, attendu que le schisme cessa par l'expulsion de Photius, dont la nouvelle vint à Rome par les envoyés de l'empereur Basile & du patriarche Ignace: ils apportoient

en même tems les actes du prétendu concile œcumenique de Photius, pour les faire condamner par le Pape. Jean métropolitain de Sylée ou Pergé en Pamphylie, apocrisiaire d'Ignace, présenta le livre, & le jetta à terre en disant : „ Tu as été maudit à Constantinople, sois encore maudit „ à Rome ; “ & le spataire Basile, envoyé de l'Empereur, frapant ce livre du pied & de l'épée, ajoûta : „ Je crois „ que le diable habite dans cet ouvrage, pour dire par la „ bouche de Photius ce qu'il ne peut dire lui-même : “ il détailla ensuite toutes les fourberies de Photius ; il dit qu'il avoit fait souscrire l'empereur Michel pendant la nuit comme il étoit yvre, & qu'il avoit contrefait la signature de l'empereur Basile & celle de plusieurs Evêques absens : il ajoûtoit que ce prétendu concile n'avoit jamais été assemblé, mais que Photius avoit pris prétexte de ce qu'il y avoit toujours à Constantinople plusieurs Evêques de la province comme à Rome. Le Pape convoqua quelques jours après un concile à S. Pierre, dans lequel en présence des envoyés de Constantinople il prononça que le conciliabule tenu depuis peu par Photius à Constantinople seroit supprimé, brûlé & chargé d'anathême perpétuel : il confirma aussi la condamnation de Photius, & celle de Gregoire de Syracuse. Quant à ceux qui avoient consenti ou souscrit au conciliabule, on ordonna que s'ils suivoient les décrets du pape Nicolas, s'ils revenoient à la communion du patriarche Ignace, & s'ils anathématisoient le conciliabule, ils seroient admis à la communion de l'Eglise. Cette sentence fut souscrite par le Pape, le Légat Jean, vingt-huit autres Evêques, & ensuite par les Prêtres & les diacres Cardinaux. Le concile étant fini, on mit à la porte sur les degrés le livre apporté de Constantinople, qui contenoit les actes du conciliabule de Photius ; on le foula aux pieds, & on le jetta au feu.

869.

Charles le Chauve fait assembler à Verberie, le 24. Avril, un concile de vingt-neuf Evêques, contre Hincmar de Laon, devenu odieux au clergé & au peuple de son diocése par ses injustices & par ses violences, & accusé d'avoir ôté des *bénéfices*, c'est-à-dire des fiefs, à quelques-uns de ses vassaux. Hincmar y comparut ; & se voyant

pressé, il appella au Pape, & demanda la permission d'aller à Rome : elle lui fut refusée, mais on suspendit la procédure.

Lothaire va à Rome, où le pape Adrien lui donne la communion, après avoir reçu sa protestation, qu'il n'avoit eu aucun commerce avec Valdrade depuis que le pape Nicolas l'avoit excommuniée. Le Pape se proposoit de juger l'affaire du mariage de Lothaire dans un concile indiqué à Rome pour le premier jour de Mars de l'année suivante ; mais ce Prince mourut à Plaisance le 8. Août suivant. L'empereur Louis son frere appréhendant que Charles son oncle ne s'emparât du royaume de Lothaire, obtint d'Adrien des lettres adressées aux Seigneurs de ce royaume, & à ceux du royaume de Charles. Le Pape y disoit : „ Si quelqu'un „ s'oppose aux justes prétentions de l'Empereur, qu'il sçache „ que le saint Siége est pour ce Prince, & que les armes que „ Dieu nous met en main sont préparées pour sa défense. " Ces lettres menaçantes arriverent trop tard ; Charles s'étoit fait couronner roi de Lorraine à Metz le 9. Septembre par sept Evêques, à la tête desquels étoit Hincmar de Reims, qui fit la cérémonie du sacre.

Les Légats que le Pape avoit envoyés à Constantinople pour assister au concile géneral, firent leur entrée en cette ville le Dimanche 25. Septembre, accompagnés de toutes les écoles ou compagnies des officiers du palais, qui allerent au devant d'eux jusqu'à la porte de la ville avec tout le clergé en chasubles : ils étoient suivis de tout le peuple, qui portoit des cierges & des flambeaux. L'empereur Basile leur donna audience deux jours après. Ce prince se leva lorsqu'ils entrerent, prit de sa main les lettres du Pape & les baisa. Le concile s'assembla ensuite dans une galerie de l'église de sainte Sophie. La premiére action ou session se tint le 5. Octobre ; les trois Légats du Pape tenoient la premiére place, ensuite étoit le patriarche Ignace, puis les légats des patriarches d'Orient : onze des principaux officiers de la Cour étoient présens par ordre de l'Empereur. On fit entrer les Evêques qui avoient été persécutés par Photius, ils prirent séance suivant leur rang ; après quoi on fit lecture d'un discours de l'Empereur adressé au concile, puis des pouvoirs des Légats du Pape & des patriarches

d'Orient, & de la formule de réunion apportée de Rome. Le tout fut approuvé par le concile. Il faut remarquer que le Patriarche de Jerusalem dans sa lettre adressée à Ignace, lui donnoit le titre de *Patriarche universel :* dans la formule de réunion le pape Adrien se trouvoit aussi nommé *souverain Pontife & Pape universel.* Seconde session le 7. Plusieurs Evêques, Prêtres, & autres Ecclésiastiques tombés sous Photius, présentent au concile leurs libelles de pénitence : ces libelles contenoient le détail des violences que cet indigne Patriarche avoit exercées contre eux pour les obliger à se joindre à lui, & finissoient par l'aveu de leur faute. Après cette confession les Légats lurent le libelle envoyé de Rome ; les pénitens l'approuverent & l'écrivirent : alors le patriarche Ignace donna un pallium à chacun de ces Evêques, & ils prirent séance au concile : il rendit de même l'étole aux Prêtres & aux Diacres ; les Soudiacres reçurent aussi les marques de leur ordre, qui ne sont point exprimées. Le Patriarche fit lire ensuite la pénitence qu'il leur imposoit à tous : elle consistoit en certaines abstinences & priéres. Troisiéme session le 11. Le concile fait citer les Evêques qui refusoient de souscrire le libelle envoyé de Rome : on lit la lettre de l'empereur Basile, & celle du patriarche Ignace au pape Nicolas, avec la réponse du pape Adrien. Quatriéme session le 13. On fait entrer au concile deux évêques nommés Theophile & Zacharie, qui prétendoient faussement que le pape Nicolas les avoit reçus à sa communion comme envoyés de Photius : le concile les fait chasser, après les avoir interrogés ; les Légats d'Orient témoignent au concile, que leurs patriarches n'avoient jamais reconnu Photius.

La cinquiéme session fut tenue le 19. Paul garde-chartes ayant averti le concile que l'Empereur avoit envoyé Photius ; le Senat, de l'avis des Légats, lui députa trois officiers de l'Empereur & trois autres laïcs pour le citer de venir au concile : Photius ayant refusé, on lui fit faire une seconde monition, avec ordre de l'amener malgré lui, & on le fit entrer dans le concile. Alors les Légats du Pape dirent au Senat : „ Quel est cet homme qui se tient debout à la der- „ niére place du concile ? " Les senateurs répondirent : „ C'est Photius. Est-ce là, reprirent les Légats, ce Photius

„ qui a tant donné de peine à l'église Romaine depuis sept „ ans ? qui a renversé de fond en comble l'église de Constinople, & fatigué jusqu'à présent les églises même d'Orient ?" Les sénateurs dirent : C'est-lui. On lui fit plusieurs questions, tant de la part des sénateurs que de celle des Légats ; il ne répondit autre chose, sinon : „ Dieu entend „ ma voix sans que je parle. " Sur ce qu'on lui représenta que le silence ne le délivreroit pas de la condamnation, il dit : „ Jesus même ne l'évita point par son silence. " Il ne fut pas possible après cela de tirer de lui une seule parole ; ce qui engagea les Vicaires d'Orient à demander la permission de parler. Elie, syncelle du Patriarche de Jerusalem, monta sur la tribune ; & ayant expliqué l'affaire, dit que leur avis étoit que Photius fût reçu dans l'Eglise comme un simple fidele, s'il reconnoissoit son peché, & s'en repentoit sincérement. On lut ensuite l'avis des Légats du Pape, dans lequel ils exposoient qu'ils ne prononçoient point un jugement nouveau, mais celui qui avoit été porté par le pape Adrien : cet avis fut approuvé. Les Légats admonesterent encore Photius de se soumettre au concile ; mais comme il demeura obstiné dans son silence, les Evêques dirent : „ Qu'il s'en aille, & qu'il examine ce qui lui con„ vient. " Photius sortit, & l'on finit la session.

L'empereur Basile assista à la sixiéme, qui se tint le 25. Plusieurs Evêques du parti de Photius se soumirent, & obtinrent pardon ; mais d'autres firent différentes objections, ausquelles les Peres du concile & l'Empereur répondirent. On finit par la lecture d'un discours dans lequel l'Empereur employoit les expressions les plus vives & les plus pressantes pour exhorter les schismatiques à se réunir ; il ajoûta lui-même, qu'il leur donnoit sept jours de délai, après lesquels, s'ils ne se soumettoient, ils seroient jugés par le concile.

La septiéme session se tint le 29. l'Empereur présent. Par son ordre & celui des Légats on fit venir Photius, qui entra s'appuyant sur un bâton, accompagné de Gregoire de Syracuse. Le diacre Marin, l'un des Légats du Pape, dit : „ Otez de sa main le bâton qui est une mar„ que de la dignité pastorale ; il ne doit pas l'avoir : c'est „ un loup, & non un pasteur. " On le lui ôta, & on lui

demanda par ordre des Légats s'il avoit pensé à lui, & vouloit faire le libelle d'abjuration : il répondit qu'il rendroit compte à l'Empereur, & non aux Légats ; & comme on le pressoit, il ajoûta qu'il n'avoit rien à répondre à des calomnies. On fit entrer les Evêques de son parti, qui ne rendirent pas des réponses plus satisfaisantes : enfin après avoir lû les lettres que les papes Nicolas & Adrien avoient écrites sur cette affaire, on prononça plusieurs anathêmes contre Photius, Gregoire de Syracuse & ses autres sectateurs. Dans la huitiéme session tenue le 5. Novembre, on brûla par ordre de l'Empereur les promesses que Photius avoit exigées, de même que les livres fabriqués contre le pape Nicolas, & les actes des conciles contre Ignace. On interrogea ensuite ceux dont Photius avoit mis les noms dans les actes de son prétendu concile œcumenique, comme se disant légats des siéges patriarchaux ; mais ils dirent anathême à ce livre & a ses auteurs. A la fin de la session, l'Empereur fit amener quatre herétiques Iconoclastes ; Theodore Crithin leur chef demanda du tems, mais les trois autres abjurerent. L'Empereur charmé de leur conversion, les appella l'un après l'autre, les embrassa & les félicita sur leur retour à l'Eglise ; puis on lut un anathême solemnel contre les Iconoclastes, contre leur conciliabule & contre leurs chefs. Le concile fut ensuite interrompu pendant trois mois.

870.

Suite du concile géneral de Constantinople. Neuviéme session le 12. Février : on impose pénitence à ceux qui avoient porté faux témoignage contre le patriarche Ignace, & à ceux qui avoient participé aux jeux sacriléges de l'empereur Michel. On fit venir une seconde fois au concile les prétendus légats qui avoient été interrogés dans la huitiéme session, & on les examina de nouveau en présence de Joseph archidiacre d'Aléxandrie, arrivé à Constantinople pendant l'interruption du concile, en qualité de Légat du patriarche Michel : on fit lecture de ses pouvoirs, après quoi il confirma au nom de son Patriarche tout ce qui s'étoit passé dans les huit premiéres sessions. La dixiéme & derniére fut tenue le 28. en présence de l'empereur Basile, de son fils Constantin, & de vingt Patri-

tes, après lesquels sont nommés les trois ambassadeurs de Louis empereur d'Italie & de France, ensuite ceux de Michel roi de Bulgarie, & enfin les Evêques au nombre de cent. On y lut les canons du concile au nombre de vingt-sept. Ils regardent la plûpart l'affaire de Photius: dans le XI. on anathématise quiconque soûtient qu'il y a deux ames dans l'homme; erreur attribuée à Photius. Le XVII. est conçu en ces termes: „ Nous rejettons avec horreur ce que „ disent quelques ignorans, qu'on ne peut tenir de concile „ sans la présence du Prince. " Le XXI. défend d'écrire contre le Pape, sous prétexte de quelques prétendues accusations, comme avoit fait récemment Photius, & autrefois Dioscore: si dans un concile général on propose quelque difficulté contre l'église Romaine, on l'examinera avec respect. Après les canons on publia la définition du concile, qui contient une ample confession de foi avec anathême contre les hérétiques. Le concile approuve les sept conciles généraux, auxquels il joint celui-ci comme le huitiéme, & confirme la condamnation prononcée contre Photius. L'Empereur ayant demandé ensuite si tous les Evêques approuvoient cette définition, le concile témoigna son consentement par plusieurs acclamations. Enfin on lut un discours de l'Empereur, où après avoir rendu graces aux Evêques, il les exhortoit à remplir avec exactitude les devoirs de leur ministere. Les Légats du Pape inviterent l'Empereur à souscrire le premier; comme il le refusa, ils souscrivirent eux-mêmes avec cette clause, *Jusqu'à la volonté du Pape.* Ignace & les Légats d'Orient souscrivirent après; & ensuite l'Empereur & son fils Constantin; puis tous les Evêques, au nombre de cent deux. Nicetas, auteur du tems, témoigne avoir appris que les Evêques tremperent dans le précieux sang de Jesus-Christ le roseau dont ils se servirent pour la souscription; les actes n'en disent rien. On écrivit au nom du concile deux lettres synodiques; l'une circulaire, adressée à tous les fideles; l'autre adressée au Pape Adrien, dans laquelle on le prioit de confirmer le concile, & de le faire recevoir dans toutes les églises. On envoya la même lettre à tous les Patriarches.

Avant que les Légats du Pape quittassent Constantinople, les ambassadeurs envoyés par Michel prince des Bulgares,

demanderent à quel siége leur églife devoit être soumise. L'empereur Basile assembla à ce sujet les Légats du Pape & ceux d'Orient avec le patriarche Ignace. Après bien des contestations, les Légats d'Orient prétendirent juger comme médiateurs entre le Pape & Ignace, & prononcerent que l'église de Bulgarie devoit être soumise à celle de Constantinople : mais les Légats de Rome réclamerent hautement contre cette décision ; ce qui n'empêcha point les Bulgares de recevoir un archevêque Grec, & de se soumettre au siége de Constantinople.

Charles le Chauve fait assembler au mois de Mai un concile de trente Evêques à Attigny, pour y juger Carloman son fils, qui ayant été ordonné diacre contre son inclination, avoit levé des troupes, & pilloit les églises. Il fut trouvé coupable d'infidélité & de conjuration contre le Roi, qui lui ôta ses abbayes, & le mit en prison à Senlis. En ce même concile Hincmar de Laon souscrivit un libelle, par lequel il promettoit d'obéir désormais au roi Charles, & à Hincmar de Reims son oncle, qui étoit son métropolitain.

Les Normans firent cette année de terribles ravages en Angleterre, où ils détruisirent les monasteres de Lindisfarne, de Tyremouth, de Jarou, de Vitemouth, & ceux de Streneshal & d'Eli dont ils tuérent toutes les Religieuses. Ebba abbesse de Collingham, ayant appris que ces barbares approchoient, prit une résolution bien étrange & bien courageuse. Elle dit à ses Religieuses qu'elle sçavoit un moyen de se mettre à couvert de leur insolence ; elles promirent de l'exécuter. Aussi-tôt elle leur montra l'exemple, en se coupant le nez & la lévre supérieure ; toutes les Religieuses en firent autant. Les Normans arriverent le lendemain ; & voyant ces filles si hideuses, ils se retirerent aussi-tôt ; mais ils mirent le feu au monastere, & les firent toutes périr dans les flammes. A Croyland l'abbé Theodore fut égorgé sur l'autel ; Edmond roi d'Estangle eut le malheur de tomber entre les mains de ces furieux, qui l'attacherent à un arbre où ils le percerent à coups de fléches, & ensuite le décapiterent le 20. de Novembre, jour auquel l'Eglise l'honore comme martyr.

871.

Concile de Douzi contre Hincmar de Laon ; assemblé au mois d'Août par ordre du roi Charles, qui y assista avec vingt Evêques. Hincmar de Reims y présida. Le Roi accusoit l'Evêque de Laon de désobéissance & de révolte ; Hincmar de Reims de son côté formoit contre lui plusieurs accusations graves, ausquelles il refusa de répondre, appuyant toujours sur son appel à Rome. Le concile le déposa comme contumace, & écrivit au Pape, le priant de confirmer ce jugement, ou de renvoyer la cause sur les lieux, s'il vouloit qu'elle fût encore jugée.

872.

Mort du pape Adrien II. le 25. Novembre ; Jean VIII. lui succede le 14. Décembre.

On met vers ce tems la conversion des Russes, qui reçurent un archevêque Grec ordonné par saint Ignace de Constantinople.

873.

Concile de Senlis, où sur la plainte du roi Charles contre son fils Carloman, ce jeune prince est déposé du diaconat, & de tout degré ecclesiastique. Charles le fit juger ensuite pour les crimes dont les Evêques n'avoient pû prendre connoissance, & il fut condamné à mort ; mais le Roi commua cette peine, & se contenta de lui faire crever les yeux.

874.

Concile de Douzi contre les mariages incestueux & les déprédations des biens d'église. On y instruisit l'affaire d'une Religieuse nommée Dude, qui s'étoit abandonnée à un prêtre nommé Humbert : il fut ordonné qu'on informeroit de ce crime sur les lieux ; & que s'il étoit prouvé, Dude seroit fouettée sur le dos en présence de l'Abbesse & de ses sœurs, & soumise à différens degrés de pénitence pendant sept ans ; Humbert seroit déposé, & envoyé en exil perpétuel par les commissaires du Roi, pour y être enfermé dans un monastere.

875.

L'empereur Louis II. meurt au mois d'Août : Charles le Chauve son oncle va à Rome, où le Pape le couronne

Empereur le 25. Décembre. Ce prince donna cette année l'abbaye de saint Valerien bâtie sur son tombeau, avec le château de Trenorque & la ville de Tournus, aux moines de S. Philbert, qui s'y établirent par l'autorité d'un concile tenu à Châlons : c'est ce qui fait aujourd'hui l'abbaye de Tournus. (*Tillemont*, *tom.* 3.)

876.

Charles va à Pavie, où il reçoit la couronne de roi de Lombardie par les mains de l'archevêque Ansper. Dix-sept Evêques assisterent à cette assemblée de Pavie, qui est comptée entre les conciles, & ils y firent dix-sept canons de discipline. Nous avons aussi un acte qui y fut dressé au nom des Evêques & des autres Seigneurs du royaume d'Italie, dans lequel ils disent à Charles : „ Puisque la „ bonté divine par l'intercession de saint Pierre & de „ S. Paul, & par le ministere du pape Jean leur vicaire, „ vous a appellé pour l'utilité de l'Eglise & de nous tous, „ & vous a élevé à la dignité impériale ; nous vous élisons „ unanimement pour notre protecteur & notre Seigneur, „ auquel nous nous soumettons avec joie, & nous promet- „ tons d'observer tout ce que vous ordonnerez pour l'uti- „ lité de l'Eglise & notre salut. " L'élection de Charles fut confirmée en France, dans un concile assemblé par son ordre à Pontion le 21. Juin : deux Légats du Pape y assisterent avec cinquante Evêques François : l'Empereur y parut vêtu & couronné à la Grecque ; il portoit une dalmatique longue & une ceinture qui pendoit jusqu'aux pieds, un voile de soie sur la tête & une couronne par-dessus. On lut en ce concile une lettre du Pape, par laquelle il établissoit Ansegise archevêque de Sens, primat des Gaules & de Germanie, comme son Vicaire en ces provinces, soit pour la convocation des conciles, soit pour les autres affaires ecclésiastiques ; ordonnant qu'il notifieroit aux Evêques les décrets du S. Siége, lui feroit rapport de ce qui auroit été fait en exécution, & le consulteroit sur les causes majeures. Les Evêques répondirent qu'ils obéiroient aux ordres du Pape sans préjudice des métropolitains, & suivant les canons & les décrets du saint Siége conformes aux canons. Ansegise ne put obtenir rien de plus, nonobstant les plaintes de

l'Empereur & des Légats. L'archevêque de Sens depuis ce tems-là prend le titre de Primat des Gaules & de Germanie. Il y eut aussi plusieurs contestations touchant quelques Prêtres de divers diocéses, qui prétendoient s'adresser aux Légats du Pape, & réclamer la jurisdiction du S. Siége.

Fondation de l'abbaye de Sainte-Marie de Compiégne, nommée depuis S. Corneille.

877.

Les Danois font une irruption en Angleterre. S. Alfrede roi d'Oüessex, après avoir été obligé de se tenir caché dans un bois pendant six mois, rassemble ses troupes, défait ces barbares, & traite avec eux, à condition que leur roi Guthrum se feroit baptiser; que ceux qui voudroient l'imiter demeureroient dans le pays, & que les autres en sortiroient. Guthrum s'étant fait baptiser, Alfrede donne aux Danois convertis les royaumes d'Estangle & de Northumbre, qui étoient presque deserts.

L'élection de Charles le Chauve est confirmée dans un concile assemblé à Rome par le pape Jean VIII. avec anathême contre ceux qui voudroient s'y opposer.

Concile de Ravenne le 22. Juillet, sur les contestations du Patriarche de Grade & du Duc de Venise. Ce concile fut composé de cinquante Evêques, en y comprenant le Pape: on y fit dix-neuf canons de discipline. Il est ordonné que le Métropolitain enverra à Rome dans les trois mois de sa consécration, pour exposer sa foi & demander le pallium; & jusques-là il n'exercera aucune fonction. L'Evêque élu sera consacré dans trois mois sous peine d'excommunication: après cinq mois il ne pourra plus être consacré, ni pour la même église, ni pour une autre.

Charles le Chauve passe en Italie pour secourir le Pape contre les Sarrasins, & meurt le 6. Octobre. Jean VIII. est obligé de traiter avec les infideles, & de se soumettre à leur payer un tribut de vingt-cinq mille marcs d'argent chaque année.

L'évêque Athanase fait crever les yeux à Sergius son frere, duc de Naples, qui entretenoit une alliance avec les Sarrasins, quoique le Pape l'eût excommunié pour ce sujet. Athanase se fit reconnoître duc de Naples à la place de son

frere, & en donna avis au Pape, qui approuva son procedé, le louant d'avoir aimé Dieu plus que son frere, & d'avoir arraché, suivant le précepte de l'évangile, son œil qui le scandalisoit.

Lambert duc de Spolete s'empare de la ville de Rome, & y commet de grandes violences, sous prétexte de faire prêter serment au roi Carloman. Le Pape excommunie Lambert & ses complices, met l'église de saint Pierre en interdit, & prend la résolutoin de passer en France, dans le dessein d'y assembler un concile universel pour remedier aux maux de l'Eglise.

878.

Avant de sortir de Rome, Jean envoya à l'empereur Basile Paul évêque d'Ancone & Eugene d'Ostie avec la qualité de Légats. Il fit tenir en même tems au Patriarche Ignace une lettre, dans laquelle il le menaçoit d'excommunication, & même de déposition, si dans un tems qu'il lui marquoit, il ne retiroit de Bulgarie les Evêques & les Prêtres qu'il y avoit envoyés : il écrivoit dans le même sens aux Evêques Grecs & aux autres clercs qui étoient en Bulgarie, les déclarant excommuniés, & les menaçant de déposition, si dans un mois ils ne sortoient du pays.

Lorsque le Pape fut arrivé en France, il convoqua un concile à Troyes, du consentement du roi Louis le Begue, qui y assista, & y fut couronné. Il ne vint à ce concile que vingt-six Evêques François, ensorte qu'il y en eut trente en tout, en y comprenant le Pape & trois Evêques Italiens qu'il avoit amenés avec lui. L'ouverture se fit le 11. Août dans l'église cathédrale de Troyes. On y lut un discours du Pape adressé à tous les Princes & à tous les Prélats de la terre, qu'il exhortoit a compatir à l'injure que l'église Romaine avoit soufferte de la part de Lambert & ses complices. A la seconde session, Rostaing archevêque d'Arles forma sa plainte contre les Evêques & les Prêtres qui passoient d'une église à l'autre, & les maris qui abandonnoient leurs femmes pour en épouser d'autres de leur vivant. Tous les Evêques présenterent à la troisiéme

un acte, par lequel ils donnoient leur consentement à ce qui s'étoit passé à Rome contre le duc Lambert. Hincmar de Laon, qui avoit été exilé & aveuglé depuis sa déposition, s'adressa au Pape pour obtenir son rétablissement. La quatriéme session fut employée à lire sept canons dressés par le Pape, & qui furent confirmés par le concile. Le premier porte, Que les Evêques seront traités avec toute sorte de respect par les Puissances séculiéres ; & personne ne sera assez hardi pour s'asseoir devant eux, s'ils ne l'ordonnent. Dans la cinquiéme session on fit un décret pour défendre aux laïcs de quitter leurs femmes, & aux Evêques de quitter un moindre siége pour un plus grand. Dans la sixiéme le Pape prononça qu'Hedenulse, ordonné à la place d'Hincmar, garderoit le siége de Laon ; & que ce dernier pourroit, s'il vouloit, célébrer la Messe, & auroit pour sa subsistance une partie des revenus de l'évêché : à quoi le Roi consentit : Formose évêque de Porto, que le Pape avoit condamné & déposé dans un concile tenu à Rome en 876. pour avoir quitté son diocése, & désapprouvé l'élection de Charles le Chauve à l'Empire, fut condamné de nouveau dans ce concile. En finissant, le Pape pria les Evêques de venir avec lui pour la défense de l'église Romaine avec tous leurs vassaux armés en guerre : il s'adressa de même au Roi, pour en obtenir du secours ; mais il n'y eut qu'Agilmar de Clermont qui le suivit en Italie.

En Orient, Photius déposé & exilé depuis huit ans, rentra dans les bonnes graces de l'empereur Basile. Ce prince étoit de basse naissance. Photius composa un ouvrage où il lui supposoit les plus illustres ancêtres : Basile donna dans cette flaterie. Photius rappellé à la Cour, reprit plus de crédit qu'il n'en avoit avant sa disgrace ; & dès-lors il recommença à faire les fonctions épiscopales. La mort du patriarche S. Ignace, qui arriva le 24. Octobre, lui donna la facilité de se remettre en possession du siége de Constantinople. Cependant pour faire rentrer dans sa communion ceux qui lui reprochoient de n'avoir pas été rétabli par le Pape, il séduisit à force de presens les Légats envoyés de Rome pour l'affaire de la Bulgarie, & les engagea à dire qu'ils étoient venus pour le déclarer Patriarche ; en

même tems il députa un apocrisiaire à Rome, chargé d'une lettre, où il disoit qu'on lui avoit fait violence pour rentrer dans le siége patriarchal. Cette lettre qu'il fit souscrire aux Métropolitains par surprise, fut accompagnée d'une autre de l'Empereur en sa faveur.

879.

Le pape Jean ayant reçu ces lettres, résolut de reconnoître Photius pour patriarche légitime : en conséquence il assembla un concile, qui députa à Constantinople Pierre, prêtre cardinal, chargé d'absoudre Photius, à condition toutefois qu'il demanderoit pardon dans un concile, rendroit au saint Siége la jurisdiction sur la Bulgarie, & qu'à l'avenir on observeroit les canons touchant l'ordination des Néophytes. Le Pape vouloit ménager l'empereur Basile, dont il espéroit du secours contre les Sarrasins qui ravageoient l'Italie. Lorsque le cardinal Pierre fut arrivé, Photius assembla au mois de Novembre un concile de trois cents quatre-vingt-trois Evêques, dont la premiére session se trouve sans date. Pierre protonotaire de Constantinople, ayant déclaré que les Légats apportoient au concile des lettres du Pape, on les fit entrer par ordre de Photius, qui les embrassa en disant : „ Que le Seigneur ait agréable la „ peine que vous avez prise, qu'il bénisse & sanctifie vos „ ames & vos corps, qu'il ait agréables les soins de notre „ très-saint frere, collegue & pere spirituel le bienheureux „ pape Jean. " Je ferai remarquer en passant, que c'étoit la coûtume de Photius de donner un grand air de piété à tout ce qu'il disoit. Après d'autres complimens Zacharie de Calcedoine expliqua le sujet de la convocation du concile, en donnant des louanges outrées à Photius ; les Légats présenterent les presens du Pape, & la session finit par les acclamations ordinaires, où Photius se trouve nommé avant le pape Jean. Seconde session le 17. Novembre. On lit les lettres du Pape & des Patriarches orientaux. Celles du Pape avoient été alterées & tronquées en plusieurs endroits, sur-tout en ce qui concernoit la plainte du Pape sur ce que Photius avoit repris les fonctions épiscopales sans consulter le saint Siége ; l'ordre qu'il donnoit à Photius de demander

pardon en plein concile ; l'absolution qu'il lui accordoit, & la condition de la restitution de la Bulgarie : les lettres des autres Patriarches contenoient leur consentement au rétablissement de Photius. Troisiéme session le 19. Le Légat Pierre fait lire la lettre du Pape aux Patriarches & aux Evêques dépendans de Constantinople, & l'instruction que les Légats avoient apportée de Rome. On a lieu de soupçonner que cette instruction, qui contient une abrogation expresse des conciles tenus contre Photius, avoit été altérée & falsifiée de même que les lettres. La session finit par la lecture des souscriptions faites par les Evêques au bas de l'instruction. Quatriéme session le 24. Après qu'on eut lû une lettre envoyée au concile par Elie nouveau patriarche de Jerusalem, & une autre du patriarche d'Antioche à Photius, les Légats du Pape demanderent si le concile étoit d'accord de tous les articles contenus dans la lettre du Pape à l'Empereur, qu'ils réduisoient à cinq. Sur le premier concernant la restitution de la Bulgarie, les Evêques éluderent, en disant que cette question ne regardant que des limites, elle demandoit un tems plus convenable. Le second & le troisiéme articles contenoient la défense d'ordonner des Néophytes, & de tirer d'une autre église le Patriarche de Constantinople : le concile refusa de les approuver, se fondant sur ce que chaque siége avoit ses anciennes coûtumes. Le quatriéme & le cinquiéme articles qui regardoient la condamnation des conciles tenus contre Photius, & l'excommunication de ceux qui ne vouloient point le reconnoître, passerent tout d'une voix. Le Légat Pierre proposa aux Evêques, en finissant, d'aller célébrer l'Office divin avec Photius : à quoi le concile consentit. La cinquiéme session ne fut tenue que l'année suivante.

880.

Suite du concile de Constantinople : cinquiéme session le 26. Janvier. Sur la proposition qui en fut faite par Photius, on commença par dire anathême à ceux qui ne reconnoissoient pas le second concile de Nicée pour le septiéme œcumenique. On fit citer ensuite Metrophane de Smyrne, qui refusoit de reconnoître Photius : il

répondit qu'une maladie l'empêchoit d'aller au concile ; ſur cette réponſe on le déclara ſéparé de toute communion eccléſiaſtique, juſqu'à ce qu'il revînt à ſon Paſteur ; & on fit un canon, portant que tous ceux qui avoient été dépoſés ou anathématiſés par le pape Jean, ſeroient traités par Photius comme ſoumis à la même cenſure, & que de même le pape Jean regarderoit comme frapés de cenſure ceux que Photius auroit dépoſés & anathématiſés. Photius fit faire deux autres canons, dont l'un porte que ſi un Evêque embraſſe la vie monaſtique, il ne pourra plus reprendre l'épiſcopat ; l'autre prononce anathême contre tout laïc qui fraperoit ou empriſonneroit un Evêque. Après ces canons on fit ſouſcrire les actes du concile. La ſixiéme ſeſſion ſe tint le 8. Mars dans le palais de l'Empereur, qui y aſſiſta & ſouſcrivit les actes avec ſes trois fils. Il propoſa aux Evêques de publier la profeſſion de foi de Nicée : Photius toujours plein d'artifices la fit lire telle qu'elle avoit été réformée à Conſtantinople, après quoi le concile s'écria, *Anathême à ceux qui ne confeſſent pas le ſymbole commun de la foi.* Ceci ſe faiſoit contre l'Egliſe Latine, afin d'avoir occaſion de condamner l'addition *Filioque*, ſous prétexte d'autoriſer le ſymbole de Nicée. Dans la ſeptiéme & derniére ſeſſion on publia de nouveau la même profeſſion de foi, & on répeta l'anathême contre quiconque oſeroit en rien ôter ou y ajoûter. Procope de Céſarée fit enſuite un diſcours, où les louanges ne furent pas épargnées à Photius, juſqu'à le comparer à Jeſus-Chriſt, & lui appliquer ces paroles de ſaint Paul : *Nous avons un pontife qui a pénetré le ciel.* Tels ſont les actes de ce concile, ſi on peut y ajoûter foi, ſçachant combien Photius étoit un habile & hardi fauſſaire.

On trouve à la fin de ces actes une lettre du pape Jean à Photius, dans laquelle il blâme avec les plus fortes expreſſions ceux qui avoient introduit l'addition *Filioque*, mais ſans toucher au fond de la doctrine touchant la proceſſion du S. Eſprit. „ Ce qui n'a pas empêché les Grecs ſchiſmatiques, „ dit M. Fleury, de prendre avantage de cette lettre, & de „ tout ce qui fut fait ſur ce ſujet au concile de Photius, „ qu'ils tiennent pour vrai huitiéme concile œcumenique, „ ne comptant pour rien celui de l'an 869.

Le

Le Pape écrivit à l'empereur Basile pour le remercier de quelques secours qu'il en avoit reçus ; il dit à la fin de sa lettre : „ Nous recevons ce que le concile de Constantinople a accordé par grace pour le rétablissement du patriarche Photius ; mais si nos Légats ont fait quelque chose „ contre nos ordres, nous ne le recevons point, & ne „ jugeons point qu'il soit d'aucune vertu. " Il écrivit à Photius avec la même restriction, & en effet ayant sçû depuis ce qui s'étoit passé, il le condamna, & envoya pour cet effet à Constantinople le diacre Martin l'un de ses Légats au huitiéme concile. L'Empereur retint ce Légat en prison pendant un mois, & ensuite il le renvoya à Rome, où il fut élu pour succeder à Jean VIII. peu après son retour.

Methodius archevêque des Moraves vient à Rome ; le Pape lui permet l'usage de la langue Sclavone dans les offices divins. Methodius eut quelque persécution à souffrir lorsqu'il fut de retour chez les Sclaves ; il en triompha par la ferveur de son zéle, & étendit ses conquêtes spirituelles par la conversion de Borivoï duc de Bohême.

Charles le Gros est couronné empereur à Rome le jour de Noël, par le pape Jean.

881.

Athanase de Naples, après avoir si cruellement maltraité son frere sous prétexte de l'alliance qu'il avoit faite avec les Sarrasins, étoit tombé dans la même faute, & partageoit le butin avec eux ; ce qui engagea le Pape à assembler un concile au mois d'Avril, dans lequel il l'excommunia. Athanase demeura plus d'un an dans cet état ; mais enfin il envoya prier le Pape de lui donner l'absolution de cette censure, offrant de renoncer à l'alliance des Sarrasins : ce qui lui fut accordé.

On tint dans le même mois d'Avril un concile à Fîmes diocése de Reims, auquel l'archevêque Hincmar présida. Il nous en reste huit articles ou canons, dont le premier regarde la distinction des deux Puissances, les autres tendent à réprimer les pillages, & à rétablir l'ordre dans les monasteres.

Les Normans firent de grands ravages cette année & la

ſuivante dans tout l'Empire François, & brûlerent plusieurs monaſteres, entr'autres ceux de Corbie, d'Inde, de Malmedy & de Stavélo. L'Italie n'étoit pas moins déſolée par les Sarraſins, qui brûlerent le monaſtere de S. Vincent de Volturne, après avoir pillé le tréſor & tué les moines.

882.

Jean VIII. meurt le 15. Décembre; Marin ou Martin, deuxiéme du nom, monte ſur le ſaint Siége le 23. du même mois. Nous avons du pape Jean VIII. trois cents vingt lettres, où l'on voit qu'il prodiguoit tellement les excommunications, qu'elles paſſoient en formules. Il faiſoit auſſi modérer les pénitences en faveur des voyages de Rome.

Hincmar archevêque de Reims meurt le 21. Décembre dans une grande vieilleſſe, à Epernay où il s'étoit refugié aux approches des Normans, ayant emporté avec lui le corps de S. Remi, & le tréſor de l'égliſe. Il fut un des plus célébres Evêques de France, très-verſé dans la ſcience de l'Écriture & des Peres, & très-zélé pour la diſcipline de l'Egliſe qu'il défendit avec vigueur contre les Papes mêmes. Il a laiſſé un grand nombre d'écrits ſur des matiéres de doctrine, de diſcipline & de morale : on lui reproche d'avoir été plus habile Canoniſte que grand Théologien, & d'avoir donné des preuves de cruauté en faiſant arracher les yeux à ſon neveu Hincmar évêque de Laon, après l'avoir dépoſé dans le concile de Douzi.

883.

Le pape Marin condamne Photius, & rétablit Formoſe évêque de Porto, dépoſé par ſon prédéceſſeur.

884.

Mort du pape Marin II. le 23. Février; Adrien III. lui ſuccede le 1. Mars.

Les Sarraſins détruiſent le monaſtere du mont Caſſin, tuent pluſieurs moines & l'abbé Berthaire, qui eſt honoré comme martyr.

885.

Adrien III. meurt le 8. Juillet; Eſtienne V. lui ſuccede le 25. Adrien s'étoit déclaré contre Photius comme ſon prédéceſſeur.

886.

Les Normans qui continuoient toujours leurs conquêtes & leurs ravages en France, viennent assiéger Paris. N'ayant pû prendre cette ville, ils firent traîner leurs barques par terre jusqu'au dessus de la ville; & les ayant remises à l'eau, ils continuérent à remonter la riviére de Seine, entrerent dans celle d'Yonne, pillerent & brûlerent une grande partie de la Bourgogne.

L'empereur Basile Macedonien meurt au mois de Mars; Leon son fils, surnommé le Philosophe, lui succede, & fait aussi-tôt chasser Photius, qui est renfermé dans le monastere des Armeniens. Estienne Syncelle, frere de l'Empereur, est mis sur le siége de Constantinople.

Fondation de l'abbaye de Casaure, *Casa aurea*, dans la Pouille, par l'empereur Louis.

887.

Le corps de S. Martin, qui étoit en dépôt depuis plus de trente ans à Auxerre où on l'avoit transferé par la crainte des Normans, est rapporté à Tours avec grande solemnité. Il s'étoit fait beaucoup de miracles à Auxerre pendant le séjour de ces reliques; ce qui engagea les habitans à refuser de rendre le dépôt lorsqu'il leur fut demandé. Les citoyens de Tours eurent recours à Ingelger comte d'Angers, qui assembla des troupes & marcha à Auxerre, tandis qu'à Tours l'archevêque Adalaude ordonna un jeûne d'une semaine entiére avec des priéres publiques pour le succès de l'entreprise. Ingelger fit sommer l'Evêque d'Auxerre de rendre le dépôt; a quoi il acquiesça, après avoir consulté les Evêques d'Autun & de Troyes.

888.

On tint cette année deux conciles sur la discipline ecclésiastique; l'un à Mayence, qui fit vingt-six canons tirés la plûpart des conciles précedens. On défend aux Prêtres de loger avec quelque femme que ce *soit*, parce qu'il s'en étoit trouvé qui avoient eu des enfans de leurs propres sœurs. L'autre concile fut tenu à Metz, & fit treize canons. Le quatriéme porte qu'on ne doit rien prendre pour la sépulture.

889. 890.

Vers ce tems Alfrede, Roi d'Oüeffex en Angleterre, fit venir de France deux moines célebres par leur science & leur vertu, nommés Grimbald & Jean. Le dessein de ce grand Roi étoit de relever l'étude des lettres, totalement tombée en Angleterre depuis les incursions des Normans. Il établit des écoles en divers lieux, & voulut contribuer par ses propres travaux à l'instruction de ses sujets. Il traduisit du Latin le Pastoral de S. Gregoire, l'histoire d'Orose & celle de Bede, dont il envoya des exemplaires à tous les siéges épiscopaux. Il étoit aussi fort zelé pour le rétablissement de la discipline monastique, & il fonda deux monasteres, celui d'Altenei pour des hommes, & celui de Schafburi pour des filles.

891.

Mort du pape Estienne V. le 7. Août.; Formose évêque de Porto lui succede le 19. Septembre. Le prêtre Sergius s'opposa à cette élection, & se fit élire lui-même; mais il fut chassé de Rome, & se retira en Toscane. Formose est le premier évêque transferé d'un autre siége à celui de Rome. Comme il étoit déja évêque, il ne fut point ordonné, & ne reçut point de nouvelle imposition des mains: il fut seulement intronisé. Estienne son prédécesseur avoit été consulté sur l'affaire de Photius par Stylien évêque de Néocesarée; Formose reçut une députation de Constantinople touchant cette affaire, avec une lettre du même Stylien adressée au pape Estienne, à laquelle Formose répondit que la condamnation de Photius devoit demeurer perpétuelle & irrévocable, & que ceux qu'il avoit ordonnés devoient être reçus à la communion des fideles comme laïcs, s'ils reconnoissoient leur faute. On ne trouve plus rien depuis concernant Photius; ce qui fait juger qu'il mourut peu après. M. Fleury trace en deux mots le portrait de ce fameux schismatique : *C'étoit*, dit-il, *le plus grand esprit & le plus sçavant homme de son siécle; c'étoit un parfait hypocrite, agissant en scélerat, & parlant en saint.* Il nous reste de lui plusieurs ouvrages considerables, dont les principaux sont sa Bibliotheque & son Nomocanon. La bibliotheque contient deux cents quatre-vingts extraits tant

d'historiens ecclesiastiques que de Théologiens, la plûpart perdus, ce qui rend cet ouvrage précieux.

Le Nomocanon est un recueil des canons reçus dans l'Eglise Grecque depuis ceux des Apôtres jusqu'au septiéme concile œcumenique, auxquels Photius n'a pas manqué de joindre ses conciles. Nous avons aussi plusieurs de ses lettres, & un grand ouvrage qui contient la résolution de plusieurs difficultés sur l'Ecriture sainte.

892.

Pascal & Jean, Légats du Pape en France, assemblent un concile à Vienne par son ordre : on y fit plusieurs canons contre les usurpations des biens d'église, les outrages faits aux clercs, les fraudes contre les legs pieux, la disposition des églises par les séculiers, & les droits d'entrée qu'il éxigeoient des prêtres.

893.

On peut rapporter à ce tems la fondation de l'abbaye d'Aurillac par S. Geraud comte de ce lieu. Il y fit venir des moines de Vabres.

894.

Concile de Châlons sur Saone le 1. Mai. Aurelien archevêque de Lyon y présida : il y est qualifié Primat de toute la Gaule. Gerfroy moine de Flavigny, soupçonné d'avoir empoisonné Adalgaire évêque d'Autun, se présenta au concile, & sa cause y fut examinée : comme il ne se présentoit point d'accusateur, il fut ordonné que Gerfroy se purgeroit en recevant la sainte Communion pour témoignage de son innocence ; ce qu'il fit effectivement.

895.

Concile de vingt-deux Evêques à Tribur près de Mayence, au mois de Mai. Le roi Arnoul y assista avec tous les grands de son royaume ; il s'y trouva aussi plusieurs Abbés. Ce concile fit cinquante-huit canons : le dix-neuviéme défend de consacrer le vin sans eau ; mais on ordonne de mettre dans le calice deux tiers de vin & un tiers d'eau. La plûpart des autres canons tendent principalement à réprimer les violences, & l'impunité des crimes. En ce même concile on cassa tous les priviléges des Papes & des Rois pour

l'érection de Hambourg en métropole, & pour son union avec Brême, qui fut réduit à un simple évêché soumis à Cologne, du consentement du pape Formose & du roi Arnoul.

896.

Arnoul marche en Italie contre Guy duc de Spolete, couronné empereur par le Pape en 892. Guy prend la fuite, Arnoul est couronné empereur par Formose, qui meurt le 4. Avril suivant. On ordonna à sa place Boniface, qui avoit été déposé du soudiaconat & ensuite de la prêtrise. Comme il fut élu par une faction populaire, il est regardé comme Antipape : il ne tint le Siége que quinze jours, & mourut le 25. du même mois d'Avril. Estienne VI. lui succeda le 2. Mai.

897.

Le pape Estienne assemble un concile à Rome pour la condamation de Formose. Il fit déterrer son corps, & le fit apporter au milieu de l'assemblée; on le mit dans le siége Pontifical revêtu de ses ornemens, & on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors Estienne parlant à ce cadavre comme s'il eût été vivant, *Pourquoi*, lui dit-il, *Evêque de Porto, as-tu porté ton ambition jusqu'à usurper le siége de Rome ?* L'ayant condamné, on le dépouilla des habits sacrés; on lui coupa trois doigts, & ensuite la tête, puis on le jetta dans le Tibre. Estienne déposa tous ceux que Formose avoit ordonnés, & les ordonna de nouveau. Dieu permit qu'Estienne fût puni de ces violences; il fut chassé lui-même, & mis dans une prison où on l'étrangla au mois d'Août. Romain lui succeda le 17. Septembre.

898.

Romain meurt le 8. Février; Theodore II. lui succede le 12. & meurt le 3. Mars, après avoir rétabli les clercs ordonnés par Formose, & avoir fait reporter solemnellement dans la sépulture des Pontifes, le corps de ce Pape qui avoit été trouvé par des pêcheurs. Theodore eut pour successeur Jean IX. qui monta sur le saint siége le 12. Mars, & assembla à Rome un concile, dans lequel on publia un décret

en douze articles contre le concile tenu sous Estienne VI. pour la condamnation de la mémoire du pape Formose, & contre ceux qui y avoient assisté & avoient violé sa sépulture. L'article huit porte, Que Formose ayant été transferé de l'église de Porto au saint Siége apostolique par nécessité & pour son mérite, il est défendu à qui que ce soit de le prendre pour exemple, vû principalement que les canons le défendent, jusqu'à refuser aux contrevenans la communion laïque, même à la mort. Par l'article dix il est ordonné que le Pape soit élu désormais dans l'assemblée des Evêques & de tout le clergé, sur la demande du Senat & du peuple, & ensuite consacré solemnellement en présence des commissaires de l'Empereur; & que personne ne soit assez hardi pour exiger de lui des sermens nouvellement inventés : le tout afin que l'Eglise ne soit point scandalisée, ni la dignité de l'Empereur diminuée. L'article onze porte : ,, Il s'est aussi introduit une détestable coûtume, ,, qu'à la mort du Pape on pille le palais patriarchal, & le ,, pillage s'étend par toute la ville de Rome & ses faux-,, bourgs : on traite de même toutes les maisons épiscopales ,, à la mort de l'Evêque; c'est pourquoi nous le défendons ,, à l'avenir, sous peine non-seulement des censures ec-,, clésiastiques, mais encore de l'indignation de l'Empe-,, reur. "

899.

Mort de S. Alfrede roi d'Angleterre. Il laissoit un grand nombre d'écrits, dont six étoient de sa composition, entr'autres des receuils de loix, des sentences, des paraboles, un traité contre les mauvais juges, & un autre intitulé *les différentes fortunes des Rois*. Il avoit aussi traduit plusieurs ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé plus haut, sçavoir les dialogues de S. Gregoire, la consolation de Boëce, & les pseaumes de David.

Le concile de Rome pour le pape Formose est confirmé dans un concile tenu à Ravenne en présence du Pape. Ce concile fit dix articles ou canons, dont le premier porte : ,, Si quelqu'un méprise les canons, & les capitulaires des ,, empereurs Charlemagne, Louis, Lothaire & son fils ,, Louis, touchant les décimes, il sera excommunié. "

900.

Après la mort de l'empereur Arnoul, les Seigneurs & les Evêques de Baviére élisent pour roi Louis son fils : les Evêques écrivent au Pape pour le prier de confirmer cette élection, & s'excuser de ce qu'ils l'avoient faite sans sa permission, attendu que les Payens coupoient le chemin d'Italie. Ces Payens étoient les Hongrois, nouveaux barbares venus du fond de la Scythie, qui avoient commencé à paroître dans l'Empire François depuis l'an 889. L'empereur Arnoul les avoit appellés à son secours pour soumettre le Duc de Moravie ; mais ils tournerent ensuite leurs armes contre la Baviére, & de-là passerent en Italie, où ils défirent les Chrétiens sur la fin de 899. & brûlerent le monastere de Nonantule après l'avoir pillé : Luitard évêque de Verceil, qui s'enfuyoit avec son trésor, fut pris & tué.

Mort du pape Jean IX. le 12. Mars ; Benoît IV. monte sur le saint Siége le 6. Avril.

En Espagne le roi Alphonse III. ayant fait rebâtir à neuf l'église de S. Jacques à Compostelle, il s'y assembla le 6. Mai un concile de dix-sept Evêques pour en faire solemnellement la dédicace. Le 29. Novembre suivant on célébra dans la même église un concile de huit Evêques, où Césaire abbé fut élu & sacré archevêque de Tarragone : l'archevêque de Narbonne s'y opposa avec les Evêques d'Espagne qui le reconnoissoient pour métropolitain. Césaire appella au Pape.

REMARQUES PARTICULIÉRES.

Les plaies que la Religion avoit reçues, s'aigrissoient de jour en jour ; le relâchement croissoit avec l'ignorance ; les abus se multiplioient, & la solide piété faisoit tous les jours des pertes nouvelles, tant parmi le clergé que parmi les laïcs. On voit dans un mémoire composé par Charlemagne sur la fin de sa vie, que ce Prince y faisoit des plaintes améres contre la cupidité de plusieurs, qui après avoir renoncé au monde, ne cessoient d'inventer des moyens pour augmenter leurs biens.

Entre les usages qui s'introduisirent dans ce siécle, on remarque les translations des reliques, qui y furent très-fréquentes. Je me suis contenté de rapporter les principales. Rien n'est plus selon l'esprit de la Religion, que la vénération des corps de ceux qui ont été pendant leur vie les sanctuaires de l'Esprit saint, & dont Dieu s'est servi après leur mort, pour manifester sa puissance : rien n'est plus louable que le desir de posseder les précieux restes de ces illustres amis de Dieu ; c'est un moyen de s'exciter à imiter les vertus qui ont éclaté en eux, & de mériter leur intercession. Mais on poussa ce desir à des excès que l'esprit de piété ne connoît pas : on portoit le zéle jusqu'à user de divers artifices pour enlever des reliques, & se les dérober les uns aux autres. L'usage où l'on étoit déja en Occident de les diviser, contre l'ancienne coûtume de l'Eglise Latine, étoit favorable à ceux qui désiroient en avoir ; mais il devint difficile de distinguer les vraies, & ce fut l'occasion de bien des impostures. Ces fréquentes translations donnerent lieu aux fausses légendes qu'on composa alors, soit pour orner & amplifier les anciennes histoires de Martyrs & d'autres Saints, soit pour en inventer de nouvelles lorsqu'on en manquoit, afin d'avoir des légendes pour les Saints nouvellement transferés.

Quoiqu'on convint encore de la néceffité de s'en tenir à la févérité des anciens canons pour l'impofition de la pénitence, on s'en relâchoit cependant tous les jours : on commençoit aussi à joindre les peines temporelles aux spirituelles. Enfin, les Evêques voyant que les pécheurs négligeoient de se soumettre à la pénitence, s'en plaignirent dans les Parlemens, & priérent les Princes, comme nous avons vû, de les y contraindre par leur puissance temporelle.

L'abus de donner des abbayes à des laïcs regnoit publiquement ; les Rois eux-mêmes les prenoient souvent pour eux : les Seigneurs se mettoient en possession des biens des monasteres sans autre formalité que la concession du Prince, & ne laissoient qu'une petite partie du revenu à quelques moines qu'ils y souffroient pour la forme, & qui se relâchoient de plus en plus. C'est une des causes qui rendirent les réformes nécessaires en plusieurs lieux.

L'usage d'appeller à Rome, sans avoir recours aux métropolitains & aux conciles provinciaux, étoit déja très-fréquent. Jusqu'au neuviéme siécle on voit peu d'exemples de ces appellations, en vertu du canon du concile de Sardique, si ce n'est de la part des Evêques des grands siéges qui n'avoient point d'autre supérieur que le Pape. Mais depuis que les fausses décrétales furent connues, les appellations se multipliérent dans toute l'Eglise Latine, en conséquence de la maxime répandue en plusieurs endroits de

cet ouvrage, que non-seulement tout Evêque, mais tout Prêtre, & en général toute personne qui se croit vexée, peut en toute occasion appeller directement au Pape. La collection où elles se trouvent, porte le nom d'Isidore Mercator, qui paroît avoir été Espagnol ; elle fut répandue en France par Riculfe archevêque de Mayence. On y trouve plusieurs lettres décrétales attribuées aux papes Clement, Anaclet, Evariste, & aux autres jusqu'à S. Sylvestre ; mais elles contiennent plusieurs caracteres visibles de fausseté, & sont remplies de maximes inconnues à toute l'antiquité. Cependant elles passerent pour vraies, à la faveur de l'ignorance & du défaut de critique : l'imposture étoit grossiére, mais on trompoit des hommes grossiers.

Il paroît qu'on ne doutoit point non plus de la prétendue donation de Constantin, si bien convaincue de faux dans les derniers siécles. Elle se trouve alleguée dans l'écrit d'Enée de Paris contre les Grecs, qui s'exprime ainsi : » Après que l'empereur Constan- » tin se fut fait Chrétien, il quitta Rome, disant qu'il n'étoit » pas convenable que deux Empereurs, l'un prince de la terre, » l'autre de l'Eglise, gouvernassent dans une même ville. C'est » pourquoi il établit sa résidence à Constantinople, & soumit » Rome & une grande partie de diverses provinces au siége » apostolique : il laissa au Pontife Romain l'autorité royale, & » en fit écrire l'acte authentique, qui fut dès-lors répandu par » tout le monde. « Les Grecs donnerent dans la même erreur sur ce sujet, & prétendirent se servir de cette piéce supposée pour y fonder les prérogatives du siége de Constantinople.

Le foible gouvernement de Louis le Débonnaire, & les divisions de ses descendans occasionnerent des troubles infinis dans l'Empire François ; ce n'étoit que violences, rapines, & brigandages : les biens des églises sur-tout excitoient la cupidité des Seigneurs, ensorte que les Ecclésiastiques étoient quelquefois obligés de se défendre à main armée. Ces biens étoient cause aussi que les Normans & les Sarrasins s'attachoient principalement dans leurs incursions à piller les églises & les monasteres, qui étoient richement fournis de vases précieux d'or & d'argent, de reliquaires, & autres ornemens garnis de pierreries. Les Evêques & les Abbés étoient obligés de marcher à la tête de leurs vassaux contre ces barbares, ennemis communs de l'Etat, & encore plus leurs ennemis particuliers. Pour fournir à tant de dépenses, les Abbés se servoient de leur crédit pour obtenir plusieurs abbayes ; comme faisoient aussi les Evêques, & les autres clercs, qui n'étant point moines étoient incapables d'être abbés ; car les commandes n'ont été introduites que dans les derniers siécles. Ainsi les remedes qu'on mettoit en usage, étoient pires que le

mal auquel on vouloit obvier. C'étoit sans doute un malheur, que l'opulence des églises & des monasteres les exposât aux insultes continuelles des barbares : mais c'étoit un malheur bien plus grand, de voir les ministres du Prince de la paix s'armer du glaive de la vengeance, & mépriser toutes les régles, pour se mettre en état d'opposer la force à la violence.

Il étoit avantageux qu'il y eût des fonds destinés à la subsistance des clercs qui servoient l'église, à l'entretien des bâtimens, & sur-tout au soulagement des pauvres. Mais on est obligé de reconnoitre que les biens des Ecclésiastiques ont été une des principales causes de leurs entreprises sur le temporel. Depuis que les Evêques, devenus Seigneurs, eurent commencé d'être appellés aux Conseils des Rois & aux Parlemens, on les vit, comme les autres Seigneurs, entrer dans les factions des Etats, & prétendre donner des loix aux Princes, auxquels ils ne devoient donner que des conseils. On en a une preuve sensible dans l'attentat commis contre Louis le Débonnaire. D'un autre côté les Papes, enchérissant sur les prétentions des Evêques, se crurent en droit de régler les différends entre les Souverains, non par voie de médiation & d'intercession seulement, mais par autorité ; ce qui est réellement disposer des couronnes. Le pape Adrien II. par exemple, défendit à Charles le Chauve de s'emparer du royaume de Lothaire son neveu, & trouva fort mauvais qu'il s'en fût mis en possession malgré cette défense.

En Orient, les invasions des Bulgares & des Russes, qui embrasserent ensuite le Christianisme, produisirent à peu-près le même effet que celles des barbares septentrionaux, à l'égard des études, des mœurs, & de la discipline. Les biens des monasteres passerent aussi entre les mains des clercs & des laïcs dans l'Empire Grec ; mais ce fut par une autre cause qu'en Occident. On peut se souvenir combien les Iconoclastes étoient ennemis de la profession monastique, & des efforts qu'ils firent pour l'anéantir, & pour détruire les monasteres : c'est ce qui porta les Empereurs & les Patriarches de Constantinople à en confier le soin à des Evêques ou à des laïcs puissans, chargés de conserver les revenus, retirer les biens aliénés, réparer les bâtimens, rassembler les moines. On donna à ces administrateurs le nom de *Charisticaires*. » Mais de » protecteurs charitables, ils devinrent bientôt (dit M. Fleuri) » des maîtres intéressés qui traitoient les moines en esclaves, » s'attribuant presque tous les revenus, & transportant même à » d'autres le droit qu'ils avoient sur les monasteres. «

Nous avons vû plusieurs Empereurs affliger l'Église par divers scandales. Nicephore entreprit de faire approuver le mariage

scandaleux de Constantin le jeune, & la plûpart des Evêques eurent la lâcheté de se prêter à tout dans un concile, où ils déclarerent que ce mariage avoit été légitime par dispense. Les deux saints abbés Theodore Studite & Platon, qui défendirent alors la discipline de l'Eglise contre l'abus des dispenses, reçurent dans cet étrange concile les plus indignes traitemens. L'empereur Leon l'Arménien ayant entrepris de faire revivre l'erreur des Iconoclastes, subjugua sans peine un grand nombre d'Evêques de l'Orient : on étoit si bien convaincu de l'influence de l'autorité Impériale dans les affaires spirituelles, qu'on ne craignit point de dire en face à ce Prince, que s'il entreprenoit de faire approuver le Manichéisme dans des assemblées ecclésiastiques, il y réussiroit. Le détail des impiétés de l'empereur Michel & de ses courtisans est trop affligeant pour qu'on doive s'y arrêter. Mais on ne doit point s'étonner des entreprises criminelles du patriarche Photius, si l'on fait attention qu'il approuva toutes ces impiétés par son silence. Cet indigne Patriarche, qui abusa si étrangement de son sçavoir & de ses talens, doit être regardé comme le principal auteur du schisme des Grecs. Ce fut par ses intrigues & par ses artifices que ce mal jetta alors de profondes racines, dont les fruits amers subsistent encore aujourd'hui.

Les études se releverent un peu chez les Grecs à la fin de ce siécle, par les soins du César Bardas, de Basile le Macedonien, de Leon le philosophe & de Photius : mais il est aisé de juger combien elles étoient imparfaites, par le style de ces Grecs, qui est déclamatoire, diffus, & plein de figures outrées ; défaut commun à tous les auteurs de ces tems-là ; ensorte qu'on pourroit comparer leur style à ces grotesques dont on a chargé les édifices d'architecture gothique. Ce sont des figures & des ornemens, mais monstrueux ou ridicules. C'étoit néanmoins un grand bien que ce renouvellement des études telles qu'elles pouvoient être alors en Orient, & ce n'est pas le seul secours remarquable que Dieu ait accordé à son Eglise pendant le neuviéme siécle. Charlemagne & Louis le Débonnaire travaillerent à procurer le même avantage en Occident. Ce fut sous leurs ordres qu'on établit de grandes écoles pour les clercs dans les cathédrales & dans les monasteres, & de petites pour les enfans dans toutes les paroisses. En même tems S. Benoît d'Aniane, secondé de la puissance temporelle, faisoit d'heureux efforts pour réformer l'ordre monastique ; & ses travaux firent changer de face à toute cette portion de l'Eglise de France, où la liberté des élections fut alors rétablie, comme nous avons vû, par la piété de Louis le Débonnaire.

En Angleterre S. Neot, proche parent de l'un des Rois de ce pays, fit aussi refleurir la vie monastique. Les nouvelles églises du Nord se fortifiérent & s'accrurent par les missions de saint Ludger dans la Saxe & dans la Vestphalie, & par celles de S. Anscaire dans le Dannemarc. La Suéde commença aussi à recevoir avec fruit l'heureuse nouvelle du salut, de même que la Bulgarie & la Russie. En Espagne, grand nombre de Chrétiens reçurent la couronne du martyre, avec un courage digne des premiers siécles, s'il eût été accompagné d'un peu plus de réserve & de discrétion. Enfin toute l'Eglise eut la consolation de voir le huitiéme concile géneral remédier efficacement aux maux dont elle avoit été accablée.

Quant à la discipline du tems, voici ce que je trouve de plus remarquable. Jonas d'Orléans, dans son livre de l'institution des laïcs, exhorte à ne point différer la Confirmation ; ce qui prouve que dès-lors on la séparoit ordinairement du Baptême. Il dit que, suivant la coûtume de l'Eglise, on confesse aux Prêtres les pechés les plus considerables, pour être réconcilié à Dieu par leur ministere, & que l'on confesse à toutes sortes de personnes les pechés legers & journaliers ; c'est-à-dire, qu'outre la confession sacramentelle nécessaire pour les pechés mortels, on confessoit aussi les fautes légeres à d'autres qu'à des Prêtres pour s'humilier ; ce qui n'étoit guéres en usage que chez les moines. Il est dit dans le pénitentiel d'Halitgar, que dans le cas de nécessité & d'absence du Prêtre, un Diacre peut recevoir le pénitent à la sainte Communion.

Amalárius nous a laissé un abregé de l'office de la Messe suivant l'ordre Romain, où il marque que le Jeudi-saint on ne chante plus *Gloria Patri*, & on ne sonne plus les cloches ; ce qui dure les deux jours suivans : on consacre les saintes Huiles de trois sortes, le saint Crême, l'huile des Catéchumenes & celle des malades : on reserve le corps de notre Seigneur pour le lendemain : on fait un repas commun en mémoire de la Céne, on lave les pieds des freres & le pavé de l'église, & on dépouille les autels ; enfin, les pénitens reçoivent l'absolution. Le Vendredi-saint il marque l'adoration de la croix, & dit avoir appris de l'Archidiacre de Rome, que dans l'église où le Pape adoroit la croix, personne ne communioit. Cet usage est devenu universel aujourd'hui. Le Samedi-saint on ne disoit point de Messe, parce qu'elle étoit réservée à la nuit suivante : le même jour l'Archidiacre de Rome faisoit les *Agnus Dei* de cire & d'huile que le Pape bénissoit, & que l'on distribuoit au peuple à l'octave de Pâque après la communion, pour les brûler & en parfumer les maisons. On voit ici l'antiquité de toutes ces cérémonies de l'Eglise ; car on les regardoit dès-lors comme très-anciennes.

Dans le Traité des offices divins par Valafrid Strabon, il est fait mention de l'usage de faire benir un agneau près de l'autel, pour en manger le jour de Pâque avant toute autre viande : l'auteur le condamne comme un reste de superstition judaïque. Cette benédiction se trouve encore à la fin du Missel Romain. Il remarque que du tems de S. Gregoire on ne jeûnoit point les Jeudis de Carême, mais que la coûtume s'étoit introduite depuis de les jeûner. Il dit que l'usage étoit différent entre les Prêtres, touchant la quantité des Messes : les uns n'en disoient qu'une par jour, d'autres la disoient deux ou trois fois, ou autant qu'ils jugeoient à propos : il rapporte l'exemple du pape S. Leon, qui disoit souvent jusqu'à neuf Messes en un jour : il ne blâme point ceux qui communioient plusieurs fois chaque jour assistant à plusieurs Messes, & ajoûte que la Messe légitime est celle où il y a le Prêtre, le répondant, l'offrant & le communiant. En cas de nécessité, toute personne peut baptiser, même une femme ; & on peut baptiser par infusion. En Espagne, on faisoit les Rogations après la Pentecôte, pour ne pas jeûner dans le tems Pascal.

Nous avons une instruction en dix-sept articles donnée par Hincmar de Reims à ses Prêtres, dans laquelle il est dit qu'après l'office du matin le Prêtre s'acquitera du service qu'il doit, en chantant Prime, Tierce, Sexte & None, à la charge cependant de les dire ensuite publiquement aux heures convenables, par lui-même s'il est possible, ou de les faire dire par d'autres clercs. Ceci prouve que dès-lors la récitation des Heures canoniales étoit comptée pour une obligation des Prêtres ; mais qu'ils pouvoient prévenir les heures, en les disant en particulier.

Enfin dans le capitulaire de Theodulfe évêque d'Orléans, on trouve une chose très-remarquable. C'est que les Prêtres de la ville & des fauxbourgs étoient obligés de venir à l'église cathédrale le Dimanche, pour y assister avec tout le peuple à la Messe publique & à la prédication. Les Religieuses seules en étoient dispensées, à cause de leur clôture. Ainsi c'étoit encore l'usage de ne faire qu'un seul office public & solemnel le Dimanche, même dans les grandes villes.





Excommunication à l'extinction des Cierges.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

DIXIÉME SIÉCLE.

Ann. 901. de l'Ére Chrétienne vulgaire.



ONCILE d'Oviédo en Efpagne au mois d'Avril, pour l'érection de cette ville en métropole. Le roi Alphonfe qui avoit obtenu pour cette érection une lettre du pape Jean IX. affifta à ce concile avec les mêmes dix-fept Evêques qui s'étoient affemblés à Compoftelle l'année précédente.

Leon empereur d'Orient ayant paffé à de quatriémes noces, qui étoient défendues chez les Grecs, Nicolas patriarche de Conftantinople s'oppofe à ce mariage, & eft exilé.

902.

Fondation de l'abbaye de saint Trutpert en Brisgau, par Lutfrid comte de Habsbourg.

903.

L'église de saint Martin de Tours est brûlée par les Normans, qui continuoient leurs ravages en France.

Concile d'Angleterre pour l'érection de plusieurs nouveaux évêchés. Ce concile, auquel le roi Edouard assista, eut pour président l'archevêque Plegmond, qui en porta le décret à Rome pour le faire approuver par le Pape. A son retour il ordonna à Cantorberi sept Evêques pour autant d'églises; sçavoir Vinchestre, Cornouaille, Shirburn, Vels, Cridic en Devonshire, Merc & Dorcestre.

Le pape Benoît IV. meurt le 20. Octobre : on élit à sa place Leon V. qui fut sacré le 28. du même mois, & chassé deux mois après par Christofle, qui le fit enfermer dans une prison où il mourut le 6. Décembre.

904.

Christofle est chassé par Sergius, le même qui s'étoit élevé contre le pape Formose.

905.

Sergius III. est ordonné Pape. Il approuva la procédure faite contre la mémoire de Formose par Estienne VI. Quelques auteurs ajoûtent qu'il fit déterrer son corps, contre lequel il commit beaucoup d'inhumanités.

906.

Les Normans s'établissent dans la Neustrie, & s'emparent de la Picardie & de la Champagne.

907.

L'empereur Leon fait assembler à Constantinople un concile, auquel présiderent les Légats du pape Sergius : ceux des Patriarches d'Orient y assistoient aussi avec plusieurs Evêques de la dépendance de Constantinople, dont la plûpart étoient gagnés par présens ou par promesses. Le mariage de l'Empereur fut autorisé par dispense, le patriarche Nicolas déposé, & Euthymius mis à sa place.

Le

PAPES & PATRIARCHES.

PAPES.
Benoît IV.
20. Octobre 903.
Leon V.
28. Octobre 903.
6. Décembre 903.
Sergius III.
9. Juin 905.
6. Décembre 911.
Anastase III.
6. Décembre 911.
6. Juin 913.
Landon,
4. Décembre 913.
25. Avril 914.
Jean X.
30. Avril 914.
2. Juillet 928.
Leon VI.
6. Juillet 928.
20. Janvier 929.
Estienne VII.
1. Février 929.
12. Mars 931.
Jean XI.
20. Mars 931.
5. Février 936.
Leon VII.
14. Février 936.
23. Août 939.
Estienne VIII.
1. Septembre 939.
15. Janvier 943.
Marin ou Martin III.
22. Janvier 943.
4. Août 946.
Agapit II.
9. Août 946.
18. Mars 956.
Jean XII.
23. Mars 956.
14. Mai 964.
Benoît V.
19. Mai 964.
chassé au mois de Juin 964.

ANTIPAPES & Heretiques.

ANTIPAPES.
Christofle, 904.
Francon, dit Boniface VII. 973.
Philagathe, dit Jean XVI. 997.

SÇAVANS & Illustres.

L'empereur Leon le philosophe, 911.
Outre ses discours dont nous avons parlé, il a laissé un traité de Tactique, c'est-à-dire, des ordres de bataille, où l'on voit que tous les jours soir & matin toute l'armée chantoit le *Trisagion*; & que la veille du combat un Prêtre jettoit de l'eau bénite sur toutes les troupes.

Notker, moine de Saint-Gal, 912.
Il a composé plusieurs hymnes & *Sequences* ou *Proses* pour la Messe, & un martyrologe.

Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, fondateur de Cluni, 927.

Eutychius patriarche d'Alexandrie, 940.
Auteur d'un abrégé de l'histoire universelle depuis la création du monde : on y trouve la suite des Patriarches Melquites d'Alexandrie jusqu'à lui.

Saint Odon abbé de Cluni, 942.
Il a écrit l'histoire de la translation des reliques de S. Martin, de Bourgogne à Tours, la vie de saint Geraud d'Aurillac, & autres ouvrages.

PRINCES contemporains.

EMPEREURS d'Orient.
Leon le philosophe, 911.
Alexandre, 912.
Constantin IX. * 960.
Romain Lecapene 948.
* seul jusqu'en 919. qu'il associa à l'empire Romain Lecapene son beaupere.
Romain II. 963.
Nicephore Phocas, 969.
Jean Zimiscés, 975.
Basile III. Constantin X.

EMPEREURS d'Occident.
Louis IV. 912.
Conrad I. 919.
Henri I. 936.
Othon I. 973.
Othon II. 983.
Othon III.

Rois d'Espagne.
Alphonse III. ou le Grand, 910.
Garcias. 913.
Ordonio II. 923.
Froïla II. 924.
Alphonse IV. 931.
Ramire II. 950.
Ordonio III. 955.
Sanche le Gros, 967.
Ramire III. 982.
Veremond II. 999.
Alphonse V.

Le prêtre Auxilius publie ses écrits contre le pape Sergius, pour soûtenir la validité des ordinations faites par le pape Formose.

908.

Le pape Sergius fait rétablir de fond en comble l'église de S. Jean de Latran, qui avoit été ruinée sous le pape Estienne.

Theodora dame Romaine, mere de Marozie & de Theodora, femme habile, mais de mauvaises mœurs ainsi que ses deux filles, s'empare de l'autorité à Rome.

909.

Concile de Troslé près de Soissons le 26. Juin : il fut composé de douze Evêques, en y comprenant Hervé archevêque de Reims qui y présidoit. Les décrets de ce concile sont divisés en quinze chapitres, où l'on voit une triste peinture des maux de l'Eglise. Le IV. ordonne que les Abbés soient des Religieux instruits de la discipline réguliére, & que les moines & les religieuses vivent dans la sobriété, la piété & la simplicité, sans affecter les pompes du siécle. Le V. & le VI. sont contre les éxactions des laïcs qui obligeoient les Prêtres à leur payer des cens, & à leur fournir des repas ; ce qui paroît devoir être entendu des patrons, qui en nommant des curés leur imposoient ces charges. Il y est dit que les biens des églises, c'est-à-dire les dîmes, les prémices & les oblations, sont exempts de tous droits fiscaux & seigneuriaux, & que la dîme doit être payée de tous les biens, même du trafic & de l'industrie.

910.

Fondation de Cluni par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine & comte d'Auvergne : il y mit pour premier abbé S. Bernon qui avoit fondé de ses biens le monastere de Gigni diocése de Lyon. Après son décès les moines devoient avoir le pouvoir d'élire, suivant la régle de saint Benoît, celui qui leur plairoit dans la même observance. On voit par la charte de cette fondation que nous avons encore, qu'elle fut faite à condition qu'on bâtiroit à Cluni un monastere en l'honneur de S. Pierre & S. Paul sous la régle de S. Benoît, & que les moines exerceroient tous

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.

PAPES & PATRIARCHES.

PAPES.

Leon VIII.
24. Juin 964.
Avril 965.
Benoît V.
detechef en Mai,
5. Juillet 965.
Jean XIII.
1. Octobre 965.
6. Septembre 972.
Benoît VI.
21. Septembre 972.
Mars 974.
Donus II.
5. Avril 974.
Octobre 975.
Benoît VII.
19. Décembre 975.
10. Juillet 984.
Jean XIV.
19. Octobre 984.
20. Août 985.
Jean XV.
25. Avril 986
30. Avril 996.
Gregoire V.
19. Mai 996.
18. Février 999
Sylvestre II.
19. Février 999.

PATRIARCHES Melquites d'Alexandrie.

Christodule, 933.
Eutychius, 940.
On ne trouve plus la suite des Patriarches Melquites d'Alexandrie.

PATRIARCHES Jacobites d'Alexandrie.

Michel, 902.
Le siége vaq. 14 *ans.*
Gabriel, 938.
Cosme, vers 940.
Macaire, vers 960.
Theophane, 962.

SÇAVANS & Illustres.

Siméon Métaphraste vivoit en 942. Il est fameux par son recueil des vies des Saints, qu'il a cependant gâtées en voulant en ramener le style au goût de son siécle, qui n'étoit pas celui du vrai & du naturel, mais du brillant & du merveilleux.

Atton de Verceil vivoit en 956. Il a laissé des lettres sur divers points de discipline, un capitulaire, & un traité des souffrances de l'Eglise.

S. Gerard réformateur de l'ordre de S. Benoît dans les Pays-Bas. 959.

Constantin Porphyrogenete, empereur d'Orient. 960.

S. Odon archevêque de Cantorberi, 961. Il a laissé des constitutions ecclésiastiques.

Flodoard chanoine de Reims, 966. Auteur d'une histoire de l'église de Reims, & d'une chronique.

Luitprand évêque de Cremone, vivoit en 968. Il a écrit l'histoire de son tems, & des ambassades qu'il a faites en Orient.

PRINCES contemporains.

Rois de France.

Charles le Simple, 929.
Raoul *usurpe.*
Louis d'Outremer, 954.
Lothaire, 986.
Louis le Fainéant, 987.

Troisiéme race.

Hugues Capet, 996.
Robert.

Rois d'Angleterre.

Edouard, 925.
Adelstan, 940.
Edrede, 955.
Eduin, 957.
Edgar, 975.
S. Edouard, 977.
Etelrede II.

Rois d'Ecosse.

Constantin III. 943.
Malcome, 958.
Indulphe, 967.
Duphe, 972.
Culne, 976.
Kenet III. 984.
Crime, 993.
Malcome II.

Rois de Suéde.

Ingelde II. 907.
Eric VI. 926.
Eric VII. 940.
Eric VIII. 980.
Olaüs II.

les jours les œuvres de miséricorde selon leur pouvoir envers les pauvres, les étrangers & les pélerins. Le duc Guillaume ajoûtoit : „ De ce jour ils ne seront soumis ni „ à nous, ni à nos parens, ni au Roi, ni à aucune puis- „ sance de la terre ; " & il prononçoit de grandes malédictions contre ceux qui voudroient empêcher l'effet de cette donation, y ajoûtant pour le temporel une amende de cent livres d'or. C'étoit une précaution contre les désordres du tems. Cette donation fut passée à Bourges le 11. Septembre.

Mort d'Alphonse le Grand roi d'Espagne.

911.

Leon le philosophe, empereur d'Orient, meurt le 11. Mai. Ce prince a laissé plusieurs écrits, entr'autres des sermons pour différentes fêtes. Ces discours ne sont que des déclamations de sophiste, qui montrent plus de vanité que de piété : aussi le surnom de philosophe ne lui fut-il pas donné à cause de sa sagesse, car ses mœurs n'étoient pas édifiantes ; mais parce qu'il se faisoit gloire d'aimer les lettres & la philosophie. Il avoit fort avancé les *Basiliques*, qui sont un abrégé du corps de droit de Justinien & des Novelles, le tout mis dans un nouvel ordre, & rédigé en Grec. Il eut pour successeur son frere Alexandre, qui rappella aussi-tôt le patriarche Nicolas, & fit chasser Euthymius. Ce prince mourut le 7. Juin 912. après avoir donné pendant un régne si court des marques de beaucoup d'impiété. On dit qu'un jour il fit sacrifier aux idoles qui servoient d'ornement dans l'Hypodrome, en disant : *Helas ! quand les Romains adoroient ces dieux, ils étoient invincibles.* Constantin Porphyrogenete, fils de Leon, qui l'avoit associé à l'empire dès l'année 910. continua à regner seul.

Mort du pape Sergius III. le six Décembre ; Anastase III. lui succede.

912.

Les efforts qu'on avoit faits en France pour chasser les Normans ayant toujours été inutiles, le roi Charles le Simple fit proposer à Rollon leur chef de lui abandonner les pays dont il s'étoit emparé en Neustrie, à condition qu'il embrasseroit le Christianisme. Rollon accepta la pro-

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
PATRIARCHES Jacobites d'Alexandrie. Menas, 980. Ephrem, 982. Philothée. PATRIARCHES d'Antioche. Siméon, 904. Elie, vers 932. *Le siége vaque 3 ans.* Théodose, autrement Estienne. Christofle. Agapius. PATRIARCHES de Jerusalem. *Comme le siége ne fut pas toujours rempli sous les Sarrasins, on connoît seulement le nom de quelques Patriarches.* Elie. Christofle. PATRIARCHES de Constantinople Nicolas le Mystiq. chassé en 906. Euthymius, chassé en 911. Nicolas rétabli en 925. Estienne II. 928. Tryphon, chassé en 931. *Le siége vaque un an & demi.* Theophylacte, 956 Polycucte, 970. Basile, déposé 974. Antoine Studite, abdique en 979. *Le siége vaque 4 ans.* Nicolas Chrysoberge, 995. Sisinnius II. 998. Sergius II.		Notger évêque de Liége, vivoit en 972. Il est auteur d'une histoire des Evêques de cette ville. S. Ulric ou Udalric, évêque d'Ausbourg, 973. Il a laissé quelques sermons, & une lettre sur le célibat des Prêtres. Rathier de Verone, 974. Auteur d'un traité sur les canons, & d'une lettre *du corps & du sang du Seigneur.* Edgar roi d'Angleterre, 975. Il a fait plusieurs constitutions ecclésiastiques. Severe Egyptien vivoit en 977. Il a écrit une histoire des Sarrasins, & de l'église d'Alexandrie. S. Dunstan archevêque de Cantorberi, 988. Il est auteur d'une concorde des régles. Sisinnius de Constantinople, 998. Il a composé un traité du mariage entre cousins. Suidas Grammairien. Auteur d'un Lexicon ou dictionnaire, dans lequel on trouve beaucoup de fragmens sur les matiéres ecclésiastiques : on croit qu'il vivoit vers ce dixiéme siécle, ou même plutôt.	*Rois de Danemarc.* Herold VI. dont les prédécesseurs sont peu connus, 980. Suenon. *Pologne.* Les commencemens de cette monarchie sont aussi très-peu connus. Micislas duc, premier Chrétien, 999. Boleslas, premier Roi.

position, & fut baptisé cette année par Francon archevêque de Rouen: ses comtes, ses chevaliers & toute son armée reçurent aussi le baptême. Il épousa, suivant une autre condition du traité, la princesse Gisle fille de Charles. Rollon tenoit en plein fief de la couronne le pays nommé depuis ce tems Normandie, & la Bretagne en arriére-fief. Quelques auteurs prétendent qu'il est le fondateur de la cathédrale de Rouen.

913. 914.

Le Pape Anastase III. meurt le 6. Juin 913. Landon lui succede le 4. Décembre, & meurt le 25. Avril 914. Après lui Jean X. qui étoit archevêque de Ravenne, fut élu Pape, par le crédit de Theodora sœur de Marozie.

916. 917.

Les Hongrois, après avoir désolé la Franconie, la Turinge & la Saxe, vinrent cette année jusqu'à l'abbaye de Fulde. En 917. ils pénétrerent par l'Allemagne & la Saxe jusqu'en Lorraine: à Brême ils massacrerent plusieurs Prêtres aux pieds des autels, & emmenerent les autres en captivité avec une partie du peuple.

Mort de S. Ratbod évêque d'Utrecht.

918.

Vers ce tems l'abbé Jean, après avoir réparé les bâtimens du mont Cassin, assembla à Capoue une communauté de plus de cinquante moines dans un monastere qu'il bâtit en l'honneur de S. Benoît.

919.

Constantin empereur d'Orient associe à l'empire Romain Lecapene son beaupere.

920.

Romain fait assembler à Constantinople, dans le mois de Juillet, un concile pour la réunion des métropolitains & des clercs divisés au sujet des patriarches Nicolas & Euthymius. On y fit un décret par lequel les quatriémes noces sont absolument défendues; les troisiémes sont assujeties à différens degrés de pénitence, suivant l'âge de celui qui se remarie: on doit avoir aussi égard s'il a des enfans, ou

non : les secondes & même les premiéres noces sont déclarées sujettes à pénitence, si elles ont eu une mauvaise cause, comme de rapt ou de débauche précédente.

921.

Quelques auteurs mettent sous cette année la conversion des Bohemiens.

Hervé archevêque de Reims tient un concile, dans lequel, à la priére du roi Charles, il donne l'absolution à un Seigneur nommé Erlebaud, mort dans l'excommunication.

922.

Concile de huit Evêques à Coblentz, assemblé par ordre des rois Charles de France & Henri de Germanie. Il nous en reste plusieurs canons, dont le sixiéme porte que les moines, avec les églises qui leur appartiennent, seront en tout soumis aux Evêques diocésains.

924. 925.

Concile de Reims, composé des Evêques de cette province, où l'on ordonne que ceux qui s'étoient trouvés à la bataille de Soissons donnée l'année précédente entre Charles le Simple & Robert fils de Robert le Fort, feroient pénitence pendant trois carêmes. M. Fleury remarque que ceci a beaucoup de rapport à ce qui fut ordonné en 841. après la bataille de Fontenai, donnée comme celle-ci entre François de part & d'autre.

Les Hongrois que Berenger roi d'Italie avoit appellés à son secours contre Raoul duc de Bourgogne, ravagent la Lombardie, & entr'autres Pavie, où ils brûlent quarante-trois églises avec l'Evêque de la ville, & celui de Verceil, le 12. Mars. 924. L'année suivante ils passerent en Baviére, & allerent jusqu'à l'abbaye de S. Gal; mais les moines avertis de ce qui devoit arriver, par une sainte recluse nommée Viborade qui en avoit eu révélation, s'étoient refugiés dans un château fort avec le trésor du monastere. Les Hongrois vinrent brûler ensuite l'église du monastere de saint Magne, près de laquelle étoit la cellule de Viborade : ils trouverent cette sainte fille occupée à la priére, & la tuérent à coups de hache.

Hebert comte de Vermandois fait élire archevêque de

Reims Hugues son fils, qui n'avoit pas encore cinq ans; le pape Jean X. approuve cette élection, & commet Abbon évêque de Soissons pour exercer les fonctions épiscopales dans l'archevêché de Reims.

926.

Bernon, premier abbé de Cluni, donne sa démission en présence des Evêques voisins, & partage ses abbayes entre Guy & Odon ses disciples, du consentement des moines: il les fit élire tous deux & ordonner abbés, pour en faire les fonctions après sa mort. On voit par ce partage, que Bernon ne pensoit point encore à former un corps de congrégation; & c'est Odon son successeur, qui a proprement commencé celle qui depuis a pris le nom de Cluni.

927.

Concile de Duysbourg, où l'on excommunie les auteurs de l'attentat commis sur la personne de Bennon évêque de Metz, auquel on avoit arraché les yeux & fait d'autres mauvais traitemens, pour le mettre hors d'état d'exercer ses fonctions. Bennon renonça volontairement à son siége, & on lui donna une abbaye pour subsister.

928. 929. 930.

Fondation du monastere de Brogne par S. Gerard, qui avoit été moine à S. Denys.

Guy marquis de Toscane dominoit à Rome avec Marozie qu'il avoit épousée, quoique de son pere Adalbert elle eut eu un fils nommé Alberic. Marozie devenue jalouse du pouvoir que le pape Jean accordoit à Pierre son frere, engage Guy son époux à venir au palais de Latran, où il fait assassiner Pierre aux yeux du Pape, qui est pris lui-même & mis dans une prison, où on l'étouffa le 2. Juillet, en lui mettant un oreiller sur la bouche. Son successeur fut Leon VI. qui mourut le 20. Janvier 929. Estienne VII. lui succeda.

Violente persécution en Bohême, excitée par Drahomire veuve de Vratislas fils de Borivoi, premier Chrétien entre les Ducs de Bohême. Ludmille veuve de ce prince & Vinceslas son petit-fils, qui furent les victimes de la haine que Drahomire portoit aux Chrétiens, sont honorés comme martyrs.

931.

Mort du pape Estienne VII. le 12. Mars. Marozie se servit du pouvoir absolu qu'elle avoit à Rome avec Guy son époux, pour faire élire pape son fils Jean qu'elle avoit eu de Sergius III. & qui outre le vice de sa naissance, n'étoit âgé que d'environ vingt-cinq ans.

A Reims le comte Hebert s'étoit emparé de tout le temporel de cette église par l'autorité de Raoul roi de Bourgogne, & logeoit même dans l'évêché avec sa femme. Le roi recevant de tous côtés des plaintes sur les malversations continuelles de ce comte, vient assiéger Reims, qui se rend après trois semaines de siége. Il fait ordonner pour ce siége Artaud moine de S. Remi, qui est inthronisé par les Evêques de la province avec le consentement du clergé & du peuple.

932.

Henri fait assembler à Erford en Allemagne un concile de treize Evêques. On y fit cinq canons, dont le dernier défend de s'imposer un jeûne sans la permission de l'Evêque, parce que c'étoit alors une superstition pour deviner.

933.

Ramire II. Roi d'Espagne fait crever les yeux à son frere Astolphe, qui vouloit reprendre la couronne qu'il avoit abdiquée en sa faveur, après avoir pris l'habit monastique.

Alberic fils de Marozie se souleve contre Hugues son beaupere, roi de Lombardie, qui avoit épousé Marozie depuis la mort de Guy dont il étoit frere utérin. Hugues prend la fuite. Alberic fait enfermer sa mere & le pape Jean XI. son frere dans le château S. Ange. On dit que tandis qu'il le tenoit ainsi captif, il l'obligea d'accorder le pallium à Theophylacte patriarche de Constantinople, & à ses successeurs à perpétuité. Theophylacte étoit fils de l'empereur Romain Lecapene, & avoit succedé au moine Tryphon, lequel avoit été ordonné en 928. mais pour un tems seulement, & jusqu'à ce que Theophylacte fût en âge de recevoir la dignité patriarchale qui lui étoit destinée. Tryphon fut déposé, lorsque son tems fut expiré; c'est le premier exemple remarquable de cet abus, nommé depuis *confidence*.

934.

Diminution de la puissance des Califes : divisions chez les Musulmans.

935.

Concile de Fîmes près de Reims, sur la discipline.

936.

Leon VII. succede le 14. Février au pape Jean XI. mort le 5. du même mois. Leon fit ce qu'il put pour éviter le Pontificat, & y fut élevé malgré lui. Il continua étant pape sa maniére de vivre : il étoit appliqué à la priére, & à la méditation des choses célestes ; affable, sage, agréable dans ses discours : il fut entiérement occupé de ses devoirs.

Unni archevêque de Brême meurt à Birca en Suéde, où il étoit allé pour rétablir la Religion chrétienne, totalement oubliée pendant les révolutions qui avoient troublé ce royaume depuis la mission de saint Anscaire. Unni avoit fait une autre mission chez les Danois, & avoit converti Herold fils de leur roi nommé Gourm. Pendant que l'archevêque Unni étoit occupé en Suéde, Adaluard évêque de Verdun prêchoit chez les Sclaves.

Des Sarrasins venus d'Afrique surprennent la ville de Gènes, & emportent sur leurs vaisseaux les trésors des églises & les richesses de la ville, après en avoir tué tous les habitans, excepté les femmes & les enfans.

Fondation du monastere de S. Pons en Languedoc, qui a donné naissance à la ville de ce nom.

937.

Othon roi de Germanie, voulant établir la Religion chrétienne chez les Sclaves voisins de l'Elbe, qu'il avoit vaincus, fortifie la ville de Magdebourg, & y fonde un monastere dédié à S. Pierre, à S. Maurice & à saint Innocent : le premier abbé fut Annon, depuis évêque de Vormes.

938.

Gerard, archevêque de Lorch, est fait vicaire du Pape en Allemagne.

939.

Le pape Leon VII. meurt le 23. Août ; Estienne VIII. lui succede le 1. Septembre. Comme il étoit Allemand de naissance, les Romains le prirent en aversion, & lui défigurerent tellement le visage, qu'il n'osoit paroître en public.

940.

Hebert comte de Vermandois, Hugues le Grand comte de Paris, & Guillaume duc de Normandie viennent assiéger Reims, & obligent l'archevêque Artaud à renoncer à l'administration de son église.

941.

Hebert & Hugues font assembler à Soissons les Evêques de la province de Reims, pour regler le gouvernement de cet archevêché. Artaud sommé de venir à ce concile, déclara qu'il défendoit aux Evêques sous peine d'excommunication, d'ordonner un archevêque de Reims de son vivant ; ajoûtant que s'ils le faisoient, il appelloit au saint Siége. Le concile passa outre nonobstant cette protestation, & jugea qu'on devoit ordonner pour le siége de Reims Hugues fils du comte Hebert, qui y avoit été destiné dès sa jeunesse. En conséquence les Evêques se transporterent à Reims, où ils firent l'ordination : Hugues avoit été ordonné prêtre par Guy évêque de Soissons, & n'avoit que vingt ans lorsqu'il fut fait archevêque. Il envoya demander le pallium au pape Estienne VIII. qui le lui accorda. Ses députés revinrent avec un évêque nommé Damase, que le Pape envoyoit en France en qualité de Légat : il étoit chargé de lettres pour les Seigneurs de France & de Bourgogne, par lesquelles le Pape les menaçoit d'excommunication s'ils continuoient de faire la guerre au roi Louis.

S. Gerard réforme le monastere de S. Pierre de Gand, occupé depuis plus de cent ans par des clercs séculiers, qu'il chassa à cause de leurs déreglemens. Saint Gérard réforma de même plusieurs autres monasteres de l'ordre de saint Benoît, tant dans les Pays-Bas que dans la Picardie & sur le bas Rhin.

942.

Mort de S. Odon, second abbé de Cluni. Entre les monasteres qu'il a réformés, on compte celui de Sarlat en Perigord, & celui de Tulle dans le Limosin, depuis érigés en Evêchés; S. Pierre-le-vif à Sens, S. Julien à Tours, Romans Moustier au diocése de Lausanne, Charlieu au diocése de Mâcon, & Fleuri sur Loire, dont il fut mis en possession par ordre du roi Raoul, nonobstant la résistance des anciens moines qui se défendirent à main armée. Odon étoit reconnu abbé de toutes ces maisons, mais il mettoit en chacune un abbé particulier, qui étoit comme son vicaire. En Italie, où il avoit été mandé plusieurs fois par les Papes pour accommoder les differends d'Alberic avec Hugues son beaupere, il réforma le monastere de S. Paul à Rome, ceux de Soupenton, de Salerne, & de S. Augustin à Pavie, établissant par-tout la même observance qui se pratiquoit à Cluni. De son tems ce monastere reçut des donations si considérables, qu'il en reste jusqu'à cent quatre-vingt-dix-huit chartes. Saint Odon eut pour successeur Aimard, qui fut aussi très-zelé pour l'observance, & augmenta beaucoup le temporel, comme on voit dans les archives de Cluni par deux cents soixante-dix-huit chartes de son tems.

943.

Louis d'Outremer, roi de France, défait dans une bataille Tourmond, Normand apostat, qui vouloit ramener les autres à l'idolâtrie, & avoit conspiré contre Louis avec un Roi payen nommé Setric. Tourmond fut tué dans ce combat.

Le pape Estienne VIII. meurt le 15. Janvier; Marin ou Martin III. lui succede le 22.

944.

Cette année Romain Lecapene, l'un des Empereurs d'Orient, fit apporter à Constantinople l'image miraculeuse d'Edesse. L'histoire de cette translation se trouve dans un discours atribué à l'empereur Constantin Porphyrogenete, où l'on voit deux traditions sur cette image: la premiére consistoit à dire qu'un nommé Ananias, officier d'Abgar roi d'Edesse, ayant été témoin des miracles de Jesus-Christ dans

un voyage qu'il fit en Palestine, en rendit compte à son maître à son retour. Abgar qui étoit affligé de lépre, écrivit à Jesus-Christ pour l'engager à venir demeurer à Edesse, esperant qu'il le guériroit. Ananias retourna en Judée chargé de cette lettre; Jesus-Christ fit réponse, promettant à Abgar de lui envoyer un de ses disciples pour le guérir, & donna en même tems à Ananias un linge sur lequel il avoit imprimé son image, en s'en servant pour s'essuyer le visage. L'autre tradition porte, que lorsque Jesus-Christ sua du sang avant sa passion, un de ses disciples lui donna ce linge, dont il s'essuya, & y imprima son image, ensuite le donna à garder à S. Thomas de qui S. Thaddée le reçut, & le porta à Edesse: le roi Abgar mit cette image sur sa tête, sur ses lévres, sur ses yeux & sur tout son corps, & se trouva parfaitement guéri. L'empereur Constantin ajoûte plusieurs autres circonstances qui paroissent fabuleuses, & raconte un grand nombre de miracles arrivés à l'occasion de cette translation: l'Eglise Grecque en fait la fête le 16. Août, jour auquel l'image fut portée solemnellement à l'église de Sainte-Sophie.

Estienne, l'un des fils de l'empereur Romain Lecapene, le fait enlever & conduire dans l'île Proté, où on l'oblige à prendre l'habit monastique après lui avoir coupé les cheveux. Romain mourut dans cette île en 948. après avoir fait une confession publique & une pénitence édifiante.

945.

Constantin Porphyrogenete ayant découvert une conspiration formée contre lui par Estienne & Constantin fils de Romain, les fait arrêter le 15. Janvier, leur fait couper les cheveux comme à des clercs, & les envoie en exil.

946.

Mort du pape Marin ou Martin III. le 4. Août; Agapit second du nom lui succede le 9.

947.

Saint Odon est fait archevêque de Cantorberi en Angleterre. Avant de prendre possession du siége, Odon embrassa la profession monastique, & envoya pour cet effet au monastere de Fleuri ou saint Benoît sur Loire,

alors en grande réputation pour la régularité de l'observance, au lieu qu'elle étoit fort tombée en Angleterre: l'abbé de Fleuri vint lui-même apporter l'habit monastique à Odon, qui commença aussi-tôt à s'appliquer à la réforme de l'ordre ecclesiastique. L'Angleterre commençoit aussi à recueillir les fruits des travaux de S. Dunstan, abbé & fondateur du monastere de Glastemburi. Dunstan y rassembla un grand nombre de moines, qui se distinguerent tellement par leur piété & par leur doctrine, sous la conduite de ce saint Abbé, qu'on tira ensuite de cette communauté un grand nombre d'Evêques & d'Abbés qui contribuérent beaucoup au rétablissement de la Religion en Angleterre.

Concile de Verdun sur les prétendans à l'église de Reims: cet archevêché étoit toujours disputé par Hugues & par Artaud. L'archevêque Hugues cité à ce concile par deux Evêques refusa d'y venir; on confirma à Artaud la possession du siége de Reims, & on indiqua un autre concile pour le 23. Janvier.

948.

Ce concile fût célebré à S. Pierre près de Mouson, par Robert archevêque de Tréves, avec les Evêques de sa province, & quelques-uns de celle de Reims. On jugea que Hugues ayant été appellé à deux conciles auxquels il avoit refusé de venir, devoit être privé de la communion & du gouvernement de l'église de Reims, jusqu'à ce qu'il vînt se justifier devant un concile général.

Marin évêque de Bomarzo en Toscane, Légat du Pape, assemble un concile général à Ingelheim le 7. Juin, en présence de Louis & d'Othon. Le Légat y présidoit comme chargé de toute l'autorité du Pape, & il y avoit trente-deux Evêques, lui compris, avec un grand nombre d'abbés, de chanoines & de moines. Louis d'Outremer se leva, & du consentement d'Othon dans les états duquel il étoit, proposa sa plainte au concile contre Hugues comte de Paris, qui s'étoit révolté, & l'avoit chassé d'une partie de ses états. Louis ajoûta que si on l'accusoit de quelque crime qui méritât un tel traitement, il étoit prêt à s'en purger, au jugement du concile, & suivant l'ordre du roi Othon, ou par le combat singulier. On entendit ensuite les plaintes

d'Artaud contre l'intrusion de Hugues. Sigebolde diacre de Reims entra au concile avec des lettres apportées de Rome, & déja présentées au concile de Mouson. Comme elles contenoient plusieurs faussetés, le Légat demanda qu'il fût jugé canoniquement; & le concile prononça que comme calomniateur il devoit être déposé du diaconat, & envoyé en exil. Le second jour du concile, Hugues fut excommunié comme usurpateur du siége de Reims. On traita de la discipline pendant les jours suivans, & on dressa dix articles ou canons, qui ont rapport la plûpart aux affaires jugées dans ce concile. Le sixiéme article porte, qu'on jeûnera la grande Litanie, c'est-à-dire le jour de S. Marc, comme les Rogations: ce qui prouve qu'on les jeûnoit encore.

Concile de Tréves le 6. Septembre. Il y fut question des Evêques qui avoient eu part à l'ordination de Hugues: Guy de Soissons se prosterna devant le Légat Marin & l'archevêque Artaud, se déclarant coupable, & il fut absous; mais on excommunia Tetbaud d'Amiens & Yves de Senlis ordonnés par Hugues. On excommunia aussi le comte Hugues son oncle, jusqu'à ce qu'il vînt à résipiscence.

Othon ayant soumis les Danois, accorde la paix à leur roi Herold, à condition qu'ils embrasseroient la Religion chrétienne. Le Jutland ou Dannemarc de deçà la mer fut divisé en trois Evêchés soumis à l'archevêché de Hambourg; sçavoir, Slesvic, Ripen & Arhus. L'archevêque Adaldagne qui avoit obtenu du pape Agapit la confirmation des priviléges de l'église de Hambourg, avec le pouvoir d'ordonner des Evêques tant pour le Dannemarc que pour le reste du Nord, en ordonna trois cette année pour ces nouveaux évêchés.

949.

Le Pape assemble un concile à Rome dans l'église de saint Pierre, où il confirme la condamnation de l'archevêque Hugues & l'excommunication du Comte de Paris son oncle, prononcées au concile d'Ingelheim & à celui de Tréves.

950. 951.

Othon soumet Boleslas duc de Bohême, après une guerre

de quatorze ans. Les Sclaves promirent de payer tribut, & de se faire Chrétiens. Le pays fut divisé en dix-huit cantons, qui embrasserent tous la foi Chrétienne, à la réserve de trois. On bâtit chez eux plusieurs nouvelles églises, & plusieurs monasteres d'hommes & de femmes.

952.

Concile d'Ausbourg le 7. Août. Il s'assembla par ordre de l'empereur Othon, & fut composé de vingt-quatre Evêques tant de Germanie que du royaume de Lombardie, dont Othon s'étoit rendu maître l'année précédente. On y fit onze canons de discipline. Le premier défend à tous les clercs, depuis l'Evêque jusqu'au Soudiacre, de se marier ou d'user de leurs femmes, sous peine de déposition; & à tous les clercs d'avoir chez eux des femmes sous-introduites. Le quatriéme permet à l'Evêque de faire fustiger & tondre ces femmes suspectes. Le onziéme veut que tous les clercs étant venus en âge de maturité, soient contraints, même malgré eux, à garder la continence. Ce concile étoit en même tems un parlement; les Seigneurs de tous les Etats d'Othon y assisterent.

Fondation de l'abbaye de Saint-Vannes.

953.

Le bienheureux Brunon frere de l'empereur Othon est élu archevêque de Cologne : ce saint Evêque étoit encore plus recommandable par sa vertu & sa doctrine, que par son illustre naissance. L'Empereur son frere, qui le respectoit beaucoup, lui ayant donné en même tems le gouvernement de la Lorraine, ses premiers soins furent de rétablir le bon ordre dans toutes les communautés & dans tous les lieux de sa dépendance.

954.

On met sous cette année un concile de Ravenne pour les biens d'église.

955.

Les Hongrois inondent l'Allemagne avec une armée innombrable, & ravagent la Baviére. La ville d'Ausbourg qui n'avoit que de foibles fortifications, est sauvée par la valeur de ses habitans, qui firent une vigoureuse sortie

pendant

pendant le siége, ayant à leur tête S. Udalric leur évêque, qui n'avoit point d'autres armes que son étole. Les progrès des Hongrois sont arrêtés par une victoire signalée que l'empereur Othon remporte sur eux le 10. Août : ce prince fit vœu avant la bataille de fonder un évêché à Mersbourg, si Dieu lui donnoit la victoire, & se prépara au combat en recevant la communion de la main de saint Udalric son confesseur.

956.

Mort du pape Agapit II. le 18. Mars : Octavien fils du patrice Alberic, qui quoique clerc avoit succedé à son pere en sa dignité & son autorité à Rome, fut élu Pape le 23. du même mois de Mars, & prit le nom de Jean XII. C'est le premier Pape qui ait changé de nom : il n'avoit que dix-huit ans au plus lorsqu'il fut élu.

En Angleterre, Eduin successeur du roi Edrede son oncle mort en 955. envoya en exil le saint abbé Dunstan, qui avoit essayé plusieurs fois de le corriger de ses déportemens. Dunstan poussa un jour la fermeté jusqu'à entrer dans une chambre où le Roi s'étoit enfermé avec une des femmes qu'il entretenoit, & le tira par force d'entre ses bras : le Roi excité par cette femme qui vouloit tirer vengeance d'un si cruel affront, fit un édit pour ôter les biens à tous les monasteres, & envoya enlever saint Dunstan, qui passa en Flandre.

Helene reine de Russie envoie des ambassadeurs à Othon, pour lui demander un Evêque & des Prêtres.

957.

L'exil de saint Dunstan fut de peu de durée ; car Eduin, s'étant rendu insupportable par sa mauvaise conduite, fut chassé cette année, & son frere Edgar qui fut reconnu à sa place, rappella aussi-tôt le saint Abbé, & l'obligea d'accepter l'évêché de Vorchestre & en même tems celui de Londres ; se fondant sur ce que saint Jean avoit gouverné sept églises, & saint Paul avoit eu le soin de toutes. Le peu de lumiéres qui régnoit alors, ne permettoit pas d'appercevoir que la mission extraordinaire des Apôtres ne peut être tirée à conséquence pour la conduite ordinaire de l'Eglise.

960.

L'empereur Constantin Porphyrogenete meurt le 9. Novembre, & a pour successeur Romain son fils, qu'il avoit associé à l'empire en 949. après la mort de Romain Lecapene son beau-pere arrivée en 948.

961.

Le pape Jean XII. excedé de la tyrannie de Berenger qui s'étoit fait couronner roi d'Italie avec son fils Adalbert en 949. envoie deux Légats en Allemagne pour demander du secours à l'empereur Othon, qui passe en Italie, & y est reçu sans résistance.

Libutius moine de S. Alban de Mayence, ordonné en 949. évêque des Russiens, meurt avant d'avoir pû partir pour sa mission. Adalbert moine de S. Maximin de Tréves est ordonné à sa place, & passe en Russie, d'où il est obligé de revenir l'année suivante sans avoir fait aucun fruit dans cette mission.

Mort de saint Odon de Cantorberi : saint Dunstan lui succede.

962.

La mort d'Artaud de Reims arrivée l'année précédente avoit relevé les espérances de Hugues son compétiteur, qui comptoit rentrer dans ce siége par la protection du roi Lothaire successeur de Louis d'Outremer. On tint sur ce sujet un concile à Meaux, auquel assisterent treize Evêques des deux provinces de Reims & de Sens, dont l'Archevêque y présida. Il fut décidé qu'on consulteroit le Pape, qui déclara que Hugues avoit été excommunié tant par lui que par tout le concile de Rome, & par un autre concile tenu à Pavie : en conséquence on élut pour le siége de Reims Odalric, qui fut ordonné du consentement du Roi.

Othon vient à Rome, où le Pape le couronne Empereur, & lui prête serment de ne jamais renoncer à son obéissance, & de ne donner aucun secours à Berenger ni à son fils Adalbert. Othon confirme les donations de Pepin & de Charlemagne, & y ajoûte Rieti, Amiterne, & cinq autres villes de Lombardie. On trouve à la fin de cette donation la clause, *sauf en tout notre puissance, & celle de notre fils*

& de nos descendans. Le même acte contient plusieurs réglemens touchant l'élection du Pape. Il y est dit que tout le clergé & la noblesse de Rome s'obligeront à la faire canoniquement, & que personne n'en troublera la liberté, sous peine d'exil. On ajoûte qu'il y aura toujours des commissaires du Pape & de l'Empereur, qui lui rapporteront tous les ans comment les ducs & les juges rendent la justice; ils porteront premiérement au Pape les plaintes qu'ils recevront, & il choisira ou d'y faire remédier aussi-tôt, ou de souffrir qu'il y soit remédié par les commissaires de l'Empereur. Cet acte dont l'original écrit en lettres d'or est gardé à Rome dans le château S. Ange, a pour date le 13. Février 962. Dans le même tems l'Empereur obtint du Pape une bulle par laquelle il érigeoit Magdebourg en métropole, & le monastere de Mersbourg en siége épiscopal, en exécution du vœu de l'Empereur: mais cette bulle n'eut son exécution que six ans après.

963.

Jean XII. ne fut pas long-tems fidéle au serment qu'il avoit fait à l'Empereur: il envoya solliciter secrétement Adalbert de venir à Rome, lui promettant avec serment de l'aider dans cette entreprise. L'Empereur l'ayant appris, revient à Rome au mois de Novembre. Le Pape s'enfuit aussi-tôt, emportant avec lui la plus grande partie du trésor de l'église Romaine.

Trois jours après l'arrivée de l'Empereur, on tint un grand concile dans l'église de S. Pierre, auquel il assista avec environ quarante Evêques: il y avoit aussi treize Cardinaux prêtres, trois Cardinaux diacres, plusieurs autres clercs officiers de l'église Romaine, & quelques seigneurs laïcs, avec toute la milice des Romains. Dans la premiére session tenue le 6. Novembre, Benoît cardinal diacre lut au nom de tous les Prêtres & des Diacres un écrit, dans lequel le pape Jean étoit accusé de plusieurs crimes, & d'avoir paru l'épée au côté portant un casque & la cuirasse. L'Empereur écrit au Pape, pour le prier de venir se justifier sur tous ces chefs. On rapporte une réponse adressée aux Evêques, par laquelle Jean les déclaroit excommuniés s'ils entreprenoient de faire un autre Pape. Elle fut lue dans

la seconde session le 22. du même mois de Novembre, où l'on donna commission aux cardinaux Adrien & Benoît de porter une seconde lettre au Pape au nom des Evêques du concile; mais ils ne purent apprendre où il étoit. Le concile s'étant assemblé une troisiéme fois, l'Empereur approuve la proposition de mettre à la place de Jean un homme capable de donner bon exemple : les Evêques élisent Leon protoscriniaire de l'église Romaine, qui fut ordonné au mois de Décembre, du consentement de l'Empereur.

Romain le jeune, empereur d'Orient, meurt le 15. Mars; Nicephore Phocas lui succede, & épouse Theophanie veuve de ce Prince. Polyeucte, patriarche de Constantinople, refuse l'entrée du sanctuaire au nouvel Empereur, jusqu'à ce qu'il eût reçu la pénitence, qu'on imposoit en Orient à ceux qui contractoient de secondes noces.

964.

Jean XII. rentre à Rome, fait mutiler Jean cardinal diacre & Azon protoscriniaire, & assemble le 26. Février un concile, dans lequel il dépose Leon & ses ordinateurs, & ceux qui avoient reçu de lui l'ordination. Jean mourut peu après ce concile: son pontificat avoit duré plus de huit ans, qui se passerent dans des troubles continuels. Les auteurs contemporains ont accusé ce Pape d'avoir vécu dans le plus honteux déréglement. Il mourut le 14. de Mai. Les Romains élurent le 19. Benoît V. du nom, cardinal diacre de l'église Romaine, auquel ils firent serment de ne le jamais abandonner,& de le défendre contre l'Empereur.Othon en fut si irrité, qu'il vint assiéger Rome, n'en laissant sortir personne sans le mutiler de quelque membre : la ville fut serrée de si près, que la famine contraignit les Romains à se rendre le 23. Juin; ils abandonnerent Benoît à l'Empereur, & reçurent pour pape Leon VIII. que Jean avoit déposé. Quelques-uns le comptent pour Antipape.

965.

Leon VIII. assemble dans l'église de Latran un concile, où il dépose Benoît V. du pontificat & de la prêtrise; lui permettant seulement de garder l'ordre de Diacre, à la charge d'aller en exil. L'empereur Othon assista à ce concile

avec les Evêques Romains, Italiens, Lorrains, Saxons, le clergé & le peuple de Rome. Il nous en reste un décret, par lequel le pape Leon avec tout le clergé & le peuple de Rome accorde & confirme à Othon & à ses successeurs la faculté de se choisir un successeur pour le royaume d'Italie, d'établir le Pape, & de donner l'investiture aux Evêques; ensorte qu'on ne pourra élire ni patrice, ni pape, ni évêque sans son consentement: le tout sous peine d'excommunication, d'exil perpétuel, ou même de mort. Le même décret porte, que c'est à l'exemple du pape Adrien, qui accorda à Charlemagne avec la dignité de Patrice l'ordination du saint Siége & l'investiture des Evêques; mais M. Fleury observe qu'il n'en est point fait mention dans les auteurs de ce tems-là, quoiqu'il soit certain que depuis Charlemagne comme devant, le consentement des Empereurs étoit nécessaire pour l'ordination du Pape.

Leon VIII. meurt vers le commencement d'Avril, & Benoît V. le 5. Juillet suivant. Jean XIII. du nom, évêque de Narni, est élu le 1. Octobre en présence des députés de l'Empereur.

On rapporte à cette année la conversion de Micislas duc de Pologne. Un grand nombre de ses sujets embrasserent le Christianisme à son exemple. Leur premier évêque, nommé Jourdain, travailla beaucoup à l'établissement de la Religion dans ce pays.

966.

Othon vient en Italie, & fait rentrer à Rome le pape Jean XIII. chassé par la faction de Pierre préfet de la ville. Othon fit pendre douze des principaux auteurs de la sédition, & livra Pierre au Pape, qui le fit fouetter & promener par la ville assis à rebours sur un âne, & l'envoya en exil.

967.

L'Empereur va à Ravenne, où le Pape assemble un concile au mois d'Avril: il nous en reste deux actes. Le premier confirme la déposition de Herolde archevêque de Salzbourg, auquel on avoit fait perdre la vuë en punition de ses crimes; cet acte est souscrit par le Pape & par cin-

quante-six Evêques. Le second acte confirme l'érection de Magdebourg en métropole.

968.

Le premier Archevêque de Magdebourg fut S. Adalbert, qui avoit été ordonné évêque des Russiens. Il alla à Rome cette année pour recevoir le pallium, & obtint en même tems du pape Jean XIII. plusieurs priviléges : le Pape le déclaroit le premier des Archevêques de Germanie, l'égalant à ceux des Gaules, c'est-à-dire de Cologne, de Mayence & de Tréves; il lui donnoit rang entre les Evêques cardinaux de Rome, avec pouvoir d'ordonner douze prêtres, sept diacres & vingt-quatre cardinaux, suivant l'usage de l'église Romaine ; enfin il l'établissoit métropolitain de toute la nation des Sclaves au-delà des fleuves Elbe & Sala. Il ordonna en même temps, que l'on fonderoit des évêchés dans les villes de Cizi, Misni, Mersbourg, Brandebourg, Havelberg, & Potznam, dont les Evêques seroient suffragans du nouvel Archevêque.

Vers ce même tems Boleslas le Bon, duc de Bohême, envoya prier le Pape d'ériger un évêché à Prague; ce qui lui fut accordé, à condition que les Bohémiens suivroient le rit Latin, comme ils l'ont suivi en effet. Le premier évêque de Prague fut Ditmar moine de Saxe, qui fut ordonné par l'Archevêque de Mayence.

Mort de sainte Mathilde mere de l'empereur Othon, fondatrice des monasteres de Northause, Quedlimbourg & Polden.

969.

Jean Zimiscés appellé par l'impératrice Theophanie vient à Constantinople, & fait tuer Nicephore pendant qu'il dormoit. Zimiscés fut reconnu Empereur ; mais le patriarche Polyeucte l'obligea d'exiler Theophanie, & de punir les meurtriers de Nicephore. Zimiscés rappella un grand nombre d'Evêques que son prédécesseur avoit exilés pour avoir résisté au dessein qu'il avoit de faire une loi pour déclarer martyrs les soldats morts à la guerre : il en avoit fait une pour défendre aux églises d'accroître leurs immeubles : par une autre loi il avoit défendu qu'aucun Evêque fût élu ni ordonné sans son ordre ; enfin il avoit retranché entiérement

les pensions que les Empereurs avoient données aux églises & aux maisons de piété. Toutes ces loix jointes à diverses autres causes l'avoient rendu extrêmement odieux.

Concile de Rome où le Pape érige le siége de Benevent en archevêché, à la priére de Pandolfe seigneur de cette ville & prince de celle de Capoue, qu'il avoit aussi fait ériger en archevêché l'année précédente. La bulle de l'érection de Benevent est datée du 26. Mai, & fut souscrite par le Pape, l'empereur Othon & vingt-trois Evêques. Pendant qu'Othon étoit à Rome, un des seigneurs de sa suite fut saisi du démon : on eut recours à la chaîne de S. Pierre qu'on lui mit autour du col, & il fut guéri. Ce miracle fit naître une contestation. Thierri évêque de Metz, témoin du miracle, se saisit aussi-tôt de la chaîne, protestant qu'il ne la quitteroit point si on ne lui coupoit la main. L'Empereur, pour appaiser le differend, obtint du Pape qu'on détacheroit un chaînon pour le donner à Thierri.

En Angleterre, S. Dunstan qui, comme nous l'avons vû, étoit monté sur le siége de Cantorberi en 961. convoque par l'autorité du Pape un concile géneral de tout le royaume. Le roi Edgar qui y assistoit, adressa aux Evêques un discours, touchant le déréglement du clergé : il se plaignoit sur-tout de ce que les clercs s'abandonnoient aux débauches à tel point qu'on regardoit leurs maisons comme des lieux infames, & des rendez-vous de farceurs. Le Roi adressa ensuite la parole à S. Dunstan, & le chargea conjointement avec Ethelvolde de Vinchestre, & Osuald de Vorchestre, de chasser des églises les Prêtres qui les déshonoroient par leur vie honteuse, & d'en mettre à leur place de bien reglés, leur donnant à cet effet toute son autorité royale. On en fit un décret solemnel dans le concile, & saint Dunstan chargea de l'exécution les deux Evêques que le Roi lui avoit marqués. Tous ces soins d'Edgar pour réformer les abus dont l'église d'Angleterre gémissoit, étoient l'effet de la promesse solemnelle qu'il en avoit faite à saint Dunstan, qui lui avoit imposé une pénitence de sept ans, en expiation d'un crime d'impureté. Le Roi la fit exactement, & l'on dut admirer également le zéle du saint Prélat, & l'humilité du Roi pénitent.

970. 971.

Réformation générale du clergé d'Angleterre par saint Ethelvolde & saint Osuald. On met en plusieurs lieux des moines à la place des prêtres & des chanoines : ces moines étoient tirés, la plûpart, des monasteres de Glastemburi & d'Abbendon, les seuls où la régularité fût parfaite en Angleterre.

972.

Concile d'Ingelheim contre Adalberon neveu de saint Udalric d'Ausbourg, qui s'ingeroit de porter le bâton pastoral du vivant de son oncle, sous prétexte que l'Empereur lui avoit promis de lui donner cet évêché après sa mort. On prononça qu'Adalberon devoit être exclus pour toujours de l'épiscopat, à moins qu'il ne se soumît à jurer dans le concile qu'il ne sçavoit point que ce fût une heréfie d'usurper la puissance de l'épiscopat en prenant le bâton. Le terme d'heréfie paroît devoir être entendu ici du mépris formel des canons.

Mort du pape Jean XIII. le 6. Septembre ; Benoît VI. lui succede le 22.

973.

Crescentius fils de la fameuse Theodora & du pape Jean X. se saisit de la personne du Pape, l'enferme dans le château Saint-Ange, & fait élire un nommé Francon diacre de l'église Romaine, qui prend le nom de Boniface VII.

974. 975.

Benoît VI. est étranglé dans sa prison au mois de Mars : l'antipape Boniface est chassé de Rome ; Donus second du nom est élu le 5. Avril, & meurt au mois d'Octobre de l'année suivante 975. Benoît VII. lui succede le 19. Décembre. On croit que ce fut après la mort de Donus que l'empereur Othon II. & l'impératrice Adélaïde sa mere presserent S. Mayeul, quatriéme abbé de Cluni, d'accepter le saint Siége de Rome. Mayeul paroissoit digne de cette place par sa capacité & par sa vertu, & même Dieu lui avoit accordé le don des miracles ; mais son humilité la lui fit refuser. L'Empereur & sa mere ne se rebuterent point, & insisterent si fortement, que Mayeul parut ébranlé & demanda du

tems pour y penser : il se mit en priéres, & se trouvant ensuite fortifié dans sa résolution, il demeura ferme dans son refus.

Concile de Vinchestre en Angleterre contre les clercs chassés des Cathédrales, qui faisoient de grands efforts pour y rentrer ; saint Dunstan auteur de la réforme présida à ce concile.

Zimiscés empereur d'Orient meurt empoisonné le 4. Décembre, & a pour successeur Basile & Constantin fils de Romain le jeune. Zimiscés avoit fait frapper une monnoie sur laquelle on voyoit l'image du Sauveur avec cette inscription : *Jesus-Christ Roi des Rois ;* on trouve encore quelques piéces de cette monnoie.

976.

Les moines sont persécutés en Angleterre ; Alfier seigneur très-puissant, qui soûtenoit les clercs mécontens, renverse les monasteres établis par saint Ethelvolde évéque de Vinchestre.

977.

Edouard II. roi d'Angleterre est assassiné par ordre de la reine Elfride sa belle-mere, qui vouloit faire regner son fils Ethelrede : il se fit plusieurs miracles au tombeau d'Edouard, qui est honoré comme martyr le jour de sa mort 18. Mars.

979.

Fondation de l'abbaye de saint Magloire près le palais à Paris, par Hugues Capet duc de France & comte de Paris, fils de Hugues le Grand.

980.

Suenon, fils d'Herold roi de Dannemarc, engage les Danois à retourner à l'idolâtrie, & à se révolter contre son pere. Herold livre bataille aux révoltés, & reçoit une blessure dont il meurt quelque tems après. La cause de sa mort le fait honorer comme martyr.

Saint Nil, abbé Grec & fameux solitaire de Calabre, quitte ce pays à cause des courses continuelles des Sarrasins, & vient au mont Cassin avec ses disciples : l'abbé Aligerne lui donne le monastere de S. Michel par ordre

de Pandolfe prince de Capoue. Mais les richesses y ayant introduit le relâchement, saint Nil se retira dans une solitude proche de Frescati, avec quelques-uns de ses plus fidéles disciples. Ils y bâtirent un monastere, qui subsiste encore sous le nom de *Grotta Ferrata.* On y observe la régle de saint Basile, & la Messe s'y dit en Grec, mais selon le rit des Latins.

981.

L'évêché de Mersbourg est supprimé, & réuni à celui de Halberstat.

982.

Consécration & dédicace de l'abbaye de Cluni.

Martyre des habitans de la ville de Simanca en Espagne, prise par les Sarrasins deux ans auparavant.

983.

On leve publiquement le corps de saint Burchard, premier évêque de Virsbourg ; c'étoit alors la forme de la canonisation.

984. 985. 986.

Mort du pape Benoît VII. le 10. Juillet ; Pierre évêque de Pavie lui succede le 19. Octobre, & prend le nom de Jean XIV. On croit qu'il quitta le sien par respect pour saint Pierre. Sur la nouvelle de la mort de Benoît VII. l'antipape Boniface qui s'étoit retiré à Constantinople, revint en Italie, entra à Rome à main armée, fit déposer le pape Jean XIV. & se fit reconnoître lui-même. Le Pape fut enfermé dans le château S. Ange, où il mourut de faim & de misere le 20. Août 985. Boniface auteur de cette violence mourut subitement dans le mois de Décembre suivant : on le haïssoit tellement, que son cadavre fut traîné nud dans la place publique, après avoir été percé à coups de lance ; mais le lendemain matin quelques clercs recueillirent ce corps, & l'ensevelirent. On élut ensuite Jean Romain de naissance, qui tint le saint Siége quatre mois ; mais il n'est pas compté, parce qu'il mourut avant d'avoir été sacré : enfin, on élut Jean XV. fils de Leon prêtre, qui fut sacré le vingt-cinq Avril 986.

987. 988.

Mort de Louis V. furnommé le Fainéant. Hugues Capet monte fur le thrône de France. En lui commence la troifiéme race de nos Rois. Il avoit été élu Roi par les Seigneurs du royaume à Noyon, & il fut facré à Reims par l'archevêque Adalberon.

Les Chrétiens perfécutés en Dannemarc par le roi Suenon reçurent vers ce tems beaucoup de confolation, par la venuë de plufieurs faints miffionnaires. Poppon, évêque de Slefvic, y convertit par fes miracles un grand nombre de payens : Odincar l'ancien qui prêcha en Finlande, en Zelande & en d'autres provinces, y fit auffi de grand fruits. Odincar le jeune fon neveu fut ordonné Evêque pour ce pays par Libentius fucceffeur d'Adaldagne de Brême, & mit fon fiége à Ripen qu'il avoit fondé de fon patrimoine : d'autres faints perfonnages allerent jufqu'en Norvege, & y firent plufieurs Chrétiens.

Fondation de la ville & du monaftere de Salfe ou Schlen dans le diocéfe de Strasbourg, par l'impératrice Adélaïde.

989.

On rapporte à cette année la converfion de Ulodomir prince des Ruffes. Ce n'eft que depuis fon régne qu'on compte la converfion entiére de cette nation ; avant ce tems la Religion y étoit affez mal affermie, & même les Chrétiens y fouffrirent plufieurs perfécutions.

Les Ruffes, qu'on nomme auffi Mofcovites, ont toujours gardé le rit Grec qu'ils avoient reçu de Conftantinople dans le fiécle précedent ; ils comptent Ulodomir entre leurs Saints, & le regardent comme l'apôtre de leur nation.

990.

Saint Adelbert évêque de Prague fe fait moine à Rome avec le confentement du Pape, après avoir renoncé à fon fiége, à caufe de l'indocilité de fon peuple, & de la vie fcandaleufe des clercs.

Les Evêques de la province de Reims s'affemblent à Senlis, mettent en interdit les églifes cathédrales des villes de Reims & de Laon qui avoient été pillées,

& prononcent anathême contre les auteurs & les complices de ce pillage. La ville de Reims avoit été prise par le duc Charles oncle de Louis le Fainéant, & son successeur légitime au thrône. Arnoul archevêque de cette ville, fils naturel de Lothaire pere de Louis, se voyant soupçonné d'avoir fait livrer sa ville au duc Charles, avoit publié de son côté un anathême semblable à celui prononcé par le concile de Senlis; ce qui n'empêcha point le roi Hugues Capet d'entreprendre de le faire juger canoniquement dans un concile, comme criminel de léze-majesté.

991.

Ce concile s'assembla le 17. Juillet de cette année dans l'église du monastere de S. Basle, à quatre lieuës de Reims: il s'y trouva treize Evêques & plusieurs Abbés; la présidence fut donnée à Seguin archevêque de Sens, comme le plus ancien; & Arnoul évêque d'Orléans, comme le plus sçavant & le plus éloquent évêque des Gaules, fut chargé de conduire la procédure du concile, & de faire les propositions, c'est-à-dire qu'il en fut le promoteur. Adalger prêtre de Reims, qui avoit ouvert les portes au duc Charles par ordre de l'Archevêque, déclara tout; offrant, si on ne l'en croyoit, de faire faire l'épreuve par le feu, l'eau bouillante, ou le fer chaud. Rainier confident d'Arnoul le chargea aussi; offrant de même de donner un homme qui marcheroit sur des fers rouges pour preuve de la vérité de ce qu'il avançoit. Sur ces dépositions on fit entrer l'archevêque Arnoul; & comme on lui eût permis de se retirer & de consulter qui il lui plairoit, il prit avec lui Seguin de Sens, Arnoul d'Orléans, Brunon de Langres, & Gotesman d'Amiens; & les ayant conduits dans une chapelle, il s'avoua coupable du crime dont on l'accusoit; déclarant qu'il vouloit renoncer à l'épiscopat, comme l'ayant exercé indignement. Les quatre Evêques firent leur rapport, & le concile prononça la déposition. Le lendemain le roi Hugues étant venu au concile, on y laissa entrer tout le peuple, & Arnoul lut au milieu de l'assemblée l'acte de sa renonciation. L'histoire de ce concile a été écrite par Gerbert pour-lors abbé de Bobio, qui

fut le ſucceſſeur d'Arnoul dans le ſiége de Reims : quelques autres auteurs la rapportent différemment.

992.

Des gens mal intentionnés profitant de la profonde ignorance qui régnoit alors, avoient publié que lorſque la fête de l'Annonciation ſe rencontreroit avec le Vendredi Saint, la fin du monde arriveroit infailliblement. Cette rencontre arriva cette année : mais heureuſement quelques hommes éclairés avoient travaillé à prévenir les peuples contre les mauvais effets de ces prédictions ſuperſtitieuſes ; comme nous le voyons dans les écrits d'Abbon abbé de Fleuri, qui fut des premiers à combattre cette abſurdité. Le même auteur nous apprend qu'il avoit entendu prêcher publiquement à Paris, qu'auſſi-tôt après l'an 1000. l'Antechriſt viendroit.

993.

Canoniſation de ſaint Udalric d'Ausbourg par le pape Jean XV. dans un concile qu'il tint à Rome le dernier Janvier. Lieutolfe évêque d'Ausbourg ſe leva au milieu de l'aſſemblée, & dit : „ On lira, s'il vous plaît, devant „ vous l'écrit que j'ai entre les mains, de la vie & des „ miracles d'Udalric jadis évêque d'Ausbourg, afin que „ vous ordonniez ce qu'il vous plaira. " Après que cet écrit eut été lû, le concile ordonna que la mémoire d'Udalric ſeroit honorée ; déclarant que le culte qu'on rend aux Saints & à leurs reliques retourne au Seigneur, & qu'il a pour but que nous ſoyons aidés par leurs priéres & par leurs mérites. La bulle qui en fut expédiée, eſt ſouſcrite du pape Jean, de cinq autres Evêques des environs de Rome, de neuf Prêtres cardinaux & de trois Diacres : c'eſt le premier acte authentique qui nous reſte de *canoniſation* faite par le Pape, quoiqu'on ne ſe ſervît pas encore de ce nom. On croit que ce fut dans ce même concile, que le Pape caſſa la dépoſition d'Arnoul de Reims & l'ordination de Gerbert, & qu'il interdit tous les Evêques qui y avoient eu part. Nous voyons par les lettres de Gerbert, que le Pape ſe plaignoit de ce qu'on n'avoit point attendu ſon jugement ſur cette affaire. Gerbert ne ſe ſoumit point, & écrivit au contraire aux Evêques interdits, pour les exhorter à continuer d'exercer leurs fonctions.

994.

Saint Mayeul, quatriéme abbé de Cluni, meurt le 11. Mai. Le roi Hugues assista à ses funérailles, & fit de grands presens à son tombeau, où il se fit quantité de miracles : depuis on y dressa un autel, & on leva le corps. Saint Mayeul avoit réformé plusieurs monasteres, dont les plus connus sont ceux de Saint-Apollinaire, & du Ciel-d'or en Italie, & ceux de Marmoutier, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Benigne de Dijon, Fécamp, & Saint-Maur des Fossés en France. La réputation de ses vertus étoit telle, qu'on avoit voulu le placer sur le siége archiépiscopal de Besançon, & même ensuite sur le S. siége comme nous l'avons dit : mais il résista avec persévérance aux vives instances qu'on lui fit à ce sujet. Il venoit par ordre du roi Hugues pour réformer le monastere de Saint-Denys, lorsqu'il fut prévenu par la mort. La même année mourut saint Volfang de Ratisbonne, qui avoit fait revivre l'observance réguliére chez tous les Chanoines, les Moines & les Religieuses de son diocése.

995.

Le Pape envoie Légat en France Leon abbé de Saint-Alexis, chargé d'y tenir un concile pour terminer l'affaire d'Arnoul de Reims. Il se tint à Mouson le 8. Juin : il ne s'y trouva que quatre Evêques. Gerbert qui y défendit sa cause par un discours plus éloquent que solide, obtint qu'on remît la décision à un autre concile indiqué à Reims pour le premier Juillet. Le concile de Mouson sembloit fini, quand des Evêques vinrent dire à Gerbert de la part du Légat, qu'il eût à s'abstenir de l'Office divin jusqu'au concile de Reims. Il fit d'abord difficulté d'obéir, mais il céda aux remontrances de Liutolfe de Tréves. Le concile de Reims ne se tint pas si-tôt. Tant que le roi Hugues vécut, Gerbert demeura archevêque de Reims, & Arnoul prisonnier à Orléans.

996.

Alberic évêque des Marses, qui vouloit s'emparer de l'abbaye du mont Cassin, fait arracher les yeux à Manson abbé de ce monastere. Alberic ne jouit pas de son crime ; car ceux qui lui apportoient les yeux de Manson, apprirent

que cet évêque étoit mort à la même heure que l'on arrachoit les yeux à l'Abbé.

Le pape Jean XV. étant mort le 30. Avril, Othon III. roi de Germanie qui se trouvoit alors en Italie, fait élire le 19. Mai Brunon son neveu âgé de vingt-quatre ans, qui prend le nom de Gregoire V. & couronne Othon Empereur le jour de l'Ascension.

997.

Après le départ de l'Empereur, le sénateur Crescentius chasse le pape Gregoire V. & fait élire Philagathe évêque de Plaisance, Grec de nation; qui prend le nom de Jean XVI. A ces nouvelles l'Empereur repasse promptement en Italie pour châtier Crescentius, qui s'enferme dans le château S. Ange. Philagathe prit la fuite : mais il fut pris par les gens de l'Empereur, qui lui couperent la langue & le nez, & lui arracherent les yeux. En cet état, on le mit dans une prison, d'où il fut tiré par ordre du Pape, qui le fit promener par la ville de Rome assis à rebours sur un âne, dont il tenoit la queue entre ses mains. Le Pape tint ensuite un grand concile à Pavie, où il excommunia Crescentius.

Concile de Saint-Denys en France, où l'on parle d'ôter les dîmes aux laïcs & aux moines qui les possedoient, pour les rendre aux Evêques. Cette proposition offense si fort les moines, qu'ils se soulevent avec leurs serfs, & obligent les Evêques à s'enfuir sans avoir rien fait. Seguin archevêque de Sens fuyant comme les autres, reçut un coup de coignée entre les épaules, & eut peine à se sauver, tout couvert de boue. Abbon abbé de Fleuri, accusé d'avoir excité les moines à cette violence, écrivit, pour s'en justifier, une apologie adressée au Roi. Les soupçons contre Abbon étoient fondés sur ce qu'il avoit donné occasion à un autre differend entre les Evêques & les moines. Arnoul d'Orléans vouloit l'obliger à lui prêter serment, comme son vassal à cause de son abbaye de Fleuri; Abbon soûtenoit au contraire que son monastere ne dépendoit que du Roi pour le temporel : cette querelle devint générale entre les Evêques & les Abbés, & fut même suivie de quelques voies de fait.

Martyre de S. Adelbert de Prague, le 23. Avril. Ce prélat avoit été obligé de retourner en Bohéme en 994. par ordre du pape Jean XV. & à l'instante priére du duc Boleslas. Il commença aussi-tôt à travailler à la conversion des Hongrois voisins de la Bohême; il y envoya des missionnaires, y alla lui-même, & baptisa le fils de leur Duc, auquel il donna le nom d'Estienne : mais il quitta son église une seconde fois, voyant qu'il n'y faisoit pas plus de fruit que par le passé. Enfin son zéle ne lui permettant pas de demeurer oisif, il passa en Prusse pour travailler à la conversion des idolâtres : à peine y fut-il arrivé, qu'il fut massacré par quelques habitans, qui le percerent à coups de dards.

998.

L'empereur Othon III. appréhendant de ne pouvoir se rendre maître du château S. Ange où Crescentius s'étoit enfermé, lui fait promettre sureté. Crescentius sortit, mais l'Empereur viola sa promesse, & lui fit couper la tête. Othon, pour expier ce crime, fit nuds pieds le pélerinage de Rome au mont Gargan, & passa le Carême de l'année suivante dans les exercices de la pénitence, portant le cilice, & couchant sur une natte de jonc.

Robert successeur du roi Hugues Capet son pere, mort en 996. cede aux instances du Pape, qui menaçoit de jetter un anathême sur tout le royaume de France, si on ne rétablissoit Arnoul dans le siége de Reims. Gerbert ainsi dépouillé obtient de l'empereur Othon l'archevêché de Ravenne, où il assemble le 1. Mai un concile de neuf Evêques ses suffragans. On y fit trois canons, dont le premier condamne une mauvaise coûtume introduite à la consécration des Evêques : un Soudiacre leur vendoit le corps de notre Seigneur, c'est-à-dire, l'hostie qu'ils recevoient en cette cérémonie.

Le Pape assemble un concile de vingt-huit Evêques, où l'on ordonne que le roi Robert quittera Berthe sa parente qu'il avoit épousée sans dispense, & qu'il fera sept ans de pénitence suivant les degrés prescrits par l'Eglise; le tout sous peine d'anathême. Archambaud de Tours qui leur avoit donné la bénédiction nuptiale, & tous les Evêques

Evêques qui y avoient assisté, sont suspendus de la communion, jusqu'à ce qu'ils viennent faire satisfaction au saint Siége. Le concile dépose Estienne évêque du Puy en Vellay, qui avoit été élu par Guy son oncle & son prédécesseur, sans le consentement du clergé & du peuple, & avoit été ordonné par deux Evêques seulement, qui n'étoient pas de la même province. Dans ce concile on ordonna le rétablissement de l'évêché de Mersbourg.

Le roi Robert ne satisfit à l'ordonnance du concile que vers l'an 1000. ainsi il demeura excommunié. Pierre Damien, qui écrivoit soixante ans après, dit que la censure ecclésiastique fut si exactement observée, que personne ne vouloit avoir aucun commerce avec le Roi, excepté deux serviteurs pour les choses nécessaires à la vie; encore jettoient-ils au feu tous les vases dont il s'étoit servi pour boire ou pour manger.

999.

Gregoire V. meurt le 18. Février; Othon fait élire pape Gerbert de Ravenne, qui prend le nom de Sylvestre II. A sa priére l'Empereur donna le 7. Mai suivant, à l'église de Verceil, la ville même de Verceil, son comté & le comté de Sainte-Agathe avec toute la puissance publique.

Othon érige en archevêché la ville de Gnesne, alors capitale de Pologne, où reposoient les reliques de saint Adelbert de Prague : il y met pour premier archevêque Gaudence frere de ce saint Martyr, lui donnant pour suffragans les Evêques de Sals-Colberch, de Cracovie, & de Vrotisla ou Breslau en Silesie. Cette érection est marquée comme irréguliére par les auteurs du tems, attendu qu'elle fut faite sans le consentement de l'Evêque diocésain & du Métropolitain.

1000.

Saint Estienne duc de Hongrie travailloit depuis plusieurs années à établir solidement le Christianisme dans ses Etats : ce ne fut qu'avec des peines & des soins infinis qu'il y réussit; il essuya même une révolte presque générale de ses sujets. Ayant surmonté tous ces obstacles, il divisa ses Etats en dix évêchés, dont il voulut que Strigonie fût la métropole, & il y mit pour archevêque Sebastien moine de grande

vertu, tiré du monastere de Saint-Martin fondé par ce prince en un lieu nommé le Mont-Sacré, où l'on croyoit que S. Martin alloit faire ses priéres lorsqu'il étoit en Pannonie. Le duc Estienne envoya cette année à Rome pour obtenir la confirmation de ces nouveaux évêchés. Le Pape y consentit, & lui accorda la couronne royale, y ajoûtant une croix qui devoit être portée devant lui en signe de son apostolat : *Car*, disoit le saint Pere, *je suis l'Apostolique; mais il merite le nom d'Apôtre, puisqu'il a acquis un si grand peuple à Jesus-Christ.* Depuis plusieurs siécles on donnoit au Pape le titre d'*Apostolique*.

Othon III. bâtit dans l'île du Tibre un monastere en l'honneur de S. Adelbert de Prague : il a pris depuis le nom de S. Barthelemi.

REMARQUES PARTICULIÉRES.

L'Ignorance qui faisoit de si grands progrès depuis quelques siécles, augmenta encore dans celui-ci, qui est communément qualifié de *siécle d'ignorance.* Elle étoit si profonde, qu'à peine les Princes & les Rois sçavoient lire. On se faisoit une espece de gloire de mépriser les lettres : les nobles sur-tout qui avoient tant de goût alors pour l'exercice meurtrier des armes, ne témoignoient que du dédain pour l'occupation paisible du cabinet. Ce n'étoit plus que dans le clergé & parmi les moines qu'on trouvoit encore des personnes qui par goût & par devoir s'adonnoient aux sciences; mais les études étoient imparfaites, parce qu'on avoit perdu la pure latinité, & le goût des anciens. Elles avoient cependant cet avantage que l'objet en étoit bon : on étudioit les dogmes de la Religion dans l'Ecriture & dans les Peres, & la discipline dans les canons; comme on le voit par les écrits des Théologiens du moyen âge, qui n'ont fait que copier, compiler & abréger les Peres des premiers siécles.

La maniére d'enseigner étoit encore celle des premiers tems : c'étoit l'Evêque lui-même qui enseignoit, ou sous ses ordres quelque clerc ou quelque moine distingué par sa doctrine. La plûpart des écoles étoient dans les monasteres ou dans les Cathédrales, qui étoient alors servies par des moines en certains pays, comme en Angleterre & en Allemagne. Il faut compter aussi entre les

monasteres, les maisons des Chanoines réguliers, dont l'institution avoit commencé au huitiéme siécle. Ces lieux étoient des asyles pour la doctrine & la piété, tandis que l'ignorance & le vice inondoient le reste du monde.

Il n'est que trop certain que l'ignorance & le désordre se produisent mutuellement, & qu'on les doit regarder comme deux maux également redoutables, puisque leurs effets sont les mêmes. Le désordre amene nécessairement l'ignorance, parce qu'il exclud absolument ce recueillement de l'ame, cette paix intérieure, ce silence des passions, sans lesquels on ne peut réfléchir ni étudier avec fruit. L'ignorance produit doublement le désordre; parce que, d'un côté, elle éloigne les hommes de leurs véritables devoirs, en ne leur permettant seulement pas de les connoitre; & que, d'un autre côté, elle leur fait envisager comme des devoirs ce qui n'en est pas, en les rendant crédules, superstitieux & fanatiques. Aussi faut-il convenir que l'on vit dans le dixiéme siécle plus de désordres que dans aucun autre tems.

La corruption des mœurs étoit si grande en Orient, que parmi les Empereurs qui occuperent, pendant ce siécle, le thrône de Constantinople, on n'en trouve aucun qui n'ait donné d'horribles scandales; & même plusieurs d'entr'eux moururent d'excès de débauche. En Occident, c'est pour la premiére fois qu'on voit avec douleur le saint Siége occupé successivement par une multitude de sujets qui en étoient indignes par l'infamie de leur naissance ou par leurs vices personnels. Jamais la simonie & l'incontinence des clercs n'avoient été si universelles. Jamais la discipline monastique ne s'étoit si considérablement affoiblie. La plûpart des saints personnages qui fonderent alors de nouveaux monasteres, ne le firent que parce qu'ils ne trouvoient point dans les anciens un asyle assez sûr pour la piété. Les maux de l'Eglise étoient si pressans, qu'on en trouve des plaintes sans nombre dans les conciles, & dans les ouvrages des auteurs contemporains. Les Peres du concile célébré à Trossé en 909. disoient dans leur préface: » Comme les premiers » hommes vivoient sans loi & sans crainte, abandonnés à » leurs passions; ainsi maintenant chacun fait ce qu'il lui » plaît, méprisant les loix divines & humaines & les ordonnances des Evêques: les puissans oppriment les foibles; tout » est plein de violences contre les pauvres, & de pillages des » biens ecclésiastiques. Et afin qu'on ne croye pas que nous » nous épargnons, nous qui devons corriger les autres, nous » confessons que nous portons le nom d'évêques, & que nous

» n'en remplissons pas les devoirs. Nous négligeons la prédi-
» cation ; nous voyons ceux dont nous sommes chargés, aban-
» donner Dieu, & croupir dans le vice, sans leur parler &
» sans leur tendre la main ; & si nous voulons les reprendre,
» ils disent comme dans l'Evangile, que nous les chargeons
» de fardeaux insupportables, & que nous n'y touchons pas
» du bout du doigt. « Dans la suite on décrit ainsi la déca-
dence des monasteres : » Les uns ont été ruinés ou brûlés
» par les payens, les autres dépouillés de leurs biens, & pres-
» que réduits à rien : ceux dont il reste quelques vestiges, ne
» gardent plus aucune forme de vie réguliére. Les Moines,
» les Chanoines, les Religieuses n'ont plus de supérieurs légi-
» times, par l'abus qui s'est introduit de les soumettre à des
» étrangers...... Nous voyons dans les monasteres consacrés à
» Dieu, des abbés laïcs avec leurs femmes, leurs enfans, leurs
» soldats & leurs chiens. Comment de tels abbés feront-ils
» observer la régle qu'ils ne sçavent pas même lire ? «

Atton de Verceil, dans son traité des Souffrances de l'Eglise, se plaint aussi de l'abus qui s'introduisoit de donner des évêchés à des enfans. » On oblige le peuple (dit cet auteur) de
» rendre témoignage à un enfant, dont l'indignité est connue
» de tout le monde : la plûpart rient, les uns de joie pour
» l'honneur qu'ils reçoivent, les autres en se moquant d'une
» illusion si manifeste. On interroge le pauvre enfant sur quel-
» ques articles qu'il a appris par cœur, ou qu'il lit en trem-
» blant dans un papier : ceux qui l'interrogent, sçavent bien qu'il
» n'entend pas ce qu'il dit ; & ils ne le font pas pour l'exa-
» miner, mais pour garder la forme canonique, & assurer la
» fraude par l'apparence de la vérité. Ces évêques ordonnés contre
» les régles, sont aussi accusés sans respect, opprimés injustement,
» chassés avec perfidie, & quelquefois cruellement mis à mort. «
L'abus de donner plusieurs évêchés à un même ecclésiastique s'établissoit aussi insensiblement.

Il falloit de puissans remedes à des maux si violens : on crut les avoir trouvés dans les excommunications & les autres censures ecclésiastiques. Les Evêques esperoient par ce moyen faire cesser les scandales publics, faire rentrer en eux-mêmes ceux qui en étoient les auteurs, & prévenir par la crainte d'une telle sévérité la chute de ceux que les mauvais exemples des uns, & les sollicitations des autres auroient pû séduire. Si cette conduite des premiers Pasteurs n'eut pas tous les effets qu'on devoit en attendre, elle en produisit cependant d'avantageux. Elle sert à nous prouver que la corruption étoit montée

à de grands excès ; puisque, pour l'arrêter, il falloit avoir recours à de semblables moyens. Mais il semble qu'on rendit les excommunications trop fréquentes, & qu'on les employoit quelquefois pour des sujets qui ne paroissoient pas mériter une peine si considérable. On voulut même les rendre plus terribles en ajoûtant de nouvelles formules aux anciennes, & en y employant les noms de *Coré*, *Dathan* & *Abiron*, & celui de *Judas*, avec toutes les malédictions du pseaume 108. qu'on accompagnoit de l'extinction des chandelles, & du son des cloches. Ce fut dans les dixiéme & onziéme siécles que l'usage des peines ecclésiastiques devint plus commun.

Observons, au reste, que ce siécle d'ignorance a eu l'avantage de ne voir paroître aucune nouvelle herésie : aussi a-t-on remarqué que la plûpart des heretiques ont été des sçavans orgueilleux. Observons aussi que ces tems, d'ailleurs si malheureux, n'ont point eu de schisme, & que ces Papes si méprisables en eux-mêmes furent toujours constamment reconnus pour chefs de toute l'Eglise. On voit là une suite bien marquée des attentions de la Providence, ainsi que dans les autres biens que Dieu accorda à son Eglise pendant le cours de ce siécle. En Orient & en Italie plusieurs Saints leverent l'étendart de la pénitence, & soûtinrent leurs prédications par des miracles éclatans. En Allemagne, il parut des hommes recommandables par leurs talens & par leurs vertus, qui attirerent de tous côtés auprès d'eux, ceux qui cherchoient la lumiére au milieu des épaisses ténébres dont la terre étoit couverte. L'Angleterre eut des Rois recommandables par leur piété, & de saints Evêques qui seconderent par leurs travaux les bonnes intentions des Princes. Enfin l'Espagne produisit encore un grand nombre de Chrétiens fervens, qui reçurent la grace du martyre.

Voici ce que l'on peut remarquer touchant la discipline. Le pape Leon VII. dans une lettre où il répond aux consultations de Gerard archevêque de Lorc, dit en parlant des Corévêques, qu'ils ne doivent ni consacrer les églises, ni ordonner des Prêtres, ni donner la Confirmation. Ceci prouve qu'il y avoit encore alors des Corévêques; mais il n'en est plus fait aucune mention ni en Orient ni en Occident depuis ce dixiéme siécle. On peut le regarder aussi comme l'époque de l'anéantissement des fonctions des moindres Ordres ; & on en trouve la raison dans le traité de Rathier de Verone sur les canons, où il se plaint de ce que les clercs partageoient entre eux, suivant leur volonté, les revenus de l'église, dont la distribution

appartenoit originairement à l'Evêque. Les Prêtres & les autres clercs supérieurs s'emparoient de tout le revenu, & réduisoient les moindres clercs à n'avoir pas de quoi vivre ni servir l'église; de sorte que ceux-ci se voyant privés de la part qui leur appartenoit, abandonnoient leurs fonctions, & n'en exerçoient plus jusqu'à ce qu'ils fussent élevés aux Ordres supérieurs.

Les moines heritoient encore de leurs parens ; mais il n'en étoit pas de même des laïcs, qui n'heritoient point de leurs parens moines.





Epreuve de Pierre Ignée.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

ONZIÉME SIÉCLE.

Ann. 1001. de l'Ére Chrétienne vulgaire.



VERS ce tems il parut dans le diocéſe de Châlons un fanatique nommé *Leutard*, qui ſoûtenoit qu'il ne falloit croire qu'une partie de ce que les Prophétes ont dit, & qu'il étoit inutile de donner les dîmes. Il fut confondu par Gebouin évêque de Châlons, & de déſeſpoir il ſe précipita dans un puits. On vit en même tems à Ravenne un autre fanatique nommé *Vilgar*, grammairien de profeſſion, qui débitoit pluſieurs dogmes contraires à la foi, & ſoûtenoit qu'il falloit croire tout ce qui avoit été dit par les poëtes. Il fut condamné comme herétique par l'archevêque de Ravenne;

Hh iv

& ceux qu'il avoit infectés de son erreur en Italie, périrent par le fer & par le feu. Une partie des Chrétiens d'Espagne furent corrompus de même par des herétiques sortis de l'île de Sardaigne ; mais ils furent tous exterminés par les Catholiques. Ce débordement d'erreurs parut à quelques-uns être l'accomplissement de la prophétie de saint Jean, qui a dit dans son Apocalypse, que satan seroit lâché après mille ans.

Conciles de Rome, de Polden, de Francfort, & de Todi contre Villigise archevêque de Mayence, qui s'attribuoit la jurisdiction sur un monastere dépendant de l'évêché de Hildesheim. Le légat Frideric, cardinal prêtre de l'église Romaine, présida au concile de Polden. Ce Prélat arriva en Allemagne revêtu des ornemens du Pape avec les chevaux enharnachés d'écarlate, pour montrer qu'il le représentoit.

Richard, duc de Normandie, chasse de l'abbaye de Fécan les chanoines séculiers qui s'en étoient emparés, & donne ce monastere à Guillaume abbé de S. Benigne de Dijon, qui y met des moines de la congrégation de Cluni.

1002.

Concile de Rome le 3. Décembre : l'évêque Conon renonce au monastere de Saint-Pierre de Perouse en faveur du Pape, suivant le jugement du concile.

Mort de l'empereur Othon III. Saint Henri lui succede.

1003.

Mort du pape Sylvestre II. le 12. Mai : il fut enterré à S. Jean de Latran, où son corps fut trouvé en 1648. comme on rebâtissoit cette église : il étoit dans un cercueil de marbre, revêtu d'habits pontificaux, la mitre en tête, les bras en croix, & il en sortit une odeur agréable ; mais si-tôt qu'il eut pris l'air, tout fut réduit en cendres, & il ne resta qu'une croix d'argent & l'anneau pastoral. Jean XVII. autrement nommé Sicco, lui succéda le 6. Juin, & mourut le 31. Octobre.

1004.

Jean XVIII. autrement nommé Fasan, monte sur le saint Siége le 19. Mars.

PAPES & PATRIARCHES.

PAPES.
Sylvestre II.
12. Mai 1003.
Jean XVII.
6. Juin 1003.
31. Octobre 1003.
Jean XVIII.
19. Mars 1004.
18. Juillet 1009.
Sergius IV.
11. Octobre 1009.
13. Juillet 1012.
Benoît VIII.
20. Juillet 1012.
10. Juillet 1024.
Jean XIX.
19. Juillet 1024.
6. Novemb. 1033.
Benoît IX.
9. Décembre 1033.
abdique en 1044.
Gregoire VI.
28. Avril 1045.
abdique le 17. Décembre 1046.
Clement II.
25. Décemb. 1046.
9. Octobre 1047.
Benoît IX.
derechef en 1047.
abdique, ou est chassé le 17. Juiller 1048.
Damase II.
17. Juillet 1048.
8. Août 1048.
S. Leon IX.
11. Février 1049.
19. Avril. 1054.
Victor II.
13. Avril 1055.
28. Juillet 1057.
Estienne IX.
2. Août 1057.
29. Mars 1058.

ANTIPAPES & Herétiques.

ANTIPAPES.
Gregoire, 1012.
Jean dit Sylvestre III. 1044.
Jean évêque de Veletri, qui prit le nom de Benoît, 1058.
Cadalous dit Honorius II. 1061.
Guibert dit Clement III. 1080.
Albert, 1100.
Theodoric, 1100.
Maginulfe, 1100.

HERETIQUES
Leutard & Vilgar fanatiques, vers 1001.
Estienne & Lisoye Manichéens, 1017.
Gandulfe, 1025.
Berenger, 1050
Herésie des Incestueux, 1065.
Roscelin, 1092.

SÇAVANS & Illustres.

Gerbert archevêque de Reims, puis de Ravenne, & enfin pape Sylvestre II. 1003.
Il a laissé plusieurs lettres & discours : on croit que c'est lui qui a introduit l'usage du chiffre Arabe en France.
Saint Abbon abbé de Fleuri, 1004.
Il a dédié aux rois Hugues Capet & Robert son fils, un recueil des canons, contenant les devoirs des Rois & ceux des sujets pour affermir la nouvelle domination de ces Princes.
Aimon, moine de Fleuri, vivoit 1005.
Son principal ouvrage est une histoire de France qu'on a attribuée à un autre Aimon moine de S. Germain des Prés.
Heriger abbé de Lobbes, 1007.
Auteur d'un traité du corps & du sang du Seigneur, & d'une histoire des Evêques de Liége.
Guy d'Areze moine, vivoit en 1009.
Il est inventeur de la gamme, & des six notes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la* : ces syllabes sont tirées des trois premiers vers de l'hymne *Ut queant laxis*. Guy écrivit une

PRINCES contemporains.

EMPEREURS d'Orient.
Basile III. 1025.
Constantin X. 1028.
Romain Argyre, 1034.
Michel IV. 1041.
Michel Calafate, 1042.
Constantin XI. 1054.
Theodora, 1056.
Michel VI. 1057.
Isaac Comnene, 1059.
Constantin Ducas, 1067.
Romain Diogene, 1071.
Michel VII. 1078.
Nicephore Botaniate, 1081.
Alexis Comnene.

EMPEREURS d'Occident.
Othon III. 1002.
S. Henri, 1024.
Conrad II. 1039.
Henri III. 1056.
Henri IV.

Rois d'Espagne.
Alphonse V. 1027.
Veremond III. 1037.
Ferdinand le Grand, 1065.
Sanche II. 1073.
Alphonse VI.

Rétabliſſement de l'évêché de Mersbourg par l'empereur ſaint Henri.

Abbon abbé de Fleuri réforme le monaſtere de la Réole en Gaſcogne. Il s'excite à cette occaſion une ſédition des Gaſcons contre les François de la ſuite d'Abbon, qui reçut un coup de lance dont il mourut le même jour. Il eſt honoré comme martyr.

1005. 1006.

On tint vers ce tems divers conciles en Italie & en Gaule ſur la diſcipline eccléſiaſtique. On y défendit aux Evêques d'ordonner des jeûnes entre l'Aſcenſion & la Pentecôte. Sur la plainte formée contre les moines qui chantoient le *Te Deum* pendant l'Avent & le Carême, & ſur la propoſition qui fut faite de reporter hors du Carême la fête de l'Annonciation qu'on célébroit dès-lors le 25. Mars; il fut décidé qu'on s'en tiendroit à l'ancien uſage.

1007.

Concile de trente-cinq Evêques à Francfort le 1. Novembre, pour l'érection de l'évêché de Bamberg faite par le Pape à la priére de l'empereur Henri. Ce prince bâtit en même tems deux monaſteres dans cette ville; l'un de chanoines, dédié à ſaint Eſtienne; l'autre de moines, dédié à ſaint Michel & à ſaint Benoît.

Hervé, tréſorier de Saint-Martin de Tours, fonde l'abbaye de Beaumont: Foulques comte d'Anjou fonde celle de Beaulieu, & le marquis Teudald celle de *Polirone* ou San-Benedetto près Mantoue.

Réforme des monaſteres par Richard de Verdun.

1008.

Robert roi de France aſſemble en ſon palais de Chelles un concile de treize Evêques, dont il nous reſte une charte en faveur de l'abbaye de Saint-Denys. Robert écrivit vers le même tems une lettre menaçante à Leuthéric archevêque de Sens, qui étoit tombé dans une erreur touchant le corps de notre Seigneur, & s'en ſervoit quelquefois pour éprouver les coupables, ſuivant l'abus qui avoit cours en ce tems-là. On voit par la lettre du Roi, qu'on uſoit alors de paroles différentes des nôtres en adminiſtrant l'Eucha-

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.

PAPES.

Nicolas II.
9. Décembre 1058.
24. Juin 1061.
Alexandre II.
30. Sepremb. 1061.
20. Avril 1073.
Gregoire VII.
22. Avril 1073.
25. Mai 1085.
Victor III.
24. Mai 1086.
16. Sepremb. 1087.
Urbain II.
12. Mars 1088.
29. Juillet 1099.
Pascal II.
13. Août 1099.

PATRIARCHES Jacobites d'Alexandrie.

Philorhée, 1003.
Zacharie, 1032.
Sanut, 1047.
Christodule, 1078.
Cirille, 1092.
Michel.

PATRIARCHES d'Antioche.

On ne connoît que quelques Patriarches.
Emilien vers 1080.
Estienne.
Pietre, 1090.
Jean, quitte vers l'année 1100. deux ans après la prise de cette ville par les croisés : les Latins élisent Bernard.

---

lettre sur sa nouvelle méthode, dans laquelle il dit : *J'espere que ceux qui viendront après nous, prieront Dieu pour la remission de nos pechés ; puisqu'au lieu qu'en dix ans à peine pouvoit-on acquerir une science imparfaite du chant, nous faisons un chantre en un an, ou tout au plus en deux.* Effectivement il est aisé de concevoir combien l'étude du chant devoir être difficile, avant qu'on eut l'usage de la gamme.

S. Brunon apôtre de la Prusse, 1009.

Ditmar évêque de Merfbourg, 1019. Il a écrit l'histoire de son tems.

Bouchard évêque de Vormes, 1026. Il a fait un grand recueil de canons, tiré des recueils précedens, dont il a copié les fautes.

S. Romuald fondateur des Camaldules, 1027.

S. Olaf roi de Notvege, 1028.

Fulbetr évêque de Chartres, 1029. Il a laissé des lettres & des sermons

Ademar ou Aimar, moine de S. Cybar d'Angoulême, vers 1030. Auteur d'une chronique qui commence à l'année 829. & finit en 1029.

Oderan moine de S. Pierre-le-vif à Sens, vers 1032 Auteur d'une chronique qui finit l'an 1032.

S. Estienne premier roi & apôtre de Hongrie, 1038.

Rois de France.

Robert, 1031.
Henri I. 1060.
Philippe I.

Rois d'Angleterre.

Eteltede II. 1016.
Edmond, 1017.
Canut le Grand, roi de Dannemarc, 1036.
Haralde, 1040.
Harde-Canut, 1042.
Alfrede, 1043.
S. Edouatd III. 1066.
Eralde, 1066.
Guillaume le Conquerant, 1087.
Guillaume le Roux, 1100.

Rois d'Ecosse.

Malcome II. 1023.
Duncan I. 1030.
Maccabet, 1047.
Malcome III. 1084.
Duncan II. 1084.
Edgar, 1095.
Alexandre.

Rois de Suéde.

Olaüs II. 1019.
Amund, 1035.
Emundflemme, 1041.
Hakon, 1059.
Stenchil, 1061.
Ingelde III. 1064.
Halften, 1080.
Philippe.

ristie ; & qu'au lieu que nous disons, *Que le corps de notre Seigneur Jesus-Christ conserve votre ame pour la vie éternelle*, on disoit, *Que le corps de notre Seigneur Jesus-Christ soit pour vous le salut de l'ame & du corps.*

1009.

Concile d'Enham en Angleterre : tous les Evêques & tous les Seigneurs Anglois y furent appellés par ordre du roi Ethelrede, & on y fit trente-deux canons de discipline. Par le deuxiéme, le concile ordonne aux Prêtres de quitter leurs femmes ; & on promet que ceux qui garderont fidélement la continence, seront traités comme des nobles. L'incontinence étoit telle parmi les Prêtres Anglois, que quelques-uns avoient deux femmes ou plus ; & ce désordre avoit passé en coûtume.

Saint Brunon, autrement nommé Boniface, ordonné archevêque pour la Prusse, souffre le martyre sur les confins de la Russie, où il étoit allé faire une mission : il eut la tête coupée, & dix-huit des siens avec lui, le 14. Février.

Mort du Pape Jean XVIII. le 18. Juillet. De son tems l'église de Constantinople étoit unie à l'église Romaine, & on récitoit à la Messe le nom de ce Pape avec ceux des autres Patriarches : il eut pour successeur Pierre évêque d'Albane, qui prit le nom de Sergius IV.

1010.

Glaber moine de Cluni raconte qu'on apprit cette année que le prince de Babylone avoit fait abbatre l'église du saint Sépulchre à Jerusalem, à l'instigation des Juifs : ils lui avoient envoyé par un nommé Robert, qui couroit le monde en habit de pélerin, une lettre par laquelle ils menaçoient ce prince de le dépouiller de son royaume, s'il ne détruisoit cette église. La nouvelle s'en étant répandue en peu de tems, la haine publique éclata avec violence contre les Juifs chez tous les peuples Chrétiens, qui les chasserent de leurs terres, & en firent périr un grand nombre par le fer & par le feu. Plusieurs se tuérent de désespoir ; d'autres feignirent d'embrasser la foi Chrétienne. Robert qui avoit été porteur de la lettre, fut condamné au feu à Orléans, où il avoit été pris à son

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
PATRIARCHES de Jerusalem. Orestes, Siméon. Daimbert, premier patriarche Latin après la prise de Jerusalem par les croisés, en 1099. PATRIARCHES de Constantinople. Sergius II. 1019. Eustathe, 1025. Alexis, 1043. Michel Cerularius chassé en 1058. Constantin Lichudes, 1064. Jean Xiphilin, 1077. Cosme, 1081. Eustrate Garidas, déposé vers 1084. Nicolas le Grammairien.		Alexis patriarche de Cnple, 1043. Il a fait plusieurs décrets sur les matiéres ecclésiastiques. Glaber moine de Cluni, vivoit 1045. Il est auteur d'une histoire depuis l'an 980. jusqu'à son tems. Herman surnommé *Contract*, moine de Richenon en Suabe, 1054. Outre sa chronique des six âges du monde qui finit l'an 1054. on lui attribue divers autres livres d'histoire & de piété, avec le *Salve, Regina*; l'*Alma redemptoris mater*; la prose *Veni, sancte Spiritus*, &c. Alfane archevêque de Florence, vivoit en 1057. Il a laissé des poësies sur divers sujets de piété. Michel Cerularius, patriarche de Constantinople, 1058. Nous avons ses lettres & ses traités contre l'église Romaine. S. Pierre Damien cardinal, 1072. Il a laissé un très-grand nombre de lettres, & plus de soixante opuscules sur des matiéres de religion & de piété. Theophylacte archevêque d'Acride en Bulgarie, vivoit en 1070. Il est auteur d'un commentaire sur le nouveau Testament, & sur quatre des petits Prophétes. Jean Xiphilin de Cnple, 1077. Auteur de plusieurs décrets & de quelques homélies. S. Anselme de Luques, 1086. Il a écrit contre l'antipape Guibert, a fait une collection de canons, une explication des lamentations de Jérémie, & une des pseaumes. Lanfranc de Cantorberi, 1086. Il a laissé plusieurs lettres, un commentaire sur saint Paul, & un traité contre Berenger. Pierre Ignée card. év. d'Albane, 1089.	*Rois de Dannemarc.* Suenon, 1014. Canut le Grand, roi d'Angleterre, 1036. Haralde, 1040. Harde-Canut, 1042. Magnus, 1048. Suenon II. 1074. Herolde VII. 1085. S. Canut, 1086. Olaüs, 1086. Eric II. *Rois de Pologne.* Boleslas I. Roi, 1025. Micislas II. 1034. *Interrégne.* Casimir, 1058. Boleslas II. 1079. Ladislas. *Rois de Jerusalem.* Godefroi de Bouillon élu par les Seigneurs croisés en 1099. meurt en 1100. Baudoin I.

retour. Glaber ajoûte que cinq ans après, les Juifs recommencerent à paroître, & se rétablirent comme auparavant. La même année la mere du Prince de Babylone, qui étoit Chrétienne, commença à rétablir l'église du saint Sépulchre. Une multitude incroyable de gens de tous pays allerent à Jerusalem, & donnerent de grandes sommes pour contribuer à ce bâtiment

1011.

Les pirates Danois qui attaquoient l'Angleterre depuis quelques années, pillent & saccagent la ville de Cantorberi. Tout ce qui s'y trouva d'habitans fut passé au fil de l'épée, même les femmes & les enfans, tout le clergé & tous les moines; mais ils emmenerent Elsege archevêque de cette ville, esperant l'obliger par les tourmens à leur payer une grosse somme pour sa rançon. Le saint Prélat résista courageusement, & demeura inébranlable; enfin ils le tuérent le 19. Avril de l'année suivante. Il est honoré comme martyr.

1012.

Le pape Sergius IV. meurt le 13. Juillet : Jean Evêque de Porto lui succede le 20. & prend le nom de Benoît VIII. Le saint Siége lui fut disputé par un nommé Gregoire, qui avoit été élu par une partie du peuple : Benoît fut obligé de sortir de Rome, & passa en Allemagne pour implorer le secours de l'empereur saint Henri.

En Espagne le roi Alphonse V. fait assembler un concile national, le 25. Juillet, dans la ville de Leon capitale de son royaume. Il nous en reste sept canons, qui regardent la plûpart la conservation du temporel des églises, & l'on y voit qu'on les pilloit en Espagne comme ailleurs.

1013.

Vers ce tems les Sclaves d'entre l'Elbe & l'Eider renoncerent au Christianisme, & à l'obéissance des Saxons qui les traitoient avec la derniére cruauté. Ces peuples poussés au désespoir prirent la résolution de faire périr les Prêtres & les autres ministres des autels ; ils brûlerent toutes les églises, & ne laisserent au-delà de l'Elbe aucune trace du Christianisme. Une multitude innombrable de martyrs souf-

frirent en cette occasion. On remarque entr'autres soixante Prêtres de la ville d'Aldinbourg, auxquels les Sclaves ouvrirent le crane en forme de croix, ensorte que leur cervelle étoit à découvert : en cet état ils les promenerent par leurs villes les mains liées derriére le dos, les frapant & les tourmentant jusqu'à la mort.

1014.

Le pape Benoît VIII. étoit rentré à Rome : le 22. Février de cette année il y donna la couronne impériale au roi saint Henri & à sainte Cunegonde son épouse. Le moine Glaber rapporte que le Pape donna en même tems à l'Empereur une pomme d'or ornée de deux cercles de pierreries croisés, avec une croix d'or plantée dessus. La figure de la pomme étoit en usage depuis long-tems pour représenter le monde ; la croix qu'on y avoit ajoûtée, figuroit la Religion dont l'Empereur doit être le protecteur, & les pierreries les vertus dont il doit être orné. Glaber dit au même endroit : „ Il paroît très-raisonnable & très bien „ établi, afin de maintenir la paix, qu'aucun Prince ne „ prenne le titre d'Empereur, sinon celui que le Pape „ aura choisi pour son mérite, & à qui il aura donné la „ marque de cette dignité. " C'est un témoignage de l'opinion du tems. Pendant que l'empereur Henri étoit en Italie, il fonda un évêché à Bobio, & engagea le Pape à faire chanter le Symbole à la Messe solemnelle comme on le pratiquoit dans les autres églises d'Occident.

Concile de Ravenne le dernier Avril, pour remédier à plusieurs désordres commis dans cette province pendant la vacance du siége. Ce même concile fit défense aux Archiprêtres de donner au peuple la bénédiction ou la Confirmation par le saint Chrême ; fonctions réservées aux seuls Evêques.

1015.

Saint Henri réforme le monastere de Corbie en Saxe, tombé dans un grand relâchement. L'Abbé fut déposé, & on mit en prison seize des moines les plus rebelles.

1016.

Des Sarrasins venus par mer en Italie s'étoient emparés

de la Toscane, & menaçoient de pousser leurs conquêtes plus loin. Le pape Benoît VIII. l'ayant appris, assemble tous les Evêques & les defenseurs des églises; & s'étant mis à leur tête attaque les ennemis, qui sont obligés de prendre la fuite. Le Pape avoit eu la précaution d'envoyer une grande multitude de barques, qui leur couperent le chemin à leur retour; & ils furent tous tués jusqu'au dernier.

1017.

On découvrit cette année à Orléans des herétiques qui prêchoient une doctrine dont le fond étoit le Manichéisme. On les accusoit aussi de commettre de grandes abominations dans leurs assemblées nocturnes: chacun d'eux prenoit la femme qu'il trouvoit sous sa main, pour en abuser; un des enfans nés d'une telle conjonction étoit apporté au milieu d'eux huit jours après sa naissance, & on le mettoit dans un grand feu, où il étoit réduit en cendres: ils recueilloient avec vénération cette poudre, qu'ils appelloient *la viande céleste*, & on prétendoit qu'il étoit presque impossible de convertir quiconque en avoit avalé. Les chefs de ces herétiques étoient *Estienne* chargé du gouvernement de l'école de S. Pierre le Puellier, & *Lisoye* chanoine de la Cathédrale, qui s'étoit laissé séduire par une femme venue d'Italie. Ils étoient l'un & l'autre en grande réputation de doctrine & de sainteté, & faisoient de grandes aumônes. Le roi Robert ayant appris ce qui se passoit à Orléans, s'y transporta, & fit tenir un concile, où ces herétiques furent condamnés au feu, sur leur confession, & sur le refus qu'ils firent de renoncer à leur erreur. Avec Estienne & Lisoye on conduisit au supplice onze de leurs complices; mais deux d'entr'eux se convertirent: les autres furent brûlés avec la poudre abominable dont il a été parlé.

Canut le Grand, roi de Dannemarc, demeure seul maître de l'Angleterre, après la mort d'Edmond fils d'Ethelrede II.

1018. 1019.

On peut rapporter à ce tems la fondation du monastere de S. Benoît à Paderborn par S. Meinverc évêque de cette ville: il y mit le corps d'un saint Felix qui lui avoit été donné

donné par le Patriarche d'Aquilée. Pour s'assurer de la vérité de cette relique, S. Meinverc la fit mettre dans un grand feu, & le corps saint soûtint cette épreuve jusqu'à trois fois sans être endommagé. On trouve dans les histoires de ce tems plusieurs autres exemples de cette épreuve des reliques par le feu.

1020.

Concile de Pavie le 1. Août : on y fit contre l'incontinence des clercs un décret qui fut souscrit par sept Evêques, en y comprenant le pape Benoît qui y avoit présidé. Ce décret fut confirmé par l'empereur S. Henri, qui à la priére du Pape ajoûta les peines temporelles aux défenses du concile. Benoît étoit venu en Allemagne prier l'Empereur de lui accorder son secours contre les Grecs, qui avoient subjugué une partie de la province de Benevent, pour en exiger le tribut qu'ils prétendoient être dû aux Empereurs d'Orient. S. Henri confirma à sa priére les donations de ses prédécesseurs.

1022.

L'empereur S. Henri passe en Italie à la tête d'une puissante armée, & reprend sur les Grecs la ville de Benevent & toutes les autres dont ils s'étoient emparés. L'Empereur à son retour fit tenir un concile à Selingstad près Mayence, le 11. Août : il fut composé des Evêques suffragans de Mayence, & l'archevêque Aribon leur métropolitain en fut le président. On y fit vingt canons. Le premier ordonne l'abstinence de la chair quatorze jours avant la S. Jean, autant avant Noël. Le cinquiéme prescrit le jeûne en plusieurs vigiles, entr'autres la veille de l'Epiphanie. Le sixiéme porte défense aux Prêtres de dire plus de trois messes par jour. Le huitiéme ordonne que le roi seul pourra porter l'épée dans l'église. Ce même concile déclara que ceux qui alloient à Rome, pour obtenir l'absolution de tous leurs péchés, devoient néanmoins accomplir les pénitences imposées par leurs pasteurs, parce que, sans cela, une telle absolution ne leur serviroit de rien.

Mort de S. Bernouard évêque d'Hildesheim.

1023.

Concile géneral d'Allemagne à Mayence : S. Henri corrige plusieurs désordres par le conseil des Evêques.

On peut mettre sous cette année la fondation de *Camaldoli*, ou *Camaldule*, par S. Romuald. Ce monastere a pris son nom du lieu de sa situation nommé alors *Campo-Malduli* : il est au milieu des plus rudes montagnes de l'Apennin dans le diocése d'Areze ; mais c'est une plaine agréable, arrosée de sept fontaines. Saint Romuald y bâtit une église de S. Sauveur, & cinq cellules séparées pour autant d'Ermites, a qui il donna pour supérieur le vénerable Pierre. Romuald naquit vers l'an 952. Il étoit de l'illustre famille des Ducs de Ravenne. S'étant abandonné à l'impureté dans sa premiére jeunesse, il fut touché de Dieu, & se retira au monastere de S. Apollinaire de Classe, qu'il quitta trois ans après pour embrasser la vie érémitique sous la conduite d'un nommé Marin, homme d'une grande pureté & rempli de vertu, mais si dur envers son disciple, qu'il lui donnoit souvent des coups de baguette sur la tête du côté gauche, pour le corriger lorsqu'il lisoit mal. Le jeune Romuald, après avoir long-tems souffert, lui dit enfin : *Mon maître, frappez-moi, s'il vous plaît, du côté droit ; car je n'entends presque plus de l'oreille gauche.* Marin admira sa patience, & le traita plus doucement depuis. Saint Romuald donna lui-même quelques tems après, un exemple bien singulier de sévérité ; car ayant appris que Sergius son pere qui s'étoit fait moine, avoit formé le dessein de retourner au siécle, il alla le trouver dans son monastere ; & lui ayant mis les pieds dans des entraves, il le chargea de fers, & le frapa rudement jusqu'à ce qu'il l'eût fait revenir à sa premiere résolution. L'Empereur Othon III. dans le voyage qu'il fit en Italie en 968. donna à S. Romuald l'abbaye de Classe, où il mit la réforme.

Prodige effrayant en Aquitaine, où l'on vit tomber une pluie de sang trois jours avant la S. Jean. Le roi Robert consulta sur cet évenement Gauslin son frere naturel, archevêque de Bourges, & Fulbert évêque de Chartres. On voit par leurs réponses qu'on ne faisoit nul doute alors, que ces prodiges n'annonçassent la colére du ciel.

1024.

Mort du pape Benoît VIII. le 10. Juillet ; il eut pour successeur Jean son frere XIX. du nom, qui étoit laïc. Eustathe patriarche de Constantinople essaya d'obtenir le consentement de ce Pape pour se donner le titre d'Evêque universel dans l'église orientale, comme le Pape le prenoit par toute l'Eglise. Pour y réussir, il envoya des députés chargés de grands presens, esperant par ce moyen emporter ce qu'il souhaitoit. Les Grecs proposerent le sujet de leur voyage ; & le bruit s'en étant répandu jusqu'en France, cette nouveauté excita de grands murmures. Les députés qui avoient cru faire réussir secrétement cette affaire, furent obligés de retourner à Constantinople, sans avoir pû rien obtenir.

L'empereur S. Henri mourut le 14. Juillet de cette même année. Ce prince avoit toujours eu un grand penchant pour la vie monastique. En 1014. il se fit aggréger à la communauté de Cluni. Enfin, comme il entroit un jour dans le cloître de l'abbaye de S. Vannes à Verdun, accompagné de Richard abbé de ce monastere, qu'il aimoit tendrement, il dit ces paroles du Psalmiste : *C'est ici mon repos pour toujours, c'est l'habitation que j'ai choisie.* Richard, qui désiroit le contenter sans priver l'Empire d'un si bon Prince, le fit venir au milieu de la communauté ; & après lui avoir fait promettre obéissance suivant la régle, il lui déclara qu'il le recevoit pour moine, & lui ordonna comme son supérieur de reprendre le gouvernement de l'Empire, à quoi le Prince se soumit. Il avoit toujours gardé la continence, de concert avec l'impératrice sainte Cunegonde son épouse, qui néanmoins fut accusée d'un mauvais commerce, dont elle se justifia, suivant la coûtume barbare de ce tems-là, en passant sur des coutres de charrues rougis au feu.

1025.

Translation des reliques de S. Savinien & de S. Potentien, apôtres de Sens & martyrs. Ces reliques étoient demeurées cachées depuis l'année 940. dans des cavernes où on les avoit mises de peur des Payens ; elles furent retrouvées en 1015. Le roi Robert qui donnoit en toute

occaſion des marques de ſa piété, les fit mettre dans une châſſe ornée de pierreries, qu'il rapporta lui-même ſur ſes épaules avec le prince Robert ſon fils. Cette tranſlation ſe fit le 25. Août de cette année : un aveugle nommé Meinard, du village de Fontaines en Gâtinois, y recouvra la vuë.

Synode d'Arras, où Gerard évêque de cette ville & de celle de Cambrai fait faire abjuration à pluſieurs herétiques qui avoient pour chef un nommé *Gandulfe* Italien. Ils faiſoient profeſſion d'une certaine juſtice par laquelle ſeule ils prétendoient qu'on étoit purifié : ils ne reconnoiſſoient dans l'Egliſe aucun Sacrement utile au ſalut, & rejettoient tout culte extérieur.

Concile de douze Evêques à Anſe près Lyon : Gauſlin évêque de Mâcon y forme ſa plainte contre Bouchard archevêque de Vienne, qui ſans ſa permiſſion, & contre les canons, avoit ordonné des moines dans le monaſtere de Cluni ſitué dans le diocéſe de Mâcon. Bouchard s'appuyoit ſur un privilége accordé par l'égliſe Romaine au monaſtere de Cluni, qui fut même repréſenté au concile par l'abbé Odilon : mais les Evêques ayant fait lire les canons, qui ordonnent que les Abbés & les moines ſeront ſoumis à leur propre Evêque, jugerent que ce privilége y contrevenoit formellement, & le déclarerent nul.

Baſile, l'un des Empereurs d'Orient, meurt au mois de Décembre.

1027.

Conrad ſucceſſeur de S. Henri eſt couronné Empereur à Rome le 26. Mars, par le pape Jean XIX. Deux Rois aſſiſterent à ce couronnement ; ſçavoir, Rodolphe roi de Bourgogne, & Canut roi d'Angletere & de Dannemarc qui étoit venu à Rome pour accomplir un vœu. Il ſe plaignit au Pape de ce qu'on exigeoit des ſommes immenſes des Archevêques de ſes Etats lorſqu'ils venoient chercher le pallium; il fut réſolu qu'on ne le feroit plus à l'avenir.

Synode d'Elne en Rouſſillon, le 16. Mai : on ordonne que dans tout le comté de Rouſſillon perſonne n'attaquera ſon ennemi depuis l'heure de None du Samedi juſqu'au Lundi à l'heure de Prime, pour rendre au Dimanche l'honneur convenable. On y fit pluſieurs autres réglemens

contre les hostilités & les guerres particuliéres ; le tout sous peine d'excommunication, qui au bout de trois mois seroit convertie en anathême.

Mort de S. Romuald le 19. Juin. Depuis qu'il avoit embrassé la vie érémitique, il fut souvent obligé de changer de demeure, parce qu'aussi-tôt qu'il s'étoit établi en quelque lieu, il s'y assembloit en peu de tems une grande communauté à laquelle il donnoit un abbé, & passoit ailleurs pour en former une autre. Dieu lui donna dans les derniéres années de sa vie le don des larmes qu'il avoit long-tems demandé, & celui de prévoir l'avenir. Ses vertus lui avoient acquis une telle autorité, que sa seule présence intimidoit les pécheurs les plus endurcis : il s'en servoit sur-tout pour réprimer la simonie : elle régnoit alors si généralement, qu'il sembloit que la plûpart des clercs ignorassent que ce fût un crime.

A Constantinople le patriarche Alexis & les Evêques qui se trouvoient à la cour, tiennent un concile, nommé *Synodos Endemousa*. Ils y font une constitution, par laquelle ils reglent divers points de discipline. Cette constitution réprime entr'autres abus celui de donner des monasteres même à des personnes mariées : il étoit porté si loin, qu'on donnoit à des hommes des monasteres de femmes, & à des femmes des monasteres d'hommes.

1028.

Saint Olaf roi de Norvege meurt le 29. Juillet. Il s'appliquoit à purger ses Etats des magiciens & des enchanteurs, & n'y vouloit souffrir personne qui refusât de se faire Chrétien : il y réussit en grande partie ; mais quelques magiciens le firent mourir secrétement. Il est honoré comme martyr. Olaf avoit épousé la fille d'Olaüs II. roi de Suéde, qui avoit aussi embrassé le Christianisme. Ce Prince établit à Scaren un siége épiscopal ; le premier qui l'occupa fut Turgot, ordonné par Unuan archevêque de Brême.

Constantin empereur d'Orient meurt le 12. Novembre : il eut pour successeur Romain Argyre son gendre.

1029.

Mort de S. Fulbert, évêque de Chartres.

Assemblée d'Orléans, pour la dédicace de l'église de Saint-Agnan bâtie par le roi Robert.

1030.

Le moine Glaber rapporte que vers cette année le dérangement des saisons causa une famine affreuse : plusieurs personnes furent brûlées en France pour avoir mangé de la chair humaine. Comme on ne pouvoit suffire à enterrer les morts, des personnes charitables bâtirent en quelques lieux des charniers, où on jettoit les corps en confusion. Pour subvenir à la misere publique on vendit les ornemens des églises, & on vuida leurs trésors. Cette calamité dura trois ans.

1031.

Concile de Bourges le 1. Novembre. On y fit vingt-cinq canons, dont le premier porte, que dans toutes les églises soumises aux Evêques de ce concile, le nom de saint Martial docteur de l'Aquitaine ne sera plus proposé entre les Confesseurs, mais entre les Apôtres. Le huitiéme défend d'admettre dans le clergé les enfans illégitimes, principalement ceux des prêtres & autres clercs. On avoit fait une semblable décision sur l'apostolat de saint Martial dans un concile de Limoges tenu en 1029. & on prononça de même dans un second concile de dix Evêques, qui s'y tint le 18. Novembre de cette année. On voit par ce qui nous reste des actes de cette assemblée, que les Evêques appuyerent leur décision sur une histoire de la vie de saint Martial, reconnue aujourd'hui pour apocryphe. Quand on eut dressé ce décret, les Evêques se transporterent dans l'église de S. Sauveur, où l'Archevêque de Bourges célébra la Messe, & après la premiére oraison il en ajoûta une de S. Martial comme Apôtre. Après l'évangile, Jourdain de Limoges prêcha contre les pillages & les violences : il invita tous les Seigneurs à se trouver au concile le lendemain & le troisiéme jour pour y traiter de la paix : il les exhorta de la garder en venant au concile, pendant le séjour, & après le retour sept jours durant. Ensuite le Diacre qui avoit récité l'évangile, lut une excommunication contre les chevaliers du diocèse de Limoges, qui refusoient de promettre à leur Evêque, par serment, la paix & la

justice, comme il l'exigeoit : cette excommunication étoit accompagnée de malédictions terribles, & en même tems les Evêques jetterent à terre les cierges allumés qu'ils tenoient, & les éteignirent. Le peuple en frémit d'horreur, & tous s'écriérent : *Ainsi Dieu éteigne la joie de ceux qui ne veulent pas recevoir la paix & la justice.* Le lendemain 19. on lut les canons du concile de Bourges, qui furent acceptés par l'Evêque de Limoges, à l'exception du second qui ordonnoit de renouveller l'Eucharistie tous les Dimanches; il dit qu'il suffisoit de la renouveller douze fois l'année, aux principales fêtes. Il fut décidé que les moines pouvoient quitter un monastere relâché, pour passer à un plus régulier; & qu'on pouvoit prêcher non-seulement à la cathédrale, mais dans toutes les églises, pourvû que le prédicateur clerc ou moine eût au moins l'ordre de Lecteur. Enfin on prononça, que si un Evêque envoie son diocésain au Pape, avec des témoins ou des lettres, pour recevoir la pénitence, comme on fait souvent pour les grands crimes, il est permis à ce pécheur de la recevoir; mais il n'est loisible à personne de recevoir du Pape la pénitence & l'absolution, sans le congé de son Evêque. Nous n'avons pas le reste des actes de ce concile.

1032.

Assemblée des Evêques à Ripol en Catalogne, pour la dédicace de cette église.

1033.

L'empereur Conrad passe en Italie pour soumetre les Romains, qui avoient chassé le pape Jean XIX. il fut rétabli, mais il mourut le 6. Novembre suivant. On ordonna à sa place Theophylacte son neveu, âgé d'environ douze ans, qui prit le nom de Benoît IX. Il fut élu à force d'argent, & déshonora le S. Siége par sa vie infame.

1034.

Romain Argyre empereur de Constantinople est étouffé le 11. Avril par les émissaires d'un nommé Michel, changeur de son métier, dont l'impératrice Zoé étoit devenue amoureuse : elle l'épousa, & le fit couronner empereur. Michel avoit trois freres ; l'un d'entr'eux nommé Jean

s'empara de toute l'autorité, & poussa son ambition jusqu'à vouloir faire déposer le patriarche Alexis pour se faire élire à sa place ; mais le Patriarche sçut parer ce coup.

1035.

L'empereur Michel tombe en démence : on traita cette maladie de possession du démon, & on l'attribua à la vengeance divine ; aussi-bien qu'une grêle épouvantable & d'autres prétendus prodiges qui arriverent en même tems : car les Grecs les observoient curieusement. Il y eut une grande sécheresse, pour laquelle les freres de l'Empereur firent une procession. Jean portoit la sainte image d'Edesse ; le grand domestique portoit la lettre de Jesus-Christ à Abgare, le protovestiaire les langes sacrés. Le patriarche Alexis fit aussi une procession avec son clergé ; mais ses priéres ne furent point éxaucées.

1036. 1037.

Conrad fait un second voyage en Italie pour appaiser une révolte générale des vassaux contre leurs Seigneurs. Il tint un parlement à Pavie, où il fit justice à tous ceux qui lui porterent des plaintes. On en fit de si grandes contre Heribert archevêque de Milan, que l'Empereur le fit arrêter comme auteur de toute cette conjuration d'Italie. Heribert trompa ses gardes, & revint à Milan ; il s'y fortifia, & fit une nouvelle conjuration contre l'Empereur lui-même, avec les trois Evêques de Verceil, de Cremone, & de Plaisance. Conrad en fut averti, fit arrêter les trois Evêques, & les envoya en prison au-delà des Alpes. Vippon, auteur contemporain, remarque, que plusieurs trouverent mauvais qu'on eût condamné ces Evêques sans qu'ils eussent été jugés canoniquement. A l'égard d'Heribert, le Pape, du consentement de tous les Evêques, le frapa d'anathême, & l'Empereur donna l'archevêché de Milan à un nommé Ambroise ; mais il ne put le mettre en possession : Heribert aidé des Milanois s'y maintint jusqu'à la mort.

1038.

En Orient l'empereur Michel étant à Thessalonique, reçut des plaintes du clergé contre le métropolitain Theophane, qui ne leur payoit pas leur pension. Ce prince

envoya ouvrir le trésor de l'archevêque, dans lequel on trouva trente-trois centenaires d'or, c'est-à-dire trois mille trois cents livres pesant. L'Empereur prit sur cette somme tout ce qui étoit dû aux clercs de cette église, depuis la premiére année du pontificat de Theophane, & les fit payer : il distribua le reste aux pauvres, chassa l'archevêque de son siégé, & mit à sa place Promethée, qu'il chargea de lui faire une pension. *On voit par-là*, dit M. Fleury, *que l'empereur Michel avoit de bons intervalles*.

Mort de S. Estienne, premier roi de Hongrie, & l'Apôtre de son royaume. Il l'avoit mis sous la protection de la sainte Vierge, en l'honneur de laquelle il fit bâtir à Albe-Royale une magnifique Eglise qui ne devoit être soumise à aucun évêque : on n'avoit point encore vû d'exemption semblable, & c'est une preuve que ce religieux prince n'étoit pas assez instruit de la discipline ecclésiastique. Comme il ne laissoit point d'enfans, sa mort fut suivie des plus étranges révolutions.

Ferdinand I. réunit le royaume de Castille à celui de Navarre.

1039.

Fondation de la congrégation de Vallombreuse, Ordre de S. Benoît, par S. Jean Gualbert. Outre les moines il reçut des laïcs qui menoient la même vie que les moines, & ne différoient que par l'habit : c'est le premier exemple que l'on trouve de *Freres-lais* ou *Convers*, distingués par état des *moines du chœur*, qui dès-lors étoient clercs la plûpart, ou propres à le devenir.

La Pologne étoit tombée dans l'anarchie depuis la mort du roi Micislâs, arrivée en 1034. Bretislas duc de Bohême, profitant de ces troubles, entra dans le pays, & prit les meilleures villes, entr'autres celle de Gnesne dont il pilla l'église qui étoit extrêmement riche. Les Evêques de Pologne en firent faire des plaintes à Rome par les députés qu'ils y envoyerent cette année. Le Pape ayant fait citer les accusés, ils promirent que ce qui avoit été pris seroit rendu ; mais depuis ayant gagné les Cardinaux par presens, ils obtinrent l'absolution, sans faire aucune restitution.

Mort de l'Empereur Conrad. Henri III. son fils est élu en sa place.

1040.

Les Polonois font une seconde députation à Rome ; pour représenter au Pape le triste état de leur pays, & le besoin qu'ils avoient du prince Casimir fils de Micislas, pour être leur Roi. Ce prince s'étoit retiré à Cluni, où il s'étoit fait moine, & avoit reçu le diaconat. Le cas étoit nouveau, & la demande extraordinaire : cependant, après avoir bien consulté, le Pape crut devoir l'accorder. Il dispensa Casimir de ses vœux, lui permettant non-seulement de sortir du monastere, mais de se marier, à condition que les nobles de Pologne payeroient tous les ans au saint Siége chacun un denier de redevance. On ne trouve rien de cette histoire toute singuliére qu'elle est, ni dans la vie de S. Odilon abbé de Cluni, ni dans les anciens monumens de cette abbaye ; nous ne l'apprenons que par les historiens de Pologne qui ont écrit long-tems après.

1041.

On assembla cette année divers conciles en France, au sujet de la paix qui y étoit désirée depuis si long-tems. Comme on voyoit que les tentatives faites pour l'établir, n'avoient pas eu grand succès, on se contenta d'y ordonner une tréve, qui devoit durer depuis le Mercredi au soir jusqu'au Lundi matin, en vuë des mysteres accomplis pendant ces jours. Cette tréve fut nommée *la tréve de Dieu* ; & l'on crut qu'il l'avoit approuvée, par un grand nombre de punitions exemplaires sur ceux qui l'avoient violée : les Neustriens ne voulant pas s'y soumettre, furent frapés de *la maladie des ardens* ; c'étoit un feu qui leur dévoroit les entrailles.

En Orient, l'empereur Michel meurt le 10. Décembre, témoignant de grands sentimens de pénitence des crimes qu'il avoit commis contre son prédécesseur. Lorsqu'il se vit dangéreusement malade, il se fit couper les cheveux, & prit l'habit monastique. Il est connu sous le nom de Michel Paphlagonien. Zoé sa veuve adopta pour son fils un autre Michel, neveu du défunt, surnommé Calafate, parce que son pere étoit calfateur de navires. Zoé le fit couronner Empereur ; mais elle eut la précaution d'exiger un serment, qu'il ne feroit jamais rien que par son ordre.

1042.

Grandes révolutions à Constantinople. Michel étant entré en défiance de l'impératrice Zoé, la relegue dans l'île du Prince : le peuple se souleve ; Michel est réduit à s'enfermer dans le monastere de Stude, où il prend l'habit monastique. On l'en tira par force ; on lui creva les yeux, & on le relégua dans un autre monastere. Zoé vouloit regner seule, mais on l'obligea d'associer à l'Empire sa sœur Theodora, qui avoit été enfermée dans un monastere. Ce nouvel arrangement ne dura pas long-tems ; Zoé chassa sa sœur au bout de trois mois, & épousa Constantin Monomaque, qu'elle fit couronner le 12. Juin.

1044.

Concile de Constance. Henri III. successeur de Conrad y fait un réglement pour établir une paix solide entre tous ses sujets d'Allemagne.

En Italie, le pape Benoît IX. devenu insupportable au peuple Romain par ses excès, est chassé de Rome vers le mois de Mai : on met à sa place Jean évêque de Sabine, sous le nom de Sylvestre III. Il est regardé comme antipape. Benoît rentra à Rome ; mais désesperant de s'y maintenir, il convint de se retirer moyennant une certaine somme.

1045. 1046.

Jean Gratien archiprêtre de l'église Romaine est ordonné Pape le 28. Avril, & prend le nom de Gregoire VI. Ce Pape trouvant le temporel de son église tellement diminué qu'il ne lui restoit presque rien pour sa subsistance, prononce une excommunication contre ceux qui l'avoient usurpé : elle ne fait qu'irriter les coupables, qui viennent en armes jusqu'à Rome. Le Pape se voyant obligé d'employer la force, leve des troupes ; & s'étant saisi de l'église de S. Pierre, il fait chasser ceux qui voloient les offrandes qu'on y apportoit sur les tombeaux des Apôtres. Il retire plusieurs terres de l'église, & rétablit la seureté des chemins, qui étoient si remplis de voleurs, que les pélerins étoient obligés de s'assembler en grandes troupes pour être les plus forts. Cette conduite déplut aux Romains accoûtumés au pillage ; & on étoit menacé d'une nouvelle sédition,

lorsque le roi d'Allemagne Henri III. arriva en Italie. Il fit célébrer un concile à la fin de l'année 1046. à Sutri près de Rome, où le pape Gregoire VI. abdiqua le pontificat. A sa place on élut Suidger évêque de Bamberg en Allemagne; parce qu'il ne se trouvoit personne dans l'église Romaine digne d'en remplir la premiére place. Le nouveau Pape prit le nom de Clement II. & fut sacré le jour de Noël. Le même jour on couronna Empereur le roi Henri, & Agnès son épouse Impératrice.

1047.

Concile de Rome, où l'on condamne celui qui aura été ordonné par un simoniaque, sçachant qu'il l'étoit, à faire quarante jours de pénitence avant de pouvoir exercer ses fonctions.

Mort du pape Clement II. le 9. Octobre; Benoît IX. rentre dans le saint Siége.

Gerard, Beztrit, & Buldi évêques de Hongrie sont martyrisés le 24. Septembre par les Hongrois qui vouloient rétablir le paganisme. Le duc André reconnu Roi cette même année, établit enfin solidement la Religion dans ce pays, en décernant la peine de mort contre ceux qui refuseroient de quitter le paganisme.

1048.

Benoît IX. abdique ou est chassé le 17. Juillet. Ce Pape mourut pénitent dans l'abbaye de la Grotteferée où il se retira, & où l'on a trouvé son tombeau depuis peu. Le jour même de son abdication on couronna pape Poppon évêque de Brixen, que l'Empereur avoit choisi en Allemagne & envoyé à Rome, où il fut reçu avec honneur. Il prit le nom de Damase II. mais il ne posséda le saint Siége que vingt-trois jours, & mourut le 8. Août. L'Empereur tint une diette à Vormes l'automne suivant; où on élut Pape tout d'une voix Brunon évêque de Toul, qui étoit présent. Il demanda trois jours pour déliberer; & les ayant passés en jeûne & en priéres, il déclara en présence des députés de Rome, qu'il n'acceptoit le pontificat qu'à condition d'avoir le consentement du clergé & du peuple Romain. Il arriva à Rome en habit de pélerin; & ayant exposé au peuple, qu'il s'en retourneroit volontiers, à moins que son

élection ne fût approuvée d'un consentement unanime, on ne répondit à ce discours que par des acclamations de joie, qui le déterminerent à accepter la Tiare.

1049.

Saint Odilon abbé de Cluni, successeur de S. Mayeul, meurt le 1. Janvier. Ce saint Abbé s'est rendu non-seulement célebre par son éminente piété, & par les autres vertus qu'il a pratiquées, mais encore par l'institution de *la commémoration générale des trépassés.* Cette dévotion passa bientôt à d'autres églises, & devint enfin commune à toute l'Eglise catholique. On raconte diversement la révélation que l'on dit y avoir donné occasion.

Brunon est inthronisé solemnellement à Rome le 12. Février, & prend le nom de Leon IX. Le 26. Mars suivant il y tint un concile, auquel il appella les Evêques d'Italie & de Gaule. On y déclara nulles les ordinations des simoniaques; ce qui causa un grand tumulte: enfin, sur les représentations des Evêques & des Prêtres, le Pape ordonna qu'on s'en tiendroit au décret du concile de 1047. Leon IX. passa ensuite en Allemagne, & de-là en France, où il fit le 2. Octobre la dédicace de l'église de S. Remi à Reims. Le lendemain, il y célébra un concile avec vingt Evêques, près de cinquante Abbés & plusieurs autres ecclésiastiques. La châsse de S. Remi étoit placée sur l'autel pour inspirer plus de respect aux assistans. Pierre, diacre & chancelier de l'église Romaine, fit l'ouverture de la session, en proposant par ordre du Pape le sujet du concile: sçavoir, la simonie, les usurpations & exactions des laïcs; les mariages incestueux & adulterins; l'apostasie des moines & des clercs, qui renonçoient à leur habit & à leur profession; le port d'armes par les clercs; les pillages, & les détentions injustes des pauvres; la sodomie, & quelques heréfies qui s'élevoient en ces quartiers. Après cette proposition, il avertit les Evêques, que sous peine d'anathême ils eussent à déclarer si quelqu'un d'eux se sentoit coupable de simonie. Tous se purgerent, à l'exception de l'Archevêque de Reims & de quatre Evêques; & on remit l'examen de leur cause. Pierre ayant fait ensuite la même admonition aux Abbés, plusieurs n'oserent rien répondre, L'Abbé de Pontiers contre

lequel Hugues évêque de Langres forma de grandes plaintes, n'ayant pû se justifier, fut déposé de sa dignité.

Hugues fut attaqué lui-même à la seconde session par le promoteur, qui l'accusa de plusieurs crimes. L'Evêque confessa qu'il avoit vendu les saints ordres, & extorqué une somme d'argent par de mauvaises voies : il prit la fuite le même jour, & fut excommunié à la troisiéme session. Pudique évêque de Nantes y fut aussi privé des fonctions épiscopales, pour cause de simonie. Joffroi de Coutances & Hugues de Nevers déclarerent que leurs parens avoient donné de l'argent pour obtenir ces évêchés, mais à leur insçu : on leur en fit faire serment, & on jugea qu'ils n'étoient point coupables. En cette même session l'Archevêque de Besançon déclara qu'ayant voulu prendre la parole pour la défense de l'Evêque de Langres, il en avoit perdu l'usage pour ce moment par miracle. Le Pape à ce récit s'attendrit jusqu'aux larmes, & s'écria : *S. Remi vit encore.* Aussi-tôt, par son ordre tous les assistans se leverent, & allerent avec lui chanter l'antienne de S. Remi, prosternés devant son sépulcre. A la fin de la session on excommunia les Evêques qui n'avoient pas voulu venir au concile, & ceux qui craignant la venuë du Pape, avoient engagé le Roi à les emmener à la guerre avec lui ; & on fit douze canons pour la condamnation des abus dont le promoteur s'étoit plaint dès l'entrée du concile, après quoi le Pape congédia l'assemblée.

Le lendemain 6. Octobre le Pape ayant assemblé ce qui restoit de Prélats, se rendit à l'église, & fit célébrer la Messe : puis il alla prendre le corps de S. Remi sur l'autel, & le portant sur ses épaules, le remit à sa place. Il ordonna, en conséquence de cette nouvelle translation, qu'on célébreroit la fête de S. Remi le premier jour d'Octobre, comme on le pratique encore aujourd'hui.

Le Pape ayant repassé en Allemagne, y tient un concile de quarante Evêques, dans lequel on défend de nouveau la simonie & les mariages des Prêtres ; abus qu'on avoit une peine infinie à extirper. Adalbert archevêque de Hambourg, pour faire mieux observer ce réglement, excommunie les concubines des Prêtres, & les chasse de sa ville.

1050.

Concile de Rome au mois d'Avril, où le Pape condamne pour la premiére fois l'herésie de *Berenger* archidiacre d'Angers, qui renouvelloit les erreurs de Jean Scot Erigene, prétendant que le Sacrement de l'Eucharistie n'étoit qu'une figure du corps & du sang de Jesus-Christ, & qu'il n'y avoit pas de changement dans la substance du pain & du vin. Cet herétique est regardé comme le chef des *Sacramentaires ;* il combatoit aussi les mariages légitimes, & le baptême des enfans. Comme son herésie commençoit à se répandre, & que même Brunon Evêque d'Angers s'étoit laissé séduire, le Pape la condamna de nouveau dans un concile assemblé à Verceil au mois de Septembre : il y vint des Evêques de divers pays ; mais Berenger n'y parut point, quoiqu'il y eût été appellé. On y lut le livre de Jean Scot touchant l'Eucharistie, qui fut condamné & brûlé.

En France, on fut si scandalisé des blasphêmes de Berenger, que le roi Henri I. fit assembler à Paris le 16. Octobre un concile, où il assista lui-même avec un grand nombre d'Evêques, de clercs, & de nobles laïcs. Berenger y avoit été mandé, mais il n'y vint point. On le condamna donc tout d'une voix, & on déclara que s'il ne se rétractoit avec ses sectateurs, toute l'armée de France ayant le clergé à la tête en habit ecclesiastique, iroit les chercher quelque part qu'ils fussent, pour les obliger de se soumettre à la foi Catholique, ou les punir de mort. Comme le Roi étoit abbé de saint Martin de Tours, il donna ordre d'ôter à Berenger le revenu qu'il tiroit en qualité de chanoine de cette église. Berenger avoit alors un puissant adversaire en la personne de Lanfranc, sçavant moine de l'abbaye du Bec en Normandie : comme ils avoient été en commerce de lettres, Lanfranc fut d'abord soupçonné d'avoir adopté la nouvelle herésie ; mais il s'en justifia dans le concile de Rome. Le monastere du Bec avoit été fondé depuis quelques années par un gentilhomme nommé Hellouin, qui en fut le premier abbé.

Le roi Ferdinand fait célébrer un concile de neuf Evêques, à Coyac diocése d'Oviédo en Espagne : il nous en reste

treize canons, dont le sixiéme porte défense aux Chrétiens de loger ou de manger avec les Juifs.

1051.

On rapporte à un concile tenu à Rome après les fêtes de Pâque, un décret du pape Leon IX. portant que les femmes qui dans l'enceinte des murs de Rome se seroient prostituées à des prêtres, seroient à l'avenir adjugées au palais de Latran comme esclaves; ce qui fut depuis étendu aux autres églises. Vers le même tems, le Pape choisit Udon primicier, pour être son successeur dans le siége de Toul qu'il avoit gardé jusqu'alors.

Saint Pierre Damien, abbé de Font-Avellane, écrit contre l'erreur de ceux qui croyoient qu'il falloit réordonner les clercs que les simoniaques avoient ordonnés gratuitement. Pierre Damien étoit un rigide censeur des mœurs de son siécle; il étoit depuis long-tems en possession de dire les plus dures vérités aux ecclésiastiques relâchés ou corrompus. Son livre fut reçu comme un oracle : on le nomma *Gratissimus*, c'est-à-dire *très-agréable*, à cause du plaisir qu'il fit à ceux dont les ordinations étoient révoquées en doute.

1052.

Le Pape & le Roi autorisent la fondation de l'abbaye de la Chese-Dieu en Auvergne. Le fondateur & le premier abbé fut Robert, né dans le même pays, & fils d'un Geraud qu'on croyoit être de la famille de saint Geraud d'Aurillac. La Chese-Dieu devint dans la suite chef d'un Ordre ou grande congrégation de plusieurs monasteres, sous la régle de S. Benoît.

Leon IX. fait un voyage en Allemagne pour obtenir le secours de l'Empereur contre les Normans, qui depuis quelque tems s'étoient établis en Italie, où ils commettoient de grands désordres, particuliérement contre les églises. Le Pape & l'Empereur célébrerent la fête de Noël à Vormes : le Pape dit la Messe solemnelle le jour de la Fête, & le lendemain il fit officier Liupold archevêque de Mayence, parce que c'étoit dans sa province. Après la premiére oraison de la Messe, un de ses diacres chanta une leçon. Comme cet usage étoit contraire à celui de Rome,

Rome, le Pape lui envoya défendre de continuer : le diacre refusa d'obéir, & n'en chanta pas moins haut. Le Pape le fit appeller, & le dégrada sur le champ. Vers le tems du sacrifice, l'Archevêque s'assit dans son siége, & protesta que ni lui ni aucun autre n'acheveroit cet office, si on ne lui rendoit son diacre. Le Pape céda, le lui renvoya aussi-tôt revêtu de ses ornemens, & l'Archevêque continua de célébrer.

1053.

En retournant en Italie, le Pape voulut tenir un concile à Mantoue; mais il en fut empêché par une violente sédition, excitée par la faction de quelques Evêques qui craignoient sa juste séverité. Il arriva à Rome pendant le Carême, & tint un concile après Pâque, dont il ne nous reste qu'une lettre en faveur de Dominique patriarche de Grade, autrement la nouvelle Aquilée, portant qu'elle sera reconnue métropole des deux provinces d'Istrie & de Venetie, & que l'évêché de Frioul sera renfermé dans la Lombardie. Cette contestation duroit depuis long-tems.

Le Pape marche contre les Normans, qui remportent sur lui une victoire complette le 18. Juin. Il attendoit l'évenement du combat dans une petite ville voisine, où les Normans l'assiégerent : ne pouvant s'y défendre, il fut obligé de les absoudre de l'excommunication prononcée contre eux, & de se rendre lui-même. Ils le menerent avec respect à Benevent, d'où il écrivit pour réfuter les nouveaux reproches des Grecs, contenus dans une lettre récemment écrite par Michel Cerulaire patriarche de Constantinople, & par Leon évêque d'Acride métropolitain de Bulgarie. Ils prétendoient montrer que Jesus-Christ, après avoir célebré l'ancienne Pâque avec les azymes, institua la nouvelle avec du pain levé, qu'ils soûtenoient être le seul vrai pain : ils reprochoient aussi aux Latins d'observer le Sabbat en Carême, parce qu'ils jeûnoient le Samedi, de manger du sang, & de ne point chanter *Alleluia* en Carême.

Le Pape écrivit dans le même tems aux cinq Evêques qui restoient en Afrique sous la domination des Musulmans : ils lui avoient demandé quel métropolitain ils devoient reconnoître; attendu que Carthage avoit cessé d'être la

capitale, & qu'elle étoit tombée en ruine depuis long-tems. Il décida que l'Evêque de Carthage devoit toujours être regardé comme le métropolitain de toute l'Afrique.

1054.

Leon IX. meurt à Rome le 19. Avril; il y étoit arrivé depuis peu en litiére, accompagné d'une escorte considérable de Normans. Il avoit passé tout le tems de sa captivité dans les pratiques de la plus rigoureuse pénitence. L'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort. Quelque tems avant, il avoit envoyé trois Légats à Constantinople. Ils furent reçus avec honneur par l'empereur Constantin Monomaque qui les avoit demandés au Pape, témoignant un grand desir de rétablir l'union entre l'Eglise Grecque & la Latine. Pendant leur séjour le cardinal Humbert, l'un d'entr'eux, composa une ample réponse à la lettre du patriarche Michel Cerulaire. Sur les azymes, il fait voir que le mot Grec *àrtos* sur lequel il s'appuyoit, signifie également toute sorte de pain, azyme ou levé. Sur le reproche de manger du sang & des viandes suffoquées, il dit que les Latins imposoient une rude pénitence à quiconque en mangeoit, hors un peril extrême de mourir de faim. Il purge les Latins des reproches de judaïser à cause du jeûne du Samedi, en disant qu'ils travaillent ce jour-là, comme les cinq autres jours. Enfin, sur l'*Alleluia*, il dit que les Latins le chantent toute l'année, excepté pendant les neuf semaines de pénitence.

Humbert répondit aussi à un autre écrit, composé par Nicetas moine de Stude, qui soûtenoit que les Latins rompoient le jeûne en célébrant la Messe à l'heure de Tierce pendant le Carême; au lieu que les Grecs les jours de jeûne ne célébroient que la Messe appellée *des présanctifiés*, sans consacrer, & à l'heure de None, comme ils font encore. Humbert dans sa réponse traite Nicetas de *Stercoraniste*, nom qu'on donnoit à ceux qui croyoient que l'Eucharistie est sujette à la digestion & à toutes ses suites comme les alimens; ce qu'il ne paroît pas que Nicetas ait jamais dit: mais Humbert tiroit cette conséquence, de ce qu'il disoit que la communion rompt le jeûne. Nicetas soûtenoit aussi le mariage des Prêtres; mais Humbert prouva que les

canons du concile de Trulle sur lesquels il s'appuyoit, n'avoient jamais été reçus par l'Eglise Romaine. Nicetas se rétracta.

Le patriarche Michel refusant opiniâtrément de parler aux Légats, & même de les voir, ils vont à Sainte-Sophie le Samedi matin 16. Juillet, & mettent sur le grand autel un acte d'excommunication en présence du clergé & du peuple : étant sortis aussi-tôt, ils secouérent la poussiére de leurs pieds, suivant l'évangile, pour leur servir de témoignage, en criant : *Que Dieu le voye, & qu'il juge.* L'excommunication contenoit un paralléle des erreurs des Grecs avec celles des principaux herétiques qu'on les accusoit d'avoir suivis ; elle finissoit par ces mots : *Michel patriarche abusif, néophyte revêtu de l'habit monastique par la seule crainte des hommes, & diffamé pour plusieurs crimes, & avec lui Leon dit évêque d'Acride, & Constantin sacellaire de Michel, qui a foulé de ses pieds profanes le sacrifice des Latins ; eux & tous leurs sectateurs soient anathêmes, avec les simoniaques, les herétiques qui ont été nommés, & tous les autres, & avec le diable & ses anges, s'ils ne se convertissent. Amen, amen, amen.* Ces herésies imputées aux Grecs par les Légats n'étoient la plûpart que des conséquences tirées de leur doctrine ou de leur conduite ; mais ils ne les avouoient pas.

Les Légats prirent congé de l'Empereur peu de têms après, & partirent chargés de presens : mais ils revinrent au bout de quelques jours, par son ordre & à la sollicitation de Michel, qui disoit vouloir tenir un concile avec eux. Son dessein étoit de les faire assommer par le peuple. L'Empereur l'ayant appris, défendit qu'on tînt de concile qu'il n'y fût présent ; & comme Michel s'y opposoit absolument, il fit aussi-tôt partir les Légats. Michel irrité d'avoir manqué son coup, excite contre l'Empereur une grande sédition, & publie contre les Légats une excommunication remplie d'invectives.

Concile de Narbonne le 25. Août, pour la confirmation de la tréve de Dieu : il s'y trouva dix Evêques, & un grand nombre d'Abbés, de clercs, & de nobles laïcs. On y fit dix-neuf canons, dont le huitiéme porte, que les débiteurs qui refusent de payer, seront excommuniés, & leurs églises interdites, jusqu'à ce qu'ils satisfassent.

Constantin Monomaque empereur de Constantinople meurt le 30. Novembre. Theodora sa belle-sœur fut reconnue impératrice : Zoé étoit morte avant son époux.

1055.

Gebehard évêque d'Eichstet est élu Pape dans une assemblée des Evêques tenue à Mayence en présence d'Hildebrand soudiacre de l'église Romaine, chargé des pouvoirs du clergé & du peuple de Rome. Il est inthronisé le Jeudi-saint 13. Avril, sous le nom de Victor II. & tient à la Pentecôte un grand concile à Florence, pour la correction de plusieurs abus. Il envoie en France le soudiacre Hildebrand, qui assemble à Lyon un concile, où sept Evêques furent déposés pour divers crimes. Le même Hildebrand & un cardinal nommé Gerard, aussi légat du saint Siége, tinrent un autre concile à Tours, où Berenger & Lanfranc se trouverent. On donna à Berenger la liberté de défendre son opinion ; mais il fit son abjuration qu'il souscrivit : & les Légats le croyant converti, le reçurent à la communion.

En Normandie, le duc Guillaume fait célébrer un concile à Lysieux, où Manger archevêque de Rouen, oncle de ce Prince, est déposé pour sa vie scandaleuse, & la dissipation des biens de son église.

1056.

Raimbaud archevêque d'Arles, & Ponce archevêque d'Aix, légats du saint Siége, assemblent à Toulouse, le 13. Septembre, un concile où se trouvent dix-huit Evêques. On y fit treize canons, la plûpart contre la simonie, pour être observés dans les provinces de Gaule & d'Espagne, où s'étendoit le pouvoir des Evêques de ce concile.

L'impératrice Theodora meurt le 22. Août, après avoir déclaré Empereur le patrice Michel Strationique.

1057.

Les affaires changerent bientôt de face à Constantinople. Le nouvel Empereur étant incapable de gouverner, il s'éleve plusieurs révoltes contre lui. Isaac Comnene est déclaré Empereur le 10. Juin. Ce prince s'appliqua à réparer l'épuisement des finances ; & pour cet effet il retrancha

les revenus de quelques monasteres. Après avoir fait calculer ce qui suffiroit aux moines, pour vivre suivant la pauvreté qu'ils avoient vouée, il leur ôta le surplus, & l'appliqua au profit de l'État. Michel Cerulaire avoit beaucoup contribué à l'élection de ce Prince; & il en devint si insolent, qu'il faisoit continuellement des demandes excessives, & usoit de menaces : il entreprit même de porter la chaussure d'écarlate, qui étoit une des marques de la dignité impériale, disant qu'il y avoit peu ou point de différence entre l'Empire & le Sacerdoce. L'Empereur irrité l'exila dans l'île de Proconese, où il mourut.

Mort du pape Victor II: le 28. Juillet : il avoit gardé son évêché d'Eichstet. Il eut pour successeur le chancelier Frideric, qui fut élu le 2. Août, sous le nom d'Estienne IX. Ce Pape tint aussi-tôt plusieurs conciles, pour empêcher principalement les mariages des Prêtres & des Clercs, & les mariages incestueux entre parens.

Saint Pierre Damien est fait évêque d'Ostie, & premier des cardinaux.

1058.

Estienne IX. meurt le 29. Mars : il avoit ordonné avant de mourir, qu'on ne fît point d'élection sans avoir pris le conseil d'Hildebrand qui étoit allé en ambassade en Allemagne; mais Jean évêque de Veletri s'empara du saint Siége, & prit le nom de Benoît. Il fut chassé dans le mois de Décembre. Les Romains s'en étant rapportés au soudiacre Hildebrand pour le choix d'un Pontife, il élut pape Gerard évêque de Florence, dont l'élection fut confirmée par Henri IV. roi d'Allemagne.

1059.

Le Pape élu assemble à Sutri les Evêques de Toscane & de Lombardie, & de leur avis dépose l'antipape Benoît. Il alla ensuite à Rome, où il fut mis dans le saint Siége par les Cardinaux, suivant la coûtume, le 31. Janvier, & fut nommé Nicolas II.

Il assemble à Rome, au mois d'Avril, un concile composé de cent treize Evêques. On y fit deux décrets & treize canons. Le premier décret porte en substance; Que le Pape venant à mourir, les Evêques cardinaux traiteront ensem-

ble les premiers de l'élection ; qu'ils y appelleront ensuite les Clercs cardinaux, & enfin que le reste du clergé & du peuple y donnera son consentement : „ On choisira (ajoûte „ le décret) dans le sein de l'église même, s'il s'y trouve „ un sujet capable, sinon dans une autre, sauf l'honneur dû „ à notre cher fils Henri, qui est maintenant Roi, & qui „ sera, s'il plaît à Dieu, Empereur, comme nous lui avons „ déja accordé ; & on rendra le même honneur à ses successeurs, à qui le S. Siége aura personnellement accordé le „ même droit. " Le second décret permet à ceux qui ont été ordonnés gratuitement par des simoniaques, de demeurer dans les ordres qu'ils ont reçus ; mais il est dit que c'est par indulgence seulement, attendu le grand nombre de ceux qui ont été ainsi ordonnés, qui ne permet pas d'observer à leur égard la rigueur des canons. Le troisiéme canon défend d'entendre la Messe d'un Prêtre que l'on sçait certainement avoir une concubine. Le quatriéme porte, Que les Clercs qui ont gardé la continence, mangeront & coucheront dans un même lieu près des églises pour lesquelles ils ont été ordonnés, & mettront en commun tout ce qui leur vient de l'église ; s'étudiant à pratiquer la vie commune & apostolique ; c'est-à-dire, qu'ils vivront en chanoines réguliers. En ce même concile Berenger souscrivit une nouvelle abjuration, & une profession de foi, rédigées par le cardinal Humbert ; mais si-tôt qu'il fut hors du concile, il écrivit contre cette profession de foi, chargeant d'injures le cardinal qui l'avoit dressée.

Le Pape passe dans la Pouille, où il reçoit les soumissions des Normans, qui lui restituent les domaines qu'ils avoient enlevés à l'église Romaine. Il leur donne l'absolution de l'excommunication qu'ils avoient encourue, & fait un traité avec eux. Richard, l'un de leurs chefs, fut confirmé dans la principauté de Capoue qu'il avoit conquise sur les Lombards : Robert Guischard, autre chef, fut confirmé dans le duché de Pouille & de Calabre dont il étoit aussi en possession, & dans ses prétentions sur la Sicile qu'il avoit commencé de conquérir sur les Sarrasins. Robert promit au Pape une redevance annuelle, & se rendit son vassal : c'est l'origine du royaume de Naples. Les Normans travaillerent aussi-tôt à délivrer Rome des Seigneurs qui

avoient des forteresses aux environs, & qui tyrannisoient cette ville depuis long-tems.

Légation de saint Pierre Damien, & d'Anselme évêque de Luques, à Milan. C'étoit une régle inviolable dans cette église, que pour tous les ordres, même pour l'épiscopat, il falloit, avant de les recevoir, payer une certaine somme. Les Légats étoient chargés de réformer cet abus, aussi-bien que l'incontinence des clercs, qui n'y régnoit pas moins. Il s'éleva contre eux une grande sédition; on vint en armes au palais épiscopal, on sonna les cloches, & on fit entendre le son d'une grande trompe qui retentissoit par toute la ville, pour donner le signal de la révolte. Pour l'appaiser, Pierre monta au jubé; & ayant avec peine obtenu silence, il eut le bonheur de calmer les esprits; on convint même d'exécuter tout ce qu'il proposeroit. Il obligea l'archevêque Guy Vavasseur, & le clergé de Milan, à promettre par écrit & avec serment, d'abolir l'abus simoniaque dont il a été parlé. Il imposa à Guy cent ans de pénitence, dont il lui taxa le rachat par une somme d'argent, qu'il devoit payer chaque année. Tous les clercs furent soumis aussi à différentes pénitences, suivant qu'ils étoient plus ou moins coupables.

L'empereur Isaac Comnene renonce à l'Empire, & prend l'habit monastique: il avoit choisi pour son successeur Constantin Ducas, comme le plus capable de rétablir les affaires.

En France, le roi Henri fait couronner Philippe son fils à Reims, le jour de la Pentecôte 23. Mai, par les mains de Gervais archevêque de cette ville. La formule du serment que ce Prince souscrivit, portoit qu'il conserveroit aux Evêques & à leurs églises leurs droits selon les canons; qu'il les défendroit comme il est du devoir d'un Roi, & rendroit justice au peuple selon les loix. Ayant lû ce serment, il le remit entre les mains de l'Archevêque, qui du consentement du roi Henri élut pour Roi le prince son fils. Après lui deux Légats que le Pape avoit envoyés en France, donnerent leur suffrage: ce qui leur fut accordé par honneur; car le consentement du Pape n'y étoit point nécessaire, comme le porte expressément l'acte de ce couronnement. Ensuite les Archevêques, les Evêques & les Abbés

donnerent leur voix, puis les Seigneurs, & enfin les simples Chevaliers, & tout le peuple, en criant trois fois : *Nous l'approuvons, nous le voulons*. C'est le premier sacre des Rois de la troisiéme race, dont nous ayons l'acte authentique.

1060.

Le Pape Nicolas fit tenir cette année deux conciles dans les Gaules par son légat Estienne, prêtre cardinal : l'un à Vienne, le dernier Janvier ; l'autre à Tours, le premier Mars. Ce qui nous reste de ces deux conciles, est mot pour mot la même chose ; ce qui fait juger que les canons qui leur sont attribués, n'étoient pas formés par délibération des Evêques, mais que le Légat les apportoit de Rome tout dressés. Ces canons sont au nombre de dix, dont nous n'avons que les trois premiers : ils regardent la simonie & l'incontinence des Clercs, & ne font que renouveller ce qui avoit été tant de fois ordonné sur ce sujet.

On célébra aussi un concile en Espagne, à Yacca en Arragon : neuf Evêques y assisterent avec le Roi & les Grands. On ordonna de suivre le rit Romain dans les priéres ecclésiastiques, au lieu du rit Gothique.

1061.

Mort du pape Nicolas II. le 24. Juin ; il avoit gardé le siége de Florence pendant tout son pontificat. Les Romains envoyerent en Allemagne, au jeune roi Henri, un député, qui revint sans avoir pû avoir audience : enfin, après trois mois de vacance, Hildebrand qui étoit devenu archidiacre de l'église Romaine, tint conseil avec les Cardinaux, & fit élire Pape Anselme évêque de Luques, qui fut nommé Alexandre II. Cette élection fut désagréable à la cour d'Allemagne & aux Evêques de Lombardie, qui étant la plûpart simoniaques & concubinaires, vouloient un homme qui eût de la condescendance pour leurs foiblesses. Ils passerent en Allemagne, où l'on tint une diette générale à Basle. Le jeune Roi y fut couronné de nouveau, & nommé patrice des Romains : ensuite ils firent élire Cadaloüs évêque de Parme, sous le nom de Honorius II. Cadaloüs étoit lui-même concubinaire & simoniaque, comme on le voit par les reproches que lui en fit S. Pierre Damien dans

une longue lettre, qui finit par une menace en vers Latins, dont le dernier peut être ainsi rendu : *Je ne te trompe point, tu mourras dans l'année.* Mais l'évenement ne confirma point cette prophétie.

1062.

L'antipape Cadaloüs, ayant amassé des troupes, vient se présenter devant Rome, à l'improviste, le 14. Avril. Il eut de l'avantage dans un premier combat, où quantité de Romains furent tués; mais Godefroi duc de Toscane étant arrivé peu de tems après, Cadaloüs se trouva tellement pressé, qu'il ne put se sauver qu'à force de priéres & de presens. On voit dans les écrits de Pierre Damien, que Cadaloüs fut condamné, & déposé le 27. Octobre suivant, par tous les Evêques d'Allemagne & d'Italie en présence du Roi. Par-là, Pierre prétendit sauver la prédiction qu'il avoit faite si hardiment, que Cadaloüs mourroit dans l'an, disant qu'il étoit mort à sa dignité & à son honneur.

Le 14. Octobre de cette année, mourut S. Dominique surnommé *le cuirassé*, à cause d'une chemise de mailles de fer qu'il portoit continuellement, ne l'ôtant que pour se donner la discipline. Ce n'étoit pas seulement pour lui-même que Dominique se mortifioit ainsi ; c'étoit encore pour acquiter les pénitences des autres. Cet illustre Martyr de la pénitence sembloit vouloir, à l'exemple du Sauveur, se charger de toutes les iniquités du peuple. On croyoit alors que cent ans de pénitence pouvoient se racheter par vingt pseautiers accompagnés de discipline : trois mille coups valoient un an de pénitence; & les vingt pseautiers faisoient trois cents mille coups, à raison de mille coups pendans dix pseaumes. Dominique accomplissoit facilement en six jours cette pénitence de cent ans, & en acquitoit ainsi les pécheurs. Cette cruelle pénitence ne l'empêcha pas d'arriver à une grande vieillesse, mais elle lui avoit rendu la peau aussi noire que celle d'un négre.

Vers ce tems S. Gothescalc, prince des Sclaves d'au-delà de l'Elbe, ramena sa nation au Christianisme. Il fut aidé dans cette entreprise par Adalbert archevêque de Hambourg, qui ordonna des Evêques à Aldinbourg, à Meckelbourg, à Raizebourg & ailleurs. La Religion recevoit aussi un nouvel affermissement en Angleterre, par les soins

du saint Roi Edouard. Harold roi de Norvége exerçoit au contraire une cruelle tyrannie dans ses Etats; il abbatit plusieurs églises, & fit mourir dans les supplices un grand nombre de Chrétiens.

En Allemagne, S. Annon archevêque de Cologne se chargea du ministere à la priére des Seigneurs, après la mort d'Adalbert de Brême; il procura aussi-tôt des biens infinis : mais voyant qu'il s'opposoit en vain aux déréglemens du jeune roi Henri IV. il demanda peu de tems après à se retirer, & il l'obtint sans peine.

1063.

Le Pape célebre à Rome un concile, composé de plus de cent Evêques. Les moines de Valombreuse y dénoncent Pierre de Pavie évêque de Florence, comme herétique simoniaque, déclarant qu'ils étoient prêts à entrer dans un feu pour le prouver. Le Pape ne voulut ni déposer l'Evêque, ni accorder aux moines l'épreuve du feu. On fit en ce concile douze canons qui regardent principalement la simonie : le quatriéme que l'on croit être le fondement de l'institution des Chanoines réguliers, ordonne que les prêtres & les diacres continens embrasseront la vie commune, comme doivent faire des *clercs religieux*.

Légation de saint Pierre Damien en France : il fit tenir à Soissons un concile, où le monastere de Cluni fut déclaré n'être point sujet à la jurisdiction de l'Evêque de Mâcon.

Il arriva aux fêtes de la Pentecôte de cette année un grand scandale à Goslar en Saxe, à l'occasion d'une dispute pour la préséance entre l'Evêque de Hildesheim & l'Abbé de Fulde. L'Evêque avoit placé dans l'église, des gentils-hommes bien armés, qui se jetterent sur les domestiques de l'Abbé, lorsqu'ils vinrent préparer son siége. Cette querelle dégénera en un combat furieux : plusieurs personnes furent massacrées jusques sur l'autel, sans que la présence ni les cris du jeune roi Henri pussent arrêter les combatans; il eut peine à se sauver lui-même, & fut obligé de percer la foule pour se retirer dans son palais.

1064.

Concile de Mantoue, où le pape Alexandre II. se purge par serment de la simonie dont il étoit accusé, & se réconcilie avec les Evêques de Lombardie. Cadaloüs qui avoit été mandé à ce concile, n'y parut point, & fut condamné tout d'une voix comme simoniaque. Il revint néanmoins secrétement à Rome ; Cencius fils du Préfet le reçut dans le château S. Ange, où il demeura deux ans assiégé par les serviteurs du pape Alexandre. Enfin, il en sortit pauvre & dénué de tout, ayant été obligé de se racheter de Cencius, en lui donnant trois cents livres d'argent : mais il ne cessa point jusqu'à sa mort de se porter pour Pape légitime.

1065.

La dévotion des pélerinages augmentoit tous les jours : une troupe de sept mille pélerins partis d'Allemagne l'année précédente pour le voyage de Jerusalem, sous la conduite de Sigefroi archevêque de Mayence & de trois autres Evêques, furent attaqués le jour du Vendredi-saint 25. Mars de cette année, par un parti de douze mille Arabes. Ils se défendirent vaillamment contre ces brigands ; & ayant gagné un village, ils s'y maintinrent jusqu'au matin du jour de Pâque : ils étoient sur le point de se rendre, lorsqu'il leur vint un secours imprévu, de la part des Turcs établis depuis quelques tems dans ces contrées. On les fit conduire sous escorte à Jerusalem où ils furent reçus par le patriarche Sophrone, auquel ils donnerent une grande partie des richesses qu'ils avoient apportées, pour faire rebâtir les Eglises que le Calife Haquem avoit ruinées.

Révolte des Sclaves payens contre leur prince saint Gothescalc ; il fut tué le 7. Juin. On fit mourir avec lui le prêtre Ippon, qui fut tué sur l'autel : le moine Ansecer & plusieurs autres furent lapidés le 15. Juillet. Jean, évêque Ecossois, qui étoit venu prêcher en ce pays, eut la tête tranchée le 10. Novembre, après plusieurs tourmens. Enfin, les Sclaves, par une conspiration générale, retournerent au paganisme, & tuérent tous ceux qui demeurerent Chrétiens. C'est la troisiéme apostasie de cette na-

tion; car elle fut convertie à la foi, premiérement par Charlemagne, ensuite par Othon, & la troisiéme fois par Gothescalc.

Le Pape assemble deux conciles à Rome, contre l'heréfie des *Incestueux*. On donna ce nom à ceux qui vouloient compter les degrés de parenté par le droit civil, suivant lequel chaque personne fait un degré; au lieu que suivant le droit canonique il en faut deux: ensorte que les freres qui selon les loix sont au second degré, ne sont qu'au premier selon les canons.

Dédicace du monastere de Wesminster rebâti par saint Edouard: elle se fit le 28. Décembre. Saint Edouard étant mort l'année suivante, Harold son beau-frere se fit couronner; mais il fut déthrôné par Guillaume duc de Normandie, qu'Edouard avoit institué son heritier. Guillaume porta en Angleterre les mœurs & la langue Françoises, & fit bâtir en mémoire de ses succès un monastere de S. Martin, connu sous le nom de Saint-Martin *le bel*, en Latin *de bello*. En 1064. ce prince avoit fondé à Caën deux monasteres: l'un d'hommes dédié à S. Estienne, dont le célebre Lanfranc fut le premier abbé; l'autre de femmes, dédié à la sainte Trinité. La cause de cette fondation fut que Guillaume avoit épousé Mathilde fille du comte de Flandre, quoiqu'elle fût sa parente. Le Pape accorda dispense pour la validité de ce mariage, à condition que le Duc & la Duchesse fonderoient chacun un monastere. Ces deux abbayes subsistent encore aujourd'hui.

1066.

S. Arialde, diacre de l'église de Milan, est martyrisé le 27. Juin. Guy, archevêque de cette ville, ayant oublié les promesses qu'il avoit faites à S. Pierre Damien en 1059. étoit retombé dans les mêmes crimes; & ne pouvant souffrir les reproches qu'Arialde lui faisoit, il le fit prendre en trahison, & conduire dans des déserts inaccessibles au-delà du lac Majeur. La niéce de l'Archevêque craignant que ceux qui l'avoient pris, ne lui sauvassent la vie, envoya deux clercs pour le tuer: ils lui arracherent la langue & les yeux, lui couperent le nez & les oreilles, & tous les membres l'un après l'autre.

1067.

Le Pape envoie deux Légats à Milan, pour y publier un nouveau décret contre la simonie & l'incontinence des clercs. Il portoit entr'autres choses: „ Quant aux clercs & „ aux laïcs qui ont juré de s'employer de bonne foi à „ réprimer les désordres des simoniaques & des clercs „ incontinens, & sous ce prétexte ont brûlé, pillé, „ répandu du sang, & commis plusieurs violences, nous „ leur défendons absolument d'en user ainsi à l'avenir; „ mais qu'ils se contentent de bien vivre, & de dénoncer „ les coupables à l'Archevêque, aux Chanoines de cette „ église, & aux Evêques suffragans. " Ceci fait voir qu'on avoit porté jusqu'à l'indiscrétion le zéle contre les simoniaques & les clercs scandaleux.

Le schisme continuoit à Florence contre l'évêque Pierre; une grande partie du clergé & du peuple s'étoit séparée de sa communion, & les moines de Vallombreuse persistoient à vouloir faire l'épreuve du feu pour prouver qu'il étoit simoniaque. Le Pape étant venu en cette ville, vit le bois que les moines avoient préparé pour cette épreuve; mais il ne voulut pas alors recevoir cet examen, & se retira, laissant le clergé & le peuple dans la même division. Enfin, ils prirent la résolution d'aller au monastere de Septime, pour y faire l'épreuve que les moines demandoient. Le peuple dressa deux buchers, l'un à côté de l'autre, chacun long de dix pieds, large de cinq, haut de quatre & demi: entre les deux étoit un chemin large d'une brasse, semé de bois sec. On choisit un moine nommé Pierre pour entrer dans le feu; & par ordre de l'Abbé, il alla à l'autel pour célébrer la Messe, qui fut chantée avec grande dévotion & avec effusion de larmes, tant de la part des moines que des clercs. Quand on vint à l'*Agnus Dei*, quatre moines s'avancerent pour allumer les buchers: l'un portoit un crucifix, l'autre l'eau bénite, le troisiéme douze cierges bénis & allumés, & le quatriéme l'encensoir plein d'encens. Le moine Pierre ayant communié & achevé la Messe, ôta sa chasuble, gardant ses autres ornemens; & après qu'on eut lû les conditions ausquelles se faisoit l'épreuve, il s'approcha des buchers déja réduits en char-

bons pour la plus grande partie; le chemin d'entre-deux en étoit couvert. Alors par ordre de l'Abbé, il prononça cette oraison, qui tira les larmes de tous les assistans : *Seigneur Jesus-Christ, je vous supplie que si Pierre de Pavie à usurpé par simonie le siége de Florence, vous me secouriez en ce terrible jugement, & me préserviez de toute atteinte du feu, comme vous avez autrefois conservé les trois enfans dans la fournaise.* Après que tous les assistans eurent dit *Amen*, il donna le baiser de paix à ses freres; & on demanda au peuple combien il vouloit qu'il demeurât dans le feu : le peuple répondit qu'il suffiroit qu'il y passât gravement. Pierre faisant le signe de la croix, & portant un crucifix sur lequel il arrêtoit sa vuë sans regarder le feu, y entra gravement, nuds pieds, avec un visage gai. On le perdit de vuë tant qu'il fut entre les deux buchers; mais on le vit bientôt paroître de l'autre côté sain & sauf, sans que le feu eût fait la moindre impression sur lui. Le vent de la flamme agitoit ses cheveux, soulevoit son aube, & faisoit flotter son étole & son manipule : mais rien ne brûla, pas même le poil de ses jambes. Quand il fut sorti du feu, il voulut y rentrer; mais le peuple l'arrêta, s'empressant tellement autour de lui pour baiser ses pieds & ses habits, que les clercs eurent de la peine à le retirer.

Ce récit que j'ai abregé, est tiré de la lettre que le peuple & le clergé de Florence écrivirent aussi-tôt au pape Alexandre, le suppliant de les délivrer des simoniaques. Le Pape y eut égard, & déposa de l'épiscopat Pierre de Pavie, qui se soumit à ce jugement, & se rendit moine dans le même monastere de Septime. Le moine Pierre qui s'exposa au feu avec tant de foi, étoit Florentin, de la famille des Aldobrandins : il fut fait par la suite cardinal évêque d'Albane; & le nom de Pierre *Ignée* ou *du feu*, en Latin *Igneus*, lui demeura.

Mort de Constantin Ducas, empereur d'Orient.

1068.

Romain Diogene monte sur le thrône de Constantinople le premier Janvier.

Conciles de Leire & de Gironne en Espagne. On traita

dans le premier de l'introduction du rit Romain au lieu du Gothique, ce qui ne put encore être exécuté. Dans le second on confirma par l'autorité du Pape la tréve de Dieu, sous peine d'excommunication contre les infracteurs. Hugues le Blanc, prêtre cardinal, Légat du pape Alexandre, assista à ces conciles, & vint ensuite en Aquitaine, où il en assembla deux autres, l'un à Ausch, l'autre à Toulouse. Entre les réglemens faits à Ausch, on ordonna que toutes les églises du pays payeroient à la Cathédrale le quart de leurs dîmes; mais on accorda exemption à plusieurs églises. Au concile de Toulouse, composé d'onze Evêques, on traita de toutes les affaires des églises; & par les jugemens qui furent rendus sur diverses accusations, on y extirpa la simonie.

1069.

Concile de Mayence, où Henri roi d'Allemagne veut faire casser son mariage avec Berthe; sous prétexte qu'il n'avoit pû le consommer. Pierre Damien envoyé à ce concile par le pape Alexandre II. s'opposa vigoureusement à cette entreprise: tous les Seigneurs firent aussi de vives représentations. Henri se voyant ainsi pressé, rappella la Reine, & résolut cependant de vivre avec elle comme si elle n'eût point été sa femme.

1070.

Le Pape envoie en Angleterre trois Légats, qui y couronnent de nouveau le roi Guillaume, le 4. Avril. Ces Légats présiderent à un concile célebré à Vinchestre par ordre du Roi & en sa présence. Stigand archevêque de Cantorberi y fut déposé, comme convaincu d'avoir gardé l'évêché de Vinchestre avec cet archevêché, d'avoir usurpé le siége de Cantorberi du vivant de l'archevêque Robert, & d'avoir reçu le pallium de la part de l'antipape Benoît. On déposa aussi quelques-uns de ses Suffragans comme indignes, & quelques Abbés. A la Pentecôte, le Roi étant à Windsor, fit tenir un autre concile, auquel un des Légats présida. Algeric évêque de Sussex & plusieurs Abbés y sont déposés. Le roi Guillaume donne la plûpart de ces prélatures à des ecclésiastiques Normans. Lanfranc

obtient le siége de Cantorberi, la première place de l'église d'Angleterre. Il avoit commencé à écrire contre Berenger dès l'année 1066.

1071.

Concile de douze Evêques à Mayence, le 15. Août. Charles nommé à l'évêché de Constance, y fut accusé de simonie par les clercs de cette église, qui par cette raison s'opposoient à ce qu'il fût sacré. Charles défendit d'abord sa cause avec chaleur; mais ensuite il remit l'anneau & le bâton pastoral entre les mains du Roi, disant qu'il ne vouloit point être évêque de ceux qui ne vouloient point de lui.

Dédicace solemnelle de la nouvelle église du mont Cassin par le pape Alexandre II. le 1. Octobre. Presque tous les Princes & les Prélats d'Italie y assisterent, avec une infinité d'Abbés, de moines, & de clercs. Le Pape avoit promis indulgence de tous les pechés confessés, à tous ceux qui assisteroient à cette dédicace, ou qui viendroient à la nouvelle église pendant l'octave; ce qui y attira une telle affluence de peuple, que non-seulement le monastere & la ville, mais toute la campagne des environs en étoit remplie. L'église du mont Cassin avoit été magnifiquement rebâtie par l'abbé Didier, sous lequel le nombre des moines de cette communauté s'augmenta jusqu'à près de deux cents.

Romain Diogene, empereur de Constantinople, est défait & pris par les Turcs Seljouquides, qui faisoient tous les jours de nouvelles conquêtes sur les Grecs. Le César Jean Ducas fait déclarer empereur Michel son neveu, fils aîné de Constantin Ducas. Romain ayant conclu un traité avec le Sultan des Turcs, revint à Constantinople, où il fut arrêté; & on lui arracha les yeux avec tant de violence, que sa tête enfla, les vers s'y mirent, & il mourut en peu de jours, bénissant Dieu, & souffrant ses maux avec une grande patience. Le Pape envoie un Légat au nouvel Empereur.

1072.

Concile de quinze Evêques à Vinchestre. Hubert légat du Pape y présida : on y prit connoissance du différend entre Lanfranc de Cantorberi & Thomas archevêque d'Yorc.

Ce

Ce dernier prétendoit que son église n'étoit point soumise à celle de Cantorberi ; mais le concile prononça qu'il avoit été prouvé que l'église d'Yorc devoit être soumise à celle de Cantorberi, & obéir à son Archevêque comme Primat de toute la grande Bretagne. Cette affaire ne fut terminée qu'à la Pentecôte, à Windsor où on rédigea le décret du concile.

Jean archevêque de Rouen tient un concile avec ses Suffragans. On y fit vingt-quatre canons. Le quatorziéme porte, Que les mariages ne se feront ni en secret ni après dîner ; mais l'époux & l'épouse étant à jeun recevront à l'église la bénédiction du Prêtre aussi à jeun : le vingt-uniéme, qu'on ne dînera point en Carême avant que l'heure de None soit passée, & que celle des Vêpres commence : le vingt-deuxiéme, qu'on ne commencera point l'office avant None le Samedi-saint, parce qu'il regarde la nuit de la résurrection. Ces réglemens font croire qu'on commençoit à avancer le repas les jours de jeûne, & par conséquent l'office.

1073.

Concile d'Erford en Allemagne, le 10. Mars. On y oblige les Thuringiens à payer les dîmes à Adalbert archevêque de Hambourg. Les Thuringiens s'étoient flatés que les Abbés de Fulde & de Herfeld feroient échouer cette entreprise ; parce qu'ils avoient quantité d'églises levant dîmes, & une infinité de terres dans la Thuringe. Mais le Roi qui avoit pris cette affaire fort à cœur, leur fit de si terribles menaces, qu'ils furent obligés de se soumettre aux conditions qu'on voulut leur imposer.

Mort du pape Alexandre II. le 20. Avril. Il avoit gardé jusqu'à sa mort l'évêché de Luques en Toscane : on raconte deux miracles qu'il fit vers la fin de sa vie. Nous avons quarante-cinq lettres de ce Pape, dans la plûpart desquelles on voit encore plusieurs exemples de pénitences canoniques. Il eut pour successeur l'archidiacre Hildebrand, qui depuis long-tems avoit la principale autorité dans l'église Romaine : il ne fut sacré que deux mois après son élection, parce qu'il attendit le consentement du roi Henri. Il prit le nom de Gregoire VII.

Saint Estienne de Thiers obtient du Pape une bulle ou privilége pour la fondation d'un nouvel ordre monastique, suivant la régle de saint Benoît. Estienne se retira sur la montagne de Muret en Limosin, & vécut cinquante ans dans ce désert, appliqué au jeûne & à la priére. Pendant ce tems il lui vint plusieurs disciples ; & telle fut l'origine de l'ordre de Grammont.

1074.

Gregoire VII. étoit extrêmement zélé pour la discipline, & avoit formé de vastes projets pour la réformation de toute l'Eglise. Pour en commencer l'exécution, il tint un concile à Rome pendant la premiére semaine de Caréme, où il fit un décret contre les clercs simoniaques & concubinaires : il régla plusieurs affaires particuliéres de France, & fit promettre par écrit aux Evêques Espagnols qui se trouverent à ce concile, de recevoir l'office Romain au lieu du Mosorabique. Le décret du concile de Rome fut porté en Allemagne par des Légats, qui demanderent la liberté de tenir un concile ; mais les Allemans s'opposerent, déclarant qu'ils n'accorderoient jamais la prérogative de se laisser présider en concile qu'au Pape en personne. Le roi Henri qui avoit été accusé à Rome, & excommunié pour avoir vendu les dignités ecclésiastiques, se confesse coupable dans une lettre écrite au Pape, se soumet à la pénitence, & reçoit l'absolution des Légats.

Sigefroi de Mayence assemble un concile à Erford au mois d'Octobre, où il presse ses clercs de renoncer sur le champ à leurs femmes ou au service de l'autel, suivant le décret du Pape. Cette proposition fut si mal reçue, que les clercs sortirent du concile avec la résolution de n'y plus rentrer ; quelques-uns même crioient en tumulte, qu'il falloit mettre l'Archevêque en piéces avant qu'il prononçât cette détestable sentence. Le lendemain, le concile se rassembla, mais il fut dissipé par les Thuringiens, qui y entrerent les armes à la main, apprenant que l'Archevêque renouvelloit ses prétentions sur les décimes de leur province. Altman évêque de Passau assembla aussi son clergé, & fit lire les lettres qui lui étoient adressées par le Pape. La proposition fut aussi mal reçue qu'à Mayence ; & peut-être le Prélat auroit été

mis en piéces sur le champ, si les Seigneurs qui étoient présens, n'eussent arrêté l'emportement de la multitude. Tel fut le succès des Légats du Pape en Allemagne.

Nous voyons par les lettres de Gregoire VII. qu'il avoit pris dès cette année la résolution d'aller en Orient, à la priére de l'empereur Michel, qui lui demandoit son secours pour les Chrétiens orientaux, contre les fréquentes insultes des Sarrasins. Le Pape écrivit sur ce sujet au roi Henri, & à Guillaume comte de Bourgogne, pour les exhorter à se joindre avec lui dans cette entreprise : il écrivit deux lettres semblables, adressées à tous les fideles. On voit ici le projet de *la croisade*, qui ne s'exécuta que vingt ans après.

Concile de Rouen, où l'on condamne la rébellion des moines de Saint-Oüen contre l'Archevêque. Ce concile fit quatorze canons de discipline.

Gregoire VII. écrit aux Evêques de France une lettre fulminante contre le roi Philippe I. qui vendoit les dignités ecclésiastiques. Le Pape écrivit aussi au comte de Poitiers, menaçant le Roi de déposition : mais on ne voit pas que ces lettres aient produit le moindre effet en France.

1075.

Gerauld, cardinal, évêque d'Ostie, légat du Pape, célebre le 15. Janvier, à Poitiers, un concile où l'on agite la matiére de l'Eucharistie. Berenger qui y étoit présent, pensa être tué.

Le Pape avoit indiqué un concile à Rome pour la premiére semaine de Carême : il y vint des Evêques de Lombardie, de France, & d'Allemagne, avec un grand nombre d'Abbés, de clercs & de laïcs. Entr'autres décrets qui y furent faits, le Pape excommunia cinq domestiques du roi Henri, par le conseil desquels il vendoit les églises. Le roi de France Philippe fut aussi menacé d'excommunication, s'il ne donnoit assurance de sa correction aux Nonces du Pape qui devoient aller en France. Liemar archevêque de Brême, qui s'étoit le plus opposé au concile que les Légats avoient voulu assembler en Allemagne l'année précédente, est suspendu. On confirme l'excommunication prononcée par le Pape contre Robert Guischard duc de

Pouille, qui avoit envahi quelques terres de l'église Romaine.

Au commencement d'Octobre S[illegible]oi de Mayence tint un concile, où se trouva un Lég[illegible]argé de faire exécuter le décret de 1074. mais les clercs s'emporterent tellement contre l'Archevêque, qu'il craignit plusieurs fois d'être tué dans ce concile : enfin, il résolut de ne plus se mêler de cette réforme, & de laisser au Pape le soin de l'exécuter par lui-même, dans le tems & de [illegible] maniére qu'il lui plairoit.

Henri se brouille de nouveau avec le Pape, qui lui fait intimer par ses Légats un ordre de se rendre à Rome à un jour qu'il lui marquoit; autrement, qu'il seroit excommunié ce jour même. Ce prince extrêmement offensé de cette dénonciation chasse les Légats, & indique une assemblée des Evêques & des Abbés de ses États à Vormes pour le 23. Janvier suivant. Son dessein étoit de chercher avec eux le moyen de déposer le Pape, qui s'étoit attiré un grand nombre d'autres ennemis par une conduite si sévére. On avoit formé à Rome une conspiration, qui éclata la nuit de Noël. Le Pape étant à dire la Messe à sainte Marie-majeure, fut enlevé & blessé par une troupe de gens armés, conduits par Cencius fils du Préfet de Rome, qui le renferma dans une tour, comptant l'envoyer en Allemagne. Le bruit de cette violence s'étant répandu dans la ville, on cessa l'office par toutes les églises, & on dépouilla les autels; on sonna les cloches & les trompettes pour assembler le peuple, qui alla escalader la tour, d'où on retira le Pape, & on le ramena à sainte Marie, où il acheva la Messe.

Concile national d'Angleterre à Londres; Lancfranc y présida. Comme l'usage des conciles avoit été long-tems interrompu dans ce royaume, on y renouvella les anciens canons.

1076.

Hugues de Château-Thierry fonde à Soissons une communauté considérable de Chanoines réguliers. Elle est connue sous le nom de l'abbaye de saint Jean des Vignes : ce dernier nom lui vient d'un enclos de vignes que le fonda-

teur lui donna dans le voisinage du monastere, peu de tems après son établissement.

L'empereur Henri ne manqua pas de se trouver à Vormes au jour qu'il avoit marqué : les Evêques & les Abbés s'y rendirent aussi en très-grand nombre, de même que le cardinal Hugues qui venoit d'être déposé à cause de ses mœurs dereglées : il apportoit avec lui une histoire fabuleuse de la vie du Pape, dans laquelle on le chargeoit de crimes inouis & incroyables. Sur le vû de cette piéce, les Prélats de l'assemblée déclarerent que Hildebrand ne pouvoit être Pape, & souscrivirent tous à sa condamnation. Ce décret fut porté en Italie par Roland clerc de Parme, qui eut l'audace d'entrer au concile que le Pape tenoit à Rome la premiére semaine de Carême, suivant la coûtume, & lui présenta la lettre du Roi & du concile de Vormes, le traitant en même tems d'usurpateur & de loup ravissant. Roland alloit payer cette témérité bien cher, si le Pape ne se fût mis au devant des coups qu'on vouloit lui porter, & ne lui eût sauvé la vie en le couvrant de son corps. Le lendemain il fit lire dans le concile ces lettres du Roi ; & de l'avis des Evêques, il prononça contre lui l'excommunication & la déposition, en ces termes : *Saint Pierre prince des Apôtres, écoutez votre serviteur. Vous m'êtes témoin, vous & la sainte mere de Dieu, saint Paul votre frere & tous les Saints, que l'église de Rome m'a obligé malgré moi à la gouverner. De la part de Dieu tout-puissant, Pere, Fils, & Saint-Esprit, & par votre autorité, je défends à Henri fils de l'empereur Henri, de gouverner le royaume Teutonique & l'Italie. J'absous tous les Chrétiens du serment qu'ils lui ont prêté ou lui prêteront ; & je défends à toute personne de le servir comme Roi. Je charge Henri d'anathême en votre nom, afin que les peuples sçachent, même par expérience, que vous êtes Pierre, que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié son Eglise, & que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* C'est la premiére fois qu'une telle sentence a été prononcée contre un Souverain. Otton évêque de Frisingue, historien très-catholique, & très-attaché aux Papes, qui écrivoit dans le siécle suivant, en parle ainsi : *L'Empire fut d'autant plus indigné de cette nouveauté, que jamais auparavant il n'avoit vû de pareille sentence publiée contre un*

Empereur Romain. Le Pape prononça dans ce concile plusieurs autres excommunications, contre les Evêques auteurs ou fauteurs de ce schisme, & contre plusieurs laïcs & Prélats de deçà les monts, accusés de divers autres crimes.

Henri s'apperçut bientôt des malheurs que son imprudence alloit lui attirer. Un grand nombre de Seigneurs & d'Evêques scandalisés depuis long-tems de sa mauvaise conduite & de ses injustices, s'assemblerent à Tribur le 16. Octobre, résolus de profiter d'une si belle occasion de se donner un autre Roi plus digne de les gouverner. Il envoya plusieurs fois à cette assemblée pour faire ensorte de les ramener à son obéissance; mais il eut pour réponse définitive, qu'ils s'en rapporteroient au jugement du Pape, & que si par sa faute il n'obtenoit pas son absolution avant l'an & jour de son excommunication, il seroit à jamais déchu de la royauté. Comme l'année de son excommunication étoit prête à expirer, il prit la résolution d'aller trouver le Pape en Italie.

1077.

Henri essuya de rudes fatigues dans son voyage, à cause de la rigueur excessive de l'hiver. Lorsqu'il fut arrivé à Canosse où le Pape s'étoit retiré, il laissa toute sa suite, & entra dans la forteresse qui avoit trois enceintes de murailles: on le fit demeurer dans la seconde sans aucune marque de sa dignité; au contraire, il étoit nuds pieds, & vêtu de laine sur la chair. Il passa tout le jour sans manger jusqu'au soir, attendant l'ordre du Pape; il passa de même le second & le troisiéme jour: enfin le quatriéme jour le Pape permit qu'il vînt en sa présence; & après s'être expliqué avec lui, il convint de lui donner l'absolution à certaines conditions, dont les principales étoient, qu'il se présenteroit à la diette des Seigneurs Allemans pour y répondre à leurs accusations, & être jugé par le Pape; qu'il ne prendroit jusqu'à ce tems aucune marque de la dignité royale; & qu'il éloigneroit pour toujours les Evêques dont les conseils lui avoient été préjudiciables. Henri se soumit à toutes ces conditions; & le Pape l'ayant absous, il célébra la Messe en sa présence. Après la consécration il le fit approcher de l'autel; & tenant à sa main le corps de notre

Seigneur, il rappella les crimes dont ce Prince l'avoit accusé dans ses lettres; & ajoûta : *Pour ôter toute ombre de scandale, je veux que le corps de notre Seigneur que je vais prendre, soit aujourd'hui une preuve de mon innocence, & que Dieu me fasse mourir subitement si je suis coupable.* Ayant ainsi parlé, il prit une partie de l'hostie, & la consomma. Il dit ensuite au Roi : *Faites, s'il vous plaît, mon fils, ce que vous m'avez vû faire..... prenez cette autre partie de l'hostie, afin que cette preuve de votre innocence ferme la bouche à vos ennemis.* Le Roi qui ne s'attendoit point à une telle proposition, demeura surpris & embarrassé; & s'étant retiré, il délibera avec ses confidens, & revint dire au Pape, qu'il le prioit de remettre l'affaire en son entier à un concile général. Le Pape n'insista point, & ne laissa pas de lui donner le corps de notre Seigneur.

Les Lombards indignés des conditions honteuses auxquelles Henri s'étoit soumis, prennent la résolution de reconnoître pour Roi son fils encore enfant. Cette conspiration le force à rompre le traité qu'il venoit de faire avec le Pape. En Allemagne, les Seigneurs & les Evêques assemblés à Forchains le 15. Mars, élisent pour Roi Rodolphe duc de Suabe.

Mathilde comtesse de Toscane fait donation à l'église Romaine de tous ses États qui comprenoient la Toscane, & une grande partie de la Lombardie, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Cette princesse avoit beaucoup d'affection pour le pape Gregoire; elle étoit presque toujours auprès de lui, & employoit toutes ses troupes pour le secourir. Ce fut un prétexte aux clercs dont le Pape condamnoit les mariages sacriléges, pour oser entreprendre de ternir la réputation de Gregoire : mais il vivoit d'une maniére si irréprochable, que ces accusations ne trouverent aucune créance.

Concile d'Autun assemblé par Hugues évêque de Die, légat du Pape : il s'y trouva plusieurs Evêques & plusieurs Abbés de France & de Bourgogne. On y jugea quelques Prélats accusés de simonie, ou d'avoir reçu l'investiture de la main du Roi.

1078.

Le même Légat assemble un concile à Poitiers le 15. Jan-

vier. On attribue à ce concile dix canons, dont le premier défend de recevoir les investitures des laïcs sous peine d'excommunication & d'interdit des églises; le second, d'avoir deux prélatures ou deux prébendes, c'est-à-dire, comme nous parlons aujourd'hui, deux bénéfices.

Gregoire VII. célébra cette année deux conciles à Rome. Le premier, pendant le Carême : il y assista environ cent Evêques. Il y fut résolu d'envoyer des Légats en Allemagne pour tenir une assemblée générale, & y rétablir la paix. Le décret du concile ajoûte une menace d'excommunication contre ceux qui s'opposeroient à cette commission des Légats; on y voit ces paroles remarquables : *Nous le lions par l'autorité apostolique, non-seulement quant à l'esprit, mais quant au corps, & lui ôtons toute la prospérité de cette vie, & la victoire à ses armes.* Le Pape excommunia tous les Normans qui pilloient les terres de saint Pierre, & fit un décret où il déclare qu'usant d'indulgence, il excepte de l'excommunication les femmes, les enfans, & les serviteurs des excommuniés, ceux qui communiquent avec eux par ignorance ou nécessité, ou avec ceux qui ont communiqué avec les excommuniés. Cette indulgence étoit nécessaire; car les excommunications s'étendoient à l'infini, & devenoient impraticables à la rigueur.

L'autre concile de Rome fut célébré au mois de Novembre. L'herétique Berenger qui étoit présent, donna une courte profession de foi, & obtint délai. On excommunia l'Empereur de Constantinople, Nicephore Botoniate, regardé en Italie comme usurpateur : il avoit fait déposer Michel Ducas, & s'étoit fait proclamer le 25. Mars. Michel embrassa la vie monastique, & fut ordonné ensuite métropolitain d'Ephése; mais il revint à la vie monastique. On fit aussi quelques réglemens de discipline dans ce concile de Rome, qui est compté pour le cinquiéme du pontificat de Gregoire VII. Le plus remarquable est celui qui défend à tout clerc de prendre l'investiture d'un évêché ou d'une autre église, de la main d'un Prince ou d'un autre laïc.

Vers la fin de cette année, Hugues duc de Bourgogne se rend moine à Cluni.

1079.

Concile de Rome, sixiéme du pontificat de Gregoire,

où Berenger abjure de nouveau son erreur. Cette abjuration ne fut pas plus sincére que les précédentes. Ce concile se tint pendant le Carême, & fut composé de cent cinquante Evêques.

Martyre de S. Stanislas évêque de Cracovie en Pologne : il fut tué le 8. Mai par le roi Boleslas II. surnommé le Cruel, qu'il avoit excommunié à cause de sa cruauté & de son impudicité.

Hubert soudiacre de l'église Romaine est envoyé Légat en Angleterre, avec ordre de demander au roi Guillaume le Conquerant, qu'il prêtât serment de fidélité au Pape & à ses successeurs : il étoit encore chargé de l'exhorter à être plus soigneux d'envoyer à Rome le denier S. Pierre. Le Roi répondit au Pape, qu'il avoit accordé l'un, & refusé l'autre : *Quant au serment de fidélité*, dit ce Prince, *je n'ai voulu ni ne veux le faire, parce que je ne l'ai point promis, & je ne trouve point que mes prédécesseurs l'aient fait aux vôtres.*

1080.

Henri est vaincu par les Saxons, ayant à leur tête le nouveau roi Rodolphe. Jusques-là le Pape s'étoit tenu dans une espece de neutralité entre ces deux Princes, parce que Rodolphe avoit été élu sans qu'on eût pris son conseil ; mais irrité de ce que Henri avoit empêché l'assemblée qui devoit se tenir en Allemagne, il l'excommunia derechef dans un septiéme concile de Rome, & approuva l'élection de Rodolphe. En ce même concile le Pape confirma la sentence prononcée contre Manassés de Reims, dans celui qui venoit d'être assemblé à Lyon par le légat Hugues de Die, & le déposa sans espérance de pouvoir être rétabli.

Dix-neuf Evêques du parti du roi Henri s'assemblent à Mayence le jour de la Pentecôte. En vertu de leurs lettres, trente autres Evêques, & plusieurs Seigneurs d'Italie & d'Allemagne assemblés à Brixen dans le Tirol, déposent Hildebrand, & élisent pape Guibert archevêque de Ravenne, excommunié pour avoir dépouillé son église. Guibert passa en Italie revêtu des marques de la dignité Papale, & prit le nom de Clement III.

Henri est défait une seconde fois dans une sanglante bataille donnée le 15. Octobre, où Rodolphe est tué. Le Pape envoie en Allemagne la formule du serment qu'il prétendoit que le successeur de Rodolphe devoit lui prêter comme son vassal. Ce Pontife se réconcilie avec les Normans.

Concile de Burgos en Espagne, où l'on reçoit l'office Romain.

En Anglererre le roi Guillaume fit célébrer un concile, auquel il assista avec les Seigneurs. On y fit treize canons : le premier est pour maintenir la tréve de Dieu : le cinquiéme défend aux Evêques de condamner les Prêtres à l'amende à cause de leurs femmes, parce que c'étoit un prétexte pour tolérer ce concubinage.

1081.

Henri passe en Italie au mois de Mars : il est excommunié de nouveau par le Pape dans un huitiéme côncile de Rome. Il marche vers Rome avec l'antipape Clement, qu'il n'y peut faire recevoir. Il est obligé de retourner en Lombardie, après avoir fait le dégât aux environs de cette ville.

En Orient, l'empereur Nicephore Botoniate est chassé par Alexis Comnene, qui entre à Constantinople le 1. Avril. Cette ville fut pillée pendant tout le jour, & Nicephore se retira dans un monastere, où il prit l'habit. Alexis eut de si grands remords de ces violences, qu'il en fit une rigoureuse pénitence pendant quarante jours, avec tous ceux qui avoient eu part à la révolte.

Cosme patriarche de Constantinople, mal satisfait du gouvernement, quitte son église le 8. Mai, & se retire dans un monastere.

En France le légat Hugues de Die tint à Meaux un concile, dans lequel Ursion intrus dans le siége de Soissons fut déposé, & S. Arnoul réclus fut élu à sa place. Hugues avoit assemblé l'année précédente un concile à Avignon, où Achard usurpateur du siége d'Arles avoit aussi été déposé, & Gibelin élu à sa place.

Les Saxons & les autres Allemans de leur parti élisent pour Roi Herman seigneur de Luxembourg.

1082.

Henri rentre en Italie, & assiége Rome pendant tout l'été, sans pouvoir y entrer.

Bulle d'or de l'empereur Alexis, par laquelle il s'engage, lui & ses successeurs, à ne pouvoir toucher à l'avenir aux choses sacrées, sous quelque prétexte que ce soit. Alexis fit cette constitution pour appaiser le mécontentement général de ses sujets, indignés de ce qu'il avoit fait fondre l'argenterie de toutes les églises de l'Empire pour payer ses troupes. La nécessité étoit pressante, car les finances se trouvoient épuisées; & Robert Guischard ayant passé la mer avec une grande flotte, venoit de prendre Duras en Epire, & de mettre en fuite avec quinze mille hommes Alexis qui en avoit cent soixante & dix mille.

1083.

Concile de Rome, neuviéme du pontificat de Gregoire, au mois de Novembre. La question du royaume d'Allemagne devoit être décidée dans ce concile, & Henri avoit promis seureté à ceux que le Pape y avoit mandés; mais contre sa parole il fit arrêter les députés d'Allemagne, ce qui empêcha le succès de cette assemblée.

Les Romains, à l'insçu du Pape, avoient juré à Henri, l'été précedent, d'obliger le Pape à le couronner: le terme étant échu, ils crurent avoir trouvé un expédient en mandant à ce Prince de venir prendre la couronne, soit qu'il voulût satisfaire le Pape, ou non; dans ce dernier cas le Pontife devoit lui descendre la couronne au bout d'une corde du haut du château S. Ange. Henri refusa l'un & l'autre, comme on devoit bien s'y attendre; & les Romains se prétendirent quittes de leur serment.

1084.

Henri gagne par argent le peuple de Rome, & entre dans le palais de Latran avec l'antipape Guibert, qu'il fait inthroniser. Le jour de *Pâque, dernier de Mars, l'antipape donne à Henri la couronne impériale. Le Pape s'étoit retiré dans le château S. Ange, où il demeura assiégé jusqu'au mois de Mai qu'il fut délivré par Robert

Guiſchard duc de Pouille. Après le départ de l'Empereur, les Evêques & les Marquis de Lombardie livrent bataille aux vaſſaux de Mathilde. L'avantage demeure à ces derniers, qui font un horrible carnage des Lombards. Cette victoire affoiblit conſidérablement le parti des ſchiſmatiques.

Vers la S. Jean de cette année, S. Bruno & ſes compagnons commencerent à habiter la Chartreuſe, lieu deſert entouré de montagnes affreuſes & de difficile accès, dans le voiſinage de Grenoble; qui leur avoit été indiqué par Hugues évêque de cette ville. Par une charte du mois ſuivant Hugues défendit aux femmes de paſſer par la terre des freres de la Chartreuſe, & à qui que ce fût d'y pêcher, d'y chaſſer, ou d'y mener paître des beſtiaux. Saint Bruno étoit né à Cologne, où il fut chanoine de S. Cunibert; il alla enſuite à Reims, où il fut fait chancelier & maître des grandes études: mais il quitta cette ville du tems de l'archevêque Manaſſés, dont il ne pouvoit ſouffrir les déréglemens. Saint Bruno & ſes compagnons pratiquoient la vie érémitique; ſes diſciples furent nommés Chartreux, du nom de leur premiére demeure.

1085.

Othon légat du S. Siége tient un concile à Quedlimbourg après les fêtes de Pâque, avec les Evêques & les Abbés qui reconnoiſſoient le pape Gregoire. On y produiſit les décrets des Peres touchant la primauté du ſaint Siége. Ils en inférerent que le jugement du Pape n'eſt point ſujet à reviſion, & que perſonne ne peut juger après lui; ce que tout le concile approuva & confirma. On ordonna que quiconque auroit été excommunié, même injuſtement, par un Evêque non dépoſé ni excommunié, ne pourroit être reçu à la communion ſans abſolution eccléſiaſtique. A la fin du concile, on prononça anathême avec les chandelles ardentes, contre l'antipape Guibert, les Cardinaux & les Evêques ſes adhérens. Le roi Herman qui aſſiſta à ce concile, prit dans ſa ſouſcription le titre de Roi des Romains.

Trois ſemaines après, les ſchiſmatiques en aſſemblerent un à Mayence par ordre de Henri, qui y aſſiſta avec les léga de l'antipape Clement. On confirma la dépoſition

de Gregoire, & on prononça excommunication contre lui & contre ceux qui le reconnoissoient.

Gregoire VII. meurt le 25. Mai, à Salerne, où il s'étoit retiré. Ce Pape, né avec un grand courage, & élevé dans la discipline monastique la plus réguliére, avoit un zéle ardent de purger l'Eglise des vices dont il la voyoit infectée. Il auroit souhaité les détruire entiérement, & faire regner à leur place les vertus éminentes qu'il pratiquoit lui-même : il fit les plus grands efforts pour y réussir; & on ne peut que donner des éloges à un dessein si digne d'un chef de l'Eglise. S'il n'eût pas confondu la puissance spirituelle avec la temporelle, & s'il eût sçû distinguer l'une & l'autre, comme elles le sont en effet, il n'auroit pas entrepris de déposer des Souverains dont la couronne ne releve que de Dieu seul, & par-là il auroit épargné à l'Europe le spectacle sanglant de tant de guerres qui ne faisoient qu'augmenter le mal qu'il vouloit guérir, & il se seroit épargné à lui-même une infinité de déplaisirs & d'embarras : mais il tint à cet égard une conduite, que le peu de lumiéres du siécle où il vivoit, ne peut même excuser. Le fameux *Dictatus* qu'on lui a attribué, est un piéce démontrée fausse par plusieurs sçavans, entr'autres par le pere Pagi, & par le pere Alexandre. Plusieurs auteurs du tems rapportent qu'il se fit grand nombre de miracles au tombeau de Gregoire VII. En 1584. son nom a été inseré au martyrologe Romain, corrigé par ordre de Gregoire XIII. Enfin sous le Pontificat de Benoît XIII. on a inseré dans le breviaire Romain, pour la fête de Gregoire VII. un office où l'on canonisoit toute sa conduite à l'égard de l'empereur Henri IV. mais cette légende a été supprimée par les Parlemens; & la récitation en a été défendue par plusieurs Evêques de France.

1086.

Didier cardinal, abbé du mont Cassin, est élu pape le 24. Mai sous le nom de Victor III. Il refuse de consentir à son élection, & se retire à son monastere.

1087.

L'abbé Didier ayant enfin accepté le Pontificat, est sacré dans l'église de S. Pierre le 9. Mai. Le même jour les

reliques de S. Nicolas évêque de Myre en Lycie, & confesseur, arriverent à Bari ville maritime de la Pouille : ces reliques avoient été enlevées par des marchands de Bari, dans un voyage qu'ils firent à Antioche. Les miracles qui s'opererent à Bari, rendirent ce lieu un des plus célebres pélerinages de la chrétienté, & l'on fixa dès-lors au neuviéme de Mai la fête de cette translation.

Victor III. assemble, au mois d'Août, un concile des Evêques de Pouille & de Calabre à Benevent : il prononce la déposition & l'anathême contre l'antipape Guibert qui vouloit toujours se maintenir à Rome, & renouvelle le décret contre les investitures. Il meurt le 16. Septembre.

En Orient, l'empereur Alexis fait tenir pendant le mois de Mai un concile, où l'on fait une constitution, portant qu'il est permis à l'Empereur d'ériger en métropoles les évêchés & les archevêchés, & de régler suivant sa volonté ce qui regarde l'élection & la disposition de ces églises, sans préjudice des anciens droits du métropolitain sur l'église élevée à une nouvelle dignité.

On rapporte à cette année le martyre de saint Canut roi de Dannemarc, qui périt dans une sédition excitée à l'occasion des dîmes qu'il vouloit obliger ses sujets de payer au clergé. On le compte pour martyr, parce que le zéle de la religion fut la cause de sa mort. Ce Prince avoit un neveu de même nom que lui, qui est aussi honoré comme martyr.

1088.

Othon évêque d'Ostie est élu Pape le 12. Mars, sous le nom d'Urbain II. par les députés de l'église Romaine & par les Evêques assemblés à Terracine, parce que l'antipape étoit toujours maître de Rome.

Bulle du 15. Octobre, par laquelle le Pape accorde la primatie dans tous les royaumes des Espagnes, à Bernard archevêque de Tolède. Cette ville venoit d'être reconquise sur les Maures par le roi Alphonse VI. Les paroles de la bulle font voir que le Pape supposoit que la primatie de Tolède subsistoit avant l'invasion des Sarrasins ; mais on n'en trouve rien dans l'histoire. Le Pape, pour appuyer le droit de Bernard, le fit son Légat en Espagne.

Berenger, si fameux par ses erreurs, mourut cette année. Il étoit enfin rentré dans la communion de l'Eglise: il avoit renoncé de bonne foi à ses erreurs, dans un concile célébré à Bordeaux l'an 1080. & avoit pratiqué la pénitence pendant les huit derniéres années de sa vie.

Le roi Herman mourut aussi, après avoir été abandonné des Saxons. Le schisme s'affoiblissoit alors en Allemagne, par la réunion de plusieurs des principaux schismatiques.

1089.

Décrétale du 18. Avril, par laquelle le Pape permet à Gebehard de Constance d'user d'indulgence à l'égard des schismatiques, mais sans donner atteinte à l'ancienne discipline, qui ne réhabilitoit jamais de clercs criminels, quelque pénitence qu'ils eussent faite.

Les Romains ayant chassé Guibert, le Pape entre à Rome, & y assemble un concile de cent quinze Evêques. On croit qu'on y confirma l'indulgence à l'égard des schismatiques.

Berenger, évêque d'Ausone en Catalogne, obtient une bulle datée du premier Juillet, pour le rétablissement de la ville de Tarragone, tellement ruinée depuis l'invasion des Maures, que son évêché avoit été uni à celui d'Ausone, & la province soumise à la métropole de Narbonne pendant quatre cents ans. Cette affaire eut des suites; & Berenger devint, comme il prétendoit, archevêque de Tarragone. C'est ce que l'on voit dans une bulle du 1. Juillet 1091.

Le Pape assemble, le 10. Septembre, un concile de soixante-dix Evêques à Melfe dans la Pouille: on y publie seize canons, qui ne font la plûpart que confirmer ceux des conciles précedens contre les investitures.

1090.

Saint Bruno quitte la cour de Rome, où il avoit été appellé par le Pape Urbain II. qui vouloit prendre ses conseils; il se retire au diocése de Squillace en Calabre, où le comte Roger lui donne à lui & à ses disciples une forêt avec une lieuë d'étenduë. S. Bruno vécut onze ans dans ce nouveau monastere, & y finit ses jours.

Henri entre en Lombardie, où il ravage les terres du duc Guelfe, qui avoit épousé la comtesse Mathilde.

Les Evêques de diverses provinces s'assemblent en concile à Toulouse, vers la Pentecôte, pour la correction de plusieurs abus : les Légats du S. Siége présiderent à ce concile.

1091.

Concile de Benevent le 28. Mars, où le Pape réitere l'anathême contre Guibert & ses complices : on y fit quatre canons. Le premier & le second portent, Qu'on n'élira point d'Evêque qu'il ne soit dans les ordres sacrés, c'est-à-dire la prêtrise & le diaconat : les soudiacres ne seront élus Evêques que très-rarement, & par permission du Pape & du Métropolitain. Le quatriéme ordonne qu'aucun laïc ne mangera de la chair depuis le jour des Cendres; & ce jour-là tous clercs, laïcs, hommes & femmes, recevront des cendres sur la tête: défense de contracter mariage depuis la Septuagesime jusqu'à l'octave de la Pentecôte, & depuis l'Avent jusqu'à l'octave de l'Epiphanie.

L'empereur Henri prend Mantoue ; Guibert rentre à Rome.

En Espagne, on tint dans la ville de Leon un concile, auquel Reinier nouveau Légat du Pape présida. On y résolut que les offices ecclesiastiques seroient célebrés suivant la régle de S. Isidore. On avoit déja établi l'office Romain à la place du Mosarabe, par ordre du roi Alphonse; ce qui donna lieu à une grande contestation. Comme le clergé & le peuple s'opposoient à ce changement, on convint de décider le différend par le duel. Le champion de l'office de Toléde vainquit le champion du Roi. Ce prince demanda un second jugement; & on convint de l'épreuve du feu, qui fut encore favorable à l'office de Toléde, dont le livre s'éleva au dessus des flammes, tandis que l'autre fut consumé. Mais le roi ne se rendit pas, & ordonna que l'office Gallican, qui étoit le Romain, seroit reçu par-tout. C'est ce que rapporte Rodrigue archevêque de Toléde, qui vivoit cent cinquante ans après.

Yves, chanoine régulier & prévôt de l'abbaye de saint Quentin

Quentin près Beauvais, est élu évêque de Chartres après la déposition de Geoffroy par le pape Urbain II. Yves fut sacré à Rome par ce souverain Pontife. Il a été une des lumiéres de l'église de France ; il s'est rendu recommandable par son érudition, sa piété, & son zéle pour la discipline. Nous avons de lui un recueil de canons, connu sous le nom de décret d'Yves de Chartres, & un grand nombre de lettres

Naissance de S. Bernard.

1092.

Concile de Compiegne, où fut condamnée l'erreur de *Roscelin* Dialecticien fameux, qui disoit que les trois Personnes divines étoient trois choses séparées, c'est-à-dire trois dieux. Roscelin comparut au concile, & fut obligé d'abjurer ; mais il ne laissa pas d'enseigner ensuite ses erreurs.

L'église de Pise est érigée en archevêché, par une bulle du 22. Avril.

1093.

Le Pape assemble le 11. Mars, à Troye dans la Pouille, un concile de soixante-quinze Evêques. On y régla touchant les mariages contractés entre parens, que les Evêques feroient citer les parties jusqu'à trois fois : si deux ou trois hommes affirment par serment la parenté, ou si les parties en conviennent, on ordonnera la dissolution du mariage ; s'il n'y a point de preuves, l'Evêque prendra les parties à serment. Ceci peut faire croire que les traités de mariage ne subsistoient que dans la mémoire de ceux qui y avoient été présens, & qu'on n'étoit point dans l'usage de les rédiger par écrit.

Saint Anselme abbé du Bec, élu archevêque de Cantorberi le 6. Mars, prend possession de cette église le 25. Septembre, après en avoir fait hommage au Roi, suivant la coûtume, & l'exemple de Lanfranc son prédécesseur. Ce Prélat étoit mort dès l'année 1089. Mais Guillaume le Roux, fils & successeur de Guillaume le Conquérant, avoit laissé cette église vacante pour profiter de ses grands revenus. Il en usoit de même à l'égard de toutes les autres églises & des monasteres. Enfin une griéve maladie dont il fut

attaqué cette année, lui fit prendre la résolution de remplir le siége de Cantorberi.

Sainte Marguerite reine d'Ecosse meurt le 16. Novembre. Elle est principalement célébre par les conciles que Malcome son époux fit assembler à sa priére, pour abolir les restes de barbarie dans ses Etats. L'écrivain de sa vie, qui avoit été son confesseur, dit que cette Princesse harangua souvent dans les conciles, & qu'elle y fit ordonner entr'autres choses, que le jeûne du Carême commenceroit le mercredi des cendres, & non le lundi suivant.

Alexis empereur de Constantinople fait une constitution pour permettre à ceux qui seroient élus pour les évêchés d'Orient, de garder leurs abbayes, ou leurs autres bénéfices. C'est que ces évêchés étoient occupés, ou dépouillés de leurs revenus par les infideles.

La plûpart des évêchés de Sicile furent rétablis cette année par le comte Roger, qui avoit conquis presque toute cette île sur les Sarrasins. Le pape Urbain II. sacra des Evêques pour ces églises. Outre les évêchés, le comte Roger rétablit plusieurs monasteres, & en fonda de nouveaux, suivant les conseils du pape Urbain, qui fut regardé comme le restaurateur de l'Eglise de Sicile.

1094.

Lambert est sacré évêque d'Arras par le pape Urbain II. le 19. Mars. Il y avoit près de cinq cents ans que l'église de Cambrai & celle d'Arras n'avoient qu'un Evêque; c'est-à-dire depuis S. Vast. que S. Remi fit évêque d'Arras, & qui le devint aussi de Cambrai, après que Clovis eut soumis cette ville à son obéissance.

Bulle du 5. Avril, qui ordonne à l'Evêque de Dol & aux autres Evêques Bretons de reconnoître à l'avenir l'église de Tours pour leur métropole.

Concile de Constance, où l'on ordonne que le jeûne des Quatre-Tems du mois de Mars se fera toujours la premiére semaine de Carême, & celui de Juin la semaine de la Pentecôte, comme nous l'observons encore. Jusques-là le tems de ces jeûnes n'étoit pas réglé.

En France, le roi Philippe qui avoit épousé Bertrade du vivant de la reine Berthe son épouse, est excom-

munié dans un concile de trente-deux Evêques tenu à Autun le 16. Octobre. Ce Prince envoie des députés à Rome, & obtient un délai, pendant lequel le Pape levoit la censure, & lui permettoit d'user de la couronne à son ordinaire. Pour entendre ce qui est dit ici d'user de la couronne, il faut sçavoir qu'en ce tems-là les Rois paroissoient aux jours de fêtes solemnelles en habit royal avec la couronne en tête, & la recevoient de la main d'un Evêque.

Il y eut cette année une grande mortalité en Allemagne, principalement en Baviére : cette contagion procura la conversion d'un grand nombre de schismatiques, qui demeurerent tous très-fidéles au Pape.

1095.

Le pape Urbain avoit tellement pris le dessus, qu'il célébra cette année un concile général à Plaisance au milieu de la Lombardie & des schismatiques. Il s'y trouva deux cents Evêques d'Italie, de France, d'Allemagne, & d'autres provinces, avec près de quatre mille clercs, & plus de trente mille laïcs; ensorte qu'il fallut tenir les assemblées en pleine campagne. Ce concile commença le 1. Mars, & dura sept jours. L'impératrice Praxede, épouse de Henri, s'y plaignit des outrages & des infamies que ce Prince lui avoit fait souffrir en sa personne; & les ayant confessés publiquement, le Pape la dispensa de sa pénitence, attendu qu'elle n'y avoit point consenti. L'herésie de Berenger fut condamnée de nouveau, de même que celle des *Nicolaïtes :* on donnoit alors ce nom aux prêtres & autres clercs majeurs, qui prétendoient n'être pas obligés à la continence. Il vint à ce concile des ambassadeurs d'Alexis empereur de Constantinople, pour y demander le secours des Chrétiens contre les infideles : le Pape l'ayant accordé, plusieurs s'engagerent dès-lors par serment à faire ce voyage.

Le roi Guillaume le Roux ordonne de reconnoître Urbain pour Pape légitime. Il se flatoit qu'il engageroit par-là le Légat Gautier évêque d'Albane, qui venoit d'arriver en Angleterre, à déposer S. Anselme qui lui étoit devenu odieux; mais il fut trompé dans ses espérances.

Gautier étoit chargé d'un pallium pour Anſelme. Ce prélat ayant refuſé de le recevoir de la main du Roi, le Légat l'apporta ſolemnellement à l'égliſe métropolitaine, le 10. Juin, & le dépoſa ſur l'autel, où Anſelme le prit.

Le Pape paſſe en France, où il tient un concile à Clermont en Auvergne le 18. Novembre. Il s'y trouva treize Archevêques, & deux cents cinq Prélats portant croſſe, tant Evêques qu'Abbés. Nous n'avons que des ſommaires de la plûpart des canons de ce concile; & de-là vient qu'ils ſont rapportés diverſement. Le vingt-huitiéme porte, Que perſonne ne communiera ſans prendre ſéparément le corps & le ſang, ſinon par néceſſité, comme, par exemple, s'il falloit donner la ſainte communion à un malade ou à un enfant qui ne pût avaler du pain ſec. Ce qui prouve que l'uſage ordinaire étoit encore de donner la communion ſous les deux eſpeces, & même d'y faire participer les enfans. Philippe roi de France eſt excommunié de nouveau dans ce concile avec Bertrade; le Pape confirme une bulle donnée en 1079. par Gregoire VII. pour la primatie de Lyon ſur les provinces de Lyon, de Rouen, de Tours & de Sens On voit par les lettres de Gregoire VII. qu'il ſuppoſoit que l'égliſe de Lyon avoit eu ce droit de toute antiquité, & ſe fondoit ſur les fauſſes décrétales, où il eſt fait mention d'une prétendue diviſion des provinces, faite par les Apôtres. De tous les actes du concile de Clermont, le plus fameux eſt la publication de la Croiſade. Le Pape fit un ſermon pour exhorter les fideles à paſſer en Orient au ſecours des Chrétiens, opprimés par les Sarraſins qui étoient en poſſeſſion de la Terre-ſainte. Les aſſiſtans furent ſi touchés de ce diſcours du Pape, qu'ils s'écriérent tous : *Dieu le veut, Dieu le veut.* Sur quoi le Pape ordonna que tous ceux qui entreprendroient ce voyage, porteroient ſur eux la figure de la Croix : de-là leur eſt venu le nom de *Croiſés.* Pour y encourager davantage, le Pape déclara que tous ceux qui auroient pris la Croix étant pénitens, ſeroient dès-lors abſous de tous leurs péchés, & diſpenſés des jeûnes & autres œuvres pénales. Adhemar évêque du Puy fut choiſi par le concile pour conduire les pélerins, avec les pouvoirs de Légat. La Croiſade eut auſſi un chef

féculier; fçavoir, Raimond comte de Toulouse qui prit la Croix avec plufieurs de fes chevaliers.

1096.

Le Pape continue à voyager en France, prêchant la Croifade dans tous les lieux où il féjournoit. A Angers il confirme le 11. Février la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de la Roue près de Craon, pour des chanoines réguliers, dont le premier abbé fut le fameux Robert d'Arbriffelles, qui en étoit le fondateur. Robert avoit été archidiacre de Rennes, & écolâtre à Angers; il étoit célebre par fa fcience & par l'auftérité de fa vie. A Tours le Pape tint un concile dans le mois de Mars, où furent confirmés les décrets de celui de Clermont. Ce concile finit le quatriéme Dimanche de Carême par une proceffion folemnelle, où le Pape fe couronna de palmes, fuivant l'ufage de Rome, & donna au comte d'Anjou la rofe d'or que les Papes béniffoient ce jour-là. Enfuite il indiqua un autre concile à Arles; mais il fut célebré à Nîmes au commencement de Juillet. Le Roi Philippe y fit fatisfaction au Pape, & fut abfous de l'excommunication. Nous avons un décret de ce concile, qui maintient les moines dans le droit d'exercer les fonctions facerdotales, quoique demeurans dans leurs monafteres, même à l'égard des féculiers. M. Fleuri obferve que ceci paroiffoit contraire aux anciennes maximes, fuivant lefquelles les moines devoient quitter leurs folitudes, lorfqu'ils étoient admis dans le clergé. Le Pape rentre en Italie vers la fin de l'année, & célebre la fête de Noël à Rome. Cette ville lui fut prefque entiérement foumife par les Croifés. Henri eft chaffé d'Italie par les troupes de la comteffe Mathilde.

Le nombre des Croifés étoit déja fi grand, qu'il en partit cette année plus de deux cents foixante mille de France & d'Allemagne. La premiére troupe marchoit fous la conduite de Gautier, qui fut fuivi de près par un hermite nommé Pierre qui avoit engagé le Pape à prêcher la Croifade : il conduifoit une troupe d'environ quarante mille hommes. Une troifiéme de quinze mille, conduite par Godefcalc prêtre Allemand, commit tant de defordres dans

la Hongrie, que les peuples se réunirent entr'eux, & les taillerent en piéces. Enfin, il partit une quatriéme troupe d'environ deux cents mille Croisés ; mais comme ils étoient sans chef & sans discipline, on vit bientôt de tristes effets de la licence qui régnoit parmi eux : ils se jetterent sur les Juifs qu'ils trouverent dans les villes de leur passage, & les massacrerent tous, principalement à Cologne & à Mayence. Les Juifs de Vormes se tuérent eux-mêmes pour éviter de tomber entre les mains des Croisés. A Tréves, quelques-uns de ces malheureux percerent leurs enfans à coups de couteau, disant qu'ils vouloient les envoyer dans le sein d'Abraham, plutôt que de les exposer aux insultes des Chrétiens ; plusieurs de leurs femmes se précipiterent dans la riviére : les autres se firent baptiser pour éviter la mort, mais ils apostasiérent l'année suivante.

Les principaux Croisés étoient Hugues frere du Roi de France ; Robert duc de Normandie, frere du Roi d'Angleterre ; Estienne comte de Blois ; Raimond comte de Toulouse ; Godefroi duc de Lorraine, avec ses freres Baudoin & Eustache : il y avoit aussi un grand nombre de moindres Seigneurs, avec une infinité d'autre noblesse, & quelques Evêques.

1097.

Les Croisés mettent le siége devant la ville de Nicée en Bithynie le 14. Mai, & la prennent par composition le 20. Juin. Ils étoient alors au nombre de cent mille cavaliers, & de six cents mille gens de pied, en y comprenant les femmes qui avoient suivi les Croisés.

Par les traités que les Princes croisés avoient faits avec Alexis empereur de Constantinople, il devoit leur fournir des troupes & des vivres, à condition qu'ils lui remettroient les places de l'Empire qu'ils prendroient sur les infideles. Mais Alexis craignant pour ses propres Etats, & mécontent d'ailleurs de ce que les Croisés avoient pillé les environs de Constantinople, ne tint rien de ce qu'il leur avoit promis : ainsi ils se crurent quittes de leurs engagemens ; & continuant leur route après la prise de Nicée, ils prirent grand nombre de places dans la Natolie, où ils mirent des gouverneurs en leur nom.

Baudoin frere du duc Godefroi se sépare de la grande armée, & s'avance jusqu'à l'Euphrate : il est reconnu Prince d'Edesse, & y fonde un puissant Etat. La grande armée pénetre en Syrie, où elle forme le siége d'Antioche.

1098.

Fondation de Cîteaux par S. Robert, premier abbé du monastere de Molesme, fondé en 1075. dans le diocése de Langres. Robert poussé du desir d'observer plus exactement la régle de S. Benoît, se retira cette année avec vingt-un des moines les plus zélés au lieu nommé en Latin *Cistercium*, en François Cîteaux, dans le diocése de Châlons. L'Evêque de cette ville lui donna le bâton pastoral en qualité d'Abbé, & fit renouveller aux moines leur vœu de stabilité pour le nouveau monastere.

La ville d'Antioche est prise par intelligence le 3. Juin. Les Turcs tenoient encore le château : trois jours après il arriva une armée immense, qui assiégea les Croisés qui s'étoient renfermés dans la ville. Comme ils étoient sans provisions, ils se virent réduits à manger les chevaux & les chameaux. Dans cette extrémité ils furent délivrés par la découverte de la sainte Lance qui fut trouvée dans l'église de saint Pierre, suivant l'indication donnée par Pierre Barthelemi, clerc Provençal, qui prétendoit avoir eu une révélation. Cet évenement rendit un tel courage aux Croisés, qu'ils repousserent les Turcs, sur lesquels ils remporterent une grande victoire le 28. Juin. L'Evêque du Puy s'appliqua aussi-tôt à rétablir le Christianisme à Antioche. Le patriarche Jean fut remis dans son siége avec honneur, & on établit des Evêques dans les villes voisines qui avoient des cathédrales. Quant à la seigneurie temporelle, elle demeura à Boëmond fils de Robert Guischard, avec le titre de Prince.

Bulle du 5. Juillet, par laquelle le Pape accorde au comte Roger la légation héréditaire sur toute la Sicile. C'est en vertu de cette bulle, que les Siciliens prétendent que leur Roi est Légat né du S. Siége, & en exerce l'autorité dans ce qu'ils appellent le tribunal de *la monarchie de Sicile*. Mais ce droit leur est contesté par la Cour de Rome, qui soûtient que si cette bulle est vraie, elle a été révoquée dans la suite.

Le Pape aſſemble à Bari un concile de cent quatre-vingt-trois Evêques dans le mois d'Octobre. Saint Anſelme de Cantorberi aſſiſtoit à ce concile ; & par ordre du Pape, il y prouva contre les Grecs que le S. Eſprit procede du Fils comme du Pere. Anſelme étoit venu à Rome conſulter le Pape ſur le deſſein où il étoit de quitter ſon ſiége, à cauſe des vexations que le roi Guillaume le Roux exerçoit contre les égliſes d'Angleterre. Les ſchiſmatiques avoient auſſi tenu un concile à Rome le 7. Août précedent, d'où ils écrivirent une lettre ſynodale pour ranimer leur parti mourant ; mais elle fut ſans effet.

1099.

Pietre Barthelemi voyant qu'on révoquoit en doute la vérité de la ſainte Lance, & de la révélation qu'il en avoit eue, demande à ſe juſtifier par l'épreuve du feu. Cette épreuve ſe fit le Samedi-ſaint 8. Avril : on alluma un bucher terrible, à travers lequel Pierre Barthelemi paſſa en préſence de tout le peuple, tenant la ſainte Lance à ſa main ; mais il mourut quelques jours après, quoiqu'il ſe portât très-bien auparavant. Ainſi il demeura toujours incertain ſi la Lance trouvée à Antioche étoit la même dont le côté de Jeſus-Chriſt avoit été percé.

Le Pape tient à Rome un concile, où cent cinquante Evêques aſſiſtent : on y renouvelle ce qui avoit été fait dans les précedens contre les ſimoniaques, les ſchiſmatiques & les inveſtitures. Nous avons dix-huit canons de ce concile, qui fut célebré la troiſiéme ſemaine après Pâque.

La ville de Jeruſalem eſt priſe par les Croiſés après cinq ſemaines de ſiége, le Vendredi 15. Juillet, à trois heures après midi. Ceci fut remarqué, comme étant le jour & l'heure de la mort de Jeſus-Chriſt. On fit main baſſe ſur les infidéles dont la ville étoit pleine, & le maſſacre fut horrible ; tout nageoit dans le ſang, & les vainqueurs fatigués du carnage en avoient horreur eux-mêmes. Mais ce fut un ſpectacle touchant de voir avec quelle dévotion les Croiſés viſiterent les ſaints lieux : ils marchoient nuds pieds, & baiſoient les veſtiges des ſouffrances du Sauveur ; les larmes que la joie leur faiſoit répandre,

ſe mêloient avec celles des Chrétiens délivrés, qui vinrent au devant d'eux avec les Croix & les reliques, & les conduiſirent dans l'égliſe du Sépulcre, en chantant des hymnes & des cantiques ſpirituels.

Huit jours après cette conquête les Seigneurs s'aſſemblerent, & élurent pour Roi de la ville & du pays, Godefroi de Bouillon duc de la baſſe-Lorraine, recommandable par ſa valeur & ſa piété. Ce Prince ne voulut jamais porter une couronne d'or dans cette ville où Jeſus-Chriſt avoit été couronné d'épines. Dès les premiers jours de ſon régne il prit ſoin d'établir le ſervice divin; il fonda un Chapitre de chanoines dans l'égliſe du S. Sépulcre, & un autre dans l'égliſe du Temple : cette égliſe étoit la grande moſquée des Muſulmans qui avoit été magnifiquement bâtie par Omar à la place de l'ancien temple des Juifs.

Mort du pape Urbain II. le 29. Juillet : le cardinal Rainier fut élu pour lui ſucceder, ſous le nom de Paſcal II. le 13. Août ſuivant. Auſſi-tôt on le revêtit de la chape d'écarlate, qui étoit alors un ornement particulier du Pape; car les Cardinaux ne portoient encore que le violet : on lui mit la tiare ſur la tête; il monta à cheval, & fut conduit en chantant, & avec une nombreuſe ſuite, au palais de Latran. Etant deſcendu de cheval à la porte méridionale de la baſilique du Sauveur, il fut mis dans le ſiége qui y étoit; puis il monta au palais, & vint à l'endroit où étoient deux ſiéges d'yvoire. Là on lui mit une ceinture où pendoient ſept clefs & ſept ſceaux, ſignifiant les ſept dons du Saint-Eſprit, ſuivant leſquels le Pape doit uſer du pouvoir d'ouvrir & de fermer. On le fit aſſeoir dans l'un & dans l'autre ſiége, & on lui mit en main une ferule ou bâton paſtoral. Ces particularités ſont rapportées par Pierre Piſan auteur du tems. Le lendemain le Pape fut ſacré à S. Pierre.

Concile de Jeruſalem contre Arnoul, intrus dans ce ſiége par la protection du duc de Normandie. Daimbert archevêque de Piſe, nouveau Légat pour la Croiſade, eſt élu Patriarche, & ſe fait donner par Godefroi la ville & la forterеſſe de Jeruſalem avec la ville de Joppé, prétendant que ce Prince avoit promis de les donner à Dieu. Le comte Garnier qui y commandoit, refuſe de reconnoître le Patriarche pour Seigneur.

1100.

Saint Anselme est rappellé en Angleterre par le roi Henri successeur de Guillaume le Roux, qui avoit été tué à la chasse. Ce Prélat refuse de faire hommage au Roi, comme ses prédécesseurs, & de recevoir de lui l'investiture de l'archevêché.

L'antipape Guibert meurt vers le commencement d'Octobre. Cette mort n'éteignit pas le schisme; son parti lui substitua Albert, qui fut pris par les Catholiques le jour même de son élection. A sa place les schismatiques élurent Theodoric, qui fut aussi pris au bout de trois mois & demi. Enfin ils élurent Maginulfe, qui fut chassé de Rome, & mourut en exil.

Concile de quatre-vingt Prélats à Poitiers le 18. Novembre, où Norgand évêque d'Autun est déposé pour simonie par les Légats du saint-Siége. On y fit seize canons, dont le premier porte, Qu'il n'y aura que les Evêques qui donneront la tonsure aux clercs, & les Abbés aux moines: le quatriéme, Que l'Evêque seul bénira les ornemens sacerdotaux & les vases sacrés. Par le XI. & le XII. il est permis aux chanoines réguliers de baptiser, prêcher, donner la pénitence ou la sépulture; mais ces fonctions sont défendues aux moines. Le roi de France Philippe & Bertrade furent encore excommuniés dans ce concile de Poitiers: mais il s'éleva tant de tumulte à ce sujet, qu'un clerc eut la tête cassée d'un coup de pierre. Les Légats néanmoins demeurerent fermes, & ôterent même leurs mitres pour montrer qu'ils ne craignoient point les pierres qui voloient de toutes parts. Cette fermeté désarma les mécontens; & l'excommunication fit une telle impression, que Philippe & Bertrade étant venus à Sens quelque tems après, on tint toutes les églises fermées pendant leur séjour en cette ville, & on ne les y admit à aucun acte de religion.



REMARQUES PARTICULIÉRES.

LE malheureux schisme dont le téméraire Photius avoit jetté les premiéres semences en Orient, deux cents ans auparavant, éclata enfin vers le milieu du onziéme siécle par les entreprises plus téméraires encore de Michel Cerulaire. Les Patriarches de Constantinople qui étoient persuadés, ou plutôt qui vouloient faire croire, que toutes les prérogatives de l'ancienne Rome apparrenoient à leur ville, depuis la translation du siége de l'Empire par Constantin, voyoient impatiemment qu'en toute occasion les Papes soûtenoient leurs droits avec la plus grande vigueur, quelquefois même avec aigreur. Ils sentirent bien qu'il n'y avoit qu'une rupture entiére avec les Latins, qui pût procurer au siége de Constantinople une primatie absolument indépendante. Une entreprise si criminelle ne pouvoit être que le fruit de l'ambition la plus effrénée ou de l'ignorance la plus grossiére, & elle fut la suite de l'une & de l'autre. L'ambition des chefs & l'ignorance des particuliers firent tout le mal. Les peuples peu éclairés furent précipités dans le schisme par des Evêques ambitieux, qui ne cessoient de représenter les Latins comme infectés d'erreurs capitales tant sur le dogme que sur la discipline, & qui exposoient avec beaucoup de chaleur & d'exagération les maux réels de l'Eglise Latine & les scandales de plusieurs Papes.

Michel Cerulaire avoit déja consommé dans son cœur le funeste schisme qui divisa l'Orient d'avec l'Occident, lorsqu'il écrivit à l'Evêque de Trani une lettre dont il apportoit la charité pour motif, & qui ne respire au contraire que l'orgueil, la haine & l'envie. Il y déclare que son attaque est générale, & que sa lettre est pour les Evêques & les Prêtres Latins, pour les moines, les peuples, le Pape même. Et pour ne laisser aucune espérance de conciliation, il dit à la fin de sa lettre, que quand les Latins se seront réformés sur tous les points qu'il leur reproche, il leur enverra un écrit qui contiendra des vérités plus importantes. Voilà un dessein déterminé de rompre l'unité, quelque chose que les Latins pussent faire pour éviter un si grand malheur; & c'est principalement ce qui peut faire croire que Michel Cerulaire fut encore plus criminel que Photius. D'ailleurs ce fut son invincible opiniatreté à ne vouloir ni écouter ni même voir les Légats, qui les porta enfin à déposer sur l'autel de l'église patriarchale de Constantinople cet

anathême fulminant, qui paroissoit annoncer une division éternelle entre l'église Grecque & l'église Latine. Depuis cette fatale époque, les Grecs s'animerent de plus en plus contre les Latins, & le schisme prit toujours de nouveaux accroissemens & de nouvelles forces.

En Occident, il y eut comme dans les siécles précedens une vicissitude de biens & de maux : mais les maux étoient plus grands, plus fréquens, & par conséquent les remedes devenoient plus difficiles.

Les ouvrages que Jean Scot avoit composés, pour répandre des nuages sur le dogme de la présence réelle, étoient dans l'oubli depuis deux cents ans, lorsque l'esprit d'erreur & de mensonge se servit de Berenger pour ranimer cette heréfie qui étoit comme assoupie, & essayer de la répandre en Occident, en même tems que Michel Cerulaire s'efforçoit d'établir le schisme en Orient. Il est vrai que l'Eglise réclama aussi-tôt; & rien n'est plus propre à confondre les herétiques modernes que la profession de foi qu'elle exigea alors de Berenger, comme étant celle qu'elle avoit tenue de tout tems. Mais il est étonnant qu'on ait usé à son égard d'une si grande condescendance, dont il abusa toujours pour continuer à répandre une erreur qui eut quelques siécles après de si terribles suites.

Le rétablissement des lieux consacrés à Dieu étoit la dévotion dominante des premiéres années de ce siécle, principalement en France & en Italie. On éleva un grand nombre de temples magnifiques, & l'on renouvella presque toutes les églises cathédrales. On rebâtit les monâsteres & les oratoires des campagnes; on chercha par-tout des reliques avec grand soin, & l'on employa, pour les orner, les joyaux les plus précieux, comme nous voyons encore dans les trésors des anciennes églises. Enfin, on fit de grandes fondations; mais plusieurs n'étoient que des restitutions de dîmes, ou d'autres biens d'Eglise usurpés pendant les désordres.

Tandis que la piété se produisoit à l'extérieur d'une maniére si éclatante, l'église de Rome étoit dans l'état le plus déplorable. On y exerçoit impunément les plus grandes violences. Le saint Siége se donnoit au plus offrant. Jean XIX. laïc élu à force d'argent eut pour successeur un enfant de douze ans, qui scandalisa toute l'Eglise par ses meurtres & ses rapines.

Il n'est pas surprenant que sous de si indignes Papes l'incontinence & la simonie aient été portées aux plus grands excès. On se rappelle comment furent reçus les décrets qui enjoignoient aux Evêques d'empêcher absolument l'habitation des Prêtres avec les femmes; & saint Pierre Damien réfutant ceux qui

disoient que l'ordination des Simoniaques étoit nulle, ne craignit point d'avancer que si cette opinion étoit vraie, il n'y avoit plus depuis long-tems de Christianisme en Italie. Enfin comme il ne se trouvoit personne dans l'église de Rome qui fût capable ou qui méritât de monter sur le saint Siége, on y appella des Allemans vers le milieu de ce siécle. En effet Leon IX. que sa vertu a fait mettre au nombre des Saints, ne négligea rien pour faire renaître les beaux jours de l'Eglise. La plûpart de ses successeurs travaillerent de même à faire cesser les désordres, & à réformer les abus. Un des meilleurs moyens qu'on employa à l'égard des Ecclésiastiques, fut l'institution des chanoines réguliers tels que nous les voyons aujourd'hui. Ceux dont nous avons parlé précédemment, & qui vivoient suivant la régle de saint Chrodegand & celle d'Aix-la-Chapelle dressée en 816. avoient des biens en propre, soit de leur patrimoine, soit des oblations & des autres revenus de l'Eglise : mais depuis le concile célébré à Rome en 1063. on poussa la réforme des chanoines jusqu'à exclure parmi eux toute propriété, les rendant en ce point conformes aux moines. Ceux qui embrasserent cette réforme, furent nommés *Chanoines religieux* ou *Chanoines réguliers*, & ce dernier nom leur est demeuré.

A l'égard des laïcs, on tâcha de rétablir les pénitences canoniques : mais comme on croyoit alors qu'il falloit imposer une pénitence pour chaque crime, & qu'ainsi ceux qui en avoient commis un grand nombre, se trouvoient quelquefois chargés d'une pénitence de plusieurs siécles ; on fut obligé d'avoir recours aux compensations & aux estimations, telles qu'on les voit dans la collection de Bouchard & dans les écrits de Pierre Damien. C'étoit des pseaumes, des génuflexions, des coups de discipline, des aumônes, des pélerinages, que l'on faisoit même souvent acquiter par d'autres, comme on le voit par l'histoire de S. Dominique le cuirassé. On tomba par-là dans un inconvénient qui doit être regardé comme une des principales causes de l'abolissement des pénitences canoniques, dont le principal avantage étoit de détruire les mauvaises habitudes, en faisant pratiquer long-tems les vertus contraires, & en faisant demeurer long-tems éloigné des occasions. On a très-bien dit à ce sujet, que le péché n'est pas comme une dette pécuniaire, que tout autre peut payer à la décharge du débiteur, & en quelque monnoie que ce soit : c'est une maladie dangereuse, qu'il faut guérir en la personne même du malade.

De tous les Papes de ce siécle, c'est sans contredit Gregoire VII. qui fut le plus zélé pour le rétablissement de la discipline. Nous avons déja parlé de ses vertus au jour de sa mort : mais

nous avons remarqué en même tems, qu'il confondoit les peines spirituelles avec les temporelles, comme il fit à l'égard de l'empereur Henri IV. en prononçant contre lui la déposition. Ce Pape est le premier qui ait fait une pareille entreprise; mais il n'est pas l'auteur des maximes sur lesquelles elle paroissoit fondée: & l'on étoit tellement prévenu de ces maximes du tems de Gregoire VII. que les défenseurs de l'empereur Henri croyant que l'excommunication emportoit la déposition, se retranchoient à dire qu'un Souverain ne pouvoit être excommunié, & ce moyen étoit bien foible; car il étoit facile au Pape de montrer que la puissance de lier & de délier a été donnée aux Apôtres généralement, sans exception de personne, & comprend les Princes comme les autres. Revenons donc aux maximes de la sage antiquité, dit M. Fleuri. Un Souverain peut être excommunié comme un particulier; mais la prudence ne permet presque jamais d'user de ce droit. Supposé le cas très-rare, ce droit appartiendroit à l'Evêque aussi-bien qu'au Pape; & les effets n'en seroient que spirituels; c'est-à-dire, qu'il ne seroit plus permis au Prince excommunié de participer aux Sacremens, d'entrer dans l'église, de prier avec les fideles, ni aux fideles d'exercer avec lui aucun acte de religion: mais ses sujets ne seroient pas moins obligés de lui obéir, en tout ce qui ne seroit point contraire à la loi de Dieu. Jesus-Christ (ajoûte le même auteur) est venu réformer le monde en convertissant les cœurs, sans rien changer dans l'ordre extérieur des choses humaines. Ses Apôtres & leurs successeurs ont suivi le même plan, & ont toujours prêché aux particuliers d'obéir aux magistrats & aux princes. Ils ont toujours prêché aux esclaves d'être soumis à leurs maîtres, bons ou mauvais, chrétiens ou infideles. Ce n'est qu'après plus de mille ans qu'on s'est avisé de former un nouveau systême, & d'ériger le chef de l'Eglise en monarque souverain, supérieur à tous les souverains, même quant au temporel. Car enfin s'il a le pouvoir de les établir ou de les déposer, en quelque cas & avec quelque formalité que ce soit, par puissance directe ou indirecte, il faut le dire sans détour, il est seul véritablement souverain; & pendant mille ans l'Eglise a ignoré ou négligé ses droits.

Plusieurs dévotions nouvelles prirent naissance en ce tems-ci. On ne trouve point de siécle où la longue psalmodie ait été plus en régne: comme on le voit par l'usage des Chartreux & des autres Ordres de ce tems-là. Les moines de Cluni rendirent fréquens l'office des Morts, & le petit office de la sainte Vierge. Le Dimanche de l'octave de la Pentecôte, on faisoit aussi à Cluni l'office de la sainte Trinité, qui n'étoit

encore alors qu'une dévotion particuliére, & qui devint dans la suite celle de toute l'Eglise. A proportion des offices on multiplia les Messes & les autels. Les chapelles domestiques étoient sans nombre; chaque Seigneur vouloit avoir la sienne dans l'enclos de son château, pour n'être pas privé des offices & de la Messe, quand la guerre ne lui permettoit pas de sortir. Cette multitude des offices diminuoit le tems de l'étude & du travail dans les monasteres; & le nombre considerable d'églises & de chapelles qu'on bâtissoit, fit qu'on s'écarta de l'ancien usage d'éloigner les églises des bâtimens profanes & du bruit des lieux fréquentés.

On trouve dans les écrits de Pierre Damien un détail de plusieurs autres dévotions qui furent établies dans ce siécle; comme le Samedi consacré en l'honneur de la sainte Vierge, le Vendredi à la Croix, & le Lundi aux Anges. Il rend raison de leur institution, & les loue toutes en particulier : mais celle pour laquelle il paroit le plus zélé, est l'usage des flagellations volontaires, dont on ne trouve point d'exemples avant ce tems. Les premiéres qu'on rapporte sont de S. Guy abbé de Pomposie, mort en 1046. & de S. Poppon abbé de Stavelles, mort en 1048. Les moines du mont Cassin avoient embrassé cette pratique avec le jeûne du Vendredi, à la persuasion de Pierre Damien; & à leur exemple cette dévotion s'étendit non-seulement aux monasteres de leur observance, mais encore aux villes & aux villages. Cependant quelques-uns au mont Cassin s'éleverent en plein Chapitre contre la pratique des flagellations. Celui qui s'y opposa le plus, fut le cardinal Estienne qui avoit été moine du mont Cassin; & il défendit d'y pratiquer davantage cette pénitence. Pierre Damien écrivit sur ce sujet à la Communauté, pour soûtenir l'usage des flagellations volontaires, qui dure encore dans beaucoup d'Ordres religieux.

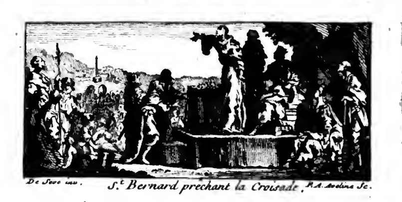
Mais on peut faire remarquer à l'avantage de ce siécle, des biens plus réels & plus essentiels. Aucun tems ne nous fait voir plus de vertu sur le thrône. En Allemagne S. Henri & l'impératrice sainte Cunegonde son épouse; S. Estienne en Hongrie; S. Edouard en Angleterre; S. Olaf en Norvege; S. Canut en Dannemarc; sainte Marguerite en Ecosse. De saints Evêques firent assembler un très-grand nombre de conciles dans toutes les parties de l'Eglise, pour apporter les remedes convenables aux maux dont elle gémissoit. On travailla efficacement à réformer les monasteres, principalement en France, où l'on établit tant de nouveaux instituts, dont plusieurs n'étoient que des réformes des anciens. Remarquons sur-tout l'Ordre des Chartreux,

qui, suivant l'expression d'un historien moderne, a compris que pour ne pas perdre son trésor, il devoit le cacher, & en confier la garde à l'humilité. Aussi a-t-il conservé son esprit primitif plus long-tems qu'aucun autre.

Fulbert de Chartres parle dans ses lettres, de la coûtume qui s'observoit alors en plusieurs églises, où le Prêtre à son ordination recevoit de l'Evêque une hostie consacrée, qu'il devoit consumer peu-à-peu, prenant tous les jours une particule quarante jours durant; & on y voit qu'on en agissoit ainsi pour montrer l'unité du sacrifice de l'Evêque & du Prêtre, & pour représenter la conduite de Jesus-Christ qui apparut à ses disciples pendant quarante jours après sa résurrection, afin de les fortifier de la vuë de son corps comme d'une nourriture céleste, avant de les envoyer dans le monde.



ABREGÉ


De Seve inv. *S.t Bernard prechant la Croisade.* *P.A. Aveline Sc.*

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

DOUZIÉME SIÉCLE.

Ann. 1101. de l'Ére Chrétienne vulgaire.


RANDE contestation entre Henri roi d'Angleterre & S. Anselme de Cantorberi, sur les Investitures. On envoie à ce sujet des députés au Pape : ils étoient chargés de l'engager à se relâcher sur cet article, & de lui représenter que, s'il y persistoit, il étoit à craindre que S. Anselme ne fût obligé de quitter l'Angleterre, & que le royaume ne se retirât de l'obéissance du S. Siége.

1102.

Concile de Rome au mois de Mars, où l'on dresse une

formule de serment contre les schismatiques. Le pape Pascal renouvelle l'excommunication prononcée contre l'empereur Henri par Gregoire VII. & Urbain II. Les députés d'Angleterre apporterent des lettres du Pape au Roi, qui refusa de les laisser voir : S. Anselme montra celles que le Pape lui écrivoit. Elles étoient contraires aux Investitures que le Roi vouloit maintenir. Le retour des députés ayant occasionné une assemblée des Evêques & des Seigneurs, le saint Prélat en profita pour tenir un concile national à Londres, auquel il présida. On y fit plusieurs réglemens, dont il ne nous reste que les sommaires, en vingt-neuf articles. Le dix-septiéme porte défense aux Abbés de faire des chevaliers, c'est-à-dire, de leur donner la bénédiction solemnelle comme les Evêques. Dans le vingt-troisiéme on défend même aux laïcs de laisser croître leurs cheveux, à cause des débauches infames des jeunes gens, contre lesquelles on prononce anathême.

Thiemon archevêque de Salsbourg est pris par les Musulmans, & souffre le martyre le 28. Septembre.

La comtesse Mathilde renouvelle la donation qu'elle avoit faite à l'église Romaine.

1103.

Lunden, alors capitale du Dannemarc, est érigée en archevêché par le pape Pascal II. & donnée pour métropole aux trois royaumes de Dannemarc, de Suéde, & de Norvege.

Henri roi d'Angleterre envoie de nouveaux députés à Rome pour tâcher de fléchir le Pape, qui étoit demeuré ferme sur l'article des Investitures, nonobstant les menaces des Anglois. Saint Anselme y alla aussi à la sollicitation du Roi; mais il eut la précaution de déclarer qu'il ne demanderoit rien au Pape, qui pût nuire à la liberté des églises. Les députés n'eurent point une réponse favorable; & saint Anselme jugea à propos de rester en France pour éviter l'indignation du Roi.

1104.

Concile de dix Evêques à Paris le 2. Décembre, où Philippe & Bertrade sont absous par Lambert d'Arras, délégué du saint Siége, après avoir fait serment de renoncer à tout commerce criminel, & de ne se trouver ensemble qu'en

PAPES & PATRIARCHES.

PAPES.

Paſcal II.
18. Janvier 1118.
Gelaſe II.
25. Janvier 1118.
29. Janvier 1119.
Calixte II.
1. Février 1119.
12. Décemb. 1124.
Honorius II.
21. Décemb. 1124.
14. Février 1130.
Innocent II.
17. Février 1130.
24. Septemb. 1143.
Celeſtin II.
26. Septemb. 1143.
9. Mars 1144.
Lucius II.
10. Mars 1144.
25. Février 1145.
Eugene III.
27. Février 1145.
8. Juillet 1153.
Anaſtaſe IV.
9. Juillet 1153.
2. Décembre 1154.
Adrien IV.
3. Décembre 1154.
1. Septembre 1159.
Alexandre III.
7. Septembre 1159.
30. Août 1181.
Lucius III.
1. Septembre 1181.
24. Novemb. 1185.
Urbain III.
25. Novemb. 1185.
19. Octobre 1187.
Gregoire VIII.
20. Octobre 1187.
15. Décemb. 1187.
Clement III.
19. Décemb. 1187.
25. Mars 1191.

ANTIPAPES & Heretiques.

ANTIPAPES.

Maurice Bourdin, dit Gregoire VIII. 1118.
Pierre de Leon dit Anaclet, 1130.
Gregoire, dit Victor, 1138.
Octavien, dit Victor III. 1159.
Guy de Crême, dit Paſcal III. 1164.
Jean abbé de Strum, dit Calixte III. 1168.
Lando Sitino, dit Innocent III. 1178.

HERETIQUES

Baſile chef des Bogomiles, 1110.
Tanchelme, 1124.
Arnaud de Breſſe, 1139.
Abélard, 1140.
Les Albigeois, 1147.
Les Henriciens, 1147.
Pierre de Bruis, 1147.
Eon, 1148.

SÇAVANS & Illuſtres.

S. Bruno fondateur des Chartreux, 1101.
S. Anſelme archevêque de Cantorberi, 1109.
Saint Robert abbé de Moleſme, fondateur de Cîteaux, 1110.
Sigebert de Gemblour, 1113. Auteur d'une Chronique.
Odon ou Oudard, abbé de S. Martin de Tournai, puis évêque de Cambrai, 1113. Auteur d'une expoſition des Canons de la Meſſe. Il étoit Dialecticien fameux, & ſuivoit la doctrine de Boëce, ſoûtenant que l'objet de cet art ſont les choſes, & non pas les paroles, comme prétendoient quelques modernes, qui ſe vantoient de ſuivre Porphyre & Ariſtote, Ces deux ſectes porterent depuis les noms de *Réaliſtes* & de *Nominaux*.
Ives de Chartres, 1115.
Leon de Marſique cardinal, évêque d'Oſtie, 1115. Il a écrit la Chronique du mont Caſſin.
Robert d'Arbriſſelles fondateur de Fonteuraud, 1116.

PRINCES contemporains.

EMPEREURS d'Orient.

Alexis Comnene, 1118.
Jean Comnene, 1143.
Manuel Comnene, 1180.
Alexis Comnene II. 1183.
Andronic, 1185.
Iſaac Lange, détrôné en 1195.
Alexis Lange.

EMPEREURS d'Occident.

Henri IV. 1106.
Henri V. 1125.
Lothaire II. 1138.
Conrad III. 1152.
Frederic I. 1190.
Henri VI. 1198.
Philippe.

Rois d'Eſpagne.

Alphonſe VI. 1109.
Alphonſe VII. 1137.
Alphonſe VIII. 1157.
Sanche III 1158.
Ferdinand II. 1175.
Alphonſe IX.

Rois de France.

Philippe I. 1108.
Louis VI. dit le Gros, 1137.
Louis VII. dit le Jeune, 1180.
Philippe II. dit Auguſte.

présence de témoins non suspects. Le Roi vint à ce concile nuds pieds, avec de grandes démonstrations d'humilité. On avoit tenu sur cette affaire deux autres conciles convoqués cette année par Richard légat du S. Siége : mais on ne put y convenir des conditions de l'absolution. Philippe reprit encore Bertrade, & l'on croit que le Pape approuva enfin ce mariage.

Henri fils de l'empereur Henri IV. se révolte contre son pere. Il est reconnu roi des Saxons, sous le nom de Henri V.

1105.

Concile de Northus en Turinge le 19. Mai, où l'on ordonne la déposition de ceux qui avoient été ordonnés par les schismatiques, & l'exhumation de ceux qui étoient morts dans le schisme. Le nouveau roi Henri V. avoit indiqué ce concile par le conseil de Rothard archevêque de Mayence.

Assemblée de Mayence, où l'empereur Henri est forcé de renoncer au royaume & à l'empire en faveur de son fils, qui l'avoit fait arrêter à Binghen. Richard évêque d'Albane, & Gebehard de Constance, légat du Pape, confirment l'élection de Henri V. par l'imposition des mains. *Si tout cela se fit licitement ou non, c'est ce que nous ne décidons pas*, dit Otton de Frisingue.

On exhume les corps des Evêques schismatiques, & on les jette hors des églises, entr'autres celui de l'antipape Guibert.

1106.

Bulle du 25. Avril pour la confirmation de la fondation de Fontevraud, faite par Robert d'Arbrisselles.

Concile de Poitiers le 26. Mai, où le légat Brunon évêque de Segni prêche la croisade. Bohemond prince d'Antioche, qui étoit venu solliciter du secours contre les infideles, assistoit à ce concile.

L'empereur Henri IV. meurt le 7. Août. Cette mort éteignit le schisme, & fit changer de dessein au Pape, qui s'étoit mis en chemin pour l'Allemagne. Pendant ce voyage il tint un concile à Florence, où l'on disputa beaucoup contre l'Evêque du lieu, qui disoit que l'antechrist

PAPES & PATRIARCHES

PAPES.

Celestin III. 28. Mars 1191

8. Janvier 1198.

Innocent III. 8. Janvier 1198.

PATRIARCHES Jacobites d'Alexandrie.

Michel, 1101.
Marc, 1129.
Gabriel, 1146.
Michel, 1146.
Jean, 1167.
Marc, 1189.
Jean.

PATRIARCHES d'Antioche.

Bernard, premier Patriarche Latin, 1135.
Raoul, déposé en 1140.
Aimeri, 1187.
Raoul II.
Theodore Balsamon.

PATRIARCHES de Jerusalem.

Daimbert, premier Patriarche Latin, 1107.
Gibelin, 1112.
Arnoul, 1118
Gormond, 1128.
Estienne, 113c.
Guillaume, 1144
Foucher, 1157
Amauri, 1180.
Heraclius, 1191.
Albert l'hermite.

ANTIPAPES & Herétiques.

HERETIQUES

Gilbert de la Porée, 1148.

Demetrius, 1166.

Les Poplicains ou Publicains, 1167.

Les Cathares, ou Patarins, 1184.

Pierre Valdo chef des Vaudois, 1184.

SÇAVANS & Illustres.

S. Estienne de Thiers fondateur de l'ordre de Grandmont, 1124.

Guibert abbé de Nogent, 1124.
Le plus remarquable de ses ouvrages est le traité *des Reliques des Saints*, composé à l'occasion d'une dent de notre Seigneur, que les moines de S. Medard de Soissons prétendoient avoir. Il y parle en passant de la créance établie dès-lors, que le Roi de France guérissoit les écrouelles.

Alger moine de Cluni, 1131.
Il s'est rendu célebre par un traité de l'Eucharistie contre les diverses erreurs introduites jusqu'alors sur cet auguste sacrement, & qu'on a renouvellées depuis.

Hildebert archevêque de Tours, 1133.
Nous avons de lui cent trente lettres, cent quarante sermons, grand nombre de poësies, & quelques autres ouvrages. Il est le premier qui ait employé le terme de *Transsubstantiation*.

S. Norbert archevêque de Magdebourg, fondateur de l'ordre de Prémontré, 1134.

PRINCES contemporains.

Rois d'Angleterre.

Henri I. 1135.
Estienne, 1154.
Henri II. 1189.
Richard I. 1199.
Jean, dit Sans-terre.

Rois d'Ecosse.

Alexandre. I. 1114.
David I. 1143.
Malcôme IV. 1165.
Guillaume.

Rois de Suéde.

Philippe, 1110.
Ingelde IV. 1129.
Ragnald, 1140
Suercher, 1160.
S. Eric, 1161.
Charles VII. 1168.
Canut, 1192.
Suercher II.

Rois de Dannemarc.

Eric III. 1102.
Nicolas, 1135.
Eric IV. 1138.
Eric V. 1147.
Suenon & Canut, 1155.
Valdemar I. 1182.
Canut VI.

Rois de Pologne.

Ladislas, 1102.
Boleslas III. 1139.
Ladislas II. 1146

étoit né. Mais la nouveauté du sujet attira une si grande foule de peuple, que le tumulte empêcha qu'on ne pût ni décider la question, ni terminer le concile. Le Pape célébra aussi un concile à Guastalla le 22. Octobre : il y fut ordonné que la province entiére d'Emilie ne seroit plus soumise à la métropole de Ravenne.

Le Pape passe en France. „Le sujet de ce voyage étoit „ pour consulter le prince Louis désigné roi (c'est Louis le „ Gros) & l'Eglise Gallicane, sur quelques difficultés „ touchant l'Investiture ecclésiastique, qui lui étoient fai-„ tes par le roi Henri, prince inhumain, qui avoit cruel-„ lement persécuté l'empereur Henri son pere, & le tenant „ en prison l'avoit forcé, à ce que l'on disoit, à lui ceder „ le royaume, & les ornemens impériaux. " Ce sont les paroles de l'abbé Suger auteur du tems.

Saint Anselme retourne en Angleterre, après avoir eu une entrevuë au Bec avec le roi d'Angleterre qui fit cette année la conquête de la Normandie. Ce Prince déchargea les églises du cens que Guillaume le Roux leur avoit imposé : il abolit une taxe qu'il avoit mise lui-même sur les Cures, & promit la restitution des biens de l'église de Cantorberi. Avant l'entrevuë, Anselme avoit reçu des lettres du Pape, par lesquelles il lui donnoit pouvoir d'absoudre ceux qui avoient reçu les Investitures, ou ordonné ceux qui les avoient reçues, & fait hommage au Roi : il lui permettoit aussi d'ordonner ceux qui recevroient les prélatures sans investiture, quoiqu'ils fissent hommage au Roi.

1107.

Conference de Châlons entre le Pape & les ambassadeurs de Henri V. touchant les Investitures. Les ambassadeurs soûtenoient que l'Empereur étoit en droit de donner par la crosse & l'anneau, l'investiture des *regales*, c'est-à-dire des biens temporels & des droits que l'Eglise possede par concession des Souverains. La dispute fut si vive, qu'au rapport de Suger les Allemans s'emporterent jusqu'à dire : *Ce ne sera pas ici, mais à Rome, que cette question se décidera, & à coups d'épée.* Ainsi finit la conférence. Le Pape vient à Troyes, où il célebre un concile vers l'Ascension,

PAPES & PATRIARCHES

PATRIARCHES de Constantinople.

Nicolas le Grammairien, 1111.
Jean de Calcedoine, 1134.
Leon Stypiote, 1143.
Michel Oxite abdique en 1146.
Cosme II. déposé en 1147.
Nicolas Muzalon se retire en 1151.
Theodore.
Neophyte.
Constantin Cliarene, 1155.
Luc Chrysoberge, 1167.
Michel Anchiale, 1175.
Chariton, 1177
Theodose se retire en 1183.
Basile Camatere, déposé en 1186.
Nicetas Muntanés, chassé en 1190.
Leonce, chassé en 1191.
Dosithée, déposé en 1194.
George Xiphilin, 1198.
Jean Camatere.

ANTIPAPES & Heretiques.

SÇAVANS & Illustres.

Rupert ou Robert, abbé de Duits, 1135. Son premier ouvrage fut celui des divins offices écrits en 1111. Il fit ensuite des commentaires sur l'Ecriture, suivant un dessein qu'il s'étoit proposé de rapporter tout ce qu'elle contient, aux œuvres des trois personnes de la sainte Trinité.

Guigues le vénerable, prieur des Chartreux, 1136.

Saint Otton de Bamberg apôtre de la Pomeranie, 1139.

Pierre Abélard moine de S. Denys, & ensuite de Cluni, 1142.

Hugues prieur de S. Victor, 1142. C'étoit un des plus grands Théologiens de son tems; & quelques-uns l'ont nommé *la langue de S. Augustin*, parce qu'il avoit particuliérement étudié les écrits de ce Pere. Ses écrits sont des explications de l'Ecriture sainte, des traités de piété & des sermons; un abrégé de géographie, un d'histoire universelle, & un d'histoire naturelle; son principal ouvrage est le traité des Sacremens.

Saint Malachie d'Irlande, 1148.

Suger abbé de S. Denys, & ministre d'Etat, 1152. Nous avons ses lettres & son histoire.

Saint Bernard, 1153.

Pierre le vénerable abbé de Cluni, 1156.

Othon évêque de Frisingue, 1158. Auteur d'une Chronique qui va jusqu'en 1146. Elle a été continuée par Othon de S. Blaise jusqu'à 1190.

PRINCES contemporains.

Rois de Pologne.

Boleslas IV. 1173.
Micislas, 1178.
Casimir II. 1195.
Lescus.

Rois de Jerusalem.

Baudoin I. 1118.
Baudoin II. 1131.
Foulques, 1141.
Baudoin III. 1162.
Amauri, 1173.
Baudoin IV. 1185.
Baudoin V. 1186.
Guy de Lusignan. Jerusalem fut reprise par les infideles, en 1187.

Rois de Portugal.

Alphonse I. proclamé Roi de Portugal, 1139. meurt en 1185.
Sanche I.

Sa principale intention étoit d'exciter au voyage de la Terre-sainte, & d'affermir la tréve de Dieu. Ce concile rétablit la liberté des élections, & confirme la condamnation des Investitures.

Assemblée des Evêques & des Seigneurs à Londres, au mois d'Août, où l'on convient de se conformer à ce que le Pape avoit reglé, en accordant que les Evêques nouvellement consacrés rendissent au Roi les hommages, & défendant seulement qu'ils reçussent l'investiture par la crosse & l'anneau. Le Roi se soumit à cette décision en présence d'Anselme; & par son conseil & celui des Seigneurs, il donna des pasteurs aux églises d'Angleterre, qui presque toutes en étoient privées depuis long-tems.

Concile de Jerusalem, où l'on dépose du Patriarchat Ebremar intrus par la protection du roi Baudoin, successeur de Godefroi de Bouillon. Le légat Gibelin archevêque d'Arles est élu patriarche, après la mort de Daimbert.

1108.

Concile de Londres le 24. Mai. On y fit dix canons qui portent entr'autres choses, que les Prêtres qui ne voudront point garder la continence, seront interdits de toutes fonctions, privés de leurs bénéfices, & déclarés infames; & que ceux qui auront quitté leurs femmes, seront interdits pendant quarante jours pour faire pénitence.

Louis le Gros est sacré à Sens le 2. Août, par l'archevêque Daimbert. La cérémonie étoit à peine achevée, qu'il arriva des députés de l'église de Reims avec des lettres portant opposition au sacre. Ils disoient que le droit de couronner le Roi pour la premiére fois appartenoit à l'église de Reims, à laquelle cette prérogative avoit été accordée par Clovis, quand S. Remi le baptisa. Mais étant venus trop tard, ils furent contraints de s'en retourner sans avoir obtenu ce qu'ils demandoient.

1109.

Saint Anselme meurt le 21. Avril. Quelque tems avant il avoit écrit à Thomas élu archevêque d'Yorc, qui refusoit de lui promettre obéissance comme ses prédécesseurs, pour lui déclarer qu'il l'interdisoit de toutes fonctions de Prêtre, jusqu'à ce qu'il le satisfît. Le Roi tenant sa cour

PAPES & PATRIARCHES.	ANTIPAPES & Herétiques.	SÇAVANS & Illustres.	PRINCES contemporains.
		Gratien moine Bénédictin de S. Felix de Boulogne, vers 1160.	

Auteur d'une célébre collection des décrets des Papes & des conciles, qui fait la premiére partie du corps du Droit canonique; il intitula cet ouvrage: *La concorde des canons discordans*, parce qu'il y rapporte plusieurs autorités qui paroissent opposées, & qu'il s'efforce de concilier.

Pierre Lombard évêque de Paris, 1164.

Il est connu sous le nom de *maître des sentences*, à cause de l'ouvrage qu'il a composé sous ce titre. C'est un recueil de passages des Peres, dont il concilie les contradictions apparentes, à peu-près comme Gratien dans son décret.

Saint Godric, fameux hermite Anglois, 1170.

Lambert le Begue, fondateur des Beguines, 1177.

Sainte Hildegarde, 1180.

Jean de Sarisberi évêque de Chartres, 1180.

Auteur d'un ouvrage intitulé *Policratique*, dans lequel il blâme les amusemens des Grands, qui se livroient alors aux bouffons, aux magiciens, aux devins & aux astrologues. Son *Metalogique* est une apologie de la bonne Dialectique. Il a laissé trois cents lettres.

Pierre Comestor, ou le Mangeur, 1198.

Son histoire scholastique contient la suite de l'histoire sainte depuis le commencement de la Genése jusqu'à la fin des Actes des Apôtres, tirée des textes de l'Ecriture & des gloses, avec quelques incidens de l'histoire profane.

pleniére à Londres le 13. Juin suivant, fit juger cette affaire par les Evêques; Thomas fut obligé de se soumettre. Saint Anselme a laissé plus de quatre cents lettres & plusieurs ouvrages dogmatiques & moraux, dont les principaux sont le livre *de la conception virginale & du peché originel*, les traités de la procession du S. Esprit, de la vérité, du libre arbitre, de la chute du diable, & celui de la concorde de la prescience de Dieu avec la prédestination & le libre arbitre.

Cette même année mourut S. Hugues qui gouvernoit l'Ordre de Cluni depuis soixante ans. Cet ordre fut de son tems au plus haut point de sa splendeur, dont il commença à décheoir depuis sa mort. Il avoit fait bâtir par les libéralités d'Alphonse VI. roi de Castille, l'église qui subsiste encore à Cluni.

1110.

Concile de Latran le 7. Mars, où Pascal II. renouvelle les décrets contre les Investitures.

Vers ce tems, Alexis empereur de Constantinople fait brûler *Basile* médecin, chef des *Bogomiles*. C'étoit des herétiques Bulgares, qui vantoient extrêmement la priére comme les anciens Massaliens, dont ils tenoient plusieurs erreurs: mais au fond ils étoient Manichéens. Basile enseignoit cette herésie depuis cinquante-deux ans, & elle s'étoit beaucoup répandue. Avec lui on prit un grand nombre de ses sectateurs, dont plusieurs moururent en prison, sans vouloir renoncer à leur impiété.

L'église de Bethléem est érigée en évêché, à la sollicitation de Baudoin roi de Jerusalem.

1111.

Henri V. passe en Italie pour s'y faire couronner Empereur, & fait régler les conditions de son couronnement par un traité du 5. Février, dont les principales clauses étoient qu'il renonceroit aux Investitures, & que le Pape renonceroit aux Régales.

Il est reçu à Rome le 12. Février par le Pape, qui avoit envoyé au devant de lui divers officiers de sa cour avec plusieurs sortes d'enseignes; il y avoit cent Religieuses portant des flambeaux, avec une multitude infinie

de peuple portant des palmes, des rameaux, & des fleurs. Le Roi se prosterna & baisa les pieds du Pape, puis ils s'embrasserent trois fois; & étant entrés dans l'église de saint Pierre, le Pape demanda que le Roi renonçât aux Investitures suivant sa promesse : mais ce Prince étoit si peu disposé à l'exécuter, qu'après avoir employé la meilleure partie du jour à chicaner, il fit arrêter le Pape. Cette violence irrita tellement les Romains, que dès le même jour ils firent main basse sur tout ce qui se trouva d'Allemans à Rome. Il y eut le lendemain un long combat, dans lequel les Romains eurent l'avantage; Henri fut obligé de quitter l'église de S. Pierre pendant la nuit, emmenant le Pape avec lui. Le prétexte de sa détention fut qu'il n'accomplissoit pas sa promesse d'obliger les Evêques à céder au Roi les Régales; promesse contre laquelle les Evêques avoient réclamé.

Le Pape est mis en liberté le 13. Avril, après avoir été forcé de couronner l'Empereur, & de lui accorder une bulle pour la concession des Investitures. Cette concession est blâmée par les Cardinaux & plusieurs autres Prélats, qui s'assemblent à Rome, & font un décret contre le Pape & sa bulle.

1112.

Pour prévenir le schisme dont l'Eglise étoit menacée, le Pape assemble dans l'église de Latran, le 18. Mars, un concile de cent Evêques. Le Pape ayant dit qu'il laissoit au jugement de l'assemblée la correction de l'écrit qu'il avoit fait par contrainte, le concile le déclara nul. Dans un autre concile célébré à Vienne le 16. Septembre suivant, le même écrit fut aussi déclaré nul, & on excommunia l'empereur Henri qui l'avoit extorqué. On y fit un décret qui porte entr'autres choses: *Nous jugeons, suivant l'autorité de l'Eglise Romaine, que l'investiture des évêchés, des abbayes, &c. reçue de la main laïque, est une heréfie.* Ives de Chartres écrivit contre ce sentiment.

Gaudri évêque de Laon est massacré le 25. Avril par les bourgeois de cette ville, dont il vouloit abolir *la Commune.* On appelloit Communes les nouvelles sociétés que formoient entr'eux les bourgeois des villes, par la

conceſſion de leurs Seigneurs, pour ſe défendre contre les violences des Nobles : c'eſt l'origine des corps de villes. Ces Communes étoient odieuſes aux Eccléſiaſtiques, à qui les bourgeois devenus plus forts refuſoient de payer les anciennes redevances qu'ils prétendoient mal fondées. La Commune de Laon eſt une des premiéres dont il ſoit fait mention ; elle avoit été accordée par le Roi le 18. Avril de cette année.

Saint Vital fonde le monaſtere de Savigny en Normandie, depuis chef de Congrégation. Vital donna à ſa nouvelle communauté la régle de S. Benoît avec quelques conſtitutions particuliéres, & ils prirent l'habit gris.

1113.

Fondation de l'abbaye de Tiron au Perche, par Bernard auparavant abbé de S. Cyprien de Poitiers ordre de ſaint Benoît. Ce monaſtere devint auſſi chef d'une grande Congrégation.

Saint Bernard âgé de vingt-deux ans ſe fait moine à Cîteaux avec trente de ſes compagnons : de ce nombre étoient ſes ſix freres, & Gaudri ſon oncle, Seigneur de Touillon. Bernard avoit le don de la parole ; & ſes diſcours avoient une telle énergie, que le ſeul moyen d'éviter de ſe laiſſer perſuader, étoit d'éviter de l'entendre. Pour ſoulager la maiſon de Cîteaux dont la communauté devenoit trop nombreuſe, Savari comte de Châlons fonde l'abbaye de la Ferté, premiére fille de Cîteaux.

Dans le même tems commença l'abbaye de Saint-Victor de Paris, par les ſoins de Guillâume de Champeaux, le plus fameux Docteur de ce tems. Cette fondation fut confirmée par le Pape l'année ſuivante.

1114.

Concile de Ceperan au mois d'Octobre, où l'on dépoſe Landulfe archevêque de Benevent, qui avoit excité une ſédition contre le connétable que le Pape avoit mis en cette ville. En ce même concile on permet à l'archevêque de Coſence de quitter l'habit monaſtique, qu'il avoit pris malgré lui.

L'empereur Henri eſt excommunié dans un concile aſſemblé à Beauvais le 6. Décembre, par Conon légat du

S. Siége. On y fit de grandes plaintes contre Thomas seigneur de Marle, qui désoloit plusieurs diocéses par ses pillages, & exerçoit des cruautés inouies. Le Légat l'excommunia quoiqu'absent, le déclarant infame, déchu de l'ordre de chevalerie & de toute dignité.

Fondation de l'abbaye de Pontigny, diocése d'Auxerre, seconde fille de Cîteaux. Thibaut, comte de Champagne, est regardé comme le principal fondateur de cette abbaye.

1115.

Cette année furent fondées les deux autres filles de Cîteaux; sçavoir, Clairvaux & Morimond, toutes deux dans le diocése de Langres. Saint Bernard fut le premier abbé de Clairvaux, dont la pauvreté étoit si grande dans ces commencemens, que les moines étoient souvent réduits à faire leur potage de feuilles de hêtre, & de méler dans leur pain de l'orge, du millet & de la vesce. Un Religieux étranger à qui on avoit servi un de ces pains dans la chambre des hôtes, en fut touché jusqu'aux larmes, & l'emporta secrétement pour le montrer aux autres Religieux.

Assemblée d'Ouestminster le 17. Septembre, où le légat Anselme fait lire une lettre du Pape, par laquelle il menaçoit les Anglois d'excommunication, parce qu'ils n'envoyoient point les Evêques à Rome pour faire confirmer leur élection, & terminoient leurs affaires, quoique le jugement définitif en fût réservé au S. Siége; sur quoi il cite deux fausses décrétales. Il s'y plaignoit aussi de ce qu'ils célébroient des conciles sans sa participation, & faisoient des translations d'Evêques sans son autorité. Le Roi envoie des députés à Rome, pour s'expliquer sur tous ces chefs.

Fondation de la Chartreuse des Portes, diocése de Lyon.

Ives Evêque de Chartres mourut à la fin de cette année. Avant son épiscopat il avoit été supérieur des chanoines réguliers de S. Quentin de Beauvais, parmi lesquels ils renouvella la pratique des régles données aux chanoines plusieurs siécles auparavant, ensorte qu'il fut regardé comme le restaurateur de la vie canoniale en France. Son zéle éclata aussi contre le mariage scandaleux du roi Philippe avec Bertrade, & lui attira bien des disgraces & des

persécutions. Ives étoit sçavant; outre son grand recueil de canons, connu sous le nom de décrets, on lui attribue un autre recueil nommé *Panormie*, dont on n'est pas si certain qu'il soit l'auteur. Nous avons aussi de lui vingt-quatre sermons : ses lettres sont précieuses par les faits & les décisions qu'elles contiennent.

1116.

Robert d'Arbrisselles meurt le 25. Février, en odeur de sainteté. Sentant sa fin approcher, il assembla les freres, & leur dit : *Mes enfans, je vous demande si vous voulez persévérer dans votre résolution, & obéir aux servantes de Jesus-Christ, puisque vous sçavez que je leur ai soumis toutes les maisons que j'ai bâties.* Ils lui promirent tous de suivre ce réglement, quoique nouveau & singulier; & de concert avec eux, il choisit pour premiére abbesse de Fontevraud une veuve noble, nommée Pétronille de Craon de Chemillé. Robert avoit assemblé dans ce monastere jusqu'à trois mille personnes de l'un & de l'autre sexe. Peu après mourut Bernard abbé de Tiron. Geoffroi le Gros son disciple dit qu'avant qu'il écrivît sa vie, il y avoit déja cent maisons de cette Congrégation.

Concile de Latran le 6. Mars, où le Pape confirme celui de l'année 1111. & infirme la translation de Pierre Grossolan de l'évêché de Savone à l'archevêché de Milan. Ce Prélat avoit été accusé de simonie par Liprand prêtre de Milan, un de ceux qui avoient soûtenu avec le plus de zéle le parti du martyr S. Arialde contre les simoniaques & les clercs concubinaires, qui pour ce sujet lui avoient coupé le nez & les oreilles. Pour prouver la simonie de Grossolan, Liprand fit l'épreuve du feu, en passant entre deux buchers allumés, comme Pierre Ignée avoit fait à Florence, & en sortit de même sain & sauf : mais le Pape désapprouva cette action, lorsqu'elle vint à sa connoissance.

1117.

L'empereur Henri V. vient à Rome, & marie sa fille Berthe avec Ptolomée chef d'un parti qui s'étoit formé contre le Pape. Henri étoit dès l'année précédente en Italie, où il étoit venu recueillir la succession de la comtesse

Mathilde. Il ne paroît pas qu'on eut égard alors aux donations faites par cette princesse, ni que le pape Pascal eût fait aucune diligence à ce sujet.

Concile de Benevent au mois d'Avril, où le Pape excommunie Bourdin archevêque de Brague, par lequel Henri s'étoit fait couronner solemnellement en l'absence du Pape.

Dalone, abbaye, est fondée au diocése de Limoges par Geraud de la Salle, saint personnage qui prêchoit alors la pénitence en Aquitaine, où il fonda plusieurs autres monasteres. Dalone devint chef d'une Congrégation; mais dans la suite cette abbaye avec ses filles embrassa l'observance de Cîteaux.

S. Bernard commence à devenir célebre par ses miracles.

1118.

Pascal II. meurt le 18. Janvier. Jean de Gaëte cardinal, chancelier de l'église Romaine, est élu le 25. & prend le nom de Gelase II. Sur cette nouvelle l'empereur Henri marche vers Rome, dans le dessein de faire élire un autre Pape, si Gelase ne confirmoit le traité extorqué de Pascal son prédécesseur. Gelase prend la fuite, & se retire à Gaëte sa patrie, où il est sacré vers la fin de Février. L'Empereur choisit Bourdin archevêque de Brague, & le fait élire le 14. Mars, sous le nom de Gregoire VIII. Ils sont excommuniés l'un & l'autre dans un concile assemblé à Capoue par le Pape.

Concile de Toulouse, où l'on conclut le voyage d'Espagne pour le secours d'Alphonse roi d'Arragon contre les Mores; le Pape accorde indulgence à ceux qui après avoir reçu la pénitence mourroient dans cette entreprise.

En Orient, l'empereur Alexis meurt le 15. Août. Ce Prince s'appliqua vers la fin de son régne à convertir les Pauliciens que l'empereur Jean Zimisqués avoit transportés d'Asie en Thrace, aux environs de Philippopolis. Alexis fit passer ceux qui se convertirent, dans une ville qu'il fonda de nouveau : il eut pour successeur son fils Jean Comnene.

1119.

Gelase II. meurt le 29. Janvier à Cluni, & y est en-

terré. Il eut pour ſucceſſeur Guy archevêque de Vienne, qui fut élu le 1. Février : il prit le nom de Calixte II. & fut couronné ſolemnellement à Vienne le Dimanche 9. du même mois, par Lambert évêque d'Oſtie & par pluſieurs autres Prélats. En attendant la célébration d'un grand concile indiqué à Reims pour procurer la paix entre l'Egliſe & l'Empire, le Pape en aſſembla un à Toulouſe le 13. Juin. On y fit dix canons, dont le plus remarquable eſt le troiſiéme, conçu en ces termes : „ Quant à „ ceux qui feignant une apparence de religion, condamnent le ſacrement du corps & du ſang de notre Seigneur, „ le baptême des enfans, le ſacerdoce, les autres ordres „ eccleſiaſtiques, & les mariages légitimes, nous les chaſ- „ ſons de l'Egliſe comme herétiques, & ordonnons qu'ils „ ſoient réprimés par les puiſſances ſéculiéres. " Ces herétiques étoient des Manichéens ſectateurs de *Pierre de Bruis* qui prêchoit alors en Dauphiné, d'où il paſſa enſuite en Provence, & dans la province de Narbonne : on les nomme *Petrobruſſiens* du nom de leur chef.

Le concile de Reims commença le 10. Octobre ; il y vint quinze Archevêques & plus de deux cents Evêques d'Italie, de Germanie, de Gaule, d'Eſpagne, de Bretagne, d'Angleterre, & des autres îles de l'Océan. Il fut interrompu par un voyage que le Pape fit à Mouſon, où il eut une conférence avec l'Empereur ; mais ce Prince ne voulut rien terminer. A la derniére ſéance tenue le 30. Octobre, on apporta quatre-vingt-ſept cierges allumés, qui furent diſtribués aux Evêques & aux Abbés. On leur ordonna de ſe lever tous avec les cierges à la main, & on lut les noms de pluſieurs perſonnes que le Pape s'étoit propoſé d'excommunier ſolemnellement, dont les deux premiéres étoient l'empereur Henri & l'antipape Bourdin. Enſuite le Pape donna ſa bénédiction ; chacun ſe retira, & ainſi finit ce concile, dont il nous reſte cinq décrets. Le premier eſt contre la ſimonie, le ſecond contre les Inveſtitures des évêchés & des abbayes, le troiſiéme contre les uſurpateurs des biens d'égliſe : le quatriéme défend de laiſſer les bénéfices comme par droit heréditaire, & de rien exiger pour le baptême, les ſaintes huiles, la ſépulture, la viſite ou l'onction des malades : le cinquiéme eſt pour la continence des

des clercs. On y fit aussi un décret pour l'observation de la tréve de Dieu.

Entrevuë du Pape & du Roi d'Angleterre à Gisors. Le Roi pressé par le Pape qui vouloit l'obliger à restituer la Normandie dont il avoit dépouillé Robert son frere aîné, s'en excuse; prétendant avoir fait cette entreprise pour le bien de la Religion, qui étoit négligée dans cette province pendant le gouvernement de son frere. En cette conférence il obtint du Pape la confirmation de toutes les coûtumes que le Roi son pere avoit établies en Angleterre & en Normandie, & principalement de ne lui point envoyer de Légat, s'il ne le demandoit, pour quelque affaire qui ne pût être terminée par les Evêques de son royaume. Le Pape de son côté demandoit le rétablissement de l'Archevêque d'Yorc, offrant d'absoudre le Roi du serment qu'il avoit fait de ne jamais rétablir ce Prélat. Mais ce Prince, après avoir pris conseil, envoya porter au Pape cette réponse: *Il ne convient point à ma dignité que je reçoive l'absolution que vous m'offrez. Quelle foi ajoûtera-t-on aux sermens, si l'on voit par mon exemple, qu'ils puissent être si facilement anéantis par une absolution?*

Bulle du 23. Décembre, par laquelle le Pape confirme les réglemens de Cîteaux; on croit que ce sont ceux de la constitution nommée *la Carte de charité*, qui fut faite cette année. Elle défend les priviléges contraires à l'institut, & ordonne que tous les Abbés viendront au Chapitre géneral qui se tiendra tous les ans. L'Ordre de Cîteaux est le premier qui ait établi ces Chapitres géneraux, & ils ont depuis servi de modéle à tous les autres.

1120.

Bulle du 26. Février, par laquelle le Pape accorde à l'église de Vienne la primatie sur les sept provinces de Vienne, Bourges, Bordeaux, Ausch, Narbonne, Aix & Embrun, & sur l'archevêché de Tarantaise. Comme l'Archevêque de Bourges & celui de Narbonne avoient déja le titre de Primat, l'Archevêque de Vienne en prit occasion de se qualifier *Primat des Primats*, comme il fait encore: mais sa primatie est demeurée un simple titre sans effet.

Fondation de l'ordre de Prémontré au diocése de Laon,

par S. Norbert seigneur Allemand, chanoine de Santen, & depuis archevêque de Magdebourg. Il donna à ses disciples la régle de S. Augustin, & l'habit blanc qui étoit celui des clercs, mais tout de laine & sans linge : ils gardoient un silence perpétuel, & jeûnoient en tout tems, ne faisant qu'un repas par jour.

Conon de Préneste, légat du saint Siége, assemble à Beauvais un concile de douze Evêques le 18. Octobre. Nous ne sçavons de ce concile que ce qui regarde la canonisation de S. Arnoul de Soissons. On tint aussi cette année un concile à Naplouse, ou Naples de Palestine, qui est l'ancienne Samarie, à l'occasion de la famine qui affligeoit le royaume de Jerusalem : on y fit vingt-cinq canons, qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

1121.

Concile de Soissons. Le docteur *Abélard* fut condamné dans ce concile à brûler son livre de la Trinité. Ensuite on lui fit lire le symbole de S. Athanase par forme de profession de foi ; ce qui lui parut si humiliant, qu'il accompagna cette lecture de beaucoup de larmes, de soupirs & de sanglots. Enfin il fut livré à l'Abbé de S. Medard de Soissons pour être enfermé dans ce monastere.

Le Pape forme le siége de Sutri, où l'antipape Bourdin s'étoit retiré. Les habitans le livrent aux soldats du Pape, qui l'amenent à Rome monté à rebours sur un chameau, & couvert d'une peau de mouton toute sanglante : ils vouloient imiter par dérision l'entrée du Pape, dans laquelle il étoit ordinairement monté sur un grand cheval, & portoit la chape d'écarlate. Bourdin fut mis en prison, où il mourut.

1122.

Assemblée de Vormes au mois de Septembre, où l'on conclut la paix entre l'Eglise & l'Empire. L'Empereur renonce à donner les Investitures par l'anneau & la crosse : le Pape lui accorde de donner l'investiture des Régales par le sceptre. Les deux écrits qui contenoient ce traité, furent lus & échangés dans une plaine près du Rhin, à cause de la nombreuse assemblée. L'Evêque d'Ostie, l'un des Légats que le Pape avoit envoyés à Vormes, célébra la Messe, où

il reçut l'Empereur au baiser de paix, & lui donna la communion : les Légats donnerent aussi l'absolution à toute l'armée de l'Empereur, qui de son côté envoya une ambassade & des presens au Pape.

Godefroi, comte de Capenberg en Vestphalie; se fait chanoine régulier suivant le nouvel institut de Prémontré, & en fonde une maison à Capenberg.

1123.

Le Pape assemble pendant le Carême un concile géneral à Rome, dans l'église de Latran. On le compte pour le neuviéme concile écumenique, premier de Latran. Il s'y trouva plus de trois cents Evêques & plus de six cents Abbés. Il ne nous en reste que les canons au nombre de vingt-deux. Le dernier défend aux Abbés & aux moines d'administrer la pénitence publiquement, de visiter les malades, faire les onctions, & chanter des Messes publiques.

1124.

S. Norbert est appellé à Anvers, où il met des chanoines de son institut dans l'église de S. Michel. Cette ville étoit alors infectée d'une herésie publiée par un laïc nommé *Tanchelme*, qui disoit que les églises étoient des lieux de prostitution, les sacremens des profanations, & défendoit de payer les dîmes. Il dogmatisa d'abord secrétement; mais ses progrès furent si rapides, qu'il se vit bientôt en état de se faire suivre par trois mille hommes armés : il prêchoit en pleine campagne, environné de gardes qui portoient devant lui un étendard & une épée. Enflé de ce succès, il alla jusqu'à s'attribuer la divinité; le peuple insensé l'écoutoit comme un ange, & s'empressoit de boire l'eau de son bain, ou d'en prendre pour la garder comme une relique. Il s'abandonnoit à des impudicités énormes. Ce miserable fut tué par un Prêtre, qui lui cassa la tête comme il étoit dans une barque : mais il laissa un grand nombre de sectateurs. Saint Norbert & ses chanoines en convertirent plusieurs.

Mort de S. Estienne de Thiers, fils du vicomte de cette ville en Auvergne. Dès l'âge de trente ans il s'étoit retiré à Muret dans le Limosin; & plusieurs années après, la réputation de sa vertu lui avoit attiré des disciples qui

formerent un nouvel ordre ſous ſa conduite. Après ſa mort ſe voyant inquiétés par les moines d'Ambazar qui prétendoient que Muret leur appartenoit, ils emporterent le corps de leur ſaint fondateur qui étoit leur ſeul bien, & ſe tranſporterent à un lieu nommé Grandmont, dont l'Ordre a pris le nom.

Calixte II. meurt le 12. Décembre. Ce Pape avoit érigé Compoſtelle en archevêché en l'honneur de S. Jacques; il y transféra le ſiége & la dignité de Lerida, ruinée par les Mores depuis quatre cents ans. Il eut pour ſucceſſeur Lambert évêque d'Oſtie, élu le 21. Décembre ſous le nom d'Honorius II.

1125.

Saint Otton évêque de Bamberg va prêcher la foi en Pomeranie, dont il convertit tous les habitans, & leur donne le baptême par immerſion. Otton fit cette ſainte entrepriſe à la priére de Boleſlas duc de Pologne, qui venoit de ſubjuguer la Pomeranie. Ce Prince établit un ſiége épiſcopal à Vollin.

Le cardinal Jean de Crême, envoyé en Angleterre par le pape Honorius, aſſemble un concile de vingt-deux Evêques à Londres le 9. Septembre. On y fit dix-ſept canons, qui ne font que confirmer les anciens. Ce Légat avoit été retenu long-tems en Normandie par le roi Henri; mais il lui permit enfin de paſſer en Angleterre, où il fut reçu avec honneur.

Le Pape excommunie & dépoſe Pons, uſurpateur de l'abbaye de Cluni; ce qui met fin à un ſchiſme ſcandaleux qui avoit duré pendant toute l'année. Pons avoit eu autrefois l'abbaye de Cluni, qu'il quitta enſuite par caprice. Voulant y rentrer cette année pendant l'abſence de l'abbé Pierre, qui avoit été élu à ſa place, il leva des troupes, ravagea les châteaux & les fermes du monaſtere, & obligea les moines à lui prêter ſerment de fidélité; mais ils l'abandonnerent tous après le jugement du Pape. Il en mourut de chagrin.

1126.

Conteſtation entre l'Ordre de Cluni & celui de Cîteaux, touchant l'obſervation de la régle de S. Benoît dont ces

deux Ordres font profession. S. Bernard abbé de Clairvaux, & Pierre abbé de Cluni, écrivent chacun une apologie pour leur Ordre.

Bulle du 16. Février pour la confirmation de l'institut de S. Norbert & des huit abbayes qui étoient déja fondées, outre Prémontré. C'est la premiére bulle en faveur de l'Ordre de Prémontré, quoiqu'il eut déja été approuvé par les papes Gelase & Calixte.

1127.

Le Pape envoie au mont Cassin le cardinal Matthieu, qui fait élire Seignoret à la place de l'abbé Oderise déposé par le Pape. Les moines avoient d'abord élu le doyen Nicolas, que le Pape déposa aussi, pour avoir dépouillé l'église du monastere afin de se soûtenir contre Oderise qui l'attaquoit à main armée. Les moines se soumirent, & élurent Seignoret, suivant l'intention du Pape, qui vint lui donner la bénédiction abbatiale au mont Cassin; mais ils l'empêcherent de prêter le serment que le Pape vouloit exiger contre la coûtume de ce monastere.

En Orient, on établit un Archevêque Latin à Tyr, que les Chrétiens avoient conquis le 29. Juin 1124.

1128.

Concile de treize Evêques à Troye le 13. Janvier: le cardinal Matthieu légat y présida. On y donne une régle par écrit à l'Ordre des Templiers, le premier de tous les Ordres militaires. Il avoit commencé à Jerusalem en 1118. Quelques chevaliers se dévouérent au service de la religion entre les mains du Patriarche, promettant de vivre perpétuellement dans la chasteté, l'obéissance & la pauvreté, à l'exemple des chanoines. Comme ils n'avoient ni église ni habitation certaine, le Roi de Jerusalem leur donna un logement dans le palais qu'il avoit près le Temple: de-là leur vint le nom de Templiers. Le premier devoir qui leur fut imposé par les Evêques, étoit de garder les chemins contre les voleurs, pour la seureté des pélerins. Ils n'étoient encore que neuf, lorsque six d'entr'eux furent envoyés en Occident pour exciter les peuples à venir au secours de la Terre-sainte: à leur tête étoit Hugues maître de cette nouvelle milice, qui assista au concile de Troye,

où il fut décidé que leur régle feroit rédigée par écrit fous l'autorité du Pape & du Patriarche de Jerufalem; on en donna la commiffion à S. Bernard, qui étoit préfent au concile. Nous avons cette régle divifée en foixante-douze articles, mais dont plufieurs ont été ajoûtés depuis l'augmentation de l'Ordre. Elle enjoint aux chevaliers d'entendre l'office divin tout entier, du jour & de la nuit; leur permettant néanmoins d'y fuppléer en récitant un certain nombre de *Pater*, lorfque le fervice militaire les empêchera d'y affifter : elle leur ordonne de faire abftinence les Lundis & Mercredis outre les Vendredis & Samedis, & leur défend la chaffe.

1129.

Réunion du monaftere d'Argenteuil à celui de faint Denys. Cette maifon étoit alors une abbaye de filles, qui étoient en petit nombre, & ne menoient pas une vie fort reguliére : il fut ordonné dans un concile auquel préfida le cardinal Matthieu, qu'on mettroit des moines à leur place; ce qui fut exécuté; & on le donna aux Bénédictins, à la pourfuite de l'abbé Suger, qui prouva que l'abbaye d'Argenteuil avoit été originairement donnée au monaftere de S. Denys. Les Religieufes qui furent renvoyées, avoient pour Prieure la fameufe Heloïfe femme d'Abélard; elle fe retira avec quelques-unes de fes compagnes à un oratoire qu'il venoit de fonder fous le nom du Paraclet, dans le diocéfe de Troye. Elles y vécûrent d'abord dans une grande pauvreté; mais Heloïfe fçut attirer les bienfaits des Prélats & des Seigneurs du voifinage par fon efprit & fa douceur : le Paraclet devint en peu de tems une abbaye de filles confidérable, comme elle l'eft encore.

1130.

Le pape Honorius II. meurt le 14. Février. Les Cardinaux fe divifent; les uns élifent le cardinal Gregoire fous le nom d'Innocent II. les autres le cardinal Pierre de Leon, très-puiffant à Rome par fon crédit & par fes richeffes, qui prend le nom d'Anaclet, & oblige Innocent II. à fortir de Rome. Roger comte de Sicile embraffe le parti d'Anaclet, qui en reconnoiffance lui donne le titre de Roi de cette île.

En France, le roi Louis le Gros fait célébrer un concile à Estampes, pour examiner lequel des deux prétendus Papes étoit élu le plus canoniquement; & l'on convient de s'en rapporter à l'avis de S. Bernard. Le saint Abbé accepta cette commission en tremblant; & ayant soigneusement examiné l'affaire, il déclara qu'Innocent ayant été élu le premier par le plus grand nombre & la plus saine partie des Cardinaux, il devoit être reconnu Pape; toute l'assemblée y applaudit. L'Allemagne & l'Angleterre reconnoissent Innocent.

Innocent II. est reçu en France par le Roi, qui va au devant de lui avec la Reine & les Princes ses enfans.

1131.

Concile de Liége le 22. Mars, où le Pape rétablit Otton de Halberstat déposé par Honorius. Lothaire roi des Romains, successeur de Henri V. avoit déja reconnu Innocent pour Pape; il le reçut à Liége avec respect, & lui servit d'écuyer quand il descendit de cheval. Lothaire voulant profiter de l'occasion, renouvella la demande des Investitures. Les Romains furent affligés de cette proposition; mais l'autorité de S. Bernard, qui prit la parole pour les Romains, en imposa au Roi.

Le Pape revenu en France, célébra la Fête de Pâque à S. Denys: il y fit un festin avec ceux de sa suite, dans lequel on leur servit d'abord un agneau, qu'ils mangerent étant couchés comme les anciens; le reste du repas se passa suivant l'usage du tems.

Baudoin de Bourg, roi de Jerusalem, prend l'habit monastique.

Concile de Reims au mois d'Octobre, où l'élection d'Innocent est solemnellement approuvée, & l'antipape Anaclet excommunié. Ce concile qui dura environ quinze jours, fut composé de treize Archevêques, deux cents soixante-trois Evêques, avec un grand nombre d'Abbés, de clercs & de moines François, Allemans, Anglois & Espagnols. On y publia dix-sept canons. Le sixiéme défend aux moines & aux chanoines réguliers de se faire avocats ou médecins. On doit remarquer que les clercs séculiers ne sont pas nommément compris dans cette défense. Le douziéme défend les joûtes & les tournois, attendu qu'on y mettoit en péril

la vie des corps & des ames. Cette défense fut souvent réiterée dans la suite, mais on n'en voit aucun effet; l'usage des tournois a continué d'être fréquent durant quatre cents ans.

Pendant la tenuë du concile de Reims, Louis le Gros fit sacrer & couronner le prince Louis son fils. Cette cérémonie se fit le 25. Octobre dans l'église métropolitaine. *Le Pape le sacra avec l'huile dont S. Remi avoit oint le roi Clovis à son baptême, & qu'il avoit reçue de la main d'un Ange.* C'est ainsi qu'en parle l'auteur du tems.

Vers cette année il régnoit à Paris une maladie contagieuse & mortelle, que les médecins nommoient *feu sacré.* Pour faire cesser ce fléau, il fut arrêté, à la priére d'Estienne I. évêque de cette ville, que la châsse où reposoient les reliques de sainte Geneviéve, seroit transportée solemnellement en l'église de Notre-Dame. En effet pendant la procession tous les malades furent guéris à la réserve de trois. En mémoire de cet évenement on éleva près de Notre-Dame une église, sous l'invocation de *sainte Geneviéve des Ardens;* & le Pape ordonna qu'on en célébreroit la Fête tous les ans le 26. Novembre. Cette église a été détruite tout récemment.

1132.

Le Pape quitte la France, après avoir imposé une collecte d'argent pour les frais de son voyage. En passant à Cluni il confirma les priviléges de ce monastere; mais en même tems il accorda à S. Bernard, tant pour sa maison de Clairvaux que pour tout l'Ordre de Cîteaux, un autre privilége portant exemption des dîmes pour toutes les terres qu'ils faisoient valoir: ce qui causa de grands différends entre les moines de Cîteaux & les autres, particuliérement ceux de Cluni.

La ville de Genes est érigée en archevêché. Saint Bernard venoit de refuser cet évêché, qui lui avoit été offert par les Genois en reconnoissance d'un accommodement qu'il avoit procuré entre eux & les Pisans.

1133.

Lothaire est couronné Empereur à Rome par le Pape, le 4. Juin. Cette cérémonie fut faite dans l'église du Sauveur

à Latran, parce que l'antipape Anaclet étoit maître de celle de S. Pierre. Le dessein de l'Empereur étoit de le soumettre; mais son armée ne se trouvant pas assez forte pour prendre le château S. Ange, & attaquer le roi Roger qui le soutenoit, il se vit obligé de retourner en Allemagne; le Pape fut réduit à sortir de Rome une seconde fois, & se retira à Pise.

1134.

Mort de saint Norbert.

Concile de Pise, où l'on excommunie de nouveau l'antipape & ses fauteurs, & on dépose Alexandre usurpateur de l'évêché de Liége. Une partie des Prélats qui avoient assisté à ce concile, furent attaqués à leur retour en passant par le diocése de Lune en Toscane; plusieurs furent blessés, d'autres furent pris & enfermés dans les châteaux voisins.

Saint Bernard est envoyé à Milan avec deux Cardinaux, pour réconcilier cette église qui demandoit à se réunir après avoir suivi le schisme de l'antipape Anaclet. Saint Bernard fit un si grand nombre de miracles pendant son séjour à Milan, que le peuple s'estimoit heureux d'arracher des poils de ses habits pour servir de remede aux malades: ils apportoient du pain & de l'eau, qu'ils lui faisoient bénir, & les gardoient comme des choses sacrées: la foule étoit si grande à sa porte depuis le matin jusqu'au soir, que la foiblesse de son corps ne pouvant y résister, il se mettoit aux fenêtres pour se montrer, & donner sa bénédiction. Les Milanois, voulant le garder chez eux, le presserent d'accepter l'archevêché de Milan; mais il résista à leurs plus vives instances, de même qu'à celles des habitans de Langres, de Châlons, & de Reims, qui désiroient ardemment de l'avoir pour pasteur. De Milan il passa par ordre du Pape à Pavie & à Cremone, pour pacifier la Lombardie.

1135.

Guillaume IX. duc d'Aquitaine, qui étoit le seul appui du schisme en-deçà des Alpes, se convertit par les exhortations de S. Bernard. Guillaume avoit été entraîné dans le schisme par Gerard évêque d'Angoulême, qui mourut

impénitent peu après la converſion du Prince. On le trouva mort dans ſon lit, le corps exceſſivement enflé : ce qui fut regardé comme une punition de Dieu. Ses neveux l'enterrerent dans une égliſe, d'où l'Evêque de Chartres le fit tirer, & jetter ailleurs.

1136.

Fondation de l'abbaye de Salvanés, Ordre de Cîteaux, au diocéſe de Lavaux.

Mort de Guigues le vénerable, prieur des Chartreux, & auteur du recueil des uſages de ce ſaint ordre.

1137.

L'Empereur qui étoit paſſé en Italie avec une armée conſidérable pour ſoumettre les rebelles & les ſchiſmatiques, prend pluſieurs villes ſur le roi Roger. Différend entre ce Prince & le Pape au ſujet de la ville de Salerne & du duché de Pouille ; ils conviennent de donner enſemble l'étendard de ce duché au comte Rainulfe, choiſi par le Pape du conſentement de l'Empereur.

Schiſme au mont Caſſin, qui finit par la dépoſition de l'abbé Rainald, qui avoit ſuivi le parti de Roger. L'Empereur fait élire à ſa place Guibald abbé de Stavelo, auquel il donne l'inveſtiture par le ſceptre, & lui fait prêter ſerment de fidélité par Rainulfe duc de Pouille, Robert prince de Capoue, & les autres Seigneurs d'alentour.

1138.

Mort de l'antipape Anaclet le 7. Janvier. Les Cardinaux de ſon parti élurent au mois de Mars ſuivant, Gregoire, prêtre cardinal, qu'ils nommerent Victor. Leur intention n'étoit pas de perpétuer le ſchiſme, mais de gagner du tems afin de ſe réconcilier plus avantageuſement avec le pape Innocent. En effet, le prétendu pape Victor ſe ſoumit le 29. Mai, après quoi Innocent rentra à Rome.

Concile de dix-huit Evêques à Londres, le 13. Décembre. Alberic, légat du S. Siége pour l'Angleterre & l'Ecoſſe, y préſida : on y fit dix-ſept canons, dont la plûpart ſont tirés des derniers conciles précedens.

1139.

Le Pape, dans le deſſein de pacifier les troubles cauſés

par le schisme, avoit indiqué à Rome un concile général, qui s'assembla dans le palais de Latran le 8. Avril de cette année, & fut composé d'environ mille Evêques. On le compte pour le dixiéme concile général. On y fit trente canons. Le vingt-huitiéme défend aux chanoines, sous peine d'anathême, d'exclure de l'élection de l'Evêque *les hommes religieux*. On vouloit par ce canon réprimer l'entreprise des chanoines des églises cathédrales qui s'attribuoient à eux seuls l'élection des Evêques, à l'exclusion non-seulement des laïcs, mais des curés & de tout le clergé séculier & régulier. On condamna en ce concile les erreurs d'*Arnaud de Bresse*, simple lecteur, & autrefois disciple d'Abélard; il déclamoit contre le clergé, soûtenant qu'il n'y avoit point de salut pour les Ecclésiastiques qui avoient des biens en propriété, pour les Evêques qui avoient des seigneuries, ni pour les moines qui possédoient des immeubles; & que le clergé devoit vivre des dîmes & des oblations volontaires du peuple. Un auteur contemporain rapportant la harangue que le Pape prononça à l'ouverture de ce concile, lui fait dire entr'autres choses: *Vous sçavez que Rome est la capitale du monde; que l'on reçoit les dignités ecclésiastiques par la permission du Pontife Romain, comme par droit de fief, & qu'on ne peut les posséder légitimement sans sa permission.* On n'avoit point encore vû cette comparaison des dignités ecclésiastiques avec les fiefs.

Après le concile, le Pape marcha contre le roi Roger, qui soûtenoit encore le schisme, & venoit de subjuguer la meilleure partie de la Pouille. Le Pape fut pris le 10. Juillet, & amené au Roi. Ce Prince, pour gagner l'amitié du Pontife, lui demanda aussi-tôt la paix dans les termes les plus soumis. Ils firent un traité le 25. dont les principaux articles étoient que le Pape accordoit à Roger le royaume de Sicile, à un de ses fils le duché de Pouille, & à l'autre la principauté de Capoue, à la charge de l'hommage lige & d'un cens annuel, comme on le voit par la bulle que le Pape fit expédier. C'est ainsi que Roger se fit confirmer le titre qu'il avoit reçu de l'antipape Anaclet. C'est le premier titre du royaume de Sicile, qui depuis a pris son nom de la ville de Naples.

Concile de Vinchestre en Angleterre le 29. Août, où

l'on traite de la détention de plusieurs Prélats que le Roi avoit fait emprisonner, sans les avoir fait juger canoniquement. Presque tous les Evêques d'Angleterre assisterent a ce concile.

Saint Malachie, évêque de Doune en Irlande, vient à Rome, où le Pape le charge de la légation pour ce royaume. Malachie y étoit regardé comme un apôtre, à cause des soins qu'il s'étoit donnés pour le rétablissement de la Religion presque tombée dans l'oubli. Il vainquit la dureté de ce peuple, & rétablit la discipline, la fréquentation des églises, l'usage des sacremens, les mariages légitimes. C'est saint Bernard, avec lequel il avoit fait amitié en passant en France, qui nous apprend ces particularités; il raconte en détail un grand nombre de ses miracles.

1140.

Concile de Sens le 2. Juin, où l'on condamne les erreurs d'Abélard. Ce docteur avoit fait une espece de défi à saint Bernard, & l'avoit fait inviter à venir au concile de Sens, où il prétendoit défendre plusieurs propositions hazardées, que le saint Abbé blâmoit comme hérétiques. L'assemblée fut auguste; le roi de France Louis le Jeune y assista avec les comtes de Champagne & de Nevers, & un grand nombre de Prélats. On s'attendoit qu'Abélard soûtiendroit sa cause avec ce feu & cette subtilité d'esprit qui lui avoient acquis tant de réputation; mais aussi-tôt que le promoteur eut commencé à lire les propositions que S. Bernard avoit déferées au concile, Abélard déclara qu'il appelloit au saint Siége, & se retira, au grand étonnement de tout le monde. Nonobstant cet appel, le concile condamna les propositions, mais sans condamner la personne d'Abélard, par respect pour le S. Siége auquel il avoit appellé.

On rapporte à ce tems la fameuse lettre de S. Bernard aux chanoines de Lyon, touchant la fête de la Conception de la sainte Vierge nouvellement introduite chez eux. Il paroît blâmer cette dévotion comme une nouveauté sans fondement; mais il déclare en même tems que sur cette question, & sur toutes les autres de pareille nature, il soumet son sentiment au jugement de l'église Romaine.

On rapporte aussi à cette année deux conciles célébrés en Orient. Le premier, qui s'assembla au mois de Mai à Constantinople, condamna les écrits d'un nommé *Constantin Chrysomale*, comme contenant plusieurs heréfies manifestes. Le second, convoqué par Alberic évêque d'Ostie, légat du saint Siége, s'assembla à Antioche le dernier Novembre. Raoul patriarche Latin de cette ville, accusé d'être entré irréguliérement dans ce siége, & d'être simoniaque & incontinent, y fut déposé, & ensuite emprisonné par ordre du Prince d'Antioche.

1141.

Grand trouble en France, à l'occasion du siége de Bourges. Le Roi ayant refusé de consentir à l'élection de Pierre de la Chastre, que le Pape avoit fait élire à la place de l'archevêque Alberic mort l'année précédente, le Pape met toute la France en interdit. Thibault comte de Champagne prend la protection de l'archevêque Pierre, & s'attire l'indignation du Roi qui porte la guerre en Champagne: la ville de Vitri est brûlée avec une grande multitude de peuple de tout sexe & de tout âge.

1142.

Abélard étoit parti pour Rome après le concile de Sens, dans le dessein d'y soutenir son appel; mais ayant appris en chemin que le Pape l'avoit condamné, il se retira à Cluni sous la conduite de l'abbé Pierre le Vénérable, & y mourut cette année, après avoir édifié cette communauté par son humilité & sa pénitence. Nous avons une apologie qu'il écrivit pendant cette retraite, où il désavoue tout ce qu'il peut avoir écrit de mauvais, & donne une confession de foi catholique sur tous les articles condamnés dans ses écrits.

1143.

Jean Comnene empereur d'Orient meurt le 8. Avril, après avoir nommé pour son successeur, Manuel le second de ses deux fils. Plusieurs années avant sa mort, cet Empereur avoit remporté sur les Perses une victoire, à l'occasion de laquelle il fit à Constantinople une entrée triomphante, suivant la coûtume des anciens Romains. Mais

il ne monta point dans le char triomphal ; il y plaça une image de la sainte Vierge à laquelle il croyoit devoir sa victoire, & il marchoit humblement à pied portant une croix devant le char. Il nous reste une constitution de ce Prince contre ceux qui pilloient les églises après la mort des Evêques : on voit par-là que cet abus régnoit en Orient comme en Occident.

Mort du pape Innocent II. le 24. Septembre : le cardinal Guy de Castel lui succede le 26. sous le nom de Celestin II. On rapporte un serment qu'Innocent II. faisoit prêter aux avocats, par lequel il paroît qu'il y avoit alors à Rome des juges & des avocats gagés par le Pape, à la charge d'exercer leurs fonctions gratuitement.

1144.

Celestin II. ne tint le S. Siége que cinq mois, & mourut le 9. Mars de cette année : dès le lendemain on élut le cardinal Gerard, qui prit le nom de Lucius II.

Bulle du 15. Mai, par laquelle le Pape, en confirmant celle d'Urbain II. ordonne que l'Evêque de Dol & tous les autres Prélats de Bretagne seront désormais soumis à l'église de Tours comme à leur métropole. Ainsi fut terminé ce grand différend qui duroit depuis si long-tems.

Le saint Siége avoit alors un dangereux ennemi en la personne d'Arnaud de Bresse, dont la doctrine n'alloit pas à moins qu'à faire déthrôner les Papes, qu'il traitoit d'usurpateurs. Quoique cet herétique eût été chassé d'Italie après le concile de Latran, il entretenoit toujours un parti si puissant à Rome, qu'on y vit éclater une sédition dès la fin du Pontificat d'Innocent II. Les Romains prétendant réduire le Pape à se contenter pour sa subsistance des dîmes & des oblations, s'assemblerent au Capitole, & rétablirent le Senat aboli depuis long-tems. Cette année ils ajoûterent un Patrice à ces Sénateurs, & donnerent cette dignité à Jourdain fils de Pierre de Leon, se soumettant à lui comme à leur prince.

1145.

Cette révolte s'augmenta après la mort du pape Lucius II. arrivée le 25. Février de cette année : on élut le 27. Bernard de Pise, abbé de saint Anastase, qui fut nommé

Eugene III. Mais les Romains voulant l'obliger de confirmer l'établissement du nouveau Senat, il prit le parti de sortir de Rome. Arnaud de Bresse y vint pendant son absence, & excita si bien les séditieux par ses discours, qu'ils abolirent la dignité de Préfet de Rome ; & après avoir obligé les principaux citoyens à se soumettre au Patrice, ils abbatirent & pillerent les maisons des Cardinaux & des autres Ecclésiastiques.

Le Pape rentre à Rome au mois de Décembre, après avoir soumis les rebelles par le secours des Tiburtins, anciens ennemis des Romains.

1146.

Anselme, abbé de S. Vincent de Laon, est sacré évêque de Tournai, à Rome le 10. Mars, par le pape Eugene III. Les Tournaisiens sollicitoient les Papes depuis cinquante ans pour obtenir un Evêque. Anselme fut reçu sans opposition : & depuis ce tems l'évêché de Tournai est demeuré séparé de celui de Noyon, après lui avoir été joint pendant six cents ans, depuis le tems de S. Médard.

Publication de la seconde Croisade. Voici quelle en fut l'occasion. Le Pape avoit reçu l'année précédente des députés des Evêques d'Arménie, qui venoient le consulter sur les différends avec leurs Grecs, & en même tems lui demander du secours contre les infideles qui en 1144. s'étoient emparés de la ville d'Edesse, dont ils avoient massacré les habitans qui étoient tous Chrétiens. Le Pape manda ces tristes nouvelles au roi Louis le Jeune, qui prit aussi-tôt la résolution de se croiser, & de mener une armée au secours des Chrétiens d'Orient. Pour cet effet, il assembla le 31. Mars de cette année un grand parlement à Vezelai en Bourgogne. S. Bernard y fut chargé par le Roi de prêcher la Croisade, & le Pape lui avoit écrit sur le même sujet. Comme il ne se trouvoit point à Vezelai de lieu assez grand pour cette assemblée, on dressa en pleine campagne un échafaud, sur lequel le saint Abbé monta avec le Roi. Il prêcha fortement ; le Roi parla aussi sur le même sujet. On lut la lettre du Pape ; & de tous côtés on s'écria pour demander des croix. On en avoit préparé un bon nombre, qui fut bientôt distribué ; & comme il ne

ſuffiſoit pas, Bernard y ſuppléa en mettant ſon habit en piéces. Avec le Roi ſe croiſerent la reine Alienor ou Eleonore ſon épouſe, & grand nombre de Seigneurs. En un mot le ſuccès des prédications de ſaint Bernard fut ſi grand, qu'il écrivit au pape Eugene : *Vous avez commandé, j'ai obéi, & votre autorité à rendu mon obéiſſance féconde : les villes & les châteaux deviennent deſerts, & l'on voit par-tout des veuves dont les maris ſont vivans.* On vouloit charger le ſaint Abbé d'être le chef de la Croiſade; mais il refuſa abſolument.

Saint Bernard alla auſſi prêcher en Allemagne : le roi Conrad, pluſieurs Princes de ſa cour, & une grande multitude de peuple prirent la croix par ſes exhortations. La plûpart des Allemans n'entendoient pas la langue de ſaint Bernard, mais il leur parloit d'une maniére bien efficace, par les miracles qui accompagnerent toujours ſes prédications en ce pays. Nous en avons une relation exacte, écrite par Philippe archidiacre de Liége, qui ſuivit le Saint dans ce voyage, & ſe rendit enſuite moine à Clairvaux.

1147.

Concile de Conſtantinople le 26. Février, où Coſme patriarche de cette ville eſt déposé à cauſe de ſon opiniatreté à ſoûtenir un moine nommé Niphon, condamné & enfermé deux ans auparavant par ſentence ſynodale comme herétique Bogomile.

Le pape Eugene, fatigué par les ſéditions des Romains, vient en France : il réforme le monaſtere de Sainte-Geneviéve à Paris, & met des chanoines réguliers tirés de Saint-Victor, à la place des anciens chanoines.

Alberic d'Oſtie eſt envoyé en qualité de légat en Perigord & en Languedoc, contre les *Albigeois* & les *Henriciens*, herétiques qui infectoient ces provinces de leurs erreurs. Les Albigeois prirent leur nom de la ville d'Albi, où ils étoient en plus grand nombre. Le fond de leur doctrine étoit le Manichéiſme mêlé de quelques autres erreurs. Les Henriciens étoient ſectateurs d'un moine apoſtat nommé *Henri*, qui avoit ajoûté quelques nouvelles erreurs à celles de Pierre de Bruis dont il avoit été diſciple. Ce Pierre de

Bruis

Bruis fut condamné au feu cette année à S. Gilles par les Catholiques, pour avoir brûlé des croix. Le légat Alberic étoit accompagné en ce voyage par Geoffroi de Chartres, & par S. Bernard qui convertit un grand nombre de ces herétiques.

Voici ce qui se passa à l'égard de la Croisade. Le roi Conrad partit le 29. Mai à la tête de soixante-dix mille hommes d'armes, & d'une multitude innombrable de gens de pied, & prit sa route par la Hongrie, la Bulgarie & la Thrace. Les autres Allemans croisés, qui avoient été destinés pour l'Espagne, étoient partis dès le 27. Avril : ils mirent le siége le 28. Juin devant la ville de Lisbonne, alors occupée par les Mores, & la prirent par composition le 21. Octobre. Ce fut tout le fruit de cette partie de la Croisade. Louis le Jeune de son côté partit le 29. Juin à la tête de quatre-vingt mille hommes, après avoir été, suivant la coûtume, à S. Denys, prier les saints Martyrs, & recevoir le bourdon de pélerin & l'Oriflamme.

Ces armées immenses d'Allemans & de François donnerent une terrible alarme à l'empereur Manuel, & aux Grecs naturellement soupçonneux. *Il n'y avoit malice que ce Prince ne fit aux Croisés, & n'ordonnât de leur faire, pour servir d'exemple à leurs descendans, & les détourner de venir sur les terres de l'Empire Grec.* C'est ce qu'en dit Nicetas, auteur Grec lui-même. L'armée Allemande fut la premiére victime des inquiétudes de Manuel. Conrad ayant résolu d'aller assiéger Icone, se fit conduire par des Grecs que ce Prince lui avoit donnés pour guides; mais sous prétexte de prendre le plus court chemin, ils le menerent par des routes détournées, & ayant engagé son armée dans des lieux steriles & impraticables, ils prirent la fuite pendant la nuit. Le Sultan d'Icone, averti par l'empereur Manuel, vint fondre sur les Allemans pésamment armés, & affamés ainsi que leurs chevaux; il en fit un si grand carnage, qu'il resta à peine la dixiéme partie de cette grande armée.

1148.

Les Croisés n'eurent pas un meilleur succès cette année: les deux Rois, après avoir été visiter les saints lieux à Jerusalem, vinrent former le siége de Damas, qu'ils furent

obligés de lever, parce que les vivres leur manquerent. Rebutés de ces contre-tems, Conrad reprit aussi-tôt le chemin de l'Allemagne; Louis resta en Syrie le reste de l'année, & fit à Jerusalem la Pâque de l'année suivante 1149. après quoi il revint en France.

Il y avoit encore une autre branche de la Croisade : les Saxons s'étoient croisés contre les payens du Nord. Cette entreprise fut commencée avec chaleur; on attaqua les payens en divers endroits, principalement les Sclaves : on porta la terreur par-tout, on fit le dégât & on brûla plusieurs villes; mais les princes Allemans les plus voisins ayant fait réflexion qu'en ruinant ces pays ils perdroient les tributs qu'ils avoient coûtume d'en tirer, ils se refroidirent tout-à-coup, & firent la paix, à condition que les Sclaves recevroient la Religion chrétienne, & relâcheroient les Danois qu'ils avoient pris dans leurs courses. Les Sclaves firent autant de promesses qu'on voulut en exiger, & n'en tinrent aucune.

En France, le pape Eugene assemble à Reims un grand concile, qui commença le 22. Mars. On compte jusqu'a onze cents Prélats qui y assisterent, entre lesquels étoient Thibaut de Cantorberi primat d'Angleterre, & Raimond de Tolede primat d'Espagne, qui s'y plaignit de la part du Roi de Castille son maître, de ce que le pape Eugene avoit accordé le titre de Roi à Alphonse Henriquès duc de Portugal, au préjudice de la couronne de Castille : mais le Pape écrivit au Roi, & accommoda cette affaire. Au concile fut amené un gentilhomme Breton, nommé *Eon*, homme sans lettres, qui se disoit le Fils de Dieu, & le juge des vivans & des morts, sur l'allusion grossiére de son nom avec le mot *Eum* dans cette conclusion des exorcismes, *Per eum qui judicaturus est.* On ne sera pas étonné qu'un insensé ait pû s'abuser lui-même jusqu'à ce point; mais ce qui paroîtra sans doute surprenant, c'est que cet insensé ait trouvé un grand nombre de sectateurs, dont plusieurs furent livrés au bras séculier, & se laisserent brûler plutôt que de renoncer à cette extravagance. A l'égard d'Eon, Suger abbé de S. Denys, qui avoit été chargé de la régence pendant l'absence du Roi, le fit enfermer, suivant le jugement du concile, dans une étroite prison, où ce malheureux mourut peu de tems après.

Le concile fit plusieurs canons, répetés la plûpart des conciles précedens, & qui sont rapportés diversement dans les exemplaires que nous en avons. Voici ce qu'on y trouve de plus remarquable. On ordonne aux Evêques & aux clercs d'éviter dans leurs habits la variété des couleurs, les découpures & les ornemens superflus. Saint Bernard avoit fait de grandes plaintes contre cet abus. Défenses aux laïcs de posseder les dîmes ecclésiastiques, soit qu'ils les aient reçues des Evêques, des Rois, ou de quelque personne que ce soit. Les avoués des églises ne prendront rien sur elles, ni par eux, ni par leurs inférieurs, au-delà de leurs anciens droits. On ne mettra point dans les églises des prêtres mercenaires, par commission ; mais chacune aura son prêtre particulier, qui ne pourra être destitué que par le jugement canonique de l'Evêque ou de l'Archidiacre ; & on lui assignera sa subsistance convenable sur les biens de l'église. On voit qu'il s'agit ici des *Curés titulaires*.

Après la publication des canons, le Pape termina la cause de *Gilbert de la Porée* évêque de Poitiers, qu'il avoit déja examinée dans un concile assemblé à Paris le 20. Avril de l'année précédente. Gilbert avoit avancé plusieurs propositions erronées sur la Trinité. Il disoit que l'essence divine n'est pas Dieu ; que les propriétés des Personnes divines ne sont pas les Personnes mêmes ; que les Personnes divines ne sont attribut en aucune proposition ; enfin, que la nature divine ne s'est point incarnée, mais seulement la personne du Fils. Après qu'on eut disputé sur tous ces articles, sur lesquels S. Bernard pressa vivement l'Evêque de Poitiers, il survint une contestation entre les Prélats François & les Cardinaux, parce que ces derniers prétendoient juger seuls ; mais Gilbert renonça à ses erreurs en présence de tout le concile.

Au même concile de Reims se trouva Serlon, quatriéme abbé de Savigni, pour demander l'union de sa congrégation à celle de Cîteaux. La congrégation de Savigni étoit composée alors, outre les maisons de filles, de trente-trois abbayes, parmi lesquelles on compte celle de la Maison-Dieu de la Trappe, fondée au diocése de Seès en 1140. & qui est devenue si célébre par sa réforme dans le dernier siécle, & par les exemples de piété & de pénitence qu'elle

ne cesse de donner. Le Pape confirma cette union, par une bulle fulminée à Reims le 11. Avril.

Le Pape va à Treves où il célebre un concile, & permet à sainte Hildegarde religieuse d'écrire ses révélarions. Ce fut sur le témoignage de Henri archevêque de Mayence, & de S. Bernard, que le Pape lui accorda cette permission. De retour en France, le Pape vint à Clairvaux, où il avoit été autrefois moine sous S. Bernard; il édifia toute cette communauté par son humilité & par sa régularité. Enfin, il reprit le chemin d'Italie, & arriva heureusement à Rome.

La ville de Drontheim en Norvege est érigée en métropole par le cardinal Nicolas évêque d'Albane, légat du saint Siége: jusqu'alors la Norvege avoit été soumise à la métropole de Lunden en Dannemarc.

1149.

Henri moine de Clairvaux, frere du roi Louis le Jeune, est fait évêque de Beauvais.

1150.

Apologie de saint Bernard pour la Croisade, dont on lui imputoit les mauvais succès; parce que c'étoit lui principalement qui l'avoit prêchée. Il inséra cette apologie au commencement du second livre de son traité de la Considération, qu'il écrivit cette année.

1151.

Vers ce tems S. Henri évêque d'Upsal fut tué en Finlande, où il travailloit à l'établissement du Christianisme par ordre d'Eric roi de Suéde, qui avoit fait la conquête de ce pays. Il est honoré comme martyr.

1152.

Concile de Baugenci le 18. Mars, où le mariage de Louis le Jeune avec Eleonore est déclaré nul du consentement des parties, pour cause de parenté.

En Irlande, Jean Paperon cardinal légat assemble un concile vers la fin de Septembre, dans le nouveau monastere de Mellifont ordre de Cîteaux, fondé par S. Malachie. Les Evêques, les Abbés, & tous les ordres de l'État

aſſiſterent à ce concile, & de leur conſentement on établit quatre Archevêques, à Armach, à Dublin, à Caſſel & à Touarn, & on leur aſſigna leurs Suffragans.

1153.

Le pape Eugene III. meurt le 8. Juillet : Conrad évêque de Sabine eſt élu le lendemain ſous le nom d'Anaſtaſe IV. Saint Bernard ſuivit de près le pape Eugene ſon diſciple. Il mourut le 20. Août au retour d'un voyage qu'il venoit de faire à Metz, où il s'étoit rendu quoique malade, pour appaiſer un grand differend ſurvenu entre les habitans de cette ville & les Seigneurs voiſins. Il y réuſſit à ſon ordinaire. Peu d'hommes ont joui d'une auſſi grande conſidération que ce ſaint Abbé; il étoit l'oracle de ſon ſiécle. Le tems n'a rien diminué de la haute eſtime qu'on avoit conçue pour lui pendant ſa vie : la doctrine, le zéle & la piété qui brillent dans ſes écrits, le font regarder comme le dernier des Peres de l'Egliſe. Nous avons de lui des ſermons, des traités de doctrine & de ſpiritualité, & un grand nombre de lettres. Il avoit fondé ou aggregé à ſon Ordre ſoixante & douze monaſteres, en France, en Eſpagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Irlande, en Savoye, en Italie, en Allemagne, en Suéde, en Hongrie, en Dannemarc : mais en comprenant les fondations faites par les abbayes dépendantes de Clairvaux, on en compte juſqu'à cent ſoixante, & plus.

1154.

Bulle du 21. Octobre pour la confirmation des priviléges de l'Ordre des Freres hoſpitaliers de S. Jean de Jeruſalem, connus aujourd'hui ſous le nom de Chevaliers de Malte. Cet Ordre avoit commencé dès le tems où la ville de Jeruſalem étoit encore en la puiſſance des infideles. Des marchands d'Amalfi en Italie obtinrent la permiſſion de bâtir vis-à-vis l'égliſe du S. Sépulcre un monaſtere où les pélerins Latins puſſent trouver l'hoſpitalité; les moines y joignirent enſuite un hôpital pour les pauvres & les malades, lequel fut dédié à S. Jean l'aumônier, & étoit ſous la direction de l'Abbé. Après la conquête des François, ces hoſpitaliers commencerent par ſe ſouſtraire à la juriſdiction de l'Abbé, & enſuite ils obtinrent du Pape d'être exempts,

même de la jurisdiction du Patriarche, & de ne point payer de dîmes. Ce sont ces priviléges qu'Anastase IV. confirme par sa bulle, dans laquelle il permet aussi aux freres de recevoir des clercs pour faire l'office divin & administrer les sacremens, & des laïcs de condition libre pour le service des pauvres. Telles sont les trois sortes de personnes qui composent l'Ordre de S. Jean de Jerusalem; les freres chevaliers, les clercs, & les freres servans.

Mort d'Anastase IV. le 2. Décembre; Nicolas évêque d'Albane lui succede le lendemain, & prend le nom d'Adrien IV.

1155.

Le cardinal Gerard est attaqué & blessé à Rome par quelques séditieux excités par Arnaud de Bresse, qui se maintenoit toujours dans cette ville sous la protection des nouveaux senateurs. Le Pape met la ville en interdit, & oblige les senateurs à chasser Arnaud & ses sectateurs. Ce séditieux tombe entre les mains de Frederic Barberousse roi des Romains, qui étoit venu en Italie pour se faire couronner Empereur. Ce Prince le remet aux envoyés du Pape, qui l'amenent à Rome, où le préfet le fait brûler publiquement, & fait jetter ses cendres dans le Tibre.

Entrevuë du Pape & du roi Frederic, où l'on traite des conditions du couronnement. Il y eut contestation sur le cérémonial: le Pape refusoit de recevoir Frederic au baiser de paix, parce qu'il n'étoit point venu lui tenir l'étrier, selon la coûtume de ses prédécesseurs qui avoient toujours rendu cet honneur aux Papes par respect pour les saints Apôtres. Deux jours se passerent en diverses conférences sur ce sujet: enfin le Roi ayant consulté les vieux Seigneurs qui avoient accompagné l'empereur Lothaire à l'entrevuë du pape Innocent II. il fut résolu qu'il feroit fonction d'écuyer auprès du Pape; ce qui fut exécuté le lendemain, à la vuë de toute l'armée. Il lui tint l'étrier pendant la longueur d'un jet de pierre: le Pape le reçut au baiser de paix, & lui donna ensuite la couronne impériale dans l'église de saint Pierre, le 18. Juin.

1156.

Le Pape donne l'Irlande au roi d'Angleterre, qui la lui

avoit fait demander à condition d'y rétablir le Christianisme dans sa pureté, & de payer à S. Pierre un denier par an de chaque maison. Cette demande & cette concession si surprenantes étoient fondées sur le droit que l'Eglise de Rome prétendoit avoir sur toutes les îles; comme il paroît par la bulle de cette concession, où le pape Adrien dit : *Il n'est pas douteux que l'Irlande & toutes les îles qui ont reçu la foi chrétienne n'appartiennent à l'Eglise de Rome.*

„ Cette année la chape de notre Sauveur fut trouvée au „ monastere d'Argenteuil près de Paris : elle étoit sans cou- „ ture & de couleur roussâtre. Les lettres qui furent trou- „ vées avec cet habit, marquoient que la glorieuse mere „ de Jesus-Christ le lui avoit fait comme il étoit encore „ enfant. " Ce sont les paroles de Robert abbé du mont S. Michel, auteur du tems. Le monastere d'Argenteuil conserve précieusement cette relique. Dans le même tems on découvrit à Cologne plusieurs tombeaux avec leurs inscriptions, portant que c'étoit de sainte Ursule vierge & martyre, & de ses compagnes.

Mort de Pierre le vénerable, abbé de Cluni, auteur de plusieurs traités dogmatiques, entr'autres contre les Juifs & contre l'Alcoran. Il a laissé aussi des lettres fort intéressantes. Ce fut le dernier homme célebre de l'ordre de Cluni, qui tomba depuis dans une grande obscurité. Du tems de l'abbé Pierre cet ordre étoit composé de plus de trois cents maisons, & il y en avoit deux mille qui en dépendoient.

1157.

Différend entre le Pape & l'empereur Frederic, à l'occasion d'une lettre où le Pape disoit parlant à ce Prince : „ Vous devez vous remettre devant les yeux combien la „ sainte église Romaine votre mere vous reçut agréable- „ ment l'autre année, & comme *elle vous conféra* de bon „ cœur *la couronne impériale.* Ce n'est pas que nous nous „ repentions d'avoir en tout rempli vos desirs; au contraire, „ si vous aviez reçu de notre main de plus grands *béné-* „ *fices*, nous nous en rejouirions, &c. " Le Pape appaisa l'Empereur par une autre lettre, où il lui expliquoit qu'il avoit employé le terme bénéfice, *beneficium*, pour signifier

un bienfait, suivant l'usage commun de la langue Latine; & non pour signifier un fief, suivant l'usage particulier de ce tems-là, & qu'il n'avoit point voulu dire que l'Empereur fût son vassal. Il expliquoit de même cette expression : Nous vous avons conféré la couronne, *contulimus;* déclarant qu'il n'avoit voulu dire autre chose, sinon, *Nous vous l'avons imposée.*

1158.

Assemblée de Roncailles, où Frederic fait examiner quels étoient les droits régaliens qui lui appartenoient en Lombardie comme Empereur. Après cet examen tous les Evêques & les Seigneurs de Lombardie renoncerent publiquement à ces droits entre les mains de l'Empereur; mais il en confirma la possession à tous ceux qui purent en montrer des titres valables. Il s'en trouva d'usurpés pour trente mille marcs d'argent de revenu annuel. En cette même assemblée l'Empereur fit une loi en faveur de l'école de Boulogne, qui étoit déja célébre. C'est la premiére loi qu'on trouve en ces derniers siécles pour établir les priviléges des étudians.

Cette année on établit en Espagne un nouvel Ordre militaire. Le bruit s'étoit répandu qu'une grande armée d'Arabes venoit attaquer la petite ville de Calatrave en Castille, & le roi Sanche II. se trouvoit embarrassé comment on pourroit pourvoir à sa défense. Raimond abbé de Fitére ordre de Cîteaux, qui se trouvoit alors auprès de ce Prince, fut conseillé de demander cette ville, & il l'obtint. Cette démarche étonna bien des gens; mais la suite en fut heureuse. Jean archevêque de Toléde ayant fait prêcher que ceux qui itoient au secours de Calatrave obtiendroient le pardon de tous leurs pechés, Raimond fut bientôt en état de la défendre : mais les Arabes ne l'attaquerent point; & ceux qui étoient venus au secours, se rangerent sous l'Ordre de Cîteaux avec un habit plus convenable aux exercices militaires, & se mirent à faire des courses sur les Arabes. Tels furent les commencemens de l'ordre de Calatrave, qui fut confirmé en 1164. par le pape Alexandre III. L'indulgence pleniére accordée en cette occasion par l'Archevêque de Toléde, est regardée comme la premiére qui ait été accordée par un autre Evêque que le Pape.

1159.

L'affaire des régales de Lombardie, jointe à quelques autres sujets de mécontentement de part & d'autre, avoit fait naître une nouvelle querelle entre Adrien IV. & Frederic; & on travailloit à une négociation, lorsque ce Pape mourut le 1. Septembre de cette année. Sa mort fut suivie d'un schisme. La plus grande partie des Cardinaux élurent le cardinal Roland chancelier, sous le nom d'Alexandre III. les autres élurent le cardinal Octavien qu'ils nommerent Victor III.

Lettres patentes par lesquelles le roi Louis le Jeune donne aux Religieuses d'Hiéres la Chévecerie de l'église de Paris, pour en jouir toutes les fois que le siége seroit vacant. C'est le premier titre où il soit fait mention expresse de la régale du Roi de France.

Mort de S. Estienne fondateur du monastere d'Obazine, diocése de Limoges. Ce monastere en produisit plusieurs autres, qui furent tous unis à l'Ordre de Cîteaux, du vivant de saint Estienne.

1160.

Concile de Pavie le 5. Février, où le pape Alexandre est condamné par contumace, & l'élection de Victor confirmée. Ce concile s'étoit assemblé par ordre de Frederic, qui avoit fait citer les deux contendans; mais Alexandre avoit un juste sujet de n'y point aller, parce que l'Empereur s'étoit manifestement déclaré contre lui avant cette assemblée. En France au contraire, de même qu'en Angleterre & en Palestine, on se déclara pour lui.

1161.

Alexandre fut encore plus solemnellement reconnu dans un concile de cent Prélats tant Evêques qu'Abbés, assemblé cette année à Toulouse par ordre des Rois de France & d'Angleterre qui y assisterent. Il y avoit aussi des envoyés de l'Empereur & du Roi d'Espagne, avec des Légats des deux prétendans à la papauté. L'antipape Victor de son côté en assembla un à Lodi, où l'Empereur assista, & fit confirmer de nouveau son élection.

Saint Eric roi de Suéde, qui avoit procuré la conversion

des Finlandois, est tué le 18. Mai : l'Eglise l'honore comme martyr.

1162.

L'Empereur prend la ville de Milan le 1. Mars, la ruïne, & fait abbatre les églises. Il y en avoit une dédiée à S. Eustorge, où l'on prétendit avoir trouvé les corps des trois Mages qui vinrent à Bethléem adorer Jesus-Christ enfant, & que l'on croyoit dès-lors avoir été des Rois. On ne voit point comment ces corps étoient venus à Milan, & il n'en est fait aucune mention jusqu'à cette découverte. Quoi qu'il en soit, l'Empereur les donna à Reinold son chancelier archevêque de Cologne, qui les fit transferer en cette ville. On célebre à Cologne cette translation des trois Rois le 12. Juillet.

Le Pape passe en France, où par la sollicitation du Comte de Champagne qui s'étoit laissé gagner par l'Empereur, le Roi veut l'engager à venir à une conférence avec l'Anti-pape. Le Pape refusa d'y aller ; mais le Roi se rendit à S. Jean de Laune où la conférence avoit été indiquée ; & n'y ayant point trouvé l'Empereur qui devoit s'y rendre aussi-tôt, il s'en retourna charmé d'avoir trouvé cette occasion de dégager sa parole. Quelque tems après, le Roi de France & le Roi d'Angleterre se trouverent ensemble à Couci sur Loire, & y reçurent le Pape avec l'honneur convenable : ils le conduisirent même à sa tente marchant à côté de lui, & tenant à droite & à gauche la bride de son cheval.

1163.

Concile de Tours le 19. Mai : il s'y trouva avec le Pape dix-sept Cardinaux, cent vingt-quatre Evêques, & quatre cents quatorze Abbés. On y fit dix canons, dont le quatriéme est contre les nouveaux Manichéens ou Albigeois : cette secte s'étoit étendue jusqu'en Angleterre, où on en prit plusieurs en 1160. qui furent condamnés dans un concile, & fouettés & marqués au front par ordre du Roi. Le sixiéme canon défend de rien exiger pour l'entrée en Religion.

1164.

Assemblée de Clarendon en Angleterre au mois de Jan-

vier, où le roi Henri II. veut faire approuver par le clergé les coûtumes royales d'Angleterre. Saint Thomas archevêque de Cantorberi refuse d'approuver ces coûtumes, comme étant contraires aux immunités du clergé, & s'attire par ce refus l'indignation du Roi, dont il étoit auparavant le plus cher favori. Thomas Bequet étoit chancelier d'Angleterre lorsque le Roi lui donna l'archevêché de Cantorberi en 1162. Comme il connoissoit le génie de ce Prince, il lui prédit dès-lors que leur amitié ne seroit pas de longue durée.

Mort de l'antipape Victor, le 22. Avril : les schismatiques élisent à sa place le cardinal Guy de Créme, sous le nom de Pascal III.

Concile de Northampton le 8. Octobre, assemblé par ordre du Roi d'Angleterre, qui veut y faire juger l'Archevêque de Cantorberi comme coupable de trahison & de parjure. Cette accusation étoit fondée sur ce que Thomas avoit effectivement promis d'approuver les coûtumes; mais il s'en étoit repenti ensuite, croyant la cause de l'Eglise intéressée en cette affaire. Ce Prélat se voyant abandonné par presque tous les Evêques, & sçachant d'ailleurs qu'on en vouloit à sa vie, en appelle au Pape, & se retire en France, où il est bien reçu par le souverain Pontife & par le roi Louis le Jeune. Ce prince écrit au roi d'Angleterre une lettre où il dit : *Je ne veux point perdre l'ancien droit de ma couronne; la France a de tout tems été en possession de protéger les innocens opprimés, & de donner retraite à ceux qui sont exilés pour la justice.*

Concile de Reims, où l'on resout de secourir la Terre-sainte. En exécution de ce que le Pape avoit ordonné lors de ce concile, on fit une collecte de deniers pendant cinq ans en Angleterre & en France. C'est le premier exemple de ces levées pour la Terre-sainte.

1165.

Assemblée d'Aix-la-Chapelle pour la canonisation de Charlemagne. L'empereur Frederic qui avoit convoqué cette assemblée, fit exhumer le corps, comme cela se pratiquoit alors pour les canonisations, & il en fit expédier une bulle d'or. On prétend même qu'il mit le corps de

Charlemagne dans une châsse d'or ornée de pierreries, & qu'on commença dès-lors à en célébrer la fête à Aix-la-Chapelle, avec le consentement de l'Archevêque de Cologne. Quoique cette espece de canonisation eût été faite sous l'autorité d'un Antipape, les Papes légitimes ne s'y sont point opposés.

L'empereur Frederic faisoit toujours les plus grands efforts pour soûtenir le schisme : dans le dessein de l'affermir davantage, il exigea des Evêques de ses états un serment de ne jamais reconnoître d'autres Papes que le prétendu Pascal III. & ses successeurs.

Le Pape retourne à Rome, où il étoit désiré depuis la mort de l'antipape Victor. Il donne la légation d'Angleterre à S. Thomas de Cantorberi : cette nouvelle jette l'alarme dans ce royaume.

1166.

Conférence de Chinon, où le Roi d'Angleterre prend la résolution d'appeller au Pape pour suspendre les censures dont S. Thomas le menaçoit. Ce Prélat condamne publiquement les coûtumes d'Angleterre, dans l'église de Vezelai, le jour de la Pentecôte 12. Juin, & excommunie ceux qui mettroient la main sur les biens de l'église de Cantorberi. Concile de Londres, où les Evêques assemblés par ordre du Roi interjettent appel à son exemple.

En Italie, le Pape se voyoit menacé d'un nouvel orage : l'empereur Frederic, après avoir pris plusieurs villes, paroissoit disposé à venir attaquer Rome, où il prétendoit établir l'antipape Pascal. Dans ces circonstances le Pape reçut un envoyé de Manuel empereur de Constantinople, qui offroit de lui donner du secours contre Frederic, & même de procurer la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine, pourvû que le Pape lui rendît la couronne impériale, qui lui appartenoit de droit (disoit-il) plutôt qu'à Frederic Allemand. Quoique ces promesses parussent de difficile exécution, le Pape de l'avis des Cardinaux fit passer en Orient l'Evêque d'Ostie & un Cardinal, avec le Sebaste Jourdain envoyé de l'empereur Manuel. Ce Prince avoit publié au mois de Mars précedent une constitution touchant les fêtes ausquelles les tribunaux de Justice devoient cesser :

parmi ces fêtes on en voit que l'Eglise Latine ne célébroit pas encore, & qu'elle a reçues depuis ; sçavoir, la Présentation de la Vierge, sa Conception, sainte Anne, & la Transfiguration de notre Seigneur. Mais, comme l'observe M. Fleuri, de ce que les Grecs célébroient dès-lors la fête de la Conception de la sainte Vierge, il n'en faut pas conclure qu'ils croyoient la Conception immaculée, puisqu'ils célébroient aussi la Conception de S. Jean-Baptiste le 23. Septembre.

Le même Empereur fit tenir cette année un grand concile à Constantinople, où fut condamnée l'erreur d'un nommé *Demetrius*, qui soûtenoit qu'on ne peut dire que le Fils de Dieu est moindre que son Pere, contre cette parole expresse de Jesus-Christ, *Le Pere est plus grand que moi ;* laquelle, selon les interprétations des saints Peres, doit être entendue suivant son humanité, dans laquelle il a souffert.

1167.

Frederic, après avoir remporté une grande victoire sur les Romains, vient assiéger Rome, & prend l'église de S. Pierre, dont il met l'antipape Pascal en possession le 30. Juillet. Le Pape, appréhendant une révolte des Romains qui commençoient à écouter les propositions de l'Empereur, se retire à Benevent. La mortalité se met dans l'armée de Frederic, & l'oblige de s'éloigner de Rome. Cet évenement fut regardé par quelques-uns comme une punition de Dieu ; car Frederic étoit depuis long-tems excommunié par le Pape, qui même avoit délié ses sujets du serment de fidélité.

Guillaume de Pavie & Otton, cardinaux, viennent en Normandie avec la qualité de Légats, pour accommoder le differend du Roi d'Angleterre avec l'Archevêque de Cantorberi. Conférences de Gisors & d'Argentan, où l'on ne termine rien. Gilbert évêque de Londres propose une appellation au nom du royaume & du clergé ; les Légats ordonnent à l'Archevêque de déférer à cet appel, lui défendant de la part du Pape de jetter en Angleterre aucun interdit ou excommunication. Ce Prélat écrit au Pape & aux Cardinaux, pour se plaindre de la conduite des Légats.

On découvre un grand nombre de Manichéens en Flandre :

le peuple les nommoit *Poplicains* ou *Publicains*, nom qu'on croit être venu de celui de *Pauliciens*. On en trouva dans le même tems à Vezelai en Bourgogne; où sept d'entr'eux furent brûlés, pour n'avoir pas voulu renoncer à cette heréfie.

1168.

Frederic voyant les villes de Lombardie révoltées contre lui, & ne fçachant comment fe tirer d'Italie, feint de vouloir quitter le fchifme. Il change prefqu'auffi-tôt de réfolution, ayant obtenu un paffage par les États du comte de Maurienne. Après fon départ les Lombards fondent la ville d'Alexandrie à l'entrée de leur pays, pour s'oppofer au retour des Allemans: ce nom lui fut donné en l'honneur du pape Alexandre, auquel même ils la donnerent en propriété l'année fuivante. Les Impériaux la nommerent par mépris Alexandrie de la Paille, quoiqu'elle eut dès la premiére année quinze mille hommes portant les armes. C'eft aujourd'hui une ville confidérable dans le duché de Milan.

L'antipape Pafcal meurt à Rome le 20. Septembre; fon parti élit à fa place Jean abbé de Strum, fous le nom de Calixte III.

Vers ce tems le Pape reçoit une feconde ambaffade de l'empereur Manuel, qui le preffoit d'acquiefcer à fa demande touchant l'Empire, lui offrant même de grandes fommes d'argent. Le Pape, par le confeil des Cardinaux, renvoie l'Ambaffadeur avec tout l'argent qu'il avoit apporté.

Bulle du 4. Novembre, par laquelle le Pape foumet à l'Evêque de Rofchild l'île de Rugen nouvellement conquife par Valdemar roi de Dannemarc, qui avoit obligé les habitans à embraffer le Chriftianifme. L'île de Rugen faifoit partie de l'État des Sclaves.

1169.

Saint Thomas emploie les cenfures eccléfiaftiques, & envoie des lettres de tous côtés, par lefquelles il fufpend & excommunie tous ceux qui agiffoient contre l'Eglife. Le Pape envoie deux Nonces pour traiter de la paix: on tient plufieurs conférences auffi infructueufes que les premiéres. Ordonnance du Roi d'Angleterre, portant que fi on trouve

en ce royaume quelqu'un chargé de lettres du Pape ou de l'Archevêque, portant interdit, il sera puni comme traître: défense d'appeller au Pape ou à l'Archevêque, & de payer le denier de S. Pierre. Thomas renouvelle les censures.

1170.

Le Roi d'Angleterre ayant appris que l'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Nevers avoient reçu pouvoir & ordre du Pape de mettre ses États en interdit, s'il ne s'accordoit dans quarante jours avec l'Archevêque, prend la résolution de se réconcilier avec ce Prélat, ce qui s'exécute le 22. Juillet. Les conditions étoient que le Roi restitueroit à l'Archevêque l'église de Cantorberi & les terres de sa dépendance, & qu'il répareroit l'entreprise du sacre du Roi son fils. C'est que le Roi avoit fait faire cette cérémonie par l'Archevêque d'Yorc, contre la défense du Pape, & au préjudice de l'église de Cantorberi. Le Prélat avoit pris cette affaire si fort à cœur, qu'en s'embarquant pour l'Angleterre, il y envoya les lettres du Pape portant suspense contre l'Archevêque d'Yorc, & contre tous les Evêques qui avoient assisté au sacre du jeune Roi. Mais cette action ralluma toute l'animosité du Roi: il entra à cette nouvelle dans un si furieux emportement, que quatre chevaliers de sa chambre croyant lui rendre un grand service s'ils le délivroient de l'Archevêque, formerent aussitôt le dessein de l'assassiner. Ils se rendirent secrétement à Cantorberi, où ils massacrerent le Prélat dans son église, le Mardi 29. Décembre. Il est honoré comme martyr.

Ordre de saint Julien du Poirier en Espagne, institué par Gomés Fernand, approuvé par le pape Alexandre III. l'an 1177. sous la régle de saint Benoît.

1171.

Le Roi d'Angleterre envoie au Pape, pour se justifier des soupçons qu'on avoit pû prendre contre lui, à l'occasion de ce qui s'étoit passé à Cantorberi. Le Pape prononce excommunication contre les meurtriers du saint Archevêque, & envoie deux Légats pour s'assurer de la soumission du Roi.

Conciles de Cassel & d'Armarch en Irlande, sur la discipline. Le sixiéme canon du concile de Cassel porte, Que

tous les fideles étant malades feront testament en présence de leur confesseur & des voisins, & diviseront leurs biens en trois parties; une pour leurs enfans, l'autre pour leurs femmes, & la troisiéme pour leurs funérailles. L'Evêque de Lismor présida à ce concile en qualité de Légat.

En Orient, Saladin Sultan d'Egypte ordonne qu'à l'avenir les Chrétiens & les Juifs seroient incapables des emplois publics. Ce réglement fut regardé comme une rude persécution; plusieurs Chrétiens aimerent mieux renoncer à leur religion qu'à leurs emplois. Saladin obligea aussi les Chrétiens à se distinguer par leur habit; le portant plus court que les Musulmans, avec une ceinture par-dessus, & quelque différence au turban.

1172.

Les Légats donnent l'absolution au Roi d'Angleterre dans l'abbaye de Souvigni près Avranches, le 22. Mai. On étoit convenu que ce Prince déclareroit avec serment qu'il n'avoit ni sçû ni commandé la mort de l'Archevêque de Cantorberi; qu'il s'obligeroit à casser les coûtumes illicites qu'il avoit introduites dans ses États; qu'il permettroit les appellations au saint Siége, & rendroit les biens de l'église de Cantorberi. Il se soumit à tout, & en fit serment sur les saints Evangiles. Les Légats le menerent ensuite de son bon gré hors de la porte de l'église, où il reçut l'absolution à genoux. Le jeune roi Henri son fils qui étoit présent, fit le même serment.

Ces deux Princes assisterent à un concile géneral de Normandie, qui s'assembla à Avranches le 27. Septembre, & auquel les Légats présiderent. On y publia douze canons. Le sixiéme porte, Qu'on obligera les Curés des paroisses d'avoir un vicaire lorsque la paroisse sera en état de fournir à son entretien: le dixiéme, Que les clercs n'auront point de charges dans les jurisdictions séculiéres sous peine d'être exclus des bénéfices: le douziéme, Que le mari ou la femme ne pourra entrer en Religion, l'autre demeurant dans le siécle, s'ils n'ont passé l'âge d'user de leur mariage. On vouloit défendre aux Prêtres de rien recevoir pour les mariages & les baptêmes, & pour l'absolution des excommunications: mais les Evêques de Normandie ne voulurent pas recevoir ce décret.

1173.

1173.

Le Prince des Affaffins envoie un ambaffadeur au roi de Jerufalem Amauri ; promettant de fe faire baptifer, fi les Templiers vouloient remettre le tribut que fes fujets leur payoient. L'envoyé fut bien reçu du Roi, mais à fon retour il fut tué par les Templiers. Ces Religieux, auffi-bien que les Hofpitaliers, avoient tellement dégeneré depuis environ foixante ans qu'ils étoient inftitués, que les écrivains Chrétiens & Mahometans, d'ailleurs peu conformes en leurs jugemens, s'accordent à les dépeindre comme les plus méchans de tous les hommes. Dans leurs brigandages ils n'épargnoient pas plus les Chrétiens que les infideles, avec lefquels ils ne gardoient ni traité ni parole. Les Affaffins dont il eft ici parlé, étoient des Mufulmans d'une fecte particuliére. Le Juif Benjamin, dans la relation de fes voyages, les place proche du mont Liban, & dit qu'ils s'étoient rendus terribles en tous lieux, parce qu'ils tuoient les Rois en trahifon. Comme ils n'avoient ordinairement d'autres armes qu'un poignard, on les nomma en Arabe *Haffaffins*, d'où nous avons fait le nom d'*Affaffins*. Nos hiftoriens ont nommé leur chef, *le Vieux de la montagne*, traduifant litteralement le titre qu'on lui donnoit en Arabe.

Saint Thomas de Cantorberi eft canonifé.

1174.

Pénitence du roi d'Angleterre Henri II. Ce Prince voyoit fes enfans révoltés contre lui, & étoit menacé de perdre fes États de deçà la mer. On regardoit ces malheurs comme une punition divine de la perfécution qu'il avoit faite à S. Thomas de Cantorberi. Pour expier cette faute, Henri réfolut d'aller à Cantorberi faire fatisfaction au faint Martyr. Il y arriva le Vendredi 12. Juillet, marchant nuds pieds, & revêtu d'une mauvaife tunique de laine. Lorfqu'il fut près du tombeau, il s'y tint profterné, recevant des coups de verges de la main de tous les Evêques & Abbés qui étoient préfens, & de tous les moines de la communauté l'un après l'autre : il demeura ainfi profterné pendant tout le jour & la nuit fuivante, priant avec ferveur & fans prendre aucune nourriture. Le lendemain au point du jour, il entendit une Meffe en l'honneur du même S. Thomas,

Cette pénitence si humble eut sa récompense ; le Roi d'Angleterre vit cette même année la paix rétablie dans tous ses États.

Vers ce tems, Lambert le Begue, prêtre de Liége, rassembla en communauté des femmes & des filles à qui il avoit persuadé de vivre en continence : elles furent nommées *Beguines*, du surnom de Lambert. Cette institution subsiste encore dans les Pays-Bas, où l'on voit plusieurs communautés de personnes du sexe, qui sans engagement de vœu perpétuel, vivent ensemble, s'appliquant à la priére & au travail.

Saint Bernard est canonisé par le pape Alexandre, vingt ans après sa mort.

1175.

L'archevêque Richard, successeur de S. Thomas dans le siége de Cantorberi, assemble un concile de ses Suffragans le 19. Mai, où l'on fait dix-neuf canons. Le quinziéme porte, Qu'on n'ajoûtera point d'autre préface à la Messe, outre les dix qui sont en usage dans l'Eglise ; ce sont les mêmes que nous disons encore. Le seiziéme défend de donner l'Eucharistie trempée, sous prétexte de rendre la communion plus complette : ceci paroît prouver que c'étoit dès-lors l'usage le plus commun de ne prendre que l'espece du pain.

Le Pape érige la nouvelle ville d'Alexandrie en évêché.

Bulle du 15. Juillet pour la confirmation du nouvel Ordre militaire de S. Jacques en Espagne, composé de clercs & de chevaliers. Parmi ces derniers les uns gardoient le célibat, les autres étoient mariés, & leurs femmes étoient comptées pour sœurs de l'Ordre. Le but de ces nouveaux chevaliers étoit de combattre les Sarrasins, tant pour garantir les Chrétiens de leurs incursions, que pour les attirer eux-mêmes à la Religion chrétienne.

1176.

Concile de Londres le 14. Mars, assemblé par le cardinal Hugues légat, où les Archevêques de Cantorberi & d'Yorc conviennent de s'en rapporter à l'arbitrage de l'Archevêque de Rouen & des Evêques de France sur leurs différends.

Concile de Lombez près Albi, pour la condamnation de plusieurs Manichéens, qui se faisoient nommer les Bons hommes.

L'empereur Frederic est battu par les Milanois : cette défaite qui assuroit la liberté des villes de Lombardie, & ruinoit sa puissance en Italie, le détermine à faire la paix avec le Pape.

Pierre Comestor publia cette année son histoire scholastique, qui contient la suite de l'histoire sainte depuis le commencement de la Genése jusqu'à la fin des Actes des Apôtres. Cet ouvrage est mêlé de gloses & d'incidens de l'histoire profane : il a été regardé pendant trois cents ans comme le corps de la Théologie positive. Pierre Comestor, après avoir été chancelier de l'église de Paris, se retira à l'abbaye de S. Victor, où il mourut en 1179. après avoir legué ses biens aux églises & aux pauvres.

1177.

Le Pape & l'Empereur se rendent à Venise, où la paix est jurée solemnellement le 1. Août. L'Empereur abandonne l'antipape, & reçoit l'absolution des censures, de même que les Evêques & les Seigneurs Allemans qui avoient suivi le schisme. Le Pape eut soin de faire comprendre dans ce traité le Roi de Sicile & les Lombards, dont le secours lui avoit été très-utile pour se soûtenir contre l'Empereur. Pendant que le Pape étoit à Venise, il écrivit à un Roi des Indes qui professoit le Christianisme, & témoignoit vouloir ne suivre d'autre foi que celle du saint Siége. La lettre est datée du 28. Septembre ; & le Roi auquel elle est adressée, est nommé *le Prête-Jean*, suivant les historiens Anglois qui la rapportent.

Concile géneral d'Irlande à Dublin, assemblé par le cardinal Vivien, légat.

1178.

Le cardinal Pierre légat en France, & plusieurs autres Prélats accompagnés de quelques Seigneurs, visitent le comté de Toulouse & le diocése d'Albi, qui étoient infectés de l'herésie des nouveaux Manichéens. Pierre Moran, chef des herétiques de Toulouse, abjure publiquement, & se soumet à la pénitence : Bernard & Raimond chefs de ceux qui étoient dans le diocése d'Albi, ayant refusé d'abjurer, sont excommuniés & chassés du pays.

Le pape Alexandre rentre à Rome le 12. Mars, après

avoir fait jurer aux Romains qu'ils restitueroient les droits régaliens dont ils s'étoient emparés, & que les Senateurs à leur élection rendroient foi & hommage au Pape. Le 29. Août suivant, l'antipape Calixte abjura aussi le schisme, qui paroissoit ainsi totalement fini, lorsque quelques schismatiques élurent encore pour antipape Lando Sitino de la famille des Frangipanes, qu'ils nommerent Innocent III. Le Pape indique un concile géneral à Rome pour le premier Dimanche de Carême de l'année suivante.

1179.

Le concile s'assemble dans l'église de Latran : la premiére session se tient le 5. Mars ; la seconde le 14. & la troisiéme le 19. du même mois. Ce concile n'eut que ces trois sessions. Il s'y trouva trois cents deux Evêques, entre lesquels étoient plusieurs Prélats Latins d'Orient. Nectaire abbé des Casules y assista pour les Grecs. On y fit 27 canons, dont le premier porte, Que si dans l'élection du Pape les Cardinaux ne s'accordent pas assez pour la faire unanimement, celui qui aura les deux tiers des voix sera reconnu pour Pape. Le troisiéme, Que personne ne sera élu Evêque, qu'il n'ait trente ans accomplis ; & qu'on ne pourra être pourvu des autres bénéfices à charge d'ames, qu'on n'ait atteint l'âge de vingt-cinq ans. Le cinquiéme, Que si un Evêque ordonne un Prêtre ou Diacre sans lui assigner un *titre* certain dont il puisse subsister, il lui donnera de quoi vivre jusqu'à ce qu'il lui assigne un revenu ecclesiastique, à moins que le clerc ne puisse subsister de son patrimoine ; c'est le premier canon qui parle de patrimoine au lieu de titre ecclesiastique. Le huitiéme ordonne que les bénéfices vacans seront conferés dans six mois ; autrement le Chapitre suppléera à la négligence de l'Evêque, l'Evêque à celle du Chapitre, & le Métropolitain à celle de l'un & de l'autre. Le dixiéme défend à un Religieux d'avoir un pécule, si ce n'est pour l'exercice de son obédience. Le treiziéme est contre la pluralité des bénéfices. Le quatorziéme fait défenses aux laïcs de transferer à d'autres laïcs les dîmes qu'ils possedent, au peril de leurs ames. (C'est sur ce fondement que l'on conserve aux laïcs les dîmes dont on juge qu'ils étoient en possession dès le tems de ce concile, & que

l'on nomme, *dîmes inféodées.*) Le concile ordonne dans le vingt-cinquiéme canon, que par-tout où les lépreux seront en assez grand nombre vivant en commun, pour avoir une église, un cimetiére & un Prêtre particulier, on ne fasse point difficulté de le leur permettre; & il les exempte de donner la dîme des fruits de leurs jardins, & des bestiaux qu'ils nourrissent. C'est la premiére constitution touchant les léproseries. Ce concile est compté pour le dixiéme concile géneral, troisiéme de Latran.

1180.

L'antipape Lando est pris par le Pape, & se soumet; ce qui met fin au schisme.

Manuel Comnene empereur de Constantinople meurt le 24. Septembre. Quelque tems avant sa mort il avoit obligé les Evêques à ôter du catéchisme des Grecs un article portant *anathême au Dieu de Mahomet, qui n'engendre point & n'est point engendré;* les Prélats convinrent qu'on mettroit seulement: *Anathême à Mahomet, à toute sa doctrine, & à sa secte,* pour satisfaire l'Empereur qui croyoit que les Musulmans qui voudroient se convertir, seroient scandalisés de voir une malédiction prononcée contre Dieu, de quelque maniére que ce fût. Ce Prince fut en relation avec plusieurs Papes, & il se regardoit comme étant dans la communion de l'Eglise de Rome; ainsi, comme l'observe M. Fleuri, on ne peut pas dire que de son tems le schisme des Grecs fut entiérement consommé. Manuel eut pour successeur son fils Alexis Comnene.

1181.

Le cardinal Henri légat en Bourgogne marche à la tête d'une grande armée contre les Albigeois; il prend le château de Lavaur, & oblige Roger de Beziers & plusieurs autres Seigneurs à abjurer l'herésie.

Mort du pape Alexandre III. le 30. Août. Ce Pape étoit très-sçavant dans l'Ecriture-sainte, les canons, & les loix Romaines: ce fut lui qui réserva au Pape seul la canonisation des Saints, & depuis les Evêques n'ont plus fait usage de leur ancien droit à cet égard. Hubaud évêque d'Ostie est élu pour lui succeder le 1. Septembre, sous le nom de Lucius III. A cette élection on commença à exécu-

ter le décret du concile de Latran, qui demande les deux tiers des suffrages : les Cardinaux commencerent aussi à réduire à eux seuls le droit d'élire le Pape, à l'exclusion du reste du clergé & du peuple.

1182.

L'église cathédrale de Paris bâtie par les soins de Maurice de Sulli évêque de cette ville fut achevée cette année, pour la plus grande partie. Ce superbe édifice avoit été commencé plusieurs années auparavant, sous le régne de Louis le Jeune, & sous le pontificat d'Alexandre III. qui en posa la premiére pierre.

Philippe Auguste, roi de France, chasse tous les Juifs de ses États. Ils s'étoient rendus odieux par les usures sans bornés qu'ils exerçoient à l'égard des Chrétiens ; il couroit aussi un bruit qu'ils étoient dans l'usage de crucifier un enfant tous les ans au tems de Pâque, par mépris des Chrétiens. On trouve dans les auteurs du tems grand nombre d'histoires de ces enfans crucifiés, en différents royaumes ; mais plusieurs historiens ont justifié les Juifs d'une partie de ces imputations. L'année suivante le Roi fit dédier leurs synagogues, pour les changer en églises.

Étrange révolution à Constantinople. Andronic gouverneur du Pont, appellé par le peuple qui desiroit le voir à la tête des affaires pendant le bas âge de l'empereur Alexis, vient camper près de cette ville, & y fait entrer une partie de ses troupes avec ordre de faire main basse sur tous les Latins. Comme ils avoient été avertis du mauvais dessein des Grecs, une partie prit la fuite & s'embarqua : ceux qui ne purent s'enfuir, furent tués & brûlés dans leurs maisons & dans les églises, ou vendus pour l'esclavage : on remarque à la honte des Prêtres Grecs & des Moines, qu'ils étoient les plus ardens à exciter le massacre. Les Latins qui s'étoient échapés, ravagent par représailles toutes les côtes & les villes maritimes, faisant le tour de l'Hellespont, depuis l'embouchure de la mer Noire jusqu'à celle de la Méditerranée.

Vers ce tems Aimeri, troisiéme patriarche Latin d'Antioche, réunit les Maronites à l'Eglise Romaine. Cette nation qui habitoit sur le mont Liban & aux environs, étoit dans

l'heréfie des Monothélites, condamnée au fixiéme concile général en 681.

1183.

Bulle du 5. Février, par laquelle le Pape érige en archevêché la ville de Montreal en Sicile. Cette ville avoit pris naiſſance en 1174. par la fondation d'un monaſtere de Bénédictins. Guillaume, ſecond abbé, en fut le premier archevêque.

On découvre à Arras pluſieurs Manichéens, qui ſont condamnés au feu par Guillaume archevêque de Reims, & Philippe comte de Flandre.

En Orient, Andronic oblige l'empereur Alexis de l'aſſocier à l'Empire, & le fait étrangler enſuite.

1184.

Le pape Lucius, fatigué de pluſieurs révoltes des Romains, ſe retire à Verone, où il aſſemble un grand concile le 1. Août. L'empereur Frederic qui ſe trouvoit en Italie, y aſſiſta; & de concert avec ce Prince, le Pape fit contre les nouvelles heréſies une longue conſtitution, où l'on voit le concours des deux Puiſſances pour l'extirpation des heréſies. On y entrevoit auſſi l'origine de l'*inquiſition contre les herétiques*, en ce que cette conſtitution ordonne aux Evêques de s'informer par eux-mêmes ou par commiſſaires, des perſonnes ſuſpectes d'heréſie, ſuivant la commune renommée & les dénonciations particuliéres : elle diſtingue les degrés de *ſuſpects*, *convaincus*, *pénitens*, & *relaps*, ſuivant leſquels les peines ſont différentes : enfin, on y voit qu'après que l'Egliſe a employé contre les coupables les peines ſpirituelles, elle les abandonne au bras ſéculier, pour exercer contre eux les peines temporelles.

Les principaux herétiques dont parle cette conſtitution, ſont les *Cathares* ou *Patarins*, qui ſont les mêmes que les nouveaux Manichéens; & les *Humiliés* ou *Pauvres de Lyon*, plus connus ſous le nom de *Vaudois* : leur ſecte commença en 1160. à cette occaſion. Pluſieurs notables bourgeois étant aſſemblés à Lyon, un d'eux mourut ſubitement en leur préſence : *Pierre Valdo* qui étoit de ſa compagnie, fut tellement frapé de cet accident, qu'il diſtribua auſſi-tôt aux pauvres une grande ſomme d'argent; ce qui en attira

quantité à sa suite. Il les exhorta à embrasser la pauvreté volontaire, à l'imitation de Jesus-Christ & des Apôtres; & comme il étoit un peu lettré, il leur expliquoit le texte du nouveau Testament en langue vulgaire. Les Ecclésiastiques l'accuserent de témérité, & voulurent l'empêcher d'instruire : mais il méprisa leurs réprimandes, & continua d'enseigner. Ses sectateurs furent nommés Vaudois, du nom de leur maître ; on les nomma aussi *Leonistes*, à cause de la ville de Lyon, ou *Sabatés* & *insabatés*, à cause d'une chaussure singuliére qu'ils portoient. On ne voit pas qu'ils eussent d'autre erreur dans ces commencemens, que l'estime de la pauvreté oisive, & le mépris de l'autorité du clergé. Il avoit paru en Lombardie des *Humiliés*, dont le Pape avoit approuvé l'association, leur permettant même de prêcher avec le consentement des Evêques. Ce n'est pas de ceux-là qu'il faut entendre le décret du pape Lucius.

1185.

Heraclius patriarche de Jerusalem, Arnaud maître des Templiers, & Roger maître des Hospitaliers, viennent en Europe solliciter du secours pour le royaume de Jerusalem, menacé de sa ruine par les progrès de Saladin. Ce conquérant après avoir éteint en Egypte les Califes Fatimites, se rendit maître de l'Arabie, de la Syrie, & de la Mésopotamie, ensorte que les places qui restoient aux Chrétiens se trouvoient enfermées dans ses états.

Guillaume roi de Sicile prend, sur les Grecs, Duras & Thessalonique. Ces villes sont reprises peu de tems après par Isaac l'Ange, qui est proclamé Empereur à Constantinople, & abandonne Andronic à la fureur du peuple irrité par ses cruautés. Ce malheureux usurpateur périt après avoir souffert pendant plusieurs jours toutes sortes d'outrages & de tourmens.

Mort du pape Lucius III. le 24. Novembre. Hubert Crivelli cardinal, & archevêque de Milan, lui succede le lendemain, & prend le nom d'Urbain III. Il garda l'archevêché de Milan jusqu'à sa mort.

1186.

Contestation entre le Pape & l'empereur Frederic touchant les terres données à l'église Romaine par la comtesse

Mathilde, & la dépouille des Evêques après leur mort, que l'Empereur prétendoit lui appartenir.

Meinard chanoine de Sigeberg, ordonné évêque pour la Livonie où il étoit allé travailler à la converſion des idolâtres, établit ſon ſiége à Riga capitale du pays.

1187.

Saladin irrité de l'infraction d'une tréve que les Princes Latins avoient faite avec lui, entre dans le royaume de Jeruſalem à la tête de cinquante mille hommes, & remporte une ſanglante victoire ſur les Chrétiens : Guy de Luſignan, roi de Jeruſalem, eſt fait priſonnier, & la vraie Croix eſt priſe par les infideles. Saladin profitant de ſa victoire, ſe ſaiſit d'un grand nombre de places, & vient enfin aſſiéger Jeruſalem, qui ſe rend par capitulation le Vendredi 2. Octobre, après quatorze jours de ſiége. C'eſt ainſi que Jeruſalem retomba ſous la puiſſance des infideles, après avoir été ſous celle des Chrétiens Latins pendant quatre-vingt-huit ans. Ils furent les ſeuls qui en ſortirent ; les Chrétiens Syriens, Georgiens, Armeniens & Grecs y reſterent. Saladin fit changer toutes les égliſes en moſquées, excepté celle du Saint-Sépulcre, & permit comme auparavant de viſiter les ſaints lieux, pourvû que l'on y vînt ſans armes, & qu'on payât certains droits.

Ces triſtes nouvelles furent bientôt répandues en Italie : le pape Urbain III. en mourut de chagrin le 19. du même mois d'Octobre : il eut pour ſucceſſeur le cardinal Albert, qui fut nommé Gregoire VIII. & mourut le 15. Décembre ſuivant, après avoir écrit une lettre circulaire pour animer les fideles au recouvrement de la Terre-ſainte, & ordonné à ce ſujet des jeûnes & des abſtinences certains jours de la ſemaine pendant cinq années. Paul cardinal, évêque de Paleſtrine, lui ſuccede ſous le nom de Clement III.

1188.

Les Rois de France & d'Angleterre ſe croiſent pour le recouvrement de la Terre-ſainte, & levent un impôt pour ſubvenir aux frais de ce voyage. On donna à cette taxe le nom de *Dîme-Saladine*, parce qu'elle étoit du dixiéme du revenu de chaque particulier. Les Eccléſiaſtiques la

payerent comme les laïcs ; les seuls croisés & quelques Ordres religieux en furent exempts. L'empereur Frederic & le Duc de Suabe son fils prennent aussi la croix.

1189.

Sédition contre les Juifs à Londres, & en plusieurs autres villes d'Angleterre ; ceux d'Yorc se tuent eux-mêmes par la crainte des Chrétiens. Concile de Pipevel à la mi-Septembre, assemblé par le roi Richard I. pour remplir les églises vacantes. Ce Prince avoit succedé à Henri II. son pere, mort le 6. Juillet précedent, d'une maladie causée par le chagrin de voir ses enfans révoltés contre lui : il leur donna sa malédiction avant de mourir, & ne voulut jamais la révoquer quelque instance que lui en pussent faire les Evêques & les autres personnes pieuses.

Joachim, abbé de Curace, ordre de Cîteaux, fonde le monastere de Flore dans la Calabre, au royaume de Naples. Il y mit une observance plus réguliére que celle de Cîteaux, & cette maison devint chef d'une Congrégation particuliére. L'abbé Joachim étoit célebre par sa vertu & ses écrits, & passoit pour avoir le don de prophétie.

1190.

L'empereur Frederic qui étoit parti pour la troisiéme Croisade dès l'année précédente, prend d'assaut la ville de Cogni capitale du Sultan d'Icone, après avoir battu deux fois les Turcs. Il passa ensuite sur les frontiéres d'Armenie pour se rendre à la Terre-sainte ; mais il eut le malheur de se noyer dans une petite riviére où la chaleur l'avoit invité à se baigner. Son fils Frederic duc de Suabe prend la conduite de l'armée, & meurt devant Acre six mois après son pere.

Philippe Auguste & Richard I. s'embarquent pour la troisiéme Croisade. Gautier archevêque de Rouen, qui devoit accompagner le roi Richard en ce voyage, assembla son concile provincial avant de partir, le 11. Février. On y publia trente-deux canons, dont le troisiéme défend de porter le corps de notre Seigneur sans lumiére, croix & eau-bénite. Le roi Philippe laissa le gouvernement du royaume à la Reine sa mere, & à son oncle l'Archevêque

de Reims, & fit une ordonnance qui porte entr'autres choses : „ Si une prébende ou autre bénéfice vient à vaquer pendant que la Régale sera en notre main, la „ Reine & l'Archevêque les conféreront à des hommes „ vertueux & lettrés. “ C'est le premier témoignage exprès du droit de conférer les bénéfices en régale. Il est marqué aussi dans cette ordonnance, que les églises avoient coûtume de donner au Roi des secours d'argent en certaines occasions.

1191.

Mort du pape Clement III. le 25. Mars; le cardinal Hiacynte lui succede, sous le nom de Celestin III.

Henri VI. fils de Frederic vient se faire couronner Empereur à Rome, le 15. Avril. Roger d'Hoveden, auteur Anglois contemporain, rapportant la cérémonie de ce couronnement, dit que le Pape étant assis dans sa chaire pontificale, poussa du pied la couronne impériale qu'il avoit mise sur les degrés de son siége, & la fit tomber à terre, pour montrer qu'il avoit le droit de déposer l'Empereur s'il le méritoit; & que les Cardinaux la prirent ensuite, & la mirent sur la tête de l'Empereur.

La ville d'Acre se rend aux croisés le 13. Juillet. Cette ville, qui est l'ancienne Ptolemaïs, fut depuis la plus importante place des Latins en Palestine. Les principales conditions de la capitulation étoient la restitution de la vraie Croix prise à la journée de Tiberiade, & la délivrance des captifs Chrétiens. Le Roi de France se contenta de cet exploit : se trouvant malade, & d'ailleurs mal satisfait du Roi d'Angleterre, avec lequel il avoit eu plusieurs differends, il se rembarqua. Richard resté seul, est attaqué par Saladin ; il défait le Sultan, quoique l'armée de ce Prince fût beaucoup plus forte que celle des Anglois.

1192.

Bulle du 3. Février pour la confirmation du nouvel Ordre militaire des chevaliers Teutoniques, institué par les Allemans pendant le siége d'Acre, à l'imitation des Templiers & des Hospitaliers de S. Jean.

Saint Albert évêque de Liége est assassiné le 24. Novembre. Comme il y avoit eu partage lors de son élection,

l'empereur Henri VI. qui prétendoit qu'en pareil cas l'élection étoit caduque & lui appartenoit, avoit donné l'investiture à un autre, & ne cessoit de persécuter Albert; il parut même approuver le meurtre du saint Evêque, qui fut regardé comme martyr de la liberté de l'Eglise.

Le roi Richard, instruit des troubles excités en Angleterre à l'occasion de son absence, quitte l'Orient après avoirfait une tréve de trois ans avec Saladin : il est pris à son retour par Leopold duc d'Autriche, qu'il avoit sensiblement offensé pendant le siége d'Acre.

1193.

Religieux du Val des Choux en Bourgogne, institués par Viard frere convers de la Chartreuse de Louvigni au diocése de Langres.

Concile de Compiégne, où Philippe Auguste fait déclarer nul son mariage avec Ingerburge, sous prétexte de parenté.

1194.

Le Pape dénonce le duc Leopold excommunié, s'il ne restituoit la rançon qu'il avoit exigée du roi Richard. Leopold n'en voulut rien faire, & demeura excommunié; à quoi on attribua tous les malheurs qui lui arriverent cette année : son duché fut ravagé par les incendies, les inondations & la contagion; enfin s'étant griévement blessé en tombant de cheval, il se soumit & mourut, après avoir reçu l'absolution des censures.

1195.

Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, est chassé le 10. Avril par son frere Alexis, qui lui fait arracher les yeux, & prend le surnom de Comnene.

Concile d'Yorc le 14. Juin. Hubert de Cantorberi y présidoit en qualité de Légat. On y publia douze canons, dont le second porte, Que le Prêtre n'imposera point pour pénitence de faire dire des Messes, & se contentera pour rétribution de ce qui lui sera offert à la Messe, sans faire aucune convention. Le quatriéme porte, Qu'un diacre ne baptisera, ne donnera le corps de Jesus-Christ,

on n'imposera la pénitence qu'en cas d'extrême néceſſité. Le docteur Michel chargé de la légation d'Eſpagne célébra auſſi un concile en paſſant à Montpellier, au mois de Décembre. Comme il y avoit des Albigeois en pluſieurs endroits de la province; le concile, entr'autres réglemens, laiſſe à la diſcrétion des Evêques d'uſer des interdits comme ils le jugeront à propos; de peur que les interdits géneraux & de longue durée ne donnent occaſion à ces herétiques de ſéduire les ſimples.

Le Pape ayant appris la mort de Saladin & la diviſion qui s'étoit élevée entre ſes enfans & ſon frere, fait prêcher une nouvelle Croiſade.

1196.

Il caſſe la ſentence du concile de Compiégne; & fait défendre à Philippe de contracter un autre mariage. Ce Prince épouſe Agnès de Meranie fille du duc de Dalmate, nonobſtant la défenſe du Pape.

1197.

Les croiſés Allemans gagnent une bataille près de Sidon, & reprennent pluſieurs villes: la nouvelle des diviſions ſurvenues en Allemagne après la mort de l'empereur Henri VI. les rappelle dans leur pays.

1198.

Mort du pape Celeſtin III. le 8. Janvier; le cardinal Lothaire lui ſuccede le même jour, ſous le nom d'Innocent III. Pour réprimer la venalité qui régnoit dans la cour de Rome, il défend à tous ſes officiers de rien exiger, excepté les ſcripteurs & les ſcelleurs, dont il fixe les ſalaires.

Manichéens découverts en Nivernois: Terric leur chef eſt brûlé. Commiſſaires envoyés par le Pape en Gaſcogne pour la recherche des herétiques, avec ordre aux Princes & aux Seigneurs de leur prêter main-forte, ſous peine d'excommunication. Ces commiſſaires envoyés contre les herétiques étoient ce qu'on a nommés depuis *Inquiſiteurs*.

Rainier moine de Cîteaux, envoyé par le Pape pour rompre le mariage d'Alphonſe roi de Leon, qui avoit épouſé la fille d'Alphonſe roi de Caſtille ſon couſin ger-

main, prononce excommunication contre ce Prince, & met son royaume en interdit.

Bulle du 17. Décembre portant confirmation de l'Ordre de la sainte Trinité pour la rédemption des captifs, nouvellement institué par S. Jean de Matha prêtre Provençal, & un saint hermite nommé Felix de Valois. Le Pape confirma en même tems leur régle. Elle porte entr'autres choses, Que les Freres réserveront la troisiéme partie de tous leurs biens pour la rédemption des captifs. L'Ordre des Trinitaires fit en peu de tems de grands progrès en France, en Lombardie, en Espagne, & même au-delà de la mer: le moine Alberic qui écrivoit quarante ans après, dit qu'ils avoient déja jusqu'à six cents maisons, entre lesquelles étoit celle de saint Mathurin nommée auparavant l'Aumônerie de saint Benoît, qui leur fut donnée par le Chapitre de l'église de Paris. C'est de cette maison que leur est venu en France le nom de *Mathurins*.

Le Pape donne la croix aux cardinaux Soffrid & Pierre de Capouë, & les envoie prêcher la Croisade.

Le cardinal Soffrid va à Venise & en Lombardie. Le Duc de Venise & le Marquis de Monferrat se croisent avec une grande multitude de peuple.

1199.

En France, Thibaut V. comte de Champagne, Louis comte de Blois, & plusieurs Seigneurs prennent la croix par les exhortations du Cardinal de Capouë. Le pape Innocent III. désiroit si ardemment de procurer du secours à la Terre-sainte, qu'il avoit équipé un vaisseau à ses frais pour l'envoyer en Orient : il avoit ordonné aussi que le clergé payeroit le quarantiéme de tous ses revenus ecclesiastiques, & il s'étoit taxé lui-même ainsi que les Cardinaux à en payer le dixiéme.

Le Légat défend de célébrer *la fête des fous*. On appelloit ainsi une réjouissance profane qui se faisoit à Paris le premier jour de l'année : on y commettoit plusieurs excès non-seulement en paroles sales, mais en actions criminelles ; les querelles alloient quelquefois jusqu'à effusion de sang.

Légats envoyés en Dalmatie : ils célebrent un concile à Dioclée, pour établir en ce pays les usages de l'Eglise Romaine.

Pierre de Parenzo, gouverneur d'Orviéte, est tué le 21. Mai par les nouveaux Manichéens qui étoient alors en très-grand nombre dans cette ville. Comme elle passoit pour imprenable, ils avoient formé le dessein d'en faire leur forteresse contre les Catholiques. Pierre s'attira la haine de ces herétiques, par le zéle avec lequel il les recherchoit pour les punir : il est honoré comme martyr par l'église d'Orviéte.

Le Pape ordonne par une sentence rendue en plein consistoire le 21. Juin, que l'église de Dol sera toujours soumise à celle de Tours, sans que l'Evêque de Dol puisse aspirer à l'usage du Pallium. Lucius II. avoit jugé cette affaire en 1144. mais il avoit permis à l'Evêque de Dol de conserver le Pallium ; ce qui donna lieu ensuite à de nouvelles contestations. Depuis la sentence d'Innocent III. l'église de Dol a toujours été soumise à celle de Tours avec tous les autres évêchés de Bretagne. Le Pape casse plusieurs translations d'Evêques faites sans avoir obtenu sa dispense.

1200.

Pierre de Capouë étoit encore chargé d'une affaire importante ; c'étoit d'obliger le roi Philippe à quitter Agnès, & à reprendre Ingerburge : il y avoit travaillé infructueusement toute l'année précédente, & avoit tenu deux conciles à ce sujet, l'un à Dijon, l'autre à Vienne en Dauphiné. Enfin, à la mi-Janvier de cette année, il publia la sentence d'interdit sur le royaume, prononcée par le Pape. Le Roi en fut si irrité, qu'il chassa les Evêques & les autres clercs de leurs demeures, & confisqua leurs biens. L'interdit étoit observé avec une extrême rigueur, les églises étoient fermées, & les corps morts demeuroient sans sépulture : le Roi mariant son fils Louis, fut obligé de faire célébrer ce mariage sur les terres du Roi d'Angleterre entre Vernon & Andeli. Les choses demeurerent en cet état pendant huit mois, au bout desquels le Roi, après avoir pris l'avis des Seigneurs & des Prélats, consentit à

reprendre Ingerburge, & éloigna Agnès. Le cardinal Octavien, envoyé à la place de Pierre de Capouë, léve l'interdit le 28. Septembre.

Querelle entre le Prévôt de Paris & les écoliers de cette ville, à l'occasion de laquelle le Roi fait une ordonnance, qui portoit entr'autres dispositions : „ Notre Prévôt ni „ nos autres Juges n'arrêteront point un écolier pour „ crime; ou s'ils l'arrêtent, ils le rendront à la Justice „ ecclésiastique : si le cas est grave, notre Justice prendra „ connoissance de ce que deviendra l'écolier; mais elle ne „ mettra la main pour aucun crime sur le Chef de l'école „ de Paris. " C'est celui qu'on a depuis appellé *Recteur*. Cette ordonnance fut faite à Bétisi; c'est la plus ancienne qui se trouve pour exempter les écoliers, comme clercs, de la Justice séculiére.

Concile géneral d'Angleterre à Londres : on y publie quatorze articles ou canons, dont le second défend à un Prêtre de célébrer deux fois la Messe en un jour, sinon en cas de nécessité; & alors il ne fera point l'ablution du calice, & réservera celle des doigts pour la prendre après la seconde Messe.



REMARQUES

REMARQUES PARTICULIÉRES.

ON ne se plaignoit plus de l'ignorance, comme dans les siécles précedens : l'amour de l'étude avoit pris le dessus : on voyoit paroître beaucoup d'écrits ; & ils se multiplioient de telle sorte dans ce siécle, que leur multitude étoit elle-même un sujet de plainte.

L'institution des Ecoles avoit procuré ce renouvellement des études. La plus ancienne & la plus florissante étoit celle de Paris : il paroit qu'après elle la plus célébre étoit celle de Boulogne en Italie, où l'étude du Droit se renouvella vers le milieu de ce siécle, à l'occasion du Code de Justinien retrouvé en Italie en 1137. On donna à ces écoles le nom d'*Universités*, parce qu'on y enseignoit toutes les sciences ; au lieu qu'auparavant chaque école n'embrassoit ordinairement qu'un genre d'étude. Mais on n'avoit pas encore, ou pour mieux dire, on avoit perdu de vue la bonne maniére d'écrire sur les matiéres Théologiques. Comment les Docteurs du douziéme siécle ont-ils pû se persuader que leur méthode devoit être préférée à celle des saints Peres ? qui, comme le dit M. Fleuri, joignent à la solidité & à la finesse des pensées, les termes délicats & les expressions nobles ; qui ne nous proposent point des questions frivoles & puériles, mais les objections effectives des herétiques de leur tems ; qui ne nous repaissent point de doutes & d'opinions, mais de vérités certaines ; enfin qui joignent l'onction à la doctrine, même dans les matiéres les plus abstraites. On n'avoit point non plus la bonne méthode d'étudier ; on se livroit à des raisonnemens sans bornes, & on négligeoit l'étude des faits. D'où il arriva que la Théologie scholastique l'emporta sur la positive, plus essentielle cependant, quoique la scholastique soit aussi d'une grande utilité. On étudioit ardemment la philosophie d'Aristote, particuliérement sa logique ; & l'application que certains Docteurs voulurent faire des principes de ce philosophe aux mysteres de la Religion, en fit tomber plusieurs dans des erreurs, comme Roscelin, Abélard, & Gilbert de la Porée. C'est ce qui obligea sans doute les Théologiens de ce tems-là de traiter bien des questions qui nous paroissent inutiles aujourd'hui.

La même négligence de l'étude des faits faisoit adopter sans examen des piéces dépourvues d'autorité, & même des

fables, pour lesquelles on prit insensiblement tant de goût, que chacun se donnoit la liberté d'en écrire suivant son caprice. Gratien adopta, comme les autres, les fausses décrétales d'Isidore le Marchand, & acheva d'en affermir l'autorité : car pendant les trois siécles suivans on ne connoissoit point d'autres canons que ceux du recueil de Gratien ; on n'en suivoit point d'autres dans les écoles & dans les tribunaux. Ceci contribua beaucoup à faire oublier l'ancienne discipline.

Les translations des Evêques d'un siége à un autre, si sévérement défendues par le concile de Sardique & par plusieurs autres, & long-tems inconnues en Occident, y devinrent très-fréquentes. On attribua ce changement dans la discipline aux fausses décrétales, & avec raison, puisque dans les siécles précedens les translations ne se faisoient que rarement & par l'autorité du Métropolitain & du concile de la province.

Il en est de même de l'érection des nouveaux Evêchés. Suivant les fausses décrétales elle appartient au Pape seul ; suivant l'ancienne discipline c'étoit au concile de la Province, plus à portée en effet de juger des villes qui avoient besoin d'Evêques, & de choisir les sujets propres. Dans les premiers siécles les Métropoles étoient rares à proportion du nombre des évêchés, & il en résultoit cet avantage, que les conciles provinciaux en étoient plus nombreux. Mais les Papes s'étant mis en possession de faire les érections, ils créérent quelquefois des Métropoles, uniquement pour honorer certaines villes. Ils établirent aussi en France, en Espagne & ailleurs, plusieurs Primaties qu'ils supposoient anciennes par erreur de fait, & qui étant contraires à l'ancienne possession, ont donné occasion à de très-grandes contestations. Au reste il faut convenir que l'Eglise trouvoit un avantage dans la multiplication des évêchés, puisque par ce moyen les peuples pouvoient recevoir plus de secours spirituels, la manutention de la discipline devenoit plus aisée, & le ministere de la parole acquéroit un nouvel accroissement.

Les conciles se tenoient encore assez fréquemment : mais le Pape chargeoit toujours ses Légats d'y présider ; ce qui est conforme à la maxime inserée dans le décret de Gratien, qu'il n'est pas permis de tenir de Concile sans l'ordre ou la permission du Pape. Il est bon de remarquer qu'on distinguoit dès-lors des Légats de deux sortes : des Evêques ou des Abbés du pays, ou des Cardinaux envoyés de Rome. Les Légats pris sur les lieux étoient encore différens : les uns établis par commission particuliére du Pape, les autres par la prérogative de leur siége ; & ceux-ci se disoient *Légats-nés*, comme les

Archevêques de Mayence & de Cantorberi. Les Légats venus de Rome se nommoient *Légats à latere*, pour marquer que le Pape les avoit envoyés d'auprès de sa personne ; & cette expression étoit tirée du concile de Sardique. Mais on n'en recevoit point en France, non plus qu'en Angleterre, qui n'eussent été demandés par le Roi. Quelques auteurs regardent la légation comme la source du rang distingué qu'ont tenu depuis les Cardinaux de l'Eglise Romaine. Il est certain que ces légations si fréquentes attiroient beaucoup de distinction & de richesses à ceux qui en étoient chargés, & on leur attribue avec raison un des plus grands changemens qu'ait souffert la discipline de l'Eglise ; c'est-à-dire la cessation des couciles provinciaux, & la diminution de l'autorité des Métropolitains. Devoit-on, dit M. Fleuri, renverser sans délibération, sans examen, sans connoissance de cause, ce bel ordre si sagement établi dès la naissance de l'Eglise, & si utilement pratiqué pendant huit ou dix siécles ?

Gratien a inséré aussi dans son décret de nouvelles maximes touchant l'immunité des clercs. Il soûtient qu'ils ne peuvent être jugés par les laïcs en aucun cas, & s'appuie encore ici sur plusieurs articles des fausses décrétales. Il y joint un article tiré de la Novelle 83. de Justinien, qui porte en substance : Que si le crime est ecclesiastique, la cause sera examinée par l'Evêque, & la peine imposée selon les canons, sans que les autres Juges prennent aucune part à ces sortes de causes. Mais ceci ne prouve rien en faveur de sa prétention ; puisque l'Empereur dit plus haut dans la même Novelle, que si le crime est civil, c'est-à-dire, de la compétence du juge séculier, il fera le procès au clerc accusé ; & s'il le trouve coupable, il le fera déposer par l'Evêque avant de le punir selon les loix. Cependant cette constitution ainsi altérée fut le principal motif de saint Thomas de Cantorberi, pour résister au Roi d'Angleterre avec cette fermeté qui lui attira enfin le martyre, après une persécution violente qui s'étendit sur un très-grand nombre d'Ecclésiastiques, & qui eut des suites tres-fâcheuses. Car la guerre civile qui s'alluma ensuite entre Henri II. & ses enfans, fut regardée comme une punition divine du martyre de saint Thomas, & ce fut peut-être par cette raison que l'on y vit des horreurs qui paroissent presque sans exemple. Les Ecossois & les Gallois, qui avoient pris contre le Roi le parti de ses enfans, exercerent en Angleterre des cruautés inouies. Ils massacroient les prêtres jusques sur les autels, ouvroient les femmes enceintes, & en tiroient les enfans à la pointe de leurs lances. Le jeune roi Henri s'efforça plusieurs fois de

surprendre son pere, & tomba malade de chagrin de n'avoir pû réussir dans ses mauvais desseins. Enfin le pere, avant de mourir, donna sa malédiction à ses enfans, & il ne fut pas possible de la lui faire révoquer.

L'Angleterre fut aussi beaucoup troublée au commencement de ce siécle par la malheureuse querelle des investitures, qui tiroit son origine de plus loin, puisqu'elle fut une des causes de la division entre Gregoire VII. & l'empereur Henri IV. On s'étonne qu'un sujet si leger ait pû causer tant de troubles; mais c'est faute de faire attention que toutes les entreprises des Papes sur les couronnes n'eurent guéres d'abord d'autre fondement que la cérémonie du couronnement & du sacre des rois. Les Papes se souvenant de ce qu'ils avoient fait eux-mêmes, appréhendoient avec raison, qu'insensiblement les princes ne se rendissent maitres des élections, en abusant d'une cérémonie qui dans son origine n'avoit pour objet que de mettre les Ecclésiastiques en possession du temporel des bénéfices. Les princes de leur côté craignoient avec plus de raison encore, que la puissance Ecclésiastique, qui s'étoit déja attribués tant de droit, ne voulût aussi soustraire à l'autorité royale le temporel des Eglises. En s'expliquant avec clarté de part & d'autre, on auroit évité les inconvéniens que l'on appréhendoit: mais l'obscurcissement que l'ignorance avoit jetté sur la matiére des deux puissances, empêcha qu'on n'eût recours à un moyen si simple & si facile. Cette dispute ne put être terminée qu'après avoir occasionné un schisme dans l'Eglise.

Ce schisme fut suivi de plusieurs autres, qui eurent des causes différentes: ils doivent être comptés au nombre des maux dont l'Eglise étoit alors affligée, & dont saint Bernard nous a laissé une peinture très-vive. Mais le zéle de ce grand homme ne se bornoit pas à déplorer les malheurs de l'Eglise. Il avoit reçu tous les talens & tous les dons, & il les employa tous pour la gloire de celui qui les lui avoit si libéralement accordés. Il fut le fléau de l'hérésie, travailla à éteindre les schismes, instruisit par ses discours & par ses écrits, édifia par son humilité & par sa pénitence. La sublimité de son génie, la solidité de sa doctrine, la sainteté de sa conduite, l'ardeur & la discrétion de son zéle, le don des miracles qu'il avoit dans un degré si éminent, le firent regarder, même pendant sa vie, comme un de ces hommes extraordinaires, que Dieu accorde de tems en tems à son Eglise, pour être son soûtien & sa consolation. Saint Bernard est la merveille du douziéme siécle, qui offre néanmoins plusieurs grands hom-

mes. On y voit de faints fondateurs d'Ordre, des Missionnaires zélés, des Pasteurs vigilans, des Rois vertueux.

La profession monastique étoit alors une espece de degré pour parvenir à l'épiscopat. Ceux que l'on y élevoit, étoient le plus souvent tirés des monasteres, où la régularité & l'étude s'étoient mieux soûtenues depuis un certain tems que dans le clergé séculier.

Les Evêques étoient au douziéme siécle les juges ordinaires des pupilles, des mineurs, des veuves, des étrangers, des prisonniers, & autres semblables personnes.

L'usage d'adorer & d'élever l'Hostie avant la consécration du calice paroît s'être établi vers ce tems; & on peut croire qu'il a été introduit pour empecher qu'on ne doutat à l'avenir de la conversion du pain au corps de notre Seigneur avant celle du vin, contre l'opinion de quelques Docteurs qui croyoient que la consécration des deux especes étoit indivisible, & que le pain n'étoit changé au corps de Jesus-Christ qu'après la consécration du vin. Le cardinal Gui Paré, légat en Allemagne, ordonna pendant son séjour à Cologne en 1201. que quand on leveroit l'Hostie à la Messe, tout le peuple se prosterneroit dans l'église au son de la clochette (*pour demander miséricorde*) jusqu'à la consécration du calice. Il ordonna encore que quand on porteroit le saint Sacrement aux malades, le sonneur ou un écolier marcheroit devant le Prêtre, & sonneroit une clochette pour avertir le peuple d'adorer Jesus-Christ dans les rues & dans les maisons. De-là sont venues ces deux pieuses coûtumes.

C'étoit une dévotion du tems, de s'adresser au Confesseur ou au Supérieur ecclesiastique du lieu où une personne étoit décedée, à l'effet d'en obtenir une absolution pour le défunt. Elle consistoit dans une protestation par écrit, où le Supérieur déclaroit qu'il avoit absous & qu'il absolvoit encore un tel de ses pechés. On attachoit cet écrit au tombeau du défunt. Nous avons celle d'Abélard envoyée à Heloïse par Pierre le Vénerable, abbé de Cluni, conçue en ces termes: » Moi » Pierre, abbé de Cluni, qui ai reçu Pierre Abélard au » nombre de mes Religieux..... je déclare que par l'autorité » de Dieu tout-puissant, & de tous les Saints, je l'absous » de tous ses pechés, en vertu du droit que me donne ma » charge, *Requiescat in pace.* «

Nous avons une lettre du pape Paschal II. à l'abbé de Cluni, où il ordonne de donner les deux especes de la communion séparément, & non le pain trempé dans le vin comme on faisoit à Cluni. Il excepte les enfans & les malades, qui ne

pouvoient avaler le pain, ce qui prouve qu'on communioit encore les enfans.

Ce siécle a vû naître les premiers *Rabins* fameux. Depuis les paraphrases Chaldaiques composées vers le tems de Jesus-Christ, & le Thalmud achevé environ cinq cents ans après, les Juifs n'ont que cinq ou six livres écrits avant l'an mil de Jesus Christ. C'est depuis ce tems que les études se sont renouvellées chez eux, & qu'ils ont composé tous ces livres qui forment leurs bibliothéques. Un de leurs premiers auteurs est Rabbi Nathan, qui mourut à Rome l'an 1106. Il est auteur du livre *Arouc*, qui est un dictionnaire pour expliquer les mots difficiles du Thalmud. Ensuite vint Abraham Aben Ezra, Espagnol, qui s'appliqua à interpréter l'Ecriture selon le sens littéral & grammatical; il mourut à Rhodes en 1174. Du même tems vivoit en France Salomon Jarchi, qui commenta toute la Bible & presque tout le Thalmud: ses notes avec celles d'Aben Ezra remplissent les marges des Bibles Rabiniques. Mais le plus fameux de tous les Rabins est Rambam, natif de Cordoue, qui fut disciple du célebre Averroès. Il appliqua la philosophie d'Aristote à l'explication de l'Ecriture; ce qui lui attira grand nombre d'adversaires, dont le plus animé étoit Rabi Salomon de Montpellier: mais il fut soûtenu par d'autres sçavans Juifs, particuliérement à Narbonne; ce qui produisit une espece de guerre civile entre les Synagogues, qui s'excommunioient réciproquement, & ce schisme dura quarante ans. Entre un grand nombre de livres que Rambam a composés, il y en a deux fort célebres: le premier, intulé *Jadhazâca*, comprend toute la doctrine du Thalmud; c'est-à-dire la jurisprudence civile & canonique des Juifs, distribuée par ordre, & expliquée clairement en pur Hébreu. L'autre ouvrage intitulé *Moré-Nevochim*, est une clef pour entendre les passages difficiles de l'Ecriture, par la distinction des divers sens.

Fin du premier Tome.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

Cette Table renvoie aux années & aux pages ; aux années pour la suite de l'histoire, & aux pages pour les remarques & pour les faits qui se rencontrent dans les colonnes. Lorsqu'à la suite du mot que l'on cherche, on trouve des chiffres sans aucune autre marque, ces chiffres indiquent les années sous lesquelles on doit chercher la matiére. Quand je renvoie aux pages, j'ai soin de le marquer par la lettre *p.* & de même lorsqu'après avoir renvoyé aux pages je renvoie aux années, je l'indique par ces lettres *ann.*

Comme il étoit nécessaire de rendre cette table complette & en même temps courte, j'ai renvoyé autant qu'il m'a été possible aux noms propres d'hommes ou de villes, auxquels les évenemens principaux ont ordinairement rapport, & j'ai ajoûté à chaque nom d'homme la qualité, afin d'obvier à la confusion qui pourroit naître lorsqu'il se trouve plusieurs personnes du même nom.

J'ai évité de répéter inutilement les chiffres ; ainsi quand deux chiffres sont séparés par une barre —, on y doit comprendre tous les chiffres qui sont entre deux, 1189 — 92. il faudra chercher à 89. 90. 91. 92. Pareillement, lorsque les chiffres sont sous le même siécle, je ne répete point les premiers chiffres. Quand j'ai dit 100. par exemple, je continue 01. 02. 03. ce qui veut dire 101. 102. 103.

Inquisiteurs:

Co.

Cr.

Cu.

Cy.

Da.

Inquisiteurs:

Pauliciens.

Se.

Si.

Sl.

So.

Sp.

Turc ilingue

Fin de la Table du premier Volume.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Ouvrage qui a pour titre : *Abrégé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique.* Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 15. Avril 1757.

MILLET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre amé JEAN-THOMAS HERISSANT, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit imprimer & donner au Public des ouvrages qui ont pour titres. *Histoire générale de Pologne, Abregé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique*, Manuale Christianorum ad usum Cleri, *Journée spirituelle ; ou Livre du bon Paroissien, Œuvres spirituelles & la Vie de M. Boudon, grand Archidiacre d'Evreux ; Préparation à la mort par le Pere Crasset ; Prieres & Instructions Chrétiennes pendant l'Avent ; avec l'explication des O ; Chymie Hydraulique par M. le Comte de la Garaye ; Recueil Alphabetique des Prognostics dangereux sur les Maladies, par M. Col de Villars ;* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de neuf années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse &

par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout-au-long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel deſdites Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de les expoſer en vente, les Manuſcrits qui auront ſervi de copies à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout-au-long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duëment ſignifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le neuviéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil ſept cent quarante-neuf, & de notre Régne le trente-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale des Imprimeurs & Libraires de Paris, N°. 22. fol. 23. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris, le 1. Avril 1749.

CAVELIER, Syndic.

De l'Imprimerie de CLAUDE J. B. HERISSANT.



